ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Article 56 des Statuts et du Règlement. — *Les opinions émises dans les Annales sont entièrement propres à leurs auteurs; la Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

ANNÉE 1912. — VOLUME LXXXI

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

1912-1913

225752

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

LES ZOOCÉCIDIES DU NORD DE L'AFRIQUE

par C. Houard

avec les planches 1 et 2.

INTRODUCTION

« Que de matériaux utiles pour les Sciences naturelles, que d'observations précieuses se trouveraient en peu de temps recueillies, s'il s'établissait entre les naturalistes une division du travail et si quelques-uns..... s'attachaient à observer et à recueillir des collections de pièces destinées à retracer l'évolution biologique des êtres et à établir leurs rapports avec le reste de la Nature. »

P. Marchal, 1897, p. 25.

Les galles du Bassin méditerranéen ont leur place marquée parmi les plus intéressantes. On a étudié jusqu'à présent avec beaucoup de soins, beaucoup de détails même, celles du sud de la France et de l'Italie ; la Péninsule ibérique, la presqu'île des Balkans, l'Asie Mineure en possèdent de bien curieuses — encore assez mal connues — qui demanderaient de nouvelles recherches. Quant à celles de la région méridionale de ce Bassin, comprenant la côte nord de l'Afrique, on n'a guère fait que les entrevoir et les décrire sommairement dans de courts travaux dispersés un peu partout.

Il y a peu de chose à glaner, en effet, dans la bibliographie cécidologique en ce qui concerne les galles d'Égypte pour lesquelles on en est presque réduit aux travaux de Frauenfeld datant de 1855 et 1859.

Il en est de même pour la Tripolitaine et le Maroc, régions à peu près inexplorées au point de vue scientifique, dont les galles sont à tel point inconnues qu'on ne peut guère noter, pour ces deux immenses régions, que les minimes articles d'Ascherson, de Rübsaamen, Trotter, Houard, etc.; les travaux de ces auteurs ne signalent, du reste, que des galles recueillies aux environs de Tripoli ou de Tanger. Espérons que ces régions de l'Afrique du Nord, aussi vastes que belles, seront ouvertes aux chercheurs de galles maintenant que leur avenir incombe à deux grandes nations latines où la cécidologie est fort en honneur.

L'Algérie a été explorée plus complètement au point de vue cécidologique que les contrées avoisinantes, mais d'une façon encore bien insuffisante et peu en rapport avec les facilités de communication qu'on y trouve depuis un quart de siècle. C'est à partir de 1850 que Lucas, Amblard, Guenée y ont signalé des galles de *Tamarix* et de *Limoniastrum*; de nos jours P. Marchal et Seurat ont ramassé d'assez nombreux matériaux aux environs d'Alger ou en Kabylie; j'ai parcouru moi-même le département d'Oran du nord au sud et y ai recueilli, il y a quelque dix ans, de beaux échantillons.

Quant à la Régence voisine, la Tunisie, elle semblait presque oubliée par les cécidologues qui n'avaient trouvé à y glaner que les fragments de notes publiés par Decaux, P. Marchal, R. du Buysson. Oubli incompréhensible pour un pays si admirablement situé, dont la flore, « d'un caractère composite, emprunte ses éléments constitutifs à l'Occident, à l'Orient et au Sahara et paraît être plus spécialement le point de partage ou, si l'on veut, le point de réunion entre les diverses régions botaniques qui comprennent d'une part les contrées méditerranéennes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, et de l'autre l'Afrique saharienne, l'Égypte et l'Arabie[1] ».

La pénurie de documents cécidologiques relatifs à la Tunisie — et, dois-je le dire? l'ardente curiosité qui me poussait à voir de près la flore des déserts de l'extrême-sud et des oasis du Djérid — m'a engagé à aller y étudier les galles. Grâce au concours que l'Académie des Sciences a bien voulu me prêter en la circonstance, et dont je lui sais infiniment gré, grâce aussi à la bienveillance éclairée que me témoigna le Résident général, M. Alapetite, il m'a été possible de parcourir la Régence, du 21 mars au 24 avril 1910, et, durant un long mois, d'explorer toute la région qui s'étend des montagnes de la Kroumirie au plateau si curieux et si pittoresque des Matmata, au sud de Gabès.

(1) Doumet-Adanson : Préface du *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Tunisie*, par Ed. Bonnet et G. Barratte, 1896, p. XLIX.

J'ai profité également de mon voyage pour étudier à mon retour, en mai suivant, le massif si intéressant du Djebel-Edough, près de Bône, et les environs de Constantine et d'Alger.

Mes recherches en Tunisie dans les régions désertiques du sud ont été particulièrement fructueuses : les Salsolacées, les Crucifères, les Composées et les Tamaricacées m'ont procuré de nombreuses galles presque toutes inédites. La région kroumirienne et les environs de Bône m'ont permis d'observer plus spécialement les déformations du Chêne Zéen et celles des Chênes à feuilles persistantes.

*
* *

Ma moisson de galles et d'observations relatives à la cécidologie tunisienne était suffisamment importante pour me permettre d'en faire l'objet d'un travail spécial. J'ai pensé cependant que l'intérêt en serait accru si je reliais mes propres observations à celles déjà faites dans le Nord de l'Afrique et si je les fondais en un tableau d'ensemble qui résumât l'état actuel de nos connaissances sur les relations existantes entre les Insectes cécidogènes et les plantes parasitées de cette région. Il me semblait qu'un tel groupement permettrait aux futurs cécidologues d'envisager avec rapidité le chemin parcouru par leurs devanciers et d'apprécier le travail déjà effectué ; qu'il leur montrerait, en outre, le vaste champ restant à explorer et la tâche immense à accomplir avant qu'on puisse songer à établir l'esquisse de la faune entomologique du Bassin méditerranéen méridional.

Pour dresser ce tableau d'ensemble, je me suis servi de toutes les indications bibliographiques relatives à l'Afrique du Nord parvenues à ma connaissance et je les ai réunies à la fin de ce mémoire en un Index comportant près de cent cinquante numéros. J'ai également utilisé les nombreux matériaux constituant ma collection particulière et qui proviennent pour la plus grande part de mes recherches en Algérie et en Tunisie (1900 et 1910) ; quelques échantillons m'ont été offerts par des naturalistes avertis tels que Seurat, A. Houard, P. de Peyerimhoff, Chermezon, Évrard, R. Viguier, S. Buchet, R. Maire, auxquels j'adresse mes plus sincères remerciements.

Il m'a été également possible de profiter des galles accumulées depuis plus de cinquante ans dans le Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris et dont quelques-unes, recueillies par H. Lucas en Algérie, ont un véritable intérêt historique ; elles ont été mises gracieusement à ma disposition par M. le professeur E.-L. Bouvier pour servir à l'établissement d'une grande collection cécidologique. Tous

les numéros de cette collection relatifs au nord de l'Afrique sont indiqués dans le présent travail.

Enfin, j'ai mis à contribution la collection de la Station entomologique de l'Institut national Agronomique de Paris dans laquelle se trouvent la plupart des échantillons recueillis par P. Marchal au cours de son voyage en Kabylie et décrits dans son mémoire de 1897.

L'abondante illustration de ce tableau d'ensemble de la cécidologie Nord-Africaine a été exécutée d'après mes dessins originaux et d'après quelques aquarelles prises par moi en Tunisie.

***

Dans le présent mémoire, les plantes portant les galles ont été placées suivant l'ordre des familles végétales en commençant par les Cryptogames. Chaque espèce est accompagnée de sa répartition géographique afin de permettre d'intéressantes et utiles comparaisons avec ce que l'on sait de l'aire de dispersion des cécidozoaires qu'elle héberge. D'autre part, ce travail contient la description de plusieurs espèces nouvelles d'insectes producteurs de galles, obtenues d'éclosion; j'en dois les diagnoses à notre savant collègue J.-J. Kieffer, qui s'intéresse tout spécialement aux diptères du nord de l'Afrique et qui a droit à ma gratitude.

***

L'étendue géographique admise ici est assez vaste : elle comprend tout le rivage nord de l'Afrique baigné par la Méditerranée. J'ai cru utile d'y adjoindre la presqu'île du Sinaï, bien qu'elle appartienne à l'Arabie, en raison des cécidies qui y ont été recueillies par Frauenfeld dans son voyage d'Alexandrie à Tor, en 1855, et pour lesquelles le texte publié ne permet pas de fixer avec certitude les localités. De plus, la faune et la flore de cette presqu'île sont intimement liées à la faune et à la flore arabiques, qui s'étendent sur la rive égyptienne de la mer Rouge, et ne pouvaient en être séparées.

Il faut cependant reconnaître que les divisions adoptées dans ce travail, Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Égypte et presqu'île du Sinaï, n'ont de valeur que comme termes géographiques. C'est sur la totalité de la bande du continent africain, limitée au nord par la Méditerranée et au sud par le grand désert du Sahara, qu'est tout l'intérêt du travail de synthèse ébauché dans ce mémoire.

A vrai dire, la faune cécidologique du Tell marocain, algérien et

tunisien ne possède pas un cachet spécial; elle est entièrement méditerranéenne et se relie insensiblement à celle de l'Espagne, du Midi de la France et de l'Italie. Les Hauts-Plateaux qui font suite au Tell sont eux aussi sans caractère propre au point de vue cécidologique.

Plus au sud, au contraire, dans la zone qui confine au Sahara sur près de 4.500 kilomètres, se remarquent en abondance de curieuses associations entre les Insectes et les rares végétaux qui arrivent à croître dans le sable peu hospitalier du désert et dans l'air desséché par un ciel de feu. Comme l'ont remarqué les voyageurs de ces régions désertiques, il y existe peu de végétaux, mais presque tous logent de nombreux Insectes, soit dans la moelle de leurs tiges, soit dans des excroissances gallaires qui peuvent affecter les régions les plus diverses de la plante : racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits. « Aucune partie du végétal n'est à l'abri des Insectes », a écrit Jean Massart (1898, p. 291).

Ainsi s'explique l'abondance des cécidies présentées par les Tamarins, le *Limoniastrum*, l'*Artemisia Herba-alba*, la plupart des Salsolacées, des Crucifères, etc., en un mot par les plantes qui constituent le fond de la flore des sables brûlants.

De semblables associations ne peuvent manquer d'exister en Tripolitaine et en Égypte, c'est-à-dire là où le Tell manque ou peu s'en faut, là où le Sahara arrive en contact avec la Méditerranée. Il serait fort intéressant de les y rechercher en explorant en détail le golfe de la Grande-Syrte, la Cyrénaïque, le Fezzan, le désert de Libye. L'étude même du bassin inférieur du Nil serait de nature à fournir de précieux documents biologiques et cécidologiques, parce que c'est dans cette unique région que les faunes et les flores du Sahara oriental et de l'Arabie arrivent en contact avec celles de la Nubie, de l'Éthiopie et du Soudan égyptien.

Caen, Institut botanique, le 15 avril 1912.

Les Zoocécidies des Plantes du Nord de l'Afrique.

CRYPTOGAMES

VAUCHÉRIACÉES.

Les galles des Cryptogames de l'Afrique du Nord n'ont encore été étudiées qu'aux environs d'Alger où Debray, en 1890, a reconnu la présence d'un Rotifère, *Notommata Wernecki* Ehrenberg, et de ses cécidies sur *Vaucheria geminata*. Il a réussi, du reste, avec les galles de

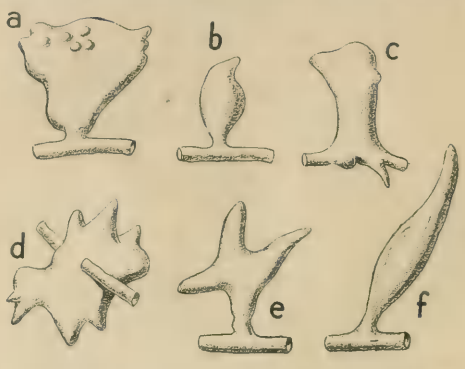

Vaucheria geminata et Vaucheria sessilis.

Notommata Wernecki (nos 1 et 3).

Fig. 1 (*a*). — *V. geminata* : Forme habituelle de la galle entièrement développée.

Fig. 2 (*b*). — *V. geminata* : Galle terminée par une corne.

Fig. 3 (*c*). — *V. geminata* : Forme anormale de la cécidie, avec branche et papilles dans la région inférieure.

Fig. 4 (*d*). — *V. geminata* : Galle développée autour du filament de l'algue.

Fig. 5 (*e*). — *V. sessilis* : Forme habituelle de la galle.

Fig. 6 (*f*). — *V. sessilis* : Cécidie très allongée.

Toutes les figures d'après Debray.

Vaucheria geminata, à infester d'autres espèces de Vauchéries. Le mémoire de Debray comprend le mode de vie et de pénétration du parasite dans les filaments de l'algue, la formation des galles, la description du *Notommata* et de ses œufs, la mise en liberté des jeunes rotifères; il complète le beau travail publié par Balbiani en 1878.

Vaucheria geminata Vaucher.

1. *Notommata Wernecki* Ehrenb. — Renflement latéral d'un fila-

ment, de forme assez variable, à surface couverte de rameaux ou de simples tubercules (fig. 1-4). — Cécidie rencontrée en Europe centrale et en Algérie : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 21, n° 14, fig. 3.

Algérie, environs d'Alger, en février : Debray, 1890, p. 222-242, fig. 1-7, pl. XI ; Darboux et Houard, 1901, p. 479, n° 4020, fig. 844.

Vaucheria pachyderma Walz.

2. *Notommata Wernecki* Ehrenb. — Cécidie semblable à la précédente.

Algérie, environs d'Alger : Debray, 1890, p. 231 ; Darboux et Houard, 1901, p. 479, n° 4021 ; Houard, 1908, t. 1, p. 21, n° 15.

Vaucheria sessilis DC.

3. *Notommata Wernecki* Ehrenb. — Galle fusiforme droite ou courbée, avec une à trois branches irrégulièrement placées (fig. 5-6). — Cécidie connue en Angleterre et dans l'Europe centrale : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 21, n° 17.

Algérie, environs d'Alger : Debray, 1890, p. 230-231, fig. 8-9 ; Darboux et Houard, 1901, p. 479, n° 4023.

Vaucheria terrestris Lyngbye.

4. *Notommata Wernecki* Ehrenb. — Galle semblable à celle décrite plus haut au n° 1. — Déformation bien étudiée en France par Balbiani : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 22, n° 18.

Algérie, environs d'Alger : Debray, 1890, p. 231 ; Darboux et Houard, 1901, p. 479, n° 4024.

PHANÉROGAMES

CONIFÈRES.

On connait encore fort peu de galles sur les plantes de cette famille.

Pinus halepensis Miller.

Sables et coteaux calcaires arides : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, Égypte, — Europe méridionale, Asie Mineure, Syrie et Palestine.

5. Aiguilles des jeunes pousses arrêtées dans leur développement

et tordues ou contournées en spirale à leur extrémité. Celle-ci reste le plus souvent engagée dans la gaine qui l'empêche de se redresser. A la surface externe des aiguilles, parfois même dans les intervalles qu'elles laissent entre elles, vivent des Coccides blancs, non cécidogènes, appartenant au genre *Leucaspis* (*L. pusilla* Löw).

Algérie, Tablat, au sud-est d'Alger, fin janvier 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 375.

Juniperus Oxycedrus L.

Broussailles et bois montueux de la région montagneuse inférieure et du littoral : Maroc, Algérie et Tunisie, — presque toute l'Europe méridionale, Caucase, Asie Mineure, Syrie et Perse.

6. *Rhopalomyia Valerii* Tavares. — Cécidie courte, en forme de cône, constituée par deux verticilles d'aiguilles déformées sur toute leur longueur : les aiguilles du verticille externe mesurent de 10 à 12 mill. de long sur 4 à 5 mill. de large à la base et sont peu aiguës à la pointe ; celles du verticille interne, brunâtres et atrophiées, longues de 4 mill. seulement, délimitent une chambre larvaire contenant une larve qui se métamorphose dans la galle. — Cécidie connue d'Espagne, du Portugal et du Midi de la France : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 51-52, n° 135, fig. 51-53.

Algérie, environs de Saïda, 17 avril 1900, le long de la route de Sidi-Bel-Abbès, sur des Genévriers isolés : Houard, 1905, p. 1412-1414, B ; 1905[b], p. 216-218 ; 1905[c], p. 89-90, fig. 36-39, 46 : Collection cécidol. C. Houard ([1]), n° 213.

7. [*Oligotrophus Panteli* Kieff.]. — Cécidie plus allongée que la précédente, comprenant deux verticilles d'aiguilles déformées (fig. 7); les pièces du verticille externe sont élargies dans leur moitié inférieure et atteignent 22 mill. environ de longueur au lieu de 30 mill., taille normale ; accolées étroitement par leurs bords, elles enferment complètement un verticille d'aiguilles restées courtes et une larve orangée qui se métamorphose sur place. Éclosion obtenue à Paris le 6 mai 1900. Le plus souvent un troisième verticille de feuilles,

([1]) Collection constituée par des échantillons secs fixés à l'aide d'épingles dans des cartons liégés doubles. Elle est destinée à être intercalée plus tard dans la grande Collection de galles du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris, dont M. le professeur Bouvier m'a confié le rangement, et qui comporte déjà les exsiccata de Giraud, Fairmaire, Sichel, P. Marchal, etc...

élargies et épaissies à la base seulement, conservant la taille normale,

Juniperus Oxycedrus.
Oligotrophus Panteli (n° 7).

Fig. 7. — Aspect extérieur d'une cécidie. (d'ap. nat. ; gr. 1).

entoure la cécidie proprement dite. — Galle semblable signalée en Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 52, n° 136, fig. 54-56.

Algérie, environs de Saïda, 17 avril 1900, sur des Genévriers isolés le long de la route de Sidi-Bel-Abbès : Houard, 1901 [d], p. 704, n° 33 (indiqué par erreur sur *Juniperus communis*) ; 1905, p. 1412-1414, C ; 1905 [b], p. 216, fig. 35-36 ; 1905 [c], p. 84-89, fig. 30-35, 40-45, 47-50 ; Darboux et Houard, 1901, p. 200, n° 1620, fig. 295-296 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 212. — Batna, 1896 : P. Marchal, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 460.

GNÉTACÉES.

Ephedra alata Decaisne.

Lieux sablonneux cultivés de la région saharienne : Maroc, Algérie, Tunisie, pays des Touareg, Fezzan, Marmarique, Cyrénaïque, Égypte, — Arabie Pétrée, Perse, Turkestan.

8. *Diptère.* — Galle sur les rameaux : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 56, n° 157. — C'est peut-être à cette déformation qu'il faut rapporter la cécidie signalée par Amblard, en 1859, sur l'*Ephedra alata*, l'« Alenda » des Arabes, d'après une lettre du docteur Reboud à Gustave Dufour, datée de Djelfa, le 7 mars 1857.

Algérie, à Djelfa, sud du département d'Alger : Amblard, 1859, p. 735. — Sud de l'Algérie : Massart, 1898, p. 291.

Ephedra fragilis Desf.

Région méditerranéenne, — Arabie.

9. *Cécidomyide.* — Renflement caulinaire fusiforme, de 12 mill. de longueur sur 5 mill. de diamètre transversal, rouge à l'état jeune, plus tard jaune ; cavité larvaire allongée abritant de une à cinq larves.

Algérie, entre Aïn-Sefra et le sommet du Djebel-Mekter, 6 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 468-469, fig. 1.

GRAMINÉES.

Fort peu de galles ont été signalées jusqu'à présent sur les Graminées du Nord de l'Afrique. C'est Frauenfeld qui le premier, en 1859, a décrit et figuré une galle d'*Aristida*. J'ai observé depuis, en Algérie, deux cécidies sur le Chiendent. Les parasites des Céréales tels que *Mayetiola destructor* Say, *Tylenchus devastatrix* Kühn, *Chlorops taeniopus* Meigen doivent exister dans cette région, mais n'ont pas donné lieu à des observations précises et je n'aurai à indiquer ici que quelques remarques concernant un parasite des tiges de l'Orge.

Aristida sp.

10. *Isosoma* sp. — Axe de l'épi se prolongeant sur une longueur de 40 à 50 mill. et portant en son milieu une galle ovoïdale (fig. 8) de

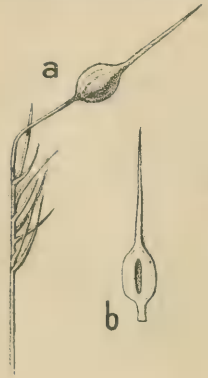

Aristida sp.
Isosoma (n° 10).

Fig. 8 (*a*). — Aspect extérieur d'une galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 1).

Fig. 9 (*b*). — La même cécidie, sectionnée en long (d'ap. Frauenfeld ; gr. 1).

9 mill. de longueur sur 5 mill. de diamètre transversal, lisse, à cavité larvaire axiale (fig. 9). Larve cylindrique, brun jaunâtre.

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 328-329, pl. VII, 23 ; Darboux et Houard, 1901, p. 37, n° 270, fig. 41-42 ; Houard, 1908, t. 1, p. 61, n° 171, fig. 69-70.

Cynodon Dactylon Pers.

Plante des décombres, bords des chemins, des lieux cultivés et incultes,

sablonneux, arides, plantations d'oliviers et oasis : Nord de l'Afrique, — Europe, Mésopotamie, Perse, etc.

11. *Lonchæa lasiophthalma* Macq. — Galle terminale des pousses,

Cynodon Dactylon.
Lonchæa lasiophthalma (n° 11).
Fig. 10. — Galle en tresse (d'ap. nat.; gr. 1).

en forme de tresse (fig. 10), répandue dans toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 72, n° 237, fig. 81.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 13 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 703, n° 23.

12. [*Orseolia cynodontis* Kieff. et Mass.]. — Cécidie ovoïdale composée de feuilles imbriquées, rappelant celle que l'on connaît en Italie, en France et en Corse : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 72, n° 236.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, sur les talus des fossés, 13 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 703, n° 22.

Æluropus littoralis Parl. var. **repens** Cosson et Durieu (**Æluropus repens** Desf.).

Plante velue, à feuilles courtes, des sables littoraux, des bords des sebkha et des chott de l'intérieur : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte, — Crète, Arabie Pétrée.

13. *Diptère.* — Cécidie allongée, située à l'extrémité d'un rameau et offrant l'aspect d'une tresse de 45 mill. de long sur 6 mill. de large (fig. 11) ; elle est formée, comme la galle bien connue du *Lonchæa lasiophthalma*, par les gaines élargies des feuilles dont le limbe s'est

très peu développé. Les feuilles de la région supérieure de la cécidie sont un peu plus longues que les autres, légèrement courbées et

Æluropus repens.
Diptère (n° 13).
Fig. 11. — Aspect d'une cécidie terminale (d'ap. nat. ; gr. 1).

verdâtres. La cavité interne, allongée, est occupée par une larve que l'on m'a dit être d'un rouge vif (?).

Tunisie du Sud, oasis de Nefta et de Tozeur, le 15 avril 1909 : F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 101. — J'ai recueilli des galles semblables, mais en mauvais état, dans les sables maritimes de l'oasis de Gabès, le 27 mars 1910, et près de l'oasis de Grenouch, le 28 mars de la même année : Houard, 1911, p. 163, n° 27 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 187.

Andropogon hirtus L.

Lieux arides : Maroc, Algérie, Tripolitaine, Égypte, — Toute la région méditerranéenne de l'Europe et de l'Asie, Mésopotamie, Perse.

14. *Diptère.* — Touffes de feuilles imbriquées situées à la base des tiges.

Tunisie, Matmata, vallée de l'Oued Djir, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 163, n° 28 ; Collection cécidol. C.Houard, n° 185.

Hordeum vulgare L.

Plante cultivée dans tout le Nord de l'Afrique.

15. *Isosoma* sp. — Chaume contourné muni de petits renflements latéraux, de forme ovoïdale.

Algérie : Noury, 1909, p. 34-35 (Échantillons trouvés dans des cri-

blures d'Orge, de provenance algérienne, à Buchy, Seine-Inférieure, en octobre 1908).

LILIACÉES.

Allium Cepa L.

Plante cultivée dans le bassin de la Méditerranée.

16. *Heterodera radicicola* Greeff. — Renflements radiculaires fusiformes.

Algérie, El-Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Houard, 1908, t. 1, p. 102, n° 412.

Asparagus albus L.

Plantes des haies, broussailles, lieux arides et pentes des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, — Péninsule ibérique, Corse, Sardaigne, Italie méridionale, Sicile.

17. *Cécidomyide.* — Bourgeon terminal hypertrophié ; base des feuilles-épines boursouflée et d'un vert clair, la pointe pouvant être très réduite ou même disparaître. La cécidie se produit parfois sur les tiges, à la base des ramifications ou sur les cladodes. Larves blanches, petites, logées entre les feuilles des bourgeons atteints ou au milieu des dépressions des tiges renflées.

Algérie, environs d'Alger : Maige, 1910, p. 127-128.

MUSACÉES.

En Égypte, les organes souterrains des Bananiers cultivés sont attaqués par des Anguillulides, surtout par l'*Heterodera radicicola*, qui y cause des dégâts importants.

Musa Cavendishi Lamb. (M. chinensis Sweet).

Bananier de Chine, cultivé en grand dans la Basse-Égypte.

18. *Heterodera radicicola* Greeff. — Petites nodosités situées principalement à l'extrémité des racines et accompagnées d'une sécrétion résineuse ; elles arrêtent rapidement la croissance de la plante. Il y a apparition sur le tronc de feuilles petites et rabougries, dépourvues de pétiole, bosselées légèrement sur les nervures et semblant ne

pouvoir se dégager du collet de l'arbre qui les étrangle ; leur extrémité noircit, pourrit et meurt ensuite. — Des nodosités semblables ont été signalées, en 1884, par C. Müller, dans les jardins botaniques de Leipzig et de Berlin : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 106, n° 437.

Égypte, environs d'Alexandrie : Delacroix, 1902, p. 330-331; Sinano, in Delacroix, 1902[b], p. 672-678; Mosseri, 1903, p. 1-35. — Consulter encore, d'après les citations de Delacroix, le Rapport à la Société khédivale d'Agriculture du Caire par le Dr Axel Preyer (maladie attribuée à un *Tylenchus*) et le Bulletin de l'Union syndicale des Agriculteurs d'Égypte.

SALICACÉES.

Jusqu'à présent on ne connaît que trois galles sur les Saules de l'Afrique du Nord. Celles des peupliers sont un peu plus nombreuses; j'ai eu du reste l'occasion d'en trouver plusieurs qui n'avaient pas encore été signalées en Algérie ou en Tunisie. J'ai pu également augmenter le nombre des espèces du genre *Populus* parasitées par les cécidies du *Sciapteron tabaniformis* var. *rhingiæformis* en parcourant le jardin de l'École d'Agriculture algérienne de Maison-Carrée. On sait que le *Sciapteron tabaniformis* type est capable d'attaquer les Peupliers et d'y produire des galles, comme Stefani l'a indiqué dès 1901 pour la Sicile : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 125, n° 527. Les dégâts causés en Algérie par la variété *rhingiæformis* dans les plantations de Peupliers de Maison-Carrée et des environs, ont été très bien décrits par Le Cerf en 1908 (p. 13-22, 1 fig., pl. I). Son excellent mémoire comporte en outre l'étude des premiers stades du développement de l'animal et de la galle, ainsi que l'aire de répartition très étendue du Lépidoptère dans le Bassin de la Méditerranée.

Populus alba L.

Lieux frais, bords des oued et des ruisseaux, assez répandu dans le Tell et souvent planté dans les jardins et les oasis : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

19. *Eriophyes populi* Nal. — Déformation en chou-fleur : bourgeon transformé en une production verdâtre ou rougeâtre, velue, pouvant atteindre de 20 à 25 mill. de diamètre. Cécidie commune dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 115, n° 472.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, mai 1900 : Houard, 1901[d], p. 705, n° 45 ; 1908, t. 1, p. 115, n° 472, fig. 110. — Ferme-Blanche, près de

Perrégaux, 1899 : A. Houard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 216. — Aïn-Aïssa, 1.600 m. d'altitude, à 50 km. environ d'Aïn-Sefra : Hochreutiner, in Corti, 1904, p. 251-252. — Aïn-Sefra, 5 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 469-470.

20. *Sciapteron tabaniformis* Rott. var. *rhingiæformis* Hübner. — Renflement caulinaire irrégulier, noduleux, de 18 mill. de diamètre (fig. 17), à surface marron creusée en une sorte de cratère au centre duquel s'ouvre une cavité larvaire axiale, longue de 50 mill. environ (fig. 18).

Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne : Le Cerf, 1908, p. 15 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1062, n° 6218.

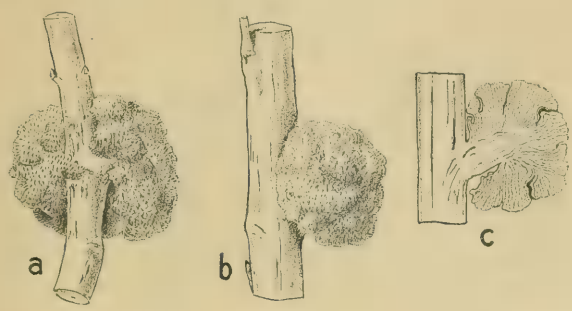

Populus pyramidalis.

Eriophyes populi (n° 22).

Fig. 12 (*a*). — Aspect extérieur d'une galle (d'ap. nat.; gr. 1).
Fig. 13 (*b*). — Vue d'une autre cécidie (d'ap. nat.; gr. 1).
Fig. 14 (*c*). — Section en long de la galle précédente (d'ap. nat.; gr. 1).

Populus Bolleana Lauche (**P. alba** var. **pyramidalis** Hort.).

Variété souvent plantée dans les jardins et les parcs, originaire du Turkestan.

21. *Sciapteron tabaniformis* Rott. var. *rhingiæformis* Hübner. — Renflements caulinaires allongés, un peu coniques, de 50 à 60 mill. de longueur sur 20 mill. de diamètre transversal. L'extrémité de la

cavité, qui se trouve dans la partie la plus jeune du rameau, est un peu effilée et rétrécie (fig. 16).

Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne, le 28 avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 176 bis.

Populus pyramidalis Rozier.

Lieux frais, bords des oued et des ruisseaux : Afrique septentrionale, — Europe, Asie tempérée.

22. *Eriophyes populi* Nal. — Tumeurs mamelonnées sur les rameaux (fig. 12-14). — Semble commun en Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 129, n° 544.

Algérie, environs d'El-Kantara, entre Batna et Biskra, où la galle est très commune : P. Marchal, 1897, p. 23, 2° ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 484.

Populus Simoni Carrière.

Arbre originaire de Chine, planté quelquefois dans le Nord de l'Afrique.

23. *Sciapteron tabaniformis* Rott. var. *rhingiæformis* Hübner. — Renflement caulinaire semblable à celui signalé sur le Peuplier blanc ; cavité larvaire constituée par un canal de 4 à 5 mill. de diamètre, affectant la tige sur une longueur de 110 mill. (fig. 15).

Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne et Station botanique : Le Cerf, in Houard, 1909, t. 2, p. 1062, n° 6218 ; Holl, 1909, p. 4-5.

Populus virginiana Desf. (**P. canadensis** Michx.).

Arbre originaire de l'Amérique du Nord, introduit en Afrique boréale.

24. *Sciapteron tabaniformis* Rott. var. *rhingiæformis* Hübner. — Renflement de la tige pouvant atteindre 40 mill. de diamètre transversal (fig. 19-20).

Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne et Station botanique : Le Cerf, 1908, p. 13-22, 1 fig. texte et pl. 1 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1062, n° 6218 ; Holl, 1909, p. 4-5. — Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne, le 28 avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 176.

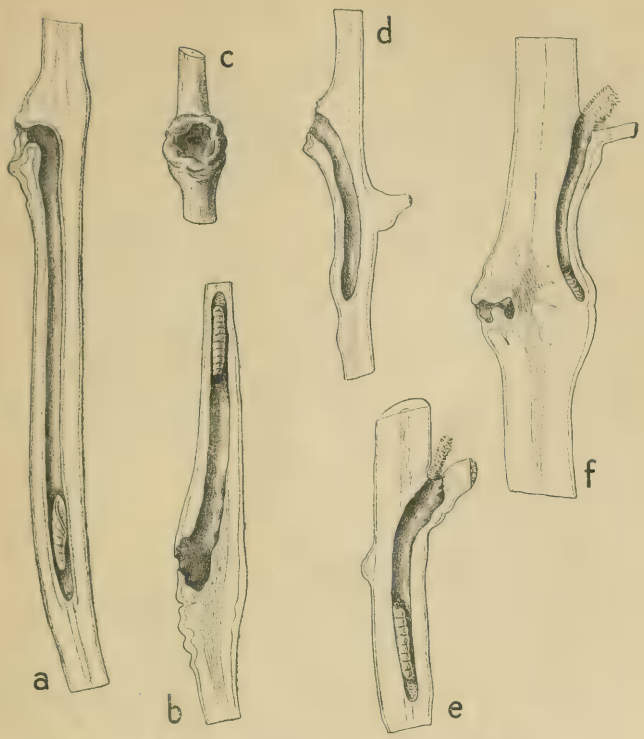

Populus Simoni, Bolleana, alba et virginiana.

Sciapteron tabaniformis var. *rhingiæformis* (nos 20, 21, 23, 24).

Fig. 15 (*a*). — Section en long de la galle de *Populus Simoni* (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Fig. 16 (*b*). — Galle de *Populus Bolleana* sectionnée (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Fig. 17 (*c*). — Tige de *Populus alba*, avec nodosité irrégulière au centre de laquelle s'ouvre la cavité larvaire (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Fig. 18 (*d*). — Section longitudinale de la cécidie du Peuplier blanc (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Fig. 19 (*e*). — Section en long d'une galle de *Populus virginiana* (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Fig. 20 (*f*). — Rameau du même peuplier avec canal larvaire (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Populus nigra L.

Lieux frais, bords des oued et des ruisseaux : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional, Syrie.

25. *Pemphigus spirothecæ* Pass. — Galle très jeune, en excellent état au 22 avril, à spires colorées en rouge vif. Pucerons grisâtres, à l'intérieur de la cavité déterminée par l'enroulement du pétiole. — Cécidie signalée dans toute l'Europe et en Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 127, n° 535.

Tunisie, Aïn-Draham, au pied du Djebel-Bir, à 900 m. environ d'altitude, le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 171, n° 78; Collection cécidol. C. Houard, n° 108.

26. *Pemphigus piriformis* Licht. — Renflement piriforme verdâtre du pétiole d'une feuille.— Galle signalée en Europe et en Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 126, n° 531.

Tunisie, Aïn-Draham, sur l'arbre qui portait la cécidie précédente, le 22 avril 1910 ; échantillon unique : Houard, 1911, p. 171, n° 79; Collection cécidol. C. Houard, n° 108 bis.

27. *Pemphigus bursarius* L. — Cécidie répandue dans toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 125, n° 523, fig. 135.

Algérie, Aïn-Sefra, 5 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 470.

28. *Pemphigus vesicarius* Pass. — Galle signalée dans le sud de l'Europe et en Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 125, n° 524, fig. 136.

Algérie, Aïn-Sefra, 5 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 470.

Salix alba L.

Afrique du Nord, — Europe et Asie tempérée.

29. [*Eriophyes triradiatus* Nal.]. — Déformation de l'inflorescence connue sous le nom de « Wirrzopf » et répandue dans toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 152, n° 610.

Algérie, route de Blidah aux gorges de la Chiffa : P. Marchal, 1897, p. 23, 1°; Houard, 1908, t. 1, p. 152, n° 610 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 490. — Rouïba, 1911 : Surcouf (*Salix*).

Salix babylonica L.

Planté dans tout le Nord de l'Afrique, — Europe, Asie.

30. [*Eriophyes triradiatus* Nal.]. — Déformation de l'inflorescence. Algérie, Khreider, 8 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 469.

Salix pedicellata Desf.

Lieux humides, bords des oued, des ruisseaux et des seguia dans les oasis : Maroc, Algérie, Tunisie, — Europe méridionale, Corse, Sardaigne, Italie méridionale, Sicile, Malte, Liban.

31. *Oligotrophus Peyerimhoffi* Kieff. — A la face inférieure du limbe d'une feuille, renflements parfois assez nombreux, subsphériques, de 2 à 3 mill. de diamètre, munis d'appendices latéraux, longs de 1 mill.,

Salix pedicellata.
Oligotrophus Peyerimhoffi n° (31).
Fig. 21. — Onze cécidies situées à la face inférieure d'une feuille (d'ap. nat.; gr. 0,8).

droits ou tordus, formant une sorte de rosette (fig. 21) ; loge larvaire spacieuse, avec orifice circulaire s'ouvrant au centre de la rosette. Insertion de la galle visible à la face supérieure de la feuille sous la forme d'une légère intumescence. Larve unique, jaune, tachée de rouge.

Algérie, Kabylie, le long de l'oued Guergour, près du Camp-du-Maréchal, 3 novembre 1908 : P. de Peyerimhoff, 1909, p. 42-43, fig. 1-2 ; Kieffer, 1909[b], p. 26-27 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 349 (échantillon unique ayant servi à exécuter les figures 1 et 2 indiquées plus haut ; don de M. P. de Peyerimhoff).

De nouvelles localités de Kabylie m'ont été signalées par M. P. de Peyerimhoff, le 22 mars 1911 : Cèdres de Dra-Inguel (1.500 m. d'altitude), près de Boghni et non loin d'Aït-Ouâbane.

Salix [pedicellata Desf.].

32. [*Pontania pedunculi* Hartig]. — A la face inférieure des feuilles, grosses galles arrondies, de 8-9 mill. de diamètre, velues, insérées sur le limbe par une large base ; petite boursouflure convexe, circulaire, à la face opposée. Cavité larvaire unique, ample, lisse, limitée par une paroi de moyenne épaisseur.

Maroc, 1904 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 492.

FAGACÉES.

On a déjà signalé un assez grand nombre de cécidies sur les Chênes du Nord de l'Afrique, en particulier sur *Quercus Ilex*, *Q. Suber*, *Q. coccifera*, *Q. lusitanica* et surtout sur la variété *Mirbecki* de cette dernière espèce. Presque toutes ces galles ont été recueillies en Algérie ou en Tunisie par Paul Marchal, en 1896, ou par G. Seurat en 1899. J'ai eu l'occasion, lors de mon récent voyage à Aïn-Draham et au Djebel-Edough, de les retrouver presque toutes, ainsi que plusieurs autres dont je donne plus loin la description.

Les galles des Chênes du Maroc sont encore en nombre restreint : huit ont été recueillies par Trotter au cap Spartel et décrites en 1904. A. Müller, dès 1873, a signalé une cécidie de *Neuroterus* de provenance marocaine. Enfin Kieffer a donné la description d'un Cynipide nouveau, *Poncyia ferruginea*, capturé à Tanger par E. Poncy, mais dont la galle est restée inconnue (Kieffer, 1903[c], p. 86-87 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 608, n° 1).

Il existe, en outre, dans la Collection cécidologique du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris, plusieurs cécidies recueillies au Maroc par G. Buchet, de 1901 à 1905 ; elles seront décrites à propos du *Quercus humilis* et du *Quercus lusitanica*.

Quercus Ilex L.

Pente des montagnes, forêts, bois et broussailles des terrains calcaires : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

33. *Plagiotrochus quercus-ilicis* Fabr. variété *Kiefferi* Marchal. — Feuilles transformées en petites baies vertes, carminées par endroits, groupées en bouquets à l'extrémité des rameaux ; les dents du limbe ne se voient que de place en place à la périphérie de la galle. Éclosions en mai.

Algérie, Fort-National, dans les buissons qui bordent la route montant à la ville en venant d'Azazga, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 19-20 ; Kieffer, 1897, p. 90, n° 84 ; 1901, p. 607 ; Darboux et Houard, 1901, p. 302, n° 2438 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 55, n° 4 ; 1910, p. 390, n° 5 *d* ; Houard, 1908, t. 1, p. 287, n° 1553 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 444.

Quercus Ilex.
Eriophyes ilicis (n° 34).
Fig. 22 (*a*). — Limbe déformé en cuiller (d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 23 (*b*). — Autre cécidie semblable (d'ap. nat. ; gr. 1).

34. *Eriophyes ilicis* Can. — Érinéum formant des taches couleur de rouille, à la face inférieure du limbe, rarement sur l'autre face. — Répandu dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 285, n° 1544, fig. 479-481.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 10 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 706, n° 52. — Forêt de Teniet-el-Haad, 13 avril 1911 : H. Chermezon, in Collection cécidol. C. Houard, n° 77. Les feuilles à bords non dentés, provenant de Teniet-el-Haad et parasitées par l'Ériophyide, sont incurvées en cuiller sur la face inférieure (fig. 22-23) par suite de la présence de nombreuses galles qui font fortement saillie sur l'autre face ; poils marron, de teinte claire.

35. *Dryomyia Lichtensteini* F. Löw. — Cécidie en forme de bourse, saillante à la face inférieure du limbe. — Galle répandue dans tout le Bassin méditerranéen : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 288, n° 1560, fig. 487-490.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 10 avril 1900 : Houard, 1901[a], p. 706, n° 51.

36. *Andricus Buyssoni* Kieff. — Cécidie située en grand nombre sur les feuilles dont le limbe est totalement altéré (fig. 24 et 26), très rarement isolée (fig. 25). Chaque galle fait fortement saillie à la face

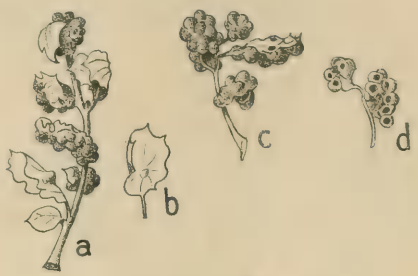

Quercus Ilex.
Andricus Buyssoni (n° 36).

Fig. 24 (*a*). — Jeune rameau avec feuilles parasitées (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 25 (*b*). — Feuille isolée portant une seule galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 26 (*c*). — Feuilles d'un petit rameau entièrement déformées par des cécidies (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 27 (*d*). — Galles âgées à ouverture béante (d'ap. nat.; gr. 0,8).

inférieure, où elle se présente sous la forme d'un bombement hémisphérique de 2 mill. environ de diamètre; la surface de ce bombement est lisse et brillante ou bien couverte de poils. Sur l'autre face, la galle consiste en un soulèvement conique terminé le plus souvent par un large trou d'éclosion (fig. 27). Cynipide en mai.

Tunisie : Kieffer, 1901, pl. XXV, 11 (légende indiquant *Quercus Suber* comme substratum); 1901[b], p. 438 ; 1902, p. 3-4 ; 1905, p. 556-557; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 62, n° 18 (Tunisie et Espagne); 1910, p. 509, n° 45, fig. 282-283; Houard, 1908, t. 1, p. 289, n° 1564; 1911, p. 162, n° 15. — Aïn-Draham, 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 411; les dessins donnés ici (fig. 24-27) de la galle de l'*Andricus Buyssoni* sont exécutés d'après les échantillons de cette collection ; Collection cécidol. C. Houard, n° 81 (don de R. du Buysson).

Remarque. — En mai 1899, Seurat a recueilli en Tunisie, à Aïn-Draham, au col des Vents, une galle sur *Quercus Suber* qu'il a rapportée en 1900 (p. 6, 1°) à l'action de l'*Andricus Adleri* et dont il a

donné sensiblement la description suivante : Cécidie foliaire ayant la forme d'une petite poire dont le grand axe est perpendiculaire au plan du limbe ; elle mesure 2,5-3 mill. de grand axe et 2 mill. de petit axe. L'adulte sort vers le 15 mai par un trou circulaire de 0,5 mill. de diamètre situé au pôle aigu de la galle ; il pique de préférence les feuilles jeunes.

Les échantillons qui correspondent à cette description n'ont pas été retrouvés parmi les matériaux conservés au Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris, alors que toutes les autres cécidies signalées par Seurat sur le Chêne-liège de Tunisie y existent encore. Je suis porté à croire que ces échantillons ne sont autres que ceux qui ont été catalogués dans la Collection du Laboratoire d'Entomologie sous le n° 411 : la galle de l'*Andricus Adleri* n'aurait donc pas encore été signalée en Tunisie sur le *Quercus Suber* et serait à supprimer des Catalogues (Houard, 1911, p. 163, n° 22).

Quercus Ilex L. var. **Ballota** DC. (**Q. Ballota** Desf.).

Arbre du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, — Péninsule Ibérique.

37. *Cynipide.* — Renflement caulinaire ovoïdal (10 mill. sur 7 mill.), brun, ligneux, effilé à l'extrémité supérieure où se voient les traces d'insertion de quelques feuilles ; plusieurs cavités larvaires.

Algérie, Aïn-Sefra, près du Djebel-Mekter, 6 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 470. — D'après l'auteur, cette cécidie rappellerait par sa forme celle que l'*Andricus singulus* Mayr engendre sur le *Quercus Cerris* L. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une galle un peu aberrante de *Plagiotrochus Kiefferianus* Tavares.

38. [*Eriophyes ilicis* Can.]. — Plages de poils roses à la face inferieure du limbe, qui n'est pas déformé. — Cécidie connue de la région méditerranéenne : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 290, n° 1570.

Algérie, environs d'Alger, 19 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 470.

39. *Ériophyide.* — Érinéum situé dans une forte dépression de la face inférieure du limbe ; rayons des poils étoilés longs et réguliers.

Algérie, environs d'Alger, 19 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 470.

Quercus Suber L.

Bois et forêts, principalement en Kroumirie : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen dans la partie septentrionale de la Péninsule Ibérique jusqu'à la Sicile.

On a rencontré et signalé jusqu'à présent sur le Chêne-liège du Nord de l'Afrique sept galles engendrées par des Cynipides (*Andricus grossulariæ, A. Adleri, A. Peyerimhoffi, Neuroterus glandiformis, N. saltans, Synophrus Olivieri* et *S. politus*) ; une seule pour le Maroc, d'après Trotter, quatre en Tunisie d'après P. Marchal et Seurat, plusieurs en Algérie. J'ai eu l'occasion de retrouver la plupart de ces cécidies à Aïn-Draham en compagnie de quelques autres non encore signalées en Afrique.

Au sujet de la cécidie de l'*Andricus Adleri*, voir ce que nous avons dit plus haut dans la Remarque du n° 36.

40. *Neuroterus glandiformis* Giraud. — Cupule du gland hypertrophiée et couverte d'écailles vertes ou rouges, allongées. — Cécidie connue en Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 292, n° 1586.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat, 1900, p. 7, 3° ; Houard, 1908, t. 1, p. 292, n° 1586 ; 1911, p. 162, n° 19 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 394.

41. *Andricus Peyerimhoffi* Kieff. — Cécidies groupées sur l'axe d'un chaton mâle, qui n'est ni renflé, ni raccourci (fig. 28). Chaque galle

Quercus Suber.
Andricus Peyerimhoffi (n° 41).
Fig. 28 (*a*). — Chatons portant plusieurs galles (d'ap. Kieffer ; gr. 0,8).
Fig. 29 (*b*). — Section longitudinale d'une cécidie (d'ap. Kieffer ; gr. 1).

présente à la base les restes des pièces florales desséchées ; sa forme est celle d'un cylindre, de 10 mill. de hauteur et 3 à 4 mill. d'épaisseur, dont la région supérieure, longue de 1 à 2 mill., est obtuse ou bien

comprimée transversalement. Surface glabre, jaunâtre, rouge par places, plus ou moins ridée à la maturité. Cavité larvaire interne ellipsoïdale, de 2 mill. sur 1,5 mill., à paroi mince d'un blanc pur entourée d'une couche de 1 mill. environ de tissus filamenteux ; cette cavité est surmontée par une chambre allongée qui s'étend jusqu'à l'extrémité supérieure de la galle et qui présente un trou d'éclosion circulaire situé le plus souvent sur le côté (fig. 29). Éclosion fin avril.

Algérie, Tizi-Ouzou : P. de Peyerimhoff, in Kieffer, 1909, p. 390-391, fig. 1-2. — Localité exacte : Forêt de Mizrana, près de Tigzirt, arrondissement administratif et chefferie des Eaux et Forêts de Tizi-Ouzou (Renseignement de M. P. de Peyerimhoff).

42. *Andricus grossulariæ* Giraud. — Cécidies piriformes des chatons mâles, de 6 à 8 mill. de long sur 3-5 mill. de diamètre, de teinte rouge, bien connues dans la région septentrionale de la Méditerranée : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 292, n° 1587.

Algérie, Kabylie, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 17, n° 2 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 63, n° 68 ; 1910, p. 522, n° 65 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 449.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899, galles très abondantes : Seurat, 1900,

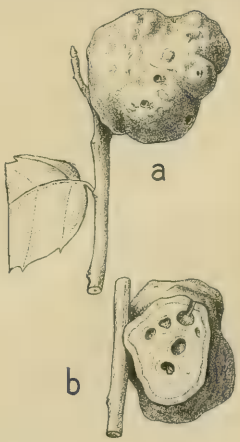

Quercus Suber.
Synophrus Olivieri (n° 43).
Fig. 30 (*a*). — Vue extérieure d'une galle (d'ap. Kieffer ; gr. 0,8).
Fig. 31 (*b*). — Cécidie sectionnée (d'ap. Kieffer ; gr. 0,8).

p. 6, 2° ; Houard, 1911, p. 162, n° 20 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 415.

43. *Synophrus Olivieri* Kieff. — Cécidie irrégulièrement arrondie, ligneuse, très dure, de 15 à 30 mill. de diamètre et de la couleur de

l'écorce du rameau (fig. 30); surface glabre, couverte de petites aspérités ; cavités larvaires isolées, de 2,5 mill. de diamètre (fig. 31). Éclosion en mars de la seconde année.

Algérie, environs de Philippeville : Olivier, in Kieffer, 1899, p. 375-377, pl. XXV, 3 ; 1901, p. 423 ; Darboux et Houard, 1901, p. 350, n° 2702 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 68, n° 2 ; 1910, p. 604, n° 2, fig. 334; Houard, 1908, t. 1, p. 294-295, n° 1601, fig. 496-497.

La Collection cécidologique du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris (n° 416) renferme un gros échantillon mamelonné dont la surface irrégulière et terreuse présente quelques trous d'éclosion. Deux autres exemplaires sectionnés en long montrent des cavités irrégulières limitées par des parois dures, ligneuses, d'épaisseur variable. L'étiquette qui accompagne ces galles porte : *Bord du lac Tonga, Quercus Suber (galle), La Calle, juin 1841, H. Lucas* ; elle est intéressante puis-

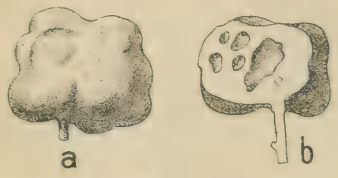

Quercus Suber.
Synophrus Olivieri (n° 43).
Fig. 32 (*a*). — Aspect extérieur de la galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 33 (*b*). — Section en long de la cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

qu'elle prouve que la galle du *Synophrus Olivieri* était connue d'Algérie depuis 1841. Je donne ici (fig. 32 et 33) deux dessins de la cécidie exécutés d'après nature.

44. *Synophrus politus* Hartig. — Cécidie ligneuse des rameaux, très dure (fig. 34 et 35), subsphérique, de 6 à 20 mill. environ de diamètre, uniloculaire (fig. 36-37), à surface ridée ou granuleuse. Cavité larvaire entourée d'une paroi de 7 mill. d'épaisseur composée d'une couche ligneuse très dense de 5 mill. et d'une couche subéreuse périphérique de 2 mill. — Galle répandue dans tout le Bassin méditerranéen occidental : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 295, n° 1602.

Maroc, Cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15.

Algérie, forêt de Yakouren en Kabylie, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 16-17, n° 1 ; Kieffer, 1899, p. 378 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 68, n° 1; 1910, p. 603-604, n° 1 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 450.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat, 1900, p. 7, 4°; Darboux et Houard, 1901, p. 350, n° 2703, fig. 505-506 ; Houard, 1908, p. 295,

n° 1602, fig. 498-499; 1911, p. 262, n° 21; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 418 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 197.

Quercus Suber.

Synophrus politus (n° 44).

Fig. 34 (*a*). — Rameau présentant 3 cécidies dont deux très jeunes (d'ap. nat.; gr. 0,5).
Fig. 35 (*b*). — Aspect extérieur d'une galle adulte (d'ap. nat.; gr. 0,5).
Fig. 36 (*c*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat.: gr. 0,5).
Fig. 37 (*d*). — Autre cécidie coupée en long (d'ap. nat.; gr. 0,5).

(échantillons offerts par Seurat en 1901). — Aïn-Draham, au Djebel Bir, vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 173, n° 92 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 154.

Quercus Suber.

Neuroterus saltans (n° 45).

Fig. 38. — Lambeau de limbe, avec une cécidie insérée sur La face inférieure de la nervure médiane (d'ap. nat.; gr. 4).

45. *Neuroterus saltans* Giraud. — Cécidie en forme de navette lisse, de 2,5 mill. de longueur, terminée à chaque extrémité par un mamelon recourbé, de teinte jaunâtre (fig. 38) ; elle est insérée dans une

fente de la nervure médiane, généralement sur la face supérieure de celle-ci. — Galle signalée en Italie et en Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 297, n° 1619.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 17, n° 3 ; Kieffer, 1901, p. 671 ; Darboux et Houard, 1901, p. 351, n° 2715 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 440.

Tunisie, Aïn-Draham, au Djebel-Bir, vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 ; trouvé un seul échantillon placé à la face inférieure de la nervure médiane de la feuille : Houard, 1911, p. 173, n° 93 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 156.

46. *Psyllide.* — Léger soulèvement conique de la face supérieure du limbe, semblable à celui que *Psylla ilicina* Stefani détermine sur les feuilles du *Quercus Ilex.*

Tunisie, Aïn-Draham, le 23 avril 1910 ; entre Tabarka et Babouch, le 24 avril 1910 : Houard, 1911, p. 173, n° 95 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 155.

47. *Ériophyide.* — A la face supérieure du limbe de la feuille, boursouflures nombreuses, plus ou moins fusionnées, hémisphériques.

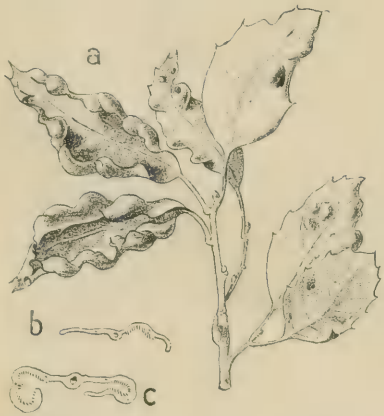

Quercus Suber.
Ériophyide (n° 47).

Fig. 39 (*a*). — Rameau porteur de feuilles déformées sur les bords et enroulées (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 40 (*b*). — Section transversale d'un limbe parasité (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 41 (*c*). — Section d'une feuille à bords enroulés par en bas (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

mesurant de 2 à 4 mill. de diamètre. Lorsqu'elles sont groupées sur le bord du limbe, elles entraînent le reploiement de celui-ci vers la face inférieure (fig. 41) et peuvent arriver à le contourner en spirale (fig. 39). Sur les feuilles larges et coriaces, qui restent sensiblement planes, les galles confluent souvent en une large boursouflure, assez

irrégulièrement circulaire, de 8 à 10 mill. de diamètre, largement ouverte sur la face inférieure du limbe (fig. 40). Les poils qui tapissent la surface concave de la cécidie sont longs et cylindriques. — Galle connue jusqu'à présent en Italie et en Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 298, n° 1631, fig. 500-502. Tout récemment, Cotte l'a signalée dans le midi de la France (1910, p. 89, n° 4).

Algérie, forêt de Baïnem près d'Alger, 20 mars 1910 et forêt de Terni près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 471. — Djebel-Edough, à 1010 m. d'altitude, le 25 avril 1910.

Tunisie, Aïn-Draham, au Djebel-Bir, vers 900 m., le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 173, n° 94 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 157.

48. [*Ériophyide*]. — Érinéum situé à la face inférieure de la feuille et n'en déformant pas le limbe. — On connaît une semblable galle dans le sud de l'Europe et la péninsule des Balkans : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 298, n° 1627.

Algérie, forêt de Terni près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 470-471.

[**Quercus humulis** Lamk.].

Arbre de la région méditerranéenne occidentale.

49. [*Ériophyide*]. — Sur la tige, à l'insertion des rameaux latéraux, amas subsphériques de petits appendices foliacés pouvant atteindre 20 mill. de diamètre.

Maroc, Bou-Meriem, 14 juillet 1902 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 493.

Quercus lusitanica Lamk.

Arbre des bois et forêts du Maroc (Tanger), — Portugal, Espagne, Orient.

On ne connaît que trois cécidies sur ce Chêne; elles ont été signalées par Trotter au cap Spartel.

50. *Cynips Kollari* Hartig. — Cécidie décrite du Portugal et de l'Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 305, n° 1674.

Maroc, cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15.

51. *Andricus Panteli* Kieff. — Galle recueillie en Portugal, Espagne et Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 307-308, n° 1686.

Maroc, cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15.

52. *Neuroterus tricolor* Hartig, gén. ag. (*Neuroterus fumipennis* Hartig). — Galle du Portugal et de l'Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 312, n° 1720.

Maroc, cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15.

[**Quercus lusitanica** Lamk.].

La collection cécidologique du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris renferme plusieurs galles bien conservées, insérées sur les bourgeons, les tiges ou les feuilles d'un Chêne qui semble être le *Quercus lusitanica* ou tout au moins une espèce fort voisine, peut-être nouvelle. Ces cécidies furent recueillies par G. Buchet, de 1901 à 1904, aux environs de Tanger et du cap Spartel.

53. *Cynips quercus-tozæ* Bosc. — Grosse cécidie de 30 mill. environ de diamètre. — Galle connue de la Péninsule Ibérique sur *Quercus lusitanica* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 307, n° 1681.

Maroc, 1901 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 496.

54. [*Cynips Kollari* Hartig]. — Galles sphériques, de 12 à 24 mill. de diamètre, à surface lisse ou munie de quelques tubercules plus ou moins saillants, disposés en une couronne irrégulière.

Maroc, Andjera, Djebel-Stiriono, 13 octobre 1904 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 497.

55. *Cynips Kollari* Hartig. — Cécidie subsphérique, de 13 mill. de diamètre, insérée sur un rameau ; surface garnie de quelques tubercules saillants, isolés, disposés sans ordre. — Voir plus haut, au n° 50.

Maroc, près du cap Spartel, Agla, 1903 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 499.

56. *Andricus Krajnovici* Tavares. — Sur l'écorce d'une tige, cécidies prismatiques serrées les unes contre les autres ayant l'aspect de dents insérées dans leurs alvéoles ; diamètre transversal de 5 mill. ; hauteur 12 mill. Chaque cécidie comporte deux cavités : l'inférieure ovoïdale et lisse renfermant la larve du Cynipide ; la supérieure cylindrique et évasée. — Cette intéressante galle a été décrite en Portugal sur *Quercus lusitanica* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 309, n° 1695, fig. 520-522.

Maroc, près du cap Spartel, Agla, 1903 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 502.

57. *Asterolecanium variolosum* Ratz. — Sur un rameau, bourrelet circulaire de l'écorce entourant un Coccide jaune verdâtre de 1,2 mill. de longueur.

Maroc, Andjera, Djebel-Stiriono, 13 octobre 1904 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 504.

58. Tumeurs verruqueuses des rameaux, à surface irrégulièrement crevassée, atteignant jusqu'à 30 mill. de diamètre.

Maroc, près du cap Spartel, Agla, 1903 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 503.

59. *Andricus quercus-radicis* Fabr., gén. ag. — Cécidie volumineuse, subsphérique, de 50 mill. de diamètre. — Cette galle a été signalée en Portugal sur le *Quercus lusitanica* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 308, n° 1692.

Maroc, Agla, 1903, en août : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 500.

60. *Diplolepis* sp. — A la face inférieure du limbe, cécidie ayant la forme d'un gros bouton aplati, de 10 à 18 mill. de diamètre sur 8 à 12 mill. de hauteur, inséré par un très court pédicule sur une nervure secondaire; surface externe régulièrement convexe et lisse; base en contact avec le limbe sensiblement plane. Tissu charnu, juteux, enveloppant une cavité larvaire basilaire, ellipsoïdale, mesurant 3 mill. sur 2 mill. On ne rencontre jamais plus de quatre de ces grosses et belles galles sur les feuilles grandes et minces du Chêne. Aucune cécidie de cette forme n'a encore été décrite.

Maroc, près du cap Spartel, Agla, 1903 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 494.

61. *Diplolepis* [*divisa* Hartig, gén. ag.]. — Cécidie subsphérique, un peu aplatie, de 7 mill. de diamètre au maximum, insérée en un point de la face inférieure de la feuille par un court pédicelle; cavité larvaire centrale entourée par un tissu charnu ; surface garnie de quelques taches blanches. — De semblables cécidies, en sphéroïde aplati, n'ont encore été signalées, sur le *Quercus lusitanica*, que dans l'arboretum de Kew : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 312, n° 1723. Des galles entièrement sphériques et assez voisines de celle-ci sont connues en Espagne, en Portugal et en Asie Mineure, sur *Quercus lusitanica*. On les attribue au *Dryophanta pubescentis* Mayr et au *Trigonaspis synaspis* Hartig : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 312, n°s 1722 et 1724.

Maroc, Andjera, Djebel-Stiriono, 13 octobre 1904 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 498.

62. *Neuroterus quercus-baccarum* L., gén. ag. (*Diplolepis lenticularis* Oliv.). — Sur les deux faces du limbe, cécidies lenticulaires atteignant jusqu'à 4 mill. de diamètre. Surface externe couverte de poils marron isolés, volumineux, et munie en son centre d'un gros mamelon obtus. — Galle connue d'Espagne et de Portugal sur *Quercus lusitanica* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 311, n° 1714.

Maroc, Andjera, Djebel-Stiriono, 13 octobre 1904 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 495.

63. *Ériophyide.* — Boursouflures, assez étendues parfois, faisant saillie à la face supérieure du limbe et disposées en séries parallèles aux nervures ; des poils marron tapissent, sur l'autre face, les concavités correspondantes. — Un érinéum également hypophylle, mais situé dans une légère dépression du limbe, a été signalé en Asie Mineure sur le *Quercus lusitanica* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 311, n° 1710.

Maroc, près du cap Spartel, Agla, 1903 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 501.

Quercus lusitanica Lamk. var. **Mirbecki** Gürke (**Quercus Mirbecki** Durieu).

Grand arbre des bois et des forêts de la Kabylie et de la Kroumirie dont il constitue l'une des principales essences : Maroc, Algérie, Tunisie, — Portugal.

Le *Quercus Mirbecki* présente, dans le Nord de l'Afrique, de nombreuses galles qui ont été recueillies ou signalées par P. Marchal, Seurat, Kieffer et T. de Stefani. J'ai retrouvé la plupart d'entre elles tant en Tunisie, à Aïn-Draham, qu'en Algérie, au Djebel-Edough, en même temps que plusieurs autres non encore indiquées dans ces régions et que je décrirai avec détails.

En dehors des indications bibliographiques concernant le Chêne Zéen que nous rapportons plus loin, notons que Dalla Torre et Kieffer indiquent la galle de l'*Andricus testaceipes* Hartig, gén. sex., pour l'Afrique du Nord (1902, p. 65, n° 131 *a* ; 1910, p. 472-473, n° 3 *a*), ainsi que celle de la génération agame, *Andricus Sieboldi* Hartig (1902, p. 65, n° 131 *b*).

Remarquons enfin que les mêmes auteurs, dans leur mémoire

de 1902, déduisent la présence dans le Nord de l'Afrique des formes agames de *Biorrhiza pallida* Oliv. (*Cynips aptera* Bosc, p. 56, n° 1 *b*) et de *Neuroterus albipes* Schenck (*Neuroterus lævigasculus* Schenck, p. 51, n° 3 *b*) de ce fait que les formes sexuées y ont été constatées sur le *Quercus Mirbecki*.

64. *Cynips Panteli* Tavares. — Galle bien caractéristique, développée aux dépens de la cupule du gland et munie à la base de deux couronnes de prolongements (fig. 42). Coque larvaire scléreuse, ovoïdale, située au fond d'une grande cavité conique qui s'ouvre, à la partie supérieure de la cécidie, au centre d'une couronne de petits appendices irréguliers (fig. 44).

Quercus lusitanica var. Mirbecki.

Cynips Panteli (n° 64).

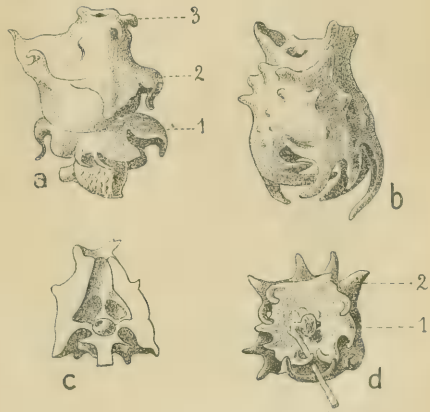

Fig. 42 (*a*). — Vue extérieure d'une cécidie ; 1, 2, 3, les 3 couronnes d'appendices.

Fig. 43 (*b*). — Autre galle.

Fig. 44 (*c*). — Section en long d'une cécidie.

Fig. 45 (*d*). — Cécidie vue par la face inférieure. (D'ap. nat. ; gr. 0,8).

J'ai recueilli un grand nombre d'exemplaires secs et éclos de cette cécidie sous les Chênes Zéens de la Tunisie et de l'Algérie, en avril, ainsi que plusieurs autres encore fixés aux branches au voisinage des feuilles nouvelles. On ne la connaissait jusqu'à présent que sur les *Quercus Robur, toza* et *lusitanica* : cf. Houard, 1908, t. 1, n°s 1179, 1446 et 1652, fig. 461-462 et 505-506. J'en donne ici plusieurs dessins (fig. 42 à 45) exécutés d'après mes matériaux de collection.

Algérie, Djebel-Edough, octobre 1908 : P. Lesne, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 505. — Djebel-Edough, le 25 avril 1910.

Tunisie, Aïn-Draham, 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 171, n° 80 Collection cécidol. C. Houard, n° 146.

65. [*Andricus Panteli* Kieff. var. *fructuum* Trotter]. — Cécidie fixée sur la cupule d'un gland et munie de nombreux prolongements

serrés les uns contre les autres, longs de 4 à 5 mill., à extrémité gluante.

Par sa configuration, cette galle rappelle assez celle qui a été décrite par Trotter, sur le Chêne pédonculé, comme variété de l'*Andricus Panteli* : cf. Trotter, 1899, p. 294-296, pl. XVIII, 5 ; Houard, 1908, t. 1, p. 243, n° 1174.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m., le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 171, n° 81 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 147.

66. [*Cynipide*]. — Extrémité des chatons légèrement raccourcie et renflée (fig. 46), portant une petite galle marron jaunâtre, ovoïdale

Quercus lusitanica var. **Mirbecki**.
Cynipide (n° 66).
Fig. 46. — Chaton mâle terminé par une cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

(3 mill. de long environ sur 1,5-2 mill. de diamètre transversal), longuement velue.

Algérie, Djebel-Edough, à 1010 m. d'altitude, le 25 avril 1910 (échantillons peu abondants) : Collection cécidol. C. Houard, n° 152.

67. [*Ériophyide*]. — Chatons très fortement raccourcis et renflés, surtout vers leur extrémité, et couverts dans la région hypertrophiée de longs poils raides et argentés. La déformation est peut-être due à l'action d'Acariens.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m., le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 172, n° 82 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 153.

68. *Andricus inflator* Hartig, gén. sex. — La galle recueillie à l'état frais est ovoïdale (15-20 mill. de longueur sur 6-8 mill. de diamètre transversal); elle se forme aux dépens d'un jeune rameau et s'insère dans un bourgeon par un pédicelle assez long (fig. 47) ; sa surface est verte, abondamment velue et garnie de quelques écailles jaunâtres ; elle est couronnée par une touffe de feuilles jeunes dont la face inférieure porte d'abondants poils assez courts. La section en long de la cécidie montre une cavité interne arrondie (fig. 48), que surmonte un étroit canal cylindrique axial s'ouvrant, dans la région supérieure, entre les pétioles un peu élargis des feuilles du bouquet terminal.

Les échantillons secs de la cécidie de l'*Andricus inflator* sont abon-

dants sur les rameaux âgés du *Quercus Mirbecki* et faciles à recueillir en avril, époque à laquelle les feuilles nouvelles n'ont pas encore atteint leur taille normale. Ils conservent sensiblement la longueur

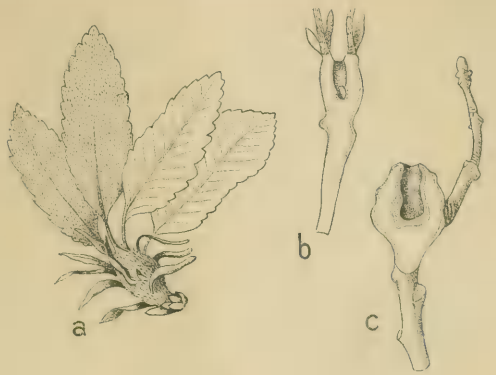

Quercus lusitanica var. **Mirbecki**
Andricus inflator (n° 68).

Fig. 47 (*a*). — Aspect extérieur d'une cécidie jeune (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 48 (*b*). — Section longitudinale d'une galle jeune (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 49 (*c*). — Cécidie âgée, sectionnée en long (d'ap. nat.; gr. 0,8).

des galles fraîches, mais leur diamètre transversal s'est accru pendant leur développement jusqu'à atteindre 12 à 15 mill. (fig. 49). Leur surface est grisâtre et ponctuée, comme celle de l'écorce ; les traces d'insertion des feuilles et des rameaux tombés y sont bien visibles. Enfin, la large ouverture qu'ils possèdent au pôle supérieur (fig. 49) conduit dans une cavité axiale, presque cylindrique, s'ouvrant largement dans la chambre larvaire proprement dite dont la forme est ellipsoïdale.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 172, n° 83 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 151.

69. *Biorhiza pallida* Oliv. var. *Mirbecki* Marchal, gén. sex. — Cécidie charnue, multiloculaire, de volume notablement moindre que celle des Chênes d'Europe ; elle est comprimée de haut en bas et sillonnée de plis longitudinaux ; teinte versicolore, la couleur vert-de-gris y dominant avec des tons azurés ou grisâtres juxtaposés à des taches carminées et lilas. Imago au début de mai.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 14-15,

n° 1 ; Kieffer, 1897, p. 103, n° 123 ; 1901, p. 596-597 ; Darboux et Houard, 1901, p. 310, n° 2513 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 56, n° 1 *a* ; 1910, p. 401, n° 1 *b* ; Houard, 1908, t. 1, p. 314, n° 1737 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 447.

70. *Cynips quercus-tozæ* Bosc. — Grosse galle subsphérique pouvant

Quercus lusitanica var. Mirbecki.

Cynips quercus-tozæ (n° 70).

Fig. 50 (*a*). — Rameau portant deux cécidies jeunes (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 51 (*b*). — Deux galles âgées fixées sur un rameau (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

atteindre 40 mill. de diamètre, munie d'une couronne de tubercules peu accentués (fig. 50 et 51) ; éclosion en mai.

Algérie, forêt de Yakouren, en Kabylie, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 15, n° 2 ; Kieffer, 1897, p. 103, n° 124 ; 1900, p. 551 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 60, n° 36 ; 1910, p. 434-435, n° 28 ; Collection cécidol.

Station Ent. Paris, dans cadres d'enseignement, beaux échantillons présentant tous les caractères signalés plus haut ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 445. — Environs de Bougie, 1905 : J.-B. Cazaubon, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 409. — Forêt de Terni près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 472.

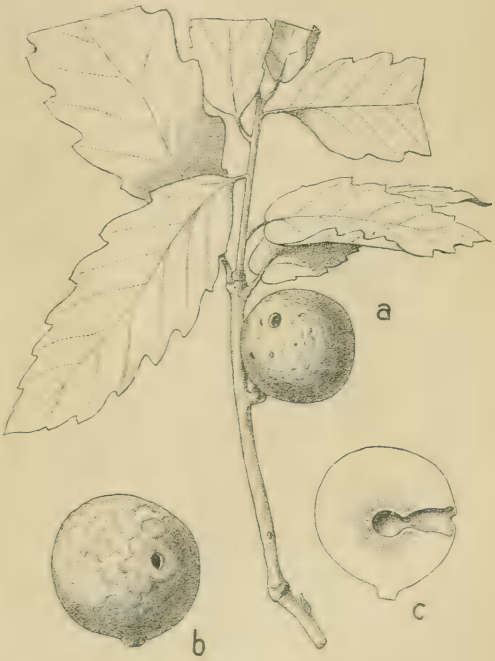

Quercus lusitanica var. Mirbecki.
Cynips Kollari (n° 71).

Fig. 52 (*a*). — **Rameau portant une galle éclose** (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 53 (*b*). — **Cécidie isolée, éclose** (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 54 (*c*). — **Section en long d'une galle âgée** (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Tunisie, Aïn-Draham, 25 mai 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 408 ; Darboux et Houard, 1901, p. 310, n° 2514, fig. 502 (dessin exécuté d'après les galles recueillies par Seurat; la taille de celles-ci ne dépasse pas 22 mill. de diamètre) ; Houard, 1908, t. 1, p. 314, n° 1738, fig. 526 ; 1911, p. 162, n° 16.

71. *Cynips Kollari* Hartig. — Grosse galle sphérique, très abondante, avec ses caractères habituels (fig. 52-54).

Algérie : Battandier et Trabut, 1888, p. 820, « galles assez fréquentes sur les rameaux ». — Forêt de Yakouren, en Kabylie, avril 1896 : P. Mar-

chal, 1897, p. 16, n° 5 ; Kieffer, 1897, p. 103, n° 125 ; 1900, p. 564 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 59, n° 21 ; 1910, p. 418-419, n° 3 *a* ; Collection cécidol. Station Ent. Paris, dans des cadres d'enseignement, beaux échantillons. — Forêt de Terni près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 472. — Djebel-Edough, vers 1.010 m., le 25 avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 144.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat 1900, p. 7, 2° (*Cynips* voisin du *Cynips Kollari* ; grosses galles rondes légèrement bosselées, uniloculaires, souvent groupées par 2 ou par 3) ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2515, fig. 503-504 (dessins exécutés d'après les cécidies de Seurat) ; Houard, 1908, t. 1, p. 314, n° 1739, fig. 527-528 ; 1911, p. 162, n° 17 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 406 (diamètre des galles variant de 15 à 26 mill.). — Aïn-Draham, au Djebel-Bir, vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 172, n° 84 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 144.

72. [*Andricus solitarius* Fonsc.]. — Cécidie ovoïdale, terminée en pointe, haute de 10 mill., semblable aux formes sessiles d'*Andricus solitarius*.

Algérie : Kieffer, 1897, p. 104, n° 127 ; 1900, p. 490 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2516 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 65, n° 134 ; 1910, p. 498-499, n° 27 ; Houard, 1908, t. 1, p. 314, n° 1740.

73. *Cynipide*. — Petite galle en forme de bouton, d'un diamètre de 3 mill.

Algérie : Kieffer, 1897, p. 104, n° 128 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2517 ; Houard, 1908, t. 1, p. 314, n° 1741 ; [Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 353, n° 7 (*Diplolepis disticha* Hartig, gén. ag.)].

74. *Cynips coriaria* Haimh. — Cécidie ligneuse munie de nombreux prolongements contournés.

Algérie, Djebel-Edough, à 1.010 m. d'altitude, le 25 avril 1.910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 145.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat, 1900, p. 7, 1° ; Houard, 1908, t. 1, p. 315, n° 1742 ; 1911, p. 162, n° 18 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 407 (échantillon composé de deux galles soudées) — Aïn-Draham, au Djebel-Bir, vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 (galles sèches ou encore fixées aux rameaux, de forme très variable, à prolongements fins ou gros) : Houard, 1911, p. 172, n° 85 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 145.

75. *Cynips polycera* Giraud var. *Marchali* Kieff. — Galle rappelant celle du *Cynips polycera*, mais munie de prolongements aplatis en forme de cornes, variables en nombre (2 à 4) et en longueur (7-10 mill.), isolés ou plus ou moins fusionnés (fig. 55). Ces prolongements sont insérés par une large base sur la masse centrale de la galle, striés en long, et leur extrémité est en général recourbée vers le haut. Coque sphérique interne à parois distinctes (fig. 56). Cynipide automne I, printemps II.

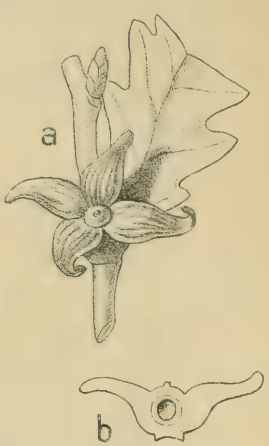

Quercus lusitanica var. Mirbecki.
Cynips polycera var. *Marchali* (n° 75).
Fig. 55 (*a*). — Aspect d'une cécidie (d'ap. Kieffer; gr. 1).
Fig. 56 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. Kieffer; gr. 1).

Algérie, forêt de Yakouren en Kabylie, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 15-16, n° 3 ; Kieffer, 1897, p. 103, n° 126 ; 1900, p. 525-526, pl. XXIV, 8 (Kroumirie et Kabylie) ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2518 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 59, n° 28 ; 1910, p. 425-426, n° 15 *b*, fig. 150-151 ; Houard, 1908, t. 1, p. 315, n° 1743, fig. 529-530 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 446 ; Collection cécidol. Station Ent. Paris (plusieurs rameaux porteurs de galles dans un cadre d'enseignement ; les dessins donnés ici (fig. 57-62) ont été exécutés d'après ces échantillons) ; Collection cécidol. C. Houard, n° 61 (galles offertes par P. Marchal, en 1911).

76. [*Cynips corruptrix* Schl.]. — Cécidie analogue à celle du *Cynips corruptrix* ; associée à la précédente dont elle n'est peut-être qu'un état parasité.

Algérie, forêt de Yakouren, en Kabylie, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 16, n° 4 ; Kieffer, 1900, p. 558 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311,

n° 2519 ; Houard, 1908, t. 1, p. 315, n° 1744 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 422, n° 9.

77. *Andricus Panteli* Kieff. — Cécidie gluante, munie d'appendices larges et striés, de 7 mill. environ de longueur, insérés sur le corps central de la galle qui mesure de 10 à 15 mill. de diamètre.

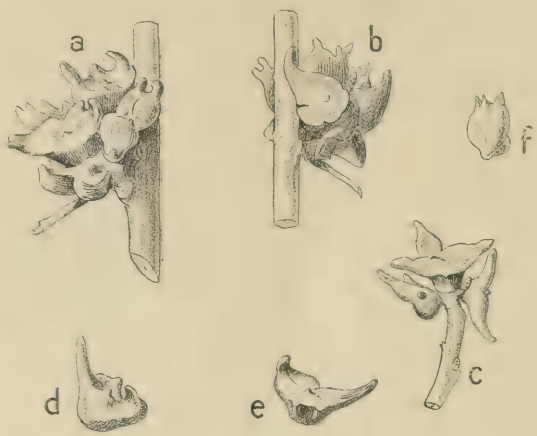

Quercus lusitanica var. **Mirbecki.**
Cynips polycera var. *Marchali* (n° 75).

Fig. 57 (*a*). — Rameau portant un paquet de galles (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 58 (*b*). — Autre rameau chargé de cécidies (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 59 (*c*). — Trois galles à l'extrémité d'un rameau (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 60 (*d*). — Cécidie isolée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 61 (*e*). — Autre galle isolée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 62 (*f*). — Cécidie parasitée et déformée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Algérie, forêt de Baïnem, près d'Alger, automne 1909, sur de jeunes Chênes Zéens plantés, âgés de quinze ans environ : Renseignement inédit de M. P. de Peyerimhoff. — Forêt de Terni, près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 472.

78. [*Andricus Panteli* Kieff.]. — A l'extrémité d'un rameau, à la base des nouvelles pousses, cécidie subsphérique, de 20 mill. environ de diamètre, composée de nombreux prolongements cylindro-coniques, de tailles très variées, striés fortement en long, gluants et foncés à l'extrémité (fig. 63) ; quelques trous d'éclosion.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 410.

79. *Andricus quercus-radicis* Fabr., gén. ag. — Grosse galle située à la base du tronc ou sur une racine, bien connue sur les chênes d'Europe.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 16, n° 7 ; Kieffer, 1897, p. 102, n° 121 ; 1900, p. 506 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n°s 2520-2521 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 64, n° 120 *a* ; 1910, p. 476-477, n° 4 *a* ; Houard, 1908, t. 1, p. 315-316, n°s 1745-1746.

Quercus lusitanica var. **Mirbecki.**
? *Andricus Panteli* (n° 78).
Fig. 63. — Aspect extérieur de la galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

80. *Andricus quercus-radicis* Fabr. gén. sex. (*Andricus trilineatus* Hartig). — Renflement multiloculaire d'un jeune rameau.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 16, n° 7 ; Kieffer, 1897, p. 102, n° 122 ; 1900, p. 440 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2522 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 65, n° 120 *b* ; 1910, p. 475-476, n° 4 *a* ; Houard, 1908, t. 1, p. 316, n° 1747.

81. *Neuroterus albipes* Schenck, gén. sex. — Galle verte, ellipsoïdale, longue de 2 mill., située au bord du limbe des feuilles jeunes qu'elle déforme légèrement (fig. 64) ; visible surtout à la face inférieure. Éclosion fin mai.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 16, n° 9 ; Kieffer, 1897, p. 104, n° 129 ; 1901, p. 659 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2523 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 50, n° 3 *a* ; 1910, p. 315, n° 2 *a* ; Houard, 1908, t. 1, p. 316, n° 1748 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 438.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 172, n° 86 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 148.

82. *Andricus curvator* Hartig, gén. sex. — Galle hémisphérique saillante sur les deux faces du limbe.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 ; P. Marchal, 1897, p. 16.

Quercus lusitanica var. **Mirbecki.**
Neuroterus albipes, gén. sex. (n° 81).
Fig. 64. — Feuille entière déformée par une galle située sur le bord du limbe (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Voir page 41.

n° 6 ; Kieffer, 1897, p. 104, n° 131 ; 1900, p. 450 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2524 ; Houard, 1908, t. 1, p. 316, n° 1749 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 483-484, n° 9 *a* (substratum indiqué seul); Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 447.

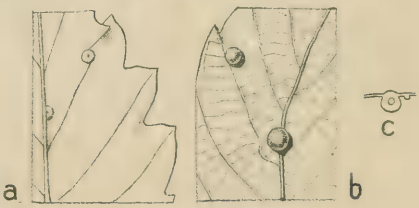

Quercus lusitanica var. **Mirbecki.**
Neuroterus quercus-baccarum, gén. sex. (n° 83).
Fig. 65 (*a*). — Face supérieure du limbe montrant deux cécidies (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 66 (*b*). — Les mêmes galles vues sur l'autre face (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 67 (*c*). — Section d'une cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

83. *Neuroterus quercus-baccarum* L., gén. sex. — Galle en grain de raisin (fig. 65-67), de taille plus faible que les exemplaires d'Europe (4 mill. de diamètre environ) ; éclosion en mai.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 16,

n° 8 ; Kieffer, 1897, p. 104, n° 130 ; 1901, p. 649; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2525 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 50, n° 5 *a* ; 1910, p. 317-318, n° 3 *a* ; Houard, 1908, t. 1, p. 316, n° 1750 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 439. — Djebel-Edough, à 1.010 m. d'altitude, le 25 avril 1910 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 142.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 393. — Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1900 : Houard, 1911, p. 172, n° 87 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 142.

84. *Diplolepis divisa* Hartig. — Galle sphérique, de 3 à 4 mill. de diamètre, insérée en un point seulement de la face inférieure du limbe ; surface garnie de légers tubercules.

Algérie, forêt de Yakouren : P. Marchal, 1897, p. 16, n° 6 ; Kieffer, 1901, p. 639 ; Darboux et Houard, 1901, p. 311, n° 2526 ; Houard, 1908, t. 1, p. 316, n° 1751 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 350, n° 3 (substratum indiqué seul). — Environs d'Alger et forêt de Terni, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 471-472. — Djebel-Edough, à 1.010 m. d'altitude, le 25 avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 143.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 172, n° 88 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 143.

85. *Neuroterus quercus-baccarum* L., gén. ag. (*Diplolepis lenticularis* Oliv.). — Cécidie lenticulaire.

Algérie, Goléa : Stefani, 1907, p. 11 ; Houard, 1908, t. 1, p. 316, n° 1752. — [Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 51, n° 5 *b* ; 1910, p. 319 (Nord de l'Afrique ; substratum non indiqué)].

Quercus lusitanica var. **Mirbecki.**
Cynipide (n° 86).
Fig. 68. — Limbe déformé et contourné portant une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

86. *Cynipide.* — Sur le bord du limbe, petite galle ovoïdale, de 4 mill. de long sur 2 mill. de large, couverte entièrement de poils couleur café au lait, assez longs (fig. 68). Elle est située dans le plan

du limbe et insérée par une large base sur le bord de celui-ci. Dans l'unique échantillon que je possède de cette cécidie, le bord de la feuille a été arrêté dans son développement et le contour du limbe s'est totalement modifié comme le montre le dessin ci-contre. Les dimensions, la pilosité et le mode d'insertion de cette galle la font différer de celle du *Neuroterus albipes* ; elle se présente absolument identique comme taille, teinte et pilosité à celle que nous avons décrite plus haut (n° 66) sur les chatons du Chêne Zéen recueillis au Djebel-Edough.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 172, n° 89 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 150.

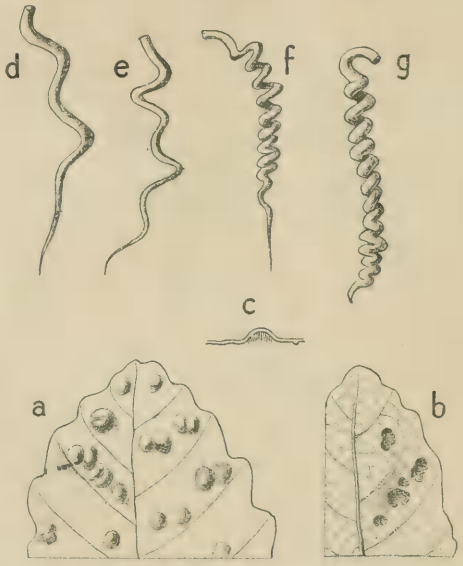

Quercus lusitanica var. Mirbecki.
Ériophyide (n° 87).

Fig. 69 (*a*). — Face supérieure du limbe boursouflé (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 70 (*b*). — Face inférieure du même limbe (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 71 (*c*). — Section d'une galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 72-75 (*d-g*). — Poils spiralés contenus dans la concavité de la galle (d'ap. nat.; gr. 30).

87. *Ériophyide*. — Soulèvement très accentué et nettement délimité, situé à la face supérieure du limbe (fig. 69) ; forme subellipsoïdale

(2 mill. sur 3 mill.). Sur l'autre face (fig. 70), la dépression est garnie de nombreux poils ferrugineux à tous les états de développement (fig. 71). Ces poils, au microscope (fig. 72-75), se montrent effilés et enroulés en tire-bouchon. — Une cécidie semblable, à bombement moins accentué, a été signalée sur *Quercus lusitanica* en Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 311, n° 1710.

Algérie, forêt de Terni, près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 471, fig. 2.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1910; Houard, 1911, p. 172, n° 90 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 149.

88. *Psyllide.* — Saillie conique, de 1,5 mill. de diamètre à la base, située à la face supérieure du limbe ; sur l'autre face correspond une petite excavation où loge le parasite.

Tunisie, Aïn-Draham, vers 800 m. d'altitude, le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 173, n° 91 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 141.

Quercus coccifera L.

Chêne des broussailles, lieux stériles, pentes des montagnes, bois et forêts : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

On connaît un grand nombre de cécidies sur ce Chêne dans le sud de l'Europe. Au Maroc et en Algérie on n'en a encore signalé que quelques-unes ; nous les rappellerons ici.

Quercus coccifera.
Plagiotrochus fusifex
(n° 89).

Fig. 76 (*a*). — Aspect extérieur d'un groupe de cécidies (d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 77 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 1).

89. *Plagiotrochus fusifex* Mayr. — Renflement fusiforme multiloculaire de l'axe d'un chaton (fig. 76-77), pouvant atteindre 15 mill. de long sur 6-7 mill. d'épaisseur ; surface rouge ou verte, faiblement

velue, portant de place en place, dans de petits enfoncements, les pièces desséchées des fleurs mâles. — Cécidie déjà connue en France, en Espagne et en Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 351, n° 1967, fig. 609-610.

Algérie, forêt de Yakouren, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 17, n° 2, pl. I, 28; Kieffer, 1901, p. 604; Darboux et Houard, 1901, p. 293, n° 2359 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 55, n° 3 ; 1910, p. 391; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum, n° 442. — Saint-Denis-du-Sig, 15 avril 1901 : A. Houard, in Houard, 1901 [d], p. 705, n° 46 ; 1903, p. 229-233, fig. 139-145 ; 1908, t. 1, p. 351, n° 1967, fig. 609-610. — Environs d'Alger, 1902 : envoi de A. Maige. — Environs d'Alger, 1907 et 15 mai 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n°s 397 et 398. — Environs d'Alger, ravin du Beau-Fraisier, 19 avril 1911 : H. Chermezon, in Collection cécidolog. C. Houard, n° 83. — Bouzaréa, fin avril 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 471.

90. *Cynipide*. — Étamine déformée, mesurant 2,2 mill. de longueur, très fortement hypertrophiée à la base, effilée ou non au sommet et portant sur le côté une demi-anthère ; surface glabre, jaune verdâtre. Cavité centrale allongée, entièrement remplie par une larve blanche.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 15 avril 1901, envoi de A. Houard : Houard, 1901 [d], p. 705-706, fig. 8-10 ; 1902, p. 89-90, fig. 1-2 ; 1908, t. 1, p. 351, n° 1968, fig. 613-614 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 201.

91. *Contarinia cocciferæ* Tavares. — Cécidie ayant la forme d'un gros bourgeon, de 10 mill. environ de diamètre, composé d'écailles

Quercus coccifera.
Contarinia cocciferæ (n° 91).
Fig. 78. — Rameau portant deux cécidies (d'ap. nat. ; gr. 1).

beaucoup plus grosses que les écailles normales (fig. 78). — Galle très répandue en Espagne, en Portugal et dans la péninsule des Balkans : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 352, n° 1974.

Maroc, au cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15 ; Houard, 1908, t. 1, p. 352, n° 1974.

Algérie, environs d'Alger, 15 mai 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 424.

92. *Plagiotrochus Kiefferianus* Tavares. — Renflement fusiforme ou irrégulièrement sphérique, atteignant 30 à 40 mill. de longueur et 15 mill. environ de diamètre transversal, de la couleur de l'écorce saine, à surface lisse (fig. 79-80) ; il contient de nombreuses cellules

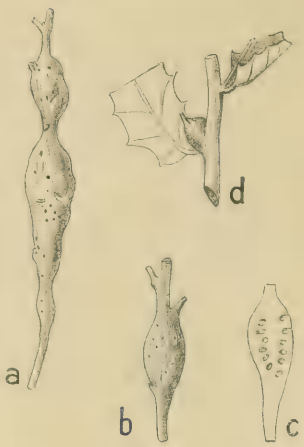

Quercus coccifera.
Plagiotrochus Kiefferianus (n° 92).

Fig. 79 (*a*). — Rameau âgé avec galles et nombreux trous d'éclosion (d'ap. nat. ; gr. 0,5).
Fig. 80 (*b*). — Renflement caulinaire fusiforme (d'ap. nat. : gr. 0,5).
Fig. 81 (*c*). — Section longitudinale de ce renflement (d'ap. nat. ; gr. 0,5).
Fig. 82 (*d*). — Petite galle située à l'aisselle d'une feuille (d'ap. nat. ; gr. 0,5).

ovoïdales, de 1,5 à 2 mill. de long, éparses dans la couche ligneuse (fig. 81). Parfois la cécidie est située sur un rameau latéral (fig. 82), à l'aisselle d'une feuille ; elle affecte dans ce cas une forme subsphérique. — Galle signalée depuis le Portugal jusqu'à la Grèce : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 352-353, n° 1977.

Maroc, au cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15 ; Houard, 1908, p. 352-353, n° 1977. — Environs de Tanger, mai 1901 : G. Buchet, in Collection cécidol. C. Houard, n° 178 (échantillon offert par S. Buchet).

Algérie, environs d'Alger, 1er décembre 1899 : Seurat, in Collection cécidolog. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 395 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 183 (échantillon donné par Seurat en 1901). — Environs d'Alger, 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 396.

93. *Dryocosmus australis* Mayr. — Cécidie sphérique, de la grosseur d'un petit pois, faisant fortement saillie sur les deux faces du limbe ; elle est glabre, généralement teintée de rouge et munie en son centre

d'une coque ligneuse, à parois minces, rattachée au parenchyme externe par des tractus rayonnants. Éclosion en avril. — Galle déjà signalée en Espagne : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 355, n° 1989.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, le 15 avril 1901, envoi de A. Houard : Houard, 1901[d], p. 706, n° 48. — Algérie : Petit, in Kieffer, 1901, p. 615 (substratum non indiqué avec précision ; il y a lieu de croire qu'il s'agit du *Quercus coccifera*) ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 54, n° 1 ; 1910, p. 384.

94. *Plagiotrochus quercus-ilicis* Fabr. (*Andricus cocciferæ* Licht). — Cécidie rougeâtre, parfois d'un beau rouge carmin, ovoïdale, mutiloculaire, pouvant englober tout le limbe de la feuille attaquée et ne laisser

Quercus coccifera.
Plagiotrochus quercus-ilicis (n° 94).
Fig. 83. — Rameau portant trois feuilles entièrement déformées (d'ap. nat. ; gr. 0,5).

subsister que les dents épineuses (fig. 83). Éclosion au début de mai, les parasites apparaissant à la fin du même mois. — Galle répandue dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 355, n° 1990.

Maroc, cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15.

Algérie, Sidi-Ferruch, environs de Bougie, etc., avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 17, n° 1 ; Kieffer, 1901, p. 606 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 392 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 443. — Saint-Denis-du Sig, 15 avril 1901, envoi de A. Houard : Houard, 1901[d], p. 700, n° 50 ; Darboux et Houard, 1901, p. 294, n° 2370 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 199. — Environs d'Alger, juin 1897 : P. Lesne, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 404. — Environs d'Alger, El-Biar, 29 juin 1906, Bois de Boulogne, 20 avril 1907 et 15 mai 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n°s 399-401. — Environs d'Alger, ravin du Beau-Fraisier, 19 avril 1911 : H. Chermezon, in Collection cécidol. C. Houard, n° 84. — Alger, 25 mars 1912 : R. Maire. — Djebel-Murdjadjo près d'Oran, 29 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 473.

Tunisie, Tabarka, Aïn-Draham, 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n°s 402 et 403 (galles et éclosions obtenues à la fin de mars 1900).

95. *Andricus coriaceus* Mayr. — Petite pustule ellipsoïdale du limbe, de 2-3 mill. sur 1,5-2 mill., peu saillante, à surface brune ou de la même couleur que le limbe, parfois un peu plus pâle ; trou de sortie latéral. La cécidie peut être située au voisinage de la nervure médiane ou au bord du limbe et, dans ce dernier cas, altérer le contour de celui-ci. — Galle signalée dans la Péninsule Ibérique : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 355, n° 1993.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 15 avril 1901, envoi de A. Houard : Houard, 1901 [d], p. 706, n° 49 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 200. — Environs d'Alger, 1er décembre 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 413 ; Collection cécidolog. C. Houard, n° 184 (échantillon donné par Seurat en 1901). — Environs d'Alger, 1907 et 15 mai 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 412 et n° 413.

Remarque : Tous les exemplaires mentionnés ci-dessus sont identiques à ceux que Trotter et Cecconi ont distribués dans leur « Cecidotheca italica », 1907, fasc. XVIII, n° 430, sous le nom d'*Andricus coriaceus* Mayr, 1882, p. 20 [Syn. : *A. pseudococcus* Auct. p. p. (galla) nec Kieff.].

96. [*Andricus coriaceus* Mayr]. — Galle arrondie, marron, de 2 mill. de diamètre, située au bord du limbe et presque également saillante sur les deux faces de la feuille ; paroi épaisse ; cavité larvaire sphérique.

Environs d'Alger, 15 mai 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 414.

97. *Dryomyia cocciferæ* Marchal. — Cécidie en forme de poche saillante à la face inférieure de la feuille et s'ouvrant sur l'autre face par un orifice ayant exactement l'aspect d'une boutonnière avec son œillet terminal (fig. 84-86) ; la poche est fortement comprimée et présente un réseau de nervures très accentué ; elle est entièrement glabre. Loge unique (fig. 87) renfermant une nymphe, pourvue de deux longues dents céphaliques, qui se métamorphose dans la galle en avril de la seconde année. — Galle connue en Espagne et en Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 355, n° 1997.

Algérie, Bouzarea près d'Alger : P. Marchal, 1897, p. 17-19, n° 3, pl. I, 18-27 ; Kieffer, 1898 [b], p. 17 ; 1900 [b], pl. XXXVIII, 9 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 462. — Saint-Denis-du-Sig, envoi de A. Houard, 15 avril 1901 ; Darboux et Houard, 1901, p. 294,

n° 2375, fig. 481-483; Houard, 1908, t. 1, p. 355, n° 1997, fig. 615-617; Collection cécidol. C. Houard, n° 197. — Environs d'Alger, 1907, et El-Biar, 29 juin 1906 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n°s 422, 423 et 425. — Environs d'Alger, 1er fév 1) ? :

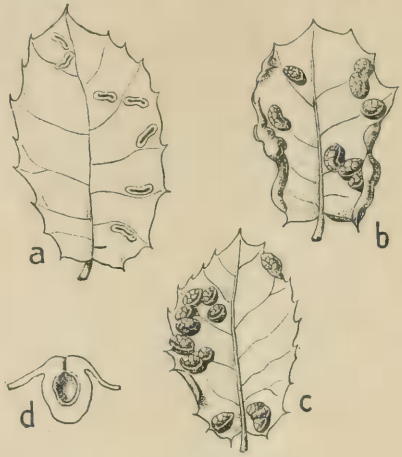

Quercus coccifera.

Dryomyia cocciferæ (n° 97).

Fig. 84-86 (*a-c*). — Face supérieure et faces inférieures de feuilles portant des galles; la figure 85 présente en outre deux enroulements du bord du limbe (d'ap. nat.; gr. 0,5).

Fig. 87 (*d*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat.; gr. 2).

R. Maire. — Environs d'Alger, 19 et 24 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 472-473, fig. 3. — Djebel-Edough, 1907 : P. Lesne, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 426 (? *Quercus coccifera*).

Tunisie, Tabarka, 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 421.

98. *Eriophyes ilicis* Can. — Bosselure très saillante à la face supérieure du limbe (fig. 89 et 91), à laquelle correspond sur l'autre face une profonde dépression (fig. 88) contenant des poils bruns, feutrés, les uns très longs et fortement courbés, hyalins, atténués à la pointe, les autres plus courts, cylindriques. Assez rarement la bosselure est saillante à la face inférieure (fig. 92). Le limbe est enroulé par en bas lorsque les cécidies sont situées près du bord de la feuille (fig. 90). — Galle décrite par de nombreux auteurs dans le Bassin méditerranéen tout entier : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 354, n° 1985.

Maroc, cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15.

Algérie, forêt de Mouley Ismaël près d'Oran, envoi de A. Houard,

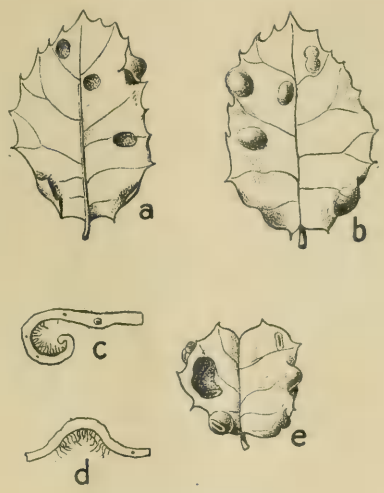

Quercus coccifera.

Eriophyes ilicis (n° 98).

Fig. 88, 89 (*a*, *b*). — Face inférieure et supérieure d'une feuille parasitée munie de cécidies (d'ap. nat. ; gr. 0,5).

Fig. 90, 91 (*c*, *d*). — Sections longitudinales de galles (d'ap. nat., gr. 2).

Fig. 92 (*e*). — Feuille de petite taille portant quatre cécidies dues au *Dryomyia cocciferæ* (n° 97) et trois galles engendrées par l'*Eriophyes ilicis* ; deux de ces dernières font saillie à la face supérieure du limbe tandis que la troisième, très volumineuse, produit un soulèvement sur l'autre face (d'ap. nat. ; gr. 1).

en 1898 : Darboux et Houard, 1901, p. 295, n° 2376 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 198. — Environs d'Alger, 1907 et 15 mai 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n°s 434 et 435. — Environs d'Alger, ravin du Beau-Fraisier, 19 avril 1911 : H. Chermezon, in Collection cécidol. C. Houard, n° 85. — Environs d'Alger, 1er février 1912 : R. Maire. — Environs de Tlemcen, avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 472.

Tunisie, Aïn-Draham, 1899 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 433.

ULMACÉES.

Ulmus campestris L.

Ravins, lieux frais et bords des rivières : Maroc, Algérie et Tunisie, — Europe, Caucase, Arménie, Asie Mineure, Syrie, etc.

99. *Schizoneura lanuginosa* Hartig. — Cécidie vésiculeuse, velue, connue dans l'Europe entière et l'Asie Mineure : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 364, n° 2051, fig. 626.

Algérie, Orléansville, 5 avril 1900 : Houard, 1901[a], p. 707, n° 60. — Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne, le 28 avril 1910, sur un petit rameau dont les feuilles avaient la forme de celles de l'*Ulmus pendulinus* et qui avait poussé à la base d'un tronc d'Orme champêtre; le 5 juin 1910, j'ai reçu de M. Castet de volumineuses cécidies provenant du même jardin.

100. *Tetraneura ulmi* De Geer. — Cécidie en forme de vessie, répandue dans toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 2, p. 363, n° 2048, fig. 622-623.

Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne, le 28 avril 1910.

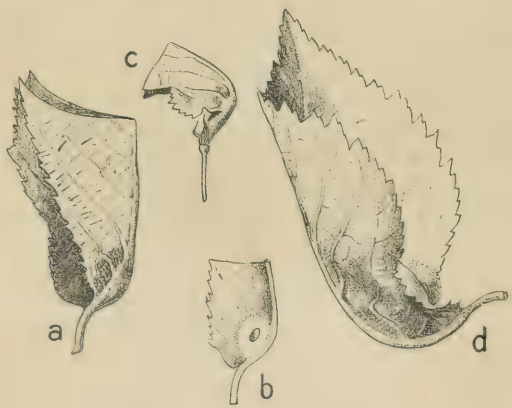

Ulmus campestris. *Pemphigus pallidus* (n° 101).

Fig. 93 (*a*). — Cécidie très jeune.

Fig. 94 (*b*). — Section transversale de cette galle.

Fig. 95 (*c*). — Autre cécidie très jeune.

Fig. 96 (*d*). — Galle âgée. (D'ap. nat.; gr. 0,8).

101. *Pemphigus pallidus* Haliday. — Galle très curieuse de la nervure médiane du limbe, signalée dans presque toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 362-363, n° 2043, fig. 620-621.

A l'état jeune, la cécidie du *Pemphigus pallidus* se présente sous la

Ulmus campestris.

Pemphigus pallidus (n° 101).

Fig. 98 (*a*). — Vue latérale d'une cécidie située à la base du limbe d'une feuille.

Fig. 99 (*b*). — Autre feuille déformée par une galle.

Fig. 100 (*c*). — Moitié de limbe portant trois cécidies.

Photographies d'après nature; gr. 1.

forme d'une petite masse hémisphérique, de 6 à 10 mill. de diamètre, couverte de poils blanchâtres, très denses, insérée par une large base sur la nervure médiane du limbe de la feuille, à la face supérieure et au voisinage du pétiole. La présence de la galle provoque la courbure de la nervure médiane et le reploiement vers le haut des deux moitiés du limbe, comme le montrent les figures 93 et 95. Il n'y a, à l'intérieur de la cécidie, qu'une très petite cavité arrondie (fig. 94), perdue au milieu d'un tissu spongieux : elle renferme un seul puceron, difficile à voir.

Complètement développée, la galle engendrée par le *Pemphigus pallidus* est subsphérique et mesure de 15 à 18 mill. environ de hauteur (fig. 96, 98 et 99) ; elle possède une paroi épaisse limitant une vaste cavité qui contient un grand nombre de pucerons d'une teinte marron sale ; sa surface est couverte d'un épais feutrage de poils gris, assez courts (fig. 97).

Souvent plusieurs galles prennent naissance côte à côte à la base de

Ulmus campestris.

Pemphigus pallidus
(n° 101).

Fig. 97. — Cécidie fixée à la face supérieure du limbe ; section pratiquée suivant la nervure médiane de la feuille (d'ap. nat. ; gr. 0, 8).

la nervure médiane d'une même feuille : la figure 100 en représente trois serrées les unes contre les autres et légèrement déformées.

Algérie, Maison-Carrée, jardin de l'École d'Agriculture algérienne, le 28 avril 1910 (états jeunes) ; envoi de M. Castet, le 5 juin 1910 (galles adultes) ; Collection cécidol. C. Houard, n° 175.

MORACÉES.

L'histoire complète des parasites des Figuiers du Nord de l'Afrique, en particulier de l'Égypte inférieure, de la vallée du Nil et des régions voisines, Nubie et Abyssinie, est contenue dans les mémoires de

P. Mayer (1882) et de Gustav Mayr (1885). Le remarquable article publié par le médecin Leclerc, en 1858, sur la Caprification et sur les insectes du Figuier mâle en Kabylie, ainsi que les intéressants travaux de Trabut (1901 et 1901[b]), renseignent sur le rôle joué par le *Blastophaga grossorum* dans le Nord de l'Afrique où l'exportation des figues atteignait déjà, en 1906, 80.000 quintaux pour l'Algérie, avec 4 millions d'arbres en plein rapport (d'après Trabut et Marès, 1906, p. 231, fig. 1-2). Signalons encore, au sujet de la Caprification en Algérie et en Kabylie : Hanoteau et Letourneux, 1893, p. 504-506; puis Millot (1891, p. 315), qui ne donne guère que le renseignement suivant : « Pour régulariser la fructification, on suspend aux branches de chaque figuier des figues sauvages, sur lesquelles les mouches prennent le pollen qu'elles transportent ensuite dans leur vagabondage sur la figue en floraison ».

Ficus Carica L.

Cultivé en massif ou dans les jardins : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Égypte, — Région méditerranéenne de l'Europe, Asie Mineure, Syrie, Mésopotamie, Inde, Orient.

102. *Blastophaga grossorum* Gravenhorst. — Petites galles arrondies et brillantes, situées dans l'intérieur des figues. — Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 369, n° 2083, fig. 629-632.

Algérie : Trabut, 1901, p. 115-138, fig. 1-19. — Sud de l'Algérie : Massart, 1898, p. 209 ; Darboux et Houard, 1901, p. 153, n° 1188.

Ficus antiquorum Miquel.

Planté çà et là dans le Nord de l'Afrique.

103. *Sycophaga sycomori* Hasselquist. — Petites galles semblables aux précédentes.

Égypte, Le Caire : Schweinfurth, in P. Mayer, 1882, p. 566 ; Mayr, 1885, p. 192-193 ; Darboux et Houard, 1901, p. 153, n° 1190 ; Houard, 1908, t. 1, p. 369, n° 2084 A.

Ficus palmata Forsk. (**F. serrata** Forsk.).

Arbre de l'Afrique tropicale, — Arabie, Indes orientales.

104. *Blastophaga grossorum* Gravenhorst. — Galle identique aux deux précédentes.

Égypte, entre la mer Rouge et le Nil : P. Mayer, 1882, p. 569-570, n° 20 ; Mayr, 1885, p. 153, n° 20, p. 177-179, n° 12.

Ficus Sycomorus L.

Afrique boréale.

105. [*Blastophaga grossorum* Gravenhorst]. — Galle identique aux précédentes.

Égypte : Linné, 1758, p. 554, n° 14 (*Cynips Sycomori*) ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 451.

106. *Aleurodes*. — Boursouflures de 1 à 2 mill. de diamètre, saillantes à la face supérieure du limbe (fig. 101-102).

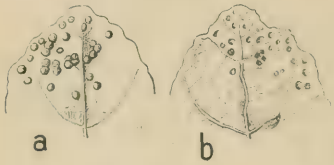

Ficus Sycomorus.
Aleurodes (n° 106).
Fig. 101 (*a*). — Face supérieure du limbe (d'ap. Frauenfeld).
Fig. 102 (*b*). — Face inférieure du limbe (d'ap. Frauenfeld).

Égypte, Héliopolis et Le Caire : Frauenfeld, 1859, p. 326, pl. VII, 14. — Égypte : Trotter, 1901, p. 70, n° 13 ; Darboux et Houard, 1901, p. 153, n° 1192 ; Houard, 1908, t. 1, p. 370, n° 2086.

Ficus Teloukat Batt. et Trabut.

Grand arbre à jeunes rameaux finement pubescents, à longues stipules et à feuilles ovales, cordées : Pays des Touareg, Tassili des Azdjer, Oued Tafelamine, Oued Igargar Mellen.

107. *Blastophaga grossorum* Gravenhorst. — Petites galles arrondies situées dans l'intérieur des figues.

Pays des Touareg : Battandier et Trabut, 1911, p. 674-675, pl. XXII.

Ficus retusa L. (F. lævigata, benghalensis, nitida).

Arbre planté dans les parcs et jardins de l'Algérie où il présente de nombreuses variétés ou petites espèces.

108. *Phlœothrips ficorum* Marchal. — Extrémité des jeunes pousses arrêtée dans son développement : feuilles repliées vers la face supérieure et transformées en gousses irrégulières dont les bords se tou-

chent de place en place (fig. 103-106); souvent les deux moitiés d'un même limbe sont complètement enroulées jusqu'à la nervure médiane et constituent deux cylindres charnus, cassants, qu'il est impossible de dérouler (fig. 107, 108). Parfois les deux bords du limbe n'arrivent pas au contact : ils ne s'enroulent alors que peu. La teinte des feuilles pa-

Ficus retusa et variétés.
Phlœothrips ficorum (n° 108).

Fig. 103 (*a*). — Rameau de la variété *nitida* portant une feuille légèrement déformée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 104, 105 (*b*, *c*). — Deux feuilles de la même variété fortement attaquées (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 106 (*d*). — Autre rameau déformé (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 107, 108 (*e*, *f*). — Deux feuilles parasitées de *Ficus retusa* (d'ap. nat.; gr. 0,8).

rasitées est rougeâtre; leurs deux faces, mais plus spécialement l'externe ou inférieure, sont marquées de nombreuses taches rousses très rapprochées et plus ou moins confluentes dans les parties profondément attaquées ou, au contraire, disséminées avec irrégularité. La cavité ainsi engendrée par les feuilles atrophiées et enroulées renferme de nombreux *Thrips* de 2 à 3 mill. de long et souvent aussi de petits hémiptères, un peu plus grands, de la famille des Anthocorides, *Montandoniella Moraguesi* Puton.

Algérie, parcs et jardins d'Alger : Rivière, 1907, p. 423-424 ; P. Marchal, 1908, p. 251-253. — Maison-Carrée, jardin de l'École d'agriculture algérienne et entrée de la Station botanique, 28 avril 1910; Collection cécidol. C. Houard, n° 173. — Maison-Carrée, même localité : envoi de M. Castet, en mars 1911 (*Ficus nitida* à petites feuilles): Collection cécidol. C. Houard, n° 311.

POLYGONACÉES.

Calligonum comosum L.

Plante des sables désertiques, assez commune en Tunisie dans le Djérid et le Nefzaoua où elle peut devenir arborescente : Algérie désertique, Fezzan, Sud de la Tripolitaine, Égypte, — Arabie Pétrée.

109. *Lépidoptère.* — Dès 1857 (p. LX-LXI), Amblard et Laboulbène ont signalé une galle se développant sur les rameaux du *Calligonum comosum,* dans le sud algérien, et consistant en renflements allongés, régulièrement fusiformes ; l'intérieur de chacun des renflements renfermait, dans une cavité arrondie, « des nymphes et des insectes desséchés, recouverts d'une efflorescence et qui paraissent être de petits hémiptères ». En rappelant ces faits, Amblard (1859, p. 734-735) signale encore la même galle à Djelfa, d'après une lettre du Dr Reboud au Dr Gustave Dufour, datée du 7 mars 1857.

Calligonum comosum.
Lépidoptère (n° 109).
Fig. 109, 110 (*a*, *b*).
D'ap. Frauenfeld.

En 1859, Frauenfeld a décrit et figuré d'Égypte, sur la tige du *Caligonum comosum,* des renflements noueux, ligneux, à cavité irrégulière (fig. 109, 110), pouvant acquérir la forme d'une groseille à l'extrémité des rameaux et dont le producteur lui est resté inconnu. D'autre part, tout récemment, en 1910, Rübsaamen a signalé une cécidie identique provenant du désert de Libye et recueillie autrefois par Ascherson.

J'ai retrouvé la galle du *Calligonum comosum* dans l'oasis de Nefta, près de la maison forestière. Elle consiste en de très curieux renflements fusiformes ou globuleux de toutes tailles (fig. 111-118), depuis

3 mill. de diamètre transversal jusqu'à 10 et même 12 mill. Ces renflements sont situés au voisinage d'un nœud qui se manifeste presque

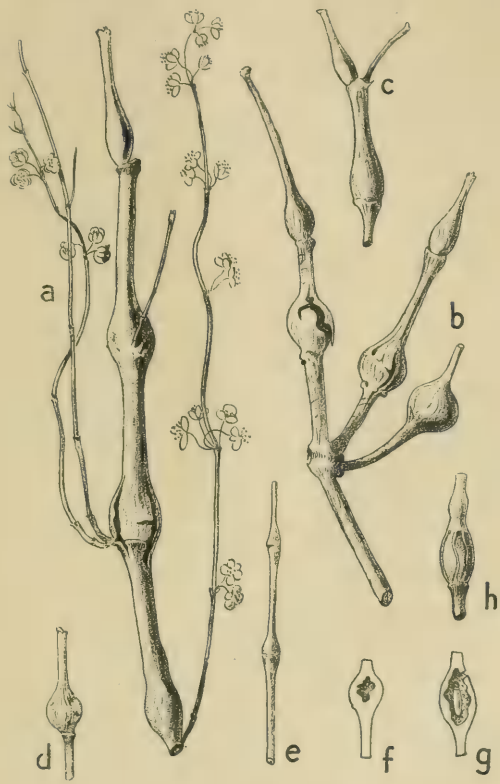

Calligonum omosum.

Lépidoptère (n° 109).

Fig. 111-118 (*a-g*). — **Renflements gallaires à divers états de développement (d'ap. nat.; gr. 0,8).**

toujours sous la forme d'un bourrelet irrégulièrement circulaire. Leur surface est légèrement rougeâtre et parsemée de stries blanches longitudinales plus ou moins confluentes. Les galles âgées sont presque toutes irrégulièrement crevassées, comme le représente la figure 111.

Les cécidies jeunes que j'ai recueillies renfermaient de petits Chalcidides, des *Eurytoma rosæ* Nees, logés dans une cavité irrégulière limitée par des parois épaisses et dures ; leur éclosion eut lieu aux environs du 10 mai. Plusieurs fois de jeunes galles écloses, percées latéralement d'un trou circulaire de 1 mill. de diamètre, m'ont présenté une cavité spacieuse, très irrégulière, remplie de déchets granuleux marron entourant un cocon blanc soyeux, de 5 à 7 mill. de long, cylindrique, s'ouvrant par un opercule à l'une de ses extrémités (consulter la figure 118). Le microlépidoptère sorti de ce cocon serait-il le producteur de la galle? Les cécidies décrites par Rübsaamen, ainsi qu'il a été rappelé plus haut, étaient également habitées par une petite chenille de papillon.

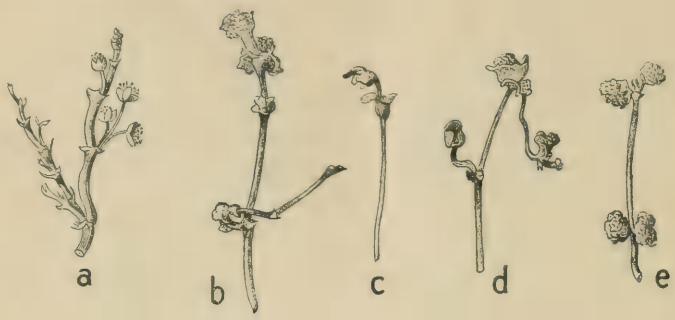

Calligonum comosum.
Ériophyide (n° 110).

Fig. 119 (*a*). — Rameau normal (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 120-122 (*b*, *c*, *d*). — Rameaux déformés (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 123 (*e*). — Fleurs chloranthiées (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Algérie à Djelfa : Amblard et Laboulbène, 1857, p. LX-LXI ; Amblard, 1859, p. 734-735.

Tunisie, Raz-el-Aioum de Tozeur, mars 1899 : Pitard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 95. — Oasis de Nefta, 12 avril 1911 : Houard, 1911, p. 165-166, n° 41 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 123.

Égypte, Fontaine Kerani, désert de Libye : Ascherson, in Rübsaamen, 1910, p. 14, n° 14. — Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 327, pl. VI, 17 ; Darboux et Houard, 1901, p. 74, n° 579, fig. 144-145 ; Houard, 1908, t. 1. p. 381, n° 2151, fig. 640-641.

110. [*Ériophyide*]. — Rameaux de l'année perdant leur teinte verte normale pour devenir rouges ou roses ; ils sont arrêtés dans leur

développement, contournés avec irrégularité (fig. 119-123) et ils portent, de place en place, mais surtout à leur extrémité, des amas verdâtres ou colorés en rouge, qui ne sont autres que des fleurs chloranthiées dont toutes les pièces sont devenues granuleuses (Pl. II, 1).

Tunisie, oasis de Nefta, près de la maison forestière, le 12 avril 1910 : Houard, 1911, p. 166, n° 42 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 124.

CHÉNOPODIACÉES (SALSOLACÉES).

On connaissait déjà neuf galles de Chénopodiacées en Algérie, dont huit sur l'*Atriplex Halimus*. Leur nombre a pu être notablement augmenté par mes recherches dans les sables salés et les déserts à Salsolacées du sud de la Tunisie qui se sont montrés tout particulièrement riches en cécidies nouvelles.

Beta vulgaris L.

Plante des décombres, bords des chemins, lieux incultes et cultivés, sables maritimes de toute la région méditerranéenne.

111. *Heterodera radicicola* Greeff. — Nodosités radiculaires connues dans toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 387, n° 2176.

Algérie, El-Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Darboux et Houard, 1901, p. 59, n° 447.

Chenopodium murale L.

Plante des décombres, bords des chemins, murs, alluvions, champs cultivés et oasis : Nord de l'Afrique, — Europe, Asie.

112. *Aphis atriplicis* L. — Feuilles enroulées, déjà signalées en Suisse, sans doute répandues partout : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 388, n° 2184.

Tunisie, oasis de Gabès, 27 et 30 mars 1910 : Houard, 1910, p. 111 ; 1910 b, p. 102 ; 1911, p. 166, n° 45 ; Collection cécidolog. C. Houard, n° 171.

Atriplex Halimus L.

Arbuste des pâturages et coteaux argilo-calcaires, sables salés maritimes : Bassin de la Méditerranée. — *Ktaf* des Arabes.

113. *Asphondylia punica* Marchal. — Rosette de feuilles située à l'extrémité des rameaux ou bien accolée latéralement (fig. 124, 125) ;

elle comporte un axe arrêté dans son développement et renflé en un capitule ovoïdal creusé d'une cavité centrale (fig. 126, 127) ; sur ce renflement s'insèrent de nombreuses feuilles irrégulières, de taille assez inégale, pressées les unes contre les autres et groupées comme

Atriplex Halimus.
Isphondylia punica
(n° 113).

Fig. 124 (*a*). — Aspect extérieur de galles jeunes.

Fig. 125 (*b*). — Deux cécidies âgées portées par un rameau.

Fig. 126 (*c*). — Section longitudinale d'un jeune rameau parasité.

Fig. 127 (*d*). — Le même rameau dépouillé des feuilles que portent les excroissances gallaires. D'ap. nat.; gr. 0,8.

les pétales d'une fleur double, mais aussi vertes que les feuilles normales.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, Perrégaux, Dublineau, Bou-Hanifia, 10-15 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 701, n° 6 ; 1908, t. 1, p. 391-392, n° 2208, fig. 653-654 ; Darboux et Houard ; 1901, p. 53, n° 386, fig. 97-98 ; 25 novembre 1900, envoi de A. Houard. Collection cécidol. C. Houard, n°s 202 et 203. — Ced-Ben-Yahia, 14 avril 1911 et Boghari, 20 avril 1911 : G. Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n°s 366 et 367.

Tunisie, entre Sousse et Kairouan, 31 mars 1896 : P. Marchal, 1897, p. 20-21, n° 1, pl. I, 15-16 ; Kieffer, 1898 [b], p. 20 ; 1900 [b], pl. XXIX, 2 et pl. XXXVI, 13 ; Houard, 1911, p. 161, n° 2 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 471. — Entre Sfax et Gabès, à Oglet-Atchichina, le 3 avril 1910, cécidie très abondante : Houard, 1910, p. 111 ; 1910 [b], p. 102 ; 1911, p. 165, n° 38.

114. *Psyllide.* — Feuilles de l'extrémité d'un rameau, qui reste court, contournées et boursouflées (fig. 128, 129, 131), avec le plus souvent reploiement des bords vers la face supérieure (fig. 130).

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 10 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 702, n° 10 ; 1908, t. 1, p. 392, n° 2209, fig. 655-656 ; Darboux et Houard, 1901, p. 53, n° 387, fig. 99-100 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 195.

Tunisie : P. Marchal, 1897, p. 22, n° 3 ; Houard, 1911, p. 161, n° 3.

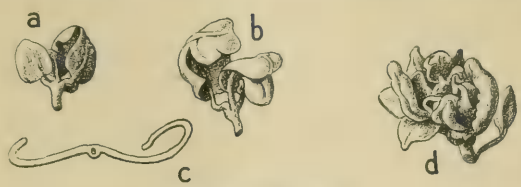

Atriplex Halimus.

Psyllide (n° 114).

Fig. 128, 129 (*a*, *b*). — Jeunes pousses déformées (d'ap. nat. ; gr. 0.8).

Fig. 130 (*c*). — Section transversale d'une feuille parasitée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 131 (*d*). — Extrémité déformée d'un jeune rameau (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

115. *Coleophora Stefanii* Joannis. — Gros renflement caulinaire fusiforme, allongé, de 5-10 mill. de diamètre sur 25-35 mill. de longueur (fig. 132) ; larve jaunâtre à tête noire dans une cavité lisse et verte

Atriplex Halimus.

Coleophora Stefanii

(n° 115).

Fig. 132 (*a*). — Aspect extérieur de la cécidie (gr. 0,8).

Fig. 133 (*b*). — Section longitudinale de la cécidie (gr. 0,8).

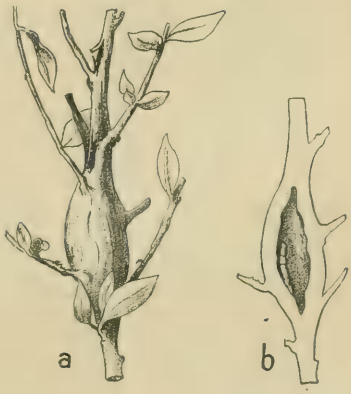

limitée par des parois verdâtres (fig. 133). — Connu en Italie : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 393, n° 2212.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 13 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 702, n° 12 ; 1903, p. 339-345, fig. 304-314 ; 1908, t. 1, p. 393, n° 2212,

fig. 657-658 ; Darboux et Houard, 1901, p. 53, n° 388, fig. 101-102; Collection cécidol. C. Houard, n° 205. — Chott-el-Hodna, 27 novembre 1910 : G. Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 66. — Ced-Ben-Yahia, 14 avril 1911 et Boghari, 20 avril 1911 : G. Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n°s 362 et 368.

Tunisie, entre Sfax et Gabès, à Oglet-Atchichina, le 3 avril 1910, galle très commune : Houard, 1910, p. 111 ; 1910 [b], p. 102 ; 1911, p. 165, n° 39.

116. *Stefaniella trinacriæ* Stefani. — Renflement fusiforme des rameaux, ligneux, pluriloculaire, pouvant atteindre jusqu'à 20 mill. d'épaisseur (fig. 134, 136), coloré vivement en rouge groseille d'un côté ; surface lisse garnie de quelques aspérités rosées. Chambres

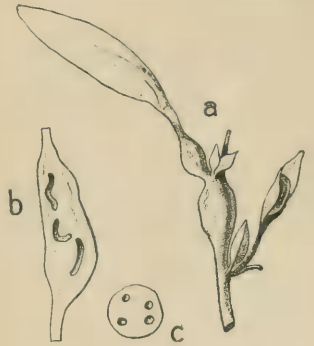

Atriplex Halimus.
Stefaniella trinacriæ
(n° 116).

Fig. 134 (*a*). — Rameau parasité (d'ap. nat. ; gr. 0,5).
Fig. 135 (*b*). — Section en long d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,5).
Fig. 136 (*c*). — Section en travers de la même galle (d'ap. nat. ; gr. 0,5).

larvaires allongées (fig. 135), fermées par une membrane épidermique et renfermant chacune une larve blanche qui se métamorphose dans la galle. On rencontre souvent de semblables cécidies dans la région florifère de la plante, sur le pétiole ou la nervure médiane des feuilles et à l'extrémité des rameaux dont la croissance est alors retardée. — Galle connue de France et d'Italie : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 393, n° 2213, fig. 659-661.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, le 25 novembre 1900, envoi de A. Houard : Houard, 1901 [d], p. 701, n° 7, fig. 3-7; 1903, p. 305-310, fig. 248-253 ; Darboux et Houard, 1901, p. 53-54, n° 389 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 204. — Ced-Ben-Yahia, 14 avril 1911 : G. Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 369.

117. *Stefaniella atriplicis* Kieff. — Renflement de la tige, pluriloculaire, fusiforme ou ovoïdal, de 4 à 7 mill. de diamètre ; cavité lar-

vaire non fermée par une membrane. Souvent la base des rameaux latéraux ou la base des pétioles prend part à la déformation. — Galle signalée en France et en Italie : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 394, n° 2215.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 11 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 701 n° 8. — Algérie : Olivier, in Kieffer, 1898 [b], p. 56 ; 1900 [b], pl. XX, 12, pl. XXVIII, 6, pl. XXIX, 6, pl. XXXVII, 5 ; Darboux et Houard, 1901, p. 54, n° 390.

118. *Stefaniella.* — Pustule circulaire du limbe, de 3 à 4 mill. de diamètre, renfermant une petite larve jaunâtre qui se métamorphose en terre. — Galle décrite pour l'Italie et la Grèce : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 394, n° 2216, fig. 662-664.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 10 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 701, n° 9 ; Darboux et Houard, 1901, p. 54, n° 391.

Atriplex Halimus.

Eriophyes brevipes
(n° 119).

Fig. 137. — Jeune rameau avec feuilles déformées
(d'ap. nat. ; gr. 0,8).

119. *Eriophyes brevipes* Nal. — Boursouflure irrégulière du limbe, mesurant de 1 à 2 mill. de diamètre (fig. 137). — Cécidie signalée en Italie : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 394, n° 2217, fig. 665-667.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 12 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 702, n° 11 ; envoi A. Houard, 25 novembre 1900 ; Darboux et Houard, 1901, p. 54, n° 392 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 206. — Chott-el-Hodna, 27 novembre 1910 : G. Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 67.

Atriplex parvifolius Lowe.

Pâturages et coteaux argilo-calcaires, dépressions salées et rochers maritimes : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Égypte. — Palestine

120. *Coleophora Stefanii* Joannis. — Cécidie fusiforme d'un rameau, semblable à celle qui est décrite plus haut au n° 115.

Tunisie, steppe maritime de Gabès, très commune : Pitard, 1909 [1911], p. cxxvii ; Houard, 1911, p. 161, n° 5.

121. *Diptère.* — Galle en artichaut.

Tunisie, steppe maritime de Gabès : Pitard, 1909 [1911], p. cxxvii ; Houard, 1911, p. 161, n° 6.

Atriplex mollis Desf.

Plante des sables salés ou maritimes : Algérie, Tunisie méridionale, Fezzan, pays des Touareg, Cyrénaïque, — Malte.

122. *Coleophora Stefanii* Joannis. — Voir plus haut, n° 115. Dimensions moyennes des cécidies : 22 mill. sur 6 mill.

Tunisie, Djebel-Tébega, près de Kébili, très commune : Pitard, 1909 [1911], p. cxxvii et renseignements par lettre en avril 1911 ; Houard, 1911, p. 161, n° 4 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 96 (date de la récolte : décembre 1908).

Echinopsilon muricatus Moquin.

Plante velue, couchée, très rameuse, à feuilles linéaires, dans les décombres, lieux incultes, plaines sablonneuses, alluvions et lits des rivières : Algérie, Tunisie moyenne et méridionale, Tripolitaine, Fezzan, Égypte, — Arabie Pétrée.

123. **Baldratia Houardi**, n. sp. (Kieffer). — Cécidie en forme de touffe arrondie, de 10 à 15 mill. de diamètre en moyenne (fig. 138),

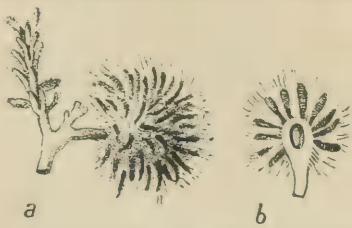

Echinopsilon muricatus.
Baldratia Houardi (n° 123).
Fig. 138 (*a*). — Aspect de la cécidie (d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 139 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. nat. ; gr. 1).

composée de feuilles d'un vert olive, plus longues et plus velues que les feuilles normales, couvertes de poils longs, abondants, blanchâtres (Pl. I, 1). Ces feuilles sont insérées sur un rameau raccourci, charnu, uni ou pluriloculaire (fig. 139), avec une larve blanche dans chaque loge (Pl. I, 2). Métamorphose dans la cécidie et éclosion en avril. —

Parfois la cécidie est surmontée d'un petit toupet de feuilles très velues, souvent aussi la disposition des feuilles anormales de la galle est tellement régulière que leur ensemble offre quelque analogie avec un capitule de chardon entr'ouvert.

Œuf jaune, subcylindrique, arrondi aux deux bouts, quatre fois aussi long que gros.

Nymphe à peau hyaline ; armure frontale composée de deux dents petites et espacées ; une dent plus forte, comprimée et échancrée, est située à la base de la gaine buccale ; une autre, petite et conique, se trouve au milieu du bord interne de chaque œil. Soies cervicales très petites, guère plus longues que leur papille. Stigmates thoraciques gros, en cône obtus, trois fois aussi longs que gros. Spinules dorsales occupant presque tout le dessus des tergites, simples et à peine jaunâtres. Segment anal arrondi.

Imago. ♀. Rouge ; dessus du thorax, larges bandes transversales des tergites et tache transversale sur chaque sternite, brun noir ; antennes brunes ; pattes brunâtres et couvertes d'écailles caduques. Dent basale des crochets tarsaux pas plus longue que la grosseur du crochet. Palpes formés par un article unique, lancéolé. Yeux confluents au vertex. Antennes de 2 + 10 articles, dont le premier est obconique, le deuxième globuleux, le troisième soudé au quatrième, ellipsoïdal comme les suivants et moitié plus long que gros, les deux derniers soudés sur les trois exemplaires examinés et semblant former un article unique, obtus au bout et rétréci au milieu, tous sessiles ; verticilles de poils deux fois aussi longs que la grosseur des articles. Ailes blanches, bord antérieur couvert d'écailles caduques, cubitus dépassant à

Fig. 140 (*c*). — *Baldratia Houardi.* Oviducte.

peine le milieu de l'aile, nervure posticale simple, presque droite, l'anale fortement arquée. Abdomen trapu et très gros, peu long, arrondi en arrière, oviducte peu proéminent et blanchâtre (fig. 140). — Taille : 3 mill.

Tunisie : Gafsa, au Djebel-Ben-Younes, vers 450 m. d'altitude, le 7 avril 1910 ; galle peu commune ; recueilli trois adultes vivants : Houard, 1910, p. 111, 4°; 1910[b], p. 106, 10°, fig. 3, *a-b* ; 1911, p. 167, n° 53 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 105.

[**Arthrocnemum glaucum** Ungern-Sternberg].

Plante des lieux salés littoraux et intérieurs : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, Égypte, — Arabie Pétrée, Crète, Europe méridionale.

124. *Cécidomyide.* — Cécidie fusiforme, de 15-20 mill. de long sur 7-8 mill. de diamètre transversal, formée aux dépens des entre-nœuds supérieurs du rameau, raccourcis et hypertrophiés (fig. 141).

Arthrocnemum glaucum.
Cécidomyide
(n° 124).
Fig. 141. — Rameau chargé de galles (d'ap. Trotter ; gr. 0,8).

Maroc, Tanger, salines de Tingis : Trotter, 1904, p. 14, 1 fig. ; Houard, 1908, t. 1, p. 397, n° 2235.

La plante sur laquelle cette galle a été constatée est sans doute l'*Arthrocnemum macrostachyum* Mor. et Del. dont l'aire de dispersion correspond au bassin occidental de la Méditerranée, l'*A. glaucum* proprement dit étant surtout oriental et localisé à l'est de la Grèce.

Salicornia fruticosa L.

Plante des sables maritimes, dépressions et alluvions salées : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte, — Portugal, France, Italie, Dalmatie, Grèce, Macédoine, Asie Mineure, Syrie.

Salicornia fruticosa.
Eriophyes salicorniæ
(n° 125).
Fig. 142. — Aspect extérieur de deux cécidies (d'ap. nat. ; gr. 1).

125. *Eriophyes salicorniæ* Nal. — Cécidie globuleuse, colorée en vert et surtout en rouge groseille, formée par la réunion de petits rameaux

et de feuilles (fig. 142). — Connue en Italie et dans l'île de Chypre : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 397, n° 2236, fig. 674 ; n'avait pas encore été signalée au sud de la Méditerranée.

Tunisie, Gabès, fin avril 1909 : Chermezon et Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 120 ; Houard, 1910, p. 111 ; 1910[b], p. 105, 9°, fig. 2, *h* ; 1911, p. 174, n° 99.

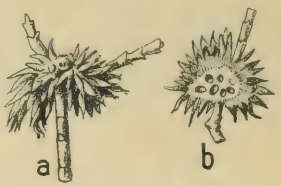

Salicornia fruticosa.
Hyménoptère (n° 126).
Fig. 143 (*a*). — Aspect extérieur de la galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).
Fig. 144 (*b*). — Section en long (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

126. [*Hyménoptère*]. — Glomérules irréguliers de la taille d'un pois (fig. 143), couverts d'un feutrage épais au travers duquel émergent des appendices de 3 à 9 mill. de longueur ; 10 à 14 chambres larvaires ovoïdales, de 2 mill. de diamètre (fig. 144).

Presqu'île du Sinaï, Oued Hebran et Oued Slaf : Frauenfeld, 1859, p. 320, 328, pl. VII, 19 ; Houard, 1908, t. 1, p. 398, n° 2238.

127. **Houardiella salicorniæ**, n. g. et n. sp. (Kieffer). — Cécidie due au raccourcissement et à l'épaississement notable de tous

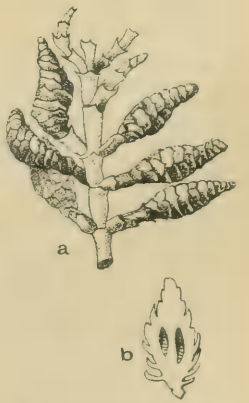

Salicornia fruticosa.
Houardiella salicorniæ
(n° 127).
Fig. 145 (*a*). — Aspect d'une pousse terminée par plusieurs jeunes rameaux parasités (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 146 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 1).

les entre-nœuds d'un rameau latéral ; sa taille ne dépasse pas 20 à 25 mill. (fig. 145). L'ensemble des entre-nœuds déformés constitue un

renflement en massue, de 10 à 15 mill. de long sur 5 à 6 mill. de diamètre transversal, dont la surface est garnie de feuilles élargies, appliquées étroitement les unes contre les autres. Parfois cette massue est irrégulièrement développée et un peu contournée. Sa teinte noirâtre tranche vivement sur la couleur jaune clair de la tige et des rameaux non parasités.

En section longitudinale, la galle en massue du *Salicornia fruticosa* présente, au milieu d'un tissu charnu, une ou plusieurs cavités allongées parallèlement à l'axe de la cécidie, de 3 à 4 mill. de long, renfermant chacune une nymphe de 3 mill. environ (fig. 146). Le trou d'éclo-

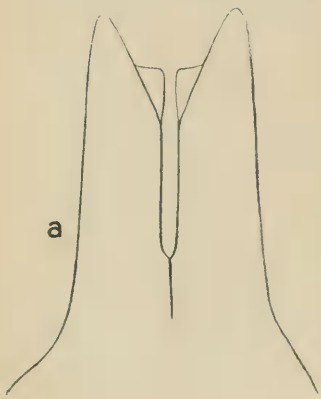

Fig. 147 (*a*).
Houardiella salicorniæ.
Armure frontale
de la nymphe.

sion de la galle est latéral et la sortie de l'adulte s'opère en mai.

Cette cécidie rappelle par sa forme celle que Trotter a recueillie près de Tanger sur l'*Arthrocnemum glaucum* (?) et dont nous avons parlé plus haut, au n° 124. Elle semble identique à la galle décrite et figurée par Tavares en Portugal sur le *Salicornia fruticosa* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 398, n° 2241.

NYMPHE chitineuse, brune et opaque, comme chez *Asphondylia*, les sept derniers segments somatiques ayant, sur le dessus, deux rangées transversales de spinules brunes et dressées. Armure frontale brune, longue, formée par deux longues dents presque linéaires, soudées à leur base, amincies à l'extrémité, où elles ont, au côté interne, un appendice triangulaire (fig. 147) ; entre les yeux se voient encore deux dents aiguës, distantes réciproquement de leur longueur et disposées sur une ligne transversale ; une troisième paire de dents aiguës et encore plus petites que celles de la deuxième est située à proximité

de la gaine des palpes. Soies cervicales simples et très courtes. Stigmates thoraciques non proéminents.

Imago. ♂. Rouge ; mésonotum, scutellum, mésosternum, larges bandes transversales occupant presque tout le dessus et le dessous de l'abdomen et pointe des articles terminaux de la pince, noirs ou brun noir ; antennes et pattes brunâtres ; balanciers blancs. Yeux glabres, confluents au vertex. Bouche bilobée, *palpes formés par un article unique,* faiblement aminci à l'extrémité, 2 à 3 fois aussi long que gros, dépassant à peine la bouche. *Antennes de 12 articles, conformés comme chez Asphondylia,* articles du flagellum cylindriques, sessiles, graduel-

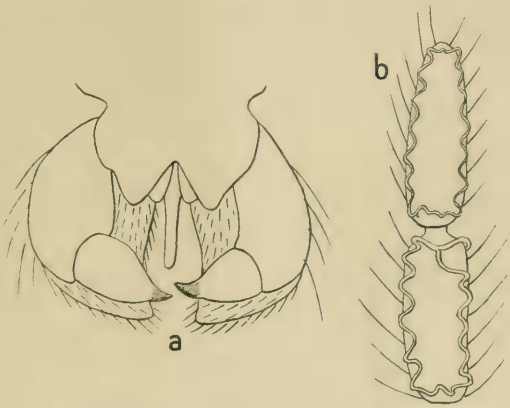

Fig. 148, 149 (*a*, *b*). — ***Houardiella salicorniæ.***

lement et faiblement raccourcis et amincis, le premier 4 à 5 fois aussi long que gros, à peine plus long que le deuxième, le douzième trois fois aussi long que gros, à peine plus long que le onzième (fig. 149), tous ayant à chaque extrémité un filet sinueux qui forme anneau, les deux anneaux étant reliés l'un à l'autre par 3 ou 4 filets longitudinaux, fortement sinueux ; poils épars, courts, non en verticilles. Ailes poilues, cubitus très arqué, aboutissant à la pointe alaire, sans auxiliaire ni transversale, posticale bifurquée. Pattes poilues, quatre derniers articles tarsaux graduellement raccourcis, cinquième article 3 à 4 fois aussi long que gros aux pattes antérieures, *crochets* noirs, arqués, gros, *simples, un peu plus courts que l'empodium,* pulvilles nuls. *Pince conformée comme chez Schizomyia* (fig. 148) ; la lamelle supérieure et l'intermédiaire sont bilobées, les lamelles inférieures sont remplacées par deux larges appendices, situés chacun sous un des articles de la pince

qu'ils dépassent un peu en longueur ; articles terminaux de la pince gros, en ovale pointu ; stylet long et grêle, dépassant un peu les articles basaux. — Taille : ♂ 2,5 mill. Éclosions le 8 et le 13 mai 1909 (à Paris), de galles recueillies en avril.

Tunisie, Oasis de Nefta, en avril 1909 : F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 121 ; Houard, 1910, p. 111, 1° ; 1910[b], p. 105, 8°, fig. 2, *f-g* ; 1911, p. 174, n° 100.

128. *Baldratia salicorniæ* Kieff. — La cécidie engendrée par ce diptère sur les pousses de *Salicornia fruticosa* est connue d'Italie et de Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 398, n° 2240, fig. 673. Elle n'a

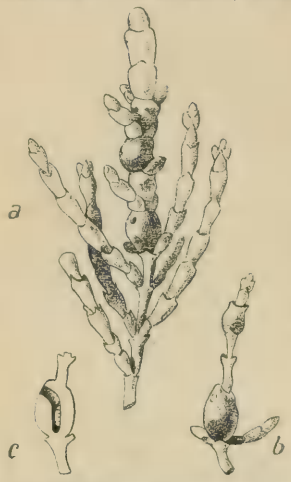

Salicornia fruticosa.

Baldratia salicorniæ
(n° 128).

Fig. 150 (*a*). — Aspect d'un rameau parasité (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 151 (*b*). — Cécidie isolée (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 152 (*c*). — Section en long de cette galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).

pas encore été indiquée pour le nord de l'Afrique où elle semble commune.

En Tunisie, dans les sables maritimes des environs de Gabès, les touffes normales de *Salicornia fruticosa* sont arrondies, très fournies, bien vigoureuses et les rameaux en sont d'un beau vert. Le 27 mars 1910, dans la localité indiquée, j'ai rencontré une touffe de un mètre environ de diamètre, entièrement composée de rameaux courts, espacés, groupés par petits amas et luttant avec peine contre le sable qui menaçait de les engloutir. Tous les rameaux étaient rougeâtres et la plupart de leurs entre-nœuds colorés en rouge groseille ; ceux-ci, fortement gonflés, avaient une forme ellipsoïdale et mesuraient de 6 à 9 mill. de hauteur sur 5 mill. environ de diamètre transversal (fig. 150 et pl. I, 3,4).

Sur chaque entre-nœud anormalement raccourci et gonflé on pouvait voir, vers le tiers supérieur de sa surface, une petite tache blanche arrondie (fig. 151), de 0,5 mill. de diamètre, constituée par un lambeau d'épiderme desséché. Au-dessous de cet épiderme aboutit une cavité cylindrique (fig. 152 et pl. I, 5), qui occupe l'axe de l'entre-nœud parasité et mesure 1 mill. de diamètre environ ; cette cavité est courbée vers le haut de façon à venir se terminer normalement à la surface de la galle. La paroi épaisse de celle-ci est rougeâtre et juteuse. Au fond de la cavité cylindrique se trouvait, au 27 mars 1910, une nymphe de 3 mill. environ de longueur.

Sur les ramifications fort nombreuses d'une même tige de *Salicornia*, il était fréquent de rencontrer, dans la dune de Gabès : des entre-nœuds rougeâtres presque aussi volumineux que ceux qui étaient parasités, mais n'offrant aucune trace de chambre larvaire ; des renflements gallaires encore frais, déjà éclos ; des cécidies contenant des chrysalides ; enfin, à la base des touffes, sur les petits rameaux desséchés, des galles de l'année précédente avec de gros trous d'éclosion.

Nymphe semblable à celle qui a été observée sur la même plante en Italie par Baldrati et Massalongo. Elle est entièrement chitineuse, roux

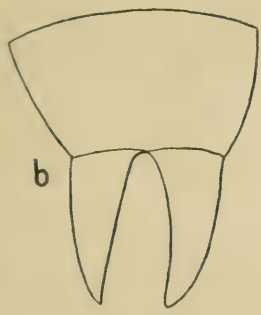

Fig. 153. — *Baldratia salicorniæ*.
Appendice anal bilobé
de la nymphe.

brun et opaque, comme les nymphes d'*Asphondylia* ; sa surface est réticulée, les cellules ainsi formées sont légèrement convexes, les huit tergites ont presque toute leur surface couverte d'écailles terminées par une spinule appliquée à la surface ; appendice anal bilobé et glabre, les deux lobes trois fois aussi longs que larges, se touchant à la base et graduellement amincis en arrière (fig. 153). Armure frontale petite, formée par deux dents triangulaires, brunes et se touchant presque à leur base ; à égale distance d'elle et de la gaine des palpes se trouve une petite dent brune. Soies cervicales courtes, pas plus longues que

la moitié de leur distance réciproque. Stigmates thoraciques grêles, arqués, graduellement amincis, 6 à 8 fois aussi longs que gros. Chez la nymphe du mâle, le segment anal porte, sous l'appendice bilobé, un appendice plus court qui renferme la pince.

Imago. ♂. Brun noir, pleures et pattes blanchâtres. Yeux séparés très faiblement au vertex, fortement élargis dans leur moitié basale. Bouche petite et bilobée, plus courte que le palpe, qui se compose d'un article unique, obtus, un peu en massue et pas deux fois aussi long que gros. Ailes à surface blanche, cubitus dépassant le milieu de l'aile, nervation comme chez le type, nervure posticale simple, presque droite, l'anale simple et arquée. Pince conformée comme dans le genre *Perrisia,* sauf que la lamelle supérieure est moins profondément bilobée. — Taille : 2,5 mill. Éclosions à partir du 7 avril 1910.

Tunisie, Gabès, sables maritimes, le 27 mars 1910 : Houard, 1910, p. 111 ; 1910[b], p. 104-105, 6[e], fig. 2, *a-c* ; 1911, p. 174, n° 101 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 122.

129. **Baldratia hyalina**, n. sp. (Kieffer). — Sur la même espèce du genre *Salicornia*, entre-nœud renflé latéralement, surtout dans

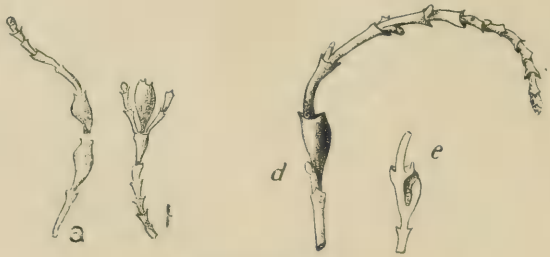

Salicornia fruticosa.

Baldratia hyalina (n° 129).

Fig. 154 (*a*). — Jeune rameau avec entre-nœuds renflés (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 155 (*b*). — Autre rameau parasité (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 156 (*l*). — Aspect d'une cécidie latérale (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 157 (*e*). — Section en long de la galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

osn tiers supérieur, la région basilaire restant à peu près normale et servant pour ainsi dire de support à la galle (fig. 154-156). Diamètre transversal ne dépassant pas 5 mill. ; longueur de la portion renflée de l'entre-nœud : 6 à 8 mill. le plus souvent, 10 mill. au maximum. A l'in-

térieur de la cécidie, cavité axiale (fig. 157) disposée comme dans la galle décrite au numéro précédent ; la partie supérieure de cette cavité, également recourbée, aboutit normalement à la surface gallaire. Le 8 mai 1909, quand les échantillons me furent remis, il existait dans la chambre larvaire, près de l'épiderme desséché qui la fermait, une petite nymphe de 2 mill. de longueur. Quelques éclosions eurent lieu à Paris le 11 mai de la même année.

Nymphe. Peau hyaline, sauf le tiers antérieur qui est chitineux et jaune ; segment anal avec un grand appendice bilobé et glabre, chaque lobe triangulé, jaune, à pointe brune, ces deux lobes séparés l'un de l'autre par une incision aiguë ; tous les segments abdominaux, sauf l'appendice bilobé du segment anal, sont couverts de spinules appliquées, plus petites et moins denses sur le dessous que sur le dessus. Armure frontale formée par deux dents courtes, brunes, triangulaires et se touchant presque à leur base, où elles sont séparées par une incision arrondie ; entre l'armure frontale et la gaine des palpes se voit une petite dent brune et aiguë. Soies cervicales pas plus longues que leur distance réciproque. Stigmates thoraciques grêles, arqués, graduellement amincis, 6 à 8 fois aussi longs que gros, égaux aux soies cervicales.

Imago. ♀. Rouge ; occiput, tempes, thorax sauf les pleures, larges bandes transversales sur les sept premiers tergites et une petite tache sur le milieu des sept premiers sternites, brun noir ; flagellum et pattes brunâtres ; oviducte blanc. Yeux confluents au vertex, très larges basalement. Palpes formés d'un article unique, petit, deux fois aussi long que gros, graduellement aminci distalement ; bouche encore plus petite que le palpe. Antennes atteignant à peine l'extrémité postérieure du thorax, composées de 2 + 11 articles ; premier article du flagellum allongé, les suivants pas plus longs ou à peine plus longs que gros, verticille de poils guère plus long que l'article, douzième article deux fois aussi long que le onzième, arrondi à l'extrémité. Ailes blanches, cubitus atteignant le milieu, à écailles brunes ; nervation du *Baldratia salicorniæ*. Tibia antérieur deux fois aussi long que le deuxième article, qui est 3 à 4 fois aussi long que le premier, crochets tarsaux deux fois aussi longs que l'empodium, bifides, le lobe inférieur un peu plus court que le supérieur ; aux pattes postérieures, le deuxième article tarsal égale le tibia, le cinquième article est 5-6 fois aussi long que gros. Extrémité de l'oviducte en forme de pochette obtuse et munie de courtes soies dressées, sa partie dorsale porte, comme chez *Stefaniella*, une tarière chitineuse ; sur le dessus de cette tarière se trou-

vent des spinules alignées et arquées en arrière (fig. 158). — Taille : 2 mill.

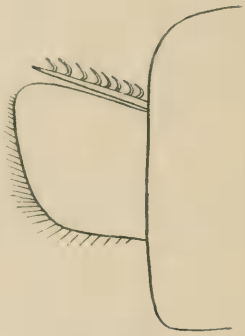

Fig. 158. — *Baldratia hyalina.* Oviducte de l'imago avec tarière chitineuse.

Tunisie, oasis de Nefta, en avril 1909 : F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 122 bis; Houard, 1910, p. 111, 1°; 1910[b], p. 105, 7°, fig. 2, *d-e*; 1911, p. 174, n° 102.

Traganum nudatum Delile.

Arbuste non articulé, à feuilles alternes, charnues, sessiles, vivant dans les dépressions salées : Maroc, Algérie, Tunisie méridionale, Tripolitaine, Fezzan, Égypte, — Arabie Pétrée, Palestine.

130. *Cécidomyide.* — Rameaux, en partie desséchés, munis de ren-

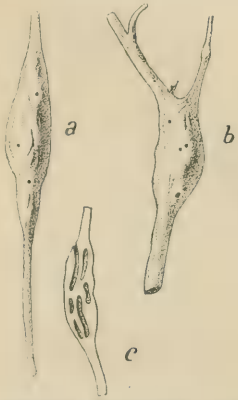

Traganum nudatum.
Cécidomyide
(n° 130).
Fig. 159, 160 (*a*, *b*). — Aspect extérieur de deux galles (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 161 (*c*). — Section en long de la première cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8.)

flements fusiformes, allongés, plus rarement subglobuleux, de 5 à 8 mill. de diamètre transversal, atteignant parfois jusqu'à 40 mill. de

longueur (fig. 159, 160). Surface de chaque renflement marron, avec crevasses longitudinales fines et petits trous circulaires d'éclosion. A l'intérieur de la galle, cavités larvaires vides, assez nombreuses, irrégulières, étirées suivant l'axe du rameau (fig. 161).

Les galles étaient vides lorsque je les ai recueilies ; une seule d'entre elles contenait des larves jaunâtres.

Tunisie, oasis de Nefta, vers la maison forestière, le 12 avril 1910 : Houard, 1910, p. 111, 5° ; 1910[b], p. 106-107, 12°, fig. 5, *a-c* ; 1911, p. 176, n° 116 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 109.

Salsola tetragona Delile.

Curieuse Salsolacée à feuilles charnues très courtes, étroitement imbriquées sur des rameaux qu'elles rendent tétragones ; sables et graviers littoraux, dépressions salées : Maroc, Algérie, Tunisie moyenne et méridionale, Tripolitaine, Cyrénaïque, Égypte, — Arabie Pétrée, Palestine.

131. *Cécidomyide.* — Sur les rameaux, agglomérations sphériques, de 5 à 10 mill. de diamètre (fig. 162), constituées par un grand nombre de feuilles élargies, plus longues que les feuilles normales et couvertes

Salsola tetragona.
Cécidomyide (n° 131).

Fig. 162 (*a*). — Aspect extérieur de la galle (d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 163, 164 (*b*, *c*). — Sections longitudinales de cécidies (d'ap. nat. ; gr. 1).

de poils fins, très longs, mais espacés. Ces poils sont blancs le plus souvent, parfois rougeâtres. En section longitudinale (fig. 163, 164), chaque galle présente en son centre une ou plusieurs cavités, de 1 à mill. de diamètre, abritant une larve jaunâtre, longue de 1,5 mill.

Les galles, recueillies en mars 1910, ont fourni des éclosions sur la plante sèche, dans l'herbier, au commencement du mois de mai suivant. Les insectes se rapportent à deux genres différents.

1° **Asphondylia salsolæ**, n. sp. (Kieffer).

Nymphe conformée comme chez *Asphondylia sarothamni*.

Imago. ♀. Brun noir ; pleures et trois premiers sternites en majeure

partie blanchâtres ou rougeâtres, dernier segment abdominal et tarière comme d'ordinaire dans ce genre. Yeux confluents, très rapprochés à la base. Palpes de deux longs articles, qui sont grêles, longuement poilus, 4-5 fois aussi longs que gros, leur support globuleux simulant un premier article. Antennes brisées. Pattes poilues, crochets tarsaux noirs, très arqués, aussi longs que l'empodium, pulvilles nuls. Ailes poilues, cubitus arqué aboutissant presque à la pointe alaire, costale interrompue à cet endroit ; le rameau supérieur de la posticale continue la direction de la tige, l'inférieur forme un angle presque droit avec la tige. — Taille : ♀ 2,5 mill.

2° **Halodiplosis salsolæ**, n. gen. et n. sp. (Kieffer).

Nymphe. Hyaline, sans spinules dorsales. Armure frontale très petite, se composant de deux dents obtuses. Soies cervicales peu longues, trois fois aussi longues que leur papille. Stigmates thoraciques tronqués, pas plus longs que gros.

Imago. ♂. Brun ; pleures et côtés de l'abdomen blanchâtres ou rougeâtres, antennes et pattes blanc brunâtre. Palpes longs et probablement de quatre articles. Antennes de 2 + 12 articles, dont le premier est obconique, le deuxième subglobuleux, ceux du flagellum composés de deux nodosités globuleuses portant chacune un verticille de filets arqués et un verticille de soies, ce dernier 2-3 fois aussi long que le premier ; le premier article du flagellum n'est pas soudé au se-

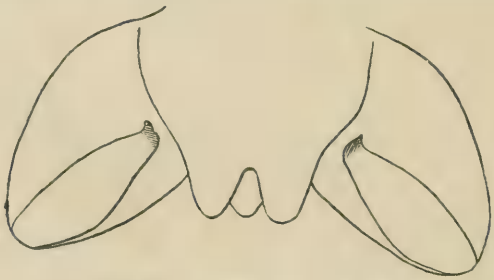

Fig. 165. — *Halodiplosis salsolæ.*

cond et sa composition diffère un peu de celle des autres, sa nodosité inférieure étant allongée, la supérieure en ellipse raccourcie et à col transversal, le rétrécissement entre les deux nodosités peu profond et ne formant pas un pétiole ; aux articles suivants le rétrécissement est conformé en pétiole comme le col de la nodosité supérieure, l'un et l'autre de moitié plus longs que gros ; aux deux derniers articles, le

col et le pétiole du rétrécissement font défaut, de sorte que l'antenne est terminée par quatre nodosités globuleuses et sessiles. Ailes poilues, cubitus aboutissant à la pointe alaire, costale interrompue à cet endroit. Pattes poilues ; crochets simples, noirs, arqués, aussi longs que l'empodium, pulvilles très courts, atteignant le quart de l'empodium. Pince assez grosse (fig. 165), lamelle supérieure bilobée, chaque lobe arrondi, lamelle intermédiaire formée par un lobe unique, arrondi et pas plus long que les lobes de la lamelle supérieure, article terminal de la pince à peu près glabre, gros, à peine aminci aux deux bouts, l'extrémité distale formant un ongle noirâtre. — Taille : ♂ 2,5 mill.

Tunisie, Gabès, sables maritimes, 27 mars 1910 : Houard, 1910, p. 111, 3° ; 1910 b, p. 106, 11°, fig. 4, *a-c* ; 1911, p. 174, n° 103 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 106.

Salsola vermiculata L.

Arbuste buissonnant très rameux des décombres et sables salés : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Fezzan, pays des Touareg, Cyrénaïque. — Portugal, Espagne, Sardaigne, Sicile, Archipel.

132. *Diptère.* — Cécidie en artichaut semblable à celles des variétés *villosa* et *microphylla* du *Salsola vermiculata.*

Tunisie, steppe maritime de Gabès : Pitard, 1909 [1911], p. CXXVII ; Houard, 1911, p. 163, n° 24.

Salsola vermiculata L. var. villosa Moquin.

133. *Cécidomyide.* — Sur un petit rameau latéral, cécidie terminale, globuleuse, de 10 mill. de diamètre au maximum, composée de nombreuses feuilles verdâtres, dressées ou courbées en dehors, recouvertes de longs poils blanchâtres. — Cette galle est semblable à celle du *Salsola tetragona*, signalée plus haut au n° 131, mais elle est plus grosse ; elle rappelle également par ses feuilles vertes et ses longs poils la galle de l'*Echinopsilon muricatus* (n° 123) dont elle n'atteint cependant pas la taille.

Tunisie, Bordj Gouïfla, près El-Hamma de Tozeur, mars 1908 : Pitard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 91. — Gafsa, mars 1909 : Pitard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 92.

Salsola vermiculata L. var. **microphylla** Moquin.

134. *Cécidomyide.* — Galle semblable à la précédente, mais de taille plus faible.

Algérie, Santa-Cruz, près d'Oran, octobre : J. Pitard.

Tunisie, Ben-Ghardane, décembre 1908 : Pitard, in Collection cécidologique C. Houard, n° 363.

Haloxylon salicornicum Bunge (**H. Schmittianum** Pomel).

Plante des terrains sableux salés : Algérie, Tunisie méridionale, Égypte, — Afghanistan, Béloutchistan.

135. *Psyllide.* — Très jolies galles constituées aux dépens des jeunes pousses dont les entre-nœuds restent courts (fig. 166). Les feuilles insérées à chaque nœud, et qui à l'état normal atteignent environ un mil-

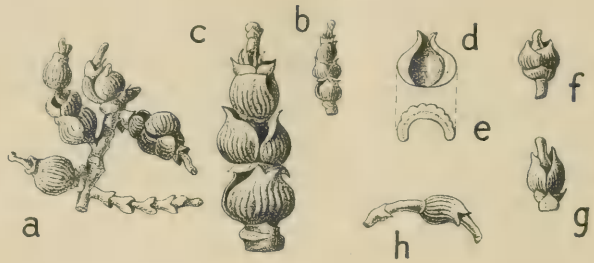

Haloxylon salicornicum.
Psyllide (n° 135).

Fig. 166, 167 (*a*, *b*). — Rameaux et galles (d'ap. nat.; gr. 1).
Fig. 168 (*c*). — Rameau anormal plus grossi (d'ap. nat.; gr. 2,5).
Fig. 169, 170 (*d*, *e*). — Feuille hypertrophiée vue par la face interne et en section transversale (d'ap. nat.; gr. 1).
Fig. 171-173 (*f-h*). — Jeunes rameaux parasités (d'ap. nat.; gr. 1).

limètre de long sur un millimètre de large et à peine autant en épaisseur, se transforment en de grosses écailles, incurvées en cuiller. Ces écailles enveloppent l'entre-nœud fortement hypertrophié qui les surmonte et qui s'aplatit latéralement jusqu'à atteindre 3 à 4 mill. de large; elles arrivent presque au contact par leurs bords et leur pointe se recourbe en dehors. Leur surface présente de nombreuses stries longitudinales, parallèles, assez profondes (fig. 167, 168). Enfin, de teinte vert olive à l'état jeune, c'est-à-dire de même couleur que le rameau

normal, elles ne tardent pas à devenir d'un rouge groseille foncé dans toute leur étendue, à l'exception de leur pointe et de leurs bords, qui restent blancs ou jaunâtres (pl. I, 6).

La paroi des feuilles gallaires est épaisse et se montre, en section, très nettement partagée en une couche externe grisâtre ou jaunâtre et une couche interne rouge violacé (fig. 169-170 et pl. I, 7).

En s'appliquant l'une contre l'autre par leurs bords, les feuilles de la cécidie délimitent entre elles et l'axe aplati du rameau une cavité irrégulière, tapissée d'efflorescences blanches, qui renferme de nombreux Psyllides, de 2 mill. environ de longueur.

Souvent deux feuilles seulement d'un rameau sont déformées par les Psyllides, comme le montrent les figures 171 à 173 ; elles laissent alors émerger entre leurs pointes écartées l'extrémité du petit rameau. Sous cette forme la galle de l'*Haloxylon salicornicum* ressemble à s'y méprendre à une Psyllidocécidie décrite par G. von Frauenfeld, en 1859, sur l'*Anabasis articulata*. Voir plus loin, au n° 140.

Le 8 et le 11 mai 1909 des Chalcidiens sont sortis des galles de l'*Haloxylon*. Le 11 mai, j'ai vu un microlépidoptère se dégager d'un petit fourreau blanc qui émergeait de l'une des galles.

Tunisie, oasis de Tozeur, dans le Djérid, en avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 118 ; Houard, 1910, p. 111, 2° ; 1910[b], p. 103-104, 1°, fig. 1, *a-h* ; 1911, p. 168, n° 58.

136. *Cécidomyide.* — Galle en forme de bourgeon, de 7 à 10 mill. de long, composé d'écailles nombreuses (fig. 174). Les externes, de teinte blanchâtre, comme la tige elle-même, sont larges à la base et assez courtes. Elles enveloppent les écailles internes, allongées, effilées vers la pointe, qui est vivement colorée en jaune, et un peu élargies à la base dont la teinte est vert bleuâtre (fig. 176). La région centrale de la cécidie est occupée par une cavité axiale, allongée, s'ouvrant en haut entre les pointes des écailles internes (fig. 175).

Par son aspect extérieur, la galle en bourgeon de l'*Haloxylon salicornicum* rappelle quelque peu celle qui a été figurée en 1902 (Zool. Jahrb., Jena, t. 16, p. 266, fig. M) par Rübsaamen, sur l'*Haloxylon ammodendron* C. A. Meyer, d'après des échantillons provenant de Repetak en Turkménie ; toutefois les dimensions de la cécidie persane sont un peu supérieures et ses écailles en nombre moindre.

Tunisie, oasis de Tozeur, en avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 118 bis ; Houard, 1910, p. 111, 2° ; 1910[b], p. 104, 2°, fig. 1, *k-m* ; 1911, p. 168, n° 59.

137. *Cécidomyide.* — Entre-nœud très légèrement renflé, un peu raccourci, portant sur le côté un minime trou d'éclosion (fig. 177). Cet orifice est en relation avec une cavité cylindrique axiale qui occupe sensiblement toute la longueur de l'entre-nœud parasité (fig. 178).

Tunisie, oasis de Tozeur, en avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 118 ter ; Houard, 1910, p. 111, 2° ; 1910 b, p. 104, 3°, fig. 1, *n-o* ; 1911, p. 168, n° 60.

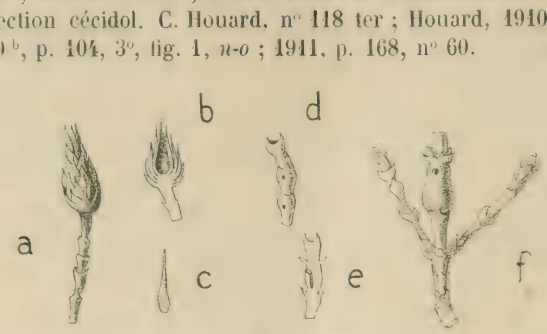

Haloxylon salicornicum.

Cécidomyide (n° 136).

Fig. 174 (*a*). — Vue extérieure de la galle.
Fig. 175 (*b*). — Section en long de la cécidie.
Fig. 176 (*c*). — Ecaille interne de la galle.

Cécidomyide (n° 137).

Fig. 177 (*d*). — Aspect extérieur d'un rameau parasité.
Fig. 178 (*e*). — Section longitudinale d'un entre-nœud anormal.

Cécidomyide (n° 138).

Fig. 179 (*f*). — Vue d'un gros renflement caulinaire.
(Toutes les figures d'après nature : gr. 1.)

138. *Cécidomyide.* — Entre-nœud d'un gros rameau renflé à la base surtout et atteignant un diamètre double environ du diamètre de la tige normale (fig. 179) ; trou d'éclosion latéral. Cette diptérocécidie semble différer notablement de la précédente.

Tunisie, Bordj Gouïfla, le 10 avril 1910 : Houard, 1910, p. 111, 2° ; 1910 b, p. 104, 4°, fig. 1, *p* ; 1911, p. 168-169, n° 61 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 119 bis.

139. [*Ériophyide*]. — Rameau principal contourné, portant de nombreuses petites branches latérales, encore vertes, dont l'extrémité est également contournée un grand nombre de fois et fortement épaissie (fig. 180). — Cette déformation semble être l'œuvre d'Ériophyides.

Elle rappelle quelque peu la cécidie du *Calligonum comosum* décrite plus haut au n° 110.

Haloxylon salicornicum.
Ériophyide (n° 139).
Fig. 180. — Déformation des jeunes rameaux d'une tige (d'ap. nat.; gr. 1).

Tunisie, Bordj Gouïlla, le 10 avril 1910 : Houard, 1910, p. 111, 2° ; 1910[b], p. 104, 5°, fig. 1, *q* ; 1911, p. 169, n° 62 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 119.

Anabasis articulata Moquin.

Plante des décombres, plaines sablonneuses ou pierreuses : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte, — Arabie Pétrée, Syrie.

140. *Psyllide.* — Feuilles supérieures d'un rameau dressées, appliquées par leurs bords de façon à former une poche (fig. 181) séparée

Anabasis articulata.
Psyllide (n° 140).
Fig. 181 (*a*). — Rameau portant plusieurs galles (d'ap. Frauenfeld; gr. 1).
Fig. 182 (*b*). — Cécidie isolée (d'ap. Frauenfeld; gr. 1).

en deux moitiés par le rameau aplati (fig. 182). Dans chacune de ces poches vit la larve d'un Psyllide qui atteint jusqu'à 3 mill. de long.

Une cécidie assez semblable à celle de l'*Anabasis articulata* a été signalée en Perse par Rübsaamen sur *Anabasis aphylla* L. : Zool. Jahrb., Jena, t. 16, 1902, p. 251-252, n° 11.

Algérie, Sud-Algérien : Massart, 1898, p. 291-292.

Presqu'île du Sinaï, désert d'El-Kaa : Frauenfeld, 1859, p. 327, pl. VII, 16 ; Frank, 1896, p. 180, n° 8 ; Darboux et Houard, 1901, p. 31, n° 215 ; Houard, 1908, t. 1, p. 400, n° 2247.

Cornulaca monacantha Delile.

Plante des sables désertiques : Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, Fezzan, pays des Touareg, Égypte, Nubie, — Arabie, Perse, Afghanistan.

141. *Cécidomyide.* — Cécidie en forme de gros bourgeon velu, situé latéralement sur un rameau, pouvant atteindre jusqu'à 14 mill. de hauteur sur 8 mill. de diamètre transversal ; elle est composée d'écailles jaunâtres, très dures, effilées à l'extrémité, élargies à la base, tapissées sur leur face concave, interne, de longs poils grisâtres. Les écailles qui occupent le centre de la galle sont étroites et allongées.

Tunisie, Raz-el-Aioum de Tozeur, mars 1908 : Pitard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 90.

Suæda vermiculata Forskal.

Plaines incultes salées et sables maritimes : Algérie, Tunisie, Fezzan, pays des Touareg, Cyrénaïque, Égypte, — Arabie Pétrée, Mésopotamie, îles Canaries.

142. [*Eriophyes caulobius* Nal.]. — Renflement caulinaire subglobuleux, plus rarement allongé, atteignant de 3 à 10 mill. de diamètre transversal ; cavité irrégulière au milieu d'un tissu spongieux. Les galles âgées présentent souvent une petite ouverture de 1 mill. à peine.

Algérie, petite Sebka près d'Oran, 30 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 473.

CARYOPHYLLACÉES.

Silene rubella L.

Plante des lieux incultes, moissons, oasis : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, pays des Touareg, Cyrénaïque, Égypte, — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

143. [*Coléoptère*]. — Renflement fusiforme atteignant deux à trois fois le diamètre de la tige normale ; une à trois chambres larvaires.

Algérie, environs d'Oran, 30 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 473-474.

RENONCULACÉES.

Clematis cirrhosa L.

Plante des haies, broussailles et lieux ombragés : Maroc, Algérie, Tunisie. — Région méditerranéenne de l'Europe et de l'Asie, jusqu'à l'Himalaya.

144. *Epitrimerus heterogaster* Nal. — Bord du limbe enroulé et boursouflé : la surface des feuilles est recroquevillée et chargée de méandres irréguliers, hérissés eux-mêmes de boursouflures secondaires donnant à l'ensemble un aspect spongieux.

Algérie, Blidah, Vallon des Singes et environs d'Alger : P. Marchal, 1897, p. 23, 4°; Nalepa, 1898, p. 64, n° 8 ; Darboux et Houard, 1901, p. 111, n° 888 ; Houard, 1908, t. 1, p. 425, n° 2390. — Environs d'Alger, 19 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 474.

Clematis Flammula L.

Plante des haies, lieux incultes et lisière des bois : Maroc, Algérie, Tunisie. — Bassin méditerranéen.

145. *Epitrimerus flammulæ* Gerber. — Sur la feuille et à la face supérieure, saillies très accentuées alignées suivant une ligne irrégulière sensiblement parallèle à la nervure médiane du limbe ; la surface des saillies est couverte de bosselures ou de papilles d'un rouge vif, qui existent parfois sur le bord du limbe ou sur l'autre face. — Cécidie assez répandue au nord de la Méditerranée : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 427, n° 2408.

Algérie, La Reghaïa, 7 février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 374.

LAURACÉES.

Laurus nobilis L.

Plante de la région méditerranéenne.

146. *Eriophyes Malpighianus* Can. et Mass. — Fleurs déformées et grossies, atteignant jusqu'à 10 mill. de diamètre, couvertes de poils couleur fauve. — Cécidie signalée en Italie, en Sicile et en Sardaigne : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 436-437, n° 2469, fig. 702-704.

Algérie, gorges de Taza, entre Ziama-Mansouria et Cap-Cavallo, 31 décembre 1911 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 89.

PAPAVÉRACÉES.

En Algérie, et sans doute aussi dans tout le nord de l'Afrique, les capsules des Pavots hébergent les larves de l'*Aulax papaveris* (Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 455). Des galles incomplètes ou des fragments de cécidies se rencontrent souvent au milieu des criblures d'Orge provenant d'Algérie, comme me l'a fait remarquer M. Noury dès 1908 : Collection cécidol. C. Houard, n° 251. Consulter aussi : Noury, 1909, p. 34.

Papaver Rhœas L.

Plante des champs, moissons, décombres et lieux incultes depuis la mer Méditerranée jusqu'au Sahara.

147. *Aylax papaveris* Perris. — Capsule déformée avec cavités lar-

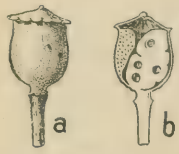

Papaver Rhœas.
Aylax papaveris (n° 147).
Fig. 183, 184 (*a*, *b*). — Aspect extérieur et section en long d'une capsule hypertrophiée (d'ap. nat. gr. 1).

vaires nombreuses (fig. 183, 184). — Galle connue dans toute l'Europe : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 439, n° 2477.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 15 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 705, n° 37 ; Darboux et Houard, 1901, p. 238, n° 1924.

Papaver dubium L. var. calcicolum Batt. et Trabut.

Pâturages, collines, cultures, lieux sableux et décombres de toute la Barbarie.

148. *Aylax papaveris* Perris. — Capsule déformée et gonflée comme précédemment.

Algérie : Battandier et Trabut, 1888, p. 21 ; Houard, 1906 [b], p. 66 ; 1908, t. 1, p. 440, n° 2481.

Hypecoum procumbens L.

Champs, décombres, sables, lieux incultes du Bassin méditerranéen.

149. *Coléoptère* — Fruit transformé en son milieu en une cécidie subsphérique pouvant atteindre 10 mill. de diamètre ; cavité larvaire

unique occupée par une larve et limitée par une paroi épaisse et charnue.

Algérie, Laghouat, mars-avril 1893 : P. Lesne, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 506.

CRUCIFÈRES.

Quelques galles seulement ont été signalées jusqu'à présent sur les Crucifères du nord de l'Afrique : ce sont celles que donnait Frauenfeld dès 1859 et celles que j'ai décrites en 1901 ou indiquées, d'après P. de Peyerimhoff, dans le Tome premier de mes Zoocécidies. J'en ai rencontré un assez grand nombre de nouvelles dans le sud de la Tunisie : elles consistent surtout en fleurs gonflées demeurées closes sous l'influence de larves de Cécidomyies. Consulter à ce sujet mes deux petites notes : 1911 [b] et 1911 [c].

Coronopus niloticus Delile (Senebiera nilotica DC.).

Plante d'Egypte.

150. [*Perrisia*] *senebieræ* Kieff. — Renflements caulinaires, irréguliers, allongés ou arrondis (fig. 185), de 8 à 10 mill. de diamètre,

Coronopus niloticus.
Perrisia senebieræ
(n° 150).

Fig. 185 (*a*). — Aspect extérieur de plusieurs galles (d'ap. Frauenfeld ; gr. 1).

Fig. 186 (*b*). — Section longitudinale d'une cécidie (d'ap. Frauenfeld ; gr. 1).

charnus, bi ou triloculaires (fig. 186). Chaque loge renferme une larve rouge qui se métamorphose dans le sol.

Égypte, chemin de Dchise aux Pyramides : Frauenfeld, 1859, p. 326, pl. VI, 12 ; Bergenstamm et P. Löw, 1876, p. 92, n° 545 ; Frank, 1896, p. 112, n° 13 ; Darboux et Houard, 1901, p. 420, n° 3510, fig. 749-750 ; Houard, 1908, t. 1, p. 443, n° 2497, fig. 718-719 ; Kieffer, 1909 [b], p. 28.

151. *Coléoptère.* — Renflement charnu, uni ou biloculaire, de la grosseur d'un pois, situé sur la tige ou à la base de la rosette foliaire. Larve blanche, de 6 mill. de longueur, se métamorphosant dans le sol.

Égypte, près des Pyramides : Frauenfeld, 1855, p. 151 ; Frank, 1896, p. 290, n° 5 ; Houard, 1908, t. 1, p. 443, n° 2498.

Cakile maritima Scop. var. **ægyptiaca** Cosson
(**Cakile ægyptiaca** Gærtner).

Plantes des sables et dunes du bord de la mer : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, — Bassin méditerranéen.

152. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée, globuleuse, atteignant presque 10 mill. de diamètre (fig. 187) ; sépales hypertrophiés, à surface granuleuse. Larves grégaires, nombreuses, d'un jaune brunâtre.

Cakile maritima var. ægyptiaca.

Cécidomyide
(n° 152).

Fig. 187. — Inflorescence avec deux fleurs gonflées et fermées (d'ap. nat. ; gr. 1).

Cécidie semblable à celle que l'on a signalée des côtes de Danemark et de France sur le *Cakile maritima* : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 450, n° 2542, fig. 724-727.

Tunisie, dunes de Gabès, avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard. — Sables au nord de l'embouchure de l'oued Gabès, à Gabès, le 30 mars 1910 : Houard, 1911, p. 165, n° 40 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 158.

Carrichtera Vellæ DC. (**Vella annua** L.)

Plante des décombres, lieux incultes, pâturages et collines : Bassin méditerranéen méridional et oriental.

153 *Ériophyide.* — Segments foliaires velus et recourbés en gouttière sur la face supérieure du limbe (fig. 188-191). — Cécidie connue seulement en Sardaigne : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 451, n° 2551.

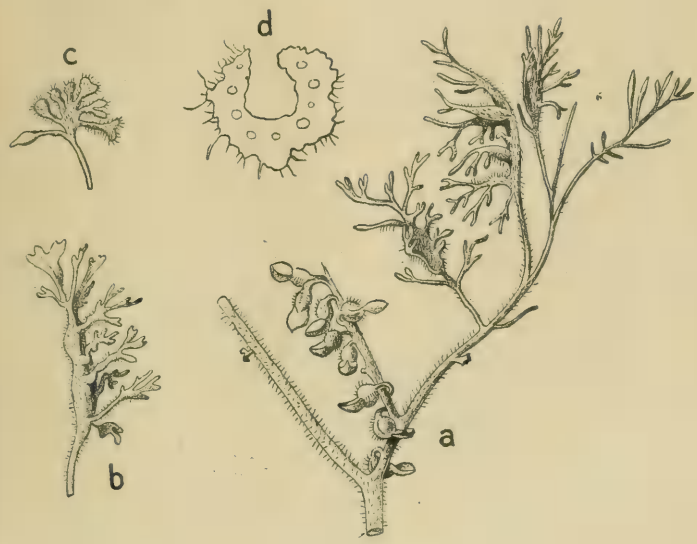

Carrichtera Vellæ.

Ériophyide (n° 153).

Fig. 188 (*a*). — Rameau avec feuilles déformées (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 189 (*b*). — Feuille très fortement attaquée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 190 (*c*). — Limbe parasité, atrophié (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 191 (*d*). — Section transversale d'une feuille anormale (d'ap. nat. ; gr. 10).

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 11 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 702, n° 15 ; 1908, t. 1, p. 451, n° 2551, fig. 729-730 ; Darboux et Houard, 1901, p. 90-91, n° 706, fig. 156-157 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 215.

Zilla myagroides Forsk.

Plante du Sahara oranais, de la Tunisie et de l'Égypte.

154. [*Perrisia*] *zillæ* Kieff. — Fleur gonflée, charnue, demeurant fermée sous l'influence des larves grégaires blanc d'ivoire qu'elle renferme (fig. 192).

Égypte, chemin des Pyramides : Frauenfeld, 1859, p. 326, pl. VI, 13; Bersgenstamm et P. Löw, 1876, p. 93, n° 548 ; Darboux et Houard, 1901, p. 496, n° 4168, fig. 862 ; Houard, 1908, t. 1, p. 452, n° 2552, fig. 731 ; Kieffer, 1909 b, p. 34.

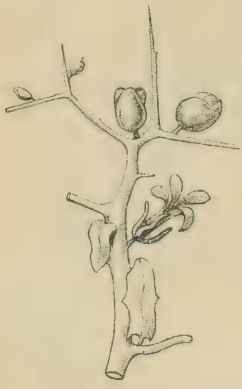

Zilla myagroides.

Perrisia zillæ
(n° 154).

Fig. 192. — Rameau portant deux fleurs parasitées et une fleur normale (d'ap. Frauenfeld; gr. 1).

155. *Cylindropterus Luxeri* Chevrolat. — Racine fortement épaissie un peu au-dessous du niveau du sol ; 10 à 12 larves.

Égypte, désert Libyque, Basse-Égypte, Suez : Boehm, 1908, p. 62, fig. 3 ; Bedel, 1909, p. 101-102 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1063, n° 6224.

Remarque : *Cylindropterus Luxeri* Chevrolat est synonyme de *Lixus cleoniformis* Petri. A ce sujet, M. L. Bedel, avec son obligeance habituelle, m'a envoyé le renseignement suivant : « Boehm parle du *Lixus cleoniformis* Reitt. ; il faut lire *Lixus cleoniformis* Petri ; de plus, cet insecte, que Petri a introduit dans son Synopsis des *Lixus*, n'est nullement un *Lixus*, mais un insecte du groupe des *Cleonus* et son vrai nom est *Cylindropterus Luxeri* Chevrolat, syn. *cleoniformis* Petri (*Lixus*). Je suis d'autant plus certain de la chose qu'elle a été publiée en Allemagne par von Heyden d'après le *type* de Petri et sur examen du *type* de Chevrolat que j'ai vu à Paris avant qu'il n'émigrât en Suède ».

Zilla macroptera Cosson et Durieu.

Arbrisseau fortement épineux, à silique pyramidale ailée : Sahara marocain et algérien.

156. [*Coléoptère*]. — Excroissance caulinaire irrégulière, parfois arrondie, de 3 à 8 mill. de diamètre, dont la surface présente de nombreuses bosselures munies chacune d'une ouverture circulaire de 1 mill. environ ; cavités internes irrégulières.

Algérie, entre Béni-Ounif et l'oasis de Figuig, 3 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 474.

Sinapis alba L.

Cultures, bords des chemins, décombres, lits des oued desséchés, clairières des bois : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, — Bassin méditerranéen.

157. *Diptère.* — Silique gonflée, déformée et courbée, colorée en rouge vineux; larves petites, blanches.

Algérie, Orléansville, 6 avril 1900 : Houard, 1901, p. 42-43, n° 10; 1901 [d], p. 706, n° 55 ; 1908, t. 1, p. 452, n° 2554 ; Darboux et Houard, 1901, p. 426, n° 3562.

Hirschfeldia geniculata Batt. et Trabut (**Sinapis geniculata** Desf.)

Plante à siliques petites, à bec effilé, long et genouillé, dressées contre l'axe. Moissons, bords des champs et des chemins, décombres, jardins de palmiers : Maroc, Algérie, Tunisie, — Italie, Sicile, Grèce, Archipel, Asie Mineure.

158. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée, isolée en général dans l'inflorescence, renfermant plusieurs petites larves couleur terre de Sienne.

Tunisie, Souk-el-Arba, le 21 avril 1910, bords des routes : Houard, 1911, p. 169, n° 66 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 159.

Diplotaxis erucoides DC.

Champs et cultures, bords des chemins, décombres et lieux incultes : Maroc, Algérie, Tunisie, — et la plus grande partie du Bassin méditerranéen.

159. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée renfermant de petites larves d'un jaunâtre sale.

Tunisie, Souk-el-Arba, le 21 avril 1910, au bord des routes : Houard, 1911, p. 167, n° 51 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 161.

Diplotaxis pendula DC. (**D. Harra** Boissier).

Jolie plante à siliques pendantes. Lieux secs, collines arides, terrains gypseux et salins, dépressions et lits desséchés des oued : Maroc, Algérie (CC. Hauts-Plateaux, aux abords du Sahara), Tunisie (descend jusqu'au Djérid), Tripolitaine, Marmarique, Égypte, — Espagne méridionale, Sicile, Syrie, Palestine.

160. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée, globuleuse, de 6 mill. environ de diamètre (fig. 193, 194). Sépales hypertrophiés, colorés en marron

Diplotaxis pendula.
Cécidomyide
(n° 160).

Fig. 193 (*a*). — Fleurs parasitées (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 194 (*b*). — Fleur normale (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

rougeâtre, parfois jaunâtres vers l'extrémité, alors que les sépales normaux sont d'un jaune verdâtre ou même d'un jaune soufre, comme les pétales. Ces derniers, dans le bouton floral parasité, apparaissent fripés et jaunâtres entre les pointes un peu écartées des sépales anormaux. Les pièces florales internes sont déformées par suite de la présence de larves nombreuses, blanches ou d'un blanc jaunâtre.

Tunisie, oasis de Gafsa, le 6 avril 1910 : Houard, 1911, p. 167, n° 52 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 162.

Eruca sativa Lamk.

Champs, pâturages, décombres, bords des chemins, palmeraies : Maroc, Algérie (assez rare), Tunisie (commun), Tripolitaine, — Bassin de la Méditerranée.

161. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée et un peu allongée sous l'influence de larves de Cécidomyie.

Tunisie, Souk-el-Arba, 21 avril 1910, au bord de la route : Houard, 1911, p. 168, n° 56 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 160.

Erucastrum varium Durieu.

Plante très commune dans le nord du département d'Oran.

162. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée devenant globuleuse et atteignant 8 mill. de diamètre (fig. 195, 196), sous l'influence de nombreuses larves grégaires orangées qui vivent entre les pièces florales déformées (fig. 197-199). Métamorphose dans la galle ; éclosion dès le début de mai.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 10 avril 1900 : Houard, 1902, p. 89, n° 1 ; 1908, t. 1, p. 454, n° 2568 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 208.

Erucastrum varium.
Cécidomyide (n° 162).

Fig. 195 (*a*). — Inflorescence portant deux fleurs anormales (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 196 (*b*). — Une fleur parasitée, plus grossie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 197 (*c*). — Pétale anormal (d'ap. nat. ; gr. 3).
Fig. 198, 199 (*d*, *e*). — Étamine anormale, vue de face et de dos (d'ap. nat. ; gr. 3).

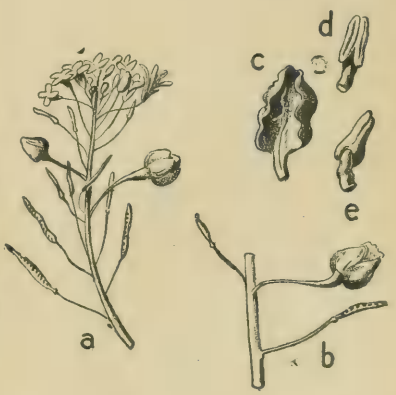

Brassica Gravinæ Tenore.

Plante des rochers, pentes des montagnes et clairières des forêts : Algérie, Tunisie, — Italie.

163. *Thysanoptère.* — Siliques gonflées, tordues avec irrégularité, renfermant de nombreuses larves jaune orangé (fig. 200).

Algérie, Grande Kabylie, escarpements de l'Azerou Tidjer (face nord), près du col de Tirourda, où presque tous les pieds fructifères de la Crucifère, qui est commune en ce lieu, étaient déformés par le parasite, en juillet 1910 : P. de Peyerimhoff, in Collection cécidol. C. Houard, n° 191.

Brassica Napus L.

Cultivé dans les jardins et les oasis du Nord de l'Afrique.

164. *Heterodera radicicola* Greeff. — Nodosités radiculaires entravant quelque peu le développement de la plante.

Algérie, El-Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Houard, 1908, t. 1, p. 457, n° 2599.

Rapistrum Linnæanum Boissier et Reuter.

Plante à article basilaire du fruit plus étroit et plus court que le pédicelle. Cultures, bords des chemins, décombres et lieux secs : Maroc, Algérie, Tunisie, — Portugal, Espagne, Baléares, Corse, Sardaigne, Grèce.

165. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée, globuleuse, contenant des larves. — Cette cécidie n'a encore été signalée qu'en Portugal par Trotter ; cf. Houard, 1908, t. 1, p. 461, n° 2635.

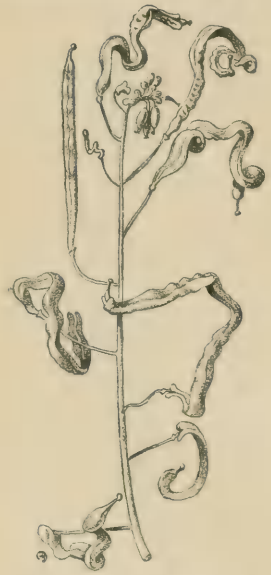

Brassica Gravinæ.
(n° 163).
Thysanoptère

Fig. 200. — Aspect de l'inflorescence déformée (d'ap. nat. : gr. 0.8). Voir p. 93.

Tunisie, Souk-el-Arba, le 21 avril 1910, au bord de la route : Houard, 1911, p. 173, n° 96 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 82.

Arabis albida Stev.

Zone montagneuse du *Quercus Ballota* et du Cèdre, en Algérie, Orient, etc.

166. *Ceuthorrhynchus pleurostigma* Marsh. — Renflements radiculaires arrondis, de 4 mill. de diamètre au maximum, situés un peu au-dessous du collet où ils sont souvent groupés ; sur les racines, ils sont isolés. Adulte dans le courant de l'été.

Algérie, Atlas, massif des Mouzaïa, en mai : P. de Peyerimhoff, in Houard, 1908, t. 1, p. 474, n° 2715 ; P. de Peyerimhoff, 1911, p. 305-306.

Alyssum maritimum Lamk. (**Koniga maritima** R., Brown).

Plante des ruines et décombres, des sables, des pâturages et des collines arides : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen.

167. *Curculionide.* — Minime renflement ne dépassant pas la taille d'un grain de chènevis, situé à la base du limbe, le long de la nervure médiane et faisant saillie sur la face inférieure ; cavité allongée, à paroi mince, renfermant une seule larve.

Algérie, Mustapha, novembre 1892 : P. Lesne, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 507.

Moricandia arvensis DC. var. **robusta** Batt. et Trabut.

Crucifère à feuilles larges, charnues et à grosses siliques : El Kantara et Biskra, d'après la Flore Analytique et Synoptique de l'Algérie et de la Tunisie (1902, p. 34) de Battandier et Trabut.

168. *Cécidomyide.* — Inflorescence transformée en une masse globuleuse, de la taille d'une noisette, renfermant de nombreuses larves jaunâtres.

Algérie, Bou-Saada : P. de Peyerimhoff, in Houard, 1908, t. 1, p. 479, n° 2742.

Moricandia arvensis DC. var. **suffruticosa** Cosson.

Bords des rivières, cultures, chemins, lits desséchés des oued, palmériers : Algérie (AC. dans Hauts-Plateaux et Sahara), Tunisie (C. dans le sud), Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte.

169. *Cécidomyide.* — Fleur demeurant fermée, un peu plus longue que le calice normal (fig. 201), gonflée surtout dans sa région basilaire par suite du développement anormal qu'atteignent les deux sépales gibbeux (fig. 202 et pl. I, 8). La teinte des pièces du calice anormal reste plus claire que celle du calice non parasité, un peu lavée de jaune cependant et moins violacée. Les pétales se voient à peine dans la fleur hypertrophiée ; leur limbe, peu développé, présente quelques stries violettes courtes partant du bord, tandis que leur onglet est raccourci, fortement épaissi et d'une teinte jaune verdâtre (fig. 203). Pistil assez

court, de couleur verte. Larves grégaires, blanches, nombreuses entre les pièces florales déformées.

Tunisie, jardins et champs autour de Gafsa, le 6 avril 1910 : Houard, 1911, p. 170, n° 72 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 163.

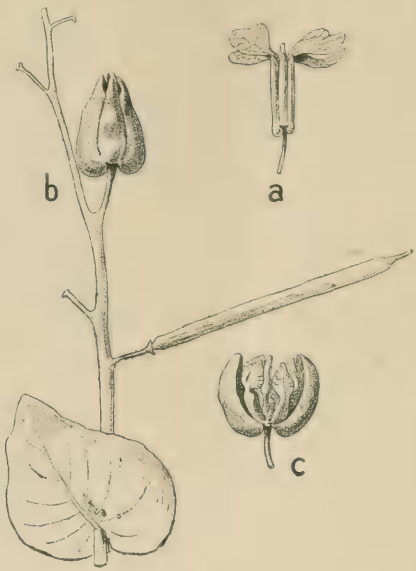

Moricandia arvensis var. suffruticosa.
Cécidomyide (n° 169).

Fig. 201 (*a*). — Fleur normale (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 202 (*b*). — Axe de l'inflorescence avec fruit sain et une fleur parasitée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 203 (*c*). — Fleur hypertrophiée, entr'ouverte (d'ap. nat.; gr. 0.8).

170. *Cécidomyide.* — Renflement irrégulier de la tige, le plus souvent situé dans la région de l'inflorescence, très variable comme forme et comme taille (fig. 204-207) ; dimensions extrêmes : 15 mill. de longueur sur 8 mill. de diamètre transversal. Sa surface est vert glauque, comme le reste de la plante, ou parfois légèrement rougeâtre violacé; elle est le lieu d'insertion de rameaux latéraux, de feuilles et de pédoncules floraux ou fructifères. Cavité interne unique, très irrégulière (fig. 208), limitée par des parois épaisses, renfermant de nom-

breuses larves orangées qui se métamorphosent dans la galle fin avril.

Cette cécidie présente beaucoup d'analogie avec celle qui a été

Moricandia arvensis var. suffruticosa.
Cécidomyide (n° 170).

Fig. 204 (*a*). — Cécidie située dans l'inflorescence (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 205 (*b*). — Autre cécidie de l'inflorescence (d'ap. nat,; gr. 0,8).
Fig. 206 (*c*). — Galle terminale d'un rameau (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 207 (*d*). — Aspect extérieur d'une petite galle (d'ap. nat.; gr. 08).
Fig. 208 (*e*). — Section longitudinale de la même (d'ap. nat.; gr. 0,8).

décrite plus haut au n° 168, sur la variété *robusta* de la même espèce de *Moricandia*.

Tunisie, Gafsa, au Djebel-Ben-Younes, vers 450 m. d'altitude, le 7 avril 1910 et Metlaoui, grande carrière au-dessus de la gare, 14 avril 1910 : Houard, 1911, p. 170, n° 73 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 164.

171. *Baris prasina* Boheman var. — Renflements caulinaires irrégulièrement fusiformes, disposés les uns à la suite des autres (fig. 209, 211) et atteignant jusqu'à 10 mill. de diamètre transversal et 30 mill. de longueur, beaucoup plus volumineux que les précédents. Cavités nombreuses, situées dans une moelle abondante, cylindriques, à axe perpendiculaire à la surface du renflement (fig. 210, 212) ; chaque

cavité renferme une grosse larve blanche de Curculionide qui se métamorphose dans la galle : éclosion à partir du 23 mai 1910, fournissant une variété vert bronzé du *Baris prasina* (1).

Tunisie, Metlaoui, grande carrière au-dessus de la gare, le 14 avril 1910 : Houard, 1911, p. 170, n° 74 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 165.

Moricandia arvensis var. suffruticosa.

Baris prasina (n° 171).

Fig. 209 (*a*). — Aspect extérieur d'une cécidie caulinaire âgée (d'ap. nat. gr. 0,8).
Fig. 210 (*b*). — Section en long de la galle âgée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 211 (*c*). — Vue d'une cécidie jeune (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 212 (*d*). — Section longitudinale de la même (d'ap. nat.; gr. 0,8).

(1) Le *Baris prasina* Boheman (1836, ap. Schönherr, Gen. et spec. Curcul., t. 3, p. 707) est une espèce méditerranéenne assez polymorphe, généralement d'un vert brillant, vivant sur plusieurs genres de Crucifères. Une variété bleue (Collection L. Bedel) a été prise sur *Erysimum Cheiranthus* au mont Agel, au-dessus de Monaco, par J. Sainte-Claire Deville qui la signale en 1904 (L'Abeille, t. 30, p. 202) comme vivant sur cette même plante et associée aux *Baris nivalis* H. Brisout, *B. cœrulescens* Scopoli et *B. laticollis* Marsham.

La variété du *Baris prasina* obtenue par éclosion des galles de *Moricandia* du Sud tunisien se distingue par sa teinte bronzé noirâtre des autres individus barbaresques, presque tous d'un vert ou d'un bleu brillant. — Renseignements de M. L. Bedel.)

CAPPARIDACÉES.

Capparis ægyptiaca Lamk.

Maroc, Tunisie, Égypte, Sinaï, — Syrie et Palestine.

172. *Lépidoptère.* — Sur un rameau, renflement noueux, dur, ligneux, avec cavité interne irrégulière (fig. 213, 214).

Capparis ægyptiaca.
Lépidoptère
(n° 172).
Fig. 213 (*a*). — Rameau portant deux cécidies (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).
Fig. 214 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Presqu'île du Sinaï, au pied du Djebel-Serbal : Frauenfeld, 1859, p. 329, pl. VII, 24 ; Frank, 1896, p. 252, n° 6 ; Darboux et Houard, 1901, p. 81, n° 630, fig. 148-149 ; Houard, 1908, t. 1, p. 479, n° 2743, fig. 747-748.

RÉSÉDACÉES.

Ochradenus baccatus Delile.

Égypte, — Orient, Inde Anglaise.

173. [*Insecte*]. — Renflements successifs des rameaux, avec nombreux trous d'éclosion et cavités internes irrégulières (fig. 215, 216).

Presqu'île du Sinaï, désert El-Kaa : Frauenfeld, 1859, p. 326-327, pl. VII, 15 ; Darboux et Houard, 1901, p. 233, n° 1886 ; Houard, 1908, t. 1, p. 480, n° 2746.

CRASSULACÉES.

L'*Umbilicus vulgaris* ou *Cotyledon Umbilicus* L. est très variable dans le Nord de l'Afrique où il comporte six sous-espèces (d'après Battandier et Trabut : Flore Analytique et Synoptique de l'Algérie et de la

Ochradenus baccatus.

Insecte (n° 173).

Fig. 215 (*a*). — Aspect de la cécidie (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

Fig. 216 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

Voir page 99.

Tunisie, 1902, p. 133). C'est sur les sous-espèces *horizontalis* et *pendulinus* que les galles d'un Coléoptère ont été signalées depuis longtemps.

Umbilicus horizontalis DC. (Cotyledon horizontalis Gussone).

Vieux murs humides, endroits pierreux et rochers ombragés : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Marmarique, Égypte, — Europe méridionale. Asie Mineure, Syrie, Palestine.

174. *Nanophyes Durieui* Lucas. — Renflement des tiges et des pétioles, de la taille et de la couleur d'un radis. Adulte en mai.

Algérie, environs d'Oran : Durieu de Maisonneuve, in Lucas, 1849, p. 460, pl. XXXVIII, 10. — Kerrata, Petite-Kabylie et environs d'Alger, en avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 23, 4° ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 482 ; Darboux et Houard, 1901, p. 473, n° 3965 ; Houard, 1908, t. 1, p. 485, n° 2772.

Umbilicus pendulinus DC.
(Cotyledon pendulinus Batt. et Trabut).

Endroits pierreux et rochers ombragés, fissures des rochers : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, — Europe méridionale et occidentale moyenne, Asie Mineure.

175. *Nanophyes Durieui* Lucas. — Cécidies irrégulières des tiges

ou des pétioles (fig. 217-219), dures, arrondies ou ovoïdales, isolées ou groupées et d'une teinte carminée très accentuée. — Signalées en Espagne et en Portugal : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 485, n° 2773.

Umbilicus pendulinus.

Nanophyes Durieui (n° 175).

Fig. 217 (*a*). — Renflement du pétiole d'une feuille (d'ap. nat.; gr. 0,3).
Fig. 218 (*b*). — Autre cécidie semblable (d'ap. nat.; gr. 0,3).
Fig. 219 (*c*). — Section transversale du pétiole hypertrophié (d'ap. nat.; gr. 1).

Maroc, environs de Tanger, mai 1901 : G. Buchet, in Houard, 1906, p. 32-38, fig. 1-8 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 181.

Algérie, environs d'Alger : Cordier, in Lucas, 1873, p. CVII. — Dunes de Philippeville : Lamey, in Marseul, 1880, p. LVII ; 1880 [b], p. LXXVIII ; Darboux et Houard, 1901, p. 473, n° 3966.

Remarque : D'après ses notes manuscrites, M. Bedel m'a signalé la présence du *Nanophyes Durieui* à Tlemcen (Bedel!) et au Djebel-Edough, près de Bône (Grilat René!).

ROSACÉES.

Cotoneaster nummularia Fisch. et Meyer.

Arbuste des endroits rocailleux des montagnes : Algérie, — Orient.

176. *Eriophyes piri* Pagenst. — Pustules du limbe, très nombreuses, suborbiculaires, couvertes à la face inférieure de poils hyalins plus développés que ceux de la feuille ; ostiole hypophylle.

Algérie, département d'Oran, au Djebel-Morghad, 25 mai 1901 : Hochreutiner, in Corti, 1904, p. 250-251 ; Houard, 1908, t. 1, p. 500, n° 2849.

Rosa sempervirens L.

Pâturages et coteaux incultes, broussailles : Maroc, Algérie, Tunisie, — Europe méridionale, depuis le Portugal jusqu'aux îles de l'Archipel.

177. *Rhodites eglanteriæ* Hartig. — Cécidie foliaire sphérique, si-

gnalée en France, au Portugal et en Sicile : cf. Houard, 1908, t. 1, p. 543, n° 3113.

Algérie, à Alger, 10 mars 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 277.

Rosa sp.

178. *Rhodites Mayri* Schl. — Déformation de tout l'appareil floral : sépales, pétales, styles et carpelles transformés en masses globuleuses

Rosa sp.
Rhodites Mayri (n° 178).

Fig. 220 (*a*). — Aspect extérieur d'une Rose entièrement déformée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 221 (*b*). — Aspect extérieur d'une autre cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 222 (*c*). — Section transversale d'un pétale hypertrophié (d'ap. nat.; gr. 0,8).

soudées entre elles par la base. L'ensemble peut atteindre 40 mill. de diamètre (fig. 220-222).

Tunisie : R. du Buysson, 1899, p. 155 (sur Rosier sauvage); Houard, 1908, t. 1, p. 494 ; 1911, p. 163, n° 23. — Quatre beaux échantillons, dont deux volumineux ayant l'aspect de jolies roses (fig. 220, 221), sont conservés dans la galerie d'entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris; ils ont été offerts par M. Dumas, gendre de Milne-Edwards, en résidence aux environs de Tunis.

179. *Rhodites eglanteriæ* Hartig. — Cécidie arrondie, insérée en un point du limbe d'une foliole.

Algérie, environs d'Alger, 24 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 474.

180. *Rhodites Andrei* Kieff. — La galle produite par cet Hyménoptère est encore inconnue.

Maroc, Tanger : Kieffer, 1905, p. 524-525 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 712-713, n° 7.

Rubus sp.

181. — Gros renflement verruqueux situé sur le côté d'un rameau et l'enveloppant en partie ; taille variant de celle d'une noix à celle d'un œuf ; surface contournée, lisse, de teinte marron foncé (fig. 223).

Rubus sp.
Auteur inconnu
(n° 181).
Fig. 223. — Aspect extérieur de l'excroissance de la tige (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Des déformations semblables, également mal connues, ont été indiquées sur diverses Ronces. Consulter le travail récemment paru de Wulff : *Studien über heteroplastische Gewebewucherungen am Himbeer- und am Stachelbeerstrauch* (Arch. Bot., Stockholm-Uppsala, 1908, t. 7, n° 14, p. 1-32, 1 fig., pl. I-VII. — Résumé in Zs. Pflanzenkrankh., Stuttgart, 1909, t. 19, p. 410-415, 3 fig., 1 pl.).

Tunisie, Aïn-Draham, au Djebel-Bir vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 173, n° 98 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 167.

Prunus Amygdalus Stokes (**Amygdalus communis** L.)

Planté partout dans la région méditerranéenne.

182. *Aphide.* — Feuilles terminales d'un rameau boursouflées et recourbées.

Algérie, Bou-Saada, 27 avril 1893 : P. Lesne, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 431.

LÉGUMINEUSES.

On ne connaît que très peu de galles sur les Légumineuses du Nord de l'Afrique, qui entrent cependant dans la proportion de 12 pour cent environ dans la constitution de la végétation de cette région. Les plus curieuses sont les déformations des épines stipulaires des Acacias qui rappellent celles que Sjöstedt vient de décrire et de figurer sur plusieurs espèces d'Acacias du Kilimandjaro.

Acacia vera Willd.

Sans doute identique à l'*Acacia arabica* Willd : Afrique. — Asie tropicale.

183. [*Perrisia*] *acaciæ* Kieff. — A l'aisselle des rameaux, feuilles non dépliées, à folioles épaissies et charnues, constituant des amas globuleux de 5 à 15 mill. de diamètre (fig. 224-225). Dans la partie enroulée des feuilles vivent de petites larves jaunes, qui se métamorphosent en terre.

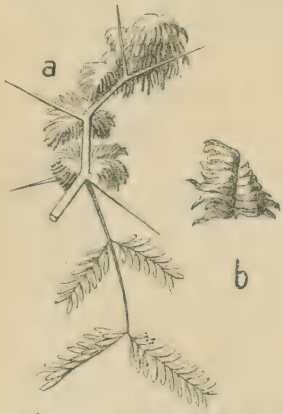

Acacia vera.
Perrisia acaciæ
(n° 183).
Fig. 224 (*a*). — Aspect de la cécidie (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).
Fig. 225 (*b*). — Détail d'une feuille parasitée (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Égypte, jardin du Caire : Frauenfeld, 1859, p. 325, pl. VI, 9 ; Bergenstamm et P. Löw, 1876, p. 98, n° 600 ; Darboux et Houard, 1901, p. 4, n° 26, fig. 8 ; Houard, 1909, t. 2, p. 574-575, n° 3321, fig. 825 ; Kieffer, 1909[b], p. 1.

Acacia fistula Schweinfurth (**Acacia Seyal** Delile var. **fistula** Oliver).

Plante d'Égypte et de Tripolitaine. — Afrique tropicale.

184. *Insecte.* — Épine stipulaire dilatée à la base et transformée en une galle subsphérique perforée imitant un sifflet (fig. 227).

Rapportons ce que dit Schweinfurth (1875, p. 91-92) au sujet de cette curieuse cécidie portée par un *Acacia* qu'il a nommé *fistula* et qui, au bord du Nil, s'appelle *sofàr*, mot arabe signifiant flûte : « Une larve d'insecte creuse les épines de cet arbre et forme à leur base une galle sphérique d'un pouce de diamètre. Quand la bestiole a quitté sa demeure, après y avoir fait une ouverture circulaire, le brin tubuleux devient un instrument de musique dont le vent tire des sons réguliers, pareils à ceux d'un pipeau ; de là, le nom de *sofàr* et celui d'*arbre souffleur*, que les indigènes ont donné au *fistula*. Rien de plus frappant... que les soupirs harmonieux de ses milliers de voix... La transmission des particularités que présente le *sofàr* est quelque chose de très remarquable. A mon premier voyage, j'avais apporté au Caire des graines de cet Acacia ; en 1868, les arbres qu'elles avaient produits étaient déjà de grande taille et offraient à leur tour les altérations caractéristiques des parents : mêmes galeries dans les épines, même excroissance perforée de la même façon. Et ce n'était pas seulement

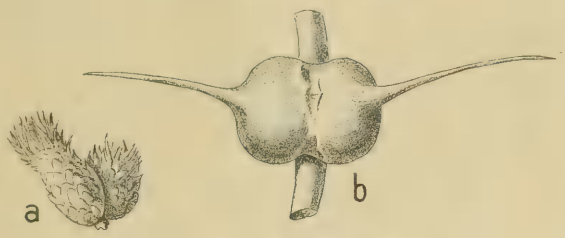

Acacia etbaica et Acacia fistula.

Cynipide (n° 185) et *Insecte* (n° 184).

Fig. 226 (*a*). — Bourgeon renflé (d'ap. Schweinfurth ; gr. 1).
Fig. 227 (*b*). — Épine stipulaire hypertrophiée (d'ap. Schweinfurth ; gr. 1).

dans le parc d'Eskébieh, mais dans tous les lieux où des graines de même origine avaient été plantées, que le fait se rencontrait, laissant ce problème à résoudre : comment l'insecte avait-il vécu dans la graine, ou par quel moyen avait-il pu atteindre son arbre à une pareille distance ».

Tripolitaine : Ascherson, 1878, p. 44-45.

Égypte, Le Caire : Schweinfurth, 1874, p. 105-106, 1 fig. ; 1875, p. 91-92, 1 fig. ; Rochebrune, 1899, p. 202-204, fig. 178 ; Houard, 1909, t. 2, p. 575, n° 3323. — Consulter aussi : Engler et Prantl, Pflanzenfamilien, III. Teil, 3. Abt., 1894, p. 111, fig. 66.

Acacia etbaica Schweinfurth.

Arbre de Nubie, Abyssinie, Tigré, Benguela, etc.

185. [*Cynipide*]. — Bourgeon hypertrophié rappelant la galle de l'*Andricus fecundatrix* (fig. 226).

Égypte supérieure: Rochebrune, 1899, p. 198-199, fig. 171 ; Houard, 1909, t. 2, p. 576, n° 3325.

Mimosa nilotica Desf.

186. [*Perrisia*] *mimosæ* Kieff. — Folioles déformées, tordues, devenant charnues. Larves rouges.

Égypte, jardins du Caire : Frauenfeld, 1855, p. 150 ; Bergenstamm et P. Löw, 1876, p. 98, n° 601 ; Houard, 1909, t. 2, p. 576, n° 3327 ; Kieffer, 1909 [b], p. 14.

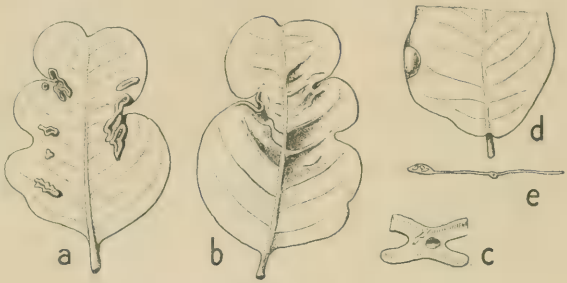

Ceratonia siliqua.

Ériophyide (n° 188) et *Cécidomyide* (n° 187).

Fig. 228 (*a*). — Face supérieure d'une foliole portant plusieurs excroissances (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 229 (*b*). — Face inférieure de la même foliole (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 230 (*c*). — Section transversale d'une excroissance (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 231 (*d*). — Aspect d'une cécidie pustuleuse (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 232 (*e*). — Section de la foliole et de la pustule (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Ceratonia siliqua L.

Arbre très probablement originaire de la partie orientale du Bassin méditerranéen ; naturalisé au Maroc, en Algérie, Tunisie et Tripolitaine.

187. *Cécidomyide*. — Petite pustule membraneuse de 6 mill. de long sur 4 mill. de large (fig. 231), située sur le bord d'une foliole et renfermant plusieurs petites larves blanches (fig. 232).

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 13 avril 1900, cécidie très rare : Houard, 1901, p. 40, n° 6, fig. 24-25 ; 1901[a], p. 703, n° 19 ; 1909, t. 2, p. 576, n° 3329, fig. 826-827 ; Darboux et Houard, 1901, p. 103, n° 815, fig. 169-170 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 210.

188. [*Ériophyide*]. — Bourrelets irréguliers du limbe (fig. 228-230), encore mal connus (cas tératologique?), recueillis également en Sicile : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 576-577, n° 3331.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 13 avril 1900 ; Houard, 1901, p. 40, n° 7, fig. 26-27 ; 1909, t. 2, p. 576-577, n° 3331, fig. 828-829 ; Darboux et Houard, 1901, p. 103, n° 816, fig. 171-172 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 211.

Calycotome intermedia DC.

Broussailles, roches, pentes des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque.

189. **Asphondylia calycotomæ**, n. sp. (Kieffer). — Gousse raccourcie et renflée, atteignant au plus 20 mill. de longueur (fig. 233) ; renflement unique en général, presque sphérique, conte-

Calycotome intermedia.
Asphondylia calycotomæ (n° 189).
Fig. 233 (*a*). — Rameau portant deux fruits normaux et une gousse parasitée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 234 (*b*). — Section longitudinale d'une cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

nant une cavité spacieuse limitée par une paroi épaisse (fig. 234). Éclosions du 11 au 20 avril.

Nymphe semblable à celle d'*Asphondylia sarothamni* ; soies cervicales plus courtes que la moitié de l'armure frontale. Stigmates thoraciques très courts, deux fois aussi longs que gros.

Imago. ♂. Jaune brunâtre. Palpes de 2 ou 3 articles, dont le premier ou support n'est guère plus long que gros, les deux autres longs et minces. Face très étroite. Les cinq premiers articles du flagellum égaux, cylindriques, sessiles, cinq fois aussi longs que gros, filets arqués très sinueux et très denses ; les articles suivants manquent. Pattes grêles et longues, couvertes d'écailles appliquées, striées et pédicellées ; extrémité du cinquième article tarsal avec de longues soies entre les écailles qui sont dressées et pédicellées ; crochets à peine aussi longs que l'empodium. Pince comme chez *Asphondylia sarothamni*. Taille : ♂, 4 mill.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, contreforts du Djebel-Bou-Sella, le 10 avril 1900 : Houard, 1901, p. 35-39, n° 4, fig. 17-21 ; 1901[a], p. 702, n° 14 ; 1909, t. 2, p. 586, n° 3387, fig. 841-842 ; Darboux et Houard, 1901, p. 74, n° 582, fig. 146-147 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 207.

Calycotome villosa L.

Broussailles, rochers, collines et montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, — Péninsule ibérique, Baléares, Corse, Italie méridionale, Sicile, Grèce, Asie Mineure, Syrie, Palestine.

190. [*Asphondylia calycotomæ* Kieff.]. — Fruit raccourci et renflé,

Calycotome villosa.
Asphondylia calycotomæ (n° 190).
Fig. 235 (*a*). — Rameau et gousse déformée (d'ap. nat.; gr. ; 0,8).
Fig. 236 (*b*). — Rameau et gousse normale (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

devenu globuleux (fig. 235, 236) ; cavité unique, arrondie, renfermant une larve.

Tunisie, Matmata, vers l'Oued Djir, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 166, n° 43 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 111.

Faba vulgaris L.

Cultivé dans tout le Nord de l'Afrique.

191. *Tylenchus devastatrix* Kühn. — Renflement irrégulier de la tige dont la croissance en longueur est diminuée et qui se ramifie de façon désordonnée. La maladie apparaît sous la forme de pustules de un millimètre de diamètre, vertes, puis roses et tachées de pourpre, dispersées ou groupées, grandissant avec l'âge et devenant confluentes (fig. 237); elles constituent alors de grandes boursouflures qui peuvent envahir plusieurs entre-nœuds et qui sont parfois très développées au niveau des nœuds. L'envahissement total de la plante peut même se produire : tous les entre-nœuds restent courts, s'épaississent et se boursouflent. — « Maladie des Fèves », signalée en France et en Angleterre : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 636, n° 3716.

Vicia Faba.
Tylenchus devastatrix
(n° 191).
Fig. 237. — Rameau garni de pustules
(d'ap. Debray et Maupas)
(gr. 0,8).

Alger et environs, Rouïba, Birmandreis, Hussein-Dey, Maison-Carrée, El-Biar, etc., Médéa, Kabylie (à 1.200 m. d'altitude), etc. : Debray et Maupas, 1896, p. 1846-1854, 1862-1869, 1 planche renfermant les figures 1 à 23 ; Darboux et Houard, 1901, p. 488, n° 4105 ; Houard, 1909, t. 2, p. 636, n° 3716.

Lotus creticus L.

Alluvions des oued, sables et dunes du littoral et de l'intérieur : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen.

192. — Renflement fusiforme allongé (10 mill. en moyenne, sur 2 mill.) d'un entre-nœud de la tige, à surface rouge-groseille couverte de fins poils blanchâtres. Au niveau de la galle le rameau est courbé, parfois très fortement.

On connaît, en Portugal, sur la même plante, des cécidies caulinaires fusiformes (10-20 mill. sur 2 mill.) engendrées par une Agromyzine : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 622, n° 3630. Il se pourrait que la galle algérienne fût à rapporter au même cécidozoaire ; l'état très jeune des galles envoyées ne m'a pas permis de préciser ce point.

Algérie, dunes de Zéralda, 17 février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 380.

GÉRANIACÉES.

Geranium sp.

193. — Fleur gonflée.

Presqu'île du Sinaï : Frauenfeld, 1859, p. 329 ; Darboux et Houard, 1901, p. 174, n° 1381 ; Houard, 1909, t. 2, p. 651, n° 3824.

Erodium glaucophyllum L'Hérit.

Plante des pâturages et coteaux argilo-calcaires arides, lieux sablonneux : Maroc, Algérie, Tunisie, pays des Touareg, Égypte, — Arabie Pétrée, Mésopotamie.

194. [*Ériophyide*]. — Cécidie arrondie, de 3 à 5 mill. de diamètre, composée de très petites écailles blanchâtres, courtement velues, et située le plus souvent à l'extrémité de la tige. Pas de cavité interne.

Presqu'île du Sinaï : A. Kneucker, in Kieffer, 1903[b], p. 62 ; Houard, 1909, t. 2, p. 652, n° 3830.

ZYGOPHYLLACÉES.

Famille représentée dans le Nord de l'Afrique par les genres *Tribulus*, *Peganum*, *Zygophyllum* et *Fagonia*. Les deux derniers genres possèdent des cécidies ; le genre *Fagonia* en a plusieurs très intéressantes.

surtout sur *Fagonia cretica* (galles décrites par Houard en 1901) et *Fagonia sinaica* (cécidie du *Phlœocecis cherregella* signalée par Chrétien en 1908).

Fagonia thebaica Boissier.

Plante d'Égypte (Thèbes).

195. *Ériophyide.* — Pointe épaissie d'un rameau latéral fortement tordue vers le bas ; entre-nœuds courts et feuilles agglomérées.

Égypte, aux tombeaux royaux de Thèbes : Karsch, 1880, p. 302, n° 17, pl. VI, 11 ; Rübsaamen, 1899, p. 273, n° 94 ; Kieffer, 1901[b], p. 317 ; Darboux et Houard, 1901, p. 147, n° 1150 ; Houard, 1909, t. 2, p. 656, n° 3846.

Fagonia sinaica Boissier.

Sables, rochers, terrains gypseux, lits des oued desséchés : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Égypte, Sinaï. — En arabe : Cherraga.

196. *Phlœocecis cherregella* Chrétien. — Renflement caulinaire cortical, presque toujours latéral, pouvant affecter entièrement les petits rameaux. Forme non régulière, le plus souvent subcylindrique, parfois conique, allongé ou court, étroit ou élargi. Quelquefois deux cécidies voisinent sur la même tige. Cavité interne, irrégulière, plus large vers l'orifice qui reste fermé par une lame épidermique, à parois tapissées d'une soie légère. Chenille d'un blanc laiteux mat, se métamorphosant au fond de la cavité dans un cocon dont l'orifice est fermé par un opercule parcheminé ; chrysalide légèrement comprimée et atténuée. Éclosion en mai. Papillon de 8 à 13 mill. d'envergure.

Algérie, Biskra : Chrétien, 1908, p. 92-93 ; Houard, 1909, t. 2, p. 657, n° 3847.

Fagonia cretica L.

Plante des lieux incultes, ruines et décombres, broussailles, rochers et pentes des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte. — Crète, Chypre, Malte, Sicile, Péninsule Ibérique (partie méridionale).

197. *Cécidomyide.* — Fleur gonflée pouvant atteindre 10 mill. de diamètre et restant fermée (fig. 238) ; surface externe verruqueuse. Au milieu des pièces florales hypertrophiées (fig. 239), vivent de 4

à 6 larves grégaires, d'un blanc jaunâtre, qui se métamorphosent dans le sol.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 25 décembre 1900 et 21 janvier 1901 (A. Houard) : Houard, 1901 [b], p. 45-46, n° 1, fig. 1 ; 1901 [d], p. 703,

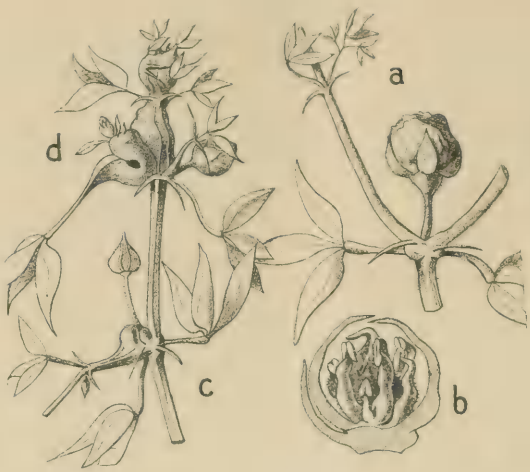

Fagonia cretica.

Cécidomyide (n°s 197 et 198).

Fig. 239 (*a*). — Fleur parasitée (d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 239 (*b*). — Section longitudinale d'une fleur gonflée (d'ap. nat. ; gr. 2).
Fig. 240 (*c*). — Renflement latéral entièrement développé (d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 241 (*d*). — Renflement latéral très jeune (d'ap. nat. ; gr. 1).

n° 25 ; 1909, t. 2, p. 655, n° 3843, fig. 912-913 ; Darboux et Houard, 1901, p. 146, n° 1147, fig. 229-230 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 221.

198. *Cécidomyide*. — Cécidie terminale ou axillaire (fig. 240, 241) due à l'hypertrophie d'entre-nœuds restés courts, de rameaux latéraux et de pétioles de feuilles. De une à trois larves blanchâtres logées dans la cavité ainsi engendrée.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 25 décembre 1900 et 21 janvier 1901 (A. Houard) : Houard, 1901 [b], p. 46, n° 2, fig. 2 ; 1901 [d], p. 703, n° 26 ; 1909, t. 2, p. 655-656, n° 3844, fig. 914-915 ; Darboux et Houard,

1901, p. 146-147, n° 1148, fig. 231-231′ ; Collection cécidol. C. Houard, n° 222.

199. *Lépidoptère.* — Renflement presque cylindrique des rameaux (fig. 242), à côtes saillantes, souvent vivement teinté de rouge, pouvant atteindre 25 mill. de long sur 5 mill. de diamètre transversal. Cavité allongée contenant une chenille très vive, longue de 5 à 6 mill. (fig. 243). Adulte en avril.

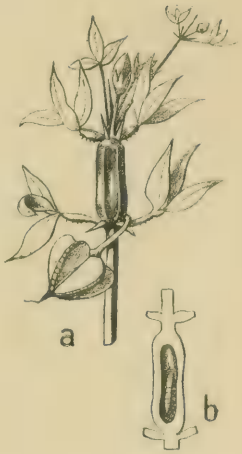

Fagonia cretica.
Lépidoptère
(n° 199).
Fig. 242 (*a*). — Aspect du renflement caulinaire
(d'ap. nat. ; gr. 1).
Fig. 243 (*b*). — Section en long d'une cécidie
(d'ap. nat. ; gr. 1).

Algérie, Saint-Denis-du-Sig et montagnes des environs, vers le grand barrage, 12 avril 1900 : Houard, 1901, p. 40-42, n° 8, fig. 28 31 ; 1901[d], p. 703-704, n° 27 ; 1909, t. 2, p. 656, n° 3845, fig. 916-917 ; Darboux et Houard, 1901, p. 147, n° 1149, fig. 232-233 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 223.

200. [*Ériophyide*]. — Glomérules subglobuleux, de 5 à 15 mill. de diamètre, constitués par de petites feuilles verdâtres profondément déformées.

Égypte, au pied des Pyramides, 18 mars 1847 : Herbier L. Kralik, in Trotter, 1909, p. 60-61.

Fagonia glutinosa Delile.

Plante à tiges glanduleuses des sables, dunes, plaines arides, oued desséchés : Sahara et Hauts-Plateaux de l'Algérie et de la Tunisie, pays des Touareg, Égypte, — Palestine.

201. *Diptère.* — « Curieuses et énormes galles en artichaut produites par un diptère ».

Tunisie, Gafsa, route de Tozeur : Pitard, 1909 [1911], p. CLXVIII ; Houard, 1911, p. 162, n° 11.

202. *Phlœocecis cherregella* Chrétien. — Renflement caulinaire semblable à celui décrit plus haut au n° 199.

Tunisie, Gafsa, route de Tozeur : Pitard, 1909 [1911], p. CLXVIII ; Houard, 1911, p. 162, n° 10.

Zygophyllum album L.

Plantes des sables et rochers du littoral, des terrains salés de l'intérieur, des bords des sebkha et des chott : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte. — Cilicie, Chypre.

203. *Urellia augur* Frauenf. — Fleurs restant fermées, un peu gonflées, charnues (fig. 244).

Zygophyllum album.
Urellia augur (n° 203).
Fig. 244. — Rameau portant deux fleurs gonflées et une fleur normale (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Presqu'île du Sinaï, à Tor : Frauenfeld, 1856, p. 556-557, fig. 10 ; 1859, p. 327-328, pl. VII, 18 ; Darboux et Houard, 1901, p. 496, n° 4169, fig. 863 ; Becker, 1905, p. 142 ; Houard, 1909, t. 2, p. 657, n° 3848, fig. 918.

RUTACÉES.

Une seule galle assez nette dans cette famille de plantes, celle d'un Psyllide. Le *Toxoptera aurantii* Fonsc. a bien été indiqué dans tout le Bassin de la Méditerranée comme crispant le limbe de plusieurs *Citrus*, mais la réaction végétale qu'il engendre est si faible que la déformation correspondante de la feuille ne mérite peut-être pas d'être classée parmi les cécidies.

Citrus Aurantium L.

Cultivé dans toute la région méditerranéenne.

204. *Psyllide.* — A la face supérieure du limbe des feuilles, légères saillies ovalaires, de 1,5 mill. sur 0,75-1 mill., à parois à peine épaissies, en correspondance sur l'autre face avec une dépression qui abrite une larve.

Nord de l'Afrique : Rübsaamen, 1899, p. 266, n° 88, fig. 14.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 12 avril 1900 : Houard, 1901, p. 703, n° 21 ; 1909, t. 2, p. 658, n° 3849 ; Darboux et Houard, 1901, p. 111, n° 886 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 220.

EUPHORBIACÉES.

Rien à signaler dans le nord de l'Afrique malgré le grand nombre d'espèces du genre *Euphorbia* qui y croissent, si ce n'est une galle involucrale sur une Euphorbe restée indéterminée.

Euphorbia sp.

205. [*Perrisia*] *cornifex* Kieff. — Involucre transformé en une cécidie conique recourbée, de 12 mill. de longueur environ, munie d'un trou d'éclosion latéral. — Galle signalée en Espagne et en Algérie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 671, n° 3905.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 12 avril 1900 : Houard, 1901 [a], p. 703, n° 24. — Algérie : Olivier, in Kieffer, 1901 [b], p. 316 ; 1909 [b], p. 7.

ANACARDIACÉES.

Famille plus riche en galles que les précédentes, en raison du grand nombre d'espèces de Pistachiers qui croissent dans le Bassin de la Méditerranée. Les cécidies des Pistachiers se rencontrent du reste en Asie Mineure et jusqu'en Asie orientale.

Les articles de Masse (1863) et d'Ascherson (1882) sont les plus anciens que l'on possède sur les zoocécidies des Pistachiers du Nord de l'Afrique.

Pistacia Lentiscus L.

Arbuste des broussailles, bois et forêts, pentes des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque. — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

206. *Eriophyes Stefanii* Nal. — Enroulement marginal par en haut,

serré, sans pubescence anormale, légèrement épaissi (fig. 245-247). — Cécidie commune dans toute la zone méditerranéenne : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 673, n° 3913.

Pistacia Lentiscus.

Eriophyes Stefanii (n° 206).

Fig. 245 (*a*). — Extrémité d'une feuille déformée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 246 (*b*). — Section transversale d'une foliole parasitée (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 247 (*c*). — Feuille entière à folioles attaquées (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Algérie, Blidah et Orléansville, 5 et 6 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 705, n° 41 ; Darboux et Houard, 1901, p. 251, n° 2044 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 194. — Environs d'Alger : Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 436.

207. *Aploneura lentisci* Pass. — Cécidie réniforme (fig. 248, 249), de teinte claire, à parois épaisses, consistant en un reploiement de la moitié du limbe sur la face supérieure ; plan de symétrie perpendiculaire au plan du limbe. — Galle répandue dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 673, n° 3914, fig. 950-951.

Algérie, Blidah, Orléansville et Saint-Denis-du-Sig, 5, 6 et 21 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 705, n° 40 ; Darboux et Houard, 1901, p. 251, n° 2045 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 193. — Environs d'Alger, mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 475. — Algérie, Mustapha, no-

vembre 1892 : Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 428. — Environs d'Alger, El Biar, mars 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 429.

Pistacia Lentiscus.

Aploneura lentisci (n° 207).

Fig. 248 (*a*). — Aspect extérieur d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 249 (*b*). — Autre cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Pistacia atlantica Desf.

Arbre des plateaux élevés et dénudés : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Fezzan, Égypte, — Chypre, Canaries.

208. [*Pemphigus cornicularius* Pass.]. — Feuille transformée en une énorme production corniculée diversement contournée, en général vivement colorée en rouge.

? Nord de l'Afrique : Christy, 1881, p. 6 ; 1881, p. 146 ; Houard, 1909, t. 2, p. 674, n° 3919.

209. *Pemphigus utricularius* Pass. — Cécidie arrondie, fixée à la nervure médiane, au voisinage de la base du limbe et faisant saillie à la face inférieure (fig. 250, 251) : sa taille varie de 10 à 30 mill. (fig. 252). — Galle connue d'Algérie et des Canaries : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 674, n° 3920.

Algérie, Laghouat : Masse, 1882, p. 24-25, 1 planche (fig. 1-6). — Saint-Denis-du-Sig, envoi de A. Houard, 1899 et 21 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 705, n° 39 ; 1909, t. 2, p. 674, n° 3920, fig. 952-953 ; Darboux et Houard, 1901, p. 251, n° 2041, fig. 367-368 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 209. — Hammam Meskoutin, avril 1896 : P. Marchal, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 470. — Algérie :

Musée de Berlin, in Ascherson, 1882, p. 13-20. — Algérie : Houard, 1912, p. 42; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 350 (Herbier Fairmaire).

Tripolitaine : H. G. A. Krause, in Ascherson, 1882, p. 13-20.

L'article de Masse, signalé plus haut, est extrêmement intéressant et précis, malgré sa concision. Comme il est peu connu des cécidologues, nous le rapporterons ici : « Les galles « Afs-el-Betoum » sont vendues en automne sur le marché de Laghouat. Elles servent à tanner les

Pistacia atlantica.

Pemphigus utricularius (n° 209).

Fig. 250 (*a*). — Feuille portant trois cécidies (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 251 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat., gr. 0,8).

Fig. 252 (*c*). — Aspect extérieur d'une foliole et d'une cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

peaux de bouc destinées à la confection des outres à eau. La galle est produite par *Aphis pistaciæ* sur *Pistacia atlantica*. Dans les dayas où le pistachier végète mal, la feuille presque totale est transformée en une galle de la grosseur d'une noisette, parfois sessile sur le rameau. Elle est creuse, à parois cassantes, et la cavité s'ouvre en dessus par une petite crevasse. Au point de vue histologique, les parois de la galle représentent le tissu de la feuille très peu modifié. Le parenchyme central est pourtant gorgé d'amidon. Le procédé de Müller a donné 23 grammes de tanin pour 100 grammes de galles ». Les 6 figures qui accompagnent cet article représentent, un peu grossièrement, l'aspect extérieur de la galle et diverses sections, ainsi que la larve de l'*Aphis pistaciæ*.

210. *Pemphigus.* — Renflement en forme de petite bourse ovoïdale (5 mill. sur 4 mill.), situé au voisinage de la nervure médiane de la foliole, le plus souvent vers la pointe de celle-ci (fig. 253), et faisant saillie à la face inférieure du limbe (fig. 254) ; la cécidie s'ouvre sur l'autre face suivant une fente parallèle à la nervure. Surface colorée en rouge vif. Le contour du limbe de la foliole n'est que peu déformé par la présence de la galle.

Les cécidies décrites ici étaient fort jeunes lorsque je les ai récoltées à Constantine et elles ne m'ont point paru être l'œuvre du *Pemphigus utricularius*, ni correspondre à des galles en voie de développement

Pistacia atlantica.
Pemphigus (n° 210).
Fig. 253 (*a*). — Foliole avec cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 254 (*b*). — Foliole vue par la face inférieure (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

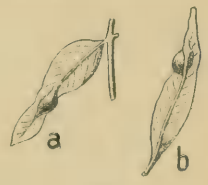

produites par cet Hémiptère. Elles rappellent beaucoup celles qui ont été décrites par Rübsaamen sur un *Pistacia mutica* Fisch. et Meyer, de Russie, en 1895 (Moskva, Bull. Soc. Nat., (2) t. 9, p. 426, n° 48). Fockeu a également décrit et figuré une déformation semblable sur *Pistacia Terebinthus*, en Palestine : Rev. Biol. Nord France, Lille, t. 5, 1893, p. 244, 6° ; Paris, 8°, 1897, pl. XVI, 2. Trotter a fait la même observation en Italie : Nuovo Giorn. bot. ital., Firenze, (2) t. 7, 1900, p. 196, n° 12.

Algérie, à Constantine dans les gorges du Rummel, le 26 avril 1910 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 172.

211. *Pemphigus* sp. — Cécidies rouges, au nombre de deux ou plus, situées à l'extrémité d'une foliole et offrant une certaine ressemblance avec la galle qu'engendre *Pemphigus Riccobonii* Stefani.

Algérie, Aïn-Sefra et environs de Udschda, 5 et 14 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 474-475.

212. *Pemphigus semilunarius* Pass. — Bord du limbe rabattu sur la face supérieure et formant une sorte de bourse plate, contournée en croissant de lune. — Cécidie signalée aussi en Turquie d'Europe : cf. Houard, t. 2, p. 675, n° 3922.

Algérie : Ascherson, 1882, p. 13-20 (musée botanique de Berlin). — Saint-Denis-du-Sig, 21 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 705, n° 38 ; Darboux et Houard, 1901, p. 251, n° 2043.

Pistacia Terebinthus L.

Arbre des broussailles, forêts, pentes inférieures des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen septentrional, Crète, Chypre.

213. *Pemphigus utricularius* Pass. — Galle abondante dans le Bassin de la Méditerranée et l'Asie Mineure : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 675, n° 3930.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 5 et 15 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 705, n° 43 ; Darboux et Houard, 1901, p. 252, n° 2052.

214. *Pemphigus cornicularius* Pass. — Cécidie répandue dans le Bassin méditerranéen et l'Asie Mineure : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 676, n° 3932, fig. 957.

Algérie, Blidah et Saint-Denis-du-Sig, 5 et 15 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 705, n° 44 ; Darboux et Houard, 1901, p. 253, n° 2054.

215. *Pemphigus semilunarius* Pass. — Galle de la région méditerranéenne : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 678, n° 3938, fig. 963-964.

Algérie, Blidah et Saint-Denis-du-Sig, 5 et 15 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 705, n° 42 ; Darboux et Houard, 1901, p. 254, n° 2060.

RHAMNACÉES.

Une seule galle à signaler dans le Nord de l'Afrique sur *Rhamnus Alaternus* : Giard en a étudié avec précision le producteur, que l'on connaissait autrefois sous le nom d'*Asterolecanium rhamni* Kieff., et l'a rapporté au genre *Trioza*.

Rhamnus Alaternus L.

Arbuste des haies, broussailles, lieux incultes, pentes des collines et des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

216. *Trioza Kiefferi* Giard. — Excroissance cylindrique, de la couleur du limbe, haute de 3 mill. environ et large de 1 mill. à la base, saillante à la face supérieure, avec sur l'autre face une ouverture de près d'un millimètre de diamètre (fig. 255, 256). — Cécidie connue dans tout le Bassin occidental de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 703, n° 4062, fig. 1010-1012.

Algérie, environs de Philippeville : Olivier, in Kieffer, 1898[c],

p. 214-215, fig. 1-2 ; Darboux et Houard, 1901, p. 358, n° 2788. — Environs d'Alger, surtout promenade des Aqueducs : Giard, 1902, p. 121-122. — Environs d'Alger, 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 430.

Rhamnus Alaternus.
Trioza Kiefferi (n° 216).

Fig. 255 (*a*). — Rameau portant trois feuilles couvertes de galles ; le limbe de droite montre sa face supérieure (d'ap. nat ; gr. 0,8).

Fig. 256 (*b*). — Petite feuille avec quatre cécidies (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

VITACÉES.

Vitis vinifera L.

217. *Heterodera radicicola* Greeff. — Renflements radiculaires à parasites internes, connus dans tout le Bassin occidental de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 709, n° 4107.

Algérie, Vignobles de Castiglione et de Staouëli : Debray et Maupas, 1896, p. 1847. — Sables de Staouëli : Ravaz et Vidal, 1904, p. 612-615, 5 fig. — Guyotville, près d'Alger, mai 1909, d'après des échantillons conservés au Laboratoire d'entomologie de l'École d'Agriculture algérienne de Maison-Carrée.

218. *Phylloxera vastatrix* Planchon (*Rhizaphis vitifoliæ* Asa Fitch). — Renflements radiculaires à parasite externe et excroissances fo-

liaires, connus dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 709-710, nos 4108 et 4112, fig. 1015-1017.

Nord de l'Afrique.

219. *Eriophyes vitis* Landois. — Érinose de la Vigne, répandue dans l'Europe entière : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 710, no 4111, fig. 1018-1019.

Nord de l'Afrique.

MALVACÉES.

Malva silvestris L.

Plante des pâturages, lieux incultes, ruines et décombres, palmériers : Algérie, Maroc, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, — Bassin de la Méditerranée.

220. *Aphis urticæ* Fabr. — Limbe crispé plus ou moins fortement. — Cécidie rencontrée dans le centre de l'Europe et en Italie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 723, no 4181.

Algérie, Saïda, 17 avril 1900 : Houard, 1901 d, p. 705, no 36 ; Darboux et Houard, 1901, p. 224, no 1809.

TAMARICACÉES.

Les cécidies présentées par les nombreuses espèces de Tamarins, qui croissent dans le Bassin de la Méditerranée, sont fort intéressantes par leurs caractères spéciaux et par les relations qu'elles présentent avec les cécidies persanes et orientales. Malheureusement les espèces du genre *Tamarix* qui les portent sont difficiles à déterminer. Celles du nord de l'Afrique, en particulier, sont encore incomplètement étudiées et plusieurs espèces nouvelles sembleraient même exister dans le sud tunisien. Il en résulte qu'à l'heure actuelle les galles des Tamarins de la Sicile ou du Portugal sont beaucoup mieux connues que celles de la Barbarie, de la Tripolitaine ou de l'Égypte.

Depuis longtemps cependant les galles des Tamarins africains avaient attiré l'attention des auteurs. Pierre Belon, en 1553, dans ses « Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables... », à la page 100 du chapitre XXV intitulé « Des choses singulières trouvées entre la ville d'Alexandrie et la ville de Rosette », signale les « Tamarisques, qui viennent en grande haulteur, et portent des galles que les Arabes nomment de nom propre moderne Chermasel. Lesquelles

le temps passé étaient grandement en usage de médecine et en cours de marchandise ». Peu de temps après, en 1590, Prosperi Alpino, dans son « De Plantis Ægypti », chapitre IX, p. 32, indique une galle des fruits de *Tamarix* dans les termes suivants : « De Tamarisco, Atle vocata... fructus fert paucos, raros, virides, nucum magnitudine, duros, lignosos, sine nucleo, et videntur ejusdem substantiæ esse cum gallis; omnes vero figura inter se differunt, quanquam in omnibus aspera et inæqualis observetur, quandoque alii longi, alii breves, alii rotundi, alii lati, alii crassi, aliique graciles existant ». Plus tard, en 1775, Pehr Forskål, dans « Flora ægyptiaco-arabica », à la page 207, à la suite de la description de son *Tamarix orientalis*, qui est sans doute identique au *Tamarix articulata* de Vahl, dit : « Gallæ Tamaricis in officinis usurpantur loco fructus. In hac arbore habitat peculiaris Cicada cornuta ». Enfin, l'Officine de Dorvault, que beaucoup d'auteurs citent, contient, au sujet des galles des Tamarins, à peu près les mêmes renseignements, fort succincts du reste et aussi incomplets, dans la première édition de 1840 que dans celle de 1910 : cf. p. 962 (15e édit., 1910), p. 672 (12e édit., 1889); p. 1357 (15e édit.), p. 979 (12e édit.), etc.; nous ne nous y arrêterons pas.

On trouve cependant dans quelques mémoires entomologiques des faits précis et bien observés concernant les cécidies des Tamarins. Celui de Frauenfeld, publié en 1859 sur les galles qu'il avait recueillies en Égypte et dans la presqu'île du Sinaï, est fort intéressant à consulter, ainsi que les beaux dessins qui accompagnent les descriptions. Les deux mémoires de Decaux, parus en 1895, sont consacrés à l'histoire des galles de *Tamarix* et à leur emploi pour le tannage des cuirs dans le Nord de l'Afrique ; ce sont les documents les plus considérables publiés jusqu'à ce jour sur ces excroissances. Decaux y rappelle, en débutant, les passages des œuvres ou traités de Belon, de Gleditsch, de Karmasch et Heeren, de Lof, etc., ayant trait à ces galles ; puis il reprend une idée émise par Leroy en 1894 et indique le moyen d'obtenir des nodosités sur les *Tamarix articulata* d'Algérie en plaçant sur ceux-ci des galles de Lépidoptères renfermées dans des filets. Malheureusement il semble, comme l'a fait remarquer Trabut en 1910, que Decaux, en possession de galles provenant de Gabès, n'ait pas eu exclusivement affaire à des cécidies de *Tamarix articulata* : dès lors, il est difficile de distinguer avec précision, dans ses écrits, ce qui se rapporte à la galle du *Pamene pharaonana*, qu'il semble avoir connue, et ce qui revient à la cécidie engendrée par l'*Amblypalpis Olivierella*, Tinéide cécidogène dont il décrit le mode de vie et les parasites.

Tamarix gallica L. var.

Tamarix gallica : Alluvions et lits desséchés des rivières, bords des eaux, dépressions salées, dunes, souvent planté comme brise-vent : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, pays des Touareg. Égypte, — Espagne, France, Sardaigne, Italie, Sicile, Dalmatie, Russie, Caucase, Perse, Inde.

La variété a été rencontrée dans les oasis du sud de la Tunisie.

221. *Nanophyes pallidus* Oliv. — Capsule du fruit allongée, renfermant une larve blanche, solitaire, courbée à angle droit et capable de faire sauter la galle. — Curieuse cécidie déjà signalée en Portugal et en Sicile sur les *Tamarix gallica* et *africana* : cf. Houard, 1909, t. 2, n°s 4224 et 4232.

Les mœurs du *Nanophyes pallidus* ont fait l'objet de nombreuses et anciennes observations de la part de Mathias de Lobel, Tabernæmontanus et C. Bauhin, Clusius, Olivier, Lucas, P. Gervais, Brisout, Girard, Perris, etc., principalement sur les *Tamarix gallica* du sud de la France et de l'Espagne. Consulter à ce sujet les articles de P. Ascherson (Bremen, Abh. natw. Ver., 1891, p. 52-55) et de G. Cecconi (Modena, Staz. sper. agr. ital., 1902, t. 35, 612-616).

Tunisie, oasis de Nefta, 12 avril 1910 : Houard, 1911, p. 175, n° 104 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 128.

222. [*Oligotrophus tamaricum* Kieff.]. — Galles fusiformes (8-9 mill. sur 3 mill.) situées sur les rameaux, principalement dans l'inflorescence.

Tunisie, oasis de Tozeur, 10 avril 1910 (Collection cécidol. C. Houard, n° 129) et oasis de Nefta, 12 avril 1910 : Houard, 1911, p. 175, n° 105.

223. *Cécidomyide.* — Renflement caulinaire fusiforme, de 10 mill. de diamètre, renfermant des larves blanches grégaires ; paroi épaisse.

Le nombre des larves et leur teinte permet de rapprocher cette cécidie de celle que T. de Stefani a décrite de Sicile sur *Tamarix gallica* et qu'il a attribuée à l'action du *Psectrosema tamaricis* Stefani : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 731, n° 4226, fig. 1057-1058.

Tunisie, oasis de Nefta, 12 avril 1910 : Houard, 1911, p. 175, n° 106.

Tamarix nilotica Bunge.

Tamarin très voisin du *Tamarix gallica*.

224. *Liocleonus clathratus* Oliv. — Sur les racines de la plante, cé-

cidies réunies en groupes qui peuvent atteindre la taille de la tête d'un enfant et qui épuisent vite l'arbrisseau.

Égypte, Raz-el-Bar et dans le Fayoum : Boehm, 1908, p. 68-69, fig. 6 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1064, n° 6231. — Le *Liocleonus clathratus* est connu en Russie méridionale, Bagdad, Tunisie, Algérie ; sa galle n'a encore été signalée qu'en Égypte : Bedel, 1909, p. 99-100.

Tamarix brachystylis Gay.

Tamarin du Sahara, à fleurs pentamères.

225. [*Amblypalpis Olivierella* Ragonot]. — Renflement fusiforme de la tige, mesurant 4,5 mill. de diamètre transversal et 15 mill. environ de

Tamarix brachystylis.
Amblypalpis Olivierella (n° 225).
Fig. 257 (*a*). — Vue d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 258 (*b*). — Cécidie sectionnée en long d'ap. nat. ; gr. 0,8).

longueur (fig. 257). La surface externe est crevassée longitudinalement, blanchâtre, avec fond rouge violacé. Paroi ligneuse, épaisse de 1,5 à 2 mill. (fig. 258).

Tunisie, avril 1909 : R. Viguier, in Collection cécidol. C. Houard, n° 177 ; Houard, 1911, p. 175, n° 107.

226. [*Oligotrophus tamaricum* Kie. — Renflement fusiforme de

Tamarix brachystylis.
Oligotrophus tamaricum (n° 226).
Fig. 259 (*a*). — Rameau parasité (d'ap. Amblard ; gr. 0,8).
Fig. 260 (*b*). — Section de la galle (d'ap. Amblard ; gr. 0,8).

10 mill. environ de longueur, situé le plus souvent sur l'axe de l'épi florifère (fig. 259) ; dans ce cas les fleurs insérées directement sur la galle sont écartées les unes des autres par suite de la dilatation de leur

axe commun. Surface d'un vert brunâtre, parfois violet rougeâtre sombre. Cavité larvaire spacieuse, exactement fusiforme, limitée par des parois minces et renfermant une nymphe unique (fig. 260).

Algérie, bords de l'Oued-Biskra, à Biskra, sur *Tamarix brachystylis* et sa variété *sanguinea* J. Gay : Récolte de Balansa, in Amblard, 1856, p. 169-172, pl. IV, 12-14 ; 1856[b], p. 163-166, pl. IV, 12-14 ; Darboux et Houard, 1901, p. 444, n° 3709 ; Houard, 1909, t. 2, p. 732, n° 4231. — [Laboulbène, 1855, p. XVIII-XIX].

Tamarix africana Poiret.

Dunes, alluvions à l'embouchure des rivières, lieux humides et salés de l'intérieur des terres : Maroc, Algérie, Tunisie. — Europe méridionale et occidentale depuis le Portugal jusqu'à la Dalmatie par l'intermédiaire de l'Italie et de la Sicile.

227. *Psyllide.* — Rameau jeune déformé, devenant rougeâtre et portant des feuilles étalées, groupées en une touffe élargie vers l'ex-

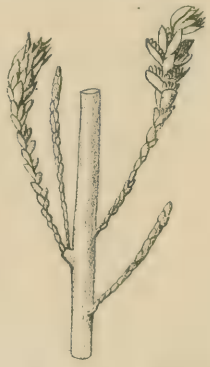

Tamarix africana.
Psyllide (n° 227).
Fig. 261. — Branche portant deux rameaux hypertrophiés et deux rameaux normaux d'ap. nat. ; gr. 0,8).

trémité (fig. 261). Hémiptères assez nombreux, à l'aisselle de ces feuilles.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, le 14 avril 1900 : Houard, 1901, p. 43, n° 12, fig. 35-36 ; 1901[d], p. 707, n° 58 ; 1909, t. 2, p. 733, n° 4233, fig. 1059-1060 ; Darboux et Houard, 1901, p. 442, n° 3700, fig. 767-768 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 225.

228. [**Oligotrophus**] **tamaricum**, n. sp. (Kieffer). — Vers l'extrémité des jeunes rameaux, qui sont arrêtés dans leur croissance, petite cécidie fusiforme, verte ou parfois colorée en rouge sur une

face, très fragile (fig. 264) ; surface externe garnie de minimes feuilles hypertrophiées (fig. 262) ; longueur pouvant atteindre 20 mill. sur 4 à 6 mill. de diamètre transversal ; paroi fort mince (fig. 263), délimitant une grande cavité qui renferme une nymphe brun foncé, de 3,5 mill. de longueur. Cette nymphe se métamorphose dans la cécidie à la fin du mois d'avril.

Nymphe longue de 3,5 mill., chitineuse, d'un brun sombre, sans spinules dorsales, mais réticulée, le centre des cellules ainsi formées proéminant sous forme de grain. Armure frontale forte, rousse, composée de deux dents un peu incurvées l'une vers l'autre, graduellement amincies en pointe, 2-3 fois aussi longues que larges à la base, où elles se touchent presque. Entre l'armure frontale et la gaine buccale se trouve encore une dent aiguë, d'un roux brun, plus longue que large à la base, dressée un peu obliquement par en haut. Soies cervicales doubles, la grande deux fois aussi longue que l'autre et dé-

Tamarix africana.
Oligotrophus tamaricum
(n° 228).
Fig. 262 (*a*). — Aspect d'une cécidie terminale grossie 2 fois (d'ap. nat.).
Fig. 263 (*b*). — Section transversale de cette cécidie (d'ap. nat. ; gr. 2).
Fig. 264 (*c*). — Galle gr. naturelle.

passant un peu le milieu de l'armure frontale. Les antennes paraissent composées de 2 + 14 ou 2 + 15 articles, ceux du flagellum subsessiles et pas plus longs que gros.

Cette nymphe diffère beaucoup de celle de *Psectrosema tamaricis* et forme probablement le type d'un genre nouveau.

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 324, pl. VI, 7. — Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 14 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 707, n° 59 ; 1902, p. 90-91 ; 1909, t. 2, p. 733, n° 4234, fig. 1061-1063 ; Darboux et Houard, 1901, p. 442, n° 3701, fig. 769-771 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 226.

Tunisie, Oasis de Gabès, près du rivage, 28 mars 1910 : Houard,

1911, p. 175, n° 108; Collection cécidol. C. Houard, n° 186 (galles

Tamarix africana.

Oligotrophus tamaricum
(n° 228).

Fig. 265 (*a*). — Cécidie située dans l'inflorescence (d'ap nat.; gr. 0,8).
Fig. 266 (*b*). — Aspect de deux galles terminales (d'ap. Frauenfeld).

situées principalement dans l'inflorescence et colorées vivement en rouge groseille ; fig. 265).

229. [*Perrisia*] *tamaricina* Kieff. — Cécidie axillaire en forme d'artichaut (fig. 267), rappelant assez bien la galle en rose des Chênes et

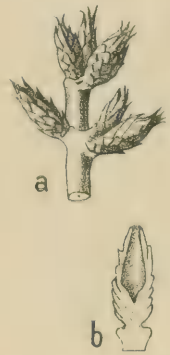

Tamarix africana.

Perrisia tamaricina
(n° 229).

Fig. 267 (*a*). — Rameau portant plusieurs bourgeons déformés (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,).
Figure 268 (*b*). — Cécidie sectionnée en long (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

des Saules; tige ne s'accroissant plus; écailles entourant une petite chambre larvaire ovoïdale (fig. 268).

Égypte, Oasis Tarfa : Frauenfeld, 1859, p. 324, pl. VI, 6; Bergenstamm et P. Löw, 1876, p. 93, n° 549 ; Frank, 1896, p. 112, n° 15 ; Darboux et Houard, 1901, p. 442, n° 3699, fig. 765-766 ; Houard, 1909, t. 2, p. 733, n° 4235, fig. 1064-1065 ; Kieffer, 1909[b], p. 30.

230. [*Coccide*]. — Pustules corticales hémisphériques, de 2 à 4 mill. de diamètre, souvent confluentes au nombre de six ou huit, ombiliquées au centre, avec ouverture au milieu de l'ombilic (fig. 269).

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 324, pl. VI, 8 ; Darboux et Houard, 1901, p. 442, n° 3702 ; Houard, 1909, t. 2, p. 733, n° 4236.

Tamarix africana.

Coccide (n° 230).

Fig. 269. — Aspect de la cécidie (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

231. *Amblypalpis Olivierella* Ragonot. — Cécidie fort commune, consistant en de très gros renflements ligneux et durs, ovoïdaux, parfois presque sphériques (fig. 270, 271), mesurant en général 10-14 mill. d'épaisseur sur 15-20 mill. de longueur, mais pouvant atteindre 30 mill. de diamètre transversal sur 40 mill. de long ; surface brune

Tamarix africana.

Amblypalpis Olivierella n° 231).

Fig. 270 (*a*). — Grosse galle sphérique (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 271 (*b*). — Cécidie fusiforme (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 272 (*c*). — Section transversale (d'ap. nat. ; gr. 1).

garnie de petits alvéoles disposés en lignes transversales ; cavité larvaire axiale, spacieuse, limitée par des parois épaisses de 2 à 4 mill., ne laissant que juste la place pour la chenille (fig. 272). Chrysalide occupant « exactement la cavité, de façon que le cocon se trouve réduit à une petite toile au-dessus de la chrysalide vers la galerie de sortie ; celle-ci est fermée intérieurement par un opercule de soie, extérieurement par un bouchon rugueux, formé des déjections de la chenille et très visible du dehors » (Ragonot, 1885, p. CCIX).

Presqu'île du Sinaï : Frauenfeld, 1855, p. 152 (*Tamarix*) ; 1859,

p. 324, pl. VI, 5 (*Tamarix gallica* dans le texte et *Tamarix africana* à la légende de la planche).

Égypte, Alexandrie : Frauenfeld, 1855, p. 150 (*Tamarix africana!*). Algérie, Hammam Meskoutin, avril 1896 : P. Marchal, 1897, p. 22, 3° (galles très nombreuses et toutes parasitées) ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n°s 476 et 477. — Saint-Denis-du-Sig, 14 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 707, n° 57 ; 1909, t. 2, p. 733-734, n° 4237, fig. 1066-1068 ; Darboux et Houard, 1901, p. 443, n° 3703, fig. 772-774 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 224. — Bône : A. Olivier, in Ragonot, 1885, p. CCVIII-CCIX (*Tamarix*).

Tamarix africana.
Imblypalpis Olivierella (n° 231).
Fig. 273 (*a*). — Vue extérieure de la galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).
Fig. 274 (*b*). — Section en long (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

232. *Gelechia sinaica* Frauenf. — Renflement caulinaire fusiforme, dur et ligneux (fig. 275), à surface irrégulière, crevassée, de 12 à 13 mill. de long sur 6 à 8 mill. d'épaisseur environ. Cavité circulaire (fig. 276), traversée par le prolongement de l'axe de la tige. Chenille se transformant dans la galle en une chrysalide brune de 5 mill. de longueur ; papillon voisin du *Gelechia salinella* Z., de Sicile.

Presqu'île du Sinaï, à Tor : Frauenfeld, 1855, p. 152 (*Tamarix*) ; 1859, p. 323-324, 1 fig. texte, pl. VI, 3 ; pl. VII, 4 (*Tamarix gallica* dans le texte ; *T. africana* dans la légende de la planche) ; Darboux et Houard, 1901, p. 443, n° 3704 ; Houard, 1909, t. 2, p. 734, n° 4238.

Tamarix africana.
Gelechia sinaica (n° 232).
Fig. 275 (*a*). — Aspect extérieur de la cécidie (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).
Fig. 276 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Tamarix [africana Poiret].

233. *Cynipide.* — Sur les feuilles qu'elles peuvent entourer lorsqu'elles sont agglomérées, galles dures, rugueuses, d'un blanc ter-

reux, munies d'une ouverture latérale plus ou moins grande à bords nettement découpés ; dimensions très variables : longueur de 4 à 16 mill., largeur de 3 à 14 mill.

Maroc, Oasis de Figuig : Bonnet, in Lucas, 1892, p. LXXXI-LXXXII ; Darboux et Houard, 1901, p. 444, n° 3714 ; Houard, 1909, t. 2, p. 734, n° 4239. — Dans la description qu'il donne de cette galle, Lucas ne peut affirmer avoir affaire au *Tamarix africana*. D'après lui, la galle appelée Takahout [1] serait employée au Maroc à la préparation du maroquin. Quant au producteur, n'en ayant trouvé aucune trace, il émet l'hypothèse, avec le plus grand doute, du reste, que ces galles extrêmement abondantes sont produites par la piqûre d'un Cynipide.

Tamarix articulata Vahl.

Arbuste du Sahara, introduit dans le Tell, — Arabie, Perse, Indes orientales. — Nom arabe : Tlaïa.

234. *Pamene pharaonana* Kollar. — Sur les rameaux et le plus souvent à l'extrémité, excroissance irrégulière de couleur brun verdâtre, de la grosseur d'un pois à celle d'une noix (fig. 277, 279) ; tissu spongieux renfermant plusieurs cavités (fig. 278, 280). — Galle appelée vulgairement « Takaout » et servant dans le Tafilet à la préparation des cuirs. Le papillon qui l'engendre existe en Bithynie, Égypte et Arabie, d'après Staudinger et Rebel, 1901, p. 124, n° 2233.

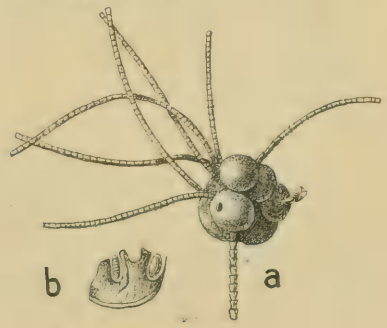

Tamarix articulata.

Pamene pharaonana (n° 234).

Fig. 277 (*a*). — Aspect extérieur d'une galle (d'ap. Kollar).

Fig. 278 (*b.*). — Fragment d'une cécidie (d'ap. Kollar).

Maroc : Vogl, 1875. p. 133-136.

Algérie du Sud, Tafilet et Gourara : Trabut et Marès, 1906, p. 311-312. — Saint-Denis-du-Sig : Deloupy, in Trabut, 1910, p. 34-35, 1 fig.

Égypte, Le Caire : Kollar, 1858, p. 154-158, pl. V, 1-5. — Alexandrie,

(1) Voir plus bas la cécidie du *Tamarix articulata* (n° 234).

Le Caire : Frauenfeld, 1859, p. 321-322, pl. VI, 1, pl. VII, 2, Nachschrift, p. 330 ; Frank, 1896, p. 252, n° 5 ; Sorhagen, 1898, p. 115, n° 1209 *b* ; Darboux et Houard, 1901, p. 443-444, n°s 3706-3707, fig. 775-776 ; Kieffer, 1901, p. 523, note 1 ; Houard, 1909, t. 2, p. 734-735, n° 4240, fig. 1069-1070.

La bibliographie de cette cécidie est des plus embrouillée. En 1858, après avoir décrit son *Pamene pharaonana*, trouvé dans une galle de cette forme, Kollar indique une Cécidomyie nouvelle (*Cecidomyia tamaricis*), dont il donne la diagnose, comme en étant le véritable auteur (1858, p. 159-160). L'année d'après, dans un Nachschrift qui termine son mémoire de 1859, Frauenfeld rapporte l'observation de Kollar, mais il maintient son *Grapholitha*, signalé à la page 321, comme capable d'engendrer la cécidie.

Bergenstamm et P. Löw (1876, p. 77, n° 416), Frank (1896, p. 112) et Kertész (1902, p. 119) rapportent les indications de Kollar.

Tamarix articulata.

Pamene pharaonana
(n° 234).

Fig. 279 (*a*). — Aspect extérieur de la cécidie (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Fig. 280 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Pour Wachtl (1886, p. 210), le Lépidoptère et le Diptère observés par Kollar sont des parasites de la galle dont le véritable auteur serait un *Phytoptus*.

A l'heure actuelle, on admet couramment que la galle du Tlaïa ou *Tamarix articulata*, désignée au Maroc et dans l'extrême sud de l'Algérie sous le nom de Takaout ou d'Adzba, est bien due au *Pamene pharaonana*. Sa richesse en acide gallique la fait employer pour le tannage des cuirs, et chaque année elle est exportée en grande quantité dans le Tell, à Tlemcen notamment, où elle est vendue de 45 à 50 francs les cent kilos. Aussi a-t-on pensé depuis longtemps à faire prospérer dans cette dernière région l'arbre et sa galle. Dès 1894,

Leroy relatait dans le Bulletin de la Société nationale d'acclimatation, p. 280, les essais d'introduction du *Tamarix articulata* dans le Tell, et il écrivait : « Cet arbre produit au Maroc une galle appelée Tacahout, employée dans la fabrication du cuir marocain. Les plants que nous possédons n'ont pas encore produit de galles. Nous avons essayé sans succès d'y propager le *Cynips* de la galle du Chêne. La même tentative faite avec des galles fraîches de Tacahout donnerait probablement de meilleurs résultats ». Trabut et Marès, en 1906 (p. 311-312), constatent que « le *Tamarix articulata* a été depuis quelques années acclimaté dans le Tell, sur le littoral, où il vient très bien. Mais les tentatives d'introduction de l'insecte producteur de la galle ont échoué ». Enfin, en 1910 (p. 34-35), Trabut signale que la galle commence à apparaître sur les Tlaïa de la propriété de M. Deloupy, à Saint-Denis-du-Sig.

235. *Amblypalpis Olivierella* Ragonot. — Gros renflement ovoïdal ou fusiforme des rameaux, de 10 à 18 mill. de longueur sur 6 à

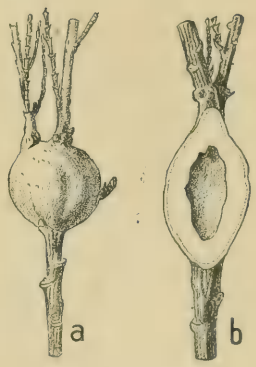

Tamarix articulata.
Amblypalpis Olivierella
(n° 235).
Fig. 281 (*a*). — Aspect d'une cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 282 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

12 mill. de diamètre transversal (fig. 281), très dur, muni d'une grande cavité larvaire (fig. 282).

Algérie, Sidi-Maklouf, 1910 : Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 68 (fig. 281, 282). — Plusieurs exemplaires d'une galle de même forme recueillis par Seurat à M'Sila, département de Constantine, en 1910, à Ghardaïa, 4 octobre 1910, et aux environs de Bou-Saada, en octobre 1910, semblent se rapporter également au *Tamarix articulata* : Collection cécidol. C. Houard, n°s 86, 87 et 88.

Tunisie : Baronnet, 1894, p. 44-45 ; Fallou, 1894, p. 554 ; Decaux, 1894, p. 554-555 (*Tamarix articulata*).

236. [*Gelechia brucinella* Mann]. — Papillon peut-être cécidogène, au sujet duquel Mann a écrit (1872, p. 37, n° 3) : « Obtenu de galles de *Tamarix articulata* V. près du Caire ; récolté par Kindermann en 1857 ». D'après le *Catalog* de Staudinger et Rebel il serait connu de Bithynie, d'Égypte et de Sicile (1901, p. 150, n° 2745). — Houard, 1909, t. 2, p. 730.

237. *Ériophyide.* — D'après Stefani, il existerait, sur le *Tamarix articulata*, une ériophyidocécidie semblable à celle qui a été décrite par Trotter (Marcellia, Avellino, 1904, t. 3, p. 105-106, n° 34, fig. 20) pour la colonie Érythrée. Elle répondrait au signalement suivant : « Cécidie globuleuse ou irrégulièrement lobée, de 20 à 30 mill. de diamètre, à lobes divisés par des sillons longitudinaux, à surface rougeâtre, ondulée et glabre, rappelant aux dimensions près la galle de l'*Eriophyes tamaricis* Trotter ».

Égypte, Alexandrie : Stefani, 1907[b], p. 46.

Tamarix Bounopæa J. Gay.

Arbuste à fleurs ordinairement tétramères, vivant dans les dépressions argilo-sableuses salées et les dunes cultivées : Algérie (Le Kreider, Biskra), Tunisie méridionale (Gabès, Nefzaoua, Kébili), Cyrénaïque.

238. *Amblypalpis Olivierella* Ragonot. — Renflement caulinaire allongé (15 mill. sur 5-6 mill.), à surface rougeâtre et lisse (fig. 283) ; cavité interne vaste, limitée par des parois d'épaisseur moyenne (fig. 284). Trou d'éclosion vers le haut de la galle.

Tunisie, oasis et sables maritimes de Gabès, le 27 mars 1910 : Houard, 1911, p. 175, n° 109 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 190.

Tamarix Bounopæa.
Amblypalpis Olivierella
(n° 238).
Fig. 283 (*a*). — Aspect extérieur d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 284 (*b*). — Cécidie coupée en long (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

239. [*Oligotrophus tamaricum* Kieff.]. — Renflement fusiforme des

rameaux, plus petit que le précédent (9 mill. sur 2 mill.), à paroi dure, mais peu épaisse.

Tunisie, oasis et sables maritimes de Gabès, le 27 mars 1910 : Houard, 1911, p. 175, n° 110 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 131.

Tamarix divers.

Sous cette rubrique sont groupées quelques localités intéressantes de Tunisie et d'Algérie où furent observées plusieurs galles à cécidozoaires en partie connus ; faute de documents suffisants, les espèces de Tamarins n'ont pu être précisées.

240. *Amblypalpis Olivierella* Ragonot. — Renflement caulinaire fusiforme, de 25 mill. sur 10 mill., à surface rouge ornée de points blancs disposés en lignes horizontales. Trou d'éclosion situé vers le haut de la galle. Chrysalide marron, vide.

Tunisie, oasis de Gabès, 27 mars 1910 (? *Tamarix africana*) : Houard, 1911, p. 176, n° 111 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 189.

241. [*Amblypalpis Olivierella* Ragonot]. — Galle caulinaire fusiforme, assez petite, de 15 à 20 mill. de longueur seulement, à paroi mince.

Algérie, au sud de l'oasis de Touggourt, 1890 : J. Dybowski, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 478 ; P. Marchal, 1897, p. 22, 3° ; Darboux et Houard, 1901, p. 444, n° 3713 ; Houard, 1909, t. 2, p. 735, n° 4245.

242. *Cécidomyide*. — Cécidie fusiforme des rameaux, de taille inférieure aux précédentes, ligneuse, dure ; cavité axiale renfermant une larve jaunâtre.

Tunisie, Metlaoui, jardin de la mine de phosphates, 9 avril 1910 : Houard, 1911, p. 176, n° 113.

243. [*Oligotrophus tamaricum* Kieff.]. — Galle fusiforme des jeunes rameaux, à paroi mince et à surface colorée en rouge.

Tunisie, oasis de Gabès, 27 mars 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 130. — Sfax, jardin public, 4 avril 1910. — Metlaoui, jardin de la mine de phosphates, 9 avril 1910 (larve orangée). — Houard, 1911, p. 176, n° 112.

244. [*Ériophyide*]. — Sur les branches mortes, nodosités ovoïdales à surface grisâtre parsemée de petites verrues irrégulières (fig. 285) ;

chaque nodosité repose sur un bourrelet large et saillant qui correspond à la surface d'insertion d'un ancien rameau. Dimensions : 5-6 mill., parfois 10 mill.

Tunisie, Sfax, jardin public, 4 avril 1910 : Houard, 1911, p. 176, n° 114 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 188.

Tamarix sp.

Ériophyide
(n° 244).

Fig. 285. — Rameau parasité (d'ap. nat.; gr. 0,8).

CISTACÉES.

On ne connaissait jusqu'à présent, dans le Nord de l'Afrique, qu'une seule galle de Cistacée et cependant nombreuses sont les déformations des Cistes dans le bassin septentrional de la Méditerranée, principalement en Portugal. J'ai rencontré deux cécidies sur un Hélianthème de l'extrême-sud de la Tunisie ; une autre galle, également nouvelle, m'a été envoyée récemment des environs d'Alger.

Cistus sp.

Ciste à feuilles lancéolées, glabres, très coriaces, claires à la face inférieure ; bourgeon visqueux.

245. *Hémiptère.* — Limbe contourné, enroulé, hypertrophié, à surface plus ou moins décolorée, présentant des cécidozoaires sur sa face inférieure.

Maroc, cap Spartel : Trotter, 1904, p. 15 ; Houard, 1909, t. 2, p. 738, n° 4259.

Helianthemum virgatum Desf. var. ciliatum Batt. et Trabut. (Cistus ciliatus Desf.).

Espèce type dans les lieux secs, collines arides, pentes des montagnes, alluvions des oued : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, — Espagne, Baléares.

La variété signalée ici est caractérisée par des côtes ciliées ; elle est localisée à la Tunisie.

246. [*Eriophyes rosalia* Nal.]. — Agglomération de petites feuilles velues (fig. 287) provenant de phénomènes de chloranthie et de cladomanie dans l'inflorescence.

Cécidie semblable à celle que l'*Eriophyes rosalia* Nal. engendre en Europe sur *Helianthemum vulgare, œlandicum, canum, vineale, hirsutum,* etc.

Tunisie, Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 169, n° 63 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 115.

Helianthemum virgatum var. ciliatum.
Eriophyes rosalia (n° 246).

Fig. 286 (*a*). — Rameau normal (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 287 (*b*). — Rameau parasité (d'ap. nat.; gr. 0,8).

247. [*Contarinia helianthemi* Hardy]. — Rosette terminale de feuilles dressées abritant en son centre une larve rouge orangé.

Cette cécidie rappelle celle que l'on connaît, en Europe, sur *Helianthemum vulgare* et *H. grandiflorum*.

Tunisie, Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 169, n° 64 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 116.

Helianthemum salicifolium Pers.

Plante rigide, multicaule et rameuse des pâturages, collines et pentes sèches : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen.

248. *Cécidomyide.* — Cécidie terminale subsphérique à l'état jeune (4 à 5 mill. de diamètre) et composée de feuilles dressées, vertes ou légèrement rosées, serrées les unes contre les autres, plus courtes mais plus larges que les feuilles normales ; cavité basilaire arrondie renfermant une larve rouge. La galle âgée mesure jusqu'à 10 mill. de longueur ; elle est élégamment effilée et comprend des écailles marron, dures, recourbées en dedans.

Algérie, Tablat au sud-est d'Alger, fin janvier 1912 : René Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 372.

VIOLACÉES.

Viola odorata L.

Pâturages, lieux herbeux frais, buissons, forêts : Maroc, Algérie, — Région méditerranéenne de l'Europe jusqu'à la Perse.

249. *Perrisia affinis* Kieff. — Enroulement marginal du limbe par en haut, avec épaississement léger de la partie attaquée et décoloration ou teinte rouge. — Galle connue en Europe sur cette Violette et quelques autres espèces : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 742, n° 4281.

Algérie, environs d'Alger, juillet 1896 : Trabut, in P. Marchal, 1897, p. 22, 2° ; Darboux et Houard, 1901, p. 492, n° 4144 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 458.

PUNICACÉES.

Punica granatum L.

Cultivé dans les jardins et les oasis de toute la région méditerranéenne, — se rencontre jusque dans l'Inde.

250. *Eriophyes granati* Can. et Mass. — Étroit enroulement du limbe sur la face inférieure, signalé dans tout le Bassin de la Méditerranée et en Asie Mineure : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 752, n° 4330.

Environs d'Alger, Maison-Carrée, 28 avril 1910.

OMBELLIFÈRES.

Les Ombellifères sont abondamment répandues dans le Nord de l'Afrique, où elles sont représentées par des espèces intéressantes appartenant aux genres *Deverra*, *Eryngium*, *Helosciadium*, *Thapsia*, *Margotia*, *Daucus*, etc. Cependant elles ne possèdent que très peu de galles. Les déformations les plus curieuses de ces plantes ont été décrites par Frauenfeld, il y a plus d'un demi-siècle, sur des *Deverra* d'Égypte ; elles furent retrouvées tout récemment, en Algérie, par P. de Peyerimhoff et en Tunisie par moi, sur plusieurs autres espèces de *Deverra*, parmi lesquelles le *Deverra scoparia* s'est montré tout particulièrement riche en cécidies. Celles-ci seront décrites ici tout au long et figurées avec détails d'après les aquarelles que j'ai exécutées aux Matmata, en avril 1910.

Apium graveolens L.

Plante cultivée dans toute l'Afrique du Nord et dans les oasis.

251. *Heterodera radicicola* Greeff. — Renflement noduleux des racines, constituant une réserve d'eau pour la plante qui, parasitée, se développe mieux qu'à l'état normal. — Cette cécidie, dont l'aire géographique était limitée jusqu'à présent à l'Algérie, vient d'être découverte en France aux environs de Nantes : cf. E. F. L. Marchand, C. R. Acad. Sc. Paris, 1910, t. 150, p. 1348-1350 (attribuée faussement à l'action du *Plasmodiophora brassicæ*).

Algérie, El Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Houard, 1909, t. 2, p. 766, n° 4416.

Daucus Carota L.

Plante cultivée dans l'Afrique du Nord, y compris les oasis.

252. *Heterodera radicicola* Greeff. — Sur les racines, renflements noduleux entraînant un développement défectueux de la plante, qui se montre moins prospère que lorsqu'elle provient de semis de graines importées. — On connaît ces renflements d'Italie et d'Algérie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 783, n° 4533.

Algérie, El Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Darboux et Houard, 1901, p. 126, n° 996.

Deverra tortuosa Cosson et Durieu (Bubon tortuosum Desf.).

Plante des pâturages et plaines argilo-calcaires arides, broussailles arides et lits desséchés des rivières : Tunisie, Cyrénaïque, Marmarique, Égypte inférieure.

253. [*Schizomyia deverræ* Kieff.]. — Cécidie latérale formée de trente à soixante petites masses ovoïdales, vertes, uniloculaires, groupées en un amas globuleux autour d'un renflement noueux de la tige (fig. 288, 289). Métamorphose dans la galle.

Tunisie, Gabès et Gafsa, mars 1909 : Pitard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 93.

Égypte, du Caire jusqu'à Suez : Frauenfeld, 1855, p. 150-151 (sur *Bubon* sp.; avec un parasite appartenant au genre *Inostemma*); 1859, p. 325, pl. VI, 10 ([*Hormomyia*] *buboniæ* Frauenf.) ; Bergenstamm et

P. Löw, 1876, p. 31, n° 106, p. 95, n° 570 ; Frank, 1896, p. 114 ; Darboux et Houard, 1901, p. 127, n° 1005, fig. 205-206 ; Kertèsz, 1902, p. 73 ; Houard, 1909, t. 2, p. 766-767, n° 4423, fig. 1088-1089, p. 778, n° 4498.

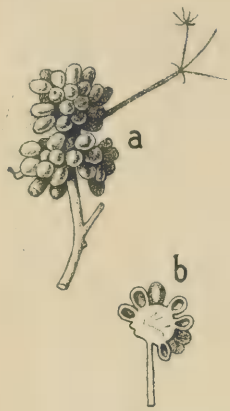

Deverra tortuosa.

Schizomyia deverræ

(n° 253).

Fig. 288 (*a*). — Aspect d'une agglomération de cécidies sur un rameau (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Fig. 289 (*b*). — Coupe au travers d'une semblable agglomération (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Deverra [**tortuosa** Cosson et Durieu].

254. *Cécidomyide.* — Rameaux latéraux épaissis contenant trois

Deverra tortuosa.

Cécidomyide

(n° 254).

Fig. 290 (*a*). — Rameau parasité (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Fig. 291 (*b*). — Cécidies écloses (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

chambres cylindriques situées l'une au-dessus de l'autre dans trois

nœuds consécutifs ; trou d'éclosion sur le côté et de la taille d'une tête d'épingle (fig. 290, 291).

Sinaï, plaine de Rahha au pied du Mont-Horeb, sur les jeunes pousses d'une Ombellifère rappelant la plante précédente : Frauenfeld, 1859, p. 326, pl. VI, 11 ; Darboux et Houard, 1901, p. 127, n° 1006, fig. 207-208 ; Houard, 1909, t. 2, p. 767, n° 4424, fig. 1090-1091.

Deverra chlorantha Cosson et Durieu.

Plante des coteaux argilo-calcaires ou gypseux arides, des graviers, des alluvions et des lits des rivières : Algérie, Tunisie, Tripolitaine.

255. [*Schizomyia deverræ* Kieff.]. — Petites galles sphériques agglomérées en un point de la tige. Voir n° 256.

Algérie. Bou-Saada, 1909 et 1911 : Houard, 1909, t. 2, p. 759, et renseignements par lettre de P. de Peyerimhoff, 22 mars et 8 mai 1911.

Deverra scoparia Cosson et Durieu.

Plante désertique à rameaux robustes munis de quelques feuilles filiformes ; fleurs blanches. Pâturages et coteaux incultes argilo-calcaires ou gypseux arides, graviers et alluvions : Maroc, Algérie, Tunisie moyenne et méridionale, Tripolitaine intérieure.

256. **Schizomyia deverræ**, n. sp. (Kieffer). — A la base des rameaux de l'ombelle, renflements globuleux, de 2 à 3 mill. de diamètre, groupés en un amas pouvant atteindre 10 mill. de diamètre (fig. 292). La surface de chaque renflement est lisse, vert foncé, avec

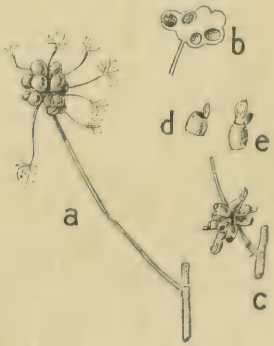

Deverra scoparia.
Schizomyia deverræ (n° 256).

Fig. 292 (*a*). — Amas de cécidies situé dans l'inflorescence (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 293 (*b*). — Section longitudinale d'un groupe de galles (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 294 (*c*). — Aspect des cécidies écloses (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 295, 296 (*d*, *e*). — Deux galles et leurs opercules (d'ap. nat. ; gr. 1).

plaques jaunâtres (pl. I, 9, 10) ; elle présente une petite lame d'épiderme desséché, blanchâtre et circulaire, qui obstrue l'entrée de la cavité larvaire (fig. 293, 294). Celle-ci est un peu allongée et renferme ou bien une larve rouge brique ou bien une nymphe orangée, de 2,5 mill. de longueur, munie de deux longues dents frontales. A l'époque de l'apparition de l'adulte (du 7 avril 1910 jusqu'en mai de la même année), le trou d'éclosion est en général obstrué par les débris de l'enveloppe nymphale et muni sur le côté du petit opercule épidermique circulaire qui adhère encore à la galle par un point (fig. 295-296).

Nymphe à peau hyaline, armure frontale (fig. 297) longue, formée par deux dents brunes, juxtaposées, deux fois aussi longues que larges à la base, à peine amincies à l'extrémité, qui est divisée, par une in-

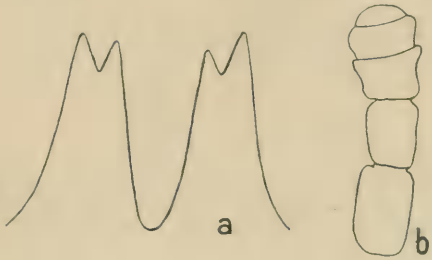

Schizomyia deverra.
Fig. 297 (*a*). — Armure frontale de la nymphe.
Fig. 298 (*b*). — Flagellum.

cision aiguë, en deux dents triangulaires, dont l'externe est un peu plus forte que l'interne. Soies cervicales un peu plus courtes que leur distance réciproque, trois fois aussi longues que leur papille. Partie ventrale de l'abdomen avec des spinules hyalines, courtes et éparses ; partie dorsale à spinules obtuses, dressées et distantes, sauf à la base des tergites où elles sont aiguës et presque appliquées.

Imago. ♀. Rouge ; antennes noires, dessus et dessous du thorax, pattes et larges bandes transversales sur les tergites et sur les sternites, brun noir. Article basal des palpes pas plus long que gros, deuxième deux fois aussi long que gros, troisième trois à quatre fois, quatrième quatre à cinq fois aussi long que gros. Articles du flagellum graduellement raccourcis ; les deux premiers sont soudés, le premier est presque deux fois aussi long que le deuxième, celui-ci un peu plus de trois fois aussi long que gros, le neuvième de moitié plus long que gros, dixième un peu transversal, onzième et douzième très transversaux, 10-12 un peu plus gros que les précédents (fig. 298) ; filets arqués très sinueux et appliqués, conformés comme chez *Asphondylia*, poils courts et disposés sans ordre. Ailes hyalines, cubitus faiblement

arqué, aboutissant à la pointe alaire, rameau supérieur de la posticale un peu arqué à sa base, l'inférieur sortant presque à angle droit. Crochets tarsaux grêles et longs, aussi longs que l'empodium, pulvilles nuls. Tiers postérieur de la partie ventrale de l'abdomen occupé par une plaque noire qui dépasse un peu l'extrémité postérieure de l'abdomen, oviducte aciculé, chitineux, roux brun. — Taille : ♀. 3 mill.

Parasites :

1° *Torymus* sp.? — L'unique exemplaire était un mâle.

2° **Inostemma maura**, n. sp. (Kieffer) [Platygastéride]. — ♂ ♀. Noir, mandibules et tarses roux, tibias brun roux. Tête transversale, vue d'en haut et de devant, au moins aussi large que le thorax, mate et sans sculpture. Ocelles presque en ligne droite, les externes distants des yeux de leur diamètre seulement, deux fois plus éloignés de l'ocelle médian. Joue sans sillon, égalant les deux tiers de l'œil. Mandibules bifides. Palpes labiaux formés par un article long, unique, pourvu de deux fortes soies. Antennes du mâle de 10 articles, les articles 3 et 5 plus minces et plus petits que les autres, pas plus longs ou à peine plus longs que gros, deuxième deux fois aussi long que gros, quatrième et 6-9 à peine plus longs que gros, dixième deux fois aussi long que le neuvième; poils égalant en longueur presque la demi-grosseur des articles. Thorax luisant, sillons parapsidaux percurrents, divergents en avant. Scutellum presque semi-circulaire. Ailes hyalines, avec une nervure sous-costale noueuse au bout distal. Abdomen aussi long que le reste du corps, spatuliforme, presque plan, brillant et lisse; premier tergite plus étroit, transversal et ridé longitudinalement, deuxième à peine plus long que les quatre suivants réunis, chez le mâle, un peu plus court que les quatre suivants chez la femelle, troisième et quatrième subégaux, cinquième plus court, sixième plus court que le cinquième et arrondi chez le mâle, triangulaire et plus long que le cinquième chez la femelle. La corne de la femelle est très arquée, relativement grosse et atteignant l'extrémité du thorax. — Taille : ♂ ♀. 1,5 mill.

Tunisie : Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 1er avril 1910; Oued Chahal, à 50 km. au sud de Sfax, dans le domaine de la Compagnie des Phosphates, le 5 avril ; Metlaoui, carrière au-dessus de la gare, le 14 avril ; Collection cécidol. C. Houard, n° 137 ; Houard, 1911, p. 166-167, n° 48.

Remarque : Pitard a indiqué (1909 [1911], p. CLIX) que dans les

oued des Matmata le *Deverra scoparia* était « chargé de grosses galles de diptères » ; Houard, 1911, p. 162, n° 8. Il s'agit bien, comme me l'a confirmé cet auteur par lettre, de la cécidie décrite ici. J'ai, du reste, reçu tout récemment un exemplaire de cette galle, recueilli par Pitard au Djebel-Tébéga près de Kébili, en décembre 1908 : Collection cécidol. C. Houard, n° 94.

257. *Cécidomyide.* — Rameaux latéraux jeunes raccourcis et renflés, parfois contournés, mesurant en moyenne de 25 à 35 mill. de longueur (fig. 299) et se montrant constitués par deux ou trois entre-

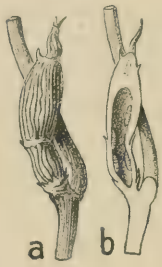

Deverra scoparia.

Cécidomyide
(n° 257).

Fig. 299 (*a*). — Aspect d'une cécidie d'un rameau latéral (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 300 (*b*). — Section longitudinale (d'ap. nat.; gr. 0,8).

nœuds transformés en de grosses cécidies : celles-ci sont étranglées au niveau des nœuds qu'entourent les petites collerettes blanches des gaines atrophiées des feuilles (pl. I, 11, 12). Les feuilles sont elles-mêmes réduites à de petites lames membraneuses claires ; quelques-unes seulement atteignent une certaine longueur.

Assez souvent un chapelet de galles, formé aux dépens d'un rameau, se termine par une petite branche grêle, de 35 mill. environ : l'ensemble mesure alors 70 mill. de longueur.

Les entre-nœuds parasités les plus grands du *Deverra scoparia* atteignent 20 mill. ; ils sont en général régulièrement fusiformes, avec 8 mill. de diamètre, plus rarement presque globuleux. Leur surface, vert d'eau, est striée de lignes fines d'un vert foncé, sensiblement parallèles ; parfois cependant la teinte générale est franchement violacée et tire sur le noir, ainsi que le représente la figure 13 de la planche I.

Chaque galle possède en un point de sa paroi une petite lamelle épidermique, blanche, circulaire, de 1 mill. environ de diamètre, indiquant l'emplacement du futur trou d'éclosion. La cavité interne est vaste (fig. 300), un peu irrégulière, limitée par une paroi d'épaisseur assez grande, mais variable : elle abrite de six à dix larves d'un rouge orangé qui se métamorphosent sur place en avril.

Parasite : *Inostemma maura* Kieff.

Tunisie, Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 1er avril 1910 : Houard. 1911, p. 167, n° 49 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 138.

258. *Coccide.* — Entre-nœuds de la tige transformés en renflements fusiformes (fig. 301) par suite de la présence sur chacun d'eux d'une

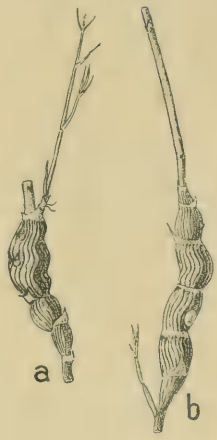

Deverra scoparia.

Coccide
(n° 258).

Fig. 301 (*a*). — **Rameau avec trois entre-nœuds parasités (d'ap. nat. ; gr. 0,8).**

Fig. 302 (*b*). — **File de cécidies situées sur un même rameau (d'ap. nat. ; gr. 0,8).**

ou plusieurs larves blanchâtres d'un Coccide, fixées au fond de dépressions assez profondes de l'épiderme. Leur diamètre transversal atteint jusqu'à 9 mill. et leur longueur oscille entre 10 et 15 mill. ; souvent même le nombre des Coccides fixés à leur surface est assez grand (dix sur un seul entre-nœud) pour que leur élongation soit complètement entravée et pour qu'ils se transforment en cécidies à peu près globuleuses (fig. 302).

Les renflements gallaires, en général isolés, assez souvent groupés en chapelets, modifient quelque peu la croissance du rameau ; celui-ci peut même, s'il a tous ou presque tous ses entre-nœuds fortement parasités, s'arrêter dans son développement, rester court et atteindre à peine 7 ou 8 centimètres de longueur totale (pl. I, 14). Dans certains cas, enfin, les parasites sont à tel point abondants que la touffe entière du *Deverra scoparia*, d'ordinaire élancée et élégante, se transforme en un volumineux amas subsphérique de petits rameaux dressés et raides, d'où émergent seuls quelques axes courts que surmontent des ombelles atrophiées.

La surface de chaque galle est lisse, sa teinte générale vert jaunâtre ou même vert blanchâtre, beaucoup plus claire que celle de la tige

normale. Elle est rayée de fines lignes longitudinales, d'un vert foncé, irrégulièrement espacées, courbées au voisinage du Coccide, et d'un effet très joli (pl. I, 14).

Tunisie, Matmata, à l'Oued-Djir, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 167, n° 50 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 136.

Remarque. — On ne connaît jusqu'à présent, en Europe, qu'un seul Coccide capable de renfler et d'incurver la tige d'une Ombellifère, le *Sanicula europæa* : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 759, n° 4369.

Thapsia sp.

259. *Lasioptera thapsiæ* Kieff. — Renflement pluriloculaire de la tige, de la grosseur d'une noix.

Algérie : Olivier, in Kieffer, 1898b, p. 3 et 58 ; Darboux et Houard, 1901, p. 450, n° 3761 ; Kertész, 1902, p. 18 ; Houard, 1909, t. 2, p. 782, n° 4527.

ÉRICACÉES.

Les galles des Éricacées sont encore peu connues dans le Nord de l'Afrique, où elles semblent cependant moins abondantes que dans les régions méridionales de l'Europe baignées par la Méditerranée, en Portugal, par exemple. Deux seulement avaient été signalées jusqu'à présent au Maroc, en Algérie et en Tunisie ; j'ai pu en retrouver deux autres, en Tunisie, qui ne diffèrent en rien de leurs congénères européennes.

Erica arborea L.

Bois et broussailles de toutes les parties montagneuses du Nord Africain : Maroc, Algérie, Tunisie. — Bassin méditerranéen septentrional, de la Péninsule Ibérique à la Crète.

260. *Myricomyia mediterranea* F. Löw. — Galles situées à l'extrémité des rameaux, dans l'inflorescence ; elles affectent la forme de bourgeons ovoïdaux, de 3 à 4 mill. de hauteur sur 2 à 3 mill. de diamètre transversal. Au centre de chacune d'elles se trouve une larve unique orangée qui se métamorphose dans la cécidie en avril. — Cécidies très communes, signalées dans tout le Bassin septentrional de la Méditerranée et en Asie Mineure : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 792, n° 4579.

Algérie, Djebel-Edough, à 1.010 m. d'altitude, le 25 avril 1910.

Tunisie, Aïn-Draham, au Djebel-Bir, vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 167-168, n° 54.

261. *Perrisia ericina* F. Löw. — Cécidie gemmiforme, aiguë, de 10 mill. de longueur sur 5 mill. de diamètre. Larve unique, rouge, se métamorphosant dans la galle. — Observée dans le Bassin méditerranéen septentrional tout entier et en Asie Mineure : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 792, n° 4581, fig. 1112-1113, 1122.

Algérie, forêt de Baïnem, près d'Alger, 20 mars 1910 et forêt de Terni, près de Tlemcen, 12 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 476. — Djebel-Edough, à 1.010 m. d'altitude, le 25 avril 1910. — Forêt de Réghaïa, 20 avril 1911 : H. Chermezon, in Collection cécidologique C. Houard, n° 365 ; Forêt de Réghaïa, 7 février 1912 : R. Maire.

Tunisie, Aïn-Draham, au Djebel-Bir, vers 900 m. d'altitude, le 22 avril 1910 (échantillons de l'année précédente, desséchés, composés de feuilles rougeâtres ou encore en partie vertes, écartées les unes des autres et à pointe recourbée vers le dehors) : Houard, 1911, p. 168, n° 55.

262. *Perrisia ericæ-scopariæ* Dufour. — Cécidie semblable à la précédente, mais plus grosse, évasée à la partie supérieure et renfermant plusieurs larves. — Connue en France et en Sicile : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 792, n° 4582.

Algérie et Tunisie, environs d'Alger et route de Souk-el-Arba à Aïn-Draham : P. Marchal, 1897, p. 22, 1° ; Kieffer, 1898[b], p. 9 ; Darboux et Houard, 1901, p. 136, n° 1078 ; Kertész, 1902, p. 36 ; Houard, 1911, p. 162, n° 9 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 459.

Erica scoparia L.

Plante des bois et broussailles, pentes des montagnes et vallées ombragées : Maroc, Algérie, Tunisie. — partie nord du Bassin méditerranéen, de la Péninsule Ibérique à la Dalmatie

263. *Perrisia ericæ-scopariæ* Dufour. — Cécidie gemmiforme volumineuse, pouvant atteindre la taille d'une noisette, contenant plusieurs larves qui s'y métamorphosent. — Galle répandue dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 794, n° 4591, fig. 1114-1115, 1125.

Maroc, cap Spartel : F. Sohde, in Rübsaamen, 1899, p. 272, n° 92 ;

Houard, 1906, p. 34, note 2 ; 1909, t. 2, p. 794, n° 4591 ; Darboux et Houard, 1901, p. 137-138, n° 1082.

PRIMULACÉES.

Aucune galle n'était connue déformant les Primulacées de l'Afrique du Nord ; j'ai eu l'occasion de recueillir une intéressante cécidie sur une belle variété tunisienne du *Coris monspeliensis*.

Coris monspeliensis L. var. syrtica Murbeck.

Plante type : Sables, dunes du littoral et de l'intérieur, lieux calcaires et arides, alluvions des oued, pentes des collines : Maroc, Algérie, Tunisie (TC. depuis le nord jusqu'à l'extrême-sud), Tripolitaine, Cyrénaïque, Egypte, — Bassin méditerranéen septentrional, de la Péninsule Ibérique à l'Italie et à la Sicile.

La variété caractérisée par sa corolle rosée et les spinules du calice courtes ; dans le sud de la Tunisie seulement.

Coris monspeliensis var. syrtica.
Ériophyide (n° 264).

Fig. 303 (*a*). — Inflorescence déformée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 304 (*b*). — Jeune plante parasitée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

264. *Ériophyide*. — Extrémité des rameaux principaux ou latéraux

transformée en un amas irrégulier de petites bractées (fig. 303), dont la teinte marron tranche vivement sur la couleur verte des feuilles normales ou sur la belle couleur violacée des épis floraux. Lorsque la plante est jeune, elle peut être entièrement déformée (fig. 304) si l'attaque se généralise.

Tunisie, sables maritimes entre l'oasis de Gabès et celle de Grenouch, le 28 mars 1910 : Houard, 1911, p. 166, n° 47 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 113.

PLOMBAGINACÉES.

En Algérie et en Tunisie, on connaît trois jolies galles sur le *Limoniastrum Guyonianum*, le Zéita des Arabes, arbuste saharien à feuilles linéaires lancéolées.

Limoniastrum Guyonianum Cosson et Durieu.

Coteaux argilo-calcaires arides, dunes cultivées, alluvions et lits des rivières : Algérie, Tunisie, Fezzan, pays des Touareg.

265. *Œcocecis Guyonella* Guenée. — Sur les jeunes rameaux, parfois sur les pédoncules des fleurs, renflements sphériques ou ovoïdaux pouvant atteindre la taille d'une noix-muscade (fig. 307), à parois assez épaisses et dures, de couleur brun rouge, isolées ou groupées par trois ou quatre. La cavité, lisse, est occupée par une chenille longue de 10 mill., de teinte blanc d'os, qui s'enveloppe dans un cocon piriforme blanc ; celui-ci est fixé aux bords internes d'une ouverture latérale circulaire de 3 mill. de diamètre.

Les galles jeunes, observées en avril, sont fusiformes (fig. 305) ; elles mesurent environ 10 mill. de long sur 7 mill. de diamètre transversal ; leur surface est du même vert que la plante, parfois rougeâtre, et couverte de petites verrues blanches comme la tige et les feuilles. En section (fig. 306), ces galles non encore entièrement développées montrent une paroi de 1,5 mill. environ, très tendre, divisée nettement en deux régions, l'externe verte, l'autre vert jaunâtre ; la cavité spacieuse, lisse, teinte en vert, renferme une chenille de 3 mill. de longueur.

La galle de l'*Œcocecis Guyonella* a attiré depuis longtemps l'attention des naturalistes et donné lieu à de nombreuses indications bibliographiques parmi lesquelles plusieurs, peu connues des entomologistes, sont contenues dans le Bulletin de la Société botanique de France

de 1859. On y lit, en effet, p. 290-291, que le secrétaire de cette Société, E. Fournier, présente des échantillons recueillis à Biskra et envoyés par M. Lefranc. Plus loin (p. 291), Boisduval fait remarquer que « ces galles proviennent d'un *Cynips* ou d'une Cécidomyie ». Enfin, à la même page, le distingué botaniste Cosson indique « qu'en

Limoniastrum Guyonianum.

Œcocecis Guyonella
(n° 265).
Fig. 305 (*a*). — Aspect d'une galle très jeune (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 306 (*b*). — Section en long de la cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Algérie ces galles sont utilisées par les indigènes pour la préparation des peaux ». La même année et dans le même périodique (1859, p. 734-735), Amblard revient sur la communication de Fournier. Il rappelle d'abord que les galles du *Limoniastrum* ont été l'objet d'une note qu'il a faite en collaboration avec Laboulbène, deux ans auparavant, dans le Bulletin de la Société entomologique de France (1857, p. LXI). Puis il donne un extrait d'une lettre du Dr Reboud au Dr Gustave Dufour, datée de Djelfa, le 7 mars 1857, et dans laquelle sont contenus des détails intéressants sur les particularités musicales de

ces galles : « Si vous voyez M. Amblard ou votre ami M. Laboulbène, dites-leur que je leur ai récolté quelques galles de Zéita ou *Limoniastrum Guyonianum*..... Le Zéita est très abondant dans la héicha ou plaine au milieu de laquelle s'élève Ouargla. Chaque touffe de Zéita a une grande quantité de ces galles. Lorsque ces dernières sont vieilles et que l'insecte est sorti, elles possèdent une petite ouverture qui joue le rôle d'une embouchure de flûte, si le vent vient à agiter les branches. On entend alors des milliers de ces petits instruments lilliputiens qui produisent le plus gracieux effet. Nous avons un jour déjeuné dans un bois de Zéita, et tous les convives de la table de l'état-major ont manifesté le plaisir qu'ils éprouvaient à ce concerto saharien. »

Quant au papillon producteur de la cécidie, il a été décrit par Guenée en 1870, d'après des galles provenant de Biskra ; Constant l'a également obtenu dans cette localité, en 1892, comme le rappelle Lafaury dans la notice nécrologique qu'il consacre à ce lépidoptérologue (Paris, Ann. Soc. ent., t. 70, 1901, p. 12). Decaux (1895, p. 30-32) signale une éclosion survenue en avril. Giraud, enfin, en a étudié les parasites : 1869, p. 476-488, pl. XII, 3-4 ; 1870, p. 367. — Consulter encore : Sorhagen, 1898, p. 116, n° 2178 ; Staudinger et Rebel, 1901, p. 162, n° 3016 (aire d'extension du papillon : Mauritanie, Chypre, Syrie).

Algérie, Biskra : Lefranc, in Fournier, 1859, p. 290-291 ; Guyon, 1847 et 1868, in Guenée, 1870, p. 5-16, pl. VII, 1-11 ; Giraud, 1869, p. 476-488 ; Ragonot, 1874, p. CCXLIV. — Djelfa et Ouargla : Reboud, in Amblard, 1859, p. 735. — Sud de l'Algérie : Amblard et Laboulbène, 1857, p. LXI ; Massart, 1898, p. 292 ; Darboux et Houard, 1901, p. 213, n° 1713 ; Houard, 1909, t. 2, p. 802, n° 4626. — Algérie : Fallou, 1894 [b], p. CCXLI ; Künckel d'Herculais, 1894, p. CCXLI ; Constant, in Ragonot, 1894, p. CCXLI.

Tunisie : Baronnet, 1894, p. 44-45 ; Fallou, 1894, p. 554 ; Decaux, 1894, p. 554-555. — Environs de Kairouan : P. Marchal, 1897, p. 22, n° 1 ; Kieffer, 1901 [b], p. 356, note 1 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 479. — Gabès : Dattin, in Ragonot, 1885, p. CCVIII-CCIX. — Gabès, sables maritimes, et Gafsa : Pitard, 1909 [1911], p. CXXIV-CXXV ; Houard, 1911, p. 162, n° 12. — Oasis de Gabès et de Tozeur, avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard ; Oasis de Gabès, sables maritimes, 27 mars 1910 ; Oglet-Atchichina, 3 avril 1910 : Houard, 1911, p. 170, n° 69 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 103. — Kairouan, en 1899 (indication orale de G. Le Testu).

266. *Sclerocecis pulverosella* Chrétien. — Sur les tiges minces, galles d'ordinaire allongées et fusiformes ; sur les tiges plus épaisses, renflements latéraux, isolés ou plus ou moins soudés, qui plus tard deviennent sensiblement sphériques (fig. 308, 309). Cavité larvaire cylindrique s'ouvrant à la partie supérieure ou à la base du renfle-

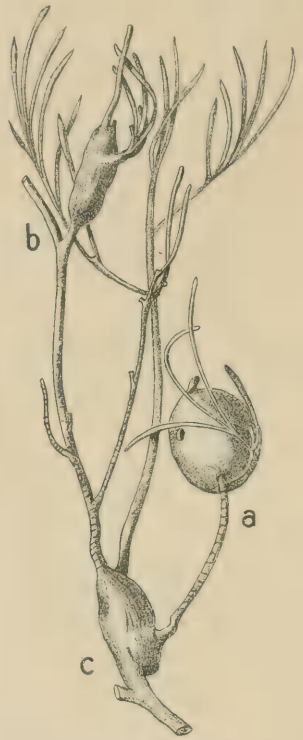

Limoniastrum Guyonianum.

Œcocecis Guyonella
(n° 265).

Fig. 307 (*a*). — Aspect extérieur d'une cécidie éclose (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Sclerocecis pulverosella
(n° 266).

Fig. 308 (*b*). — Vue d'une galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 309 (*c*). — Autre cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

ment gallaire et contenant un petit résidu brunâtre, tassé et maintenu au fond par un tissu soyeux qui tapisse les parois lisses. Pas de cocon. Chenille blanche, subcylindrique. Chrysalide subcylindrique également, restant dans la cécidie après l'éclosion du papillon.

Algérie, Biskra : Guyon, 1847 et 1868, in Guenée, 1870, p. 12 ; Ragonot, 1874, p. ccxliv ; Chrétien, 1908 [b], p. 142-144, fig. 1-4. — Sud de l'Algérie : Amblard et Laboulbène, 1857, p. lxi ; Amblard, 1859, p. 735.

Tunisie, Kairouan : P. Marchal, 1897, p. 22, n° 2 ; Collection cécidol.

Labor. Ent. Muséum Paris, n° 480. — Gabès, sables maritimes, et Gafsa : Pitard, 1909 [1911], p. CXXIV-CXXV. — Darboux et Houard, 1901, p. 213, n° 1714 ; Houard, 1909, t. 2, p. 802, n° 4627 ; 1911, p. 162, n° 13.

267. *Aphide.* — Limbe des feuilles linéaires contourné en spirale et légèrement épaissi (fig. 310).

Algérie : P. Marchal, 1897, p. 22, n° 3 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 472 (Hammam Salahdin, près de Biskra, 14 avril 1896). — Aïn-Sefra, 19 avril 1900, galle rare : Houard, 1901 [d], p. 704, n° 34 ; 1909, t. 2, p. 803, n° 4628, fig. 1133 ; Darboux et Houard, 1901, p. 213, n° 1715, fig. 314 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 196.

Limoniastrum Guyonianum.
Aphide
(n° 267).
Fig. 310. — Hémiptérocécidie déformant les feuilles (d'ap. nat.; gr. 0,8).

OLÉACÉES.

Fraxinus excelsior L.

Planté un peu partout dans le Nord de l'Afrique, principalement dans les centres de colonisation.

268. *Contarinia Marchali* Kieff. — Fruit faiblement gonflé, déformé irrégulièrement et décoloré par places. Larves grégaires jaunes se métamorphosant en terre la seconde année. — Cécidie connue d'Allemagne et de France : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 804, n° 4635.

Algérie, Orléansville et Saint-Denis-du-Sig, 6 avril et 12 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 704, n° 28 ; Darboux et Houard, 1901, p. 155, n° 1204.

269. *Psyllopsis fraxini* L. — Bord du limbe d'une foliole enroulé de façon assez lâche, décoloré ou veiné de rouge. — Cécidie commune partout en Europe : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 806, n° 4641, fig. 1139-1141.

Algérie, Orléansville et Saint-Denis-du-Sig, 6 et 15 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 704, n° 30 ; Darboux et Houard, 1901, p. 156, n° 1209.

270. *Perrisia fraxini* Kieff. — Galle en forme de poche allongée, située sur la nervure médiane d'une foliole ou parfois sur le pétiole; la poche s'ouvre en fente à la face supérieure et n'intéresse qu'une partie du limbe. Larves grégaires orangées se métamorphosant en terre. — Cécidie répandue à peu près dans toute l'Europe : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 807, n° 4644, fig. 1144-1146.

Algérie, Orléansville, 6 avril 1900 : Houard, 1901[d], p. 704, n° 29 ; Darboux et Houard, 1901, p. 156-157, n° 1212.

Phillyrea media L.

Plante des dunes, pâturages et coteaux broussailleux, bois et forêts : Maroc, Algérie, Tunisie septentrionale, — Bassin méditerranéen européen, Archipel, Asie Mineure, Syrie et Palestine.

271. *Braueriella phillyreæ* F. Löw. — Grosse pustule du limbe, irrégulièrement elliptique (6-8 mill. sur 4-5 mill. environ), de couleur vert jaunâtre, puis brunâtre, abritant une larve blanchâtre qui se métamorphose dans la galle. — Cécidie connue dans le sud de l'Europe, principalement en Portugal, sur plusieurs espèces de *Phillyrea* : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 810, n° 4667 ; consulter aussi les figures 1149 à 1151.

Algérie, Alger, 12 mars 1912 : René Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 280.

Tunisie, avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 102 ; Houard, 1911, p. 170, n° 75.

APOCYNACÉES.

Nerium Oleander L.

Arbuste à tige dressée des lieux humides, bords des oued et des ruisseaux : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Égypte. — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

272. *Myzus nerii* Fonsc. — Excroissances verruqueuses des feuilles, des tiges, des pédoncules floraux ou des fruits, pouvant atteindre la taille d'un pois. A l'état jeune, les excroissances des feuilles se montrent constituées par une petite tête noirâtre, globuleuse, de 0,5 mill. de diamètre, portée par un pédicule jaunâtre, translucide, inséré sur un petit soulèvement conique du limbe; à la face opposée correspond une petite excavation. — Cécidies abandonnées de bonne heure par leurs producteurs et encore mal connues, bien qu'on les ait signalées en plusieurs points du Sud de l'Europe : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 817, n° 4705.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, avril 1900 : A. Houard. — Tablat, au sud-est d'Alger, fin janvier 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 376.

CONVOLVULACÉES.

Convolvulus microphyllus Sieber.

Plante d'Égypte.

273. [*Insecte*]. — Plante atrophiée et déformée (fig. 311), présentant de très nombreux renflements, garnis de trous d'éclosion, qui occupent presque en totalité la tige et les rameaux (fig. 312).

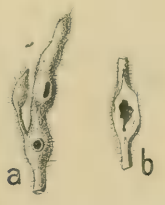

Convolvulus microphyllus.
Insecte (n° 273).
Fig. 311 (*a*). — Aspect de la cécidie (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).
Fig. 312 (*b*). — Section de la galle (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Presqu'île du Sinaï, Ras Mhammed : Frauenfeld, 1859, p. 329, pl. VII, 26 ; Darboux et Houard, 1901, p. 114, n° 908 ; Houard, 1909, t. 2, p. 821, n° 4720.

BORRAGINACÉES.

Peu de choses à signaler concernant les déformations parasitaires des plantes de cette famille, si ce n'est une galle d'Égypte sur un Héliotrope indéterminé, non retrouvée depuis 1859, et une autre récemment décrite sur une jolie plante des régions désertiques appartenant au genre *Echiochilon*.

Heliotropium sp.

274. — Renflement de la tige; auteur inconnu.

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 329 ; Darboux et Houard, 1901, p. 180, n° 1430 ; Houard, 1909, t. 2, p. 822, n° 4725.

Echiochilon fruticosum Desf.

Plante des pâturages argilo-sableux arides, coteaux pierreux, graviers, alluvions et lits des rivières : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Marmarique, Egypte et Nubie, — Arabie Pétrée, Syrie.

275. [*Proactica echiochilonella* Chrétien]. — Renflement ligneux de la tige, habité sans doute par la chenille de ce papillon qui vole en mai.

Algérie, Biskra : Chrétien, 1908 c, p. 201 ; Houard, 1909, t. 2, p. 826, n° 4750.

VERBÉNACÉES.

On ne connaît comme véritables cécidies, dans le Nord de l'Afrique, sur les plantes indigènes de cette famille, que les pustules des feuilles de *Vitex* et d'*Avicennia* décrites plus loin. De très gros renflements verruqueux pouvant atteindre la grosseur du poing m'ont été signalés par M. Trabut sur les tiges d'une Verbénacée de la Gouadeloupe, le *Citharexylum dentatum* L., cultivée au jardin d'essai de Tunis ; ils m'ont été envoyés en avril 1910 par M. Guillochon. Je n'ai pu y trouver trace d'un cécidozoaire (Houard, 1911, p. 166, n° 46).

Vitex Agnus-Castus L.

Plante des lieux humides, broussailles sablonneuses maritimes : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, — Région méditerranéenne, Perse.

276. *Eriophyes Massalongoi* Can. — Cécidies petites, très nombreuses sur les feuilles, les pétioles et les rameaux, parfois d'une abondance

telle que l'extrémité du rameau s'enroule en une sorte de boule ; elles forment des saillies subhémisphériques sur les deux faces du limbe. — On a observé la galle du *Vitex* dans le sud de l'Europe et en Asie Mineure : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 827-828, n°s 4751-4752, fig. 1167-1169.

Maroc, Bou-Mériem, 14 juillet 1902 : G. Buchet, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 491.

Avicennia officinalis L.

Plante du littoral de l'Afrique tropicale.

277. — Pustule discoïdale du limbe mesurant 3 à 4 mill. de diamètre.

Égypte : Schweinfurth, 1864, in Trotter, 1901, p. 68, n° 7 ; Houard, 1909, t. 2, p. 828, n° 4753.

LABIÉES.

Aucune zoocécidie n'avait été signalée jusqu'à présent sur les plantes de cette famille dans l'Afrique du Nord, à l'exception d'une galle florale de *Teucrium radicans*, restée il est vrai absolument inconnue des Cécidologues. Elles paraissent cependant y être abondantes car j'en ai rencontré plusieurs dans le Sud de la Tunisie, aux Matmata.

Teucrium radicans Cosson.

Plante spéciale aux coteaux broussailleux arides et pierreux de la Tunisie septentrionale occidentale ; elle est caractérisée par des tiges couchées radicantes, glabres et des feuilles aciculaires glabres en dessus.

Teucrium radicans.
Copium teucrii (n° 278).
Fig. 313 (*a*). — Fleur normale (d'ap. Bonnet et Barratte).
Fig. 314 (*b*). — Fleur parasitée (d'ap. Bonnet et Barratte).

278. *Copium teucrii* Host. — Dans l'inflorescence, un grand nombre de fleurs sont déformées : corolle charnue, verdâtre, gonflée et épaissie à la base, devenant presque globuleuse et pouvant atteindre 5 mill. de diamètre ; calice agrandi fendu latéralement (fig. 314). — Cécidie semblable à celles que l'on trouve en Europe sur plusieurs

Teucrium : montanum, Polium, capitatum, etc., et qui sont dues au *Copium teucrii.*

Tunisie : Bonnet et Barratte, 1895, pl. XIV, 1 et 6 ; Houard, 1911, p. 163, n° 25. — C'est à mon ami H. Chermezon que je dois la connaissance des superbes lithographies qui représentent la galle du *Teucrium radicans.* Les figures 1 et 6, signalées plus haut, sont accompagnées des légendes suivantes : « Plante entière, gr. nat. ; fig. 1 » et « Fleur rendue vésiculeuse par l'effet d'un insecte emprisonné dans l'intérieur de la corolle, grossie 8 fois ; fig. 6 ».

La figure 6 de la planche XIV du mémoire de Bonnet et Barratte sur les Phanérogames de la Tunisie montre admirablement les détails de la fleur parasitée : le calice fendu en long au voisinage de la bractée ; la corolle, fortement gonflée à la base, faisant hernie en dehors de ce calice ; les lèvres latérales de celle-ci rapprochées, en même temps que la lèvre médiane, rabattue comme un clapet, empêche les étamines et le pistil de faire saillie par l'ouverture de la fleur parasitée, comme cela a lieu dans la fleur normale dessinée à côté (pl. XIV, 5).

La plante entière de *Teucrium radicans,* représentée par la figure 1, porte une dizaine de cécidies globuleuses disséminées au milieu des touffes compactes des inflorescences qui terminent les rameaux.

Rosmarinus officinalis L.

Plantes des sables, des pâturages montueux et des coteaux calcaires arides : ? Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen d'Europe et Asie Mineure.

279. *Asphondylia rosmarini* Kieff. — Petites galles piriformes velues situées à la face inférieure du limbe, parfois en très grand nombre, terminées par une minime calotte qui tombe au moment de l'éclosion de l'insecte. Larve solitaire se métamorphosant dans la galle. — Cécidie bien connue en Europe centrale, en France, en Corse, en Sicile : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 835-836, n° 4790, fig. 1176-1177.

Tunisie, Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 31 mars 1910 : Houard, 1911, p. 173, n° 97 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 104.

Thymus hirtus Willd. var. **algeriensis** Boissier et Reuter.

L'espèce type vit dans les pâturages et coteaux broussailleux arides, les alluvions et les lits des rivières : Maroc, Algérie, Tunisie, — Espagne méridionale.

La variété, ou forme glabrescente, a des fleurs roses ou rosées, avec quelquefois cas d'albinisme.

280. [*Janetiella thymicola* Kieff.]. — Galle terminale des rameaux en forme de gros bourgeon de 10 à 12 mill. de diamètre transversal, composée de feuilles allongées, très élargies, garnies de longs poils sur les bords (fig. 315). Au centre de la cécidie se trouvent plusieurs cocons soyeux, blancs.

Tunisie, Matmata, vers 500 mètres d'altitude, le 31 mars 1910, cécidie très commune : Houard, 1911, p. 176, n° 115 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 114. — Observé le 1er avril 1910, dans la même région, des galles semblables, mais entièrement blanchâtres au lieu d'être vertes ou teintées de rouge.

Thymus hirtus.
Janetiella thymicola
(n° 280).
Fig. 315. — Aspect d'une cécidie
(d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Salvia verbenaca L. subsp. **clandestina** (**S. clandestina** L.).

Plante des décombres, bords des chemins, champs, pâturages et coteaux : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, — Europe méridionale, Asie Mineure, Syrie, Palestine.

281. *Eriophyes salviæ* Nal. — Boursouflures fortement saillantes à la face supérieure du limbe, avec érinéum dans la dépression correspondante. — Cécidie signalée seulement dans l'île de Chypre par Cecconi en 1901 : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 850, n° 4878.

Algérie, La Réghaïa, 7 février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 373.

SOLANACÉES.

Cette famille présente quelques zoocécidies sur divers *Solanum*, ainsi que des pustules foliaires sur presque tous les Lyciets de l'Afrique du Nord : *Lycium afrum* des îles Canaries et de l'île Madère, *L. europæum*, *L. intricatum*, *L. arabicum* d'Algérie et de Tunisie, etc.

Lycium europæum L. (L. mediterraneum Dunal).

Arbuste des haies, broussailles, lieux incultes, alluvions des oued : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, — Bassin méditerranéen.

282. *Eriophyes eucricotes* Nal. — Cécidie pustuleuse du limbe, de 2,5-3 mill. de diamètre, de teinte violacée ou brun pourpre sombre. — Répandue dans tout le Bassin de la Méditerranée jusqu'en Syrie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 864, n° 4970.

Algérie, environs d'Alger : P. Marchal, 1897, p. 23, 3° ; Darboux et Houard, 1901, p. 222, n° 1794 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 489. — Environs de Tlemcen, 11 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 476.

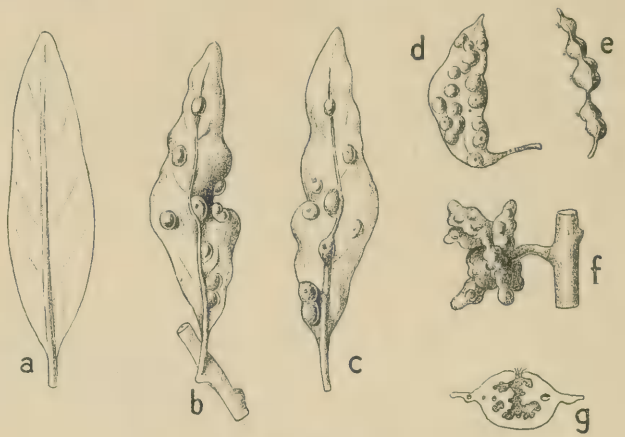

Lycium intricatum.

Eriophyes eucricotes (n° 283).

Fig. 316 (*a*). — Feuille saine (d'ap. nat. ; gr. 0,8),
Fig. 317 (*b*). — Limbe déformé, face inférieure (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 318 (*c*). — Face supérieure de la même feuille (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 319 (*d*). — Feuille couverte de galles (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 320 (*e*). — La même, vue de profil (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 321 (*f*). — Jeune rameau entièrement parasité (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 322 (*g*). — Section longitudinale d'une cécidie (d'ap. nat. ; gr. 4).

Lycium intricatum Boissier.

Arbuste du littoral oranais caractérisé par des rameaux intriqués, à feuilles charnues, à grosses épines feuillées et à fleurs bleuâtres.

283. *Eriophyes eucricotes* Nal. — Cécidies foliaires violacées, sem-

blables aux précédentes, de 2 à 4 mill. de diamètre, se rencontrant parfois sur les jeunes rameaux ou les fleurs (fig. 316-321); cavité interne irrégulière, à ostiole garni de poils, le plus souvent situé sur la face supérieure du limbe (fig. 322); cette cavité est littéralement bourrée d'Ériophyides de 150 à 210 μ de longueur environ, mêlés parfois à des larves de Cécidomyie.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 14 avril 1900 et Saïda, 18 avril 1900 : Houard, 1901, p. 42, n° 9 ; 1901[d], p. 704-705, n° 35 ; 1909, t. 2, p. 865, n° 4971, fig. 1206-1208 ; Darboux et Houard, 1901, p. 222, n° 1795, fig. 330-332 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 219.

Lycium arabicum Boissier.

Lyciet caractérisé par ses longues corolles tubuleuses, violacées, et ses calices courts ; employé comme haies dans les oasis : Algérie à Bou-Saada, Biskra, Sud de la Tunisie, Égypte, Nubie, — Arabie Pétrée et tropicale, Inde boréale.

284. *Eriophyes eucricotes* Nal. — Cécidie foliaire pustuleuse, semblable à celle qui est décrite plus haut au n° 283.

Tunisie, oasis de Gabès, 27 mars 1910 : Houard, 1911, p. 170, n° 70 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 168.

285. [*Ériophyide*]. — Renflement verruqueux arrondi, de 3 à 5 mill. de diamètre, situé à la base d'une épine (fig. 323, 324).

Tunisie, oasis de Gabès, 27 mars 1910 : Houard, 1911, p. 170, n° 71 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 169.

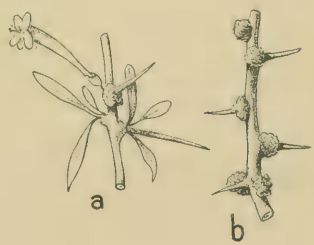

Lycium arabicum.

Ériophyide (n° 285).

Fig. 323 (*a*). — Rameau jeune et galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 324 (*b*). — Cécidies âgées, sèches (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Solanum tuberosum L.

Plante cultivée dans tout le Bassin de la Méditerranée.

286. *Asphondylia Trabuti* Marchal. — Baie déformée et plus ou moins bosselée. Une ou plusieurs larves situées dans l'intérieur de la galle et s'y métamorphosant fin septembre.

Alger : Trabut, in P. Marchal, 1896, p. 97-99, 1°, fig. 1 ; Kieffer, 1898 b, p. 20 ; Darboux et Houard, 1901, p. 431, n° 3612 ; Kertész, 1902, p. 66 ; Houard, 1909, t. 2, p. 866, n° 4977 ; Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 457.

Solanum Melongena L. (S. esculentum Dunal).

Plante cultivée sur la côte et dans les oasis du Nord de l'Afrique.

287. *Heterodera radicicola* Greeff. — Nodosités sur les racines, profitables à la plante hospitalière.

Algérie. El-Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Darboux et Houard, 1901, p. 431, n° 3609 ; Houard, 1909, t. 2, p. 867, n° 4987.

Solanum Lycopersicum L.

Plante cultivée sur la côte et dans les oasis du Nord de l'Afrique.

288. *Heterodera radicicola* Greeff. — Nodosités radiculaires semblables aux précédentes et jouant le même rôle.

Algérie. El-Oued : Vuillemin et Legrain, 1894, p. 549-551 ; Darboux et Houard, 1901, p. 431, n° 3610 ; Houard, 1909, t. 2, p. 868, n° 4988.

SCROPHULARIACÉES.

Deux intéressantes cécidies ont été découvertes depuis peu, dans le Nord de l'Afrique, sur une Linaire rampante et sur une Scrophulaire.

Linaria reflexa Desf.

Plante des décombres, bords des chemins, lieux cultivés et incultes, pâturages sablonneux et coteaux : Algérie, Tunisie septentrionale et moyenne. — Corse, Sardaigne, Italie, Sicile, Grèce.

289. *Gymnetron hispidum* Brullé (*G. pilosum* Gyll.). — Renflement fusiforme de la tige, atteignant jusqu'à 30 mill. de longueur et 10 mill. de diamètre transversal, à surface lisse, brillante, verte, parfois d'un rouge foncé, souvent colorée en rose (fig. 325-328). Cavités larvaires de grande taille, ovoïdales (3 mill. sur 4 mill.), renfermant chacune une grosse larve blanche (fig. 329).

Algérie. El Adjar, près de Bône, 1910 : Verax, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 432. — Cascade, près de Tlemcen,

11 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 476-477, fig. 5. — Alger, 25 mars 1912 : R. Maire. — Vignes de l'École d'Agriculture algérienne de Maison-Carrée, 29 mars 1912 : Ducellier, in Collection cécidol. C. Houard, n° 464.

Tunisie. Carthage, champs de céréales et au bord des chemins, 24 mars 1910 (échantillons très jeunes, à cavité larvaire minuscule : fig. 330, 331) : Houard, 1911, p. 169, n° 68 ; Collection cécidologique C. Houard, n° 170.

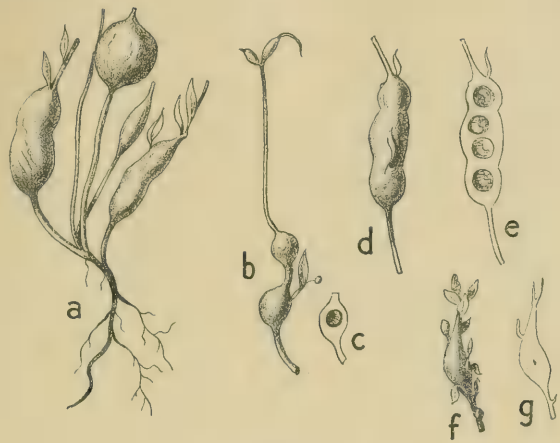

Linaria reflexa.

Gymnetron hispidum (n° 289).

Fig. 325 (*a*). — Région inférieure d'une plante, avec galles adultes (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 326, 327 (*b*, *c*). — Jeune rameau et cécidie sectionnée (d'après nat. ; gr. 0,8).

Fig. 328, 329 (*d*, *e*). — Galle adulte et section en long de la cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 330, 331 (*f*, *g*). — Galle très jeune (échantillon de Tunisie), avec cavité larvaire à peine visible (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Scrophularia canina L.

Plante des sables, graviers, alluvions, lits des rivières, pâturages et coteaux calcaires : Maroc, Algérie, Tunisie, Marmarique, Cyrénaïque, — Asie Mineure, Europe méridionale et moyenne.

290. [*Asterolecanium fimbriatum* Fonsc.]. — Renflement caulinaire

latéral, fusiforme, de 20 à 30 mill. de longueur, en général, sur 6 à 8 mill. de diamètre transversal. Surface lisse, munie d'un gros bourrelet vert foncé rougeâtre dont la région centrale déprimée abrite la larve du parasite (fig. 332, 334). Quand plusieurs cécidies existent sur un jeune rameau, celui-ci se trouve arrêté dans son élongation (fig. 333). — Semblable galle n'avait encore été signalée qu'en Italie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 880, n° 5066.

Algérie, dunes de Zéralda, 14 mars 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 445.

Scrophularia canina.

Asterolecanium fimbriatum (n° 290).

Fig. 332 (*a*). — Aspect d'une cécidie sur rameau âgé (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 333 (*b*). — Jeune rameau portant deux galles (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 334 (*c*). — Section d'une cécidie pratiquée au niveau du parasite (d'ap. nat.; gr. 0,8).

PLANTAGINACÉES.

On connaît à l'heure actuelle quelques cécidies sur les Plantains du Nord de l'Afrique et des régions voisines, îles Canaries et Syrie.

Plantago Serraria L.

Plante des sables, lieux incultes, décombres, bords des chemins : Maroc, Algérie, Tunisie (C. dans le nord et le centre), — Péninsule Ibérique, Italie méridionale, Sicile, Malte, Dalmatie, Grèce.

291. *Ériophyide.* — Cécidie florale non velue consistant en un gonflement des fleurs supérieures de l'épi, qui acquièrent l'aspect de gros

bourgeons, avec déformation et désorientation de la portion terminale de celui-ci (fig. 335-337). Bractées des fleurs et pièces du calice hypertrophiées ; verticilles internes atrophiés. Entre toutes ces pièces vivent de nombreux Ériophyides. — Cécidie signalée sur la même plante en Sicile (cf. Houard, 1909, t. 2, p. 893, n° 5142) et distribuée récemment par Trotter et Cecconi dans leur « Cecidotheca italica », 1909, fasc. XX, n° 479.

Tunisie, fort de Sidi-Bel-Hassen, près de Tunis, à 88 m. d'altitude, le 18 avril 1910 : Houard, 1911, p. 171, n° 77 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 140.

Plantago Serraria.

Ériophyide
(n° 291).

Fig. 335 à 337 (*a*, *b*, *c*). — Aspect des cécidies florales (d'ap. nat.; gr. 0,8);

b, feuille normale de la plante.

Plantago albicans L.

Lieux herbeux, sables, décombres, lieux incultes, bords des chemins, oasis : Maroc, Algérie, Tunisie (TC.), Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen tout entier.

292. *Ériophyide.* — Axe de l'inflorescence arrêté dans son développement et présentant, à son extrémité, des fleurs incomplètement développées, altérées, transformées en glomérules floconneux de 10 à 20 mill. de diamètre, couverts de poils : ces poils, fins, délicats et hyalins, atteignent parfois 5 à 7 mill. de longueur. En vieillissant, la galle prend une teinte jaune rouille. — Cette cécidie rappelle celle que

Stefani décrivit autrefois en Sicile (cf. Houard, 1909, t. 2, p. 895, n° 5157), mais d'une façon si brève que toute identification est impossible.

Algérie, près d'Aïn-Sefra, à 1.050 m. d'altitude : Hochreutiner, in Corti, 1904, p. 252-253 ; Houard, 1909, p. 895, n° 5157.

293. [*Ériophyide*]. — Fleurs supérieures de l'épi, plus rarement celles de la base, gonflées et transformées en masses globuleuses, de

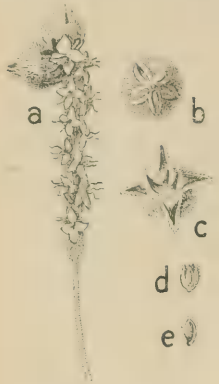

Plantago albicans.

Ériophyide

(n° 293).

Fig. 338 (*a*). — Épi avec fleurs parasitées (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 339 (*b*). — Fleur gonflée, face inférieure (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 340 (*c*). — Fleur hypertrophiée entr'ouverte (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 341, 342 (*d*, *e*). — Calice normal et sépale isolé (d'ap. nat.; gr. 0,8).

4 à 6 mill. de diamètre. Ces masses globuleuses se distinguent à première vue des fleurs restées intactes dont les pétales sont étalés, membraneux et colorés en marron clair (fig. 338).

La partie basilaire de chaque fleur anormale globuleuse est convexe (fig. 339). Elle se montre enserrée par cinq écailles élargies, à bords membraneux, d'une teinte marron plus ou moins foncée, parfois vertes suivant leur nervure médiane : ces écailles correspondent à la bractée florale et aux quatre sépales de la fleur. Quant à la région supérieure de la fleur parasitée, elle se termine par deux lames verdâtres, à bords enroulés, semblables à des becs d'oiseau, couvertes de poils blancs comme le reste de la galle. Ces deux becs verdâtres, longs de 10 mill. environ, durs et rigides, correspondent à deux pétales hypertrophiés. Ils enferment, en les cachant presque complètement, deux autres pétales plus courts, verdâtres, allongés et également en forme de becs (fig. 340). Au centre même de toutes ces pièces, qui représentent la corolle de la fleur, existent d'autres pièces semblables, beaucoup plus petites, couvertes également de poils blanchâtres, longs et serrés; ces dernières pièces semblent correspondre aux parties atrophiées des verticilles reproducteurs internes de la fleur.

J'ai trouvé presque constamment, au centre même de ces fleurs parasitées, globuleuses et velues, une petite larve jaunâtre, à tête marron, de 0,25 mill. de longueur. Il se pourrait que cette larve de Cécidomyie fût le véritable producteur de la galle, qui m'a offert, du reste, quelques Ériophyides.

Toutes les cécidies florales velues des Plantains ont été rapportées à l'action d'Ériophyides, par exemple celles des *Plantago ceratophylla* et *commutata* de Sicile, celle du *Plantago Coronopus* de l'île de Madère (cf. Houard, 1909, t. 2, fig. 1217 et n°s 5144, 5145, 5147, 5164). Sur le *Plantago albicans* lui-même on a signalé, de Syrie et d'Italie (Sardaigne et Sicile seulement), une phytoptocécidie qui se rapproche fort de

Plantago albicans.

Ériophyide (n° 293).

Fig. 343 (*a*). — Épi déformé (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 344 (*b*). — Inflorescence parasitée (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 345 (*c*). — Fleur hypertrophiée (d'ap. nat.; gr. 0,8).

celle de Tunisie; la majorité des auteurs la rapportent à l'action de l'*Eriophyes Barroisi* décrit par Fockeu en 1892 (cf. Houard, 1909, t. 2, n° 5158). Les deux cécidies semblent cependant différer par quelques points : 1° l'ensemble de la déformation du *Plantago albicans* de Tunisie rappelle assez peu le dessin d'un échantillon de Syrie donné par Fockeu (1892, pl. XV, 4; cf. Houard, 1909, t. 2, fig. 1217); 2° la cécidie tunisienne n'est pas aussi longuement velue que celle d'Italie; cette dernière est connue par les exemplaires contenus dans « Cecidotheca italica », 1902, fasc. VII, n° 171, et consiste en de grosses masses cotonneuses presque sphériques, de près de 20 mill. de diamètre, ne laissant émerger qu'assez peu l'extrémité des pointes dures et verdâtres des fleurs hypertrophiées. Dans ces conditions, il semblerait possible d'identifier la cécidie du Plantain recueillie par nous en Tunisie avec celle que Trotter, en 1902 (Marcellia, Padova, t. 1, p. 123), a signalée en Espagne près de Saragosse, sur *Plantago albicans* L. var. *angustifolia* W. et L., et qu'il décrit à peu près en ces termes : « fleurs hypertrophiées, globuleuses, pubescentes, de 3 à 4 mill. de diamètre, constituant une déformation due à un Ériophyide et différente de celle qu'engendre l'*Eriophyes Barroisi* Fockeu. »

Du reste, il ne serait pas impossible que la galle du Plantain, signalée par Corti aux environs d'Aïn-Sefra (voir plus haut au n° 292 de ce travail), puisse être identifiée avec celle de Tunisie.

L'aspect spécial très caractéristique de la cécidie tunisienne nous a engagé à en donner un dessin en couleurs (Pl. I, 15) d'après nos aquarelles exécutées sur les échantillons frais.

Tunisie, Bordj Toual, au sud de Gabès, 31 mars et 2 avril 1910 : Gafsa, au Djebel-Ben-Younes, vers 450 m. d'altitude, le 7 avril 1910 ; Sidi-Bou-Saïd, au pied de la falaise, le 19 avril 1910 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 139 bis (fig. 343-345) ; Houard, 1911, p. 170-171, n° 76. — Tunisie, 1910 : P. Marchal, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 486.

Centranthus ruber.

Trioza centranthi
(n° 298)

Fig. 346 (*a*). — Plante jeune à feuilles enroulées (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 347 (*b*). — Section transversale d'un limbe anormal (d'ap. nat; gr. 2).

Voir page 170.

RUBIACÉES.

Trois cécidies seulement avaient été signalées jusqu'à présent sur les Rubiacées de l'Algérie ; j'en ai trouvé une quatrième en Tunisie.

Galium saccharatum Allioni.

Plante des champs, moissons, lieux incultes, palmériers : Maroc, Algérie, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen.

294. *Perrisia.* — Cécidie globuleuse et charnue située le plus souvent à l'extrémité d'une pousse, qui se trouve arrêtée dans son développement ; sa cavité unique renferme des larves orangées. Cette

galle rappelle un peu celle qui a été décrite sur la même plante en Sicile par Stefani : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 916, n° 5298.

Algérie, environs d'Alger, 1er février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 364.

Tunisie, Tabarka, le 23 avril 1910 : Houard, 1911, p. 168, n° 57 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 117.

Galium Aparine L.

Plante des haies, broussailles et lieux incultes : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen.

295. *Perrisia aparines* Kieff. — Cécidie terminale en ananas, bien connue dans l'Europe centrale et dans l'Europe occidentale : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 916-917, n° 5303, fig. 1231-1232.

Algérie, Orléansville, 6 avril 1900 : Houard, 1901 d, p. 704, n° 31 ; Darboux et Houard, 1901, p. 159, n° 1233.

Rubia peregrina L.

Plante des haies, bois, broussailles, rochers et vieux murs : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional, de la Péninsule Ibérique à la Grèce et à la Crète.

296. *Eriophyes rubiæ* Can. — Verticille terminal des pousses transformé en une cécidie arrondie, ovoïdale ou irrégulièrement cylindrique, de 10-12 mill. de long sur 5 mill. de large, d'abord verdâtre, puis noire après dessiccation. — Galle commune, signalée dans le sud de l'Europe depuis le Portugal jusqu'à l'Italie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 919, n° 5321, fig. 1235-1236.

Environs d'Alger, le 5 avril 1900 : Houard, 1901 d, p. 706, n° 53 ; Darboux et Houard, 1901, p. 371, n° 2955. — Alger, 12 mars 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 279 (fleur demeurant fermée, irrégulièrement globuleuse et de 2 mm. de diamètre).

297. [*Eriophyes rubiæ* Can.]. — Enroulement marginal par en haut du limbe des feuilles. — Cécidie connue dans le Bassin méditerranéen septentrional depuis le Portugal jusqu'en Italie : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 919, n° 5322.

Environs d'Alger, le 5 avril 1900 : Houard, 1901 d, p. 706, n° 54 ; Darboux et Houard, 1901, p. 371, n° 2956.

VALÉRIANACÉES.

Centranthus ruber DC.

Pentes des montagnes : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional, Crète, Chypre.

298. *Trioza centranthi* Vallot. — Enroulement marginal des feuilles par en haut (fig. 346, 347), avec souvent déformation complète du limbe, torsion en spirale, arrêt de l'élongation et hypertrophie du pétiole. Altérations parfois accompagnées de modifications florales et de phénomènes de chloranthie. — Galle signalée dans l'Europe centrale, la France, l'Italie et l'Espagne : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 937, nos 5431, 5433, fig. 1253-1254.

Environs d'Alger vers N.-D. d'Afrique, 4 avril 1900 : Houard, 1901 a, p. 702, n° 18 ; 1909, p. 937, n° 5433, fig. 1253-1254 ; Darboux et Houard, 1901, p. 100, nos 782-783 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 214.

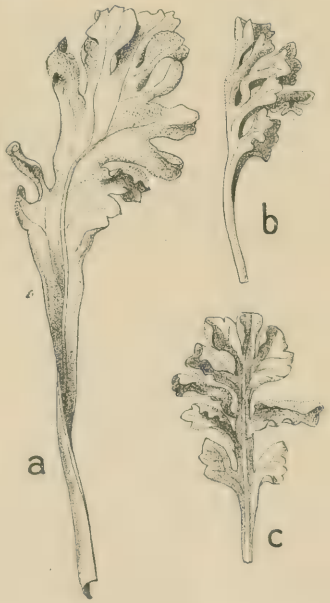

Scabiosa rutæfolia.

Ériophyide
(n° 299).

Fig. 348 (*a*). — Feuille adulte, avec amas pileux (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 349 (*b*). — Feuille jeune parasitée vue de profil (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 350 (*c*). — La même vue de face (d'après nat. ; gr. 0,8).

DIPSACÉES.

Scabiosa rutæfolia Wahl.

Plante des sables maritimes : Maroc, Algérie, Tunisie, — Europe méridionale depuis le Portugal jusqu'à l'île de Malte.

299. *Ériophyide.* — Lobes foliaires présentant sur leurs deux faces des plages décolorées, un peu jaunâtres, couvertes de poils blancs, courts, abondants, serrés les uns contre les autres (fig. 348-350). La pilosité anormale s'accompagne le plus souvent d'un reploiement par en haut du bord du limbe ou de la production de boursouflures, quelquefois hémisphériques, saillantes à la face inférieure de la feuille.

Algérie, dunes de Zéralda, 17 février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 379.

CUCURBITACÉES.

Bryonia dioica Jacq.

Haies et broussailles, lieux ombragés, bords des chemins et murs en ruines : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, — Europe centrale et méridionale, Caucase, Asie Mineure, Syrie, Palestine, Perse, Afghanistan.

300. *Perrisia bryoniæ* Bouché. — A l'extrémité des pousses, agglomération subsphérique, de 10 à 20 mm. de diamètre, composée de feuilles déformées et velues (fig. 351). Larves grégaires blanches se métamorphosant en terre ; adulte en juillet. — Cécidie commune dans l'Europe centrale et occidentale : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 944, n° 5476.

Bryonia dioica.
Perrisia bryoniæ
(n° 300).

Fig. 351. — Extrémité déformée d'une pousse (d'ap. nat. : gr. 2).

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, ferme de l'Union, le 10 avril 1900 :

Houard, 1901 [d], p. 702, n° 13 ; 1909, t. 2, p. 944, n° 5476, fig. 1258 ; Darboux et Houard, 1901, p. 70, n° 547, fig. 127 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 217.

COMPOSÉES.

On connaissait jusqu'à ces dernières années vingt-cinq cécidies sur les Composées du Nord de l'Afrique, qui comprennent, comme on le sait, environ seize pour cent de la totalité de la flore.

Les galles décrites à l'heure actuelle dans cette région sont beaucoup plus nombreuses ; elles ont été observées en Égypte et surtout en Algérie ; deux seulement proviennent de Tunisie ; le Maroc n'en a pas encore fourni. Nous croyons intéressant de signaler avec détails celles que nous avons eu l'occasion de rencontrer en Tunisie en 1910, ou bien qui nous ont été envoyées de diverses localités de l'Afrique du Nord, et de contribuer à étendre nos connaissances encore bien restreintes sur la géographie zoologique des Cécidomyides.

Phagnalon saxatile Cass.

Broussailles, lieux secs et pierreux, fentes des rochers : Maroc, Algérie, Tunisie, Cyrénaïque, — Bassin méditerranéen, de la Péninsule Ibérique à l'Italie méridionale.

301. *Diptère.* — « Fleurs déformées par une galle de diptère ».

Tunisie : Matmata, Kalâa et éboulis : Pitard, 1909 [1911], p. CLIII ; Houard, 1911, p. 162, n° 14. — « Galle peu fréquente » in lettre de Pitard, avril 1911.

Helichrysum rupestre Rafin. (**H. Fontanesi** Camb.).

Sables et dunes du littoral et de l'intérieur, pentes des montagnes, fentes des rochers : Maroc, Algérie, Tunisie, — Baléares.

302. [*Urellia Mamulæ* Frauenf.]. — Déformation terminale de la plante consistant en un raccourcissement de l'extrémité de la tige dont les feuilles, groupées en une masse subsphérique de 10 à 15 mm. de diamètre, sont abondamment velues sur les deux faces (fig. 352, 353). Le centre de cet amas foliaire est occupé par une coque brillante, appartenant sans doute à un diptère du genre *Urellia*, car de semblables cécidies sont connues en Europe sur les *Helichrysum Stœchas* et *angustifolia* et attribuées à l'action de l'*Urellia Mamulæ* Frauenf. : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 968-969, n°s 5603 et 5604.

Tunisie, Matmata, rochers vers 550 m. d'altitude, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 169, n° 65 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 112.

Helichrysum rupestre.

Urellia Mamulæ
(n° 302).

Fig. 352 (*a*). — Rameau normal (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 353 (*b*). — Cécidie terminale (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Inula viscosa Aiton.

Lieux incultes, pâturages humides, bords des ruisseaux et des seguia : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, — Bassin méditerranéen septentrional et oriental.

Inula viscosa.

Myopites Olivieri
(n° 303).

Fig. 354. — Vue extérieure (d'ap. Kieffer ; gr. 0,8).

303. *Myopites Olivieri* Kieff. — Réceptacle renflé, transformé en une cécidie ligneuse très dure, ovoïdale ou irrégulière, atteignant de 8 à 15 mill. de diamètre (fig. 354). La surface de la galle est glabre, de teinte foncée ; elle porte des fleurs et des akènes disséminés sans ordre. Cavités larvaires nombreuses, allongées, situées à la base des fleurons déformés et renfermant chacune une larve d'un blanc jaunâtre

qui s'y métamorphose. — Cécidie assez répandue dans l'Europe méridionale : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 972, n° 5629, fig. 1279-1281.

Algérie, environs de Philippeville : Olivier, in Kieffer, 1899 b, p. 5-6 ; 1899 e, p. 353-354, fig. 1 ; Darboux et Houard, 1901, p. 196, n° 1593 A, fig. 285.

Pulicaria odora Rchb.

Bois et broussailles, bords des oued, pentes des collines : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional.

304. *Cécidomyide.* — Sur les feuilles radicales, cécidies sphériques

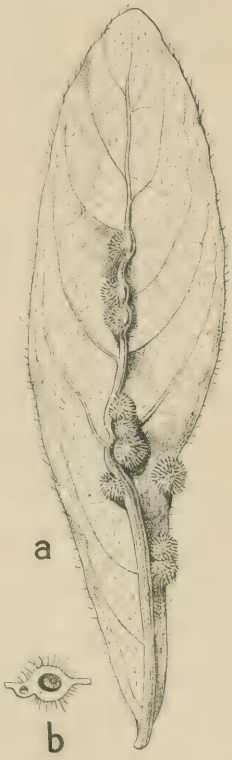

Pulicaria odora.

Cécidomyide

(n° 304).

Fig. 355 (*a*). — Face inférieure d'une feuille munie de dix galles (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 356 (*b*). — Section d'une cécidie insérée au voisinage de la nervure médiane (d'ap. nat.; gr. 2).

faisant saillie sur les deux faces du limbe et mesurant de 2 à 3 mill. de diamètre (fig. 355) ; leur surface est couverte de longs poils

blancs ; leur paroi, épaisse et charnue, délimite une cavité (fig. 356) qui renferme une nymphe rougeâtre de 2 mill. de long. Les galles sont souvent situées sur la nervure médiane qu'elles rendent tortueuse ; quand elles sont insérées au bord du limbe, celui-ci est déformé. — Semblable cécidie, mais à paroi mince et à poils bruns, a été décrite en Portugal : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 973-974, n° 5637.

Algérie, Sahel, aux environs de Bouzaréa, 2 mars 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 278.

Santolina rosmarinifolia L. var. **canescens** Boissier.

Plante d'Espagne et d'Italie. La variété, assez commune dans les régions montagneuses de l'Algérie, est caractérisée par ses feuilles caulinaires linéaires, simplement lobées ou presque entières, ses pédoncules longuement nus.

305. *Rhopalomyia setubalensis* Tavares. — Cécidie foliaire cylindro-conique (4 mill. sur 2 mill. en moyenne), légèrement renflée à la base, à parois épaisses et consistantes ; surface munie de sillons longitudinaux peu profonds et recouverte d'une brève pubescence cotonneuse d'un blanc argenté. Cavité larvaire axiale, unique, linéaire, s'ouvrant dans la région distale au centre d'une rosette de lobes aigus. Une ou deux galles, rarement un plus grand nombre, sur la nervure médiane.

La cécidie africaine décrite ici rappelle, par beaucoup de points, celle que Tavares a signalée et figurée en Portugal sur *Santolina rosmarinifolia* L. (cf. Houard, 1909, t. 2, p. 977-978, n° 5659, fig. 1827) et qu'il attribue à l'action du *Rhopalomyia setubalensis* ; elle ne présente cependant jamais l'étranglement si caractéristique dont parle l'auteur portugais.

Algérie, Djebel-Morghad, près de Hassin Sarah, à 1.950 m. d'altitude : Hochreutiner, in Corti, 1904, p. 253-254 ; Houard, 1909, t. 2, p. 978, n° 5660.

Achillea sp.

306. [*Rhopalomyia millefolii* H. Löw]. — Sur la tige et les pétioles d'un *Achillea* très jeune, excroissances charnues, vertes, isolées ou concrescentes (fig. 357), munies d'une petite chambre larvaire basilaire que surmonte un étroit canal de sortie (fig. 358). Dans la cavité larvaire, nymphe de Cécidomyie brun rougeâtre brillant.

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 328, pl. VII, 25 ; Bergenstamm et

P. Löw. 1876. p. 89. n° 513 ; Darboux et Houard, 1901. p. 20. n° 134. fig. 39-40 ; Houard. 1909, t. 2, p. 986. n° 5720. fig. 1295-1296.

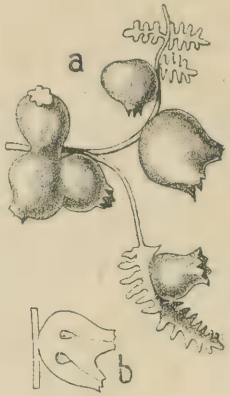

Achillea sp.

Rhopalomyia millefolii
(n° 306).

Fig. 357 (*a*). — Cécidies à divers états de développement (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Fig. 358 (*b*). — Section en long de deux cécidies en partie fusionnées (d'ap. Frauenfeld ; gr. 0,8).

Pyrethrum santolinoides DC. (Tanacetum sinaicum Delile).

Plante d'Arabie.

307. *Rhopalomyia.* — Cécidies ovoïdales charnues, de 4 à 6 mill. de long sur 3 à 5 mill. de diamètre transversal, situées sur la tige ou sur les feuilles ; chaque cécidie se termine par plusieurs dents obtuses. Paroi charnue, de 1-2 mill. d'épaisseur, recouverte comme les feuilles normales d'une pilosité blanche, serrée et courte.

Presqu'île du Sinaï, à 2.450 m. d'altitude : A. Kneucker, in Kieffer 1903 [d], p. 62 ; Houard, 1909. t. 2. p. 992. n° 5758.

Artemisia campestris L.

Sables, lieux pierreux et incultes, broussailles, pentes des collines : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, — Bassin méditerranéen septentrional, de la Péninsule Ibérique à la Grèce.

308. *Rhopalomyia tubifex* Bouché. — Capitule transformé en un cylindre de 10-12 mill. de long, à surface velue et à ouverture supérieure obstruée par des poils ou des bractées (fig. 359). — Cécidie assez commune en Europe et dans le Bassin septentrional de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 994, n° 5777, fig. 1300-1302.

Tunisie. Kairouan, le 30 octobre 1899 : G. Le Testu, in Houard, 1906[b], p. 69, n° 5 ; 1911, p. 161, n° 1 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 180.

Artemisia campestris.

Rhopalomyia tubifex
(n° 308).

Fig. 359 (*a*). — Rameau portant deux groupes de galles (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

309. [*Cécidomyide*]. — Petites galles subsphériques, de 3 à 5 mill. de diamètre (fig. 360, 361), en général déprimées dans leur région supérieure, qui présente de gros lobes arrondis et obtus donnant à l'ensemble l'aspect d'un bouton floral non encore entr'ouvert ; dans quelques cas cependant, ces lobes arrondis font place à de petits prolongements aigus et contournés (fig. 364, 365).

Les cécidies sont rarement isolées, mais groupées le plus souvent dans l'inflorescence ou sur les rameaux feuillés en amas ovoïdaux de la taille d'un pois à celle d'une noisette. Elles peuvent être alors comprimées les unes contre les autres au point de présenter des surfaces de contact planes où d'acquérir la forme de disques (fig. 360). A l'état frais (fig. 363) leur surface est lisse, d'une belle teinte rouge brun chocolat ; sèche, elle est grisâtre. Leur cavité centrale, assez petite, contient une larve blanchâtre de 1 mill. à peine de longueur (fig. 362) ; elle est limitée par une paroi épaisse composée de tissu spongieux rayonnant. Les éclosions ont lieu en mai.

Algérie, « Souft » Aïn-Seba près de Bou-Saada, 22 et 25 octobre 1910 :

Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 65. — Birin, 12 avril 1911 : Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 76.

Tunisie, Matmata, vers 500 m. d'altitude, sur le chemin de l'Oued-Djir, le 1er avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 133 bis. — Domaine de l'Oued-Chahal, au sud de Sfax, le 5 avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 133 ; Houard, 1911, p. 164, n° 30.

Artemisia campestris.
Cécidomyide (n° 309).

Fig. 360, 361 (*a*, *b*). — Cécidies isolées ou agglomérées, sèches, situées dans l'inflorescence (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 362 (*c*). — Section transversale d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 363 (*d*). — Cécidie fraîche, éclose (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 364 (*e*). — Galle munie de lobes, vue de face (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 365 (*f*). — La même cécidie, vue par derrière (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

310. *Cécidomyide.* — A l'extrémité des tiges ou sur le côté des rameaux, amas à peu près sphérique de feuilles nombreuses, courtes, très élargies, couvertes d'une pubescence blanchâtre, fine et longue (fig. 366, 367). Au centre de l'amas de feuilles ainsi constitué se trouvent plusieurs petites coques ovoïdales, un peu allongées, de 1 mill. environ de longueur, renfermant chacune une larve (fig. 368).

Tunisie, Matmata, vers 500 m. d'altitude, sur le chemin de l'Oued-Djir, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 163, n° 29 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 126.

Artemisia campestris.
Cécidomyide (n° 310).

Fig. 366 (*a*). — Rameau chargé de galles à divers états de développement (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 367 (*b*). — Une cécidie jeune (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 368 (*c*). — Loges larvaires centrales (d'ap. nat.; gr. 0,8).

[**Artemisia campestris** L.].

311. *Cécidomyide.* — Sur les pousses latérales jeunes, vertes et charnues, galles terminales en forme de massue ou plus ou moins sphériques, atteignant jusqu'à 9 mill. de diamètre transversal (fig. 369);

Artemisia campestris.
Cécidomyide (n° 311).

Fig. 369 (*a*). — Aspect de la cécidie terminale d'un rameau (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 370 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 371 (*c*). — Coupe transversale au niveau des chambres larvaires (d'ap. nat.; gr. 0,8).

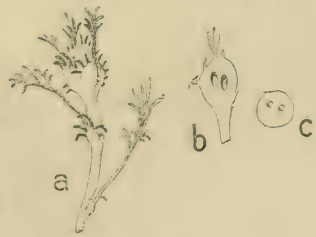

leur surface est vert clair (pl. I, fig. 16), lisse et recouverte par la base élargie des feuilles supérieures. Cette base porte quelques lobes

foliaires courts, dressés, d'un vert foncé, qui tranche nettement sur la teinte plus claire du corps de la galle, et leur donne un aspect bien caractéristique.

La section en long du renflement gallaire présente deux ou trois cavités allongées suivant l'axe de la tige et limitées par une paroi charnue, juteuse, d'un vert clair (fig. 370, 371). Dans chaque cavité se trouve une larve rouge brique qui en occupe la partie inférieure.

Tunisie, Bordj Toual, sur la route des Matmata, au sud de Gabès, le 2 avril 1910 : Houard, 1911, p. 164, n° 31 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 134.

Artemisia Herba-alba Asso.

Sables, lieux secs et pierreux, pentes des collines, terrains salés, alluvions des oued desséchés : Nord de l'Afrique depuis le Maroc jusqu'à l'Égypte, — Sinaï, Palestine, Syrie, Pyrénées françaises et Espagne.

312. **Rhopalomyia producticeps**, n. sp. (Kieffer). — Capitule transformé en une cécidie subcylindrique de 9 mill. de longueur environ sur 3 mill. de diamètre transversal (fig. 372), recouverte à

Artemisia Herba-alba.

Rhopalomyia producticeps (n° 312).

Fig. 372 (*a*). — Aspect extérieur de plusieurs cécidies (d'ap. nat. ; gr. 1,5).

Fig. 373 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat. ; gr. 1,5).

l'extérieur de fins poils blancs particulièrement abondants vers la partie supérieure. La surface de la galle porte de nombreuses bractées minces, soudées en partie avec la paroi, libres seulement dans leur quart supérieur et disposées en verticilles irréguliers. Paroi gallaire épaisse et ligneuse délimitant une cavité cylindrique lisse qui s'ouvre largement dans la région distale de la galle par une ouverture circulaire. Cette ouverture est obstruée par un anneau de poils et par une

couronne de bractées, de 3 mill. de longueur, dressées et appliquées les unes contre les autres, parfois cependant étalées au dehors (fig. 373). Le fond de la cavité est occupé par une larve orangée brillante, de 2,15 mill. de long, ou bien par une belle nymphe rouge portant sur le front un long appendice translucide, bifide, et, à la base des antennes, deux gros tubercules épineux.

Au voisinage des cécidies bien développées, parfois sur le corps même de celles-ci, on rencontre souvent de jeunes galles globuleuses ayant à peu près la taille d'un capitule normal, mais plus rondes et plus velues, creusées d'une grande cavité sphérique au fond de laquelle se trouve une jeune larve rouge orangé, de 0,21 mill. de longueur.

La cécidie de *Rhopalomyia producticeps* rappelle celle que *Rhopalomyia tubifex* Bouché engendre assez communément sur l'*Artemisia campestris* L., en Europe ; elle en diffère cependant en ce qu'elle est le plus souvent isolée ; elle est plus velue également et la larve qu'elle contient est orangée et non blanche ; d'autre part, sa cavité larvaire est assez régulièrement cylindrique.

Larve orangée, sans spatule et sans verrues spiniformes, corps couvert de granulations distantes et plus ou moins alignées.

Nymphe remarquable par le vertex prolongé en un appendice dressé en avant, dans le sens du grand axe du corps et égalant le sixième de la longueur du corps (fig. 374) ; ce prolongement est rétréci au milieu,

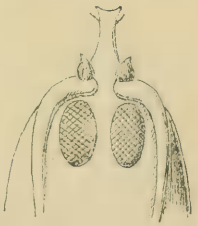

Fig. 374. — *Rhopalomyia producticeps.*
Appendice céphalique de la nymphe.

graduellement élargi en arrière, plus faiblement élargi en avant, où il est échancré en arc ; les deux petits lobes formés par cette échancrure portent chacun à la base, en dehors, une des soies cervicales ; celles-ci sont un peu plus courtes que la largeur du prolongement à cet endroit. Base de chaque gaine antennaire avec une dent brune, triangulaire, aussi large que haute. Stigmates thoraciques 4-5 fois aussi longs que gros, d'égale largeur, arrondis au bout. Peau nymphale hyaline, sans spinules dorsales. Taille : 3 mill. — On voit par

transparence la pochette de l'oviducte de l'imago, laquelle est munie de soies rigides.

Algérie, montagnes au sud de Saint-Denis-du-Sig, le 10 avril 1900 : Houard, 1901, p. 33-34, fig. 11-12 ; 1901 [d], p. 700, n° 1 ; 1909, t. 2, p. 1002-1003, n° 5830, fig. 1316-1317 ; Kieffer, 1900 [b], pl. XLIV, 9 ; Darboux et Houard, 1901, p. 43, n° 316, fig. 75-76 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 229.

Artemisia Herba-alba.

Ériophyide (n° 313 et 318).

Fig. 375-377 (*a*, *b*, *c*). — Aspect des cécidies chevelues (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 378 (*d*). — Une galle plus grossie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 379 (*e*). — Amas pileux des feuilles (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

313. *Ériophyide*. — Sur les rameaux, touffe sphérique, pouvant atteindre jusqu'à 20 mill. de diamètre, composée de petites feuilles grisâtres, dures, finement velues (fig. 375-377) ; les poils courts qui les recouvrent sont semblables aux poils normaux.

Une semblable déformation peut se rencontrer à l'extrémité de l'inflorescence et y constituer, par phyllomanie, une petite masse subsphérique de feuilles, de 4 mill. environ de diamètre. Si l'attaque du parasite se fait sentir sur toute l'inflorescence, celle-ci peut se déformer entièrement et se transformer en un amas globuleux de bractées vertes et de capitules atteignant jusqu'à 15 ou 20 mill. de diamètre (fig. 378).

Dans quelques cas, enfin, la cécidie peut prendre naissance à l'aisselle des rameaux et y constituer de grosses touffes vertes irrégulières, hérissées, composées de petits amas de bractées vertes, souvent entremêlées à des capitules non altérés.

La présence des galles sur la plante peut entraîner une déviation de l'extrémité de la pousse (fig. 376).

A la surface des bractées altérées vit un petit Ériophyide couleur chair, très abondant, en compagnie de quelques pucerons noirs.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, sur la route du Grand-Barrage, 25 décembre 1900 et 15 janvier 1901 : A. Houard, in C. Houard, 1901[c], p. 93, n° 2, *a*, *b*, fig. 3 *a* ; 1901[d], p. 701, n° 5 *a*, *b*, fig. 2 ; 1909, t. 2, p. 1003, 1005, n°s 5831 et 5835, fig. 1318 ; Darboux et Houard, 1901, p. 43, n°s 317 et 319, fig. 85 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 230.

Tunisie : Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 31 mars 1910 ; Metlaoui, grande carrière au-dessus de la gare, 14 avril 1910 : Houard, 1911, p. 164, n° 32 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 125.

Artemisia Herba-alba.

Cécidomyide (n° 314).

Fig. 380 (*a*). — **Aspect d'une galle jeune (d'ap. nat. ; gr. 0,8).**

Fig. 381 (*b*). — **Section de la cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).**

Fig. 382 (*c*). — **Galles âgées, sèches et ridées (d'ap. nat. ; gr. 0,8).**

314. [*Cécidomyide.*] — A l'extrémité des rameaux latéraux, galle subsphérique, de 5 mill. environ de diamètre (fig. 380, 382), glabre, lisse ou ridée, à surface terreuse, contenant une grosse larve blanche dans une cavité limitée par une épaisse paroi (fig. 381).

Tunisie : Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 31 mars 1910 : Houard, 1911, p. 164, n° 33 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 135.

315. *Rhopalomyia Navasi* Tavares. — Grosses cécidies globuleuses, laineuses, blanches, uni ou pluriloculaires (fig. 383, 384), isolées ou agglomérées en amas volumineux pouvant atteindre 50 mill. de longueur sur 20 à 30 mill. de diamètre transversal (fig. 385). Leur surface est parfois vivement teintée de rose. On les rencontre sur toutes les parties des pieds d'Armoise, souvent au nombre d'une vingtaine, isolées ou groupées, et de diamètres très variables ; il n'est pas rare d'en apercevoir également sur les divisions du limbe des feuilles où elles sont sphériques et mesurent 2 à 3 mill. de diamètre.

C'est surtout à l'aisselle d'une feuille, atrophiée le plus souvent, et aux dépens d'un bourgeon ou d'un petit rameau, que ces cécidies prennent naissance. Elles possèdent de une à trois cellules larvaires verdâtres, assez petites, à parois peu épaisses, renfermant chacune une larve jaunâtre de 2,09 mill. de longueur sur 1,1 mill. de largeur. La surface des petites coques qui contiennent les larves est couverte

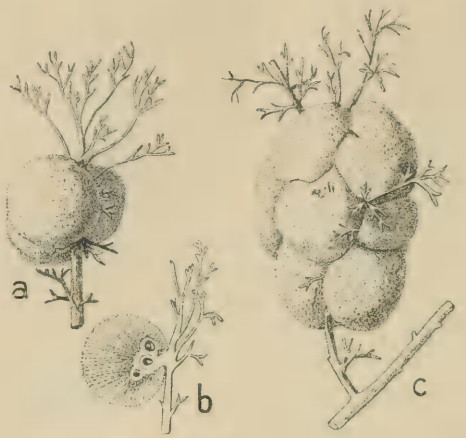

Artemisia Herba-alba.
Rhopalomyia Navasi (n° 315).

Fig. 383 (*a*). — Aspect d'un groupe de trois cécidies cotonneuses (d'ap. nat.; gr. 1).
Fig. 384 (*b*). — Section longitudinale d'une galle (d'ap. nat.; gr. 1).
Fig. 385 (*c*). — Amas de cécidies (d'ap. nat.; gr. 0,5).

de longs poils blancs atteignant de 10 à 25 mill., munis de quelques cloisons assez rapprochées vers la base, effilés à l'extrémité, d'un diamètre moyen de 15 μ.

J'ai rencontré une fois, dans un envoi reçu de Saint-Denis-du-Sig, en décembre 1900, des galles situées comme les précédentes à l'aisselle des feuilles, à peu près régulièrement sphériques, de 4 mill. environ de diamètre, constituées par une masse spongieuse vivement colorée en vert et pluriloculaire ; la surface de cette masse était recouverte de fins poils n'ayant qu'un demi-millimètre de longueur (fig. 386, 387).

La cécidie cotonneuse de l'Armoise Herbe-blanche est répandue dans tout le Bassin de la Méditerranée : cf. Houard, 1909, t. 2,

p. 1003-1004, n° 5834, fig. 1323-1325. A l'est de ce Bassin, en Syrie, Karsch puis Fockeu l'ont décrite. Elle abonde également dans le Nord de l'Afrique où Viviani semble être le premier auteur qui l'ait signalée et figurée ; il l'indique sur son *Artemisia pyromacha*, qui n'est autre chose que l'*Artemisia Herba-alba* Asso. Voir plus loin, au n° 319.

L'insecte producteur de la galle cotonneuse de l'Afrique du Nord n'a pas encore été obtenu. Il appartient au genre *Rhopalomyia* et sa larve, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par J.-J. Kieffer, est orangée, granulée, sans spatule. Selon toute vraisemblance, il pourra être identifié avec le *Rhopalomyia Navasi* Tavares décrit par

Artemisia Herba-alba.

Rhopalomyia Navasi
(n° 315).

Fig. 386 (*a*). — Aspect d'une cécidie à pilosité très courte (d'ap. nat.; gr. 2).

Fig. 387 (*b*). — Section longitudinale de la même galle (d'ap. nat.; gr. 2).

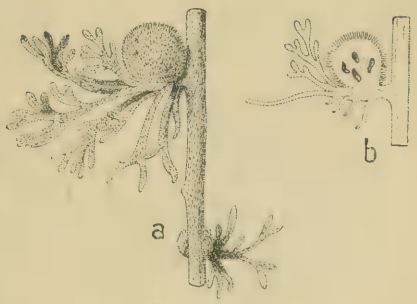

le cécidologue portugais comme produisant des galles globuleuses et laineuses sur la variété *incana* de l'*Artemisia Herba-alba*, en Espagne : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 1005, n° 5838. On connaît, du reste, en Chine, un autre *Rhopalomyia*, le *Rhopalomyia Giraldi* Trotter et Kieffer, capable d'engendrer des cécidies cotonneuses sur l'*Artemisia campestris* (Paris, Bull. Soc. ent., 1900, p. 233-234, 1 fig.).

En Algérie, quelques éclosions furent obtenues en janvier 1901 (A. Houard).

Algérie : Extrême Sud Oranais, Hassi Souina, vallée de Meguiden, région nord-est du Gourara, matériaux rapportés par la mission Flamand : Giard, 1900, p. 260-261 (1). — Tell Algérien, en particulier dans les montagnes au sud de Saint-Denis-du-Sig, le 10 avril 1900 (C. Houard), le 15 décembre 1900 et le 21 janvier 1901 (A. Houard) : Houard, 1901, p. 34 ; 1901 [c], p. 92-93, n° 1, fig. 1-2 ; 1901 [d], p. 700, n° 2 ; 1909, t. 2, p. 1003-1004, n° 5834, fig. 1323-1325 ; Darboux et Houard, 1901, p. 43, n° 318, fig. 77-79 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 227. — Birin,

(1) A remarquer dans la description de Giard que le feutrage, d'un blanc de neige, est épais de 2 mill. environ.

12 avril 1911 : Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 75. — Environs d'Aïn-Sefra, 5 avril 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 477.

Tunisie : Matmata, 31 mars 1910; Gafsa au Djebel-Ben-Younes, vers 450 m. d'altitude, le 7 avril 1910 ; Metlaoui, grande carrière derrière la gare, le 14 avril 1910 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 132 (un des échantillons montre une galle située au milieu de l'inflorescence) ; Houard, 1911, p. 165, n° 35. — Metlaoui, fin avril 1911 : Bursaux, in Collection cécidol. C. Houard, n° 370. — Gabès et Médénine, avril et mai 1910 : P. Marchal, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 465.

Artemisia Herba-alba

Urophora

(n° 316).

Fig. 388. — Rameau portant trois cécidies jeunes (d'ap. nat.; gr. 0,8).

316. *Urophora*. — Cécidie ligneuse, dure, formée en général aux dépens de petits rameaux latéraux raccourcis qui se courbent vers l'axe de la plante (fig. 388), plus rarement au détriment de l'extrémité même de la tige dont l'élongation est arrêtée (fig. 389-392). Elle est ovoïdale (15 à 20 mill. de longueur sur 4 à 10 mill. de diamètre transversal) et peut parfois devenir presque globuleuse (fig. 389). Sur sa surface, couverte de poils blancs très courts, s'insèrent de nombreuses feuilles non entièrement développées. Paroi épaisse de 2,5 mill. environ, ligneuse, délimitant une grande cavité ovoïdale, ouverte par en haut (fig. 397), qui contient, en janvier, une grosse larve d'un blanc jaunâtre, à mandibules noires et à anneaux bien nets, de 3 mill. environ de longueur ; plus tard, en avril-mai, la cavité renferme un cocon, d'un noir marron luisant ou à marbrures foncées

circulaires, ellipsoïdal, mesurant de 3 à 5 mill. de grand axe (fig. 399). Ce cocon s'ouvre en avril et mai à l'une de ses extrémités, qui livre passage à un joli diptère appartenant sans doute au genre *Urophora* (1).

La cécidie peut exister au milieu des capitules de l'inflorescence (fig. 394, 395), mais assez rarement pourtant ; ma collection cécidologique en renferme un échantillon (n° 127). Elle affecte alors une

Artemisia Herba-alba
Urophora (n° 316).

Fig. 389 (*a*). — Cécidie sèche et éclose (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 390 (*b*). — Section en long de la même galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).
Fig. 391 (*c*). — Autre cécidie terminale (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 392 (*d*). — Section longitudinale de la galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 393 (*e*). — Galle d'un rameau latéral (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 394 (*f*). — Cécidie située dans l'inflorescence (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 395 (*g*). — La même galle, sectionnée en long (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

forme ovoïdale et mesure 10 mill. sur 4,5 mill. ; sa surface couverte de bractées courtes, simples, appliquées, la fait ressembler à la cécidie florale du *Rhopalomyia producticeps* décrite plus haut au n° 312 ; elle n'est cependant jamais aussi régulièrement cylindrique que cette dernière (comparer les figures 372 et 393) et le cocon noir marron qu'elle contient dans sa grande cavité ovoïdale suffit à la distinguer.

(1) Le mauvais état de conservation de mes éclosions, obtenues dans le sud de la Tunisie, du 7 avril au 15 mai, n'a pas permis à notre collègue Becker, de Liegnitz, de décrire cette espèce, qui semble nouvelle.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 10 avril 1900 (C. Houard) et 21 janvier 1901 (A. Houard) : Houard, 1901, p. 34, n° 2, fig. 13-14, p. 55, n° 3, fig. 15-16 ; 1901 d, p. 700, nos 3-4, fig. 1 ; 1909, t. 2, p. 1003, n° 5832, fig. 1320-1322, p. 1004, n° 5836, fig. 1326-1327 ; Darboux et Houard, 1901, p. 44, n° 320, fig. 80-82, n° 322, fig. 83-84 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 228.

Tunisie, Matmata, vers 550 m. d'altitude, le 31 mars 1910 : Houard, 1911, p. 164-165, n° 34 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 127.

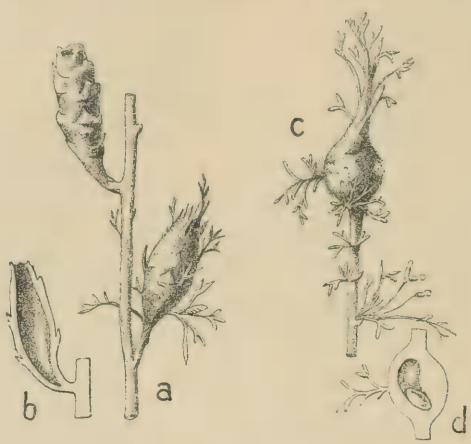

Artemisia Herba-alba.

Urophora (n° 316).

Fig. 396 (*a*). — Rameau portant deux cécidies adultes, dont l'une est déjà desséchée (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 397 (*b*). — Section longitudinale d'une galle éclose (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 398 (*c*). — Cécidie jeune située dans la région terminale d'une tige (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 399 (*d*). — La même galle jeune, coupée en long (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Les cécidies provenant du Sud de la Tunisie, des Matmata, sont de dimensions inférieures à celles du Tell Algérien : elles mesurent en moyenne 10-12 mill. de longueur sur 5-6 mill. de diamètre transversal ; le cocon semble un peu plus petit également, car son plus grand diamètre oscille aux environs de 4 mill. (Comparer les figures 389-395 aux figures 396-399.)

317. [*Lépidoptère*]. — Renflement fusiforme de la tige la déformant

sur une longueur de 20 à 30 mill. et pouvant atteindre 12 mill. de diamètre transversal (Pl. II, 2-4). Cavité larvaire allongée, spacieuse, limitée par une paroi dont l'épaisseur varie de 1 à 2 mill. Trou d'éclosion latéral, circulaire, de 2 mill. de diamètre, situé dans la région supérieure de la cécidie. — Semblable galle a été signalée en Égypte sur l'*Artemisia judaica* ; voir plus loin au n° 321.

Algérie, Birin, 12 avril 1911 : Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 371 (galles jeunes et âgées).

Tunisie, Kalaa-Srira, 1910 : P. Marchal, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 481 (galle jeune).

318. *Ériophyide.* — Petits amas ovoïdaux de poils blanchâtres, de teinte plus claire que ceux qui couvrent le reste du limbe, mesurant 2 à 3 mill. de diamètre et situés à l'extrémité des divisions des feuilles jeunes (fig. 379, p. 182), qui se trouvent fusionnées entre elles. Au milieu de ces poils vivent des Ériophyides couleur rose chair.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, sur la route du Grand-Barrage, 25 décembre 1900 et 15 janvier 1901 : A. Houard, in Houard, 1901 [c], p. 93, n° 2 *c*, fig. 3 *b* ; 1901 [d], p. 701, n° 5 *c* ; 1909, t. 2, p. 1004, n° 5837, fig. 1319 ; Darboux et Houard, 1901, p. 44, n° 323, fig. 86.

Artemisia pyromacha.

Rhopalomyia Navasi
(n° 319).

Fig. 400 (*a*). — Rameau portant plusieurs galles cotonneuses (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 401 (*b*). — Autre cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).
Fig. 402 (*c*). — Cécidie brisée montrant les loges larvaires (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

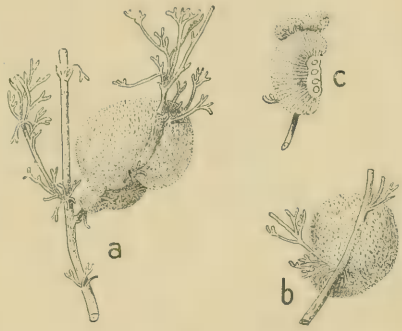

Artemisia pyromacha Viviani.

On n'a que fort peu de renseignements sur cette espèce d'Armoise décrite par Viviani en 1824 et que beaucoup d'auteurs tiennent avec raison pour identique à l'*Artemisia Herba-alba* Asso : cf. Bonnet et Barratte, Catalogue raisonné des Plantes vasculaires de la Tunisie, 1896, p. 226.

319. [*Rhopalomyia Navasi* Tavares]. — Cécidie laineuse, subsphérique, semblable à celle décrite plus haut, au n° 315, pour l'*Artemisia Herba-alba*.

Algérie : Guyon, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 427 (fig. 400-402).

Tripolitaine, désert de la Grande-Syrte : Viviani, 1824, p. 54, pl. XIII, 5; Trotter, 1908, p. 88; Houard, 1909, t. 2, p. 1005, n° 5842 A.

Artemisia judaica L.

Numidie, d'après Besser, in Battandier et Trabut, Flore de l'Algérie, 1888, t. 1, p. 469.

320. [*Rhopalomyia Navasi* Tavares]. — Cécidie laineuse, globuleuse,

Artemisia judaica.

Rhopalomyia Navasi (n° 320).

Fig. 403 (*a*). — Aspect de la cécidie cotonneuse (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

Fig. 404 (*b*). — Section longitudinale de la galle (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

de la grosseur d'un pois, avec petite chambre larvaire centrale (fig. 403, 404).

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 329, pl. VII, 25; Darboux et Houard, 1901, p. 44, n° 324; Houard, 1909, t. 2, p. 1005, n° 5840.

321. [*Lépidoptère*]. — Renflement fusiforme de la tige, à surface

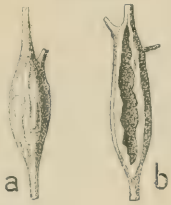

Artemisia judaica.

Lépidoptère (n° 321).

Fig. 405 (*a*). — Aspect extérieur d'une cécidie caulinaire (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

Fig. 406 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. Frauenfeld; gr. 0,8).

rugueuse et à grande cavité centrale irrégulière, limitée par des parois épaisses (fig. 405, 406).

Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 328, pl. VII, 20; Darboux et Houard, 1901, p. 45, n° 325; Houard, 1909, t. 2, p. 1005, n° 5841.

Artemisia sp.

322. [*Rhopalomyia Navasi* Tavares]. — Cécidie sphérique, de 15 à 22 mill. de diamètre, laineuse, composée de poils blanchâtres, de

10 mill. de longueur ; plusieurs chambres larvaires de 2 mill. Larve rouge orangé.

Presqu'île du Sinaï, plaine de Rahha, à 1.500 m. d'altitude, en mai : A. Kneucker, in Kieffer, 1903 b, p. 61-62 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1006, n° 5843.

[**Artemisia**].

323. *Cécidomyide.* — Tige couverte de cécidies charnues atteignant presque la taille d'un pois.

Égypte : Frauenfeld, 1855, p. 151-152.

Echinops spinosus L.

Sables, lieux arides, alluvions des oued desséchés, palmériers : Maroc, Algérie, Tunisie, Marmarique, Egypte. — Syrie, Chypre.

324. *Coléoptère.* — Dans le capitule, bractées d'une fleur fortement hypertrophiées et soudées en une seule masse renflée qui renferme une larve et qui se montre entourée par les autres fleurs desséchées; il y a atrophie des organes reproducteurs dans la fleur parasitée.

Algérie, vallée du Sebaou entre Camp-du-Maréchal et Rebeval : Nicolas, 1910, p. 148.

325. *Ériophyide.* — Galle irrégulièrement hémisphérique, de 5 mill. environ de diamètre, insérée en un point quelconque de la surface supérieure d'une feuille, plus abondante cependant sur les bords; elle possède une ouverture à la face inférieure du limbe et se montre tapissée, tant à l'extérieur que dans sa cavité, d'une épaisse pilosité blanche. — Cécidie semblable à celle qui a été décrite par Rübsaamen, pour la Transcaucasie, sur *Echinops* sp. : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 1011, n° 5886, fig. 1328-1329.

Algérie, Djebel-Murdjadjo près d'Oran, le 29 mars 1910 : Schneider-Orelli, 1912, p. 477.

Echinops [**cæruleus** Owerin].

L'*Echinops cæruleus* d'Owerin croît en Transcaucasie. En Égypte, il s'agit peut-être d'une autre espèce.

326. *Larinus albolineatus* Cap. — Excroissances radiculaires situées dans la partie supérieure et ligneuse de la racine, au voisinage du sol. Adulte quittant la plante vers la fin de l'été.

Nord de l'Égypte : Boehm, 1908, p. 61-62 (sur *Echinops cærulea*) Houard, 1909, t. 2, p. 1012, n° 5887 A.

Echinops sp.

327. — Akènes déformés, gonflés, sphériques, concrescents avec le réceptacle arrondi et glabre de la plante (fig. 407).

Nord de l'Égypte : Frauenfeld, 1859, p. 328, pl. VII, 21 ; Darboux et Houard, 1901, p. 132, n° 1042 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1012, n° 5887.

Echinops sp.

Auteur inconnu

(n° 327).

Fig. 407. — Akènes déformés (d'ap. Frauenfeld).

Atractylis gummifera L. (**Carlina gummifera** Less.).

Champs, broussailles, bords des chemins, pentes des collines : Maroc, Algérie, Tunisie (C. dans le nord, plus rare dans le sud), — Bassin méditerranéen septentrional, Crète, Archipel, Smyrne.

Atractylis gummifera.

Eriophyes carlinæ

(n° 328).

Fig. 408 (*a*). — Feuille normale (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 409 (*b*). — Limbe parasité (d'ap. nat.; gr. 0,8).

328. *Eriophyes carlinæ* Nal. — Limbe recouvert de poils blanchâtres, arrêté dans son développement, lacinié irrégulièrement et recroquevillé (fig. 408, 409). — Galle connue de Sicile : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 1012, n° 5889. Les poils des échantillons de Tunisie sont moins longs que ceux des cécidies sèches distribuées par Trotter et Cecconi dans leur « Cecidotheca italica », fasc. XVI, 1907, n° 388. Tout récem-

ment (Marcellia, 1911, t. 10, p. 95, n° 2, fig. 6), C. Massalongo a signalé la même cécidie de l'île de Malte.

Tunisie, Aïn-Draham, bord d'un chemin au Djebel-Bir, vers 900 m., le 22 avril 1910 : Houard, 1911, p. 165, n° 36 ; Collection cécidolog. C. Houard, n° 107.

Atractylis gummifera.

Anguillulide
(n° 329).

Fig. 410 (*a*). — Cécidie foliaire vue latéralement (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 411 (*b*). — La même galle après écartement des lobes de la feuille (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 412 (*c*). — Section longitudinale de la cécidie (d'ap. nat.; gr. 0,8).

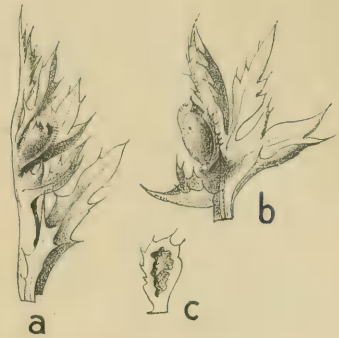

329. *Anguillulide.* — Segment d'une feuille transformé en une masse charnue, ellipsoïdale, de 11 mill. de hauteur environ sur 5 mill. de diamètre transversal, à surface verte garnie de fins poils blancs et de lobes foliaires munis d'épines (fig. 410, 411). Cavité interne vaste, irrégulière, de teinte foncée, renfermant un grand nombre d'Anguillulides ; paroi épaisse, charnue et verte (fig. 412).

Algérie, dunes de Zéralda, 17 février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 378.

Atractylis [**serratuloides** Sieber].

Terrains arides et pierreux, alluvions et lits desséchés, pentes des montagnes : Algérie désertique et Hauts-Plateaux, Tunisie, — Palestine.

330. *Lépidoptère.* — Renflement fusiforme de la tige, très allongé (35 mill. sur 5 mill.), recueilli sec et muni de son trou d'éclosion latéral, circulaire, assez gros (fig. 413). Cavité axiale, longue, spacieuse, limitée par une paroi mince d'épaisseur assez régulière, de teinte marron foncé (fig. 414).

Tunisie, Matmata, rochers vers 550 m. d'altitude, le 1er avril 1910 : Houard, 1911, p. 165, n° 37 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 110.

Cynara Cardunculus L.

Champs incultes, lieux herbeux, pentes des collines : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen septentrional.

331. *Eriophyes cynaræ* Corti. — Limbe arrêté dans son développement et couvert d'une abondante pilosité blanche constituée par des poils intriqués, nombreux, longs, hyalins, unicellulaires.

Tunisie, bords humides de l'Oued-Miliane, près de Bir M'Cherga, en avril : H. de Chaignon, in Corti, 1905, p. 766-769, fig. 1-2 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1019, n° 5936 ; 1911, p. 162, n° 7.

Atractylis serratuloides.

Lépidoptère

(n° 330).

Fig. 413 (*a*). — Aspect extérieur de la cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 414 (*b*). — Section en long de la galle (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Voir page 193.

Centaurea Seridis L. var. maritima Lange.

Sables du littoral et de l'intérieur de l'Algérie.

332. *Aylax*. — Cécidie charnue, subsphérique, de 30 à 35 mill. de diamètre, constituée aux dépens des entre-nœuds supérieurs de la tige arrêtés dans leur développement et considérablement épaissis. Surface verte, avec plages longitudinales rougeâtres au voisinage des insertions des feuilles et des rameaux ; poils courts et gros disséminés sur toute la galle. Cavités larvaires nombreuses, renfermant chacune une grosse larve blanche ; paroi épaisse, charnue et juteuse.

Des cécidies uniloculaires, latérales, hémisphériques, de 6 à 8 mill. de diamètre s'observent, au voisinage de la galle principale, sur l'axe même de la plante ou les jeunes rameaux.

Algérie, dunes de Zéralda, 17 février 1912 : R. Maire, in Collection cécidol. C. Houard, n° 377.

[**Centaurea sphærocephala** L.].

Sables du littoral et de l'intérieur, pâturages secs : Maroc, Algérie, Tunisie, — Bassin méditerranéen, de la Péninsule Ibérique à la Sicile.

333. *Aylax.* — Cécidie subglobuleuse, de 25 mill. environ de diamètre, constituée par les bases renflées et soudées des rameaux et des feuilles (fig. 415) ; trou d'éclosion, latéral, circulaire, de 0,5 mill.

Algérie, Bois de Boulogne d'Alger, 2 juin 1907 : Seurat, in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 420.

Centaurea sphærocephala.
Aylax
(n° 333).
Fig. 415. — Aspect extérieur de la galle (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Centaurea sp. (1).

334. *Aylax.* — Renflement latéral et irrégulier de la tige, subsphérique, de 12 mill. environ de diamètre, très dur, glabre, pluriloculaire. Chaque loge contient une grosse larve blanchâtre, longue de 4 mill.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 15 avril 1900 : Houard, 1901, p. 39-40, n° 5 [excl. fig. 22-23] ; 1901 d, p. 702, n° 16 ; 1909, t. 2, p. 1030, n° 6015 ; Dalla Torre et Kieffer, 1910, p. 682. — Dans toutes ces indications bibliographiques relatives à l'Algérie, il faut lire *Centaurea* sp. au lieu de *Centaurea aspera* L. Les figures 22 et 23 signalées plus haut ont été exécutées à l'aide de galles recueillis à Cette, au bord de l'étang de Thau, en septembre 1898, sur *Centaurea aspera* (!), en compagnie des pustules foliaires engendrées par l'*Eriophyes centaureæ* Nal.

335. *Eriophyes centaureæ* Nal. — Pustule circulaire du limbe saillante sur les deux faces et mesurant 2 mill. de diamètre.

(1) Il est vraisemblable qu'il s'agit de *Centaurea Seridis* ou de *Centaurea sphærocephala.*

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, le 15 avril 1900 : Houard, 1901, p. 39 ; 1901 [d], p. 702, n° 17 ; 1909, t. 2, p. 1030, n° 6016. — Lire *Centaurea* sp. au lieu de *Centaurea aspera* L. dans toutes ces indications bibliographiques, relatives à l'Algérie.

Carduncellus pinnatus DC.

Plante des lieux stériles, plaines herbeuses et pentes des montagnes : Maroc, Algérie (Hauts-Plateaux et montagnes), Tunisie (Nord et Centre), — Sicile.

336. [*Diptère*]. — A la base de la plante, renflement globuleux irrégulier, un peu plus large que haut (12 mill. de diamètre transversal

Carduncellus pinnatus.
Diptère (n° 336).
Fig. 416. — Aspect de la cécidie (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

sur 8-9 mill. de hauteur), constitué par des boursouflures lisses provenant des bases dilatées et hypertrophiées des feuilles de la rosette radicale (fig. 416). Trous d'éclosion latéraux, circulaires, de 0,5 à 1 mill. de diamètre.

Tunisie, le 22 avril 1909 : H. Chermezon et F. Évrard, in Collection cécidol. C. Houard, n° 192 (échantillon unique et en assez mauvais état) ; Houard, 1911, p. 166, n° 44.

Hypochœris radicata L.

Pâturages et coteaux sableux, lieux cultivés montueux, broussailles et forêts : Maroc, Algérie, Tunisie (forme *neapolitana*), — Europe méridionale, Asie Mineure.

337. *Aylax hypochœridis* Kieff. — Renflement caulinaire, pluriloculaire, déformant complètement la tige et entraînant parfois un raccourcissement notable des axes d'inflorescence (fig. 417) ; surface lisse, garnie de poils raides, épars. — Cécidie commune dans toute l'Europe : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 1033-1034, n° 6036, fig. 1345-1346.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, 13 avril 1900 : Houard, 1901 [d], p. 704, n° 32.

Tunisie, Aïn-Draham, mai 1899 : Seurat, in Collection cécidol. C. Houard, n° 182 et in Collection cécidol. Labor. Ent. Muséum Paris, n° 419 ; Houard, 1911, p. 169, n° 67.

Podospermum laciniatum DC.

Plante des pâturages et lieux herbeux : Maroc, Algérie, Tunisie, — Europe méridionale, Caucase, Alep.

338. *Diptère.* — Capitule gonflé pouvant atteindre 20 mill. de dia-

Hypochœris radicata.

Aylax hypochœridis (n° 337).

Fig. 417. — Aspect d'une inflorescence déformée (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Podospermum laciniatum.

Diptère (n° 338).

Fig. 418 (*a*). — Capitule normal (d'ap. nat.; gr. 0,8).

Fig. 419 (*b*). — Capitule parasité (d'ap. nat.; gr. 0,8).

mètre transversal, au lieu de 10 à 12 (fig. 418, 419). Nombreuses larves blanches, assez grosses, situées à la base des fleurons.

Algérie, Saint-Denis-du-Sig, ferme de l'Union, le 10 avril 1900 : Collection cécidol. C. Houard, n° 231.

Chondrilla juncea L.

Pâturages et coteaux incultes : Algérie, Tunisie (C. dans tout le Tell), — Europe méridionale, Caucase, Arménie, Syrie, Mésopotamie, Kurdistan, Perse.

339. *Aylax*. — Renflements caulinaires, de dimensions variables (40 mill. de long sur 15 mill. de diamètre en moyenne), formés de deux parties renflées séparées par un étranglement, comprenant parfois une troisième région grossie, peu accusée. Ramification de la plante fortement modifiée, chaque galle présentant cinq à six rameaux à sa surface.

Algérie, ravin de la Chiffa, près de Sidi-Madani-les-Gorges : Gain, 1894, p. 252-254 (*Aulax chondrillæ*) ; Darboux et Houard, 1901, p. 106, n° 833 ; Dalla Torre et Kieffer, 1902, p. 75 ; 1910, p. 681 (France, indiquée par erreur) ; Kieffer, 1905, p. 522 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1042, n° 6084.

[Rhabdotheca chondrilloides Schultz (1)].

340. *Eriophyide*. — Érinéum de poils blancs situés à la face inférieure du limbe, épaissis, à extrémité effilée, uni ou pluricellulaires, subsphériques dans le premier cas.

Égypte, environs d'Alexandrie, vers 1820-1826 : C. G. Ehrenberg, in Rübsaamen, 1910, p. 34, n° 47 (sur ? *Rhabdotheca chondrilloides*).

Sonchus maritimus L.

Fossés, dépressions herbeuses un peu humides, bords des ruisseaux, des rivières, des canaux d'irrigation, des vergers d'oliviers et des oasis : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, — Europe occidentale méridionale depuis le Portugal jusqu'à l'Italie, Russie méridionale, Syrie, Mésopotamie, Perse.

341. *Eriophyes sonchi* Nal. — Pustules du limbe, ou parfois de la hampe florale, roses, irrégulières, mesurant de 3 à 5 mill. de diamètre, isolées ou groupées confusément, faisant saillie sur les deux faces de

(1) Il s'agit sans doute de *Rhabdotheca chondrilloides* Schultz = *Sonchus chondrilloides* L., Desf. = *Launæa resedifolia* Kuntze = *Zollikoferia resedifolia* Cosson, plante des pâturages et coteaux argilo-calcaires, graviers, alluvions, etc. : Algérie, Tunisie, Ghadamès, pays des Touareg, — Espagne, Sicile, Orient.

de la feuille (fig. 420, 421). L'ostiole est, en général, placé à l'extrémité d'une saillie conique de la face supérieure du limbe ; il donne accès dans une cavité spacieuse, irrégulière, lisse (fig. 422), contenant de nombreux acariens. — Cécidie répandue dans l'Europe centrale et vraisemblablement dans tout le Bassin méditerranéen occidental : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 1045, n° 6102, fig. 1356-1358 ; elle existe aussi en Perse, d'après Rübsaamen, 1902, p. 325, n° 135, pl. XII, 8 ; on la connaît sur le *Sonchus maritimus* L. et sur la variété *angustifolius* Bisch.

Sonchus maritimus.

Eriophyes sonchi
(n° 341).

Fig. 420 (*a*). — Face supérieure d'une feuille portant de nombreuses galles (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 421 (*b*). — Face inférieure d'un limbe parasité (d'ap. nat. ; gr. 0,8).

Fig. 422 (*c*). — Cécidie sectionnée en long (d'ap. nat. ; gr. 4).

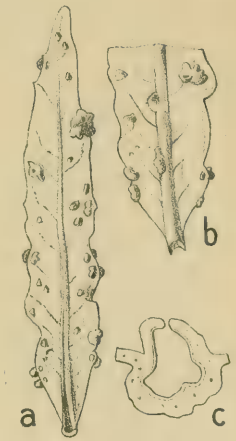

Algérie, Tlemcen, 1862 : Abel Pignon in Herbier Muséum Paris. — Plaine de Saint-Denis-du-Sig, 14 avril 1900 (C. Houard) et 25 novembre 1900 (A. Houard) : Houard, 1901, p. 43, n° 11, fig. 32-34 ; 1901 [d], p. 706-707, n° 56 ; Darboux et Houard, 1901, p. 433, n° 3626, fig. 751-753 ; Collection cécidol. C. Houard, n° 218. — Constantine, gorges du Rummel, 26 avril 1910 : Collection cécidol. C. Houard, n° 174.

Crepis (Barkhausia) taraxacifolia Thuill.

Décombres et bords des chemins, lieux cultivés et incultes, coteaux et pâturages montueux : Algérie, Tunisie septentrionale, Tripolitaine, — Europe occidentale et méridionale.

342. *Tylenchus devastatrix* Kühn. — Capitules boursouflés surmontant des pédoncules floraux renflés dans leur voisinage (fig. 423-427) ; tiges gonflées, mais plus rarement attaquées.

Algérie, environs d'Alger : Maige, 1906, p. LXXV-LXXVII, fig. 1-2 ; Houard, 1909, t. 2, p. 1049, n° 6131.

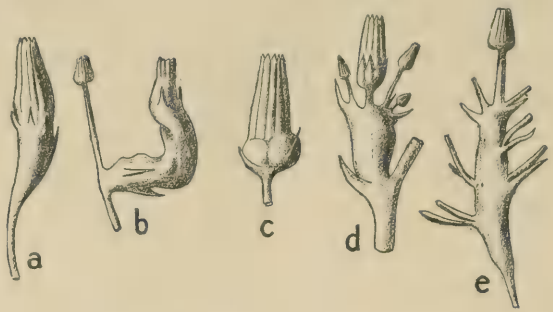

Crepis (Barkhausia) taraxacifolia.
Tylenchus devastatrix (n° 342).

Fig. 423-425 (*a*, *b*, *c*). — Galles du capitule et du pédoncule floral (d'ap. Maige).
Fig. 426, 427 (*d*, *e*). — Cécidies de la tige (d'ap. Maige).

343. *Cynipide.* — Renflement caulinaire assez accentué, atteignant jusqu'à 7 mill. de diamètre transversal, tordu en spirale ; loge larvaire entourée de tissu nourricier et de tissu scléreux. — Cécidie rappelant, à la torsion près, celle que le *Timaspis lusitanicus* Tavares engendre, en Portugal, sur la variété *pectinata* du *Crepis taraxacifolia* : cf. Houard, 1909, t. 2, p. 1049-1050, n° 6132.

Algérie : Nicolas, 1911, p. 75-78, 2 fig.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DES ZOOCÉCIDIES DE L'AFRIQUE DU NORD (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine et Égypte).

ALPINO (P.).

1590 [a]. — De Plantis Ægypti.
Patavii. — Consulter : chap. IX, p. 32 (galle de *Tamarix*).

AMBLARD (L.).

1856 [a]. — Note sur une galle du *Tamarix brachystylis*.
Paris, Ann. Soc. ent., (3) t. 4, p. 169-172, pl. IV, 12-14.

1856 [b]. — Note sur une galle du *Tamarix brachystylis*.
Paris, Mém. Soc. Biol., (2) t. 3, p. 163-166, pl. IV, 12-14.

1859 [a]. — [Sur des galles de *Limoniastrum, Calligonum* et *Ephedra*].
Paris, Bull. Soc. bot., t. 6, p. 734-736.

AMBLARD (L.) et LABOULBÈNE (A.).

1857 [a]. — [Sur deux galles provenant du Sud de nos possessions françaises d'Afrique].
Paris, Ann. Soc. ent., (3) t. 5, Bull. p. LX-LXI.

ASCHERSON (P.).

1878 [a]. — Gallen der *Salix conifera* Wanghm. und *Acacia fistulosa* Schweinf.
Berlin, Verh. bot. Ver., t. 20, Sitz-Ber. p. 44-45. — Analyse : Bot. Jahresber., Berlin, 1898, t. 6, 1. Abth., p. 175.

1882 [a]. — Aus Nordafrika stammende, dort zum Gerben benutzte Pflanzen-Rohstoffe.
Berlin, Sitz-Ber. Ges. natf. Freunde, p. 13-20. — Consulter : 1. Beutelgallen der tripolitanischen Terebinthe. — Analyses : Bot. Jahresber., Berlin, 1882, t. 10, 2. Abth., p. 674-675 ; Bot. Centralbl., Cassel, 1882, t. 10, p. 179-180.

BAILLON (H.).

1888 [a]. — Histoire des Plantes.
Paris, gr. in-8°, t. 9 : Aristolochiacées, Cactacées, etc., 491 p., 594 fig. — Consulter, p. 243 : galles de *Tamarix*.

BARONNET.

1894 [a]. — [Galles de *Tamarix* et de *Limoniastrum Guyonianum* de Tunisie].

Paris, Bull. Soc. nat. acclim. [Rev. Sci. nat. appliquées], (4) t. 41, 41e année, 2e semestre, p. 44-45.

BATTANDIER (J.-A.) et TRABUT (L.).

1888[a]. — Flore de l'Algérie contenant la description de toutes les plantes signalées jusqu'à ce jour comme spontanées et Catalogue des Plantes du Maroc. — Dicotylédones.

Alger-Paris, 8°, 1888-1890, XI + 825 p., III + XXIX p. — Consulter les pages 21 (*Papaver*) et 820 (*Quercus*).

1911 [a]. — Contribution à la Flore du pays des Touaregs.

Paris, Bull. Soc. bot., (4) t. 11 : t. 58, p. 623-629, 669-677, pl. XX-XXIII. — Consulter, p. 674-675, pl. XXII : galle de *Ficus Teloukat*.

BECKER (T.), BEZZI (M.), KERTÉSZ (K.) et STEIN (P.).

1905 [a]. — Katalog der Paläarktischen Dipteren. Band IV : Cyclorrhapha Schizophora Holometopa von Th. Becker ; Cyclorrhapha Schizophora Pupipara von Dr. M. Bezzi.

Budapest, 8°, 328 p.

BEDEL (L.).

1900 [a]. — Description d'une espèce nouvelle de *Nanophyes* parasite du *Sedum telephium* L.

Paris, Bull. Soc. ent., p. 304-305. — Consulter la note de la page 305.

1909 [a]. — Catalogue des Cléoniens (Col. Curculionidæ) de l'Égypte et du Haut-Nil.

Le Caire, Bull. Soc. ent. Égypte, t. 2, p. 89-107. — Extrait : 19 p.

BELON (P.).

1553 [a]. — Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres.

Paris, 4°, 211 p., nombreuses figures. — Consulter la page 100 (galle de *Tamarix*).

BERGENSTAMM (J. E. VON) et LOEW (P.).

1876 [a]. — Synopsis Cecidomyidarum.

Wien, Verh. zool. bot. Ges., t. 26, Abh. p. 1-104. — Consulter les nos 416, 513, 545, 548, 549, 570, 600, 601.

BOEHM (R.).

1908 [a]. — Notes biologiques sur quelques coléoptères de la faune désertique.
Le Caire, Bull. Soc. ent. Égypte, t. 1, p. 57-69, fig. 1-6.

BOISDUVAL.

1859 [a]. — [Sur les galles du *Limoniastrum Guyonianum*].
Paris, Bull. Soc. bot., t. 6, p. 291.

BONNET (E.) et BARRATTE (G.).

1895 [a]. — Illustrations des espèces nouvelles, rares ou critiques, de Phanérogames de la Tunisie.
Paris, 4°, pl. VI-XX. — In : Exploration scientifique de la Tunisie, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Illustration de la partie botanique (1892-1895), pl. I-XX. — Consulter : pl. XIV, 1, 6.

BUYSSON (R. DU).

1899 [a]. — [*Rhodites Mayri* en Tunisie].
Paris, Bull. Soc. ent., p. 155.

CHRÉTIEN (P.).

1908 [a]. — Description de deux Géléchides nouvelles d'Algérie.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 91-93.

1908 [b]. — Description de nouvelles Géléchides d'Algérie.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 140-144, fig. 1-4.

1908 [c]. — Description de nouvelles espèces de Microlépidoptères d'Algérie.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 201-203.

CHRISTY (T.).

1881 [a]. — [Specimens of horn-shaped Galls growing from a branch of *Pistacia atlantica*].
London, Proc. Linn. Soc., 1880-1882, p. 6.
Gard. Chron., London, (2) t. 15, p. 146 (sous le titre : Galls).

CORTI (A.).

1904 [a]. — Su alcuni Zoocecidii d'Algeria raccolti dal Dott. Hochreutiner. Appunti critico descrittivi.
Genève, Annu. Conserv. Bot., 1903-1904, t. 7-8, p. 250-254. — Extrait : p. 229-233.

1905 [a]. — Eriofidi nuovi o poco noti.
Zool. Anz., Leipzig, t. 28, p. 766-773, fig. 1-2.

COSSON (E.).

1859 a. — [Utilisation des galles du *Limoniastrum*].
Paris, Bull. Soc. bot., t. 6, p. 291.

DALLA TORRE (W. K. von) et KIEFFER (J.-J.).

1902 a. — Genera Cynipidarum.
Bruxelles, 4°, 84 p., 3 pl. coloriées. — In « Genera Insectorum » publié par P. Wytsman.

1910 a. — Cynipidae.
Berlin, 8°, XXXV + 891 p., 422 fig. — In : Das Tierreich. Eine Zusammenstellung und Kennzeichnung der rezenten Tierformen. Begründet von der Deutschen Zoologischen Gesellschaft. Im Auftrage der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, herausgegeben von Franz Eilhard Schulze. Lieferung 24.

DARBOUX (G.) et HOUARD (C.).

1901 a. — Catalogue systématique des Zoocécidies de l'Europe et du Bassin méditerranéen.
Bull. sci. France Belgique, Paris, t. 34 *bis*, XI + 544 p., 863 fig.

1902 a. — Hilfsbuch für das Sammeln der Zoocecidien mit Berücksichtigung der Nährpflanzen Europas und Mittelmeergebietes. — Aide-Mémoire du Cécidiologue pour les Plantes d'Europe et du Bassin de la Méditerranée.
Berlin, in-16, XII + 68 p.

DEBRAY (F.).

1890 a. — Sur *Notommata Werneckí* Ehrb., parasite des Vauchéries.
Bull. sci. France Belgique, Paris, t. 22, p. 222-242, 9 fig., pl. XI.

DEBRAY (F.) et MAUPAS (É.).

1896 a. — Le « *Tylenchus devastatrix* » Kühn et la Maladie vermiculaire des Fèves en Algérie.
Algérie agricole, Alger, 28e année, p. 1846-1854, 1862-1869, 1 planche (fig. 1-23).

DECAUX (F.).

1894 a. — [Sur les galles de *Limoniastrum* et de *Tamarix* envoyées de Tunisie].
Paris, Bull. Soc. nat. acclim. [Rev. Sci. nat. appliquées], (4) t. 41, 41e année, 1er semestre, p. 554-555.

1895 a. — L'avenir du *Tamarix articulata* en Tunisie, Algérie et

Maroc. Utilité de ses galles. Mœurs de l'insecte qui les produit et de ses parasites.

Paris, Bull. Soc. nat. acclim. [Rev. Sci. nat. appliquées], (4) t. 42, 42e année, 1er semestre, p. 30-39.

1895 b. — Un papillon gallicole utile. Ses mœurs, celles de ses parasites. Moyens de le propager.

Naturaliste, Paris, t. 17, p. 210-212.

Delacroix (G.).

1902 a. — Sur une maladie vermiculaire des Bananiers en Égypte.

J. d'Agricult. tropicale, Paris, t. 2, p. 330-331.

1902 b. — Pathologie végétale. Maladies vermiculaires. [I. Sur une maladie vermiculaire des Bananiers en Égypte. II. Sur une maladie vermiculaire du Poivrier (*Piper nigrum*) en Cochinchine].

Agricult. prat. pays chauds, Paris, t. 1, 1901-1902, p. 672-680. — Extrait, 1903, p. 1-10, sous le titre : Sur quelques maladies vermiculaires dues à l'*Heterodera radicicola*.

Dorvault.

1910 a. — L'Officine, ou Répertoire général de pharmacie pratique.

Paris, 8°, 15e édition, revue et augmentée par Lépinois et Michel, XXXII + 1876 pages. — Le titre est suivi d'un sous-titre variable avec les éditions; la première édition a paru en 1844. — Consulter, p. 962 et 1357 : galles de *Tamarix orientalis*.

Dufour (L.).

1837 a. — Mémoire sur une galle de la bruyère à balais et sur les insectes qui l'habitent.

Paris, Ann. Soc. ent., t. 6, p. 83-91.

Fallou (J.).

1894 a. — [Sur les galles de *Limoniastrum* et de *Tamarix* envoyées de Tunisie].

Paris, Bull. Soc. nat. acclim. [Rev. Sci. nat. appliquées), (4) t. 41, 41e année, 1er semestre, p. 554.

1894 b. — [Sur les galles de *Limoniastrum guyonianum* contenant des cocons d'*Oecocecis guyonella* Guen.].

Paris, Ann. Soc. ent., t. 63, Bull. p. CCXLI.

Forskål (P.).

1775 a. — Flora ægyptiaco-arabica, sive descriptiones plantarum, quas per Ægyptum inferiorem at Arabiam felicem detexit, illustravit Petrus Forskål Prof. Haun. — Post mortem auctoris edidit

Carsten Niebuhr. Accedit tabula Arabiæ felicis geographico-botanica.

Havniæ, 4°, 32 + CXXVI + 234 p.; une carte en regard du titre. — Consulter, p. 207 : galle de *Tamarix orientalis*.

FOURNIER (E.).

1859 a. — [Échantillons de *Limoniastrum Guyonianum* portant des galles].

Paris, Bull. Soc. bot., t. 6, p. 290-291.

FRANK (A.-B.).

1896 a. — Die Krankheiten der Pflanzen. Dritter Band : die durch tierische Feinde hervorgerufene Krankheiten.

Breslau, 8°, Zweite Auflage, 363 p., 86 fig.

FRAUENFELD (G. VON).

1855 a. — Beobachtungen über Insectenmetamorphosen.

Wien, Verh. zool. bot. Ges., t. 5, Abh. p. 149-152.

1856 a. — Beiträge zur Naturgeschichte der Trypeten nebst Beschreibung einiger neuer Arten.

Wien, Sitz-Ber. Akad. Wiss., Jg. 1856 [1857], t. 22, p. 523-557, 1 pl. — Consulter : pp. 556-557, galle de *Zygophyllum*.

1859 a. — Ueber exotische Pflanzenauswüchse, erzeugt von Insecten.

Wien, Verh. zool. bot. Ges., t. 9, Abh. p. 319-332, 1 fig., pl. VI-VII.

GAIN (E.).

1894 a. — Sur une galle de *Chondrilla juncea*.

Paris, Bull. Soc. bot., (3) t. 1 : t. 41, p. 252-254.

GIARD (A.).

1900 a. — Sur l'existence probable de *Rhopalomyia Giraldii* Kieff. et Trott. dans le Sud-Oranais.

Paris, Bull. Soc. ent., p. 260-261.

1902 a. — Sur une Psyllocécidie du *Rhamnus alaternus* L. faussement attribuée à une Cochenille [*Trioza Kiefferi* Gd. = *Asterolecanium rhamni* Kieff.].

Paris, Bull. Soc. ent., p. 121-122.

GIRAUD (J.).

1869 a. — Observations hyménoptérologiques.

Paris, Ann. Soc. ent., (4) t. 9, p. 469-488, pl. XII, coloriée. — Consulter, p. 476-488, pl. XII, 3-4 : III. Des Galles d'un Lépidoptère sur le *Limoniastrum Guyonianum* et des parasites qui les habitent.

1870 [a]. — Remarques au sujet des Parasites des galles du *Limoniastrum Guyonianum.*
Paris, Ann. Soc. ent., (4) t. 10, p. 367.

GUÉNÉE (A.).

1870 [a]. — Notice sur l'*Œcocecis Guyonella* Gn. et sur la Galle qu'elle produit.
Paris, Ann. Soc. ent., (4) t. 10, p. 5-16, pl. VII.

HANOTEAU (A.) et LETOURNEUX (A.).

1893 [a]. — La Kabylie et les Coutumes Kabyles.
Paris, gr. in-8°, deuxième édition. Tome I, 582 p. — Consulter, p. 504-506 : Étude sur la Caprification en Kabylie.

HOLL (E.).

1909 [a]. — Note sur *Sciapteron rhingiaeformis* Hb.
Alger, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N., t. 1, p. 4-5.

HOUARD (C.).

1901 [a]. — Sur quelques Zoocécidies nouvelles récoltées en Algérie.
Rev. gén. Bot., Paris, t. 13, p. 33-43, fig. 11-36.

1901 [b]. — Description de deux Zoocécidies nouvelles sur *Fagonia cretica* L.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 44-46, fig. 1-2.

1901 [c]. — Quelques mots sur les Zoocécidies de l'*Artemisia Herba-alba* Asso.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 92-93, fig. 1-3.

1901 [d]. — Zoocécidies recueillies en Algérie.
Paris, C. R. Assoc. franç. avanc. sci., p. 699-707, fig. 1-10.

1902 [a]. — Notes sur trois Zoocécidies d'Algérie.
Marcellia, Padova, t. 1, p. 89-91, fig. 1-2.

1903 [a]. — Recherches anatomiques sur les Galles de Tiges : Pleurocécidies.
Thèse doctorat Paris, Paris, 8°, 279 p., fig. 1-394.
Bull. sci. France Belgique, Paris, t. 38 [1904], p. 140-419, fig. 1-394.

1905 [a]. — Variation des caractères histologiques des feuilles dans les galles du *Juniperus Oxycedrus* L. du Midi de la France et de l'Algérie.
Paris, C. R. Acad. Sci., t. 140, p. 1412-1414.

1905 [b]. — Caractères morphologiques et anatomiques des Diptérocécidies des Genévriers.
Rev. gén. Bot., Paris, t. 17, p. 198-222, fig. 1-46.

1905 c. — Recherches anatomiques sur les Diptérocécidies des Genévriers.
Ann. Sci. nat., Bot., Paris, (9) t. 1, p. 67-100, fig. 1-59, pl. I.

1906 a. — Sur une Coléoptérocécidie du Maroc.
Marcellia, Avellino, t. 5, p. 32-38, fig. 1-8.

1906 b. — Glanures cécidologiques.
Marcellia, Avellino, t. 5, p. 65-69, fig. 1-5.

1907 a. — Les Zoocécidies des Plantes d'Europe et de la région méditerranéenne : nouveau Catalogue de galles en cours d'impression.
Paris, Assoc. franç. avanc. sci., p. 526-528.

1908 a. — Les Zoocécidies des Plantes d'Europe et du Bassin de la Méditerranée. Description des Galles ; Illustration ; Bibliographie détaillée ; Répartition géographique ; Index bibliographique. Tome premier : Cryptogames, Gymnospermes, Monocotylédones. Dicotylédones (1re Partie). Nos 1 à 3319.
Paris, 8°, p. 1-570, fig. 1-824, pl. frontispice et pl. I.

1909 a. — Les Zoocécidies des Plantes d'Europe, etc... Tome second : Dicotylédones (2e Partie). Index bibliographique. Nos 3320 à 6239.
Paris, 8°, p. 571-1247, fig. 835-1365, pl. II.

1910 a. — Les Zoocécidies des Salsolacées de la Tunisie.
Paris, C. R. Assoc. franç. avanc. sci., Résumés, p. 111.

1910 b. — Les Galles des Salsolacées du Sud de la Tunisie.
Paris, C. R. Assoc. franç. avanc. sci., p. 102-107, fig. 1-5.

1911 a. — Les Zoocécidies de la Tunisie.
Marcellia, Avellino, t. 10, p. 160-184.

1911 b. — Les Cécidies des Crucifères de la Tunisie.
Paris, C. R. Assoc. franç. avanc. sci., Résumés, p. 108.

1911 c. — Les Galles des Crucifères de la Tunisie.
Paris, C. R. Assoc. franç. avanc. sci., p. 495-499, fig. 1-12.

1912 a. — Les Collections cécidologiques du Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris : L'Herbier du Dr Fairmaire.
Marcellia, Avellino, t. 11, p. 11-46, fig. 1-22.

Kertész (K.).

1902 a. — Catalogus Dipterorum hucusque descriptorum. Volumen II. Cecidomyidae, Limnobiidae, Tipulidae, Cylindrotomidae.
Lipsiæ, 8°, 357 p.

Kieffer (J.-J.).

1896 a. — Diagnose de deux espèces nouvelles de Cécidomyies.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 236-237.

1897 [a]. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie, rédigé d'après les principales collections, les mémoires les plus récents des auteurs, et les communications des entomologistes spécialistes, enrichi de planches coloriées donnant, d'après nature, un ou plusieurs spécimens des insectes de chaque genre, de nombreux dessins au trait des caractères utiles à l'intelligence du texte ; fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII : Les Cynipides.
Paris, 8°, p. 145-288, pl. VII-XII.

1898 [a]. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie... fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII : Les Cynipides.
Paris, 8°, p. 145-228, pl. VII-XII.

1898 [b]. — Synopse des Cécidomyies d'Europe et d'Algérie décrites jusqu'à ce jour.
Metz, Bull. Soc. Hist. nat., (2) t. 8, cah. 20, p. 1-64.

1898 [c]. — Description d'un Coccide produisant des galles sur *Rhamnus alaternus* et *oleoides*.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 214-215, fig. 1-2.

1899 [a]. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie... fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII : Les Cynipides.
Paris, 8°, p. 289-432, pl. XIII-XVIII.

1899 [b]. — Description d'une espèce nouvelle de Diptère.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 5-6.

1899 [c]. — Beiträge zur Biologie und Morphologie der Dipteren. I.
Ill. Zs. Ent., Neudamm, t. 4, p. 353-354, 372-374, fig. 1-4 ; etc. — Consulter, p. 353-354, fig. 1 : *Myopites Olivieri* Kieff.

1900 [a]. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie... fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII : Les Cynipides.
Paris, 8°, p. 433-576, pl. XIX-XXIV.

1900 [b]. — Monographie des Cécidomyides d'Europe et d'Algérie.
Paris, Ann. Soc. ent., t. 69, p. 181-472, pl. XV-XLIV.

1901 [a]. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie... fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII : Les Cynipides.
Paris, 8°, p. 577-687, pl. XXV-XXVII.

1901 [b]. — Synopsis des Zoocécidies d'Europe.
Paris, Ann. Soc. ent., t. 70, p. 233-579.

1901 [c]. — Suite à la Synopse des Cécidomyies d'Europe et d'Algérie décrites jusqu'à ce jour.
Metz, Bull. Soc. Hist. nat., (2) t. 9, cah. 21, p. 9-43.

1902 a. — Descriptions de quelques Cynipides nouveaux ou peu connus et de deux de leurs parasites (Hyménoptères).
Metz. Bull. Soc. Hist. nat., (2) t. 10, cah. 22, p. 1-18.

1903 a. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie... fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII *bis* : Les Cynipides (Suite).
Paris, 8°, p. 1-288, pl. I-IX. — Consulter les planches VIII-IX.

1903 b. — Beschreibung dreier von A. Kneucker auf der Sinai-halbinsel gesammelter Cecidien.
Allg. bot. Zs., Karlsruhe, p. 61-62.

1903 c. — Description de trois Cynipides exotiques.
Marcellia, Avellino, t. 2, p. 84-90, fig. 1-2.

1904 a. — Description de nouvelles Cécidomyies gallicoles d'Europe.
Metz, Bull. Soc. Hist. nat., (2) t. 11, cah. 23, p. 67-79.

1904 b. — Étude sur les Cécidomyies gallicoles.
Bruxelles, Ann. Soc. sci., t. 28, 2e partie. — Extrait : 22 p.

1905 a. — Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie... fondé par Ed. André et continué sous la direction scientifique d'Ernest André. Tome VII *bis* : Les Cynipides (Suite).
Paris, 8°, p. 289-748, pl. X-XXI. — Consulter les pages 507-591 et les planches X, XX-XXI.

1909 a. — Beschreibung einer neuen Gallwespe der Korkeiche.
Natw. Zs. Land. Forstw., Stuttgart, t. 7, p. 390-391, fig. 1-2.

1909 b. — Contributions à la connaissance des Insectes gallicoles.
Metz, Bull. Soc. Hist. nat., (3) t. 2, cah. 26, p. 1-35.

Kollar (V.).

1858 a. — Naturgeschichte eines in den Gallen von *Tamarix articulata* Vahl. lebenden Wicklers : *Grapholitha Pharaonana* Kollar.
Wiener Ent. Monatschr., t. 2, p. 154-158, pl. V, 1-5.

1858 b. — Die Tamarisken-Gallmücke, *Cecidomyia Tamaricis* Kollar.
Wiener Ent. Monatschr., t. 2, p. 159-160.

Künckel d'Herculais (J.).

1894 a. — [Sur les galles de *Limoniastrum guyonianum*].
Paris, Ann., Soc. ent., t. 63, Bull. p. ccxli.

Laboulbène (A.).

1855 a. — [Galles de *Tamarix* de l'herbier Amblard].
Paris, Ann. Soc. ent., (3) t. 3, Bull. p. xviii-xix.

LE CERF (F.).

1908 [a]. — Sur les premiers états et les mœurs du *Sciapteron tabaniformis* Rott. var. *Rhingiæformis* Hb.
Levallois-Perret, Ann. Assoc. Natur., t. 14, p. 13-22, 1 fig., pl. I.

LECLERC.

1858 [a]. — De la caprification ou fécondation artificielle des figuiers.
Paris, C. R. Acad. Sci., t. 47, p. 330-334.

1859 [a]. — Des insectes du figuier mâle.
Paris, C. R. Acad. Sci., t. 48, p. 285 (le titre seul existe).

LEROY.

1894 [a]. — Culture et propagation de végétaux en Algérie.
Paris, Bull. Soc. nat. acclim. [Rev. Sci. nat. appliquées], (4) t. 41, 41e année, 2e semestre, p. 217-225, 274-281. — Consulter la page 280.

LINNÉ (C.).

1758 [a]. — Systema Naturæ per regna tria naturæ, secundum Classes, Ordines, Genera, Species, cum caracteribus, differentiis, synonymis, locis. Tomus I. Editio Decima, Reformata.
Holmiæ, 8°, p. 1-823. — Consulter, p. 554, n° 14 : *Cynips Sycomori.*

LUCAS (H.).

1849 [a]. — Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique. Sciences physiques. Zoologie, t. 2. Histoire naturelle des animaux articulés. Deuxième partie. Insectes.
Paris, 1849, 590 p. — Consulter : p. 460 et pl. XXXVIII, 10.

1873 [a]. — [Galles de l'*Umbilicus pendulinus*].
Paris, Ann. Soc. ent., (5) t. 3, Bull. p. CVI-CVII.

1892 [a]. — [Galles de *Tamarix africana*? provenant de Figuig].
Paris, Ann. Soc. ent., t. 61, Bull. p. LXXXI-LXXXII.

MAIGE (M.).

1906 [a]. — Un nouvel hôte du *Tylenchus devastatrix.*
Paris, Bull. Soc. bot., (4) t. 6 ; t. 53, Sess. extr. p. LXXV-LXXVII, fig. 1-2.

1910 [a]. — Une galle de l'*Asparagus albus.*
Alger, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N., t. 2, p. 127-128.

MANN (J.).

1872 [a]. — Beschreibung sieben neuer Arten Microlepidopteren.
Wien, Verh. zool. bot. Ges., Abh. p. 35-40.

Marchal (P.).

1896 a. — Sur deux Cécidomyies nouvelles vivant sur la pomme de terre et sur le lierre (*Asphondylia Trabuti* et *Dasyneura Kiefferi*).
Paris, Bull. Soc. ent., p. 97-100, fig. 1-2.

1897 a. — Notes d'entomologie biologique sur une excursion en Algérie et en Tunisie ; *Lampromyia Miki* n. sp. ; Cécidies.
Paris, Mém. Soc. zool., t. 10, p. 5-25, pl. I.

1908 a. — Sur une nouvelle espèce de *Thrips* nuisible aux *Ficus* en Algérie.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 251-253.

Marseul (S. A. de).

1880 a. — [*Nanophyes Duriæi*].
Paris, Ann. Soc. ent., (5) t. 10, Bull. p. LVII.

1880 b. — [*Nanophyes Duriæi*].
Paris, Ann. Soc. ent., (5) t. 10, Bull. p. LXXVIII.

Massart (J.).

1898 a. — Un voyage botanique au Sahara.
Bruxelles, Bull. Soc. roy. bot., t. 37, 1re partie, p. 202-339, pl. I-VII.

Masse.

1882 a. — Note sur la galle du Pistachier de l'Atlas.
Alger, Bull. Soc. Sci. phys. nat. climatol., 19e année, p. 24-25, 1 pl.

Mayer (P.).

1882 a — Zur Naturgeschichte der Feigeninsecten.
Mitt. zool. Stat. Neapel, Berlin, t. 3, p. 551-590, fig. 1-2, pl. XXV-XXVI.

Mayr (G.).

1885 a. — Feigeninsecten.
Wien, Verh. zool. bot. Ges., t. 35, Abh. p. 147-249, pl. XI-XIII.

Millot (C.).

1891 a. — Manuel du Colon algérien. — Traité pratique d'agriculture algérienne.
Paris, gr. in-8°, 562 p. — Consulter p. 315 ce qui est relatif à la Caprification.

Mosseri (V.).

1903 a. — La maladie vermiculaire récemment observée en Égypte sur les Bananiers, Betteraves, etc., causée par l'*Heterodera radicicola*.
Bull. Instit. Égypte, (4) t. 4, p. 1-35.

NALEPA (A.).

1898 [a]. — Eriophyidae (Phytoptidae).
Berlin, 8°, IX + 74 p., 3 fig. — In : Das Tierreich. Eine Zusammenstellung und Kennzeichnung der rezenten Tierformen. Herausgegeben von der Deutschen Zoologischen Gesellschaft. Lieferung 4.

NICOLAS (G.).

1910 [a]. — Une acrocécidie florale de l'*Echinops spinosus* L.
Alger, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N., t. 2, p. 148.

1911 [a]. — Note sur une torsion d'origine parasitaire de la tige du *Crepis taraxacifolia* Thuill.
Alger, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N., t. 3, p. 75-78, 2 fig.

NOURY (E.).

1909 [a]. — Note sur une zoocécidie nouvelle de l'Orge cultivée.
Rouen, Bull. Soc. amis sci. nat., Proc.-verb. p. 34-35.

PEYERIMHOFF (P. DE).

1909 [a]. — Une nouvelle diptérocécidie des Saules.
Paris, Bull. Soc. ent., p. 42-43, fig. 1-2.

1911 [a]. — Notes sur la biologie de quelques Coléoptères phytophages du Nord-Africain (première série) [avec la description de deux espèces nouvelles].
Paris, Ann. Soc. ent., t. 80, p. 283-314. — Pages 305-306 : galle de *Ceuthorhynchus pleurostigma* sur *Arabis albida*.
Remarque : Parmi les Coléoptères dont la biologie est étudiée dans ce mémoire, plusieurs sont cécidogènes en Europe (*Larinus sturnus*, *Dorytomus tæniatus*, *Baris cærulescens*, *Mecinus longiusculus*, *Nanophyes niger*, etc.). Il est à prévoir qu'ils le sont également en Algérie.

PITARD (C.-J.)

1909 [a]. — Rapport sur les herborisations de la Société.
Paris, Bull. Soc. bot., (4) t. 9 ; t. 56, 1909 [1911], Sess. extr. p. CXI-CXCVIII, pl. II-XIX. — Consulter : p. CXXIV-CXXV, CXXVII, CLIII, CLIX, CLXVIII.

RAGONOT (E.-L.).

1874 [a]. — [Liste des Lépidoptères déterminant des galles ou des boursouflures].
Paris, Ann. Soc. ent., (5) t. 4, Bull. p. CCXLIII-CCXLV.

1885 [a]. — [Galle d'*Amblypalpis Olivierella* sur tige de *Tamarix* provenant de Biskra].
Paris, Ann. Soc. ent., (6) t. 5, Bull. p. CCVIII-CCIX.

1894 a. — [Sur les galles de *Limoniastrum guyonianum* et sur *Œcocecis guyonella* Guenée].
Paris, Ann. Soc. ent., t. 63, Bull. p. ccxli.

Ravaz (L.) et Vidal (D.).

1904 a. — Cause de dépérissement des vignes plantées dans les sables en Algérie.
Progrès agric. vitic., Villefranche, p. 612-615, 5 fig.

Rivière (C.).

1907 a. — [Insecte qui attaque les *Ficus* en Algérie].
Paris, Bull. Soc. nat. d'acclim., (4) t. 54, 54e année, p. 423-424.

Rochebrune (A.-T. de).

1895-1899. — Toxicologie africaine. Étude Botanique, Historique, Ethnographique, Chimique, Physiologique, Thérapeutique, Pharmacologique, Posologique, etc., sur les végétaux toxiques et suspects propres au Continent Africain et aux îles adjacentes.
Autun, Bull. Soc. sci. nat. : 1895, t. 8, p. 109-300, fig. 1-56; 1896, t. 9, p. 1-192, fig. 57-148; 1897, t. 10, p. 1-192, fig. 149-224; 1898, t. 11, p. 1-192, fig. 225-301; 1899, t. 12, p. 1-164, fig. 305-343; 1899, t. 12 (2e partie), p. 1-506, fig. 1-288. — Consulter spécialement : 1899, p. 198-199, fig. 171, p. 202-204, fig. 178.

Rübsaamen (E.-H.).

1899 a. — Mittheilungen über neue und bekannte Gallen aus Europa, Asien, Afrika und Amerika.
Ent. Nachr., Berlin, t. 25, p. 225-282, fig. 1-18, pl. I-II.

1910 a. — Beiträge zur Kenntniss aussereuropäischer Zoocecidien. IV. Beitrag : Afrikanische Gallen.
Marcellia, Avellino, t. 9, p. 3-36, fig. 1-31.

Schneider-Orelli (M.).

1912 a. — Ueber nordafrikanische Zoocecidien.
Centralbl. Bakt., Jena, 2. Abth., t. 32, p. 468-477, fig. 1-5.

Schweinfurth (G.).

1874 a. — Im Herzen von Afrika. Reisen und Entdeckungen im Centralen Aequatorial-Afrika während der Jahre 1868 bis 1871. Erster Theil.
Leipzig-London, gr. in-8°, xiii + 599 p., 77 fig. texte, 1 carte et 1 pl. coloriée. — Consulter : p. 105-106, 1 fig. (galle d'*Acacia fistula*).

1875 [a]. — Au cœur de l'Afrique, 1868-1871. Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale. (Traduction de Mme H. Loreau). Tome I.

Paris, gr. in-8°, IV + 508 p., 139 fig., 2 cartes. — Consulter : p. 91-92 1 fig. (galle d'*Acacia fistula*).

SEURAT (L.-G.).

1900 [a]. — Observations biologiques sur les parasites des Chênes de la Tunisie.

Ann. Sci. nat., Zool., Paris, (8) t. 11, p. 1-34, fig. 1-10.

STAUDINGER (O.) et REBEL (H.).

1901 [a]. — Catalog der Lepidopteren des Palaearctischen Faunengebietes.

Berlin, Dritte Auflage des Cataloges der Lepidopteren des europäischen Faunengebietes.

I. Theil : Famil. Papilionidae-Hepialidae von O. Staudinger und H. Rebel, 411 p.

II. Theil : Famil. Pyralidae-Micropterygidae von H. Rebel, 248 p.

STEFANI (T. DE).

1907 [a]. — A proposito di alcune galle dell' erbaria secco del R. Orto botanico di Palermo.

Marcellia, Avellino, t. 6, p. 8-11.

1907 [b]. — Contributo alla conoscenza degli Zoocecidii della colonia Eritrea.

Marcellia, Avellino, t. 6, p. 46-61, fig. 1-16. — Consulter p. 46 : galle de *Tamarix*.

TRABUT (L.).

1901 [a]. — La caprification en Algérie.

Rev. Viticult., Paris, t. 16, p. 115-138, fig. 1-19. — Extrait, Bull. 32, Gouv. général de l'Algérie, 1901, 8°, 22 p., 19 fig.

1901 [b]. — Sur la caprification en Kabylie.

Bull. Soc. Agricult., t. 61, p. 641-644.

1910 [a]. — Les Galles du Tlaïa (*Tamarix articulata*) dans le Tell.

Alger, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N., t. 2, p. 34-35, 1 fig.

TRABUT (L.) et MARÈS (R.).

1906 [a]. — L'Algérie Agricole en 1906.

Alger, 8°, p. 1-531, nombreuses figures. — Consulter les pages 231 (*Ficus*) et 311 (*Tamarix*).

TROTTER (A.).

1901 a. — Per la conoscenza della cecidoflora esotica.
Firenze, Boll. Soc. bot. ital., p. 66-73.

1904 a. — Di alcune galle del Marocco.
Marcellia, Avellino, t. 3, p. 14-15, 1 fig.

1908 a. — Illustrazione di alcune galle cinesi proveniente dallo Shensi settentrionale.
Marcellia, Avellino, t. 7, p. 80-104, fig. 1-6, pl. I (double). — Consulter, p. 88, ce qui est relatif à la galle de l'*Artemisia pyromacha*.

1909 a. — Breve descrizione di alcune Galle europee ed esotiche.
Marcellia, Avellino, t. 8, p. 59-64.

VIVIANI (D.).

1824 a. — Floræ Libycæ Specimen sive plantarum enumeratio cyrenaicum, pentapolim, magnæ syrteos desertum et regionem tripolitanum incolentium.
Genuæ, 4°, p. 1-68, pl. XXVII. — Consulter : p. 54 et pl. III, 5, galle d'*Artemisia pyromacha*.

VOGL (A.).

1875 a. — Ueber Tamarisken-Gallen.
Lotos, t. 25, p. 133-136. — Analyse, in Bot. Jahresb., Berlin, 1876, t. 4, p. 1229, n° 25.

VUILLEMIN (P.) et LEGRAIN (É.).

1894 a. — Symbiose de l'*Heterodera radicicola* avec les plantes cultivées au Sahara.
Paris, C. R. Acad. Sci., t. 118, p. 549-551.

WACHTL (F.-A.).

1886 a. — Ueber Gallmuecken.
Wiener Ent. Ztg., t. 5, p. 209-210, pl. III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VÉGÉTAUX

(FAMILLES, GENRES, ESPÈCES).

Les synonymes sont en italique.

Pages.

Acacia etbaica 106
— fistula 104
— *Seyal* var. *fistula* 104
— vera 104

Achillea sp. 175

Æluropus littoralis var. repens 11
— *repens* 11

Allium Cepa 13

Alyssum maritimum 95

Amygdalus communis 103

Anabasis articulata 83

ANACARDIACÉES 115

Andropogon hirtus 12

Apium graveolens 139

APOCYNACÉES 155

Arabis albida 94

Aristida sp. 10

Artemisia campestris 176
— Herba-alba 180
— judaica 190
— pyromacha 189
— sp. 190

Arthrocnemum glaucum 68

Asparagus albus 13

Atractylis gummifera 192
— serratuloides 193

Pages.
Atriplex Halimus 61
— mollis 66
— parvifolius 65
Avicennia officinalis 157
Beta vulgaris 61
Borraginacées 156
Brassica Gravinæ 93
— Napus 93
Bryonia dioica 171
Bubon tortuosum 139
Cakile *ægyptiaca* 88
— maritima var. ægyptiaca 88
Calligonum comosum 58
Calycotome intermedia 107
— villosa 108
Capparidacées 99
Capparis ægyptiaca 99
Carduncellus pinnatus 196
Carlina gummifera 192
Caryophyllacées 84
Carrichtera Vellæ 89
Centaurea Seridis var. maritima 194
— sphærocephala 195
— sp. 195
Centranthus ruber 170
Ceratonia siliqua 106
Chénopodiacées 61
Chenopodium murale 61
Chondrilla juncea 198
Cistacées 136

Pages.
Cistus *ciliatus* 136
— sp. 136
Citrus Aurantium 115
Clematis cirrhosa 85
— Flammula 85

Composées 172

Conifères 7

Convolvulacées 155

Convolvulus microphyllus 155
Coris monspeliensis var. syrtica 148
Cornulaca monacantha 84
Coronopus niloticus 87
Cotoneaster nummularia 101
Cotyledon horizontalis 100
— *pendulinus* 100

Crassulacées 100

Crepis taraxacifolia 199

Crucifères 87

Cucurbitacées 171

Cynara Cardunculus 194
Cynodon Dactylon 10

Daucus Carota 139
Deverra chlorantha 141
— scoparia 141
— tortuosa 139
— [tortuosa] 140
Diplotaxis erucoides 91
— *Harra* 92
— pendula 92

Dipsacées 171

Echinops [cæruleus] 191

Pages.
Echinops spinosus 191
— sp. 192
Echinopsilon muricatus 66
Echiochilon fruticosum 156
Ephedra alata 9
— fragilis 9
Erica arborea 146
— scoparia 147
Éricacées 146
Erodium glaucophyllum 110
Eruca sativa 92
Erucastrum varium 93
Euphorbia sp. 115
Euphorbiacées 115
Faba vulgaris 109
Fagacées 20
Fagonia cretica 111
— glutinosa 113
— sinaica 111
— thebaica 111
Ficus antiquorum 55
— *benghalensis* 56
— Carica 55
— *lævigata* 56
— nitida 56
— palmata 55
— retusa 56
— *serrata* 55
— Sycomorus 56
— Teloukat 56
Fraxinus excelsior 153
Galium Aparine 169
— saccharatum 168
Géraniacées 110

Pages.

Geranium sp. 110

GNÉTACÉES 9

GRAMINÉES 10

Haloxylon salicornicum 80
— *Schmittianum* 80

Helianthemum salicifolium 137
— virgatum var. ciliatum 136

Helichrysum *Fontanesi* 172
— rupestre 172

Heliotropium sp. 156

Hirschfeldia geniculata 91

Hordeum vulgare 12

Hypecoum procumbens 86

Hypochœris radicata 196

Inula viscosa 173

Juniperus Oxycedrus 8

Koniga maritima 95

LABIÉES 157

LAURACÉES 85

Laurus nobilis 85

LÉGUMINEUSES 104

LILIACÉES 13

Limoniastrum Guyonianum 149

Linaria reflexa 162

Lotus creticus 110

Lycium arabicum 161
— europæum 160
— intricatum 160
— *mediterraneum* 160

Malva silvestris 122

MALVACÉES 122

Pages.

Mimosa nilotica 106

Moracées 54

Moricandia arvensis var. robusta 95
— arvensis var. suffruticosa 95

Musa Cavendishi 13
— *chinensis* 13

Musacées 13

Nerium Oleander 155

Ochradenus baccatus 99

Oléacées 153

Ombellifères 138

Papaver dubium var. calcicolum 86
— Rhœas 86

Papavéracées 86

Phagnalon saxatile 172

Phillyrea media 154

Pinus halepensis 7

Pistacia atlantica 117
— Lentiscus 115
— Terebinthus 120

Plantaginacées 164

Plantago albicans 165
— Serraria 164

Plombaginacées 149

Podospermum laciniatum 197

Polygonacées 58

Populus alba 14
— *alba* var. *pyramidalis* 15
— Bolleana 15
— *canadensis* 16
— nigra 18

Pages.
Populus pyramidalis..... 16
— Simoni..... 16
— virginiana..... 16

PRIMULACÉES..... 148

Prunus Amygdalus..... 103

Pulicaria odora..... 174

Punica granatum..... 138

PUNICACÉES..... 138

Pyrethrum santolinoides..... 176

Quercus *Ballota*..... 23
— coccifera..... 45
— humilis..... 29
— Ilex..... 21
— Ilex var. Ballota..... 23
— lusitanica..... 29
— lusitanica var. Mirbecki..... 32
— *Mirbecki*..... 32
— Suber..... 24

Rapistrum Linnæanum..... 94

RENONCULACÉES..... 85

RÉSÉDACÉES..... 99

Rhabdotheca chondrilloides..... 198

RHAMNACÉES..... 120

Rhamnus Alaternus..... 120

Rosa sempervirens..... 101
— sp..... 102

ROSACÉES..... 101

Rosmarinus officinalis..... 158

Rubia peregrina..... 169

RUBIACÉES..... 168

Rubus sp..... 10

Pages.
Rutacées 114

Salicacées 14

Salicornia fruticosa 68

Salix alba 18
— babylonica 19
— pedicellata 19

Salsola tetragona 77
— vermiculata 79
— vermiculata var. microphylla 80
— vermiculata var. villosa 79

Salsolacées 61

Salvia verbenaca subsp. clandestina 159
— *clandestina* 159

Santolina rosmarinifolia var. canescens 175

Scabiosa rutæfolia 171

Scrophularia canina 163

Scrophulariacées 162

Senebiera nilotica 87

Silene rubella 84

Sinapis alba 91
— *geniculata* 91

Solanacées 159

Solanum *esculentum* 162
— Lycopersicum 162
— Melongena 162
— tuberosum 161

Sonchus maritimus 198

Suæda vermiculata 84

Tamaricacées 122

Tamarix africana 126
— [africana] 130
— articulata 131

Tamarix Bounopæa..... 134
— brachystylis..... 125
— gallica var..... 124
— nilotica..... 124
— sp..... 135
Tanacetum sinaicum..... 176
Teucrium radicans..... 157
Thapsia sp..... 146
Thymus hirtus var. algeriensis..... 158
Traganum nudatum..... 76
Ulmacées..... 52
Ulmus campestris..... 52
Umbilicus horizontalis..... 100
— pendulinus..... 100
Valérianacées..... 170
Vaucheria geminata..... 6
— pachyderma..... 7
— sessilis..... 7
— terrestris..... 7
Vauchériacées..... 6
Vella annua..... 89
Verbénacées..... 156
Viola odorata..... 138
Violacées..... 138
Vitacées..... 121
Vitex Agnus-Castus..... 156
Vitis vinifera..... 121
Zilla macroptera..... 91
— myagroides..... 90
Zygophyllacées..... 110
Zygophyllum album..... 114

TABLE ALPHABÉTIQUE DES CÉCIDOZOAIRES.

Les chiffres renvoient aux n^os du texte.
Les synonymies sont en italique.

Amblypalpis (LÉP. — Géléchiide)

Olivierella RAGONOT, 225, 231, 235, 238, 240, 241.

Andricus (HYM. — Cynipide)

Buyssoni KIEFF., 36.
cocciferæ LICHT., 94.
coriaceus MAYR, 95, 96.
curvator HARTIG, gén. sex., 82.
grossulariæ GIRAUD, 42.
inflator HARTIG, gén. sex., 68.
Krajnovici TAVARES, 56.
Panteli KIEFF., 51, 77, 78.
Panteli KIEFF. var. fructuum TROTTER, 65.
Peyerimhoffi KIEFF., 41.
quercus-radicis FABR., gén. ag., 59, 79.
quercus-radicis FABR., gén. sex., 80.
solitarius FONSC., 72.
trilineatus HARTIG, 80.

Aphis (HÉM. — Aphidide)

atriplicis L., 112.
urticæ FABR., 220.

Aploneura (HÉM. — Aphidide)

lentisci PASS., 207.

Asphondylia (DIPT. — Cécidomyide)

calycotomæ KIEFF., 189, 190.
punica MARCHAL, 113.
rosmarini KIEFF., 279.
salsolæ KIEFF., 131.
Trabuti MARCHAL, 286.

Asterolecanium (Hém. — Coccide)

fimbriatum Fonsc., 290.
variolosum Ratz., 57.

Aylax (Hym. — Cynipide)

hypochœridis Kieff., 337.
papaveris Perris, 147, 148.

Baldratia (Dipt. — Cécidomyide)

Houardi Kieff., 123.
hyalina Kieff., 129.
salicorniæ Kieff., 128.

Baris (Col. — Curculionide)

prasina Boheman var., 171.

Biorhiza (Hym. — Cynipide)

pallida Oliv. var. Mirbecki Marchal, gén. sex. 69.

Blastophaga (Hym. — Chalcidide)

grossorum Gravenhorst, 102, 104, 105, 107.

Braueriella (Dipt. — Cécidomyide)

phillyreæ F. Löw, 271.

Ceuthorrhynchus (Col. — Curculionide)

pleurostigma Marsh., 166.

Coleophora (Lép. — Tinéide)

Stefanii Joannis, 115, 120, 122.

Contarinia (Dipt. — Cécidomyide)

cocciferæ Tavares, 91.
helianthemi Hardy, 247.
Marchali Kieff., 268.

Copium (Hém. — Tingide)

teucrii Host, 278.

Cylindropterus (Col. — Curculionide)

Luxeri Chevrolat, 155.

Cynips (Hym. — Cynipide)

coriaria Haimh., 74.
corruptrix Schl., 76.
Kollari Hartig, 50, 54, 55, 71.
Panteli Tavares, 64.
polycera Giraud var. Marchali Kieff., 75.
quercus-tozæ Bosc, 53, 70.

Diplolepis (Hym. — Cynipide)

divisa Hartig, 61, 84.
lenticularis Oliv., 62, 85.

Dryocosmus (Hym. — Cynipide)

australis Mayr, 93.

Dryomyia (Dipt. — Cécidomyide)

cocciferæ Marchal, 97.
Lichtensteini F. Löw, 35.

Epitrimerus (Acar. — Ériophyide)

flammulæ Gerber, 145.
heterogaster Nal., 144.

Eriophyes (Acar. — Ériophyide)

brevipes Nal., 119.
carlinæ Nal., 328.
caulobius Nal., 142.
centaureæ Nal., 335.
cynaræ Corti, 331.
eucricotes Nal., 282, 283, 284.
granati Can. et Mass., 250.
ilicis Can., 34, 38, 98.
Malpighianus Can. et Mass., 146.
Massalongoi Can., 276.
piri Pagenst., 176.
populi Nal., 19, 22.
rosalia Nal., 246.
rubiæ Can., 296, 297.
salicorniæ Nal., 125.
salviæ Nal., 281.
sonchi Nal., 341.

Stefanii NAL., 206.
triradiatus NAL., 29, 30.
vitis LANDOIS, 219.

Gelechia (LÉP. — Géléchiide)

brucinella MANN, 236.
sinaica FRAUENF., 232.

Gymnetron (COL. — Curculionide)

hispidum BRULLÉ, 289.
pilosum GYLL., 289.

Halodiplosis (DIPT. — Cécidomyide)

salsolæ KIEFF., 131.

Heterodera (NÉMATODE. — Anguillulide)

radicicola GREEFF, 16, 18, 111, 164, 217, 251, 252, 287, 288.

Houardiella (DIPT. — Cécidomyide)

salicorniæ KIEFF., 127.

Janetiella (DIPT. — Cécidomyide)
thymicola KIEFF., 280.

Larinus (COL. — Curculionide)

albolineatus CAP., 326.

Lasioptera (DIPT. — Cécidomyide)

thapsiæ KIEFF., 259.

Liocleonus (COL. — Curculionide)

clathratus Oliv., 224.

Lonchæa (DIPT. — Muscide)

lasiophthalma MACQ., 11.

Myopites (DIPT. — Muscide)

Olivieri KIEFF., 303.

Myricomyia (DIPT. — Cécidomyide)

mediterranea F. Löw, 260.

Myzus (HÉM. — Aphidide)

nerii FONSC., 272.

Nanophyes (COL. — Curculionide)

Durieui LUCAS, 174, 175.
pallidus OLIV., 221.

Neuroterus (HYM. — Cynipide)

albipes SCHENCK, gén. sex., 81.
fumipennis HARTIG, 52.
glandiformis Giraud, 40.
quercus-baccarum L., gén. ag., 62, 85.
quercus-baccarum L., gén. sex., 83.
saltans GIRAUD, 45.
tricolor HARTIG, gén. ag., 52.

Notommata (ROTIFÈRE. — Notommatide)

Wernecki EHRENB., 1, 2, 3, 4.

Œcocecis (LÉP. — Géléchiide)

Guyonella GUENÉE, 265.

Oligotrophus (DIPT. — Cécidomyide)

Panteli KIEFF., 7.
Peyerimhoffi KIEFF., 31.
tamaricum KIEFF., 222, 226, 228, 239, 243.

Orseolia (DIPT. — Cécidomyide)

cynodontis KIEFF. et MASS., 12.

Pamene (LÉP. — Géléchiide)

pharaonana KOLLAR, 234.

Pemphigus (HÉM. — Aphidide)

bursarius L., 27.
cornicularius PASS., 208, 214.
pallidus HALIDAY, 101.
piriformis LICHT., 26.
semilunarius PASS., 212, 215.
spirothecæ PASS., 25.

utricularius Pass., 209, 213.
vesicarius Pass., 28.

Perrisia (Dipt. — Cécidomyide)

acaciæ Kieff., 183.
affinis Kieff., 249.
aparines Kieff., 295.
bryoniæ Bouché, 300.
cornifex Kieff., 205.
ericæ-scopariæ Dufour, 262, 263.
ericina F. Löw, 261.
fraxini Kieff., 270.
mimosæ Kieff., 186.
senebieræ Kieff., 150.
tamaricina Kieff., 229.
zillæ Kieff., 154.

Phlœocecis (Lép. — Géléchiide)

cherregella Chrétien, 196, 202.

Phlœothrips (Thysan. — Phlœothripide

ficorum Marchal, 108.

Phylloxera (Hém. — Aphidide)
vastatrix Planchon, 218.

Plagiotrochus (Hym. — Cynipide)

fusifex Mayr, 89.
Kiefferianus Tavares, 92.
quercus-ilicis Fabr., 94.
quercus-ilicis Fabr. var. Kiefferi Marchal, 33.

Pontania (Hym. — Tenthrédinide)

pedunculi Hartig, 32.

Proactica (Lép. — Tinéide)

echiochilonella Chrétien, 275.

Psyllopsis (Hém. — Psyllide)

fraxini L., 269.

Rhodites (Hym. — Cynipide)
Andrei Kieff., 180.
eglanteriæ Hartig, 177, 179.
Mayri Schl., 178.

Rhopalomyia (Dipt. — Cécidomyide)
millefolii H. Löw, 306.
Navasi Tavares, 315, 319, 320, 322.
producticeps Kieff., 312.
setubalensis Tavares, 305.
tubifex Bouché, 308.
Valerii Tavares, 6.

Rhizaphis (Hém. — Aphidide)
vitifoliæ Asa Fitch, 218.

Schizomyia (Dipt. — Cécidomyide)
deverræ Kieff., 253, 255, 256.

Schizoneura (Hém. — Aphidide)
lanuginosa Hartig, 99.

Sciapteron (Lép. — Sésiide)
tabaniformis Rott. var. rhingiæformis Hübner, 20, 21, 23, 24.

Sclerocecis (Lép. — Gelechiide)
pulverosella Chrétien, 266.

Stefaniella (Dipt. — Cécidomyide)
atriplicis Kieff., 117.
trinacriæ Stefani, 116.

Sycophaga (Hym. — Chalcidide)
sycomori Hasselquist, 103.

Synophrus (Hym. — Cynipide)
Olivieri Kieff., 43.
politus Hartig, 44.

Tetraneura (Hém. — Aphidide)
ulmi De Geer, 100.

Trioza (Hém. — Psyllide)
centranthi Vallot, 298.
Kiefferi Giard, 216.

Tylenchus (Nématode. — Anguillulide)
devastatrix Kuhn, 191, 342.

Urellia (Dipt. — Muscide)
augur Frauenf., 203.
Mamulæ Frauenf., 302.

Explication des Planches 1 et 2.

Planche 1.

Toutes les figures en grandeur naturelle, sauf les dessins 6 et 7 qui sont grossis 4 fois.

Echinopsilon muricatus :

Fig. 1. — Aspect extérieur de la cécidie du *Baldratia Houardi* (n° 123).
Fig. 2. — Section en long de la galle.

Salicornia fruticosa :

Fig. 3. — Cécidie engendrée par *Baldratia salicorniæ* (n° 128).
Fig. 4. — Rameau portant une grosse galle.
Fig. 5. — La même galle sectionnée en long.

Haloxylon salicornicum :

Fig. 6. — Rameau anormal présentant plusieurs galles produites par un Psyllide (n° 135).
Fig. 7. — Section longitudinale d'une feuille hypertrophiée.

Moricandia arvensis var. **suffruticosa** :

Fig. 8. — Aspect extérieur de la diptérocécidie florale décrite au n° 169.

Deverra scoparia :

Fig. 9. — Amas de cécidies jeunes du *Schizomyia deverræ* (n° 256).
Fig. 10. — Autre amas de galles un peu plus âgées.

Deverra scoparia :

Fig. 11. — Rameau latéral à entre-nœuds gonflés par les larves d'un diptère (n° 257).

Fig. 12. — Aspect d'un autre rameau déformé.

Fig. 13. — Deux rameaux latéraux parasités.

Fig. 14. — Cécidies caulinaires engendrées par des Coccides (n° 258).

Plantago albicans :

Fig. 15. — Ériophyidocécidie de l'inflorescence (n° 293).

Artemisia campestris :

Fig. 16. — Galle terminale d'un rameau produite par des larves de diptère (n° 311).

Planche 2.

Toutes les figures réduites de moitié.

Calligonum comosum :

Fig. 1. — Rameau avec branches latérales déformées par un Ériophyide (n° 110).

Artemisia Herba-alba :

Fig. 2. — Cécidie caulinaire fraîche, engendrée par un Lépidoptère (n° 317).

Fig. 3. — Galle âgée et sèche.

Fig. 4. — Cécidie âgée.

Table des Matières

Pages.

INTRODUCTION 1

Les Zoocécidies des Plantes du Nord de l'Afrique 6

Zoocécidies des CRYPTOGAMES 6
Famille des Vauchériacées 6

Zoocécidies des PHANÉROGAMES 7
Famille des Conifères 7
— Gnétacées 9
— Graminées 10
— Liliacées 13
— Musacées 13
— Salicacées 14
— Fagacées 20
— Ulmacées 52
— Moracées 54
— Polygonacées 58
— Chénopodiacées 61
— Caryophyllacées 84
— Renonculacées 85
— Lauracées 85
— Papavéracées 86
— Crucifères 87
— Capparidacées 99
— Résédacées 99
— Crassulacées 100
— Rosacées 101
— Légumineuses 104
— Géraniacées 110
— Zygophyllacées 110
— Rutacées 114
— Euphorbiacées 115
— Anacardiacées 115
— Rhamnacées 120
— Vitacées 121
— Malvacées 122
— Tamaricacées 122

Pages.

Famille des Cistacées 136
— Violacées 138
— Punicacées 138
— Ombellifères 138
— Éricacées 146
— Primulacées 148
— Plombaginacées 149
— Oléacées 153
— Apocynacées 155
— Convolvulacées 155
— Borraginacées 156
— Verbénacées 156
— Labiées 157
— Solanacées 159
— Scrophulariacées 162
— Plantaginacées 164
— Rubiacées 168
— Valérianacées 170
— Dipsacées 171
— Cucurbitacées 171
— Composées 172

Bibliographie générale des Zoocécidies de l'Afrique du Nord 201

Table alphabétique des Végétaux 217

Table alphabétique des Cécidozoaires 226

Explication des planches 233

ALFRED GIARD

(1846-1908)

ALFRED GIARD

(1846-1908)

par J. Künckel d'Herculais.

Cogito quo amico, quo viro caream.

(Pl. le J.)

Le temps passe, et il ne manque pas qu'à moi l'ami, il manque à nous tous l'homme aimable, le savant obligeant que nous nous plaisions à voir à nos réunions, mais en parlant de lui, je rappellerai son souvenir et je tâcherai de le faire revivre parmi nous.

Alfred Giard était encore à l'École normale, lorsque s'établirent nos premières relations; je venais d'entrer au Muséum (1869) et je préparais le cours du Professeur Émile Blanchard; il en était l'auditeur le plus assidu; mais il ne se bornait pas, à l'exemple d'un écolier studieux, à couvrir son cahier de nombreuses notes, il attendait la fin des leçons pour examiner les pièces des collections mises sous les yeux du public, et les questions qu'il me posait dénotaient chez lui une inlassable curiosité, témoignage de son grand désir de se familiariser avec le monde des Insectes. Dès cette époque, je compris que si Lacaze-Duthiers, son maître, l'initiait, à l'étude du monde marin, ce monde ne lui paraissait pas suffisamment tangible pour satisfaire sa soif de l'inconnu, et je pressentis qu'il tournerait un jour ses regards vers l'Entomologie; ses connaissances étendus en Botanique, acquises entre temps, et complétées sur le terrain, car il suivait avec ardeur les herborisations faites par les doctes Professeurs de l'époque, et plus encore le don d'observation qu'il possédait à un haut degré, lui ouvraient la voie.

D'ailleurs Giard appartenait à cette active génération, issue de celle de 1830, — il était né en 1846, — à laquelle de fortes études littéraires grecques et latines avaient ouvert l'esprit, la préparant ainsi aux études scientifiques; il entrait à l'École normale en 1867; mais toutes les branches de la science l'intéressant, il passait successivement en 1869 les trois licences ès sciences mathématiques, physiques et naturelles; il se déterminait enfin à prendre une direction définitive et devenait Docteur ès sciences naturelles en 1872.

Débutant comme Préparateur du Professeur de Lacaze-Duthiers, il était nommé en 1873 Professeur d'Histoire naturelle à la Faculté des

Sciences de Lille ; il y trouva une collection précieuse, remplie de types originaux, laissée à l'abandon; il eut à cœur de sauver d'une perdition certaine les Diptères réunis par Macquart; ce souci développa encore chez lui sa tendance à s'occuper de l'étude des insectes.

Nommé Député de Valenciennes (1882), les obligations politiques qu'il s'était créées, le ramenèrent à Paris; c'est alors que des relations étroites s'établirent entre nous; un ami commun, le D. A. Tripier, fils du Chirurgien en Chef de l'Armée d'Afrique, à l'époque de la conquête de l'Algérie, l'élève et l'ami de Claude Bernard [1], se plaisait à réunir autour d'une table simplement servie, mais des plus hospitalières, une pléiade d'intellectuels; hommes de science, hommes de lettres, politiciens échangeaient leurs idées avec la plus grande indépendance, et dans le feu des conversations savantes ou légères, toujours spirituelles, affinaient leur esprit. Dans ce milieu, se coudoyaient Giard, d'Arsonval [2], Napoli [3] Jules Harmand [4], moi-même, Francisque Sarcey.

(1) C'est ainsi que Claude Bernard le désigne lui-même dans la préface de ses *Leçons*, qui, dit-il, « ont été recueillies et rédigées par mon élève et ami le Dr A. Tripier » : *Leçons sur la Physiologie appliquée à la Médecine*, 1856; *Leçons sur la Physiologie et la Pathologie du système nerveux*, 1856; *Leçons sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des liquides de l'organisme*, 1859.

(2) D'Arsonval, aujourd'hui Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

(3) Feu Napoli, Directeur des Laboratoires du Chemin de fer de l'Est, était un homme d'une rare intelligence; physicien distingué, sculpteur habile, musicien consommé, il était en même temps de commerce agréable et de simplicité charmante; et cependant, il aurait eu le droit d'avoir quelque vanité, le petit mouleur de jadis, le modeste ouvrier de la Cie de l'Est, l'élève de Ruhmkorff, qui, par un travail acharné, une persévérance sans égale, avait pu acquérir éducation et instruction, et s'élever jusqu'à une haute situation.

(4) Jules Harmand, aujourd'hui Ambassadeur honoraire, est encore un exemple de volonté et de persévérance. Sorti de l'École de Médecine militaire de Strasbourg, il débute en Cochinchine, est détaché en 1870 à l'armée de la Loire, retourne en Cochinchine, et devient voyageur et naturaliste; il est un des compagnons de Garnier au Tonkin où il est plus conquérant que médecin; il explore la région du Haut-Mékong et le premier passe du Laos au Tonkin; le voici bientôt diplomate et administrateur : Consul à Bangkok, à Calcutta et Gouverneur de l'Indo-Chine, puis enfin Ambassadeur au Japon où il achève sa carrière. Nul plus que lui n'a enrichi le Muséum de Collections entomologiques précieuses, recueillies dans tous les pays d'outre-mer qu'il a parcourus. Depuis 1871, nous avons noué des relations et une étroite amitié nous unit aujourd'hui.

Henri Maret, Yves Guyot, Portalis [1] et bien d'autres appartenant aux professions les plus diverses. Qu'elles étaient charmantes ces réunions où chacun parlait en toute liberté, s'abandonnait en toute franchise! des affinités naturelles rapprochaient certains hommes et des relations se créaient pour la vie; l'amitié nous réunit Giard et moi et ne fit que s'affirmer avec le temps.

Collègues de la Société de Biologie, de la Société entomologique de France, de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, nous ne manquions jamais l'occasion d'échanger nos idées, et à l'occasion, de fraterniser. Les mariages souvent refroidissent ou brisent les amitiés; le sien ne fit que resserrer la nôtre; dans les Congrès de l'Association française j'étais toujours le compagnon de Giard et de son excellente femme qui, pleine de sollicitude, l'entourait des soins les plus vigilants. Si tous ceux qui ont approché Giard se sont trouvés séduits par l'aménité de son caractère, par la cordialité de son langage, nul plus que l'ami n'a pu apprécier les qualités de son cœur, la sûreté de son commerce; nous avons conservé pendant plus de quarante ans d'affectueuses relations sans qu'aucun nuage se soit élevé entre nous; sa gaieté native trouvait sa répartie, et nos caractères semblaient faits l'un pour l'autre. Nous aurions dû vieillir côte à côte, pour nous rappeler dans de longues causeries un passé, dont bientôt je serai seul à me souvenir.

Si je ressens une grande joie à parler de l'ami disparu, à rappeler le charme qu'il répandait autour de lui, j'éprouve une non moins grande satisfaction à parler du rôle considérable qu'il a joué dans la science, car fort heureusement l'incursion qu'il fit dans le domaine de la politique ne fut pas de longue durée; il ne siégea que pendant une législature (1882-1885). Non réélu, à la grande satisfaction de ses vrais amis et de tous les gens de science qui l'avaient vu avec regret s'engager dans une voie aventureuse où ils prévoyaient qu'il ne trouverait que des déceptions, il reprit rapidement ses études de prédilection et redevint l'hôte assidu du Laboratoire maritime de Wimereux, qu'il avait créé en 1874 avec ses propres ressources, Laboratoire où le monde marin lui réservait une moisson de belles découvertes. Telle était l'indépendance de son caractère que ne voulant être le tributaire de personne, non content de créer ce Laboratoire, il prenait la direction du Bulletin scientifique du Département du Nord et des pays voisins, qui

(1) Francisque Sarcey, Henri Maret, Yves Guyot, Portalis sont des écrivains, des économistes ou des politiciens trop connus pour que j'aie à rappeler leurs mérites.

devenait bientôt le Bulletin scientifique du Nord de la France et de la Belgique, et pendant trente-cinq ans n'épargnait pas les sacrifices pour assurer son développement; il pouvait ainsi sans entraves publier ses travaux et ceux de ses élèves; au besoin il y écrivait des pages critiques, parfois assez osées, mais qui témoignent de sa foi en la liberté de penser et d'agir. Bientôt (1887), le Professeur d'Histoire naturelle de Lille était rappelé à Paris où il était nommé Maître de Conférences à l'École normale supérieure; l'année suivante il était chargé du Cours sur l'Évolution des Êtres organisés, créé pour lui sur l'initiative du Conseil Municipal de Paris; c'est à partir de ce moment que son enseignement put s'approprier à l'ampleur de ses idées et la vieille Sorbonne pouvait s'étonner de voir exposer des doctrines que les Maîtres d'alors dans les Sciences Naturelles répudiaient à l'envi.

Ces Maîtres qui avaient dirigé les études des naturalistes de la génération d'Alfred Giard, appartenaient tous à l'École de Cuvier; leur chef incontesté était Henri Milne Edwards, qui en publiant (1836-1849), en collaboration avec ses disciples, une édition magistrale du Règne animal de Cuvier, avait tracé la route qu'ils devaient suivre. L'étude des caractères extérieurs des animaux, comme celle des particularités de leur organisation étaient essentiellement analytiques, et si ces études faisaient ressortir les analogies et les dissemblances, elles avaient surtout pour objet d'établir une classification méthodique des êtres qui peuplent les terres et les mers; ces disciples par leurs travaux personnels s'efforçaient de compléter et de perfectionner les travaux de leurs devanciers, mais ils ne se préoccupaient nullement de rechercher « les causes internes ou externes, anciennes ou actuelles, qui déterminent les formes innombrables des êtres vivants ».

Faut-il s'étonner que des esprits encyclopédiques et philosophiques comme ceux d'Alfred Giard et de Edmond Perrier, tous deux élèves de Lacaze-Duthiers, un des plus brillants élèves de Henri Milne-Edwards, se soient détachés de leur Maître, abandonnant les traditions de l'École de Cuvier pour remettre en honneur les doctrines de Lamarck, si oubliées, pour faire connaître celles de Darwin, si passionnantes et si discutées.

A cette époque, il fallait avoir une certaine hardiesse pour mettre en avant des idées que les Naturalistes les plus éminents non seulement se refusaient à admettre, mais combattaient par la parole et par la plume. Lorsque Edmond Perrier écrivait un chapitre intitulé *L'Espèce et ses modifications* (1), lorsque Alfred Giard inaugurait son ensei-

(1) E. Perrier, *La Philosophie zoologique avant Darwin*. Paris, 1884, p. 270.

gnement à la Sorbonne par une leçon magistrale sur *l'Histoire du transformisme* (1), A. de Quatrefages avait en ces termes formulé son opinion : « L'inconnu ! voilà, il faut bien le reconnaître, le désert sans lumière où s'égare la science quand elle entreprend de pousser jusqu'aux questions d'origine ses études sur les êtres vivants... Ne rêvons pas *ce qui peut être*; acceptons et cherchons *ce qui est* (2) », et Émile Blanchard, rééditant, en 1888, ses écrits de 1874, disait : « Les conditions de la vie imposée à chaque espèce nous apparaissent déterminées de façon à faire regarder comme impossibles des modifications un peu considérables chez les êtres animés (3) », et ce savant avait été, en ces temps, l'avocat qui avait été assez persuasif pour maintenir closes les portes de l'Académie des Sciences devant l'éminent savant, le grand remueur d'idées, Charles Darwin.

Le temps fit son œuvre et l'évolution que l'on ne voulait pas voir dans la nature, se manifesta dans les esprits. L'éminent Paléontologiste Albert Gaudry, à l'origine disciple de Cuvier, ne craignit pas d'écrire (1896) : « Tout se transforme ou meurt, géant ou nain, peuple ou individu, lentement ou brusquement. Les mieux doués, ceux qui marquaient le complet épanouissement de leur classe se sont éteints souvent sans laisser de postérité. Depuis le jour où la première créature reçut le souffle de vie, combien d'êtres sont tombés, que de naissances, d'amours, d'épanouissement dont la trace s'est effacée ! Le changement paraît être la suprême loi de la nature (4) ».

Quelle joie aurait éprouvée Giard, s'il avait assisté, l'année qui suivit celle de sa mort, à la glorification de Lamarck, à l'hommage rendu à Darwin; quel enthousiasme il aurait mis à écrire les discours qu'il aurait prononcés pour honorer ces grands penseurs; quelle émotion il aurait éprouvée en participant au triomphe des idées qu'il avait soutenues, même au prix de toutes les disgrâces !

Si des voix autorisées ont analysé et fait ressortir la valeur des travaux de Alfred Giard, il reste encore beaucoup à dire sur le rôle qu'il a joué comme Entomologiste et sur l'influence qu'il a eue dans le développement des Sociétés auxquelles il appartenait, en particulier dans celui de la Société Entomologique de France.

Du jour où il fit partie de cette Société (1891), une des plus anciennes

(1) Revue Scientifique, n° 22, 1er décembre 1888, p. 689-699.

(2) A. de Quatrefages, *Charles Darwin et ses précurseurs français. Étude sur le transformisme*, Paris, 1870, p. 373-375.

(3) Émile Blanchard, *La Vie des Êtres animés*, Paris, 1888, p. 43.

(4) Albert Gaudry, *Essai de Paléontologie philosophique*, Revue des Deux-Mondes, 1er mars 1896, p. 204.

Sociétés savantes indépendantes, il eut à cœur, non seulement d'assister régulièrement à ses réunions, mais de prendre part à ses travaux, ne se contentant pas de publier dans ses Recueils des notes originales, mais s'efforçant de faire profiter chacun de sa vaste érudition; il ne manquait pas en effet d'ajouter des commentaires instructifs aux communications que faisaient ses collègues, provoquant ainsi des études nouvelles. Mais les vieilles Sociétés, à certaines époques, par suite de la perte de leurs membres les plus anciens, alors que les jeunes n'ont pas acquis la notoriété de leurs aînés, traversent une période de crise; nous nous souvenons qu'il mit alors à contribution les relations qu'il avait avec les Naturalistes dispersés dans les Facultés de province ou attachés à des Universités étrangères et même avec des Naturalistes indépendants pour les attirer vers la Société, en faisant ressortir qu'elle leur offrait à tous une large hospitalité pour y publier leurs études entomologiques, qu'elle mettait à leur disposition une riche bibliothèque dont ils pouvaient consulter à loisir les nombreux ouvrages, qu'elle les mettait à même de se créer des relations utiles grâce aux spécialistes qui en faisaient partie. Nous lui devons tous une profonde gratitude pour les services qu'il a rendus à notre Société en se dévouant à son développement en France et à l'étranger; rappelons que c'est la voix de tous qui l'appela par deux fois (1896 et 1900) à la Présidence. Simple membre ou Président, il avait à cœur d'assister régulièrement aux séances de la Société, car il se plaisait dans le commerce de ses collègues; ceux-ci, lorsqu'ils iront travailler à la Bibliothèque, auront peut-être à consulter certains ouvrages, ils devront les ouvrir avec respect, car ils portent l'estampille d'Alfred Giard; le savant, pour témoigner l'affection et l'estime qu'il avait pour la Société, avait exprimé le désir que les ouvrages entomologiques de sa riche bibliothèque lui soient remis; sa famille a exécuté fidèlement sa volonté. Le nom de Giard figurera toujours avec honneur sur la liste des donateurs et les Entomologistes reporteront leur pensée sur lui avec reconnaissance.

L'activité qui lui était naturelle, il l'a mise au service de la Société de Biologie et de l'Association pour l'Avancement des Sciences, qui toutes deux tinrent à honneur de le nommer Président, l'une en 1904, l'autre en 1905; le souvenir du rôle important qu'il y a joué est présent à toutes les mémoires.

L'œuvre d'Alfred Giard est considérable, et je dois me borner à signaler ses principaux travaux relatifs à l'Entomologie; ils sont nombreux et quelques-uns ont une grande valeur.

Au début de sa carrière, il fut séduit par le monde marin et il aurait pu s'écrier avec un ancien, lui qui ne manquait pas de littérature :

O mare, o littus verum secretumque μουσεῖον, *quam multa invenitis, quam multa dictatis* (1)!

Ce sont, en effet, ses études sur les Crustacés qui le conduisirent à la découverte de la castration parasitaire, découverte dont, avec raison, il se montrait quelque peu fier, car elle ouvrait des horizons nouveaux en définissant avec précision le rôle que, dans certains cas, jouent les Parasites, aussi bien sur les animaux que sur les plantes, le Parasite pouvant vivre au détriment de son hôte sans causer sa mort, mais déterminant une modification profonde des tissus et dans diverses circonstances rendant quelques êtres incapables de se reproduire. L'ensemble des travaux qu'il a publiés sur ce sujet (1886-1889) est à lire et à méditer. Cette découverte de la castration parasitaire a eu pour point de départ une série d'études sur les Cirripèdes Rhizocéphales, notamment les Sacculines, parasites des Crabes (*Sacculina carcini*); les modifications organiques que ces Crustacés dégradés subissent par suite du parasitisme avaient attiré son attention dès 1873, puis en 1886, mais la rencontre de l'*Entoniscus Cavolinii,* que personne n'avait revu depuis un siècle, imprima à ces études une direction toute spéciale, celle de la recherche des Épicarides parasites des Crustacés supérieurs puis de ceux qui sont parasites des Arthrostracés (Amphipodes et Isopodes). Il eut alors la bonne fortune de pouvoir associer à ses études un de ses élèves, J. Bonnier, qui, pendant trente années, fut pour lui le plus précieux et le plus dévoué des collaborateurs; qu'on juge de l'effort patient qu'il fallut déployer si l'on sait que de l'aveu même de Giard, son collaborateur et lui-même eurent à pratiquer l'autopsie de plus de 10.000 Crabes de tous genres pour se procurer les matériaux de leurs études; mais ils furent récompensés de leur persévérance par la découverte d'une série nombreuse d'Entonisciens, de Cryptonisciens, d'Ioniens, de Céponiens sur lesquels ils publièrent une série de mémoires tous d'un haut intérêt, d'ailleurs fort appréciés par les Zoologistes les plus éminents du monde entier. Qu'on jette les yeux, notamment sur l'important mémoire intitulé *Contribution à l'étude des Bopyriens,* accompagné de nombreuses figures noires ou coloriées intercalées dans le texte ou groupées sur 10 planches hors texte, on se fera non seulement une idée du labeur poursuivi, mais on appréciera les mérites des deux collaborateurs; si l'on compulse les autres mémoires que ceux-ci publièrent ensuite sur différents Épicarides, le jugement porté ne pourra être que confirmé. Si, d'autre part, on approfondit l'œuvre, on reconnaîtra combien Giard avait rai-

(1) O mer, ô rivage, véritable cabinet d'étude, que de choses vous m'avez fait trouver, que de choses vous m'avez suggérées! (Pl. le J.).

son de dire que « les modifications de l'organisme de ces animaux sont absolument déconcertantes pour le morphologiste; un même organe d'une importance physiologique capitale, la cavité où se développent les embryons peut être produite, tantôt par des lamelles homologues de celles qui existent chez tous les Arthrostracés, tantôt par les épimères, tantôt par des replis de la partie latérale du corps »; d'autre part, le dimorphisme sexuel, le développement successif des deux sexes chez un même individu, les modifications que l'âge entraîne dans la morphologie sont autant de particularités qui sont des plus frappantes. Giard, soit seul, soit en collaboration avec J. Bonnier, a consacré 24 mémoires à l'exposé de ses études sur les Crustacés parasites du groupe des Épicarides, c'est dire quelle est l'importance de l'œuvre accomplie.

Nombreux sont les mémoires où Giard a exposé ses observations biologiques sur les Insectes, marquées toutes au coin de l'originalité; nous ne saurions analyser chacun d'eux pour en faire ressortir les mérites; cependant nous rappellerons ceux auxquels il attachait le plus de prix.

Tels sont, tout d'abord, les mémoires concernant ses recherches sur le parasite souterrain qui, au Chili, s'attaque aux racines de la vigne. Les Naturalistes qui l'avaient observé avant lui l'avaient pris, les uns pour la femelle d'un Ver Nématode ou pour un Lombricien, les autres pour une larve de Cigale. Non content de faire connaître sa véritable nature et ses affinités naturelles, en établissant qu'il est un Hémiptère du groupe des Cochenilles, auquel il donna le nom de *Margarodes vitium* (10 fév. 1894), il en suit les transformations; il découvre alors cette particularité toute spéciale qu'offre la larve, — particularité qu'il considère avec raison comme le fait le plus important de son évolution, — celle de se transformer en une véritable nymphe « blanche luisante, complètement astome et apode, présentant des phénomènes d'histolyse tout à fait comparables à ceux de la chrysalide de Lépidoptère ou de la nymphe des Diptères ». De là, ajoute-t-il, découle cette conclusion, c'est que « la femelle des *Margarodes* est un insecte à métamorphose complète ». Comme il le fait remarquer, « cette observation présente un grand intérêt au point de vue de l'embryogénie générale, en nous montrant comment le passage a pu s'établir entre les formes amétaboliques et les formes métaboliques; elle a également une grande importance au point de vue de la classification des Hémiptères ». Il appelle également l'attention sur le fait que « la pupe des *Margarodes* femelles peut, comme la chrysalide de certains Papillons, la pseudo-nymphe de quelques Vésicants, la nymphe de certaines Tenthrèdes (*Selandria* du *Glaux maritima*), etc., passer plusieurs années dans cet état de

repos... *certainement plus de cinq ans* et *peut-être au moins sept ans* (19 mai 1894) (1). »

Nous ne saurions passer sous silence les études que Giard a poursuivies pendant des années sur les Champignons entomophytes, dans lesquelles il fait montre de ses connaissances en Botanique. S'il s'efforce de recueillir et de caractériser de nombreuses et curieuses formes d'Entomopthorées, d'Isariées, de Laboulbéniacées, il s'attache à faire de l'*Isaria densa,* Champignon parasite des larves de Hanneton, l'objet d'investigations approfondies et publie en 1893 un très important travail dans lequel la partie botanique est magistralement traitée, d'excellentes figures donnant toute clarté au texte, tout aussi bien que la partie expérimentale. Épris des recherches des Naturalistes russes Metschnikoff et Krassilstchick sur l'*Isaria destructor* et des expériences culturales en vue de produire des spores en grande quantité et d'opérer leur dissémination sur le terrain pour opérer l'infestation et la destruction des larves de *Cleonus punctiventris* ennemies des Betteraves, il suit la voie qu'ils ont tracée, s'efforçant d'exécuter des expériences d'infestation artificielle, afin d'arriver à produire dans les champs et les cultures envahies par les larves de Hanneton des épidémies semblables à celles qui se produisent naturellement.

S'il pensait obtenir avec les Isariées des résultats pratiques, il avait l'esprit trop réfléchi pour suivre à l'aveuglette les savants ou soi-disant tels qui, sans étude scientifique préalable, croyaient que l'on pouvait utiliser d'autres Champignons entomophytes. C'est ainsi que lorsque je découvris en Algérie (1891) le Champignon parasite des grandes Sauterelles d'invasion, les Criquets pèlerins, et que je lui fournis des échantillons, loin de s'aventurer sans réserve à la suite des

(1) Ce phénomène d'évolution retardée que nous avons rapproché de celui, si général, de l'enkystement, rentre dans la catégorie de ceux qui, d'après nos observations sur le développement des Mylabres, n'étant accompagnés ni d'histolyse ni d'histogenèse, sont des arrêts de développement plus ou moins prolongés; suivant l'expression caractéristique que nous avons cru devoir créer, les *Margarodes* peuvent entrer en *hypnodie*. Nous ferons observer, d'autre part, que le terme de *pseudo-nymphe* dont s'est servi Giard en parlant des Vésicants est impropre, attendu que nous avons démontré que les termes de *pseudo-larve* (Newport) et de *pseudo-chrysalide* (J.-H. Fabre) étaient inexacts, attendu que la peau desséchée de la larve qui sert d'*hypnothèque* cache une larve *scarabaeoides*, qui réapparait sous la forme *scarabaeoides* lors de la rupture de la paroi de cette *hypnothèque* sans qu'il y ait métamorphose ou même hypermétamorphose d'après J.-H. Fabre. (J. K. d'H., 12 février 1894.)

protagonistes qui prétendaient pouvoir par des cultures artificielles produire assez de spores pour couvrir de leur poussière impalpable les innombrables armées de jeunes Acridiens qui envahissaient l'Algérie, la Tunisie, et même toute l'Afrique du Nord, de l'Océan Atlantique à la Mer Rouge, et procéder ainsi à une extermination générale, il commença par faire une étude du Cryptogame entomophyte, auquel il donna le nom de *Lachnidium acridiorum* et qu'il rapprocha, au point de de l'évolution, des *Cladosporium*. Cette étude achevée, il soutint avec moi le bon combat pour montrer qu'on se faisait illusion sur les vertus insecticides de ces Champignons, qui n'étaient en réalité que de misérables Champignons saprophytes, ne se développant que sur des Acridiens près d'arriver au terme de leur existence.

Nous croyons devoir également appeler l'attention sur la description et l'examen qu'il fit d'une Laboulbéniacée, parasite du singulier Carabique de la Malaisie, caractérisé par les expansions latérales de ses élytres, le *Mormolyce phyllodes*, que je soumis à son examen. J'avais eu la main heureuse, car je lui permettais de créer une nouvelle coupe générique et de décrire l'espèce géante du groupe, jusqu'ici inconnue, qu'il eut l'amabilité d'appeler le *Thaxteria Künckeli*. Ce Champignon, aussi remarquable que son hôte, se développe sur ses élytres, si bien que regardant à la loupe, « on croirait voir une petite forêt ou mieux une plaine plantée d'élégants Palmiers minuscules ».

Étant donné l'esprit déductif de Giard, il était tout naturel que, frappé des modifications et altérations que les tissus subissent sous l'influence du parasitisme chez les Crustacés, il ait cherché à établir un parallèle entre ces phénomènes et ceux qui se produisent dans les tissus des végétaux, lorsque les insectes, Hyménoptères ou Diptères, ayant déposé leurs œufs dans telle ou telle partie, déterminant la production de Galles. Il a été conduit ainsi à élargir le terme de *Cécidie*, substitué à celui de *Galle*, trop restreint, appliqué par le Dr Thomas à toute manifestation morphologique déterminée par la réaction locale d'une plante contre un parasite animal ou végétal, entraînant la distinction des *zoocécidies* et *phytocécidies*; à cet effet, il a proposé d'employer une nomenclature parallèle pour les galles animales, en appelant ces productions *thylacies*, ce qui le conduisait à la distinction des *zoothylacies*, subdivisées en *carcinothylacies*, telles que celles produites par les Bopyres sur les Crustacés décapodes, et en *entomothylacies*, telles que les tumeurs déterminées par les *Cuterebra* (Œstrides) sur la peau des Mammifères ou le sac qui porte les *Typhlocyba* (Hémiptères), sac qui renferme une larve d'Hyménoptère.

Comment le savant avait-il été amené à faire ces généralisations?

Partout où il passait, ses yeux ne pouvaient se détacher des choses de la Nature; une plante, un arbre, quels qu'ils fussent, attiraient ses regards, car sa curiosité était inlassable; pour lui il y avait toujours une observation à faire que le hasard favorisait; chaque jour il se rendait de son logis de la rue Stanislas à son laboratoire de la rue d'Ulm, en passant par le Jardin du Luxembourg; le traversait-il d'un pas pressé ou s'arrêtait-il un moment devant les joueurs de boule ou de crocket? Non, il regardait de-ci de-là un arbre, inspectant son écorce, et c'est ainsi que son attention fut appelée sur certains Hémiptères-Homoptères, les *Typhlocyba rosae* L. qui couvraient de leurs troupes nombreuses les troncs des marronniers et qu'en suivant leur évolution il découvrit ce singulier sac fixé sur l'abdomen et dissimulé sous les ailes qui abrite la larve d'un Hyménoptère Chalcidide qui vit à ses dépens. De là à comparer ce sac à paroi chitineuse à la galle ligneuse d'un végétal et à le considérer comme une véritable galle animale il n'y avait qu'un pas, il le franchit.

L'étude des Zoocécidies fut pour Giard, à la fois Zoologiste et Botaniste, l'objet de préoccupations constantes, et si le temps lui manqua pour se consacrer à leur étude, il eut le grand mérite de stimuler les jeunes Naturalistes qui faisaient appel à ses conseils et de diriger leurs recherches en vue de pénétrer les causes de déformation qui affectent les hôtes, de déterminer les producteurs de galles et de les distinguer de leurs commensaux ou de leurs parasites. Au besoin, il ne ménageait pas les critiques aux travailleurs indépendants, tant était grand son désir d'atteindre à la perfection et de pénétrer les secrets des actions des êtres sur l'organisation des plantes.

Nous pourrions nous étendre à l'infini, si nous voulions analyser les 354 Mémoires ou Notes d'Alfred Giard relatifs à l'Entomologie; on serait tenté de s'abandonner, tant on éprouverait de satisfaction à faire valoir l'étendue de son savoir et l'originalité de ses travaux; il faut se borner, car on se laisserait entraîner à parler des recherches qu'il a poursuivies dans presque toutes les branches du règne animal; d'ailleurs des savants autorisés ont non seulement donné une idée de l'ensemble de son œuvre, mais encore se sont attachés à mettre en lumière ses vues philosophiques. Qu'il me soit permis de rappeler ce que je disais un jour familièrement à son excellente femme si pleine d'affection et de dévouement pour lui : « Alfred est un dictionnaire vivant que chacun vient feuilleter pour y trouver idées et renseignements; que ne pouvons-nous le soustraire à la curiosité de tous » ? Nous savions l'un et l'autre que le repos lui était nécessaire, et sur sa prière que de fois l'ai-je engagé à quitter Paris pour s'installer à la portée des

champs et des bois, au sein du grand laboratoire de la Nature où il trouverait encore tant à glaner en occupant son esprit, mais où il vivrait dans le calme, au sein d'un air bienfaisant! Hélas! mes paroles furent vaines; lorsque atteint dans le siège de sa pensée (14 juillet 1908), croyant à une rémission, on le transporta à Orsay, en pleine campagne, il était trop tard, ses yeux se fermèrent devant la Nature le 8 août 1908.

Quatre années se sont écoulées et la place que tenait dans le monde savant le naturaliste érudit, le philosophe hardi et indépendant, le chef d'école incontesté, demeure inoccupée; mais ses disciples réunissent ses œuvres dispersées afin de les mettre en lumière; travaillant pour la postérité, ils élèvent à la mémoire du maître vénéré un monument que le temps respectera mieux qu'une stèle de marbre ou de granit.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Liste des notes et mémoires relatifs à l'Entomologie publiés de 1873 à 1908.

Entomologie générale.

1. Note sur la présence probable de certaines plantes dans les marnes d'Aix d'après la Faune entomologique de ces dépôts. Ann. Sc. Nat. Bot., 1872, p. 69.
2. Sur le mimétisme et la ressemblance protectrice. Archiv. Zool. expér. T. I, 1872. — Bull. Sc. T. XIX, 1888, p. 492.
3. Convergence des types par la vie parasite. Archiv. Zool. expér. T. II, 1873, p. 498. — Ass. fr. p. Av. Sc. Congrès de Lille, 1874. — Rev. sc. 1874, 2e vol., p. 32.
4. Les ennemis des Ormes. Bull. Sc. T. VIII, 1876, p. 2, 76.
5. Principes généraux de Biologie (Introduction aux Éléments d'Anatomie de Huxley, Paris, 1877).
6. Passage de la génération asexuelle à la génération sexuelle.
7. Principes de Biologie, 1877, p. xxvi et xxvii.
8. Sur l'importance des caractères larvaires pour la phylogénie des insectes. Ass. fr. pour Av. Sc. T. VI, 1877, p. 600 (Congrès du Havre).
9. Classification du Règne animal. Bull. Sc. T. X, 1878, p. 2, 47 et 203. — Rev. intern. Sc. T. II, 1878, p. 531 et 629.
10. Paléontologie entomologique : Remarques critiques sur « les Co-

léoptères fossiles d'Auvergne », par M. Oustalet. Bull. Sc. T. X, 1878, p. 56, 105 et 109.

11. Note sur l'existence temporaire de Myriapodes dans les fosses nasales de l'homme, suivie de quelques réflexions sur le parasitisme inchoatif. Bull. Sc. T. XII, 1880, p. 1.
12. Matériaux pour la Faune des Coléoptères du Nord : Tableau synoptique de la Faune des Cicindélides. Bull. Sc. T. XIII, 1881, p. 169.
13. Distribution géographique des Élaphriens dans le nord de la France. Bull. Sc. T. XV, 1883, p. 239.
14. L'autotomie dans la série animale. Rev. Sc. 3e sér. T. CV, 1887, p. 629.
15. Synopsis de la Faune marine de la France septentrionale. Bull. Sc. T. XVI, 1885, p. 293; T. XVII, 1886, p. 157 ; T. XVIII, 1887, p. 142.
16. Sur certains cas de dédoublement des courbes de Galton dus au parasitisme et sur le dimorphisme d'origine parasitaire. C. R. Acad. Sc. T. CXVIII, 1894, p. 870. — C. R. Soc. Biol. T. XLVI, 1894, p. 350.
17. Sur l'hermaphrodisme temporaire et les diverses phases sexuelles successives d'un certain nombre d'animaux parasites. Trav. de la Station Zoologique de Wimereux, T. V, 1887, p. 207.
18. Le Laboratoire de Wimereux en 1888. (Recherches fauniques.) Bull. Sc. T. XIX, 1888, p. 492; T. XXII, 1890, p. 257.
19. Première liste des Galles du nord de la France, par M. Fockeu. (Analyse critique.) Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 150.
20. Sur le mimétisme parasitaire. Ann. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. 124.
21. Convergence et pœcilogonie chez les Insectes. Ann. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. 128.
22. Sur un moyen de défense peu connu chez les Insectes. Bull. Soc. ent. de Fr. 1895, p. LXXX.
23. Contributions à la Faune du Pas-de-Calais et de la Manche. C. R. Soc. Biol. T. LXIII, 1894, p. 245.
24. Nouvelles remarques sur la pœcilogonie. C. R. Acad. Sc. T. CXIV, 1892, p. 1549.
25. Discours d'ouverture du Congrès annuel de la Société entomologique de France : la méthode expérimentale en Entomologie. Bull. Soc. ent. de France. T. LXV, 1896, p. 180.
26. Allocution en quittant le fauteuil de la présidence. Bull. Soc. ent. de France. T. LXVI, 1897, p. 2.

27. Sur l'autotomie parasitaire et ses rapports avec l'autotomie gonophorique et la schizogonie. C. R. Soc. Biol. XLIX, 1897, p. 380.

28. Sur l'organisation des services d'Entomologie appliquée, en Europe et aux États-Unis. C. R. A. Fr. Av. Sc. T. XXVI, 1897, p. 309.

29. Transformation et métamorphose. C. R. Soc. Biol. T. L, 1898, p. 956.

30. Coup d'œil sur la Faune et note sur la Flore du Boulonnais *in Boulogne et le Boulonnais*, XXVIIIe Congrès tenu à Boulogne par l'A. Fr. Av. Sc. 1899.

31. Allocution en prenant le fauteuil de la Présidence de la Soc. ent. de Fr. Discours d'ouverture du Congrès annuel. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 4 et 73.

32. Cils vibratiles et prolongements ciliformes chez les Arthropodes. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 21.

33. La métamorphose est-elle une crise de maturité génitale? Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 81.

34. Sur le déterminisme de la métamorphose. C. R. Soc. Biol. T. LI, 1900, p. 131.

35. Allocution en quittant le fauteuil de la Soc. ent. de Fr. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 3.

36. Notes bibliographiques sur les Insectes nuisibles aux livres et aux reliures. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 214.

37. Sur un moyen de lutte contre les Insectes nuisibles à habitat très étendu. Bull. Sect. Agricul. Colon. T. I, 1901, p. 22-23.

38. Les idées de Lamarck sur la métamorphose (Réponse à M. Ch. Pérez). C. R. Soc. Biol. T. LV, 1903, p. 8.

39. Pourquoi les Insectes de nuit sont-ils de préférence attirés par la lumière artificielle. Bull. Feuil. des Jeun. Nat. T. 33, 1902-1903, p. 202.

40. Comment la castration agit-elle sur les caractères sexuels secondaires? C. R. Soc. Biol. T. LVI, 1904, p. 4.

41. Sur la parthénogenèse artificielle par desséchement physique. C. R. Soc. Biol. T. LVI, 1904, p. 505.

42. Les Insectes parasites des Renonculacées. Feuil. Jeun. Nat. T. XXXIV, 1904, p. 127.

43. La Pœcilogonie, Mémoire présenté au Congrès international de Zoologie à Berne du 15 août 1804. C. R. du Congrès et Bull. Sc. XXXIX, p. 153-187.

44. L'évolution dans les sciences biologiques. Discours présidentiel au Congrès de l'Ass. fr. p. l'Av. des Sc. tenu à Cherbourg en

1905 : Bull. mensuel, N° 8. 1905, p. 229. — Rev. Sc. T. IV. 1905, p. 193. — Bull. Sc. T. XLI. 1905, p. 427 avec corrections et notes bibliographiques.

45. Mission d'études de la maladie du sommeil. — Instructions pour les recherches à effectuer au Congo français. — Instructions zoologiques (en collab. avec M. E.-L. Bouvier), 1906.

46. Préface à *Parasitisme et Mutualisme dans la Nature*, par L. Laloy, 1906.

47. Une miellée anormale. Feuil. des Jeun. Nat. T. XXXVI, 1906, p. 63.

48. *a*. Observations sur l'instinct des Hyménoptères. Observations sur la mémoire du temps et l'association des souvenirs chez les Abeilles. Bull. Inst. Psych. Intern. T. VI. 1906, p. 287.

49. *b*. Discussion sur les instincts, l'adaptation, la résistance au milieu chez les Mouches des rivages maritimes. Bull. Inst. gén. Psych., 1907, p. 71.

50. L'éducation du morphologiste. Rev. du Mois. III, 1907. — La Méthode dans les Sciences : *Morphologie*, p. 149 à 175.

Crustacés.

1. Sur les Cirripèdes Rhizocéphales. C. R. Acad. Sc. T. LXXVII, 1873, p. 945.
2. Sur l'embryogénie des Rhizocéphales. C. R. Acad. Sc. T. LXXIX, 1874, p. 44.
3. Sur l'éthologie de la *Sacculina Carcini* et sur le *Cryptoniscus larvæformis*, Isopode parasite de la Sacculine du *Cancer Mænas*. C. R. Acad. Sc. T. LXXIX, 1874, p. 241.
4. Sur les Rhizocéphales. C. R. Ass. fr. Av. d. Sc. T. III, 1884, p. 472.
5. Sur un Amphipode (*Urothoe marinus*) commensal de l'*Echinocardium cordatum*. C. R. Acad. Sc. T. LXXXII, 1876, p. 76.
6. Sur les Isopodes parasites du genre *Entoniscus*. C. R. Acad. Sc. T. LXXXVII, 1878, p. 299. — Bull. Sc. d. l. Fr. et de la Belg. T. X, 1878, p. 237.
7. Sur les Crustacés parasites du genre *Entoniscus*. C. R. As. fr. Av. d. Sc. T. VII. 1878, Congrès de Paris, p. 747.
8. Note pour servir à l'histoire du genre *Entoniscus*. Journ. Anat. Phys. T. XIV, 1878, p. 675, pl. XLVI.
9. Sur l'*Entoniscus mænadis*. C. R. Acad. Sc. T. CII, 1889, p. 1034.
10. Sur l'Orientation de *Sacculina Carcini*. C. R. Acad. Sc. T. CCII, 1886, p. 1082.

11. Nouvelles remarques sur les Entonisciens (en collaboration avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CCII, 1886, p. 1173.
12. Sur l'influence de certains parasites Rhizocéphales sur les caractères sexuels extérieurs de leurs hôtes. C. R. Acad. Sc. T. CIII, 1886, p. 184.
13. Sur quelques Crustacés des côtes du Boulonnais. Bull. Sc T. XVII, 1886, p. 279.
14. L'amputation réflexe des pattes chez les Crustacés. Bull. Sc. T. XVII, 1886, p. 306.
15. Sur le genre *Entione* Kossmann (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CIII, 1886, p. 645.
16. Sur le genre *Cepon* (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc T. CIII, 1886, p. 889.
17. La castration parasitaire et son influence sur les caractères extérieurs du sexe mâle chez les Crustacés décapodes. Bull. Sc. T. XVIII, 1887, p. 1. — Ann. Mag. Hist. T. XIX, 1887, p. 325. — Nat. Rdsh. T. II, 1887.
18. Sur les *Danalia*, genre de Cryptonisciens parasites des Sacculines. Bull. Sc. T. XVIII, 1887, p. 47.
19. Sur la castration parasitaire chez *Eupagurus bernhardus*, L. et chez *Gebia stellata* Mont. C. R. Acad. Sc. T. CIV, 1887, p. 113. — Nat. Rdsh., 24 sept. 1887.
20. Sur un Copépode (*Cancerilla tubulata* Dalvell) parasite de l'*Amphiura squamata* Delle Chiaje. C. R. Acad. Sc. T. CIV, 1887, p. 1189.
21. Sur la phylogénie des Bopyriens (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CIV, 1887, p. 1309.
22. Sur les parasites Bopyriens et la castration parasitaire. C. R. Soc. Biol., 1887, p. 371.
23. Contributions à l'étude des Bopyriens (en collab. avec J. Bonnier). Trav. de l'Inst. Zool. de Lille et du Lab. de Zool. mar. de Wimereux, Pas-de-Calais, T. V, 1887. 272 pages, 30 fig. et 10 pl.
24. Sur deux nouveaux genres d'Épicarides, *Probopyrus* et *Pœlegyge* (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CVI, 1888, p. 304.
25. Sur la castration parasitaire des Eukyphotes des genres *Palemon* et *Hippolyte*. C. R. Acad. Sc. T. CVI, 1888, p. 502.
26. La castration parasitaire, nouvelles recherches. Bull. Sc. T. XIX, 1888, p. 12.
27. Sur deux nouveaux genres d'Épicarides, *Probopyrus* et *Palægyge* (en collab. avec J. Bonnier. Bull. Sc. T. XIX, 1888, p. 51, pl. II-VI.

28. Sur quelques espèces nouvelles de Céponiens (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CVII, 1888, p. 44.
29. Sur le *Priapion* (*Portunion*) *Fraissei* G. et B. (en collab. avec J. Bonnier). Bull. Sc. T. XX, 1888, p. 473. Pl. XXI.
30. Description du *Sylon Challengeri* par P. P. C. Hoek. (Analyse critique.) Bull. Sc. T. XIX, 1888, p. 432.
31. Sur le *Peroderma cylindricum* Heller, Copépode parasite de la Sardine. C. R. Acad. Sc. T. CVII, 1888, p. 929. — Bull. Sc. T. XX, 1888, p. 312.
32. Sur l'association de *Penella Orthaogrisci* et de *Conchoderma virgatum*. Le Natur. IIe année, 1889, nº 50, p. 82.
33. Sur l'orientation des Bopyriens relativement à leurs hôtes. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 167.
34. Sur la localisation très étroite de certains types zoologiques. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 309.
35. Sur un Épicaride parasite d'un Amphipode et sur un Copépode parasite d'un Épicaride (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CVIII, 1889, p. 902.
36. De l'influence de l'éthologie de l'adulte sur l'ontogénie du *Palæmonetes varians*. C. R. Soc. Biol. T. XLI, 1889, p. 236.
37. Sur la morphologie et la position systématique des Épicarides de la famille des *Dajidæ* (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CVIII, 1889, p. 1020.
38. Comité consultatif des pêches maritimes. Rapports adressés au Ministre de la Marine et des Colonies sur le repeuplement des eaux maritimes et sur la vulgarisation de l'emploi d'engins pour la pêche de la Chevrette (en collaboration avec M. A. Roussin). Journal officiel, 20e année, nos 210-211, 4 et 9 août 1889, p. 316.
39. Note sur la pêche à la Chevrette, à propos du Rapport précédent. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 550.
40. Sur les Épicarides de la famille des *Dajidæ* (en collab. avec J. Bonnier). Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 352, 9 fig. et Pl. VI à VIII.
41. Sur l'*Aspidæcia Normani* Giard et Bon., de la famille des *Choniostomatidæ* (en collab. avec J. Bonnier). Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 341, 4 fig. et Pl. X et XI.
42. Sur l'infection phosphorescente des Talitres et autres Crustacés (en collab. avec A. Billet). C. R. Acad. Sc. T. CIX, 1889, p. 303.
43. Observations sur la maladie phosphorescente des Talitres et autres Crustacés (en collab. avec A. Billet). C. R. Soc. Biol. T. XLI, 1889, p. 593. Journ. de Micr., 13e ann. p. 505.

44. Sur un nouvel Entoniscien (*Pinnotherion vermiforme*, n. g. et n. sp.) parasite du Pinnothère des Moules (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CIX, 1889, p. 914.

45. Sur une nouvelle espèce de Callianasse du golfe de Naples, *C. truncata* (en collab. avec J. Bonnier). Bull. Sc. T. XXII, 1890, p. 362, 5 fig.

46. Prodrome d'une monographie des Épicarides du golfe de Naples (en collab. avec J. Bonnier). Bull. Sc. T. XXII, 1890, p. 367, 5 fig.

47. Sur deux types nouveaux d'*Ascothoracida*. Bull. Sc. T. XXIII, 1891, 1re Part., p. 80, avec fig.

48. Sur le *Cerataspis Petiti* Guérin et sur les Péneides du genre *Cerastaspis* Gray (*Cryptopus* Lat.) (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 950.

49. Sur le *Cerataspis* et sur la position systématique de ce genre (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CXIV, 1892, p. 1029.

50. Nouvelles remarques sur la pœcilogonie. C. R. Acad. Sc. T. CXIV, 1892, p. 1549 (*Alpheus heterocles*, *A. Saulcyi Palæmonetes*).

51. Sur deux types nouveaux de *Choniostomatidæ* des côtes de France : *Sphæronella microcephala* Giard et Bonn. et *Salenskia tuberosa* Giard et Bonn. (en collab. avec J. Bonnier). C. R. Acad. Sc. T. CXVII, 1893, p. 446.

52. Sur les Épicarides parasites des Arthrostracés et sur quelques Copépodes symbiotes de ces Épicarides (en collab. avec J. Bonnier). Bull. Sc. T. XXV, 1894, p. 418, 4 fig. et IX pl.

53. Sur l'éthologie du genre *Thaumaleus* (famille des *Monstrillidæ*). C. R. Acad. Sc. T. CXX, 1895, p. 957.

54. Sur quelques Copépodes symbiotes des Épicarides parasites des Arthrostracés. Bull. Sc. T. XXV, 1895, p. 462. Pl. XII et XIII.

55. Sur le parasitisme des *Monstrillidæ*. C. R. Acad. Sc. T. CXXIII, 1896, p. 836, et C. R. Soc. Biol. T. XLIX, 1896, p. 137.

56. *Artemia salina* sur les côtes de l'Océan. Interm. des Biolog. T. I, 1897, p. 36.

57. Gigantisme des Crustacés. Interm. des Biol. T. I, 1897, p. 109.

58. Sur un Isopode cavernicole du Djurjura (*Titanethes Gachassini*, nov. sp. C. R. Ass. fr. Av. Sc. T. XXVII, 1898, p. 172.

59. Sur un type oublié de la famille des *Monstrillidæ* (*Thaumalaessa armoricana* Hesse) et sur un cas nouveau de parasitisme chez les *Monstrilla*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 305.

60. A propos d'une curieuse habitude d'un Crabe. Rev. Scient., 1903, p. 667.

61. La recherche d'un abri par les Pagures. Bull. Int. Psych. Intern. T. III.
62. A propos des travaux de Miss Harriet Richardson sur les Bopyriens. C. R. Soc. Biol. T. LV, 1904, p. 591.
63. Sur la limite septentrionale d'habitat de *Gyge branchialis* Cornalia et Panceri. Feuil. Jeun. Natur. T. XXXV, 1905, p. 13.
64. Les habitudes du *Milia tessellata*. Rev. Sc. T. III, 1905, p. 314.
65. Sur le *Grapsicepon typus* Duvernoy parasite du *Grapsus strigosus* Herbst. C. R. Biol. T. LVIII, 1906, p. 704.
66. Discussion sur les rapports éthologiques des Crabes et des Actinies, Bull. Int. Psych. Intern. T. VI, 1906.
67. Sur l'*Anisarthrus Pelseneeri* (nov. gen. et nov. sp.), Bopyrien parasite d'*Athanas nitescens* Leach et sur la synonymie du genre *Hemiarthrus*. C. R. Soc. Biol. T. LXXIII. 1907, p. 321.
68. Distribution géographique de *Lysmata seticauda* Rissa, Feuille Jeun. Nat. T. XXXVIII, 1908, p. 185.
69. Deux Amphipodes intéressants du Pas-de-Calais (*Colomastix pusilla* Grube et *Microdentopus gryllotalpa* Costa. Feuill. Jeun. Nat. T. XXXVIII, 1908, p. 214.
70. Discussion sur les réactions adaptatives chez les Crabes. Bull. Inst. Psych. Intern. T. VIII, 1908, p. 256.
71. Un amphipode mimétique des Hydraires : *Metopa rubrovittata* G. O. Sars. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVIII, p. 1908, p. 294.

Arachnides.

1. Sur une larve d'Hyménoptère parasite d'une Araignée du genre *Epeira*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CXXXIX.
2. Sur quelques parasites (*Polysphincta*) des Araignées. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CLIII.
3. Sur le *Pentastomum constrictum* Siebold, parasite du foie des Nègres. C. R. Soc. Biol. T. XLVIII, 1896, p. 469.
4. Sur un nouveau Tyroglyphide (*Trichotarsus manicati*) parasite d'*Anthidium manicatum* L. et sur le genre *Trichotarsus*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 375.
5. Sur un Acarien (*Uropoda*) vivant sur les chenilles d'*Agrotis segetum* Schiff. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 205.
6. Le Tétranyque de l'Ajonc (*Tetranychus lintearius* Duf. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXII, 1903, p. 168.

Myriapodes.

1. Note sur l'existence temporaire de Myriapodes dans les fosses na-

sales de l'homme, suivie de quelques réflexions sur le parasitisme inchoatif. Bull. Sc. T. XII, 1880, p. 1.

2. Distribution géographique du *Scutigera coleoptrata* Latz. Feuille Jeun. Nat. T. XVIII, 1888, p. 151.
3. Sur un Diptère parasite des Myriapodes du genre *Lithobius*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. ccxiii.
4. Sur un Myriapode cavernicole du Djurjura (*Blaniulus Drahoni* nov. sp.). C. R. As. Fr. Av. des Sc. T. XXVII, 1898, p. 170.
5. Sur la présence à Paris de *Scutigera coleoptrata*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXVI, p. 284.

Coléoptères.

1. Note sur deux Insectes de Wandignies, *Blethisa multipunctata* et *Naucoris maculatus*. Bull. Sc. T. V, 1873, p. 180.
2. Note sur le *Sitaris humeralis*. Bull. Sc. T. VII, 1875, p. 4.
3. Les ennemis des Ormes et l'enchaînement des Parasites (*Scolytus multistriatus* et *S. destructor*). Bull. Sc. T. VIII, 1876, p. 2.
4. Un ennemi peu connu de la Betterave, *Silpha opaca*. Bull. Sc. T. VIII, 1876, p. 158.
5. Sur la Chrysomèle de la Pomme de terre, *Doryphora* (*Leptinotarsa*) *decemlineata*. Considérations sur les insectes parasites. Bull. Sc., T. VIII, 1876, p. 211.
6. Les Coléoptères fossiles d'Auvergne par M. Oustalet : remarques critiques. Bull. Sc. T. X, 1878, p. 52-62 et 109-118.
7. Matériaux pour la Faune des Coléoptères du Nord : Tableau synoptique de la famille des Cicindélides. Bull. Sc., T. XIII, 1881, p. 169.
8. Distribution géographique des Élaphriens dans le nord de la France. Bull. Sci. T. XV, 1883, p. 239.
9. Sur le *Silpha opaca*, Insecte destructeur de la Betterave. C. R. Soc. Biol., T. XL, 1888, p. 554.
10. Nouvelles remarques sur le *Silpha opaca* L. C. R. Soc. Biol. 8e sér., T. V, 1888, p. 615.
11. Sur les ravages causés par les larves d'Élatérides et les moyens de combattre ces insectes. C. R. Soc. Biol. T. V, 1888, p. 615.
12. Sur la plaque membraneuse qui recouvre parfois les derniers segments de l'abdomen chez la femelle de *Dytiscus marginalis* et du *D. latissimus*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. XLI, 1892, p. cclxxii.
13. Sur *Acanthocinus ædilis*. Bull. Soc. ent de Fr., T. LXII, p. ccxi.

14. La destruction du Ver blanc et la santé des laitues. Progrès agricole. 1893, 2 Juil., p. 352.
15. Sur les mœurs de quelques Cétoines. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCCV.
16. Sur *Chætocnema concinna* Marsh., *Apion dichroum* Bedel et *Scymnus punctellus* Weise. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. XLVIII.
17. Sur les Calandres de la Canne à sucre. Journal de la Martinique, n° 60, 30 juill. 1895, p. 264.
18. L'*Asida fascicularis* Germar. Rev. de Vit. T VI, 1896, p. 77.
19. Sur les métamorphoses d'*Hyperaspis concolor* Suffr. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVI, 1897, p. 262.
20. Le Carabe doré est-il frugivore? Interm. des Biol. T. I, 1897, p. 133.
21. Un nouvel ennemi des Abeilles (*Phyllotocus Mac-Leayi* Fischer). Bull. Soc. ent. de Fr., T. XLIX, 1900, p. 260.
22. Sur un cas singulier de ravages commis par le *Lyctus unipunctatus* Herbst (*L. canaliculatus* Fabr.). Bull. Soc. ent. de Fr., T. XLIX, 1900, p. 332.
23. Sur un Coléoptère nuisible aux Carottes porte-graines, l'*Hypera pastinacæ*, var. *tigrina* Bon. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 231.
24. *a*. Sur un Coléoptère nuisible à la Vanille (*Perissoderes ruficollis*, Waterh.). Bull. Sect. Ent. Agric. colon. T. I, 1902, p. 22.
25. *Bradycellus distinctus*. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 14.
26. Sur le *Sympiezocera Laurasi* Lucas. Feuille des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 203.
27. Les glandes pygidiennes des Carabides. Feuill. des Jeun. Natur. T. XXXIII, 1903, p. 84.
28. Invasion de Carabiques. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXV, 1905, p. 28.
29. L'invasion des Carabiques d'Angers. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVI, 1906, p. 78.
30. Espèces substitutives (*Broscus cephalotes* L. et *Scarites lævigatus* Fab. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVIII, 1907, p. 185.

ORTHOPTÈRES.

1. Sur les ravages d'un Orthoptère indigène, *Papleurus alliaceus*. Le Naturaliste, T. X, 1888, p. 203.

2. Les Odonates du Département du Nord. Bull. Sc., T. XX, 1889, p. 180.
3. Sur un nouveau genre de *Collembola* marin et sur l'espèce type de ce genre *Actaletes Neptuni*. Le Naturaliste. T. XI, 1889, p. 123.
4. Sur un convoi migrateur de *Libellula quadrimaculata* L. dans le nord de la France. C. R. Soc. Biol. T. XLI, 1889, p. 423.
5. Sur les changements de coloration du Criquet pèlerin, C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 2.
6. Sur quelques Orthoptères (*Pezotettix, Analota, Stenobothrus, Gomphocerus*). Répartition géographique en France. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. cccv.
7. Les Thysanoures commensaux de *Brachymyrmex Giardi* Emery. Soc. Sc. du Chili. T. IV, 1894-1895.
8. Sur le facies paléarctique des Thysanoures du sud de l'Amérique méridionale. Act. Soc. Chili. T. V, 1897, pp. cxxxi.
9. Observation sur la note de M. Houlbert : capture d'*Isophya pyrenaea*. Lew. aux environs de Sens. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 28.
10. *a*. Sur un *Thrips* (*Physopus rubrocincta*, nov. sp.) nuisible au Cacaoyer. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 263.
11. *b*. Sur un Insecte nuisible aux Cacaoyers (*Physopus rubrocincta* Giard). Bull. Sect. Agricult. colon. T. I, 1901, p. 22.
12. La périodicité des invasions d'Acridiens (*Caloptenus italicus* L.) et la lutte préventive contre ces Orthoptères. C. R. Soc. de Biol. T. LIII, 1901, p. 671.
13. Observations sur le *Panchlora maderæ*. — La viviparité chez les Blattes. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXII, 1903, p. 168.
14. Les pontes des Libellules du genre *Lestes*. Feuill. d. Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 189.

Névroptères.

1. Sur le *Myrmeleo europæus* ; Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1893, p. cccIV.
2. Sur les prétendus œufs de Fourmilions. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p, VIII.
3. Sur un exemplaire chilien de *Pterodela pedicularia* L., à nervation doublement anormale. Act. Soc. Chili, T. V, 1895, p 19.

Hyménoptères.

1. Les Guêpes du nord de la France. Bull. Sc. T. V, 1873, p. 234.

2. Comme quoi les Guêpes ont découvert la fonction glycogénique du foie longtemps avant Claude Bernard. Bull. Sc. T. VII, 1875, p. 49.
3. Note sur l'*Eurytoma longipennis*. Bull. Sc. T. XVI, 1885, p. 285.
4. Une station de *Mutilla europæa* Lin. dans le Nord de la France. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 175.
5. Sur la castration parasitaire du *Typhlocyba* par une larve d'Hyménoptère (*Aphelopus melaleucus* Dalm.) et par une larve de Diptère (*Atelenevra spuria* Maig.). C. R. Acad. Sc. T. CIX, 1889, p. 708.
6. Capture de *Polites gallicus* L. dans le Nord de la France. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1892, p. CCXLI.
7. Sur un changement d'instinct chez la *Megachile centuncularis*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCXCVII.
8. Sur *Apanteles villanus* Reinhard, Braconide parasite de *Chelonia villica*. Bull. Soc. Ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCXCVIII.
9. Note critique à propos des « Observations sur les galles produites sur *Salix babylonica* par *Nematus salicis* par le Dr F. Heim ». Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. XXX.
10. Sur une larve d'Hyménoptère (*Polysphincta*) parasite d'une Araignée du genre *Epeira*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CXXXIX.
11. Sur quelques parasites des Araignées (*Polysphincta*). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CLV.
12. Sur une anomalie de la nervation de *Rhogogastera aucupariæ* Klug. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CLXXXXI.
13. Les Thysanoures commensaux des *Brachymyrmex Giardi* Emery. Soc. Sc. du Chili. T. IV, 1894-1895.
14. Sur quelques espèces nouvelles d'Hyménoptères parasites *Hemiteles*, *Perilitus*, *Telemonus*, *Hadronotus*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIV, 1895, p. LXXIV.
15. Retard dans l'évolution déterminé par anhydrobiose chez un Hyménoptère Chalcidien *Lygellus epilachnæ*, nov. gen., nov. sp. C. R. Soc. Biol. T. XLVIII, 1896, p. 837.
16. Le *Mutilla europæa* L. dans le nord de la France. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVI, 1897, p. 206.
17. Sur le développement de *Litomastix truncatellus*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVII, 1898, p. 127.
18. Sur une particularité éthologique de *Bombus confusus*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVIII, 1899, p. 82.
19. Sur l'existence de *Phyllotoma aceris* aux environs de Paris. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVIII, 1899, p. 223.

20. Description d'une nouvelle espèce d'Hyménoptère (*Eupelurus Xambeui*). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 81.
21. Un nouvel ennemi des Abeilles (*Phyllotocus Mac-Leayi* Fischer). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 182.
22. Sur l'instinct carnassier de *Vespa vulgaris* L. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXII, 1903, p. 9.
23. Larves des feuilles du Noisetier (*Arge*). Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 52.
24. Larve de Tenthrède du Noisetier et du Bouleau. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 133.
25. Un insecte parasite des pousses de la Vigne : *Emphytus tener*. Rev. des Viticulture, T. XXI, 1904, p. 591.
26. Durée d'une Fourmilière. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXV, 1905, p. 30.
27. Observations sur l'instinct des Hyménoptères. Bull. Inst. Psych. Intern. T. VI, 1906, p. 36.
28. Observations sur la mémoire du temps et l'association des souvenirs chez les Abeilles. Bull. Inst. Psych. Intern., T. VI, 1906, p. 264.
29. Un *Apanteles* nouveau pour la Faune française (*A. astrarches* Marshall). Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVIII, 1908, p. 214.

Lépidoptères.

1. Les Papillons diurnes de Belgique, d'après Louis Quuædvlieg. Bull. Sc. T. V, 1873, p. 164.
2. Sur la distribution géographique de quelques Lépidoptères du nord de la France. Bull. Sc. T. V, 1873, p. 166.
3. Note sur *Phragmatœcia arundinis*. Bull. Sc. T. VI, 1874, p. 71.
4. Paléontologie entomologique : un Papillon dans la houille. Bull. Sc. T. VII, 1875, p. 121.
5. Deux Lépidoptères nouveaux pour la Faune française. Bull. Sc. T. VII, 1876, p. 23.
6. Sur l'importance de l'étude des Chenilles pour la classification des Lépidoptères. C. R. As. Fr. Av. Sc. T. VI, 1877, p. 660.
7. Note sur quelques Lépidoptères des environs de Valenciennes, signalés par M. Th. Hette. Bull. Sc. T. IX, 1877, p. 215.
8. La Nonne voyageuse. La Réforme de Bruxelles, 23 septembre 1891.
9. Sur les erreurs de l'instinct botanique des Insectes. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCCXLIV.
10. Sur certains cas de faux mimétisme (*Moma Orion* et *Dichonia aprilina*). Ann. Soc. ent. T. LXIII, 1894, p. 131.

11. Au sujet de l'invasion d'*Hleiophobus* (*Neuronia*) *popularis* dans le nord de la France. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CLV.
12. Sur les poils des Chenilles, pseudo-parasites des Tachinaires. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. CLXIX.
13. Sur la distribution géographique de l'*Erebia Medusa*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXV, 1896, p. 187.
14. Le parasite de l'Écaille Martre. Revue de Viticulture. T. V, 1896, p. 453.
15. A propos de la variété *syngrapha* Kefers de *Lycæna Corydon* Scop. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXV, 1896, p. 348.
16. Sur les variations de *Tæniocampa gothica* L. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXV, 1896, p. 347.
17. Sur le Ptérophore de la Gentiane (*Ubirusexoptilus graphodactyla* Treitschke). Bull. Soc. Étud. Sc. Nat. Reims. T. III, 1896, p. 63.
18. Accouplement d'*Actias Isabellæ*. Feuill. des Jeun. Nat. T. XVI, 1896, p. 182.
19. Limite septentrionale de *Saturnia pyri*. Feuill. des Jeun. Nat. T. XVI, 1896, p. 182.
20. Sur le changement de régime de certains Bombyciens. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXV, p. 349.
21. Sur la présence de *Sesamia nonagrioides* Lf. aux îles Mascareignes. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVI, 1897, p. 30.
22. L'*Army Worm* en France (*Leucania unipunctata* Haw.). Bull. Soc ent. de Fr. T. LXVII, 1898, p. 8.
23. Sur l'existence de *Cemiostoma cofeella* à l'île de la Réunion. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVII, 1898, p. 201.
24. Les chenilles de l'*Hippophae rhamnoides* L. dans le nord de la France. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVII, 1898, p. 263.
25. Géonémie d'*Anthocaris belia* Cr. Rev. Sc. du Bourbonnais. T. XI, 1898, p. 159.
26. Observations à propos des notes de M. L. Bleuze et Ch. Oberthür (Anomalies chez les Lépidoptères). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 53.
27. Remarques critiques au sujet de la détermination du sexe chez les Lépidoptères. C. R. Acad. Sc. T. CXXXII, 1900, p. 407.
28. Les Argynnides de la France septentrionale. Feuille des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 43.
29. Évolution d'*Acherontia Atropos*. Feuille des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 34 et 124.
30. *Rhodocera Cleopatra*, *Euprepia pudica* et *Cleophana anarrhini*. Feuille des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 33.

31. Apparitions tardives d'*Apatura ilia* Schiff. et *Limenitis Sybilla* L. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 51.
32. L'albinisme partiel des Satyrides. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 104.
33. Variation du nombre et de la forme des ocelles chez les Satyrides. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 133.
34. *Caenonympha Hero* L. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 203.
35. Sons émis par les Chenilles. Feuill. des Jeun. Nat. T XXXIII, 1903, p. 222.
36. *Rhodocera Cleopatra* L. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 84.
37. Sur la Pyrale de la Betterave (*Phlyctinodes medicalis* L.) et sur la Teigne des Blés (*Scythris temperatella* Ld.). Bull. Soc. agr. col. T. II, 1903, p. 11.
38. Y a-t-il pœcilogonie saisonnière chez *Charaxes Jasius* L.? Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXIV, 1904, p. 43.
39. Sur une invasion de *Deilephila lineata* Fab. var. *livornicae* Esp. dans le vignoble algérien. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXIV, 1904, p. 203.
40. Migration de *Plusia gamma* L. et *Vanessa cardui* L. dans le Pas-de-Calais, en septembre 1903. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIV, 1904, p. 67.
41. L'*Ino ampelophaga* Bayle, ravageur des feuilles de la Vigne en Palestine. Revue de Viticulture. T. XXI, 1904, p. 591.
42. L'adaptation locale d'*Abraxas grossulariata* L. au Fusain du Japon. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXV, 1905, p. 130.
43. Sur les dégâts de *Loxostega* (*Eurycreon*) *sticticalis* L. dans les cultures de Betteraves du Plateau central. C. R. Acad. Sc. T. CXLIII, 1906, p. 458.
44. La Teigne de la Betterave (*Lita ocellatella* Boyd). C. R. Acad. Sc. T. CXLIII, 1906, p. 627.
45. *Porthesia chrysorrhea* L. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVI, 1906, p. 46.
46. *Amphidasys betularia* L. var. *Doubledayaria* Milli. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVI, 1906, p. 134.
47. Deux plantes nourricières peu ordinaires pour la chenille de *Pieris brassicae*. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXVII, 1907, p. 186.

HÉMIPTÈRES.

1. Note sur deux insectes de Wandignies, *Blethisa multipunctata* et *Naucoris maculatus*. Bull. Sc. T. V, 1873, p. 184.
2. Sur une galle produite chez le *Typhlocyba rosae* L. par une larve d'Hyménoptère. C. R. Acad. Sc. T. CIX, 1889, p. 791.
3. Sur la castration parasitaire des *Typhlocyba* par une larve d'Hyménoptère (*Aphelopus melaleucus* Dalman) et par une larve de Diptère (*Atelenevra spuria* Meig.). C. R. Acad. Sc. T. CIX, 1889, p. 708.
4. Sur un Hémiptère hétéroptère (*Halticus minutus*) qui ravage les Arachides en Cochinchine. C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 79.
5. Sur la présence de *Gossyparia mannifera* Hardw. en Algérie (Province de Constantine). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXI, 1892, p. CCLXXIII.
6. Sur quelques Insectes Hémiptères et liste de Cochenilles trouvées aux environs de Paris. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CXCIX.
7. Capture de *Phymata crassipes* Fab. dans la forêt de Hez. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCXLI.
8. Sur une Cochenille souterraine des vignes du Chili (*Margarodes vitium*, nov. sp.). C. R. Soc. Biol. T. LXVI, 1894, p. 126.
9. Sur les transformations du *Margarodes vitium*. C. R. Soc. Biol. T. LXVI, 1894, p. 412.
10. Troisième note sur le genre *Margarodes*. C. R. Soc. Biol. T. LXVI, 1894, p. 710.
11. Lettres sur le *Margarodes*. Act. Soc. Chili. T. IV, 1894, pp. XLVII, LXX, CXVI et CXXX.
12. La maladie des vignes du Chili. Rev. de Viticulture. T. III, 1895, p. 233.
13. Notes sur le *Margarodes*. Act. Soc. Chili. T. V, 1895, pp. XXXVII, XLII et CII.
14. Sur la forme macroptère de *Velia currens* Fabr. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIV, 1895, p. CCXXXVI.
15. Sur la présence en France du *Lecanium robiniarum* Douglas. Le Monde des Plantes. T. IV, 1895, p. 230.
16. Sur la façon d'attirer les Cigales et sur l'éthologie de ces insectes. Soc. Sc. du Chili. T. V, 1895, p. LXV.
17. Quatrième note sur le genre *Margarodes* : Composition des kystes de certaines Cochenilles (en collab. avec M. Buisine). C. R. Soc. Biol. T. XLVII, 1895, p. 383.

18. La maladie des vignes du Chili. Revue de Viticulture de P. Viala. T. III, n° 64, 9 mars 1895, p. 233-237.
19. Traitement des vignes margarodées, d'après Lataste. Revue de Viticulture. T. V, 1896, p. 77-81.
20. Sur les Cochenilles introduites au Chili. Act. Soc. Chili. T. V, 1897, p. CXLVII.
21. Sur deux Cochenilles nouvelles : *Ortheziola fodiens*, nov. sp. et *Rhizoecus Bloti*. C. R. Soc. Biol. T. XLIX, 1897, p. 583.
22. Sur la distribution géographique du genre *Margarodes* et sur deux espèces nouvelles de ce genre. C. R. Soc. de Biol. T. XLIX, 1897, p. 683.
23. Sur les Cochenilles du genre *Orthezia*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVII, p. 8.
24. Sur les Cochenilles d'Afrique. C. R. As. Fr. Av. Sc. T. XXVII. Congrès de Nantes, p. 179.
25. Défense contre la Cochenille de San José et le Phylloxera à Hambourg. Rev. de Viticulture. T. X, 1898, p. 725.
26. La Cochenille de San José (*Aspidiotus perniciosus*, Comstock). Imprim. nat. 1899.
27. Sur un Hémiptère (*Atractotomus mali* Mey.), parasite des chenilles d'*Hyponomeuta mallinella* Zeller et *H. padella*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, p. 359.
28. Sur la présence d'*Icerya Palmeri* Riley et Howard dans les vignes du Chili et sur la femelle adulte de cette Cochenille. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXI, 1902, p. 314.
29. Qu'est-ce que le *Dactylopius vagabundus* von Schilling? Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXII, 1903, p. 232.
30. *Chlorita flavescens* Fab. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 133.
31. Observations sur une Cochenille (*Ceroplastes albolineatus* Cockrell, parasite du faux poirier. Bull. Sect. Agricult. colon. T. II, 1903.
32. Sur la ponte de *Pseudophloeus Falleni* Schilling. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXIV, p. 107.
33. L'*Aepophilus Bonnairei* Signor., dans le Pas-de-Calais. Rev. d'Ent. 1905, p. 203.
34. Qu'est-ce que le *Lecanium limnanthemi* G. Goury? Feuil. des Jeun. Nat. T. XXXV, 1905, p. 11.

Diptères.

1. Note sur les *Chironomus*. Bull. Sc. T. V, 1873, p. 86.

2. Note sur un Insecte imitateur de *Bibio Marci* (*Empis ciliata*). Bull. Sc. T. V, 1873, p. 192.
3. Sur une larve de Diptère du genre *Cuterebra*. Bull. Sc. T. VI, 1874, p. 68.
4. Note sur une larve de Diptère du genre *Cuterebra* (parasite de *Didelphis murina*) et sur la valeur des caractères tirés de la placentation. Arch. Zool. expérim. T. III, 1874, note II, p. III.
5. Note sur la *Lucilia bufonivora*. Bull. Sc. T. VIII, 1876, p. 171.
6. Note sur un Diptère nouveau pour la faune française (*Penthetria holosericea* Meig.), suivie de quelques remarques sur les Bibionides fossiles. Bull. Sc. T. VIII, 1876, p. 672.
7. Nouveaux détails sur la *Lucilia bufonivora*. Bull. Sc. T. VIII, 1876, p. 248.
8. Notes sur les Bibionides fossiles, genre *Plecia*. Bull. Sc. T. X, 1878, p. 31.
8'. *Plecia* ou *Protomyia?* Note systématique. Bull. Sc. T. X, 1878, p. 106.
9. A propos de la collection Macquart. Bull. Sc. T. XI, 1879, p. 387.
10. Note sur les Syrphes et les Entomophtorées, relative à l'application possible de la culture de certains Champignons inférieurs à la destruction des Insectes nuisibles et en particulier du *Phylloxera*. C. R. Acad. Sc. T. XC, 1880, p. 504.
11. Fragments biologiques : Syrphes et Entomophtorées. Bull. Sc. T. XII, 1880, p. 353.
12. Sur un Diptère Stratyomide (*Beris vallata* Först.) imitant une Tenthrède (*Athalia annulata* Fab.). C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 43.
13. Observations sur l'éthologie du *Phorbia seneciella* Maade. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXI, 1892, p. CXVII.
14. Sur l'organe appelé *spatula sternalis* et sur les tubes de Malpighi des larves de Cécidomyies (fig. in *Lestodiplosis Giardi* J. J. Kieffer.). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. LXXX.
15. Sur la parenté des *Cecidomyidae* et des *Mycetophilidae*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. LXXXIV.
16. Sur la tarière chez les Diptères et sur le développement de l'*Isaria tenuis*. Bull. Soc. ent. T. LXII, 1893, p. LXXXV.
17. Sur un Diptère parasite des Myriapodes du genre *Lithobius* (*Thryptocera lithobii*, nov. sp.). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCXIV.

18. Sur la spatule sternale de l'*Hormomyia fagi*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. ccLx.
19. Sur les Nématodes (*Asconema*) parasites des *Cecydomyidae*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. cccxi.
20. Un genre nouveau et une espèce de Cécidomyide : *Drisina glutinosa*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. cccxlii.
21. Sur un Diptère, *Exorista excavata* Zett., porteur de productions pseudo-parasitaires. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. xxix.
22. Sur la prétendue découverte d'une tarière chez la femelle du *Phorocera concinnata* Meigen. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. cii.
23. Deuxième note sur les poils pseudo-parasites d'*Exorista excavata*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. cvi.
24. Sur *Cecidomyia destructor* Say. — Limites du genre *Oligotrophus* Latr. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. cxxxix.
25. Sur les poils des chenilles pseudo-parasites des Tachinaires. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. clxxix.
26. Note sur l'accouplement de *Tipula rufina* Meig. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIV, 1895, p. cxci.
27. Sur l'éthologie de *Phalacrocera replicata*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIV, 1895, p. ccxxxv.
28. Sur la présence de *Lucilia macellaria* Fab. au Chili et sur quelques Muscides Chiliens. Act. Soc. Chili. T. V, 1895, p. ci et cv.
29. Note sur le genre *Octodiplosis*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIV, p. cccLv.
30. Sur un changement de régime des larves de *Melanostoma mellina*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXV, 1896, p. 234.
31. Sur le mimétisme d'*Arctophila mussitans* Fab. et de *Bombus muscorum* Lin. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXVI, 1897, p. 7.
32. Sur l'appareil trachéen de *Clunio marinus* Haliday. C. R. As. Fr. Av. Sc. T. XXVI, 1897. Congrès de St-Étienne, p. 229.
33. Sur l'existence probable de *Rhopalomyia Giraldii* dans le Sud oranais. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 260.
34. Sur la biologie de *Chyliza vittata*, Meig. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 316.
35. Sur l'existence de *Ceratitis capitata* Wied. var. *hispanica*, de Brême, aux environs de Paris. C. R. Acad. Sc. T. CXXXI, 1900, p. 436.
36. Note sur la larve de l'*Atheryx ibis*, Fab. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXI, 1902, p. 220.

37. Sur l'éthologie des larves de *Sciara medullaris*. C. R. Acad. Sc. T. CXXXIV, 1902, p. 1179.
38. Sur la spermatogenèse du genre *Sciara*. C. R. Acad. Sc. T. CXXXIV, 1902, p. 1124.
39. La Mouche de l'Asperge (*Platyparea poeciloptera* Schrank.) et ses ravages à Argenteuil. C. R. Soc. de Biol. T. XL, 1903, p. 907.
40. Observation biologique sur la Mouche de l'Asperge. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXII, 1903, p. 202.
41. *Hypoderma bovis* L. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIII, 1903, p. 102.
42. Sur quelques Diptères intéressants du Jardin du Luxembourg à Paris. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXIV, 1904, p. 86.
43. Quelques mots sur l'*Hydrobaenus lugubris* Fries. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXIV, 1904, p. 164.
44. Sur l'*Agromyza simplex* H. Loew. parasite de l'Asperge. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXIV, 1904, p. 179.
45. Curieuses agglomérations de *Dicromyia modesta* Wind. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXXIV, 1904, p. 107.
46. Sur la présence de *Compsomyia macellaria* Fab. dans l'Inde française. Bull. mens. de Soc. Av. d. Sc. Congrès de Cherbourg, I, p. 334.
47. Sur le progrès de la Mouche des fruits (*Ceratitis capitata* Wied.) aux environs de Paris. C. R. Acad. Sc. T. CXLIII, 1906, p. 353.
48. Sur la présence de *Dolichopoda geniculata* Costa dans les ruines d'Herculanum. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXVIII, 1906, p. 285.
49. Discussion sur les instincts, l'adaptation, la résistance au milieu chez les Mouches des rivages maritimes. Bull. Inst. gen. Psych., 1907, p. 71.

Champignons entomophytes.

1. Sur un Champignon parasite du *Chironomus riparius*. Ass. Fr. p. Av. des Sc. T. VIII, 1879, p. 768.
2. Deux espèces d'Entomopthorées nouvelles pour la flore française et présence de la forme *Tarichium* sur une Muscide. Bull. Sc. T. XI, 1879, p. 353.
3. Note sur les Syrphes et les Entomophtorées, relatives à l'application possible de la culture de certains Champignons inférieurs à la destruction des Insectes nuisibles et en particulier du *Phylloxera*. C. R. Acad. Sc. T. XC, 1880, p. 504.
4. Fragments biologiques : Syrphes et Entomophtorées. Bull. Sc. T. XII, 1880, p. 353.

5. Découvertes récentes sur les Champignons du groupe des Entomophtorées. Bull. Sc. T. XIII, 1881, p. 162.
6. Entomophtorées nouvelles du Nord de la France. Bull. Soc. Lin. du Nord. T. VIII, 1887, N° 178, p. 243.
7. Sur quelques Entomophtorées. Bull. Sc. T. XIX, 1888, p. 298.
8. Note sur deux types remarquables d'Entomophtorées, *Empusa Fresenii* Nord. et *Basidiobolus ranarum* Lid., suivie de la description de quelques espèces nouvelles. C. R. Soc. Biol. T. XL, 1888, p. 783.
9. Observations sur une note de Sorokine intitulée : Nouveau parasite de la Chenille de la Betterave, *Sorosporella agrostidis*. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 76.
10. Analyse critique du mémoire russe de Krassitstchik : De insectorum morbis qui fungis parasitis efficiuntur. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 120.
11. Sur quelques types remarquables de Champignons entomophytes. Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 197. Pl. III-V.
12. Sur un *Isaria* parasite du Ver blanc. C. R. Soc. Biol. T. XLIII, 1891, p. 236.
13. L'*Isaria* parasite de la larve du Hanneton. C. R. Acad. Sc. T. CXII, 1891, p. 1270.
14. Observations et expériences sur les Champignons parasites de l'*Acridium peregrinum*. C. R. Soc. Biol. XLIII, 1891, p. 493.
15. Sur la transmission de l'*Isaria* du Ver blanc au Ver à soie. C. R. Soc. Biol. T. XLIII, 1891, p. 507.
16. Sur les Cladosporées entomophytes, nouveau groupe de Champignons parasites des Insectes. C. R. Acad. Sc. T. CXII, 1891, p. 1518.
17. Nouvelles recherches sur le Champignon parasite du Hanneton vulgaire (*Isaria densa* Link.). C. R. Soc. Biol. T. XLIII, 1891, p. 269.
18. Sur l'*Isaria densa* Link. parasite du Ver blanc. C. R. Acad. Sc. T. CXIII, 1891, p. 269.
19. Le Champignon parasite des Criquets. La Nature, T. XIX, 1891, p. 270.
20. Sur le Champignon parasite des Criquets pèlerins (*Lachnidium acridiorum* Giard). C. R. Acad. Sc. T. CXIV, 1891.
21. Le Criquet pèlerin (*Schistocerca peregrina* Oliv.) et son Cryptogame parasite (*Lachnidium Acridiorum*). C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 2.
22. Réponse à M. Ch. Brongniart relativement au Champignon du

Criquet pèlerin. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXI, 1892, p. LXXXIV.

23. Sur une Laboulbéniacée (*Thaxteria Künckeli*, nov. gen., nov. sp., parasite du *Mormolyce phyllodes*, Hagenbach. C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 156. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXI, 1892, p. IX.
24. Sur quelques Isariés entomophytes. C. R. Soc. Biol. T. XLIV, 1892, p. 495.
25. Nouvelles études sur le *Lachnidium Acridiorum* Giard, Champignon parasite du Criquet pélerin. Rev. gén. de Bot. T. IV, 1892, n° 47, p. 449.
26. L'*Isaria densa* (Link.) Fries. Champignon parasite du Hanneton commun (*Melolontha vulgaris* L. Bull. Sc. T. XXIV, 1892, 7 fig. et 4 pl.
27. Observations au sujet de l'*Isaria tenuis* Heim. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. L.
28. Nouvelles observations à propos de l'*Isaria tenuis* Heim. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. LXXXV.
29. A propos de *Massospora Staritzii* Bresadola. Rev. mycol. T. XV, 1893, p. 70.
30. La destruction du Ver blanc et la santé des Laitues. Progrès agricole, 2 juil. 1893, p. CCCLII.
31. A propos de l'*Isaria densa*. Journ. d'Agric. prat. 57e ann. 1893, p. 679.
32. Nouvelles études sur le *Lachnidium Acridiorum* (2e éd.). L'Algérie agricole, XXVe année 1893.
33. Observations sur diverses Isariées entomophytes, à propos d'une communication de M. Brabant sur le *Cordyceps militaris*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. CCCXLIV.
34. Sur les formes agrégées de divers Hyphomycites entomophytes. C. R. Soc. Biol. T. XLVI, 1894, p. 593.
35. Sur l'*Isaria Barberi*, parasite de *Diatraea saccharalis* Fab. et sur les maladies de la Canne à sucre aux Antilles. C. R. Soc. Biol. T. XLVI, 1894, p. 823.
36. A propos du parasitisme de *Botrytis cinerea*. Rev. de Vitic. 1894, p. 624.
37. Une nouvelle espèce d'Entomophyte, *Cordyceps Lunti* Gd., parasite d'une larve d'Élatéride de Trinidad. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIV, p. CLXXXI.
38. L'*Entomophtora aulicae* Reichardt, parasite de l'Écaille mastre. Rev. de Vitic. T. V, 1906, p. 453.
39. Sur deux Champignons parasites des Cécidies. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 46.

Rapports des Insectes avec les Fleurs.

1. A propos d'une note de M. F. W. Mally, sur *Une nouvelle plante insectivore*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. cc.
2. Quelques observations sur la fécondation du *Vincetoxicum* par les Insectes (en collab. avec M. F. Houssay). Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. ccxxiii.
3. Note sur les visites de fleurs nuisibles aux Insectes et aux fleurs visitées. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. ccxcvii.
4. Au sujet des Fleurs pièges. Feuill. des Jeun. Nat. T. XXIV, 1894, p. 76. — Le Monde des Plantes. T. III, 1894, p. 186.

Les Zoocécidies.

1. Note sur l'*Eurytoma longipennis* Walk. Bull. Sc. T. XVI, 1884-1885, p. 285.
2. Première liste des Galles du nord de la France par M. Fockeu (Analyse critique.) Bull. Sc. T. XX, 1889, p. 84.
3. Sur une Galle produite chez le *Typhlocyba rosae* L. par une larve d'Hyménoptère. C. R. Acad Sc. T. CIX, 1889, p. 79.
4. Observations sur l'éthologie de *Phorbia seneciella* Meade. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXI, 1892, p. cxvii.
5. Sur quelques Insectes Hémiptères... Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXII, 1893, p. cxcix.
6. Un genre nouveau et une espèce nouvelle de Cécidomyide : *Drisina glutinosa*. Bull. Soc. ent. de Fr. T. XLII, 1893, p. cccxlii.
7. Note critique à propos des « Observations sur les Galles produites sur *Salix babylonica* par *Nematus salicis* par le Dr F. Heim ». Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIII, 1894, p. xxx.
8. Sur l'existence probable de *Rhopalomyia Giraldii* Kieff. et Trott. dans le Sud-Oranais. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXIX, 1900, p. 260.
9. Sur deux Champignons parasites des Cécidies. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXX, 1901, p. 46.
10. Préface au « Catalogue des Zoocécidies » par MM. Darboux et Houard.
11. A propos de la « Notice critique sur le *Catalogue des Zoocécidies* de MM. Darboux, Houard et Giard par l'abbé J.-J. Kieffer ». Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXI, 1902, p. 52
12. Sur une Psyllocécidie du *Rhamnus alaternus* L. faussement attribuée à une Cochenille. Bull. Soc. ent. de Fr. T. LXXI, 1902, p. 121.

ANTHICIDES ET HYLOPHILIDES

PROVENANT DES CHASSES DE M. G. E. BRYANT

(îles Ceylan et Trinité. — Australie)

par M. Pic.

M. G. E. Bryant a récolté, au cours de divers voyages, une collection d'Hylophilides et d'Anthicides offrant un grand intérêt scientifique à cause des nombreuses nouveautés qu'elle contient. Notre confrère anglais ayant bien voulu m'en confier l'étude, je suis heureux d'offrir le résultat de ce travail à la Société entomologique de France. Je divise ce mémoire en trois parties, correspondant chacune à une région spéciale explorée : la première comprenant les récoltes faites surtout à Kandy, dans l'île Ceylan, en juin et juillet 1908; la 2e, moins importante, celles faites à l'île Trinité (1), dans les Antilles, en février 1903; enfin la 3e comprenant les insectes rapportés d'une excursion en Australie. Arrêté par le grand nombre des espèces décrites par divers auteurs pour le seul genre *Anthicus* Payk. et pour la connaissance desquelles il n'existe pas de travail d'ensemble, j'ai dû me borner à une étude incomplète pour les récoltes faites dans cette dernière région. J'ai pu, en revanche, étudier les Hylophilides qui sont beaucoup moins nombreux et je pense pouvoir décrire ceux que je crois nouveaux sans crainte de doubles emplois.

Quelques-unes des espèces nouvelles, de diverses origines, figurent dans ma collection, telles que : *Hylophilus palliditarsis, H. ceylonicus, H. Bryanti, H. subcrassicornis, H. laticornis, H. walesianus, Syzeton semitestaceus* et *Anthicus Bryanti.*

I. Espèces de l'île Ceylan.

Avec les Hylophilides divers groupés plus loin dans un synopsis spécial et *Anthicus luteitarsis* décrit ci-dessous, M. Bryant a récolté à Kandy trois autres espèces qui sont : *Formicomus braminus* Laf. et var., *Anthicus foveicollis* Mots. et un *Anthicus* que je rapporte, avec

(1) Grande île située au sud des Antilles, près de la côte du Venezuela.

doute et comme variété, à *hirsutus* Laf., qui ne m'est connu que par la description [1].

Anthicus luteitarsis, n. sp. — *Elongatus, nitidus, longe et sparse griseo hirsutus, niger, elytris pedibusque brunnescentibus, articulis tribus primis antennarum, geniculis tarsisque luteis.*

Allongé, brillant, orné d'une pubescence grise, éparse, longue et plus ou moins redressée, noir avec les élytres et les pattes brunâtres, la base des antennes, les genoux et tarses étant jaunâtres. Tête grosse, arquée en arrière, à ponctuation assez forte, espacée. Antennes grêles, filiformes, noires avec les trois premiers articles jaunâtres et un peu rembrunis en dessus. Prothorax court, fortement dilaté-arrondi en avant, marqué d'une impression pileuse sur les flancs postérieurs, remarquable par sa ponctuation serrée, ruguleuse, grosse et enfoncée. Élytres un peu plus larges que le prothorax, longs, faiblement élargis vers le milieu, courtement rétrécis à l'extrémité et subarrondis séparément au sommet, marqués d'une faible dépression préscutellaire, à ponctuation forte, espacée. Pattes assez grêles, d'un brun obscur avec les genoux et tarses d'un testacé jaunâtre. — Long. : 3 mill.

Kandy.

Cette espèce, remarquable par la ponctuation particulière de son prothorax qui tranche sur celle des autres parties du corps, peut prendre place près d'*H. argentatus* Pic.

Hylobaenus fasciatus n. sp. — *Elongatus, subparallelus, niger, dense griseo-pruinoso pubescens; elytris nigro notatis, ad basin et apicem maculatis, post medium oblique fasciatis; pedibus testaceis, posticis pro parte nigris; antennis nigris, articulo ultimo pro parte rufescente.*

Allongé, subparallèle, convexe, brillant, mais revêtu en partie d'une pubescence fine et couchée, pruineuse, grise (laissant sur les élytres des parties noires formant des macules ou bandes), noir avec les pattes (à l'exception des cuisses postérieures foncées) testacées, dernier article des antennes roux au sommet. Tête penchée en avant et un peu emboîtée dans le prothorax, à peine plus large que cet organe, yeux fortement entaillés, se touchant presque sur le front. Antennes

(1) A signaler, en outre, *Ochthenomus indicus* Laf., rapporté de Poonah dans les Indes.

insérées dans l'échancrure des yeux, subfiliformes, assez longues, à 2e article assez court, subtransversal, 3e et suivants allongés, dernier peu plus long que le précédent, subacuminé au sommet. Prothorax à ponctuation écartée, indistincte, un peu plus long que large, faiblement élargi en avant du milieu, à angles antérieurs nuls, sinué postérieurement. Écusson petit. Élytres à ponctuation espacée, peu distincte, un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, faiblement atténués postérieurement et subarrondis séparément au sommet, marqués d'une dépression antérieure faible, avec les callosités préscutellaires très marquées; ces organes sont densément pubescents de gris à l'exception d'une macule préscutellaire, d'une fascie postmédiane oblique en avant et d'une macule apicale étroite qui sont noires. Dessous du corps densément pubescent de gris. Quatre pattes antérieures grêles, postérieures assez robustes avec les cuisses épaissies, ces dernières foncées, le reste de ces membres testacé. — Long. : 3,3 mil.

Ceylan.

Diffère d'*H. notaticollis* Pic, par les élytres fasciés et la forme moins allongée du corps.

Hylophilus dentatifemur, n. sp. — *Elongatus, postice attenuatus, sat dense luteo-pruinoso pubescens, rufescens, capite postice et oculis nigris; tibiis intermediis infra dentatis, femoribus posticis ad apicem et intus dentatis.*

Allongé, rétréci postérieurement, revêtu d'une pubescence fine et couchée, pruineuse, jaunâtre; roux, tête en arrière et yeux noirs. Tête large, presque plus large que le prothorax, tronquée postérieurement, marquée d'une petite carène frontale; yeux très grands, touchant presque le bord postérieur de la tête et peu écartés entre eux sur le front. Antennes insérées en dedans des yeux, subfiliformes, peu épaisses et assez longues, à 2e article un peu plus court que le 3e, celui-ci et suivants allongés, le dernier peu plus long que le précédent, subtronqué en dehors et subacuminé au sommet. Prothorax peu densément ponctué, un peu plus long que large, presque droit sur les côtés, un peu rétréci en avant avec les angles antérieurs nuls, fortement sinué et un peu échancré de chaque côté sur la base. Écusson très distinct, subtronqué au sommet. Élytres bien plus larges que le prothorax, peu longs, très rétrécis postérieurement, subarrondis séparément au sommet, fortement impressionnés obliquement en avant vers les épaules, à ponctuation peu forte, espacée; pattes antérieures man-

quantes, cuisses intermédiaires et postérieures subarquées, ces dernières munies en dessous, près de leur extrémité, d'une dent épineuse, tibias intermédiaires sinués et munis d'une dent peu accentuée sur leur milieu interne, postérieurs simplement sinués. — Long. 3 mill.

Kandy.

Cette espèce, voisine de *picinus* Fairm., par sa forme et sa coloration, en est très distincte, à première vue, par la structure des pattes.

Hylophilus palliditarsis, n. sp. — *Sat elongatus, sat dense griseo-pruinoso pubescens, niger, elytris in disco longitudinaliter rubro-testaceo lineatis, antennis ad apicem pedibusque pro parte testaceis.*

Un peu allongé, assez densément revêtu d'une pubescence fine et pruineuse, grise, brillant en dessous de la pubescence, noir avec, sur les élytres, une bande longitudinale partant des épaules et atteignant presque le sommet, celle-ci d'un testacé rougeâtre, extrémité des antennes et partie des pattes testacées. Tête grosse, particulière, entaillée et gibbeuse en arrière ; yeux grands, un peu éloignés entre eux et aussi du bord postérieur de la tête. Antennes insérées en dedans des yeux, longues, filiformes, à 2e article plus court que le 3e, 4e et suivants longs, dernier un peu plus long que le précédent, subacuminé au sommet. Prothorax plus étroit que la tête, plus long que large, à angles antérieurs peu marqués, sinué postérieurement. Écusson petit. Élytres bien plus larges que le prothorax, assez courts, rétrécis postérieurement et subarrondis au sommet, marqués d'une impression antérieure oblique nette, à ponctuation médiocre et espacée. Pattes assez grêles avec les cuisses intermédiaires chez le ♂ munies en dessous d'une dent près de leur sommet, tarses, genoux et partie basale des cuisses variablement testacés, le reste de ces membres foncé. — Long. : 3 mill.

Kandy.

Il se pourrait que *palliditarsis* ne fût qu'une variété de *planipennis* Motsch. (peut être décrit sur ♀) à coloration un peu différente, mais ce n'est pas certain et, jusqu'à nouvel ordre, il me paraît préférable de le considérer comme bonne espèce, voisine plutôt que var. de cette espèce. La coloration rappelle *bipartitus* Pic, mais le prothorax est moins élevé sur le milieu, la coloration rougeâtre des élytres est prolongée en arrière, etc.

Hylophilus ceylonicus, n. sp. — *Satis robustus, nitidus, sparse griseo pilosus et hisurtus, nitidus, testaceus, femoribus posticis aliquot brunnescentibus, oculis nigris.*

Assez robuste, brillant, revêtu d'une pubescence grise plus ou moins soulevée, yeux foncés, cuisses postérieures testacées ou parfois en partie rembrunies. Tête grosse, subtronquée postérieurement; yeux grands, touchant presque le bord postérieur de la tête et éloignés entre eux. Antennes assez courtes, subfiliformes à 2e article peu plus court que le 3e, dernier peu plus long que le précédent, subacuminé au sommet. Prothorax court et large, à angles antérieurs nuls, plus ou moins densément et fortement ponctué. Écusson petit. Élytres courts et larges, subarrondis au sommet, marqués d'une faible dépression antérieure, à ponctuation forte et un peu écartée. Pattes courtes, les postérieures un peu épaissies avec leurs cuisses d'ordinaire en partie rembrunies. — Long. : 2,5 mill.

Kandy.

J'attribue à cette espèce, comme ♂, un insecte ayant les yeux un peu plus grands, le dernier article des antennes presque de la longueur des deux précédents et les tibias antérieurs assez élargis en dehors, puis faiblement arqués en dedans.

Se rapproche de *testaceipennis* Mots., près duquel on peut le placer, mais la coloration est moins foncée; voisin, d'autre part, des *mucronatus* et *Bryanti*, décrits dans ce mémoire; coloration très distincte de celle de *Bryanti* et pattes d'une structure différente de celles de *mucronatus* et paraissant plus robustes.

Hylophilus mucronatus, n. sp. — *Satis robustus, nitidus, sat sparse griseo pilosus et hirsutus, nitidus, testaceus aut rufus, capite pedibusque posticis pro parte obscuris, tibiis anticis arcualis, ad apicem mucronatis, pedibus intermediis elongatis, posticis sat validis.*

Assez robuste, brillant, orné d'une pubescence en partie soulevée et peu serrée grisâtre, testacé avec la tête obscurcie postérieurement et les pattes postérieures en partie foncées. Tête grosse, un peu plus large que le prothorax, tronquée postérieurement; yeux grands, touchant presque le bord postérieur de la tête et pas très écartés entre eux sur le front. Antennes insérées en dedans des yeux, peu épaisses, subfiliformes, 2e article plus court que le 3e, celui-ci et suivants un peu allongés, dernier manquant. Prothorax de coloration un peu rous-

sâtre, densément et ruguleusement ponctué, presque carré, à angles antérieurs nuls, sinué postérieurement. Élytres testacés, relativement courts et larges, subtronqués au sommet, à ponctuation rapprochée, plus forte antérieurement. Dessous du corps roussâtre. Pattes testacé-roussâtre, antérieures moyennes, tibias fortement coudés en dessous de leur milieu et éperonnés au sommet interne; pattes intermédiaires longues et assez grêles, postérieures plus courtes avec les cuisses épaissies et les tibias assez robustes, ces derniers en partie obscurcis. — Long. : 2,3 mill., environ.

Kandy.

Cette espèce, bien caractérisée par la forme de ses tibias antérieurs, diffère de la précédente par la structure de ses tibias et la coloration plus foncée de la tête.

Hylophilus nigronotatus, n. sp. — *Robustus ♀, aut satis robustus ♂, nitidus, sat sparse griseo pilosus et hirsutus, testaceus, elytris nigro notatis, capite aliquot nigro* (v. *diversiceps*).

Plus ou moins robuste suivant les sexes, ♂ un peu moins brillant, assez éparsement revêtu d'une pubescence grise plus ou moins soulevée, testacé avec les élytres à dessins noirs, yeux foncés. Tête moyenne, à ponctuation forte et rapprochée, subtronquée postérieurement, testacée (forme type), ou noire (v. **diversiceps**); yeux noirs, grands, rapprochés du bord postérieur de la tête et pas très écartés sur le front. Antennes insérées en dedans des yeux, assez longues, subfiliformes, à 2e article plus court que 3e, suivants plus ou moins longs, dernier allongé, subtronqué latéralement. Prothorax court et large, fortement et densément ponctué, à angles antérieurs émoussés. Écusson petit. Élytres courts et larges, bien plus larges que le prothorax, à épaules arrondies et arrondis séparément au sommet, à ponctuation forte et plus ou moins rapprochée; ces organes ornés d'une fascie médiane noire qui remonte étroitement, ou non, sur la suture pour rejoindre une macule préscutellaire également noire, parfois simplement rembrunie. Pattes courtes, testacées, avec les postérieures un peu rembrunies et plus épaisses. Le ♂ paraît différer de la ♀ par la forme un peu moins élargie des élytres et les cuisses postérieures munies d'une lamelle en dessous. — Long. : 2,5 mill.

Kandy.

La variété *diversiceps* a la tête, sauf les parties buccales, foncée, une très large bande médiane foncée remontant en avant sur le bord

latéral, réunie sur la suture à une grosse macule préscutellaire, foncée sur les élytres, les pattes postérieures sont en partie rembrunies, la forme du corps robuste avec les élytres très larges.

Ressemble à *nigromaculatus* Pic, de Sumatra, mais la fascie médiane noire est complète, le prothorax est moins large, etc.

Hylophilus Bryanti, n. sp. — *Robustus, nitidus, sat sparse griseo pilosus et hirsutus, niger, elytris ad humeros et aliquot ad apicem plus minusve testaceo notatis, antennis pedibusque pro parte testaceis, capite thoraceque griseo-pruinoso pubescentibus et pilis obscuris hirsutis.*

Robuste, brillant, assez éparsement revêtu d'une pubescence grise plus ou moins soulevée, avec l'avant-corps, en plus, garni d'une pubescence foncière grisâtre couchée, noir, avec les élytres ornés d'une macule humérale testacée plus ou moins grosse et d'une macule antéapicale de même coloration, variable, parfois indistincte, antennes (moins le premier article foncé ou rembruni) et pattes plus ou moins testacées, cette dernière coloration plus étendue sur les pattes antérieures et limitée aux tarses et sommet des tibias chez les postérieures. Tête grosse, tronquée postérieurement; yeux grands, rapprochés du bord postérieur de la tête et assez écartés sur le front. Antennes insérées en dedans des yeux, courtes, un peu épaissies à l'extrémité, 2e article plus court que 3e, dernier un peu plus long que le précédent, plus ou moins épais. Prothorax court et large, un peu rétréci en avant, avec les angles antérieurs nuls, sinué postérieurement, parfois subsillonné sur le milieu du disque, à ponctuation forte et rapprochée. Écusson très petit. Élytres courts et larges, subarrondis au sommet, marqués d'une forte dépression antérieure, à ponctuation forte et plus ou moins rapprochée. Pattes courtes, les postérieures étant un peu épaissies. — Long. : 3 mill.

Kandy.

A placer près de *4-maculatus* Mars., du Japon; coloration des antennes différente, chaque élytre avec une petite impression antérieure oblique, etc.

Hylophilus subcrassicornis, n. sp. — *Robustus, nitidus, griseo-pruinoso pubescens et pilis obscuris pro parte hirsutus, niger, aut nigro-piceus, capite antice elytrisque ad basin, et saepius ad apicem, testaceis, antennis pedibusque pro parte testaceis.*

Robuste, brillant, revêtu d'une double pubescence : l'une couchée, fine et pruineuse, grise, l'autre obscure et plus ou moins soulevée; noir, avec les élytres largement testacés à la base, d'ordinaire aussi maculés de testacé vers le sommet, membres en partie testacés. Tête grosse, noire, parfois rousse antérieurement, subarquée postérieurement; yeux moyens, très éloignés du bord postérieur de la tête et écartés entre eux. Antennes insérées un peu en dedans des yeux, subfiliformes, assez longues, soit foncées au milieu et testacées à la base et à l'extrémité, soit foncées avec les extrémités vaguement roussâtres. 2e article assez long, à peu près de la longueur du 3e, dernier court, subacuminé au sommet. Prothorax foncé, court et large, rétréci en avant, densément et fortement ponctué. Écusson petit et large. Élytres courts et larges, bien plus larges que le prothorax, subarrondis au sommet, marqués d'une impression antérieure médiane, à ponctuation forte et assez écartée. Pattes peu robustes et pas très longues, plus ou moins testacées, avec parties des cuisses et sommet des tibias parfois obscurcis. — Long. : 2,3 mill.

Kandy.

Se rapproche d'*H. Grouvellei* Pic, du Japon, mais de forme un peu différente et d'ailleurs de coloration tout autre.

Hylophilus laticornis, n. sp. — *Robustus, fere opacus, griseo-pruinoso pubescens, pro parte rubro-testaceus aut testaceus, pro parte nigro-piceus; capite rubro; elytris rubris, nigro maculatis et fasciatis; antennis validis, nigris, articulo ultimo testaceo.*

Robuste, presque mat, revêtu d'une pubescence pruineuse grise; en partie d'un testacé rougeâtre, en partie noir de poix. Tête rougeâtre, grosse, subarquée en arrière; yeux noirs, moyens, très éloignés du bord postérieur de la tête et écartés entre eux. Antennes noires avec le dernier article testacé, insérées en avant des yeux, robustes, à 3e article petit, plus court que 4e, celui-ci ou 5e et suivants plus ou moins épaissis et élargis, dernier épais et court. Prothorax foncé, à base plus ou moins rousse, court, rétréci en avant. Élytres courts et larges, bien plus larges que le prothorax, fortement ponctués, sans dépression antérieure nette, foncés, mais ornés d'une fascie antérieure arquée en avant et d'une fascie postmédiane parfois faite de 2 macules juxtaposées, celles-ci d'un testacé rougeâtre et plus ou moins pubescentes de gris, sommet des élytres parfois roussâtre. Dessous du corps foncé. Pattes assez courtes, postérieures un peu épaissies, tes-

tacées, avec les cuisses et les tibias plus ou moins obscurcis ou rembrunis. — Long. : 2 mill.

Kandy.

Espèce des plus distinctes par sa forme trapue et courte, ses antennes très larges et sa coloration, pouvant prendre place près d'*H. Françoisi* Pic. des Nouvelles-Hébrides.

Synopsis des *Hylophilus* de Ceylan qui me sont connus.

1. Pubescence, soit rude et plus ou moins redressée, soit double, en partie pruineuse et couchée, en partie soulevée ; prothorax court ou assez long mais alors droit, ou faiblement sinué vers la base. Aucune cuisse dentée chez le ♂ ..... 3.
— Pubescence pruineuse, fine et couchée ; prothorax long, nettement sinué et plus ou moins distinctement échancré de chaque côté de la base. Cuisses intermédiaires, ou postérieures, dentées chez ♂ ..... 2.
2. Forme peu allongée et moins rétrécie en arrière ; coloration générale noire, avec une bande discale partant des épaules et prolongée presque jusqu'au sommet des élytres, cette bande rougeâtre ; antennes et pattes en partie foncées. ♂ avec le sommet des cuisses intermédiaires armé d'une forte dent et les tibias antérieurs simples mais un peu arqués. — Long. : 3 mill. (peut-être var. de *planipennis* Mots.) ..... **palliditarsis**, n. sp.
— Forme allongée et très rétrécie en arrière ; coloration générale d'un testacé rougeâtre, membres compris, avec la tête foncée. ♂ avec les cuisses postérieures armées d'une dent pointue près de leur sommet et les tibias antérieurs sinués et subdentés sur leur milieu en dedans. — Long. : 3 mill ..... **dentatifemur**, n. sp.
3. Élytres simplement ornés d'une pubescence uniforme non pruineuse, plus ou moins soulevée ; tête tronquée ou subtronquée postérieurement, avec les yeux plus ou moins rapprochés du bord postérieur de la tête ..... 5.
— Élytres ornés d'une pubescence foncière plus ou moins fine, subpruineuse, couchée, entremêlée de poils plus ou moins soulevés ; tête arquée en arrière des yeux qui sont éloignés du bord postérieur de la tête ..... 4.

4. Antennes très épaissies, avec les avant-derniers articles très transverses et le dernier plus robuste ; forme des élytres subovalaire, très large, ceux-ci avec des fascies ondulées et des macules pubescentes; tête roussâtre-testacée. — Long. : 2 mill..... **laticornis**, n. sp.
— Antennes moins épaisses avec les avant-derniers articles moins larges et le dernier moins court; forme des élytres subparallèle, un peu moins large, ceux-ci sans fascies ni macules pubescentes, mais en partie foncés et en partie clairs ; tête foncée, au moins en arrière. — Long. : 2,3 mill..... **subcrassicornis**, n. sp.
5. Prothorax testacé; tête testacée ou foncée; pattes testacées ou seulement avec les cuisses postérieures plus ou moins foncées..... 7.
— Prothorax noir, ainsi que la tête, avec au moins les pattes intermédiaires et postérieures plus ou moins foncées... 6.
6. Antennes largement obscurcies à la base; élytres testacés avec les côtés obscurcis. — Long. : 3 mill..... ..... **testaceipennis** Motsch. var.
— Antennes testacées avec le premier article noir; élytres noirs avec une macule basale, plus ou moins étendue, et une autre moins marquée, variable, subapicale, parfois oblitérée, celles-ci testacées. — Long. : 3 mill. **Bryanti**, n. sp.
7. Élytres entièrement testacés..... 8.
— Élytres testacés, ornés d'une fascie transversale médiane noire avec une macule présuturale également noire, cette dernière représentée chez un exemplaire par une simple macule rembrunie. Tête testacée (forme type), ou noire (var. *diversiceps*). — Long. : 2.5 mill..... ..... **nigronotatus**, n. sp.
8. Tête rembrunie; tibias antérieurs sinués en dedans, coudés intérieurement, près de leur sommet qui est fortement épineux. — Long. 2,3 mill..... **mucronatus**, n. sp.
— Tête testacée ; tibias antérieurs simples. — Long. : 2.5 mill. ..... **ceylonicus**, n. sp.

Il manque, dans le présent synopsis, *H. rufipes* Motsch. que je ne connais pas en nature.

2. Espèces de l'île Trinité.

A l'île Trinité, M. Bryant a récolté les espèces suivantes, déjà connues : *Anthicus spinicollis* Laf. et *A. striatopunctatus* Laf. var. ; les *Hylophilus atriceps* Pic (*nigricollis* Champ.), *breviramus* Champ. var. et? *forticornis* Champ. — En plus, deux espèces nouvelles dont une correspond à un nouveau genre :

Notoxeuglenes, n. gen.

Capite antice in cornu lato prolongato, oculis magnis, mediocriter emarginatis.

Le caractère principal, et très distinctif de ce nouveau genre, réside dans la tête qui est antérieurement prolongée au-dessus des yeux (ceux-ci grands, modérément émarginés, latéraux, touchant en arrière le bord antérieur du prothorax) en forme de corne large, déprimée en dessus et un peu relevée en avant. Les antennes sont insérées en dedans des yeux, la tête un peu enchâssée dans le prothorax ; ce dernier est robuste, subarrondi sur les côtés, un peu moins large que les élytres, impressionné obliquement de chaque côté de la base avec une trace de carène médiane ; les pattes sont assez courtes, les tarses postérieurs presque aussi longs que le tibia. Par sa forme, ce nouveau genre rappelle *Blumenophilus* Pic, près duquel on peut le placer, mais, en outre que la tête est très différente, le prothorax est plus robuste, les élytres sont un peu plus larges par rapport au prothorax et un peu plus longs.

Notoxeuglenes impressithorax, n. sp. — *Subparallelus, subnitidus, grisco-holosericeo pubescens, nigro-piceus, elytris testaceis, nigro-piceo ornatis (ad basin et post medium maculatis, ad medium fasciatis); antennis testaceis, apice brunnescentibus, pedibus testaceis, femoribus posticis nigris exceptis.*

Subparallèle, un peu brillant, revêtu d'une pubescence grise soyeuse couchée, plus dense sur l'avant-corps et les côtés de la poitrine, peu brillant, noir de poix avec les élytres testacés, maculés et fasciés, les macules ou fascies d'un noir de poix, membres testacés à l'exception des cuisses postérieures qui sont noires et des antennes un peu rembrunies à l'extrémité. Tête finement et assez densément ponctuée, déprimée sur le front. Antennes longues, un peu épaissies vers l'extrémité, 2e article un peu plus épais et très peu plus long que le 3e, celui-

ci et suivants un peu allongés, le 5e étant plus épais que ses voisins, 7-10 un peu plus larges, dernier un peu plus long que le précédent, subacuminé au sommet. Prothorax ponctué à peu près comme la tête, court, arrondi sur les côtés, offrant une sorte de carène médiane flanquée de chaque côté, devant la base, d'une impression oblique bien marquée, avec une petite fossette vers le milieu, celle-ci touchant la base. Élytres peu plus larges que le prothorax, relativement courts, très légèrement rétrécis à l'extrémité, marqués d'une dépression antérieure nette, fortement ponctués, testacés et ornés des dessins d'un noir de poix suivants : une étroite bande basale, transversale, reliée sur les côtés à une fascie médiane très sinuée, mince au milieu, élargie sur les côtés, une grande macule antéapicale isolée de la suture, en outre une petite macule subarrondie, brunâtre, placée sur le milieu du disque, entre la bordure basale et la fascie médiane. Pattes assez courtes, antérieures grêles, médianes faiblement épaissies, et postérieures robustes, tibias intermédiaires et postérieurs faiblement élargis en dehors, vers le milieu, ou près du sommet. — Long. : 2,3 mill. environ.

Hylophilus dentaticornis, n. sp. — *Sat latus, nitidus, griseo pubescens, testaceus, capite nigro, elytris ad basin et lateraliter ad medium nigro-piceo notatis; antennarum articulis 4-10 plus minusve dentatis, 11e transverso.*

Assez large, brillant, pubescent de gris, testacé, la pubescence pas très dense, courte, en partie soulevée; tête noire, élytres brièvement tachés de noir de poix à la base et vers l'écusson, avec une macule médiane externe de même coloration. Tête à peine plus large que le prothorax, un peu enchâssée dans cet organe, subtronquée postérieurement; yeux très grands, se touchant sur le front, et atteignant le bord postérieur de la tête. Antennes testacées, longues, particulières, à 1er article court et épais, 2e un peu plus court que 3e, 4e et suivants subsinués et plus ou moins dentés en dedans, les derniers plus longuement, 11e particulier, transversal, terminé en pointe dirigée en dehors (c'est-à-dire dans le sens opposé aux dents des articles précédents). Prothorax court, transversal, à angles antérieurs nuls. Élytres un peu plus larges que le prothorax, courts, brièvement rétrécis au sommet, à faible impression antérieure et ponctuation forte, en partie voilée par la pubescence. Pattes testacées, peu longues, cuisses postérieures faiblement épaissies et faiblement rembrunies au milieu. Dessous du corps d'un roux plus ou moins obscur. — Long. : 2 mill. environ.

Cette espèce, qui est des plus distinctes par sa structure antennaire, peut prendre place près de *flabellicornis* Pic, du Japon.

3. Espèces d'Australie.

L'étude des espèces australiennes, par suite des nombreuses espèces décrites, et parfois d'une façon insuffisante, de cette région, est assez difficile, surtout pour le genre *Anthicus* Payk., d'autant plus qu'en Europe nous manquons beaucoup d'éléments comparatifs, par suite du nombre restreint d'insectes contenus dans nos collections. Il est presque impossible d'arriver à déterminer avec certitude, à l'aide des seules descriptions, diverses espèces à dessins fasciés ou maculés et, pour cette raison, je juge plus prudent de passer provisoirement sous silence quelques espèces d'*Anthicus* rapportées par M. Bryant, je me contenterai seulement de citer celles dont la détermination est certaine, ou probable. J'ai osé décrire une espèce d'*Anthicus* parce que celle-ci ne correspond certainement à aucune des descriptions que j'ai pu consulter. Pour les *Hylophilus*, l'étude, quoique assez délicate, peut être menée à meilleure fin et j'ai pu décrire plusieurs nouveautés avec la presque certitude qu'aucune n'avait encore été publiée par les auteurs australiens ou par M. Champion ; je dois dire que, pour ces derniers insectes, l'identification générique doit laisser quelques doutes vu la diversité des formes qui rentrent dans ce groupe.

Les espèces d'Anthicides que je crois pouvoir signaler sont les suivantes :

Formicomus 4-maculatus King, de Townsville (Queensland).
Anthicus luridus King, de Kuranda (N. Queensland).
A.? immaculatus King, d'Adelaide.
A. crassipes Laf., des environs de Sydney, Mosman.
A. comptus Laf., d'Illawarra (N. S. Wales).
A. Bryanti Pic, d'Ourimbal (N. S. Wales).
Syzetonellus subelongatus Pic [1] var., de Victoria.

Anthicus Bryanti Pic [2], l'Éch., n° 323, 1911, p. 183. — « Modice elongatus, nitidissimus, griseo pubescens et hirsutus, nigro-metallicus, antennis pedibusque pro parte testaceis, elytris griseo-argenteo piloso bifasciatis. »

(1) *P. subelongatus* Pic a été décrit le 10 nov. 1911, dans la nouvelle publication : « Mélanges exotico-entomologiques ».

(2) Dans l'Échange, n° 323, j'ai donné, pour prendre date, un courte diagnose de cette espèce.

Modérément allongé, très brillant, revêtu d'une pubescence grise, espacée, avec de longs poils clairs dressés; noir à reflets métalliques, antennes (à 1er et dernier articles obscurcis ou rembrunis) et pattes (milieu des cuisses et partie des tibias plus ou moins obscurcis ou rembrunis) testacées; élytres ornés, avant et après le milieu, de deux fascies transversales faites de pubescence argentée. Tête moyenne, arquée derrière les yeux, à ponctuation forte et assez rapprochée. Antennes grêles, filiformes, à dernier article plus long que le précédent, acuminé. Prothorax un peu plus long que large, modérément élargi en avant, marqué, sur chacun de ses flancs, d'une fossette pileuse bien distincte, à ponctuation forte et rapprochée. Élytres bien plus larges que le prothorax, un peu élargis vers le milieu et faiblement rétrécis ensuite, à ponctuation espacée, assez forte en avant mais s'oblitérant en arrière, avec une dépression antérieure très nette et le calus huméral marqué. Pattes moyennes. — Long. : 3 mill. environ.

Cette espèce, par sa coloration jointe aux bandes argentées des élytres, ne correspond à aucune des espèces décrites d'Australie. Je suis heureux de la dédier à celui qui l'a recueillie et à qui j'en dois la connaissance.

Hylophilus arcuaticeps Pic, Bull. Soc. ent. Fr., 1912, p. 48. — « Latus, subdepressus, nitidus, griseo-holosericeo pubescens, testaceus, capite thoraceque brunnescentibus, elytris ad medium late brunneo fasciatis, capite postice arcuato; antennis pedibusque testaceis, satis gracilibus. »

Large, un peu déprimé en dessus, brillant, revêtu d'une pubescence grise, soyeuse, couchée avec quelques poils légèrement soulevés, testacé, membres compris, avec l'avant-corps d'un roux rembruni et les élytres ornés d'une large fascie médiane brune, plus large et un peu prolongée en arrière sur les côtés. Tête large, subarquée derrière les yeux, à ponctuation médiocre et espacée; yeux grands mais assez éloignés entre eux et un peu du bord postérieur de la tête. Antennes subfiliformes, à 2e article un peu plus court que ses voisins et dernier peu plus long que le précédent, subacuminé au sommet, les derniers articles un peu plus courts que les premiers et subdentés en dehors. Prothorax de la largeur de la tête, court, à angles antérieurs marqués quoique émoussés, rétréci en avant de ses angles, presque droit sur les côtés en arrière, à ponctuation forte, assez rapprochée. Élytres relativement courts et larges, bien plus larges que le prothorax, subarrondis au sommet, à très faible dépression antérieure, à ponctuation

forte, assez écartée. Pattes grêles, avec les cuisses postérieures à peine élargies. — Long. : 2 mill. environ.

Queensland : Townsville.

Cette espèce ressemble un peu à *disconiger* Pic, d'Afrique, mais les antennes sont moins robustes, la bande foncée des élytres moins antérieure et de forme différente, etc. Par sa tête arquée on la distinguera, à première vue, des espèces suivantes de la même région.

Hylophilus walesianus Pic, Bull. Soc. ent. Fr., 1912, p. 48. — « Satis latus, postice attenuatus, nitidus, sparse griseo pubescens et hirsutus, rufo-testaceus, capite nigro, elytris ad medium oblique nigro fasciatis, antennis ad basin pedibusque (femoribus posticis pro parte nigris exceptis) testaceis. »

Assez large, atténué postérieurement, brillant, orné d'une pubescence espacée grise, longue, plus ou moins soulevée et en partie redressée, roux, testacé avec la tête noire, les élytres à bande médiane oblique foncée, le sommet des antennes et la moitié apicale des cuisses postérieures foncés. Tête grosse, tronquée postérieurement, à ponctuation forte et espacée; yeux grands, touchant presque le bord postérieur de la tête, assez rapprochés entre eux. Antennes insérées en dedans des yeux, subfiliformes, à 2e article court, plus court que 3e, 3e et suivants plus longs que larges avec les articles 8-10 à peine élargis et foncés, dernier pas très long, subéchancré en oblique latéralement, noir avec le sommet roussâtre. Prothorax subcarré, un peu moins large que la tête, à ponctuation plus ou moins dense et forte. Élytres bien plus larges que le prothorax, peu longs, distinctement rétrécis postérieurement, marqués d'une forte dépression antérieure avec les bossettes préscutellaires distinctes, à ponctuation forte, assez rapprochée; ces organes sont ornés, vers leur milieu, d'une fascie obscure oblique, étroite et raccourcie, n'atteignant ni le bord, ni la suture, cette fascie parfois réduite à une macule latérale. Cuisses plus ou moins épaisses, tibias antérieurs courts et sinués, tibias intermédiaires longs, subarqués, postérieurs aplatis et un peu creusés, cuisses postérieures arquées, pas très épaisses. — Long. : 3 mill.

N. Sydney et Illawarra.

Cette espèce, très distincte à première vue des autres décrites ici, par la structure de ses pattes, me paraît devoir rentrer dans les *Hylophilus* proprement dits, plutôt que dans le genre *Syzeton* Black.; dans tous les cas, il ne correspond à aucune des descriptions anciennes des

espèces australiennes rentrant dans l'un ou l'autre de ces genres. On peut le placer près de *atriceps* Pic (*nigricollis* Champ.).

Hylophilus major Pic, Bull. Soc. ent. Fr., 1912, p. 48. — « Satis elongatus, subparallelus, nitidus, sparse griseo pubescens et hirsutus, niger, thorace rufo-testaceo, elytris nigris, ad basin late et post medium anguste rufo-testaceo fasciatis; antennis nigris, articulo ultimo apice rufescente; pedibus anticis testaceis, intermediis posticisque nigris sed femoribus ad basin, geniculis et tarsis testaceis. »

Assez allongé, subparallèle, brillant, revêtu d'une pubescence grise espacée, plus ou moins longue et soulevée, noir avec le prothorax d'un roux testacé, les élytres noirs, fasciés de roux testacé et les pattes en partie testacées. Tête grosse, tronquée postérieurement, à ponctuation forte et écartée; yeux grands, éloignés du bord postérieur de la tête et assez rapprochés sur le front. Antennes insérées en dedans des yeux, subfiliformes, à 2e article court, 3e long, les suivants à peu près égaux, un peu plus longs que larges, dernier peu plus long que le précédent, subacuminé et roussâtre au sommet, le reste de ces organes noir. Prothorax subcarré, un peu moins large que la tête, à ponctuation forte, espacée. Élytres bien plus larges que le prothorax, longs, subparallèles, subacuminés au sommet, sans dépression antérieure nette, mais à ponctuation forte et peu rapprochée; ces organes sont d'un testacé roussâtre sur leur premier tiers, noirs sur les deux tiers postérieurs, avec une étroite fascie postmédiane rousse, celle-ci droite. Pattes antérieures testacées, tibias sinués en dedans; intermédiaires et postérieures noires, avec la base des cuisses, les genoux et tarses testacés, celles-ci relativement robustes, avec les tibias droits. — Long.: 3,5 mill.

N. S. Wales : Illawarra.

Voisin du précédent, mais de forme parallèle avec les pattes ordinaires et la coloration des élytres tout autre.

Hylophilus cribricollis Pic, Bull. Soc. ent. Fr., 1912, p. 48. — « Modice elongatus, nitidus, sparse griseo pubescens et hirsutus, rufo-testaceus, elytris pallidioribus, capite pedibusque posticis pro parte nigris, antennis brunnescentibus. »

Modérément allongé, brillant, éparsement revêtu d'une pubescence grise, longue et plus ou moins soulevée, roux-testacé avec les élytres plus pâles et la tête noire, membres en partie foncés, en partie testacés. Tête grosse, bien plus large que le prothorax, tronquée postérieu-

rement avec les côtés subanguleux derrière les yeux, à ponctuation forte, rapprochée; yeux grands, éloignés du bord postérieur de la tête et un peu rapprochés sur le front. Antennes insérées en dedans des yeux, rembrunies, longues, filiformes, 2e article court, 3e et suivants longs, dernier très long, échancré latéralement vers l'extrémité. Prothorax presque carré, fortement et densément ponctué. Élytres bien plus larges que le prothorax, relativement courts, subarrondis au sommet, à dépression antérieure nette, ponctuation forte et peu rapprochée. Pattes testacées avec le milieu des cuisses et la majeure partie des tibias postérieurs foncés, tibias antérieurs fortement arqués et coudés en dedans près de leur sommet, pattes intermédiaires grêles, postérieures épaissies. Dessous du corps roux. — Long. : 2 mill.

W. Australia.

J'ai hésité à placer cette espèce dans le genre *Hylophilus* (il se pourrait qu'elle fût voisine de *Syzeton abnormis* King), mais, comme son facies et ses caractères principaux sont ceux de l'espèce précédente, il paraît plus rationnel de la ranger près d'elle. *H. cribricollis* diffère de *major*, en plus de la coloration, par le dernier article des antennes plus long, les tibias antérieurs arqués et coudés en dedans.

Syzeton semitestaceus Pic, Bull. Soc. ent. Fr., 1912, p. 48. — « Satis robustus, subnitidus, griseo-pruinoso pubescens, testaceus, capite thoraceque nigro-piceis, antennis pedibusque (femoribus posticis pro parte brunnescentibus) testaceis; capite truncato; antennis brevibus et validis. »

Assez robuste, modérément élargi, un peu brillant, revêtu d'une pubescence grise et soyeuse, couchée, avec quelques poils un peu soulevés sur les élytres, testacé avec l'avant-corps noir de poix et les cuisses postérieures en partie rembrunies. Tête large, appliquée contre le prothorax, tronquée en arrière, à ponctuation forte et assez rapprochée; yeux grands, touchant presque le bord postérieur de la tête, assez écartés entre eux. Antennes testacées, insérées presque sur le bord antérieur externe des yeux, courtes, distinctement épaissies à l'extrémité avec les articles 2-4 à peu près égaux, le dernier court, subacuminé au sommet. Prothorax un peu moins foncé que la tête et de la même largeur, court, très arrondi aux angles antérieurs qui sont ainsi indistincts, marqué sur son milieu, devant la base, d'une impression transversale nette, ponctuation forte, assez rapprochée. Élytres bien plus larges que le prothorax, relativement courts, faiblement élargis vers le milieu, subarrondis au sommet, à faible dépression anté-

rieure, à ponctuation assez forte et peu écartée. Pattes antérieures et intermédiaires grêles, postérieures un peu épaissies et en partie rembrunies, tibias postérieurs un peu élargis. — Long. : 2 mill. environ.

Queensland : Townsville.

Je ne crois pas me tromper en plaçant cette espèce dans le genre *Syzeton* Blackb. et près de *lateralis* Blackb., dont elle diffère pour le moins (si l'on s'en rapporte à la description) par les élytres concolores et la pubescence différente, non redressée. Cette dernière espèce est très distincte des précédentes par ses antennes plus courtes et plus robustes; elle ressemble un peu à notre espèce française H. *pruinosus* Kiesw., mais les antennes sont plus courtes, les yeux plus grands, etc.

SUPPLÉMENT

A LA

LISTE DES COLÉOPTÈRES DE LA GUADELOUPE

par A. Grouvelle et A. Raffray.

3e supplément (1).

Les insectes qui font l'objet de ce 3e supplément à la liste des Coléoptères de la Guadeloupe publiée par MM. Sallé et Fleutiaux ont tous été récoltés par M. L. Dufau.

PSELAPHIDAE.

Scalenarthrus guadelupensis, n. sp. — *Breviter ovatus et antice attenuatus, convexus, obscure rufus, nitidus, glaber, antennis pedibusque testaceis. Caput quadratum; fronte medio minute tuberculata, posterius transversim impressa, angulis anticis notatis, compressis et rotundatis; temporibus rotundatis; in linea anteriore oculorum foveis duabus latere approximatis. Oculi sat magni, medio siti. Antennae validae, articulis duobus primis majoribus : 1 quadrato, 2 majore, ovato, 3-8 monilibus, minutis, 9 paululum majore, quadrato, 10 multo majore, transversim obliquo et triangulari, intus latiore, 11 magno, ovato, basi truncato, apice acuminato. Prothorax capite paulo latior et longior, latitudine sua aequilongus, antice plus quam postice attenuatus, lateribus rotundatus, absque sulcis et foveis. Elytra magna, latitudine sua longiora, ad basin attenuata; humeris obliquis, notatis, basi minute quadrifoveata, stria suturali tenui, dorsali deficiente. Abdomen elytris brevius; segmento 1° majore. Metasternum magnum, vix deplanatum. Pedes elongati; femoribus parum incrassatis; tibiis ad apicem incrassatis, anticis et intermediis rectis, posticis incurvis.* — Long. : 1,10 mill.

Cette espèce est voisine de *S. subcarinatus* Raffr., du Yucatan. La tête est différente, le sillon frontal transversal est bien moins marqué au milieu ; le front ne forme pas une plaque uniforme, il est au contraire légèrement affaissé au centre, avec un petit tubercule et les angles sont bien plus marqués et comprimés. Les articles intermé-

(1) Cf. Liste des Coléopteres de la Guadeloupe par E. Fleutiaux et A. Sallé, in Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 351 ; loc. cit., 1902, p. 756 ; loc. cit., 1908 p. 33.

diaires des antennes sont plus petits, plus moniliformes, la massue n'est réellement composée que de deux articles et le 10e est asymétrique, en forme de coin transversal.

A. Raffray.

NITIDULIDAE.

Mystrops Er.

Germ. Zeitschr. IV, 1843, p. 234.

M. Dufaui, n. sp. — *Suboblongus, paulo duplo longior quam latior, convexus, nitidulus, pube flava, tenui, strata subdense vestitus, niger; antennis pedibusque testaceis; fronte subinfuscata; prothoracis lateribus late rufescentibus; corpore subtus testaceo, plus minusve leviter infuscato. Antennae maris elongatae; clava elongata, haud abrupte dilatata, articulo 1o tam elongato quam simul 2o et 3o. Caput fere tam elongatum quam latum, subtriangulare, fronte depressum, tenuiter alutaceum, parce punctulatum; epistomo parum elongato, antice truncato; labro producto, profunde emarginato; oculis magnis, parum productis. Prothorax antice sat valde angustus, lateribus arcuatus, juxta angulos posticos parallelus, ad basin paulo duplo latior quam longior, tenuiter alutaceus, parce punctulatus, apice truncatus, basi ad extremitates retrorsum leviter arcuatus; angulis anticis obtusis. Scutellum magnum, triangulare, transversum, alutaceum, parce punctulatum. Elytra humeris subrotundata, vix angustiora quam prothorax ad basin latiora, lateribus arcuata, modice ampliata, apice separatim arcuata, paulo longiora quam simul latiora, vix perspicue alutacea, subparce punctulata, punctis quam illis prothoracis validioribus; striis suturalibus subintegris.* — Long. : 1,8 mill.

Suboblong, un peu plus de deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, peu brillant, couvert d'une pubescence flave, fine, courte, couchée, assez dense, noir sombre; antennes et pattes testacées; tête rougeâtre avec le front un peu enfumé; marges latérales du prothorax assez largement rougeâtres, s'assombrissant progressivement à leur jonction avec la partie discoïdale noire. Antennes du mâle assez allongées; 1er article épais, légèrement arqué, deux fois et demie plus long que large, 2e un peu moins épais, une fois et demie plus long que large, 3e à 8e s'épaississant progressivement, 3e grêle, subégal aux 6e, 7e et 8e, 4e et 5e un peu plus longs que 3e, 9e à 11e formant une massue à peine accentuée, dont le

1er article, en forme de tronc de cône renversé, à peu près aussi long que les autres réunis, est sensiblement deux fois plus long que le 8e article de l'antenne. Tête subtriangulaire, environ aussi longue que large au niveau des yeux, rétrécie en avant de ceux-ci pour loger la naissance de l'antenne, brièvement subparallèle sur les côtés de l'épistome, tronquée en avant; épistome déprimé, finement alutacé, éparsement pointillé; labre saillant, très profondément échancré; yeux peu saillants, leurs bords internes convergents. Prothorax de la largeur de la tête en avant, presque deux fois plus large à la base qu'au sommet, arqué sur les côtés, un peu plus de deux fois plus large à la base que long, finement alutacé, éparsement pointillé; bord antérieur tronqué; angles antérieurs vus de dessus obtus-émoussés, vus de face obtus; côtés très finement rebordés; angles postérieurs aigus, s'avançant un peu en arrière; base subtronquée, arquée en arrière vers les extrémités. Écusson triangulaire, un peu moins large à la base que le tiers de la base du prothorax, environ deux fois plus large à la base que long, finement alutacé, éparsement pointillé. Élytres presque aussi larges à la base que le prothorax, en angle obtus aux épaules (cet angle se voit par dessous), arqués sur les côtés, faiblement élargis, arrondis aux angles apicaux externes, largement et séparément arrondis au sommet, un peu plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, à peine visiblement alutacés, finement pointillés, mais un peu plus fortement que la tête; stries suturales presque entières, stries marginales marquées, rebord étroit. Strie marginale des hanches intermédiaires s'écartant lentement de la hanche, s'arquant près de l'épisterne et le rejoignant vers le milieu de sa longueur.

La Soufrière (alt. 1.400 m.), 2 exempl. ♂, en battant des *Sphagnum* au parapluie. Coll. A. Grouvelle.

Carpophilus Steph.

Ill. Brit., III, 1830, p. 50.

C. ovatus, n. sp. — *Convexus, nitidulus, tenue flavo-pubescens; capite prothoraceque piceis; elytris paulo dilutioribus, juxta suturam late ochraceis; antennis, pedibus prosternoque ochraceo-testaceis; mesosterno, metasterno abdomineque plus minusve subinfuscatis. Antennarum clava spissa; 1° et 2° articulo vix disjunctis. Caput transversum, convexum, parce punctulatum, antice truncatum; oculis magnis, marginibus internis convergentibus; labro magno, profunde emarginato. Prothorax antice sat valde, postice vix angustus, transversus, aluta-*

ceus, parce subrugoseque punctatus; margine antico truncato; angulis anticis late rotundatis, tenuiter marginatis; lateribus subrectis, subparallelis, tenuiter marginatis; angulis posticis breviter rotundatis; basi tenuiter marginata, medio recta, utrinque oblique subtruncata. Scutellum convexiusculum, subpentagonale, dense punctulatum. Elytra humeris rotundata, prothorace paulo latiora, lateribus modice arcuata, parum ampliata, angulis posticis late rotundata, apice oblique truncata, vix longiora quam simul latiora, alutacea, parce subrugoseque punctata. Segmentum additum maris supra concavum; margine apicali pygidii sinuato. — Long. : 1,8 mill.

Ovale, environ deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, faiblement brillant, couvert d'une pubescence flave, couchée, fine, peu allongée, médiocrement serrée; brun de poix, élytres plus clairs, marqués chacun d'une tache jaunâtre presque contiguë à la suture, plus large à la base, n'atteignant pas le sommet; antennes, pattes, dessous de la tête et prosternum jaune ochracé; mésosternum, métasternum et abdomen jaunâtre plus ou moins enfumé. Antennes terminées par une massue subpiriforme, épaisse, un peu plus longue que large, dont les deux premiers articles sont à peine séparés et dont le dernier article est un peu moins long que les deux premiers réunis. Tête transversale, un peu convexe, alutacée, couverte d'une ponctuation fine, subrugueuse, rétrécie en avant des yeux après la naissance des antennes, puis parallèle et tronquée en avant; labre saillant, profondément échancré. Prothorax assez fortement rétréci en avant, faiblement à la base, un peu plus de deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long, alutacé, couvert d'une ponctuation fine, subrâpeuse, écartée; bord antérieur tronqué; angles antérieurs largement arrondis, finement rebordés; côtés presque droits, légèrement convergents en avant, rebordés comme les angles antérieurs; angles postérieurs brièvement arrondis, finement rebordés; base également rebordée, subtronquée au milieu, obliquement coupée vers les extrémités. Écusson subpentagonal, subconvexe, un peu plus large que long, très finement pointillé. Élytres arrondis aux épaules, alors plus larges que le prothorax, très faiblement arqués et élargis sur les côtés, très largement arrondis aux angles postérieurs externes, obliquement subtronqués au sommet, environ aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, alutacés, couverts d'une ponctuation semblable à celle du prothorax; marges latérales étroitement rebordées, explanées; sommet finement rebordé. Segments visibles de l'abdomen finement alutacés et ponctués; 4e bordé de jaune au sommet, 5e tronqué,

sinué chez le mâle, laissant voir le segment complémentaire, celui-ci concave en dessus. Dessous du 5e segment abdominal du mâle sinué au sommet, creusé contre la marge apicale d'une forte impression transversale. Mésosternum non caréné. Stries marginales des hanches intermédiaires et postérieures recourbées à l'extrémité. Métasternum longitudinalement strié, sillonné au sommet, alutacé, couvert d'une ponctuation râpeuse, relativement forte, écartée.

Deux exemplaires ♂, dans des fruits pourris d'*Opuntia tuna*. Coll. A. Grouvelle.

COLYDIIDAE.

Ithris Pasc.

Journ. of Ent., II, 1863, p. 134.

I. perplexa, n. sp. — *Elongata, parallela, convexa, opaca, vix perspicue pubescens, dilute sordido-castanea. Antennae subincrassatae, 2o articulo clavae quam 1o et 2o latiore. Caput subtransversum, antice truncatum, inter oculos subparallelum, utrinque juxta antennae basin profunde punctato-impressum, juxta marginem lateralem et inter oculos sat valde excavatum, in occipite bituberculatum. Prothorax basin versus angustus, 1 et 1/3 tam elongatus quam in maxima latitudine latus; lateribus ante medium late subsinuatis; disco in longitudinem utrique carinato et inter carinas antice bis, postice quater carinulato; carinulis posticis externis, longitudinis medium superantibus. Elytra parallela, prothorace latiora, circiter 2 et 1/3 longiora quam simul latiora; singulo quinque carinato; 1a carina suturali, 2a et 3a discoidalibus, 4a humerali, 5a laterali, 2a, 3a et 5a integris, 4a ante apicem abbreviata.* — Long. : 1,5 mill.

Subparallèle, environ quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque, testacé un peu assombri, garni sur toutes les parties saillantes de très petites soies cendrées, très courtes. Antennes faiblement épaissies; 1er article épais, subcarré, en partie caché lorsque l'insecte est vu de dessus, 2e un peu moins transversal, subcarré, 3e environ une fois et demie plus long que large, 4e à 7e subégaux, transversaux, à peine épaissis progressivement, 8e un peu plus long que le précédent, 9e à 11e formant une massue assez brusque, un peu plus de deux fois plus longue que large, dont le 2e article est très nettement plus large que le 1er et seulement modérément plus large que le 3e. Tête légèrement transversale, subhexagonale, faible-

ment arquée au bord antérieur, étroitement arrondie aux angles antérieurs, rugueuse, creusée de chaque côté, vers la naissance de l'antenne, d'une impression qui s'étend jusqu'au bord antérieur en formant un triangle, et qui se continue vers le sommet de la tête par une impression un peu moins enfoncée, légèrement oblique, faisant ressortir, en marges relevées, les marges internes des orbites des yeux; front convexe, limité en avant par une impression transversale réunissant les impressions obliques et marquée vers la base par deux petits tubercules; yeux médiocrement saillants, tempes petites. Prothorax granuleux, à peine rétréci au sommet, modérément à la base, environ une fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur; bord antérieur subtronqué; côtés légèrement arrondis en avant, subsinués en arrière, finement denticulés; base arquée en arrière; angles antérieurs émoussés, postérieurs obtus; disque limité de chaque côté par une carène longitudinale bien marquée, émoussée; marges externes de ces carènes fortement déclives; espace entre les carènes coupé longitudinalement en avant par deux carinules et en arrière par quatre : carinules basilaires externes s'avançant très nettement au delà du milieu, carinules antérieures dans le prolongement des carinules basilaires internes, presque réunies à celles-ci par une légère élévation arquée limitant une forte excavation longitudinale plus rapprochée du sommet que de la base; marge basilaire légèrement relevée en bourrelet. Écusson petit, très allongé. Élytres subsinués à la base, brièvement arrondis aux épaules, alors très nettement plus larges que le prothorax à la base, subparallèles, arrondis ensemble à l'extrémité, environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble; chacun avec cinq carènes longitudinales : la 1re près de la suture, s'en écartant un peu dans la partie basilaire, la 2e et la 3e entières, la 4e humérale, un peu écourtée à l'extrémité, la 5e latérale. Métasternum transversalement convexe. Hanches antérieures contiguës, intermédiaires et postérieures très rapprochées.

Un exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

Pycnomerus Er.

Wigm. Arch. 1842, I, p. 214.

Penthelispa Pasc., Journ. of Ent. I, 1860, p. 111.

P. (**Penthelispa**) **longior**, n. sp. — *Elongatus, subparallelus, subconvexus, nitidus, glaber, fulvo-castaneus. Antennae breves; 1° articulo quadrato, 2° transverso, 3° angustiore transverso, 4°-9° trans-*

versissimis, clava sesquilongiore quam latiore. 1° articulo transverso, 2° paulo angustiore, vix acuminato. Caput transversum, lateribus ante oculos subarcuatum, antice truncatum; fronte late, oblique levissimeque biimpressa, singula impressione antice minima profundaque lacuna notata; punctis minutissimis, sparsis; oculis minimis, haud productis. Prothorax antice parum, postice modice angustus, paulo longior quam in maxima latitudine latior, punctis in longitudinem striolatis, subsparsis, praecipue in disco impressus. Elytra subparallela, prothorace sublatiora, apice breviter conjunctim rotundata, 3 et 1/2 longiora quam simul latiora, tenuiter striatopunctata; striis 1 et 2 (suturali numerata), paulo magis impressis, striis lateralibus tenuissimis. — Long. : 1,7 mill.

Subparallèle, presque cinq fois plus long que large, très faiblement convexe, brillant, glabre, marron peu foncé. Antennes courtes ; 1er article épais, subcarré, 2e à peine moins épais, transversal, 3e un peu moins épais, un peu moins de deux fois plus large que long, 4e à 9e subégaux, environ plus de deux fois plus larges que longs, 10e et 11e formant une massue environ une fois et demie plus longue que large, dont le 1er article est presque en forme de demi-sphère et dont le dernier plus étroit que le 1er, suballongé, est terminé par un bouton subconique. Tête subdemi-oblongue, tronquée en avant, infléchie à la marge antérieure, moins longue que large au niveau des yeux; front marqué de deux larges impressions obliques, très peu profondes, légèrement relevées au bord antérieur et creusées chacune, contre ce bord, d'une fossette enfoncée; ponctuation extrêmement fine, très rare; labre très petit; yeux échancrant à peine les marges du front, très peu saillants. Prothorax à peu près de la largeur de la tête au bord antérieur, faiblement rétréci en avant, un peu plus fortement à la base, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert, surtout sur le disque, de strioles longitudinales peu serrées; angles antérieurs obtus, postérieurs subarrondis. Écusson subpentagonal, presque deux fois plus large que long. Élytres subarrondis aux épaules, un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ 3 fois et demie plus longs que larges ensemble, finement striés-ponctués; stries suturales et 1res stries discoïdales un peu plus accentuées; stries latérales encore plus fines; calus huméraux faiblement marqués. Dessous du corps éparsement pointillé; métasternum longitudinalement strié au sommet.

Plusieurs exemplaires, dans les feuilles sèches de Fougères, Bananiers, Balisiers (*Heliconia*), à la lisière de la forêt. Coll. A. Grouvelle.

Ocholissa Pasc.

Journ. of. Ent., II, 1863, p. 85.

O. laeta Pasc., 1863, Journ. of. Ent., II, p. 85, pl. 5, f. 1.

Dans les troncs cariés de *Shoanca Massoni* (alt. 300 à 700 m.).

Cette espèce, décrite sur des exemplaires provenant de la vallée des Amazones : Ega, semble très commune aux environs de Cayenne.

Sosylus Er.

Naturg. Ins. Deutschl., III, 1845, p. 288. — Horn, Proc. Amer. Phil. Soc., XVII, 1878, p. 581.

S. castaneus Pasc., 1866, Journ. of. Ent. II., p. 94-95.

Deux exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

Le *type* de l'espèce provient de la Vallée des Amazones.

Metacerylon Grouv.

Ann. Soc. ent. Fr., LXXV, 1906, p. 110.

M. Dufaui, n. sp. — *Elongatum, parallelum, convexum, nitidum, glabrum, nigro-castaneum. Antennae breves; 1° articulo incrassato, subquadrato, 4°-9° transversissimis, 10° magno, subhemisphaerico. Caput tenuiter alutaceum, parce punctulatum. Prothorax subtransversus, lateribus parallelus et antice posticeque breviter arcuatus, parce punctulatus, tenuiter alutaceus; margine antico arcuato; angulis anticis posticisque rotundatis; basi subtruncata, tenuiter marginata. Scutellum subpentagonale. Elytra subcylindrica, apicem versus oblique inflexa, paulo magis duplo longiora quam simul latiora, punctato-lineata; punctis juxta apicem attenuatis; intervallis haud omnino politis.* — Long. : 1,7 mill.

Parallèle, environ trois fois plus long que large, convexe, brillant, glabre, marron foncé; antennes et pattes testacées, légèrement teintées de couleur de poix. Antennes courtes; 1er article épais, subcarré, dilaté en dedans, 2e moins épais, subsphérique, 3e à 9e s'épaississant progressivement, 3e suballongé, 4e-9e très transversaux, serrés; 10e formant une massue subsphérique. Tête convexe, infléchie, tronquée en avant, éparsement et très finement pointillée et très finement alutacée sur le disque, très densément pointillée sur l'épistome. Prothorax un peu

moins long que large, éparsement et finement pointillé et très finement alutacé; bord antérieur un peu arqué en dedans; angles antérieurs largement arrondis, postérieurs un peu moins; côtés parallèles, finement rebordés; base légèrement arquée, finement rebordée. Écusson subpentagonal, un peu plus large que long. Élytres légèrement échancrés à la base, en angle droit à peine émoussé aux épaules, obliquement infléchis vers l'extrémité, plus de deux fois plus longs que larges ensemble, ponctués en lignes; points des lignes atténués près du sommet, intervalles presque subruguleux, chacun avec une ligne de points moins forts et moins serrés que ceux des lignes formant les intervalles; bords latéraux assez étroitement rebordés-explanés. Hanches antérieures assez espacées. Saillie du prosternum dépassant les hanches, infléchie, arrondie au sommet. Cavités des hanches antérieures ouvertes. Métasternum longitudinalement strié. Premier segment de l'abdomen allongé; lignes fémorales divergentes. Tarses courts, leurs trois premiers articles plus courts ensemble que le 4e.

Un exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

Botrodus Casey,

Ann. N. York Ac. Sc., 1890, p. 319.

B. Dufaui, n. sp. — *Oblongo-parallelus, apice arcuatus, postice rotundatus, convexus, nitidus, glaber, ater; capite prothoraceque rufis, corpore subtus, antennis pedibusque subpiceo-fulvis. Antennarum clava suboblonga. Caput subdense punctulatum, antice truncatum, inter antennarum bases arcuatim subimpressum. Prothorax transversissimus, basi parallelus, antice arcuatim angustus, antice modice arcuatus, basi medio retrorsum productus et truncatus, utrinque late sinuatus; disco parce punctulato; lateribus tenuiter marginatis. Elytra lateribus modicissime arcuata, et sat late explanato-marginata, parce punctulata, parce et vix perspicue oblique strigosa, fere sesquilongiora quam simul latiora. Prosternum lineis antice divergentibus instructum, inter coxas haud productum et leviter demissum.* — Long. : 0,7 mill.

Oblong, presque parallèle, arqué en avant, arrondi en arrière, environ deux fois plus long que large, convexe, brillant, glabre, noir; tête, prothorax et calus huméraux rougeâtres, antennes, pattes et dessous du corps roux de poix un peu clair. Antennes de huit articles; le 1er épais, à peine allongé, arqué, le 2e moins épais, un peu plus long que large, 3e à 7e serrés, plus ou moins transversaux, 8e formant une massue brusque, en forme de tronc de cône renversé, plus

long que large à la base, terminé par une surface en forme de lentille. Tête infléchie, cachée par le prothorax, convexe, tronquée en avant, subdensément pointillée, marquée d'une légère impression arquée entre les naissances des antennes; bouche cachée lorsque l'insecte est vu de face; yeux à facettes relativement grosses. Prothorax subparallèle à la base, arqué-rétréci en avant, environ deux fois et un tiers plus long que large, faiblement arqué au bord antérieur, arrondi aux angles antérieurs, finement rebordé sur les côtés, en angle un peu aigu aux angles postérieurs, saillant en arrière au milieu de la base et étroitement tronqué, largement sinué de chaque côté; disque éparsement pointillé. Écusson triangulaire, plus long que large. Élytres très faiblement arqués-arrondis sur les côtés, environ une fois et demie plus longs que larges ensemble, éparsement pointillés et coupés obliquement, par de très fines lignes vermiculées, espacées et peu régulières; bords latéraux assez largement rebordés-explanés, sauf vers le premier tiers de la longueur à partir de la base. Lobe antérieur du prosternum ne cachant pas complètement la bouche; fossettes antennaires placées aux angles antérieurs; saillie prosternale ne dépassant pas le niveau des hanches antérieures, se développant vers le sommet à un niveau un peu inférieur à celui du mésosternum; lignes latérales du sternum subparallèles à la base, puis arquées, divergentes, n'atteignant pas le sommet. Hanches antérieures modérément écartées. Mésosternum s'avançant en saillie arrondie contre les hanches antérieures, environ deux fois plus large que long. Hanches intermédiaires notablement écartées; postérieures encore plus. Saillie du 1er segment de l'abdomen, entre les hanches postérieures, légèrement arquée vers l'extrémité de l'abdomen. Métasternum notablement plus long que le 1er segment de l'abdomen, celui-ci presque aussi long que les autres segments réunis. Épipleures nettement accentués. Dessous du corps éparsement et peu profondément pointillé, à peine visiblement vermiculé.

Plusieurs exemplaires recueillis sous l'écorce pourrie d'une souche d'arbre (alt. 300 m.) Coll. A. Grouvelle.

Cette espèce a été placée avec un certain doute dans le genre *Botrodus* Casey, Ann. N. York Acad., V, 1890, p. 319. Ce genre, comme tous ceux qui appartiennent au groupe des *Murmidiinae* (*Mychocerus*, *Lapethus*, *Lytopeplus*) présentant des fossettes antennaires sous-prothoraciques, a été établi sur une espèce isolée : *B. estriatus* Casey, Ann. N. York Acad., V, 1890, p. 320.

Le genre *Mychocerus* Er., Naturg. Deutschl., III, 1845, p. 292 (note)

a d'abord pour type un insecte inédit, *M. ferrugineus*, de Cuba; puis il est adopté par Zimmerman, Synonym. Notes, ed. by Leconte, in Trans. Amer. Ent. Soc., 1869, p. 225, pour le *Murmidius depressus* Lec., Proc. Acad. Nat. Sc., 1866, p. 376, provenant des États-Unis, sud de la Caroline.

Le genre *Lapethus* Casey, Ann. N. York Acad., V, 1890, p. 317, a pour type un insecte de la Californie *L. discretus* Cas., loc. cit. p. 318 que Sharp, Biol. Cent.-Amer., II, 1, 1895, p. 494, tab. xv, fig. 22, signale du Guatemala et de Panama.

Le genre *Lytopeplus* Sharp, Biol. Cent.-Amer., III, 1, 1895, p. 494, a pour type *L. compactus* Sharp., loc. cit. p. 495, pl. xv, fig. 23, provenant du Guatemala.

Ces quatre genres se trouvaient donc primitivement représentés par des formes américaines; depuis, les quelques espèces nouvelles décrites et les nombreuses découvertes faites dans toutes les parties du monde sont venues mettre au jour des formes de transition et faire disparaître la précision que les auteurs pensaient avoir trouvée dans leurs nouveaux genres.

Nous ne chercherons pas à augmenter ou à diminuer le nombre des genres admis en ce moment; nous nous bornerons à constater qu'il ne semble ni utile, ni fondé de les grouper en tribus distinctes (Casey, Ann. N. York Acad. VIII, 1896, p. 452).

Quant à la tribu des *Eupsilobini*, loc. cit. p. 452, elle ne semble pas avoir sa place à côté d'insectes ayant des fossettes antennaires.

CUCUJIDAE.

Monotoma Herbst.

Käf., V, 1793, p. 22. — Horn. Trans. Amer. Ent. Soc., VII, 1879, p. 258. — Reitt., Wien. ent. Zeit., XX, 1901, p. 193-197; Best.-Tabell., XLVI, 1-7.

M. spinicollis Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1837, p. 463, pl. 17, F. 6. — Reitt. Zeitschr. Ent. Breslau, N. E. Heft., VI, 1877, p. 5. — Ganglb., Käf. Mitteleur., III, 1899, p. 576. — Reitt., Wien. ent. Zeit., XX, 1901, p. 194; Best.Tab., LXVI, p. 4.
spinigera Chaud., Bull. Mosc., 1845, III, p. 211.
spinifera Woll., Cat. Col. Madera, 1857, p. 67.

Trois Rivières.

M. parallela Lec., Proc. Acad. Phil., 1855, p. 305. — Horn, Trans. Amer. Ent. Soc., VII, 1879, p. 259, 260.

Trois Rivières.

Cathartus Reiche.

Ann. Soc. ent. Fr., 1854, p. 77.

C. Delauneyi, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modice convexus, nitidulus, pube tenui, strata et setis brevissimis inclinatis, ambabus flavo-aureis vestitus, sordido-testaceus; elytris et praecipue antennis pedibusque dilutioribus. Antennae elytrorum basin attingentes; articulo 3° magis duplo longiore quam latiore; clava laxata, articulo 2° subelongato, paulo longiore et latiore quam 1° et 3°. Caput paulo latius quam longius, antice truncatum, subdense punctulatum; temporibus minutissimis, vix perspicue acutis. Prothorax parum transversus, antice subparallelus, ad basin bisinuatus et modice angustus, dense punctulatus; margine antico subtruncato; angulis anticis rectis, hebetatis, sublobatis; lateribus marginatis, tenuissime crenulatis; angulis posticis subobtusis, haud hebetatis; basi retrorsum arcuata, medio haud marginata. Elytra basi quam prothorax in maxima latudine paulo latiora, humeris breviter rotundata, lateribus arcuata, parum ampliata, apice breviter conjunctim rotundata, minus duplo longiora quam simul latiora, lineato-punctata; lineis punctatis ad basin substriatis, ad apicem attenuatis; intervallis vix perspicue scabris, unilineato-setosis. Metasternum parce punctulatum. Ultimum segmentum abdominis maris impressum.* — Long. : 1,8 mill.

Oblong, environ deux fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence formée, sur la tête et sur le prothorax, de très petits poils flaves, dorés, couchés et peu serrés et, sur les élytres, de très petites soies de même couleur, inclinées en arrière, disposées en ligne sur les intervalles des lignes ponctuées des élytres, couleur brun testacé, plus clair sur les élytres et encore plus clair sur les antennes et les pattes. Antennes atteignant au moins la base du prothorax; 1er article épais, environ une fois et demie plus long que large, 2e et 3e subégaux, 2e un peu épais, 3e plus de deux fois plus long que large, 4e à 8e s'épaississant progressivement et faiblement, 4e presque une fois et demie plus long que large, 5e un peu plus long que 4e, 6e et 7e à peine plus courts que 4e, 8e un peu allongé, 9e à 11e formant une massue allongée, dont le 2e article est assez nettement plus long et

plus large que le 1er et dont le 3e, subglobuleux, est un peu moins large que le précédent. Tête triangulaire, plus large que longue, modérément convexe, tronquée en avant, presque densément pointillée; marges latérales, entre les yeux et les naissances des antennes, nettement convergentes; diamètre longitudinal des yeux double environ de leur diamètre transversal; tempes à peine marquées, à peine aiguës. Prothorax plus large en avant que la tête, faiblement transversal, subparallèle en avant, puis bisinué de chaque côté dans la partie basilaire, densément pointillé; bord antérieur subtronqué, finement cilié, brièvement bisinué aux extrémités; angles antérieurs droits, émoussés, sublobés; côtés étroitement rebordés, finement crénelés; angles postérieurs faiblement obtus, subsaillants; base fortement arquée en arrière, finement rebordée de chaque côté. Écusson subrectangulaire, environ quatre fois plus large que long. Élytres un peu plus larges à la base que la base du prothorax, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, peu élargis, brièvement arrondis ensemble au sommet, un peu moins de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués en lignes; lignes ponctuées en forme de stries à la base, atténuées vers le sommet; intervalles faiblement chagrinés, plus larges sur le disque que les points des stries; base et épaules très finement rebordées; marges latérales assez largement rebordées-explanées, surtout vers le milieu de la longueur. Hanches antérieures séparées par un intervalle presque égal à leur diamètre transversal, et séparées de la base du prosternum par une distance subégale à leur diamètre longitudinal; saillie prosternale largement tronquée à l'extrémité, presque plane. Métasternum éparsement pointillé. Lignes fémorales des hanches postérieures droites, presque entières, très divergentes. Dernier segment de l'abdomen du mâle impressionné.

Commun sous les gousses de *Tamarindus indica*.

C. humeralis, n. sp. — *Oblongo-elongatus, convexus, nitidulus, pube tenui, strata et setis brevissimis, inclinatis, duabus flavo-aureis vestitus, nigro-brunneus; epistomo, antennis, pedibus et in singulo elytro duabus maculis, 1a humerali minima, 2a apicali magna, rufo-fulvis; corpore subtus nigro-piceo. Antennae elytrorum basin attingentes; articulo 3o paulo magis duplo longiore quam latiore; clava laxata, articulo 2o subelongato, paulo longiore et latiore quam 1o et 3o. Caput fere duplo latius quam longius, apice truncatum, subdense punctulatum; temporibus minimis, acutis. Prothorax parum transversus, antice subparallelus, basin versus breviter sinuatus et modice angustus,*

densissime punctulatus; margine antico subtruncato; angulis anticis rectis, hebetatis, vix lobatis; lateribus marginatis, tenuissime crenulatis; angulis posticis subrectis et subprominulis; basi retrorsum arcuata, medio haud marginata. Elytra basi prothorace in maxima latitudine paulo latiora, humeris breviter rotundata; lateribus parum arcuata, parum ampliata, apice brevissime conjunctim rotundata, paulo magis sesquilongiora quam simul latiora, punctato-lineata; punctis apicem versus attenuatis; intervallis vix perspicue scabris, unilineato-setosis. Metasternum dense punctulatum. — Long. : 1,5 mill.

Oblong, presque trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence flavedorée, très fine, très courte, couchée sur la tête et le prothorax, se redressant sur les élytres en soies inclinées, disposées en ligne sur les intervalles des lignes ponctuées; couleur brun de poix; épistome, antennes, pattes, une petite tache humérale sur chaque élytre et sommet de ceux-ci roux ferrugineux. Antennes atteignant la base des élytres; 1er article épais, environ une fois et demie plus long que large, 2e moins épais, également environ une fois et demie plus long que large, 3e un peu plus de deux fois plus long que large, 4e et 5e subégaux, plus courts que 3e, 6e et 7e subégaux, moins d'une fois et demie plus longs que larges, 8e subcarré, 9e à 11e formant une massue allongée dont le 2e article, à peine allongé, est assez nettement plus long et plus large que le 1er et dont le 3e subglobuleux est un peu moins large que le précédent. Tête subtriangulaire, presque deux fois plus large que longue, modérément convexe, tronquée en avant, presque densément pointillée; marges latérales médiocrement convergentes; diamètre longitudinal des yeux plus de deux fois plus grand que le diamètre transversal; tempes très petites, aiguës. Prothorax plus large en avant que la tête à la base, faiblement transversal, subparallèle en avant, puis brièvement sinué près de la base et faiblement rétréci, très densément pointillé; bord antérieur subtronqué, sinué aux extrémités; angles antérieurs droits, émoussés, sublobés; côtés très finement crénelés, étroitement rebordés par une très faible marge concave et un fin bourrelet; angles postérieurs subrectangulaires, subsaillants; base fortement arquée en arrière, sinuée et finement rebordée de chaque côté. Écusson subrectangulaire, environ quatre fois plus large que long. Élytres assez nettement plus larges à la base que la base du prothorax, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, peu élargis, très brièvement arrondis ensemble au sommet, un peu plus d'une fois et demie aussi longs que larges

ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués en lignes; lignes ponctuées bien marquées à la base, atténuées vers le sommet; intervalles faiblement chagrinés, à peine plus larges sur le disque que les points des lignes; base et épaules très finement rebordées, marges latérales assez largement rebordées-explanées, surtout vers le milieu de la longueur. Hanches antérieures séparées par un intervalle un peu plus grand que leur diamètre transversal, et séparées de la base du prosternum par une distance subégale à leur diamètre longitudinal; saillie prosternale largement tronquée au sommet, un peu infléchie longitudinalement au niveau des hanches. Métasternum densément pointillé. Lignes fémorales des hanches postérieures droites, presque entières, très divergentes. Dernier segment de l'abdomen du mâle impressionné.

Sous les gousses de *Tamarindus indica*.

Laemophloeus Cast.

Hist. Nat., II, 1840, p. 385.

L. ferrugineus Steph., 1831, Ill. Brit., IV, p. 223. — Er., 1846, Naturg. Ins. Deutschl., III, p. 322. — Sturm, 1851, Deutsch. Fn. Ins., XXI, p. 53, tab. 383, f. B. — Casey, 1884, Trans. Amer. Ent. Soc., XI, p. 92, pl. 7, f. 7. — Ganglb., 1899, Kaf. Mitteleur., III, p. 609, 614.

♀. *concolor* Smith, 1851, List Coleopt. Ins. British Mus., I, p. 6.
monilicornis Steph., 1831, Ill. Brit., IV, p. 223.
♂. *obsoletus* Smith, 1851, List Coleopt. Ins. British Mus., I, p. 7.
testaceus Payk., 1799, Fn. Svec., II, p. 168.

Envoyé par M. L. Dufau avec des *L. minutus* Ol.

L. permixtus, n. sp. — *Oblongus, sublatus, depressus, nitidus; capite prothoraceque rufo-testaceis, elytris testaceis. Antennarum articuli 2 subvalde, 3 et 4 modice, 5-11 valde elongati; tribus ultimis articulis quam praecedentibus longioribus, parum incrassatis. Caput subtransversum, convexiusculum, antice truncatum, parcissime et vix perspicue punctulatum, utrinque juxta antennae basin punctatum, inter antennarum bases transversim subimpressum; oculis prominulis, paulo ante prothoracis marginem positis. Prothorax modice transversus, basin versus modice angustus, lateribus parum arcuatus, basin versus subsinuatus, parcissime et vix perspicue punctulatus, utrinque in longitudinem striatus; angulis posticis obtusis, haud hebetatis. Elytra*

prothorace paulo latiora, lateribus parum arcuata, apice subconjunctim rotundata, 1 et 2/3 tam elongata quam simul lata, lateribus plicata, vix perspicue striata. Coxae valde remotae. — Long., 1,8 mill.

Oblong, assez large, déprimé, brillant, glabre; tête et prothorax roux testacé, antennes et pattes testacées, élytres un peu plus clairs. Antennes très allongées; 1er article épais, environ deux fois plus long que large, 2e moins épais, une fois et demie plus long que large, 3e et 4e subégaux au 2e, 5e à 8e subégaux, notablement plus longs que 4e, 9e à 11e subégaux, plus longs que les précédents, formant une massue peu marquée. Tête faiblement transversale, tronquée en avant, sinuée de chaque côté entre la partie tronquée et la naissance de l'antenne; marges latérales d'abord droites, légèrement divergentes, arquées vers la base des yeux, puis parallèles, étroitement rebordées dans la partie antérieure; disque très éparsement et très finement pointillé; de chaque côté vers la base de l'antenne un point enfoncé et, en avant de celui-ci, une faible impression transversale; yeux petits, saillants, séparés du bord antérieur du protherax par une distance subégale à leur diamètre longitudinal; labre assez saillant. Prothorax faiblement rétréci à la base, environ une fois et un quart plus large au bord antérieur que long, faiblement bisinué et finement rebordé sur les côtés, longitudinalement strié de chaque côté, très éparsement et très finement pointillé; angles antérieurs émoussés, postérieurs obtus, subsaillants, non émoussés; base faiblement arquée vers l'arrière, brièvement subsinuée aux extrémités. Écusson triangulaire, transversal. Élytres tronqués à la base, très brièvement arrondis aux épaules, faiblement arqués sur les côtés, un peu plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax en avant, presque arrondis ensemble au sommet, environ une fois et deux tiers plus longs que larges dans leur plus grande largeur, pliés sur les côtés; stries suturales marquées au sommet, les autres peu visibles, sauf à la base. Hanches des trois paires de pattes très écartées. Dessous de la tête déprimé, creusé en avant d'une légère impression triangulaire, bord antérieur terminé aux extrémités, en dehors des échancrures, par une saillie en forme d'angle largement obtus. Cavités des hanches antérieures ouvertes.

Un exemplaire trouvé parmi des *L. pusillus* envoyés par M. L. Dufau. Coll. A. Grouvelle.

L. commixtus, n. sp. — *Oblongo-elongatus, subdepressus, nitidus, testaceus. Antennae moniliformes; 2o articulo quam 3o longiore; clava triarticulata, modice incrassata. Caput subtriangulare, transver-*

sum, depressum, antice sinuatum, parcissime et vix perspicue punctulatum, inter antennarum bases arcuatim striatum, fronte in longitudinem striatum; oculis modice prominulis, prothoracis anticum marginem subattingentibus. Prothorax transversus, basin versus parum angustus, parcissime et vix perspicue punctulatus, utrinque in longitudinem striatus; angulis anticis breviter rotundatis, posticis obtusis; lateribus subarcuatis, basin versus vix arcuatis. Elytra prothorace paulo latiora, lateribus arcuata, apice oblique subtruncata et separatim rotundata, fere duplo longiora quam latiora; lateribus subcarinatis, inter suturam carinamque sex tenuiter striato-punctatis, striis juxta apicem basinque attenuatis, striis 1-4 paulatim impressioribus, 5° tenui. Coxae valde remotae. — Long. : 1,5 mill.

Oblong, allongé, très légèrement convexe, glabre, brillant, testacé, massue des antennes un peu plus claire. Antennes médiocrement allongées; 1er article épais, environ une fois et demie plus long que large, 2e un peu moins épais, suballongé, 3e-8e moniliformes, 9e-11e formant une massue lâche, un peu épaissie, dont les deux premiers articles sont suborbiculaires et dont le troisième est suboblong, environ une fois et demie plus long que large. Tête déprimée, subtriangulaire, environ deux fois plus large que longue, sinuée en avant, légèrement sinuée de chaque côté entre la partie tronquée et la naissance de l'antenne; marges latérales droites, divergentes vers l'arrière, sinuées à la base des yeux, finement rebordées; disque très éparsement et très finement pointillé; une strie arquée entre les naissances des antennes et une strie longitudinale plus fine sur le front; yeux assez gros, modérément saillants, atteignant le bord antérieur du pronotum; labre assez saillant. Prothorax médiocrement rétréci vers la base, environ une fois et un tiers plus large au bord antérieur que long, faiblement arqué sur les côtés, à peine bisinué vers la base, finement rebordé, longitudinalement strié de chaque côté, très éparsement et très finement pointillé; angles antérieurs brièvement arrondis, postérieurs obtus, non émoussés; base faiblement arquée vers l'arrière, sinuée aux extrémités. Écusson en forme de triangle curviligne, plus large que long. Élytres légèrement échancrés à la base, brièvement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax en avant, faiblement arqués sur les côtés, largement et obliquement arrondis séparément au sommet, ne cachant pas l'extrémité du pygidium, environ deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, subcarénés sur les côtés, marqués sur le disque, entre la suture et la carène latérale, de six fines stries ponctuées, effacées contre la

base et le sommet, progressivement mieux marquées vers l'extérieur. Hanches des trois paires de pattes très écartées. Dessous de la tête présentant en avant une dépression triangulaire se réunissant au sommet à une large impression subcarrée : bord antérieur terminé de chaque côté des échancrures par une saillie triangulaire, émoussée. Cavités des hanches antérieures ouvertes.

Un exemplaire mêlé à des *S. pallidipennis*, trouvé sous l'écorce d'un *Cedrela odorata* fraîchement abattu. Coll. A. Grouvelle.

Aprostomis, n. gen.

Antennae moniliformes, 11-articulatae; clava laxata, triarticulata, parum incrassata. Caput ante oculos lente constrictum; oculis parum prominulis. Elytra confuse punctata. Caput subtus margine antico utrinque emarginatum et subtuberoso-productum. Palpi maxillares 4-articulati; articulo 1° minimo, 2° subquadrato, 3° subtransverso, 4° elongato, extus subarcuato. Mandibulae labro occultae. Metasternum cum prosterno mesosternoque planum. Metasternum fere tam elongatum quam latum, cum abdominis 1° et 2° segmento simul aequale; 1°-4° segmentis paulatim brevioribus, 5° minimo. Coxae anticae posticaeque modice remotae, intermediae magis approximatae. Processus prosterni parallelus, coxas haud superans. Primum segmentum abdominis inter coxas anguloso-productum. Episternum et epimerum mesosterni coxas attingentia. Pedes robusti; tarsis triarticulatis, 3° articulo quam simul aliis longiore.

Le système tarsal de ce nouveau genre lui donne une position ambiguë. La conformation de la marge antérieure du dessous de la tête le rapproche des *Cucujidae* et *Cryptophagidae* et l'arrivée en contact de l'épisterne et l'épimère mésothoraciques avec la hanche le place plus spécialement parmi la première de ces deux familles.

Plusieurs espèces doivent venir se ranger dans ce genre; ma collection en renferme une venant de Tahiti, une deuxième venant de Sumatra et il m'a été donné en passant à Londres de voir une série d'espèces qui lui seront probablement attribuées.

Notre longue diagnose sera alors simplifiée, mais comme première description il nous a paru utile de la présenter aussi complète que possible.

A. cephalotes, n. sp. — *Elongatus, parallelus, subdepressus, nitidus, glaber, piceus; elytris castaneis. Antennae breves; 1° articulo incrassato, subquadrato, 2° paulo minus incrassato, sub-*

transverso, 3°-8° subaequalibus, transversis, 9°-11° clavam laxatam efficientibus, 9° et 10° transversis, 11° quam praecedentibus paulo longiore, apice hebetato. Caput transversum, convexiusculum, antice inflexum et truncatum, ante oculos haud constrictum, tenuissime alutaceum et punctatum; fronte in disco sublaevi; stria interantennali recta; lateribus tenuiter marginatis; oculis minimis, vix productis, a prothoracis margine antico remotis. Prothorax antice capite paulo angustior, basin versus parum angustus, subtransversus, tenuiter alutaceus et parce punctulatus; disco et marginibus lateralibus sublaevibus; basi retrorsum valde arcuata, marginata. Scutellum subtrapezoidale, transversum. Elytra humeris rotundata, subparallela, prothorace haud latiora, apice conjunctim rotundata, fere 2 et 2/3 tam elongata quam simul lata, lineato-punctata, circa scutellum confuse punctulata; lateribus plicatis, marginibus vix perspicue punctulatis; striis suturalibus apice impressioribus. — Long. : 1,5-1,7 mill.

Parallèle, environ quatre fois et demie plus long que large, très faiblement convexe, brillant, glabre, brun de poix, élytres plus clairs. Antennes courtes, insérées sur les côtés du front; 1er article épais, subcarré, articulé à l'angle externe de la base, 2e article un peu moins épais, subtransversal, 3e à 8e subégaux, transversaux, 9e à 11e formant une massue lâche, nettement marquée, dont les deux premiers articles sont transversaux et dont le dernier, plus long que les précédents, est terminé en saillie conique émoussée. Tête un peu convexe, transversale, suboblongue, infléchie en avant, lisse sur le disque, alutacée, très finement et éparsement pointillée sur les marges latérales; strie interantennaire, un peu en avant des insertions des antennes, droite; épistome trapézoïdal; labre petit; marges latérales droites, convergentes, devenant très convergentes vers la base des antennes, finement rebordées; yeux à peine saillants, éloignés du bord antérieur du prothorax; tempes modérément convergentes. Prothorax très faiblement rétréci à la base, un peu moins large en avant que la tête, un peu moins long dans sa plus grande longueur que large en avant, finement alutacé, couvert d'une ponctuation très fine, plus ou moins éparse, effacée sur le disque et sur les marges latérales; bord antérieur à peine arqué, angles antérieurs vus de dessus faiblement obtus; bords latéraux visibles seulement à la base, lorsque l'insecte est examiné de dessus; angles postérieurs obtus, émoussés, base finement rebordée, fortement arquée en arrière. Écusson subpentagonal, deux fois plus large que long. Élytres tronqués à la base, étroitement arrondis aux épaules, alors de la largeur du prothorax, parallèles, arrondis ensemble

au sommet, environ deux fois et trois quarts plus longs que larges ensemble, finement ponctués en lignes, sur le disque, lisses sur les marges latérales, celles-ci pliées; ponctuation confuse autour de l'écusson, stries suturales enfoncées au sommet.

Trois-Rivières, nombreux exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

Commun sur le littoral, sous les écorces des petites branches et des lianes.

Paralindria Olliff

Cist. Ent., III, 1863, p. 37. — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., IX, (1889) 1890, p. 387.

Le genre *Paralindria* placé par Olliff dans les *Trogositidae* et par Fleutiaux et Sallé dans les *Nitidulidae*, tribu des *Rhizophagini*, ne peut conserver l'une ou l'autre de ces positions systématiques, en raison de ses tarses tétramères. Ce caractère le rapprocherait des *Colydiidae* et des *Prostomis*, mais l'absence de soudure des premiers segments de l'abdomen l'éloigne des premiers et la forme du mésosternum écartant les épisternes des hanches le sépare des seconds.

Tenant compte de l'ensemble de ces caractères, il semble que le genre *Paralindria* fait partie d'un groupe venant près des *Prostomis* et des *Prostominia*. Provisoirement, je placerai ce genre près des *Prostomis* (1).

Les exemplaires de *P. bipartita* Olliff, de la Guadeloupe, sont tous beaucoup plus petits que le *type* de l'espèce actuellement dans ma collection.

Le genre *Serrotibia* Reitt., Stett. ent. Zeitg., XXXVIII, 1877, p. 339, doit, d'après sa diagnose, être rapporté au genre *Paralindria*.

TELMATOPHILIDAE.

Telmatoscius Sharp

Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, 1900, p. 581.

T. Dufaui, n. sp. — *Oblongus, subparallelus, 3 et 1/2 longior quam latior, convexus, flavo-cinereo pubescens, brunneus; antennis,*

(1) M. P. de Peyerimhoff a constaté que la nervation des ailes de *Paralindria bipartita* Olliff plaçait cette espèce parmi les *Colydiidae* qui, eux-mêmes, se rapprochent du type *Prostomis*, et les écartait des *Cryptophagidae* et encore plus des *Cucujidae* et des *Nitidulidae*.

pedibus, corpore subtus rufo-piceis. Antennae subbreves; 3° articulo sesquilongiore quam latiore, 4° quadrato, 5°-8° plus minusve transversis, 9°-11° clavam laxatam efficientibus. Caput triangulare, transversum, antice truncatum, convexiusculum; fronte tenuiter alutacea, subparce punctulata; lateribus convergentibus, tenuiter marginatis; oculis subprominulis, granis magnis. Prothorax duplo latior quam longior, antice parum, postice vix angustus, lateribus medio subrectus, convergens, juxta extremitates arcuatus, subdense punctatus; punctis quam illis prothoracis validioribus; margine antico subarcuato, ad extremitates breviter sinuato; angulis anticis obtusis, vix hebetatis; lateribus basique tenuiter marginatis; margine basali utrinque in longitudinem breviter carinata et valde impressa, inter carinas paulo validius marginata. Scutellum subpentagonale, transversissimum. Elytra humeris rotundata, subparallela, apice conjunctim subacuminata, fere 2 et 2/3 longiora quam simul latiora, punctato-substriata; punctis apicem versus attenuatis; intervallis latis, depressis, subcoriaceis; pilis pubescentiae subbrevibus, retrorsum arcuato-inclinatis, subdensatis. — Long. : 2,5-3 mill.

Oblong, subparallèle, environ trois fois et demie plus long que large, convexe, couvert d'une pubescence flave-cendrée, couchée, assez allongée sur le prothorax, présentant un point de convergence sur son disque, presque courte, dressée-arquée en arrière, assez dense sur les élytres; brun, avec les antennes, les pattes et le dessous du corps roux de poix. Antennes modérément courtes; 1er article épais, subcarré, un peu dilaté en dedans, 2e moins épais, un peu allongé, 3e à peine moins épais que 2e, une fois et demie plus long que large, 4e carré, 5e à 8e plus ou moins transversaux, 9e à 11e formant une massue lâche, nettement marquée, dont les deux premiers articles sont assez nettement transversaux et dont le dernier suballongé est terminé par un bouton surbaissé, émoussé. Tête subtriangulaire, environ deux fois plus large au milieu des yeux que longue; marges latérales obliques, finement rebordées, un peu échancrées devant les yeux, sinuées après la naissance des antennes, puis brièvement convergentes; bord antérieur subtronqué; front alutacé, presque éparsement pointillé; épistome presque lisse; labre petit; yeux médiocrement saillants, à facettes assez grosses. Prothorax alutacé, à courbure longitudinale différente de celle des élytres, un peu plus large que la tête en avant, un peu plus large à la base qu'au sommet, environ deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long; bord antérieur faiblement arqué, brièvement sinué aux extrémités; angles antérieurs obtus;

côtés rebordés, presque droits, faiblement convergents, arqués en dedans près des extrémités; angles postérieurs arrondis; base un peu arquée en arrière dans le milieu, sinuée de chaque côté en face d'une impression juxta-basilaire profonde, rebordée un peu plus fortement entre ces impressions; impressions juxta-basilaires bordées en dehors par une courte carène longitudinale; ponctuation laissant sur le disque un espace longitudinal lisse, plus dense et plus forte que celle de la tête sur le disque, très serrée sur les marges latérales. Écusson subpentagonal, très transversal. Élytres de la largeur du prothorax à la base, arrondis aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, subparallèles, très brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une fois et deux tiers plus longs que larges ensemble, ponctués-substriés; points atténués vers l'extrémité; intervalles larges, déprimés, subcoriacés; intervalle sutural plus large à la base, présentant un rudiment de ligne ponctuée se détachant au milieu d'une ponctuation peu dense, confuse; stries suturales enfoncées sur la partie apicale de l'élytre; stries marginales enfoncées. Saillie du premier segment de l'abdomen acuminée, accompagnée de chaque côté par un très court rudiment de strie fémorale.

4 exemplaires, dans les branches cariées de Raquettes (*Opuntia tuna*). Coll. A. Grouvelle.

Je rapporte cette espèce au genre *Telmatoscius* Sharp, bien que le 1er article de sa massue antennaire ne soit pas plus étroit que le 2e.

Cryptophilus Reitt.

Verhand. z. b. Gesells. Wien, XXIV, 1874, p. 381.

C. frater Grouv., 1898. Notes Leyd. Mus., XX, p. 43.

Dans les gousses de *Tamarindus indicus*.

LATHRIDIIDAE.

Derolathrus Sharp

Fn. Hawaiiensis, M. 5, Col., III, 1908, p. 431.

D. Sharpi, n. sp. — *Subovatus, circiter quater longior quam in maxima latitudine latior, modice convexus, valde nitidus, glaber, testaceus. Antennae subincrassatae; clava suboblonga, sesquilongiore quam latiore. Caput antice arcuatim inflexum; fronte duabus striis ad basin*

parallelis, antice divergentibus notata. Prothorax subelongatus, in longitudinem sulcatus; sulco antice abbreviato, postice foveolato; disco utrinque flexuoso-striato. Scutellum haud manifestum. Elytra tam lata quam basis prothoracis, humeris subangulosa, lateribus arcuata et ante apicem subsinuata, apice late rotundata; striis suturalibus distincte manifestis. Tarsi breves. — Long. : 0,7 mill.

Subovale, environ quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, glabre, très brillant, testacé. Antennes de 10 articles, assez épaisses; 1er article épais, subcarré, caché lorsque l'insecte est vu de dessus; 2e presque plus épais que le 1er, un peu plus long que large, 3e à 9e serrés, transversaux, surtout à partir du 5e, 10e formant une massue oblongue, environ deux fois plus large que l'antenne et une fois et demie plus longue que large. Tête infléchie, arquée en avant, un peu plus longue que large, y compris les yeux, parallèle jusqu'à l'insertion des antennes, atténuée ensuite, subtronquée en avant, à peine visiblement et presque éparsement pointillée, marquée de deux très fines stries, parallèles et rapprochées sur le front, divergentes ensuite vers les naissances des antennes et, de chaque côté, près de l'œil, d'une courte strie longitudinale; yeux séparés de la naissance des antennes par un intervalle subégal à leur diamètre longitudinal; tempes petites mais marquées. Prothorax un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, aussi large à la base qu'au sommet, tronqué au bord antérieur, arqué sur les côtés, présentant sa plus grande largeur au delà du milieu, arqué à la base, éparsement et très finement pointillé, coupé longitudinalement sur le disque par un sillon n'atteignant pas le sommet et se terminant en fovéole allongée avant la base; de chaque côté du disque, une fine strie prenant naissance dans le prolongement de la strie latérale de la tête et se développant subparallèlement au bord latéral. Écusson caché. Élytres sinués à la base, environ aussi larges que le prothorax à la base, subanguleux aux épaules, arqués-élargis sur les côtés, subsinués vers l'extrémité, assez largement arrondis ensemble au sommet; stries suturales marquées, assez écartées de la suture, surtout vers le sommet, ponctuation éparse, à peine visible. Bord antérieur du dessous de la boîte cranienne sinué au milieu; menton concave. Hanches antérieures et intermédiaires très rapprochées, postérieures très écartées; saillie du 1er segment de l'abdomen tronquée. Métasternum très allongé; 1er et 5e segments subégaux, beaucoup plus longs que les autres. Pattes robustes, tarses atteignant à peine la longueur du tiers du tibia.

Plusieurs exemplaires; trouvé une fois en petite colonie sous une écorce très humide, à 300 m. d'altitude.

Espèce presque identique comme aspect général à la figure représentant le *D. atomus* Sharp, type du genre. Une comparaison faite obligeamment à Londres a montré que l'insecte de la Guadeloupe était plus luisant et qu'il avait les yeux plus saillants et la fossette prothoracique plus étroite que chez l'espèce des îles Hawaii.

NOTES SUR LES SILVANINI

[Col. Cucujidae]

Synonymies et descriptions de genres nouveaux et de nouvelles espèces

par A. Grouvelle.

Les *Silvanini* présentent, d'une manière générale, des lignes ou stries supplémentaires sur le premier segment de l'abdomen. Pour bien préciser la valeur des termes employés dans la description de ces lignes ou stries, nous rappellerons que nous appelons lignes fémorales du premier segment de l'abdomen, les stries qui bordent la saillie de ce segment entre les hanches postérieures et se prolongent sur lui sous forme de ligne ou de stries. Ces lignes sont dites fermées lorsqu'elles entourent complètement la cavité cotyloïde, soit en la bordant, soit en s'en écartant suivant un dessin plus ou moins compliqué; elles sont dites ouvertes lorsqu'elles se prolongent sur le segment sans enfermer la cavité cotyloïde. L'espace enclos entre la ligne fémorale lorsqu'elle est fermée et la cavité cotyloïde est l'espace axillaire. Lorsque les lignes fémorales bordent les cavités cotyloïdes, elles deviennent les stries marginales des hanches postérieures.

La plupart des *Silvanini* ont les angles antérieurs du prothorax soit en forme d'angle plus ou moins aigu, soit en forme de lobe plus ou moins saillant. Ce développement latéral du prothorax est réalisé par le développement du sternum qui refoule les pleures et rejette leur suture commune (suture pleuro-sternale) dans la marge latérale du prosternum.

Les tarses se présentent sous trois formes différentes : ils sont dits simples lorsque le 4e article (pénultième) n'est pas dépassé en dessous par le prolongement du 3e, lobés si les articles sont prolongés en dessous en véritables lobes saillants, imbriqués en dessous lorsque les articles des tarses se trouvent dilatés en forme de palette et insérés vers la base de l'article précédent; le 4e article est alors caché par le 3e lorsque le tarse est vu de dessous.

Platamus Er.

Naturg. Ins. Deutschl., III. 1846, p. 329 (note).

Syn. *Euplatamus* Sharp, Biol. Cent.-Amer., Col. II, 1, 1899, p. 549.

Le genre *Euplatamus* Sharp est identique au genre *Platamus* Er. D'après les indications de l'ancienne collection Reitter, le *Platamus Schaumi* Grouv., 1876, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. xxxii; Ann. Soc. ent. Fr., 1877, p. 206, pl. 5, fig. 2, est l'espèce prise comme type du genre par Erichson.

Aplatamus, n. gen.

Syn. *Platamus* Sharp (nec Er.), Biol. Cent.-Amer., Col., II, 1899, p. 547.

Les *Platamus mexicanus* Grouv., 1876, Ann. Soc. ent. Fr., s. 5., VI, p. 490, pl. 9, f. 5, *Grouvellei*, *difficilis*, *uniformis* Sharp, 1899, Biol. Cent.-Amer., II, 1, p. 547-548; *dispar* Sharp, 1899, l. c., p. 549, pl. XVII, f. 13 ♂, f. 14 ♀, n'ont pas les pattes courtes et les quatre premiers articles des tarses très serrés l'un dans l'autre, caractère indiqué par Erichson dans sa diagnose du genre; ils ont au contraire des tarses simples, bien que dissemblables dans les deux sexes. Ils méritent par suite de figurer dans un genre nouveau que nous désignerons sous le nom d'*Aplatamus*, genre plus particulièrement caractérisé, au milieu des espèces du groupe, par la structure des tarses.

Les *Aplatamus* rappellent comme aspect général le *Nausibius gigas* Grouv. et, à cet égard, ils se rapprochent plus des *Nausibius* que les *Platamus*.

Eunausibius, n. gen.

Nouveau genre établi pour les *Nausibius tenebrionides* Grouv. et *elongatus* Grouv., Ann. Soc. ent. Fr., LXV, 1896, p. 193 et 192. Ces insectes présentent des sillons antennaires très marqués, convergents, leurs lignes fémorales sont fermées. La seconde espèce a, en plus, la branche interne des lignes fémorales prolongée sur le 1er segment de l'abdomen. La forme parallèle de ces insectes rappelle celle de *Cathartus cassiae* Reiche.

La diagnose de ce nouveau genre s'établit ainsi qu'il suit :

Caput antice late rotundatum. Antennae in sulcis convergentibus re-

ceptae: basi lateribus capitis occulta; clava triarticulata, paulatim incrassata. Tarsi simplices. Lineae femorales posticarum coxarum retrorsum angulatim productae.

Pseudosilvanus, n. gen.

Ce nouveau nom de genre est créé pour le *Silvanus insignis* Grouv., 1899 (non Grouv. 1895), Ann. Soc. ent. Fr., LXVIII, p. 180. Cette espèce a les antennes épaissies progressivement, les tarses lobés et les stries marginales des hanches postérieures, s'avançant sur le 1er segment de l'abdomen.

Elle s'écarte donc des *Silvanus* (s. stricto) et des *Nausibius* qui ont les tarses simples et des *Cathartus* qui ont les antennes en massue brusque. Elle se rapproche jusqu'à un certain point des *Platamus*, comme antennes, comme tarses et comme écartement des hanches antérieures, mais s'en éloigne par la présence de la ligne fémorale des hanches postérieures s'avançant sur le 1er segment de l'abdomen. Chez les *Platamus*, le métasternum s'étend (l'insecte vu de dessous) dans un plan un peu plus élevé que le 1er segment de l'abdomen et par suite le trochanter se meut librement. Le genre *Pseudosilvanus* doit se placer entre les *Platamus* et les insectes du groupe *Nausibius*.

La diagnose du nouveau genre s'établit ainsi qu'is suit :

Antennae paulatim incrassatae; basi lateribus capitis haud occulta. Tarsorum articuli 1-3 dilatati. Lineae femorales coxarum posticarum clausae, in primum abdominis segmentum angulatim productae.

Le nom *insignis*, préoccupé, doit être remplacé par **distinctus**, nom. nov.

La saillie des lignes fémorales des hanches postérieures se termine en angle obtus.

Acathartus, n. gen.

Nouveau genre établi pour le *Silvanus insignis* Grouv., 1895, Bull. Soc. ent. Fr., p. ccc. Cette espèce, en dehors des caractères qui la placent parmi les *Silvanini*, se caractérise par sa massue antennaire presque progressive, ses tarses lobés, les lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'avançant sur le 1er segment de l'abdomen pour enclore l'aire de développement des trochanters. Cet ensemble la place entre les *Nausibius* et les *Catharthus*.

La diagnose de ce nouveau genre s'établit ainsi qu'il suit :

Antennarum basis lateribus capitis haud occulta. Clava triarticulata; 1° articulo paulo incrassato; 2° obconico, multo latiore, 3° quam 2° angustiore. Tarsi lobati. Striae marginales coxarum posticarum in primum abdominis segmentum anguloso-productae.

Synoemis Pascoe
Pasc., Journ. of Ent., II, 1866, p. 40.

Le genre *Synoemis* a des rapports avec le genre *Pseudosilvanus*, mais, pour le moment, il demeure très isolé au milieu des *Silvanini*; ses affinités avec les *Nausibius* sont manifestes, mais on ne peut pas dire comme pour les *Pseudosilvanus* qu'il a des affinités avec les *Platamus*.

S. pandani Pasc., Journ. of Ent., II, 1866, p. 40. — Le *S. pandani* Pasc. (1866, Journ. of Ent., II, p. 41, pl. 3, fig. 8) a les lignes fémorales des hanches postérieures fermées, fortement avancées en angle aigu sur le 1er segment de l'abdomen; les pattes postérieures s'effacent au repos contre le métasternum; les hanches sont relativement très séparées malgré l'étroitesse du corps et les élytres ne couvrent pas complètement le dernier segment de l'abdomen.

Nausibius Redt.
Redt., Fauna Austriaca, ed. II, 1858, p. 998.

Les espèces que nous conservons dans ce genre ne présentent pas encore, comme facies, une homogénéité parfaite. Le *N. ingens* Grouv. (1896, Ann. Soc. ent. Fr., LXV, p. 191), rappelle par sa forme élancée les *Silvanus* et le *N. Sahlbergi* Grouv., 1896, Ann. Soc. ent. Fr., LXV, p. 207, par ses téguments lisses et les côtés de son prothorax faiblement ondulés, donne la sensation d'une parenté avec les *Cathartus* du type *advena* Walt.

N. Wagneri, n. sp. — *Elongatus, subparallelus, modice convexus, nitidulus, pube tenui, flavo-grisea vestitus, nigro-brunneus; pedibus nigro-piceis. Antennae subbreves, incrassatae; articulis 2°-7° ad apicem paulatim parum incrassatis, 8°-9° validius, 10° quam praecedente vix angustiore, 11° stricto, apice subpulvinato, acuminato. Caput transversum, antice late rotundatum, utrinque supra antennarum basin sublobatum, dense punctatum; punctis ad apicem paulatim attenuatis; disco utrinque inter antennarum bases oblique impresso; oculis subproductis; temporibus minutissimis sed manifestis. Prothorax*

subquadratus, basin versus vix angustus, lateribus obtuse sexdentatus, crebre punctulatus. Elytra suboblonga, circiter 2 et 1/2 longiora quam simul latiora, lateribus sublate explanato-marginata, apice fere separatim rotundata, punctato-lineata; intervallis quam punctis latioribus alternatim subelevatis. — Long. : 4,2 mill.

Subparallèle, plus de quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence très fine, cendrée, ne masquant pas le tégument, brun noirâtre, un peu rougeâtre sur les marges latérales des élytres; pattes brun de poix. Antennes assez épaisses, presque courtes; 1er article épais, transversal, 2e moins épais, un peu moins transversal, 3e subcarré, 4e à 11e transversaux, 3e à 7e s'épaississant faiblement et progressivement vers l'extrémité, 8e et 9e s'épaississant plus rapidement, 10e à peine plus étroit que 9e, 11e très étroit, terminé par un bouton subacuminé. Tête environ une fois et un tiers plus large au niveau des yeux que longue, très largement arrondie au bord antérieur, subparallèle sur les côtés, présentant de chaque côté, au-dessus de la naissance de l'antenne, une partie arrondie, un peu saillante, limitant en dedans une assez forte impression oblique; ponctuation serrée, s'atténuant vers l'avant de la tête; saillie des yeux égale à peu près au quart du diamètre longitudinal; yeux garnis de quelques soies dressées; tempes très petites mais marquées, angles postérieurs aigus. Prothorax à peine plus long que large, un peu plus large que la tête, très faiblement atténué vers la base, finement rebordé sur les côtés et armé de six dents : la 1re en avant, assez marquée, sublobée, fortement impressionnée, les autres à peine saillantes, obtuses; sommet subtronqué, sinué-échancré aux extrémités; base arrondie en arrière, subsinuée aux extrémités, finement rebordée; ponctuation plus forte que celle de la tête, très serrée. Écusson très transversal, très largement arrondi au sommet. Élytres sinués à la base, assez fortement arrondis aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, subparallèles, presque arrondis séparément au sommet, environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble, ponctués en lignes atténuées vers le sommet; intervalles des lignes ponctuées plus larges que les points, alternativement très légèrement élevés; marges latérales pliées, fortement infléchies, bordées par un rebord explané, assez large, vers la partie médiane de la longueur; base bordée de chaque côté de l'écusson par un bourrelet continuant le sommet de l'écusson et rejoignant en s'atténuant la partie arrondie de l'épaule. Bord antérieur de la partie inférieure de la tête droit.

échancré de chaque côté contre les angles antéro-inférieurs de la boîte cranienne, ceux-ci aigus, un peu saillants. Lignes fémorales des hanches postérieures s'avançant sur le premier segment de l'abdomen en formant un angle très aigu, très saillant.

République Argentine : Chaco (*Wagner*), 1 exempl. femelle.

La forme de la strie marginale des hanches postérieures donne l'impression d'une évolution vers la ligne fémorale des *Cathartus*. Notre nouvelle espèce rappelle du reste ces insectes comme profil, forme de la tête, etc.

Silvanopsis Grouv.

Grouv., Ann. Soc. ent. Fr., LXI, 1892, p. 286.

La diagnose de ce genre doit être complétée par l'indication que la ligne fémorale des hanches postérieures ne s'avance pas sur le premier segment de l'abdomen. Chez ces insectes, les hanches se trouvant moins enfoncées que chez les *Nausibius* et genres voisins, les trochanters se développent, dans le mouvement des pattes, sans la présence d'un espace spécial.

Oryzaephilus Ganglb.

Ganglb., Käf. Mitteleur., III, 1899, p. 584 (subg. *Silvaninorum*).
Reitt., Fauna Germ., III, 1911, p. 45 (gen. *Silvaninorum*).

O. (Silvanus) surinamensis L., 1758, Syst. Nat., ed. X, p. 357 et **O. (Silvanus) mercator** Fauv., 1889, Rev. d'Ent. Caen, VIII, p. 132) (note). — Les (*Silvanus*) *surinamensis* L. et *mercator* Fauv. doivent être considérés comme des formes extrêmes d'une même espèce : *surinamensis* représentant le type à petits yeux et grandes tempes, *mercator* le type à grands yeux et petites tempes. Le rapport de la longueur des tempes au diamètre longitudinal de l'œil varie en effet d'un exemplaire à l'autre, parfois il n'est pas le même pour les deux côtés de la tête.

Contrairement aux indications données par les auteurs, les mâles de *mercator* ont souvent la marge inférieure des fémurs postérieurs dentée.

Le *S. bicornis* Er. répond à un mâle bien développé d'une forme de *S. surinamensis* qui se rencontre souvent dans les feuilles mortes [1] ;

(1) Très commun à Banyuls-sur-Mer au pied des chênes-lièges, et à Nice, au pied des oliviers.

mais là encore, les variations individuelles sont si considérables, qu'il n'y a même pas lieu de classer comme variété cette forme extrême. Pour moi, après examen d'un grand nombre d'exemplaires, je réunis les trois formes *bicornis* Er., *mercator* Fauv. et *surinamensis* L., en conservant à *mercator* la valeur d'une variété.

Au point de vue des règles de la nomenclature, *surinamensis* prime les autres noms, tandis qu'au point de vue de l'évolution, la forme *bicornis* semble représenter le type d'où dérivent le *S. surinamensis* et ses innombrables variations.

Les formes larges ont les sillons discoïdaux du prothorax beaucoup plus larges que les sillons latéraux, par contre les formes étroites présentent les caractères inverses; on ne peut pas, à mon avis, fonder des espèces nouvelles sur ces différences. Il en est de même pour les côtés des élytres et du prothorax, la longueur des antennes, etc., etc.

Parmi les nombreux exemplaires étudiés, trois formes seulement m'ont paru justifier une mention spéciale : la première, caractérisée par sa pubescence cendrée (7 exempl.), provient du pays des Somalis; la 2e, remarquable par les dents médianes des côtés du prothorax très écartées (2 exempl.), provient de l'Australie et de Ceram; la 3e (2 exempl.), présentant sur les côtés du prothorax des dents au moins deux fois plus développées que celles des exemplaires ordinaires, a été récoltée à Madagascar par M. Ch. Alluaud.

En attendant l'étude de nouveaux matériaux je me borne à les signaler, sans leur donner de noms spécifiques.

O. maximus, n. sp. — S. surinamensi L. *simillimus sed statura major; antennis magis elongatis, clava 2 et 1/2 longiore quam latiore, fere paulatim incrassata; temporibus nullis.* — Long. : 4,5 mill.

Semblable à un très gros *S. surinamensis* L., mais tout à fait distinct par la structure des antennes, la forme déprimée et les yeux placés aux angles postérieurs de la tête. 2e et 3e articles des antennes suballongés, 4e et 6e subcarrés, plus courts que 5e, 7e un peu allongé, 8e suballongé, 9e à 11e formant une massue presque progressive, environ deux fois et demie plus longue que large. Élytres subdéprimés, nettement plus larges que le prothorax, un peu plus de deux fois plus longs que larges ensemble. Lignes fémorales des hanches postérieures écartées de la cavité cotyloïde, s'avançant, en formant un arc, sur le premier segment de l'abdomen.

Shanghai, 2 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

Cette espèce vient établir une relation encore plus étroite entre les

Silvanini gen. *Oryzaephilus* et les *Nausibius* du type *clavicornis*.

Les *S. congener* Olliff, 1885, Proceed. Linn. Soc. N. S. Wales, X, 2, p. 21; *denticulatus* Mac Leay, 1833, Annul. Javanica, ed. Lesnim, p. 157; *aridulus* Blackb., 1903, Trans. R. Soc. S. Aust., XXXII, p. 151; *pecularis* Grouv., 1911, Proc. R. Soc. Victoria, XXIV, p. 148; tous d'Australie, appartiennent au groupe des *Oryzaephilus*.

La description du *S. pecularis* Grouv. doit être complétée par l'indication suivante :

Lignes fémorales du premier segment de l'abdomen, devenant subparallèles vers l'extrémité; réfléchie alors en arrière en formant un angle très aigu et rejoignant l'extrémité de la hanche par une partie arquée, orientée obliquement.

Dans le groupe des *Oryzaephilus*, le *S. pecularis* Grouv. présente seul, jusqu'à ce jour, ce caractère, les autres espèces (je ne connais pas *aridulus*, *congener* et *denticulatus*) ont des lignes fémorales fermées, et arquées sans adjonction de partie saillante anguleuse.

Nepharis Cast.

Cast., 1869, Rev. et Mag. Zool., p. 365. — Lea, 1904, Proc. R. Soc. Victoria, XVII, p. 377.

Hiketes King, 1873, Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, II, p. 76.

Ce genre, placé par Castelnau et Lea dans les *Colydiidae*, doit être reporté dans les *Silvanini*; ses tarses de cinq articles, ses épimères mésothoraciques atteignant les cavités cotyloïdes des hanches intermédiaires et ses hanches antérieures écartées de la base du prosternum ne laissent aucun doute à cet égard. On peut jusqu'à un certain point rapprocher les *Nepharis* des *Monotoma* subgen. *Gyrocecis* Thoms., qui habitent également les fourmilières, mais ils s'en écartent par le 1er article des tarses comparable aux suivants, les élytres couvrant entièrement l'abdomen.

Le genre *Nepharis* (sensu Lea) renferme des insectes d'un type tellement évolué par rapport aux autres *Silvanini*, qu'il est difficile de lui assigner une place dans l'ensemble de la tribu. Comme impression, je placerais ces insectes à côté des *Nausibius* et des *Oryzaephilus*, genres caractérisés par la denticulation des côtés du prothorax. Chez un *N. costata* King, insecte dont le prothorax est moins évolué que celui du *N. alata* Cast., je trouve d'un côté du prothorax 12 dents et de l'autre 14. De chaque côté, les deux dents antérieures, soudées à la base et limitées en arrière par la suture pleuro-sternale, correspondent

à la saillie de l'angle antérieur si fréquente chez les *Silvanini*; et les autres, présentant souvent des symptômes de dédoublement ou de soudures à la base, semblent provenir du fractionnement des dents ordinaires du type *Oryzaephilus*. Pour appuyer encore la constatation de cette tendance au dédoublement des saillies anguleuses du type moins évolué, on constate que les angles postérieurs de la tête chez le *N. costata* King sont armés de deux dents soudées à la base, alors que cet angle est plus ou moins anguleux chez les *Silvanini*.

Chez *N. Goudiei* Lea, on retrouve la dent des angles antérieurs du prothorax bien marquée et, de chaque côté, dix petites dents peu régulièrement distribuées d'un exemplaire à l'autre, parfois groupées ou subgroupées deux par deux, et semblant répondre au dédoublement des cinq denticules des insectes du groupe *Oryzaephilus*.

Si à ces constatations nous ajoutons la présence presque constante, sur le prothorax et sur les élytres des *Nepharis*, de côtes longitudinales rappelant celles de l'*Oryzaephilus bicornis* Er., insecte presque cosmopolite, vivant le plus souvent dans les détritus végétaux secs, on est conduit à conclure à une relation d'origine entre les *Nepharis* et les *Oryzaephilus*.

Je ne pense pas que le *N. alata* Cast. (1) soit la même espèce que *N. alata* Lea. (*Hiketes thoracicus* King); l'espèce de Castelnau a les ailes latérales du prothorax prenant naissance près de la base, beaucoup plus finement et moins densément denticulées; sa taille est plus petite et ses antennes plus grêles. Les lignes fémorales subcarénées du 1er segment de l'abdomen bordent la cavité cotyloïde chez ces deux espèces.

N. costata King, qui n'a pas les marges latérales du prothorax dilatées-lobées, peut être maintenu dans un sous-genre spécial, conservant le nom de *Hiketes* King, tombé en synonymie. Chez cette espèce les lignes fémorales subcarénées du premier segment de l'abdomen sont parallèles, entières.

N. Goudiei Lea a les articles des antennes cylindriques, contigus, le prothorax sans côtes longitudinales, le premier segment de l'abdomen moins long que le deuxième et le troisième réunis, et enfin les sillons antennaires n'enfermant pas latéralement un lobe brusquement abaissé en arrière. Cet ensemble de caractères semble indiquer un courant d'évolution différent de celui des autres *Nepharis* et justifie,

(1) *N. alata* Cast. est décrit sur deux exemplaires provenant du sud-ouest de l'Australie (Port du Roi George); le premier de ces exemplaires est dans ma collection, le second dans la collection R. Oberthür.

par suite, l'établissement d'un genre spécial pour cette espèce. Nous donnerons à ce genre le nom de **Nepharinus**. Sa diagnose est la suivante :

Nepharinus, n. gen.

Antennae 9-articulatae, haud clavatae; articulis cylindricis, 8° et 9° fere coalitis. Sulci antennarum laterales, basin capitis attingentes. Prothorax in longitudinem haud carinatus, lateribus haud stricte explanato-marginatus. Elytra lineato-punctata; intervallis alternis subelevatis. Pedes in impressionibus concavis recepti; abdominis primi segmenti impressione intus lineola femorali subcarinata, brevi terminata. Tarsi simplices. Primum segmentum abdominis secundo et tertio simul brevius.

Tableau des espèces du groupe des **Nepharis** (1).

1. Sillons antennaires latéraux, atteignant la base de la tête; antennes de 9 articles, sans massue, articles cylindriques contigus; prothorax sans carènes longitudinales, ses marges latérales ne se développant pas en forme de lobe arrondi (*Nepharinus*, n. gen.)..... **Goudiei** Lea.
— Sillons antennaires latéraux, se perdant dans une dépression transversale brusque de la base du dessous de la tête; antennes moniliformes, de 9 articles; 8e article formant une massue oblongue, 9e très petit, plus étroit que le précédent; des carènes longitudinales sur le prothorax (gen. *Nepharis* Cast.)..... 2.
2. Marges latérales du prothorax arquées, ne s'avançant pas latéralement en forme de lobe arrondi. (subg. *Hiketes* King)..... **costata** King.
— Marges latérales du prothorax s'avançant latéralement en forme de lobe arrondi..... (subg. *Nepharis* s. str.) 3.
3. Lobes latéraux du prothorax très saillants, leur marge basilaire fortement sinuée, armée de denticules assez marqués, peu serrés..... **thoracica** King.
— Lobes latéraux du prothorax modérément saillants, leur marge basilaire médiocrement sinuée, finement crénelée..... **alata** Cast.

(1) Ce tableau ne comprend pas le *Nepharis serraticollis*, espèce décrite récemment par M. A. Lea, in Proc. R. Soc. Victoria, XXIII, 1912, p. 208

Catalogue du groupe des **Nepharis**.

Nepharis Cast.

Cast., 1869, Rev. et Mag. Zool., p. 365.

Nepharis s. str.

N. alata Cast., 1869, Rev. et Mag. Zool., p. 355, pl. 13, f. 4 et 5.

N. thoracica King, 1873, Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, II, p. 78.

N. alata Lea, 1904, Proc. R. Soc. Vict., XVII, p. 377, pl. xxvii, f. 5.

Subg. **Hiketes** King

King, 1873, Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, II, p. 76.

N. costata King, 1873, Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, II, p. 77. — Lea, 1904, Proc. R. Soc. Victoria, XVII, p. 377, pl. xxvii, f. 4 et 8.

Nepharinus, n. gen.

Goudiei Lea, 1904, Proc. R. Soc. Victoria, XVII, p. 377, pl. xxvii, f. 4 et 9.

***

Neosilvanus, n. gen.

Dans ce genre, je groupe des *Silvanus* dont les trois premiers articles des tarses sont dilatés, feutrés, mais non prolongés en lobe. Le 4e article très petit est caché par le 3e lorsque l'insecte est vu par dessous. Les antennes sont relativement courtes, leur massue est brusque, triarticulée. Les sutures pleuro-sternales atteignent les bords latéraux du prothorax près de la région des angles antérieurs et les lignes fémorales du premier segment de l'abdomen entourent les cavités cotyloïdes en s'écartant médiocrement de leur bord et en formant soit un arc, soit un angle obtus émoussé.

La diagnose du genre *Neosilvanus* s'établit ainsi qu'il suit :

Antennae breves, moniliformes; clava abrupta, triarticulata. Articuli tarsorum dilatati : 3° articulo quartum subtercurrente. Latera prothoracis haud crenulata. Metasternum abdominis primo segmento longius.

Dans ce sous-genre se placent :

S. atratulus Grouv., 1877, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. clix; 1878, p. 266, pl. 8, fig. 9 (Australie, Perak).

S. levicollis Grouv., 1897, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXVIII, p. 397 (Sumatra).

S. cribricollis Grouv., 1897, l. c., p. 397 (Engano, Sumatra).

Très probablement une variété de *S. levicollis* Grouv. Le mâle de cette dernière espèce a les fémurs dentés comme les *Nausibius*.

Airaphilus Redt.

Redt., 1858, Fn. Austr., ed. II, p. 999.

Nous plaçons dans ce genre les *Silvanini* ayant les antennes s'épanouissant progressivement et par suite sans massue brusque, le 4e article des tarses imbriqué en dessous avec le 3e, plus ou moins caché par ce dernier lorsque l'insecte est vu de dessous, les côtés du prothorax finement crénelés, sans dent accentuée aux angles antérieurs et les sutures pleuro-sternales atteignant les marges latérales près du denticule apical antérieur.

Cette diagnose sépare les *Airaphilus* du groupe des *Platamus*, qui, présentant des antennes sans massue brusque et des tarses tantôt simples, tantôt lobés, n'ont jamais les côtés du prothorax finement denticulés et des autes groupes des *Silvanini* qui ont les antennes en massue.

Les *Airaphilus*, compris ainsi, se divisent en deux sous-genres suivant les longueurs relatives du métasternum et du premier segment de l'abdomen.

1er sous-genre. — *A. elongatus* Gyll., *geminus* Kr., *nubigena* Woll., *seminiger* Grouv., *Simoni*, n. sp., *madagascariensis*, n. sp., *Grouvellei* Reitt., *syriacus* Grouv., *depressus* Reitt., *abnormis*, n. sp., *nasutus* Chevrol.

2e sous-genre. — *A. filiformis* Rosenh., *ferrugineus* Kr., *arcadius* Reitt., *fallax* Grouv., *subferrugineus* Reitt., *corsicus* Grouv., *Abeillei* Grouv., *hirtulus* Reitt., *Vaulogeri*, n. sp., *Raffrayi* Grouv., *Martini* Grouv., *Andrewesi* Grouv.

Je ne connais pas *A. siculus* Reitt., de Sicile, *serricollis* Reitt., des Indes Orientales, *carpetanus* Heyd., d'Espagne.

A. madagascariensis, n. sp. (*A. Simoni* var., Grouv., 1906, Ann. Soc. ent. Fr., LXXV, p. 125). — *Elongato-ovatus, convexus, nitidulus, flavo-pubescens, nigro-piceus, antennis pedibusque rufis, pa-*

rum infuscatis. Antennae subgraciles; articulis 1°-9° plus minusve longioribus quam latioribus, 10° quadrato, 11° elongato, apice acuminato. Caput subtriangulare, paulo longius quam latius, convexiusculum, parce punctulatum, juxta antennarum basin elevatum. Prothorax subelongatus, subcordiformis, postice quam antice vix angustior, dense punctulatus; margine antico subtruncato, angulis anticis obtusis; lateribus tenuiter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi medio modice arcuatim producta, utrinque subsinuata. Elytra in maxima latitudine prothorace paulo latiora, circiter 2 et 1/2 longiora quam simul latiora, dense punctato-lineata. Primum segmentum abdominis sine lineis femoralibus apertis. — Long. : 3,2 mill.

Ovale, environ quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, couvert d'une pubescence flave, double, disposée en lignes sur les lignes ponctuées des élytres et sur leurs intervalles; brun de poix, antennes et pattes d'un roux un peu sombre. Antennes presque grêles, dépassant nettement la base du prothorax; articles 1-9 tous plus longs que larges, 10 subcarré, 11 une fois et demie plus long que large, subacuminé au sommet. Tête subtriangulaire, à peu près aussi longue que large avec les yeux, modérément convexe, couverte d'une ponctuation allongée, plutôt éparse; atténuée en avant; marges latérales rebordées, relevées entre la base des yeux et le devant de l'insertion des antennes. Prothorax un peu plus large en avant que la tête avec les yeux, un peu plus rétréci à la base qu'au sommet, subcordiforme, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, très densément ponctué; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs et postérieurs obtus; bords latéraux finement crénelés; base arquée en arrière dans le milieu, subsinuée de chaque côté. Écusson très transversal, très largement arrondi au sommet. Élytres sinués à la base, largement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges ensemble que le prothorax dans sa plus grande largeur, ovales, présentant leur plus grande largeur vers les trois cinquièmes de la largeur à partir de la base, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués en lignes. Mésosternum subéparsement ponctué sur le disque. Premier segment de l'abdomen, mesuré sur le milieu de la longueur, subégal au métasternum. Saillie du 1er segment de l'abdomen entre les hanches postérieures largement arrondie au sommet; lignes fémorales bordant les cavités cotyloïdes.

Madagascar, plusieurs exemplaires. Coll. du Muséum de Paris et A. Grouvelle.

Cette espèce appartient au groupe de l'*A. geminus* Kr.; je l'avais primitivement rapportée à l'*A. Simoni* Grouv., de l'Afrique australe, mais elle doit être séparée de cette espèce en raison de l'absence de lignes fémorales sur le premier segment de l'abdomen.

A. abnormis, n. sp. (*A. depressus* Grouv. (nec Reitt.), 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 492, pl. 8, f. 3). — *Elongatissimo-ovatus, modice convexus, nitidulus, flavo-pubescens, nigro-piceus; antennis pedibusque rufis, parum infuscatis. Antennae subincrassatae; articulis 3°-10° quadratis vel transversis, 9°-11° quam praecedentibus fere crassioribus, 11° elongato, apice acuminato. Caput subtriangulare, elongatum, inter antennarum bases parallelum, depressum, plus minusve dense punctatum. Prothorax elongatus, postice quam antice paulo angustior, lateribus arcuatus et tenuissime denticulatus; margine antico truncato, utrinque subsinuato; angulis anticis posticisque obtusis; basi medio retrorsum arcuato-producta, utrinque sinuata; disco in longitudinem late obsoleteque impresso. Elytra in maxima latitudine prothorace sat latiora, ter longiora quam simul latiora, dense punctato-lineata. Primi segmenti abdominis lineae femorales clausae, intus anguloso-productae.* — Long. 3,3 mill.

Ovale, presque cinq fois plus long que large, très faiblement convexe, assez brillant, couvert d'une pubescence flave, double, disposée en lignes sur les lignes ponctuées des élytres et sur leurs intervalles, brun de poix, antennes et pattes d'un roux un peu sombre. Antennes atteignant la base du prothorax, assez épaisses; 2e article une fois et demie plus long que large, 3e subcarré, 4e suballongé, 5e-8e progressivement un peu plus épais et plus subtransversaux, 9e-11e formant une massue brusque très peu marquée, 9e et 10e transversaux, 11e environ une fois et demie plus long que large, subacuminé au sommet. Tête subtriangulaire, très nettement plus longue que large avec les yeux, déprimée, couverte d'une ponctuation allongée, en général plutôt serrée, atténuée vers la marge antérieure; marges latérales parallèles entre les yeux, marquées en avant de ceux-ci d'une assez forte impression longitudinale. Prothorax un peu plus large en avant que la tête avec les yeux, un peu plus rétréci à la base qu'au sommet, arqué sur les côtés, environ une fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, très densément ponctué; marqué sur le disque d'une large impression longitudinale très peu accentuée; bord antérieur subtronqué au milieu, subsinué de chaque côté; angles antérieurs faiblement obtus, marqués par un petit denticule; marges latérales armées de petits denticules espacés, un peu moins accentués

vers le milieu de la longueur ; angles postérieurs obtus ; base assez fortement arrondie, saillante en arrière dans le milieu, sinuée de chaque côté, brièvement rebordée aux extrémités. Écusson très transversal, subtriangulaire. Élytres sinués à la base, très étroitement rebordés, armés d'un très petit denticule aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax à la base, arqués sur les côtés à la base et au sommet, très faiblement au milieu, alors subparallèles, peu élargis, arrondis ensemble au sommet, environ trois fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués en lignes. Métasternum peu densément ponctué sur le disque. Premier segment de l'abdomen, mesuré sur le milieu de la longueur, environ une fois et demie plus long que le métasternum ; lignes fémorales fermées ; branche interne s'avançant sur le segment de l'abdomen ; puis rejoignant la cavité cotyloïde en formant un angle aigu. Tarses moins longs que les tibias.

Bengale, 3 exemplaires. Coll. du Musée de Bruxelles et A. Grouvelle.

Primitivement j'avais considéré cette espèce comme une variété d'*A. depressus* Reitt. A la suite de l'étude d'ensemble résumée dans ce mémoire, je ne suis pas d'avis de maintenir mon ancienne opinion.

A. Vaulogeri, n. sp. — *Elongatissimo-ovatus, modice convexus, vix nitidulus, flavo-pubescens, nigro-piceus, antennis pedibusque rufis, parum infuscatis. Antennae subincrassatae; articulis 3°-10° plus minusve subquadratis vel subtransversis, ultimo elongato, apice acuminato. Caput triangulare, elongatum, irregulariter punctatum. Prothorax elongatus, antice posticeque subaequaliter angustus, lateribus arcuatus et tenuissime marginatus et denticulatus; margine antico truncato, utrinque subsinuato; angulis anticis minute denticulatis, posticis obtusis; basi medio retrorsum valde producta, utrinque sinuata; disco in longitudinem late obsoleteque impresso. Elytra in maxima latitudine prothorace paulo latiora, fere ter longiora quam simul latiora, ad basin dense punctato-lineata; punctis apicem versus confusis. Lineae femorales primi abdominis segmenti breves.* — Long. : 3 mill.

Ovale, environ quatre fois et demie plus long que large, faiblement convexe, peu brillant, couvert d'une pubescence flave, double, disposée en lignes sur les lignes ponctuées des élytres et sur leurs intervalles, plus ou moins confuse lorsque ces lignes deviennent irrégulières, brun de poix, antennes et pattes d'un roux un peu sombre. Antennes atteignant environ le premier tiers de la longueur du prothorax, assez

épaisses; 2e article presque une fois et demie plus long que large, 3e subcarré, 4e-10e progressivement un peu plus épais, plus ou moins subtransversaux, 11e article environ une fois et demie plus long que large, subacuminé à l'extrémité. Tête triangulaire, un peu plus longue que large avec les yeux, subdéprimée, couverte d'une ponctuation un peu allongée, irrégulièrement forte et serrée, atténuée vers la marge antérieure; entre les bases des antennes une vague et large impression; marges latérales relevées; sillonnée entre les yeux et le bord antérieur. Prothorax un peu plus large en avant que la tête avec les yeux, à peu près aussi rétréci au sommet qu'à la base, arqué sur les côtés, environ une fois et un cinquième plus long que large dans sa plus grande largeur, assez densément et peu régulièrement ponctué; bord antérieur subtronqué au milieu, subsinué de chaque côté, très brièvement et obliquement tronqué aux extrémités; angles antérieurs faiblement obtus, marqués par un très petit denticule; marges latérales très finement rebordées, à peine visiblement denticulées sauf à la base; angles postérieurs obtus; base assez fortement saillante en arrière dans le milieu, sinuée de chaque côté. Écusson très transversal. Élytres sinués à la base, très étroitement rebordés, armés d'un très petit denticule aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax à la base, arqués sur les côtés, peu élargis, présentant leur plus grande largeur vers les deux tiers de la longueur à partir de la base, arrondis ensemble au sommet, presque trois fois plus longs que larges ensemble, densément ponctués en lignes devenant confuses vers le sommet, surtout sur le disque. Métasternum très éparsement pointillé sur le disque. Premier segment de l'abdomen, mesuré sur le milieu de la largeur, presque une fois et demie plus long que le métasternum; lignes fémorales un peu divergentes, atteignant à peine le milieu du segment; saillie entre les hanches postérieures anguleuse, arrondie au sommet. Tarses très allongés, à peu près de la longueur des tibias.

Tunisie : Stax (*Vauloger*), 2 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

Tableau des **Airaphilus** connus de l'auteur.

1. Tous les articles des antennes plus longs que larges, au plus le 10e article subcarré..... 2.
— Au moins plusieurs articles carrés ou transversaux..... 4.
2. Des lignes fémorales sur le premier segment de l'abdomen (Cap de Bonne-Espérance)..... **Simoni** Grouv.
— Pas de lignes fémorales sur le premier segment de l'abdomen..... 3.

3. Élytres roux un peu sombre; pubescence très fine; pronotum subcarré, très finement ruguleux, couvert d'une ponctuation très fine, inégalement serrée, métasternum éparsement ponctué (Abyssinie)..... **seminiger** Grouv.
— Élytres noirâtres; pubescence fine, analogue à celle de l'*A. geminus*; pronotum un peu allongé, finement ruguleux, couvert d'une ponctuation grosse, peu profonde, mal définie, serrée; métasternum presque densément ponctué (Madagascar)..... **madagascariensis**, n. sp.
4. Des lignes fémorales sur le métasternum et le premier segment de l'abdomen (Bassin de la Méditerranée occidentale)..... **nasutus** Chevr. (1).
— Pas de lignes fémorales sur le métasternum..... 5.
5. Lignes fémorales du 1er segment de l'abdomen fermées, bordant les cavités cotyloïdes..... 6.
— Lignes fémorales fermées, bordant les cavités cotyloïdes, mais présentant au sommet de la partie interne un prolongement en forme d'angle très aigu..... 9.
— Lignes fémorales ouvertes..... 15.
6. Premier segment de l'abdomen subégal ou un peu plus long que le métasternum..... 7.
— Premier segment de l'abdomen environ une fois et demie plus long que le métasternum..... 8.
7. Élytres sensiblement aussi larges ensemble dans leur plus grande largeur que le prothorax, environ quatre fois plus longs que larges ensemble (Europe boréale)..... ..... **elongatus** Gyll.
— Élytres plus larges ensemble dans leur plus grande largeur que le prothorax, moins de trois fois plus longs que larges ensemble (Europe)..... **geminus** Kr.
8. Élytres à peine plus larges ensemble dans leur plus grande largeur que le prothorax, presque trois fois plus longs que larges ensemble (Espagne)..... **filiformis** Rosenh.
— Élytres nettement plus larges ensemble dans leur plus grande largeur que le prothorax, moins de deux fois et demie plus longs que larges ensemble (Grèce)..... ..... **hirtulus** Reitt.
9. Premier segment de l'abdomen subégal ou un peu plus

(1) La synonymie : *nasutus* Chevr. (*talpa* Kr.), déjà publiée, doit être maintenue.

long que le métasternum..... 10.
— Premier segment de l'abdomen environ une fois et demie plus long que le métasternum..... 12.
10. Élytres plus de trois fois plus longs que larges ensemble, assez nettement plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax; métasternum densément ponctué sur le disque. Bords latéraux de la tête subparallèles avant la base des antennes (Espagne, France)..... ..... **Grouvellei** Reitt.
— Élytres au plus deux fois et demie plus longs que larges ensemble, à peine plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax..... 11.
11. Bords latéraux de la tête subparallèles avant la base des antennes; métasternum presque densément ponctué; massue des antennes presque triarticulée (Inde septentrionale)..... **abnormis**, n. sp.
— Bords latéraux de la tête convergents avant la base des antennes; métasternum presque lisse, antennes à massue progressive..... { (Syrie)... **syriacus** Grouv. / (Arax)... **depressus** Reitt. (1).
12. Élytres au plus deux fois plus longs que larges dans leur plus grande largeur..... 13.
— Élytres très nettement plus longs que larges dans leur plus grande largeur..... 14.
13. Pubescence des élytres courte, disposée en lignes sur les intervalles des lignes ponctuées; élytres très nettement plus larges ensemble, dans leur plus grande largeur, que le prothorax, moins de deux fois plus longs que larges ensemble (Corse, Sardaigne)..... **corsicus** Grouv.
— Pubescence des élytres fine, longue, confuse; élytres à peine plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax, deux fois plus longs que larges ensemble (Syrie)..... **Abeillei** Grouv.
14. Insecte ferrugineux, petit; pubescence des élytres disposée en lignes, assez fine (Espagne, Maroc, Algérie)..... ..... **ferrugineus** Kr.

(1) Les *A. syriacus* Grouv., 1877, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. xxix; 1878, p. 267 et *depressus* Reitt., 1889, Deuts. ent. Zeitschr., p. 278, ne sont très probablement qu'une même espèce; l'examen d'un nombre important d'exemplaires conduira sans doute à cette conclusion.

— Insecte brun noirâtre, plus grand; pubescence des élytres disposée en lignes, assez fine (Grèce, Sicile). **arcadius** Reitt.

15. Premier segment de l'abdomen subégal au métasternum; insecte noirâtre, convexe (Ténériffe)..... **nubigena** Woll.

— Premier segment de l'abdomen beaucoup plus long que le métasternum ..... 16.

16. Élytres au moins deux fois et demie plus longs que larges ensemble..... 17.

— Élytres au plus deux fois plus longs que larges ensemble. 18.

17. Élytres près de trois fois plus longs que larges ensemble; prothorax à peu près aussi rétréci à la base qu'au sommet (Tunisie)..... **Vaulogeri**, n. sp.

— Élytres environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble; prothorax plus rétréci à la base qu'au sommet (Pyrénées orientales)..... **subferrugineus** Reitt.

18. Insecte assez large, brun noirâtre; tête transversale; prothorax transversal; élytres environ une fois et demie plus longs que larges ensemble; pubescence rappelant celle de l'*A. geminus* (Inde)..... **Andrewesi** Grouv.

— Insecte ferrugineux; pubescence très fine..... 19.

19. Antennes grêles; tête environ aussi longue que large, faiblement relevée de chaque côté vers la base de l'antenne; élytres très nettement moins de deux fois plus longs que larges ensemble (Afrique australe). **Martini** Grouv.

— Antennes épaisses; tête plus longue que large; assez fortement relevée de chaque côté vers la naissance de l'antenne; élytres environ deux fois plus longs que larges ensemble (Afrique australe)..... **Raffrayi** Grouv.

Silvanolomus Reitt.

Reitt., 1912, Wien. ent. Zeit., p. 286.

Syn. *Silvanopsis* Reitt., Fn. Germ., III, p. 44 (non Grouv., 1892).

Ce genre, établi par Reitter pour les *S. denticollis* Reitt., 1876, Col. Hefte, XV, p. 56, et *pullus* Reitt., 1898, Wien. ent. Zeit., XVII, p. 56, 140, comprend en plus le *S. crenicollis* Grouv., 1911, Proc. R. Soc. Victoria, XXIV, 1, p. 146.

Chez ces trois espèces, la ligne fémorale des hanches postérieures

borde la cavité cotyloïde et les sutures pleuro-sternales atteignent presque les angles antérieurs du prothorax.

Astilpnus Perris.

Perr., 1866, Ann. Soc. ent. Fr., 4, VI, p. 184.

Syn. *Nilina* Motsch., 1868, Bull. Soc. Nat. Mosc., 3, p. 201.

La massue antennaire brusque, de deux articles, et les tarses simples, de cinq articles, ont de suite caractérisé ce genre.

A ces caractères, il convient d'ajouter l'éloignement des hanches antérieures de la base du prosternum qui le place dans les *Silvanini*, la suture pleuro-sternale qui rejoint le bord antérieur du prosternum et chez les deux espèces connues la présence sur le 1er segment de l'abdomen de lignes fémorales droites, obliques, divergentes, n'atteignant pas le sommet de ce segment.

L'*A. multistriolatus* Perr., 1866, Ann. Soc. ent. Fr., p. 185, a les extrémités de la marge antérieure du sous-menton saillantes en avant en forme de lobe émoussé et la saillie du 1er segment de l'abdomen entre les hanches postérieures subtronquée.

Chez l'*A.* (*Nilina*) *reflexicollis* Motsch., 1868, Bull. Mosc., 3, p. 201, les saillies du sous-menton sont aiguës et celle du premier segment de l'abdomen est en angle largement obtus.

Silvanus Latr.

Latr., 1887, Gen. Crust. et Ins., III, p. 19.

Microsilvanus, n. subg.

Dans ce sous-genre je place des espèces relativement petites, caractérisées par les tarses simples, les antennes moniliformes à massue brusque, les hanches antérieures assez rapprochées, les sutures pleuro-sternales rejoignant le bord antérieur du sternum et les lignes fémorales devenant les stries marginales des hanches postérieures.

Le *S. vitulus* Grouv., 1882, Ann. Mus. civ. Genova, XVIII, p. 294, pl. VII, f. 29 et deux espèces nouvelles appartiennent à ce sous-genre.

S. (**Microsilvanus**) **pumilus**, n. sp. — *Elongato-ovatus, modice convexus, ferrugineus, nitidulus, tenuissime pubescens. Antennae subincrassatae; articulis 3° et 4° subaequalibus, quam 5° brevioribus, 5° et 6° subaequalibus, 7° paulo breviore, 8° quam vicinis breviore, clava 2 et 1/2 longiore quam latiore. Caput depressum, subtriangulare, antice trun-*

catum, 1 et 1/2 latius quam longius, crebre ocellato-granosum; temporibus parallelis, subbrevibus; angulis posticis hebetatis. Prothorax basin versus parum angustus, lateribus subrectus, juxta angulos posticos breviter subarcuatus, crebre granosus; disco in longitudinem depresso, utrinque inflexo, lateribus sublate explanato-marginatis; angulis anticis modice acutis, extus haud, antice parum productis, posticis obtusis; basi arcuata. Elytra oblonga, humeris rotundata, apice conjunctim rotundata, 2 et 1/4 tam elongata quam simul lata, dense substriato-punctata; striis suturalibus apicem versus impressis; marginibus lateralibus sublate explanatis. — Long. : 1,5-1,7 mill.

Ovale-allongé, environ trois fois et un quart plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, à peine pubescent, ferrugineux.

Antennes un peu épaisses, atteignant chez le mâle la base du prothorax; articles 1-3 progressivement moins épais, un peu plus longs que larges, 3e et 4e subégaux, 5e et 6e subégaux, un peu plus longs que le 4e, 7e à peine plus large que 6e et 8e subcarré, 8e un peu transversal, 9e et 11e formant une massue lâche, deux fois et demie plus longue que large, dont le 2e article est un peu plus large que le 1er et à peine plus large que le 3e, dernier article suboblong, environ aussi long que large, acuminé à l'extrémité. Tête déprimée, subtriangulaire, environ une fois et demie plus large que longue avec les yeux, tronquée en avant, sinuée-rebordée de chaque côté en avant des antennes, parallèle avant les antennes, tronquée à la base, très densément couverte de granulations ocellées; yeux modérément saillants, échancrant faiblement le front; tempes bien marquées; angles postérieurs émoussés. Prothorax très faiblement transversal, faiblement rétréci à la base, subtronqué au sommet et légèrement sinué à ses extrémités, plus large au niveau des angles antérieurs que la tête; côtés droits, légèrement sinués à la base, très finement crénelés; angles antérieurs un peu aigus et émoussés, très faiblement saillants en avant, angles postérieurs obtus; base assez fortement arquée en arrière, sinuée aux extrémités, finement rebordée; sculpture analogue à celle de la tête, mais un peu moins forte; disque longitudinalement subdéprimé, infléchi de chaque côté; marges latérales assez largement explanées. Écusson subpentagonal, très transversal. Élytres sinués à la base, rebordés, arrondis aux épaules, alors plus larges que le prothorax en avant, oblongs, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un quart plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués-substriés; stries suturales bien marquées

vers le sommet; intervalles des stries convexes, subrugueux; marges latérales des élytres modérément rebordées-explanées. Tarses simples. Strie marginale des hanches postérieures rebordant leur cavité.

Siam (*Castelnau*), 2 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

S. (Microsilvanus) minimus, n. sp. — *Elongato-ovatus, modice convexus, dilute ferrugineus, nitidulus, tenuissime pubescens. Antennae vix incrassatae, sat elongatae; articulis 3° et 4° subaequalibus quam 5° brevioribus, 5° et 6° subaequalibus, 7° paulo breviore, 8° quam vicinis breviore, clava 2 et 1/2 longiore quam latiore. Caput subdepressum, frontis lateribus subparallelum, ante oculos attenuatum et apice truncatum, rugosulum; temporibus brevibus; angulis posticis rotundatis. Prothorax basin versus parum angustus, lateribus bi-subsinuatus, angulis anticis antrorsum lobato-productus, rugosulus; disco in longitudinem depresso et late quadratim vix impresso, utrinque inflexo, lateribus (praecipue ad anticam partem) sublate explanato-marginatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata. Elytra oblonga, humeris rotundata, apice conjunctim rotundata, 2 et 1/4 tam elongata quam simul lata, densissime striato-punctata; intervallis strictissimis; striis suturalibus apicem versus impressis; marginibus lateralibus substricte explanatis.* — Long. 1-7 mill.

Ovale-allongé, environ trois fois et un quart plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, à peine pubescent, ferrugineux clair.

Antennes légèrement épaissies, dépassant la base du prothorax, même chez la femelle; articles 1 à 3 progressivement moins épais et moins longs, le dernier un peu allongé, 3e et 4e subégaux, 5e plus long que le 4e, 6e subégal au 4e, 7e subcarré, 8e subtransversal, 9e-11e formant une massue lâche, modérément accentuée, environ deux fois et demie plus longue que large, dont le 2e article est un peu plus large que les autres et dont le 3e, à peine allongé, est terminé par une partie acuminée. Tête subdéprimée, parallèle à la base, sinuée à la base de l'œil, puis parallèle jusqu'à la naissance des antennes, atténuée, sinuée près de ces naissances, tronquée en avant, ruguleuse, légèrement relevée devant les naissances des antennes; yeux modérément saillants; tempes petites; angles postérieurs arrondis. Prothorax subcarré, faiblement rétréci à la base, subtronqué au sommet, brièvement et assez fortement sinué contre les angles antérieurs, ceux-ci saillants en lobe en avant; plus large en avant que la tête; côtés légèrement bisinués et finement crénelés; angles postérieurs obtus; base arrondie, forte-

ment saillante en arrière, sinuée aux extrémités, très finement rebordée sur les côtés; sculpture analogue à celle de la tête; disque longitudinalement déprimé et marqué sur presque toute sa surface d'une très faible impression subrectangulaire, infléchi de chaque côté; marges latérales assez largement explanées, surtout en face des angles antérieurs. Écusson subpentagonal, très large. Élytres sinués à la base, finement rebordés, largement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax en avant, ovales, présentant leur plus grande largeur vers les trois cinquièmes de la longueur à partir de la base, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un quart plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, très densément et assez fortement ponctués-striés; stries suturales bien marquées vers le sommet; intervalles des stries très étroits; marges latérales étroitement rebordées. Tarses simples. Stries marginales des hanches postérieures rebordant leur cavité.

Parasilvanus, n. subg.

Je réunis dans ce groupe des *Silvanini* de l'Afrique caractérisés par des antennes à 8e article très nettement plus étroit que le 7e et le 9e. Cet article rétréci donne l'apparence d'une massue triarticulée alors que, en fait, l'antenne a une massue presque progressive. Ce caractère présente une réelle importance dans la tribu des *Silvanini*, aussi pourra-t-il conduire à séparer génériquement les *Parasilvanus*.

Les insectes de ce groupe ont tous les tarses simples, les hanches antérieures presque aussi écartées que les hanches intermédiaires, les sutures pleuro-sternales atteignant les bords latéraux du prothorax avant la région des angles antérieurs.

Dans ce sous-genre se placent :

S. Fairmairei Grouv., 1882, Ann. Mus. Civ. Genova, XVIII, p. 292, pl. 7, f. 24.

S. filum Kr., 1895, Deuts. ent. Zeitschr., p. 162.
Très probablement une variété de *S. Fairmairei*.

S. tenuis Grouv., 1889, Ann. Soc. ent. Fr., 6 sér., IX, p. 105, pl. 5, fig. 9.

S. ocellatus Grouv., 1889, l. c., p. 104, pl. 5, f. 8.

S. oblitus Grouv. (1908) 1909, Rev. d'Ent. Caen, XXVII, p. 116.

Les trois premières espèces ont sur le premier segment de l'abdomen

des lignes fémorales bordant la cavité cotyloïde ; chez les deux autres, ces lignes s'avancent sur le premier segment et vont rejoindre l'extrémité de la hanche en formant un angle aigu.

Protosilvanus, n. subg.

Dans ce sous-genre, je groupe des *Silvanus* caractérisés par leur forme déprimée, les antennes à massue nettement triarticulée, les tarses simples, les hanches antérieures aussi écartées que les intermédiaires. Les espèces qui appartiennent à ce groupe n'ont pas de lignes fémorales sur le premier segment de l'abdomen et elles ont les sutures pleuro-sternales atteignant les bords latéraux du prothorax avant la région de ses angles antérieurs.

Dans ce sous-genre se placent :

S. lateritius Reitt., 1878, Verhandl. z. b. Ges. Wien, XXVIII, p. 194. — Ceylan, Inde, Birmanie, Cochinchine, Japon, Archipel Malais.

S. inaequalis Grouv., 1882, Ann. Mus. Civ. Genova, XVIII, p. 293, pl. 7, f. 25. — Nouvelle-Calédonie.

S. granosus Grouv., 1897, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXVIII, p. 396. — Singapore, Archipel Malais.

S. carinatus, n. sp. — Singapore, Sumatra.

S. (Protosilvanus) carinatus, n. sp. — *Elongatissimus, subparallelus, depressus, capite prothoraceque opacis, elytris nitidulis, vix perspicue pubescens, ferrugineus; capite prothoraceque levissime obscurioribus, antennis pedibusque dilutioribus. Antennae subgraciles; 4°, 6°, 8° articulis quam vicinis brevioribus, 4° et 6° parum elongatis, 8° quadrato; clava 2 et 1/2 longiore quam latiore. Caput convexiusculum, subtriangulare, antice truncatum, duplo latius quam longius, crebre punctatum; punctis ad basin subconfluentibus; basi late subemarginata; temporibus minutis; angulis posticis acutis. Prothorax basin versus modice angustus, lateribus subrectus, crebre punctatus; disco in longitudinem subcarinato, utrinque carinae subimpresso; angulis anticis subrectis, vix prominulis, posticis obtusis, basi arcuata. Elytra 3 et 1/2 tam elongata quam simul lata, dense lineato-punctata; intervallo suturali ad apicem, 3° et 8° fere usque apicem, 10° ad basin carinatis.* — Long. : 4 mill.

Très allongé, presque parallèle, déprimé, très finement pubescent,

tête et prothorax opaques, d'un ferrugineux un peu foncé, élytres modérément brillants, ferrugineux, antennes et pattes plus claires. Antennes modérément grêles, atteignant à peine, chez le mâle, la base du prothorax, articles 1-7 plus longs que larges, 8e subcarré, 4e, 6e et 8e moins longs que les articles voisins, 5e un peu plus long que 3e et 7e, 9e-11e, formant une massue lâche, dont le 1er article, en forme de tronc de cône renversé, est très nettement transversal, dont le 2e, à peine plus large que le 1er et le 3e, est subégal au 1er et dont le 3e, à peine plus large que long, est terminé par un bouton subconique, étroitement tronqué au sommet. Tête légèrement convexe, subtriangulaire, environ deux fois plus large que longue, avec les yeux tronquée en avant, sinuée de chaque côté en avant des antennes, sinuée à la base des yeux, très légèrement échancrée en arc à la base, couverte d'une ponctuation très serrée, subconfluente sur l'épistome; yeux modérément saillants, à facettes moyennes; tempes très petites; angles postérieurs aigus. Prothorax tronqué au sommet et sinué, infléchi en arrière à ses extrémités, aussi large au niveau des angles antérieurs que la tête, un peu plus étroit avant ces angles, un peu rétréci à la base, faiblement bisinué sur les côtés, environ une fois et demie plus long que large en avant; angles antérieurs presque droits, un peu saillants, postérieurs obtus; base assez fortement arquée en arrière, très étroitement et peu visiblement rebordée; ponctuation très serrée, moins forte que celle de la tête, en partie confluente; marge antérieure légèrement relevée en bourrelet; disque longitudinalement subcaréné, déprimé, très légèrement concave de chaque côté de la carène; marges latérales pliées, fortement déclives; côtés très finement granuleux. Écusson subpentagonal, plus de trois fois plus large que long. Élytres sinués à la base, arrondis aux épaules, alors plus larges ensemble que le prothorax à la base, très faiblement arqués, élargis sur les côtés, arrondis ensemble au sommet, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble, densément ponctués en lignes, intervalles suturaux légèrement relevés dans la partie apicale, 2es subcarénés presque jusqu'au sommet, 4es et 5es faiblement relevés à la base, 6es un peu plus fortement carénés que les 2es, mais un peu moins longuement, 8es (huméraux) faiblement carénés dans la moitié basilaire; marges latérales fortement déclives en dehors du 8e intervalle dans la partie basilaire et en dehors du 6e dans le reste de la longueur. Tarses simples; 5e article des tarses postérieurs plus long que les quatre premiers réunis.

Sumatra : Palembang, Singapore, 4 exemplaires.

Coll. A. Grouvelle.

Voisin de *S. lateritius* Reitt.; distinct par les intervalles des stries des élytres en partie carénés.

Silvanus (sensu str.).

Ce sous-genre est caractérisé par les tarses simples, au moins une partie des articles des antennes plus longs que larges, leur massue brusque, tri-articulée, les hanches antérieures plus rapprochées que les intermédiaires et la forme générale convexe.

Dans ce sous-genre se rangent les espèces suivantes :

S. bidentatus F., 1801, Syst. Eleut., I, p. 317. — Presque cosmopolite.

S. guatemalenus Sharp, 1900, Biol. Cent. Amer. Col., II, 1, p. 560. — Guatemala.

S. muticus Sharp, 1900, loc. cit., p. 560. — Guatemala.

S. birmanicus Grouv., 1892, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXII, p. 863. — Birmanie.
Peut-être une variété allongée du *S. bidentatus* F.

S. planatus Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 466. — Amérique du Nord.

S. unidentatus Oliv., 1790, Ent., II, 18, p. 12, pl. 1, f. 4. — Europe, Asie, Afrique septentrionale, Australie.

S. castaneus Mac Leay, 1871, Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, II, p. 168. — Blackb., Trans. R. Soc. S. Austr., XXIII, p. 151.

S. mediocris Grouv., 1889, Ann. Soc. ent. Fr., 6e sér., IX, p. 106, pl. 5, f. 10. — Afrique occidentale.

S. frater Grouv., 1904, Ann. Soc. ent. Belg., XLVIII, p. 184. — Congo Belge.

S. proximus Grouv., 1904, loc. cit., p. 183. — Congo Belge.

S. inarmatus Woll., 1867, Coll. Hesperid., p. 69. — Iles du Cap Vert.

S. quadraticollis Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 62. — — Madagascar.

S. Lewisi Reitt., 1876, loc. cit., p. 56. — Japon.

S. imbellis Lec., 1854, Proc. Ac. Phil., p. 77. — Amérique du Nord.

S. communis Grouv., 1878, Ann. Soc. ent. Fr., p. 75, pl. 2, f. 12. — Brésil, Colombie.

S. vulgaris Grouv., 1878, loc. cit., p. 74, pl. 2, f. 11. — Mexique.

S. hebetatus, n. sp.

Toutes ces espèces ont les lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'écartant peu de la cavité cotyloïde; les *S. imbellis* Lec. et *vulgaris* Grouv. ont la branche interne de ces lignes légèrement prolongée en une courte ligne, en dehors de la partie enfermée contre la hanche.

S. hebetatus, n. sp. — *Subparallelus, convexus, nitidulus, dilute ferrugineus, tenuissime pubescens. Antennae graciles; articulis 3°-7° elongatis, 3° longissimo, 4° et 6° quam vicinis brevioribus, 8° subquadrato; clava 2 et 1/2 longiore quam latiore, ultimo articulo apice subacuminato. Caput subdepressum, subtriangulare, apice truncatum, 2 et 1/3 latius quam longius, subtiliter rugosulum et parce punctulatum, temporibus minutissimis, acutis. Prothorax basin versus angustus, circiter tam elongatus quam antice latus; angulis anticis productis, late hebetatis; lateribus bisinuatis, tenuiter crenulatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata, utrinque sinuata; disco tenuiter rugulosa; marginibus lateralibus subabrupte inflexis. Elytra elongatissimo-ovata, apice conjunctim rotundata, 2 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, dense striato-punctata; intervallis alternis vix perspicue elevatis; striis suturalibus apicem versus impressis; marginibus lateralibus strictissime explanatis.* — Long. : 2,5 mill.

Ovale très allongé, presque quatre fois plus long que large, presque opaque, très finement pubescent, ferrugineux clair. Antennes grêles, atteignant presque la base du prothorax; articles 1-3 progressivement moins épais, 1er environ une fois et un tiers plus long que large, 2e une fois et demie plus long que large, 3e plus long que le 2e, près de deux fois et demie plus long que large, 4e à 7e allongés, 4e et 5e subégaux, plus longs que 6e et 7e; 8e subcarré; 9e-11e formant une massue lâche, brusque, environ deux fois et demie plus longue que large, dont le 2e article, subégal au 1er, est à peine plus large que les deux autres et dont le 3e, environ aussi long que large, est terminé par une partie conique, un peu émoussée. Tête subconvexe, subtrian-

gulaire, environ une fois et un tiers plus large avec les yeux que longue, très finement granuleuse et éparsement ponctuée; bord antérieur tronqué; côtés sinués à la base des antennes, droits, convergents dans la partie antérieure, droits, à peine sinués à la base de l'œil et moins convergents dans la partie basilaire; base tronquée; yeux médiocrement saillants; tempes très petites; angles postérieurs aigus. Prothorax environ aussi long que large dans sa plus grande largeur, plus large au niveau des angles antérieurs que la tête, rétréci à la base, finement ruguleux; bord antérieur arqué, sinué aux extrémités; angles antérieurs saillants en forme de lobe triangulaire largement émoussé; côtés bisinués, finement crénelés; angles postérieurs obtus; base arquée, assez largement sinuée vers les extrémités; marges latérales assez brusquement infléchies. Écusson subpentagonal, très transversal. Élytres subsinués à la base, largement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges ensemble que le prothorax en avant, en ovale très allongé, présentant leur plus grande largeur vers les quatre cinquièmes de la longueur à partir de la base, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués-striés; stries suturales bien marquées vers le sommet; intervalles alternes à peine subélevés; marges latérales très étroitement rebordées. Lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'écartant un peu des cavités cotyloïdes; 5e article des tarses postérieurs plus court que les quatre premiers réunis.

Zambèze : Caia (*H. Swale*), 2 exemplaires. Coll. H. E. Andrewes et A. Grouvelle.

Espèce voisine de *S. inarmatus* Woll., des îles du Cap-Vert, mais plus petite, plus finement striée. Chez *S. inarmatus* les antennes sont plus épaisses, le prothorax est un peu plus long que large, ses angles antérieurs sont à peine saillants, les tarses sont plus longs et les yeux plus gros et plus saillants. L'unique exemplaire de cette espèce que je possède (♂ ?) a les tibias postérieurs assez brusquement dilatés vers le milieu de la longueur.

Cathartosilvanus, n. subg.

Je place dans ce sous-genre le *S. trivialis* Grouv., 1878, Ann. Soc. ent. Fr., 5e sér., VIII, p. 75, pl. 2, f. 13, du Brésil, de la Colombie, de l'Amérique Centrale, qui a les tarses simples, les antennes à articles en partie plus longs que larges, les sutures pleuro-sternales atteignant les bords latéraux du prothorax et qui, en plus, présente des lignes

fémorales ouvertes comme les insectes du groupe *Cathartus*. Chez cette espèce, les lignes fémorales sont très divergentes, un peu arquées et relativement longues par rapport à la longueur du premier segment de l'abdomen.

Silvanoprus Reitt.

Reitt., 1911, Fn. Germ., III, p. 45, 46.

Ce genre, établi par Reitter pour séparer le *S. fagi* Guér. (*similis* Er.) des *S. bidentatus* F. et *unidentatus* F., est caractérisé par l'absence des tempes ou par leur très faible développement. Ce caractère n'a pas la précision que lui donne l'auteur; l'étude des *Silvanini* exotiques montre en effet l'existence ou l'absence des tempes se présentant chez des espèces extrêmement voisines (1). On peut toutefois justifier le genre *Silvanoprus*, qui répond à une coupe utile, en invoquant la structure des tarses simples chez les *Silvanus* des types *bidentatus* et *unidentatus*, à 3e article lobé chez ceux du type *fagi* Guér.

Les espèces suivantes doivent être rangées dans ce genre :

I.

S. fagi Guér., Iconog. Reg. Anim., 1829-1838, p. 197.
similis Er., 1846, Naturg. Ins. Deutschl., III, p. 339.

S. Grouvellei Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 58. — Europe. Asie.

S. angusticollis Reitt., 1876, loc. cit., p. 59. — Japon.

Les mâles de cette espèce ont les fémurs antérieurs anguleux vers le 3e quart de la longueur à partir de la base.

S. parallelocollis Reitt., 1876, loc. cit., p. 59. — Japon.

Les mâles ont les fémurs anguleux comme les mâles de *S. angusticollis* Reitt.

S. Feai Grouv., 1892, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXII, p. 863. — Birmanie.

S. javanicus Grouv., 1879, Notes Leyd. Mus., VII, p. 48, pl. 4, f. 2. — Archipel Malais, Malacca, Assam, Chine, Afrique orientale, Madagascar.

S. insidiosus, n. sp. — Afrique occidentale.

(1) *S. maximus* Grouv., du groupe *Orizaephilus* Ganglb., a les yeux placés aux angles postérieurs de la tête. *S. mutilus* Sharp, voisin de *bidentatus* F., a les angles postérieurs de la tête effaces.

II.

S. scuticollis Walker, 1859, Ann. Nat. Hist., 3, III, p. 53.
triangulus Reitt., 1875, Coleopt. Hefte, XV, p. 60.

Japon, Cochinchine, Inde, Archipel malais, Afrique orientale, Antilles, Guyane française.

S. orientalis Grouv., 1883, Ann. Mus. Civ. Genova, XVIII, p. 292. — Célèbes, Sumatra, Engano, Java.

S. longicollis Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 60. — Ceylan, Shangai, Java.

S. tenuicollis Grouv., 1897, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXVIII, p. 398. — Sumatra, Singapore.

S. cephalotes Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 62. — Japon.

S. inermis Reitt., 1876, loc. cit., p. 63. — Japon.

Chez les *Silvanoprus* du groupe I, les sutures pleuro-sternales atteignent le bord latéral du prothorax près de la région des angles antérieurs; chez les espèces du groupe II, ces sutures atteignent le bord antérieur du prothorax.

Les lignes fémorales des hanches postérieures deviennent, chez toutes ces espèces, les stries marginales des hanches; le *S. javanicus* Grouv. et le *S. orientalis* Grouv. font seuls exception à cette disposition des lignes fémorales. Chez la première de ces espèces, ces lignes sont fermées, mais s'écartent de la cavité cotyloïde en formant un angle presque droit dont la branche interne est presque longitudinale; chez la deuxième, ces lignes s'écartent des hanches en formant un triangle surbaissé.

Les très grandes dimensions des tempes chez le *S. javanicus* Grouv. sont exceptionnelles dans les *Silvanini*.

Silvanoprus insidiosus, n. sp. — *Oblongo-elongatus, convexus, subopacus, tenuissime pubescens, ferrugineus; antennis pedibusque paulo dilutioribus. Antennae graciles; 3°-5° articulis subaequalibus, circiter sesquilongioribus quam latioribus, 6° et 7° modice elongatis, 8° quam vicinis paulo angustiore; clava 2 et 1/2 longiore quam latiore, 2° articulo quam 1° et 3° paulo latiore. Caput subdepressum, subtriangulare, antice truncatum, minus duplo latius quam longius, dense granosum, utrinque inter oculos breviter striolatum; basi subtruncata, utrinque colli emarginata; temporibus minimis; angulis posticis acutis. Prothorax parum elongatus, basin versus modice angustus, lateribus*

bisinuatus, angulis anticis sublate acuto-dentatis, crebre sed capite minus valde granosus; disco depresso, in longitudinem biimpresso; marginibus lateralibus sat late subexplanatis; lateribus crenulatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata, utrinque ad extremitates sinuata. Elytra prothorace latiora, elongato-ovata, 2 et 1/3 longiora quam simul latiora, apice conjunctim breviter rotundata, dense striato-punctata; intervallis convexis, alternis parum elevatis. — Long. : 2,8 mill.

Subovale, environ trois fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, très brièvement et très finement pubescent, ferrugineux; pattes et antennes un peu plus claires. Antennes grèles, atteignant la base du prothorax; articles 1-7 plus longs que larges; 1er épais, un peu plus long que large, 2e moins épais, un peu moins long que le 1er, 3e, 4e et 5e subégaux, un peu moins longs que le 2e, environ une fois et demie plus longs que larges, 6e et 7e subégaux, un peu allongés, 8e un peu plus étroit que le 7e, 9e à 11e formant une massue lâche dont le 1er article, en forme de tronc de cône renversé, est à peine transversal, le 2e plus court et plus large que le 1er et dont le 3e, subégal au 2e mais un peu plus étroit, est terminé par une courte partie en forme de tronc de cône. Tête subdéprimée, subtriangulaire, environ une fois et demie plus large avec les yeux que longue, tronquée en avant; bords latéraux sinués à la base des yeux, puis droits, modérément convergents jusqu'à la base des antennes, puis devenant plus convergents; tempes très petites; angles postérieurs aigus; base tronquée, échancrée de chaque côté entre le cou et l'extrémité, disque densément granuleux, marqué de chaque côté entre les yeux d'une striole longitudinale. Prothorax subtronqué au sommet dans le milieu, sinué-subéchancré de chaque côté vers les extrémités, plus large au niveau des angles antérieurs que la tête, rétréci vers la base, bisinué sur les côtés, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert de granulations serrées, moins fortes que celles de la tête, déprimé sur le disque et creusé de deux impressions longitudinales larges et peu profondes, n'atteignant pas la base et le sommet; largement subexplané sur les marges latérales; angles antérieurs assez largement aigus, saillant obliquement; côtés finement crénelés; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière dans le milieu, sinuée de chaque côté vers les extrémités. Écusson subpentagonal, un peu plus de deux fois plus large que long. Élytres fortement sinués à la base, largement arrondis aux épaules, alors plus larges ensemble que le prothorax au niveau des angles antérieurs, arrondis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers les

trois quarts de la longueur à partir de la base, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un tiers plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués-striés; intervalles convexes, alternativement un peu élevés; stries suturales bien marquées vers le sommet, marges latérales très étroitement réfléchies. Lignes fémorales bordant les cavités cotyloïdes. Cinquième article des tarses environ aussi long que les quatre premiers réunis

Cameroun (*Conradt*), 2 exemplaires. Coll. du Deutsches entom. National Museum de Berlin et A. Grouvelle.

Suit la liste des espèces de *Silvanus* que je ne connais pas ou que je ne puis examiner en ce moment :

Gossypii Chittend., 1897, Bull. Dep. Agric. ent. Calcutta, VIII, p. 13. — Inde.

porrectus Walker, 1859, Ann. Nat. Hist., 3, III, p. 53. — Ceylan.

recticollis Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 61. — Japon.

reflexus Reitt., 1879, Verhandl. z. b. Ges. Wien, p. 85. — Sicile, Dalmatie.

armatulus Blackb., 1891, Trans. R. Soc. S. Austr., p. 118. — Australie.

monticola Blackb., 1891, Trans. R. Soc. S. Austr., p. 118. — Australie (probablement un *Monanus*).

Monanus Sharp.

Sharp., 1878, Trans. Ent. Soc. Lond., 2, p. 86. — Fauv., 1903, Rev. d'Ent. Caen, XXII, p. 379.

Syn. *Emporius* Ganglb., 1899, Käf. Mitteleur., III, p. 578, 586.

Sous ce nom de genre je réunis tous les *Silvanini* dont le 3e article des tarses lobés cache le 4e lorsque l'insecte est vu de dessous et dont les antennes sont moniliformes.

Le groupe répondant à ces caractéristiques n'est pas homogène comme aspect. Il comprend deux formes : l'une très allongée, à élytres au moins trois fois plus longs que larges ensemble, à prothorax aussi large que les élytres, très finement crénelé sur les côtés, à métasternum subégal aux deux premiers segments de l'abdomen réunis, subg. **Monanops**, nov.; l'autre plus ovale, à élytres environ au plus deux fois plus longs que larges ensemble, à prothorax plus étroit que les élytres dans leur plus grande largeur, moins finement crénelé sur les côtés, à métasternum plus court que les deux premiers segments de l'abdomen réunis, *Monanus* s. str

Monanops, n. subg.

Dans le groupe vient se placer le *S. Albertisi* Grouv., 1882. Ann. Mus. Civ. Genova, XVIII, p. 294, pl. 7, f. 26. — N^lle^-Guinée, Sumatra.

Il comprend, en outre, 4 espèces décrites ci-après :

M. telephanoides, n. sp. — Sumatra.

M. Bouchardi, n. sp. — Sumatra.

M. longipennis, n. sp. — Sumatra.

M. insolitus, n. sp. — Sumatra.

Presque toutes ces espèces ont sur le premier segment de l'abdomen des lignes fémorales fermées, complétées par une courte ligne ou saillie en angle très aigu, continuant leur branche interne.

M. (Monanops) telephanoides, n. sp. — *Oblongo-elongatissimus, modice convexus, nitidus, pube flava, tenui, brevi, inclinata subdense vestitus, testaceus, capite prothoraceque parum subrubris. Antennae subelongatae, subincrassatae; articulis 4, 6 et 8 quam vicinis brevioribus; clava sat incrassata, laxata, elongata, ultimo articulo longe pulvinato. Caput basi medio truncatum, ad extremitates arcuatum, crebre punctatum; angulis posticis subrectis, haud hebetatis. Prothorax antice quam postice paulo latior, 1 et 1/4 tam elongatus quam latus, lateribus trisinuatus, tenuiter et sat laxe denticulatus, crebre et quam caput minus valde profundeque punctatus; margine antico antrorsum latissime producto, medio sinuato, ad extremitates valde emarginato; angulis anticis subproductis, sublobatis, posticis obtusis; basi retrorsum arcuata, ad extremitates sinuata, tenuiter marginata; disco in longitudinem linea laevi strictaque notato. Elytra prothorace latiora, lateribus arcuata et modice ampliata, apice conjunctim rotundata, circiter 3 et 1/2 longiora quam simul in maxima latitudine latiora, subdense punctato-lineata; punctis apicem versus attenuatis. Subtus capitis margo anticus utrinque breviter emarginatus, ad extremitates lobato-productus. Metasterni lineae femorales coxas excedentes, clausae, medio transversae et intus strictissime longissimeque anguloso-productae.* — Long. : 3,8 mill.

Oblong, très allongé, environ cinq fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, assez brillant, couvert d'une pubescence flave, fine, assez courte, inclinée, modérément

dense; testacé, tête et prothorax légèrement rougeâtres. Antennes modérément allongées, un peu épaisses; 3e article environ une fois et et demie plus long que large, 4e, 6e et 8e plus courts que les articles contigus, 6e, 4e et 8e progressivement plus courts, 8e subcarré, 9e-11e formant une massue lâche, assez accentuée, moins de quatre fois plus longue que large, dont le dernier article est terminé par un bouton subtronqué, un peu plus long que large. Tête subtriangulaire, environ aussi longue que large au niveau des yeux, faiblement convexe, très densément ponctuée, beaucoup plus finement et plus éparsement sur l'épistome; obsolètement impressionnée entre les naissances des antennes; base subtronquée, arquée aux extrémités; angles postérieurs presque droits; convergence des côtés s'accentuant après les yeux; bord antérieur subtronqué; tempes très courtes; orbite des yeux entaillant à peine les marges latérales, ceux-ci médiocrement saillants; côtés finement rebordés, subsinués en avant des naissances des antennes. Prothorax un peu plus étroit à la base qu'au sommet, trisinué sur les côtés, environ une fois et un quart plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation très serrée, moins forte et moins profonde que celle de la tête, laissant libre sur le disque une ligne longitudinale lisse; bord antérieur subtronqué, subsinué au milieu, échancré aux extrémités en avant des angles antérieurs; ceux-ci modérément saillants, sublobés; côtés très finement rebordés, largement subdenticulés; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière, sinuée aux extrémités, étroitement rebordée. Écusson subtriangulaire, environ deux fois plus large que long. Élytres faiblement sinués à la base, largement arrondis aux épaules, alors plus larges ensemble que le prothorax au niveau des angles antérieurs, arqués sur les côtés, élargis, présentant leur plus grande largeur assez près de la base, arrondis ensemble au sommet, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, assez densément ponctués-substriés, points atténués vers le sommet; marges latérales fortement arrondies, infléchies transversalement, rebord marginal explané, relativement assez large. Tibias un peu élargis à la marge externe à partir des deux tiers de la longueur. Dessous de la tête et du prothorax et mésosternum peu densément ponctués; métasternum éparsement ponctué sur les côtés vers la base, segments abdominaux très éparsement pointillés. Bord antérieur du dessous de la tête tronqué, échancré aux extrémités contre la saillie des angles antéro-inférieurs, celle-ci assez marquée, sublobée. Lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'écartant notablement des hanches, subtransversales au sommet, donnant chacune naissance, en dedans de la par-

tie transversale, à une saillie anguleuse, très étroite à la base, légèrement divergente, s'avançant jusqu'au milieu du 1er segment de l'abdomen.

Sumatra : Palembang (*J. Bouchard*), 2 exemplaires.

M. (Monanops) Bouchardi, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modice convexus, nitidulus, pube flava, tenui, brevi, inclinata subdense vestitus, testaceus; capite prothoraceque rufo-ferrugineis, corpore subtus subpiceo. Antennae subelongatae, subincrassatae; articulis 4, 6 et 8 quam vicinis brevioribus, subquadratis; clava subincrassata, laxata, elongata, ultimo articulo apice subacuminato. Caput basi medio truncatum et ad extremitates subarcuatum, subparce punctulatum; angulis posticis fere rectis, haud hebetatis. Prothorax basin versus modice angustus, circiter 1 et 1/5 tam elongatus quam latus, lateribus tri-subsinuatus, fere rectus, tenuiter denseque denticulatus, crebre et quam caput magis valde profundeque punctatus; disco in longitudinem linea laevi notato; margine antico antrorsum latissime subproducto, ad extremitates sinuato; angulis anticis acutis, parum productis, posticis subrectis, haud hebetatis; basi subtruncata, juxta angulos posticos retrorsum inflexo-emarginata. Elytra prothorace latiora, suboblonga, apice conjunctim subacuminata, ter longiora quam simul in maxima latitudine latiora, dense punctato-lineata; punctis ad apicem attenuatis. Capitis margo anticus subtus utrinque juxta extremitates breviter emarginatus et anguloso-productus. Metasterni lineae femorales coxas excedentes, clausae, arcuatae et intus linea brevi in longitudinem continuatae.* — Long. : 3-3,5 mill.

Oblong, environ quatre fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence flave, fine, assez courte, inclinée, modérément dense; testacé, tête et prothorax roux ferrugineux, dessous légèrement teinté de couleur de poix, parfois rembruni à l'extrémité de l'abdomen. Antennes modérément allongées, un peu épaisses; 3e article moins d'une fois et demie plus long que large; 4e, 6e et 8e subcarrés, plus courts que les articles contigus, 9e-11e formant une massue lâche, peu accentuée à la base, progressivement plus épaisse, moins de quatre fois plus longue que large, dont les deux premiers articles sont transversaux et dont le dernier est terminé par un bouton conique émoussé. Tête subtriangulaire, moins longue que large au niveau des yeux, faiblement convexe, peu densément ponctuée sur le front, plus éparsement et encore plus finement sur l'épistome, obsolètement impressionnée entre

les naissances des antennes; base subtronquée, faiblement arquée aux extrémités; angles postérieurs obtus, à peine émoussés; côtés convergents, subsinués après les yeux, alors plus convergents, finement rebordés; bord antérieur subtronqué; tempes très courtes; orbites des yeux entaillant légèrement la marge du front; yeux assez saillants. Prothorax modérément rétréci à la base, à peine trisinué sur les côtés, presque droit, environ une fois et un cinquième plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation plus serrée et plus forte que celle de la tête, laissant libre sur le disque une ligne longitudinale lisse; bord antérieur subtronqué, un peu saillant en avant des angles antérieurs, sinué-échancré contre ceux-ci; angles antérieurs aigus, un peu émoussés; côtés très finement rebordés, armés de très petits denticules serrés; angles postérieurs presque droits, non émoussés; base subtronquée, sinuée-échancrée aux extrémités, finement rebordée. Écusson subtriangulaire, plutôt plus de deux fois plus large que long. Élytres modérément arqués à la base, arrondis aux épaules, alors plus larges que le prothorax en avant, suboblongs, un peu élargis, présentant leur plus grande largeur vers le premier tiers de la longueur à partir de la base, subacuminés ensemble au sommet, environ trois fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués-substriés; points atténués vers le sommet; marges latérales fortement infléchies, subpliées, rebord marginal très étroit. Tibias élargis à la marge externe vers le milieu de la longueur. Dessous de la tête et mésosternum densément ponctués; prosternum, métasternum et segments de l'abdomen presque lisses, sauf sur les côtés. Bord antérieur du dessous de la tête tronqué, échancré aux extrémités contre une forte saillie anguleuse des angles antéro-inférieurs de la tête. Lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'écartant notablement des hanches, arquées, donnant chacune naissance, en dedans de la partie arquée, à une courte ligne longitudinale.

Sumatra : Palembang (*J. Bouchard*), plusieurs exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

M. (Monanops) longipennis, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modice convexus, nitidulus, pube flava, tenui, brevi, inclinata subdense vestitus, testaceus; capite prothoraceque dilute rufo-ferrugineis; corpore subtus subpiceo. Antennae subelongatae; articulis 4, 6 et 8 quam vicinis brevioribus et fere angustioribus; clava incrassata, laxata, elongata, ultimo articulo subglandiformi, 1 et 1 3 longiore quam latiore. Caput basi subtruncatum, fere extra labrum sesquilatiore quam*

longiore, tenuissime asperum et subparce punctulatum; angulis posticis acutis; temporibus minutissimis. Prothorax basin versus modice angustus, vix longior quam antice latior, lateribus tri-subsinuatus, fere rectus, subdense tenuiter crenulatus, crebre et quam caput paulo validius profundiusque punctulatus; disco in longitudinem linea laevi notato; margine antico modice arcuato, ad extremitates subsinuato; angulis anticis acutis, subproductis, posticis obtusis; basi arcuata, ad extremitates late subsinuata. Elytra prothorace paulo latiora, subparallela, apice conjunctim rotundata, vix ter longiora quam simul latiora, subdense punctato-lineata; punctis apicem versus attenuatis. Subtus capitis margo anticus utrinque juxta extremitates emarginatus et anguloso-productus. Metasterni lineae femorales coxas excedentes, clausae, intus rectae, obliquae et in primo abdominis segmento linea brevi continuatae. — Long. : 2,7-3 mill.

Oblong, moins de quatre fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence flave, fine, assez courte, inclinée, modérément dense; testacé, tête et prothorax roux ferrugineux clair; dessous légèrement teinté de couleur de poix. Antennes un peu épaisses; modérément allongées; 3e article environ une fois et demie plus long que large; 4e, 6e et 8e plus ou moins subcarrés, légèrement plus étroits que les articles contigus, 9e à 11e formant une massue lâche, accentuée, environ trois fois plus longue que large, à 2e article un peu plus large que les autres, modérément transversal et à dernier article subglandiforme, environ une fois et demie plus long que large. Tête subtriangulaire, environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue sans le labre, modérément convexe, peu densément et superficiellement ponctuée sur le front, plus éparsement et plus finement sur l'épistome; marges latérales légèrement infléchies, limitant, sur le disque, une partie subtriangulaire; base subtronquée; angles postérieurs aigus; tempes très petites; côtés convergents, subsinués après les yeux, alors plus convergents, finement rebordés; bord antérieur subtronqué, orbites des yeux entaillant à peine la marge du front, yeux assez saillants. Prothorax modérément rétréci à la base, sensiblement aussi large au niveau des angles antérieurs que la tête avec les yeux, à peine trisinué sur les côtés, presque droit, environ aussi long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation serrée, plus forte et plus profonde que celle de la tête, laissant libre sur le disque une ligne longitudinale lisse; bord antérieur subtronqué, légèrement sinué aux extrémités; angles antérieurs aigus, peu sail-

lants; côtés armés de petits denticules très modérément élargis à la base, un peu espacés, surtout dans la partie basilaire; angles postérieurs obtus; base faiblement arquée, subsinuée aux extrémités. Écusson subpentagonal, plus de deux fois plus large que long. Élytres sinués à la base, largement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax au niveau des angles antérieurs, très faiblement arqués sur les côtés, subparallèles, arrondis ensemble au sommet, un peu moins de trois fois plus longs que larges ensemble; assez densément ponctués-substriés, points atténués vers le sommet, intervalles du disque alternativement plus larges; marges latérales, infléchies, presque pliées; rebord marginal très étroit. Tibias un peu plus rapidement élargis à la marge externe, vers le milieu de la longueur. Dessous de la tête densément et peu fortement ponctué; prosternum, mésosternum et métasternum plus fortement et plus densément ponctués sur les côtés. Marge antérieure sous-céphalique tronquée, échancrée de chaque côté contre les angles antéro-inférieurs de la tête, ceux-ci aigus, saillants. Lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'écartant notablement des hanches, terminées en dedans par une partie droite, oblique, continuée par une courte ligne droite s'avançant sur le 1er segment de l'abdomen.

Sumatra : Palembang (*J. Bouchard*), 2 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

Cette espèce doit avoir de nombreuses variétés locales; je possède un exemplaire de Singapore beaucoup plus finement ponctué, un autre, de Java, régulièrement strié, etc., etc.

M. (**Monanops**) **insolitus**, n. sp. — *Oblongo-elongatissimus, modicissime convexus, subopacus, pube cinerea, tenui, subelongata, plus minusve erecta subdense vestitus, subfusco-ferrugineus. Antennae elongatae, subincrassatae; articulis 4 et 6 vicinis paulo angustioribus, clava parum abrupta, laxata, elongata. Caput basi arcuatum, crebre punctatum; angulis posticis obtusis, haud prominulis. Prothorax elongatus, antice quam postice latior, lateribus arcuatus, juxta angulos subvalde sinuatus, dense et capite minus valde profundeque punctatus; margine antico antrorsum latissime producto, ad extremitates valde sinuato; angulis anticis subacutis, sat valde productis, posticis subrectis; basi retrorsum arcuata, tenuiter marginata; disco in longitudinem linea laevi strictaque notato. Elytra prothorace latiora, lateribus subrecta et apicem versus attenuata, apice conjunctim rotundata, quater longiora quam simul in maxima latitudine latiora, dense punctato-lineata;*

punctis apicem versus attenuatis. Anticus margo capitis subtus utrinque haud sinuatus, ad extremitates anguloso productus. Coxarum posticarum striae marginales coxas excedentes et medio stricte valdeque anguloso-productae. — Long. : 3,8 mill.

Oblong, très allongé, plus de six fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, presque opaque, couvert d'une pubescence cendrée, fine, relativement longue, plus ou moins dressée, brun ferrugineux modérément foncé. Antennes assez allongées, un peu épaisses; 3e article environ une fois et demie plus long que large, 4e et 6e subcarrés, plus courts et un peu plus étroits que les articles contigus, 8e subtransversal, 9e à 11e formant une massue lâche, peu accentuée, plus de quatre fois plus longue que large, dont le dernier article environ une fois et demie plus long que large est terminé par une partie conique, subacuminée. Tête subtriangulaire, un peu plus longue que large, faiblement convexe; bords latéraux droits, convergents jusqu'à la naissance des antennes, subrectilignes et plus convergents en avant de ces naissances; bord antérieur très faiblement arrondi; ponctuation très serrée, s'effaçant sur l'épistome; deux impressions larges et peu marquées entre les naissances des antennes; yeux modérément saillants, n'entaillant pas le front; tempes très nettement plus courtes que le diamètre longitudinal de l'œil; angles postérieurs faiblement obtus, à peine émoussés; bord postérieur de la tête arqué. Prothorax modérément rétréci à la base, faiblement arrondi sur la majeure partie de la longueur des côtés, assez fortement sinué aux extrémités, environ une fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation très serrée, moins forte et moins profonde que celle de la tête, laissant libre sur le disque une ligne longitudinale lisse; bord antérieur subtronqué, largement sinué-échancré vers les extrémités en avant des angles antérieurs; ceux-ci saillants latéralement, aigus, émoussés; côtés très finement rebordés et denticulés; angles postérieurs faiblement obtus, peu saillants; base arquée, étroitement rebordée. Écusson transversal, largement arrondi au sommet. Élytres faiblement sinués à la base, assez largement arrondis aux épaules, alors à peu près aussi larges ensemble que le prothorax au niveau des angles antérieurs, très faiblement arqués-élargis dans la majeure partie de la longueur des côtés, plus fortement arqués vers l'extrémité, arrondis ensemble au sommet, environ quatre fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués-striés, points atténués vers le sommet; marges latérales fortement arrondies-infléchies transversale-

ment, bordées par une bande explanée modérément étroite. Tibias un peu élargis à partir du milieu de la marge externe. Tarses postérieurs des mâles de 4 articles. Dessous du corps densément et fortement ponctué en avant, plus faiblement et plus ou moins éparsement sur le métasternum et les segments de l'abdomen. Bord antérieur du dessous de la tête tronqué, sans échancrure de chaque côté, terminé aux extrémités par la saillie anguleuse des angles antéro-inférieurs de la tête. Lignes fémorales des hanches postérieures fermées, s'écartant des hanches et s'avançant vers le milieu sur le premier segment de l'abdomen en formant une dent aiguë, étroite, très saillante.

Sumatra (trouvé dans une balle de tabac), 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

Espèce à position ambiguë.

Tableau des **Monanops** décrits jusqu'à ce jour.

1. Bord antérieur du pronotum échancré presque en quart de cercle aux extrémités, par suite angles antérieurs placés en arrière du bord antérieur (Sumatra).... **insolitus**, n. sp.
— Bord antérieur du pronotum tronqué..... 2.
2. Stries des élytres serrées, presque confluentes; taille petite (Indes Orientales)..... **Albertisi** Grouv.
— Intervalles des stries des élytres au moins aussi larges que les points des stries..... 3.
3. Métasternum ponctué; prothorax nettement plus long que large (Sumatra)..... **telephanoides**, n. sp.
— Métasternum presque lisse..... 4.
4. Intervalles des stries des élytres subégaux sur le disque, prothorax suballongé (Sumatra)..... **Bouchardi**, n. sp.
— Intervalles alternes des stries des élytres plus larges; prothorax carré ou subtransversal (Sumatra)..... ..... **longipennis**, n. sp.

Subg. **Monanus** (s. str.).

On doit placer dans ce sous-genre les espèces suivantes :

M. concinnulus Walker (*Monotoma*) 1858, Ann. Mag. Nat. Hist., 3, II, p. 207. — Cosmopolite.

M. signatus Frauenf. (*Silvanus*), 1867, Verhandl. z. b. Gesells. Wien, p. 438, pl. XII, f. 28.

M. fasciatus Woll. (*Cryptamorpha*), 1874, Ent. Month. Mag., X, p. 169.

M. fascipennis Reitt. (*Cathartus*), 1876, Col. Hefte, XV, p. 129.

M. longicornis Grouv. (*Silvanus*), 1892, Ann. Soc. ent. Fr., LXI, p. 285. — Inde, Singapore.

M. rugosus Grouv. (*Cathartus*), 1882, Ann. Mus. Civ. Genova, XIII, p. 295, pl. 7, f. 28. — N^lle^-Guinée, Sumatra.

M. crenatus Sharp, 1878, Trans. Ent. Soc. Lond., 2, p. 85. — Iles Hawaii.

M. brevicornis Blackb., 1885, Trans. Roy. Dublin Soc., p. 143. — I. Hawaii.

M. temporalis, n. sp. — Sumatra.

M. Raffrayi, n. sp. — Poulo Pinang.

M. punctatus, n. sp. — Australie.

M. bisinuatus, n. sp. — Tasmanie.

M. malaicus, n. sp. — Java.

M. villosus, n. sp. — Sumatra.

M. denticulatus, n. sp. — Tji-Solax.

M. discoidalis, n. sp. — Philippines.

M. antennatus, n. sp. — Japon.

Toutes ces espèces ont les sutures pleuro-sternales atteignant les bords latéraux du prothorax, et les lignes fémorales du premier segment de l'abdomen fermées, en général presque contiguës aux cavités cotyloïdes.

M. (**s. str.**) **temporalis**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, convexus, nitidus, pube flava, subelongata subdense vestitus, piceus. Antennae sat incrassatae; 1° et 2° articulis subelongatis, 3° parum elongato, 4°, 5°, 6°, 7° et 8° plus minusve subquadratis vel subtransversis, 6° et 8° quam 5° et 6° paulo angustioribus; 1° articulo clavae subquadrato, 2° quam vicinis paulo latiore, transverso, 3° suboblongo, parum elongato, apice hebetato. Caput in longitudinem convexum, praecipue in disco parce punctulatum; oculis modice prominulis, granis subminimis; angulis*

posticis acutis, temporibus brevibus sed maxime indicatis. Prothorax apice quam caput vix latior, antice vix perspicue, postice modice angustus, lateribus parum arcuatus, 1 et 1/5 tam latus quam elongatus, haud dense (praecipue in disco) punctatus; margine antico arcuato, ad extremitates vix sinuato; angulis anticis obtusis, haud particulariter dentatis; lateribus tenuiter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata, tenuiter marginata. Elytra basi prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus arcuata et sat ampliata, apice conjunctim rotundata, duplo longiora quam simul in maxima latitudine latiora, punctato-substriata; intervallis striarum in disco quam punctis haud latioribus; striis ad apicem evanescentibus, ad latera impressioribus; 1° intervallo laterali subcarinato; stria marginali impressa, sat dense punctata. — Long. : 1,8 mill.

Oblong, presque trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, brun de poix, couvert d'une pubescence flave, un peu allongée, modérément fine, assez dense, presque rare sur la tête et le prothorax, disposée en lignes sur les stries des élytres et sur leurs intervalles. Antennes un peu épaisses; 1er article épais, suballongé, 2e moins épais, également suballongé, 3e plus long que le précédent, 4e à 8e plus ou moins subcarrés ou subtransversaux, 6e et 8e un peu plus étroits que les 5e et 6e; massue presque subégale au quart de la longueur totale de l'antenne, 1er article subcarré, 2e un peu plus large que 1er et 3e, transversal, 3e suballongé, suboblong. Tête moins de deux fois plus large que longue, longitudinalement convexe, éparsement pointillée sur le disque, un peu plus densément sur les côtés; yeux moyens, à granulations un peu fortes, saillie inférieure au diamètre longitudinal; angles postérieurs aigus, saillants latéralement, tempes petites, mais très bien marquées. Prothorax à peine plus large en avant que la tête, à peine rétréci au sommet, modérément à la base, arrondi sur les côtés, environ 1 et 1/5 plus large dans sa plus grande largeur que long dans sa plus grande longueur, couvert d'une ponctuation plus forte que celle de la tête, éparse sur le disque, un peu plus dense sur les côtés; bord antérieur subtronqué au milieu, sinué de chaque côté vers les extrémités; angles antérieurs obtus, sans denticule spécial; côtés armés, sur toute leur longueur, de huit denticules très petits, laissant à l'extrémité antérieure une courte partie inerme; angles postérieurs obtus; base arquée, finement rebordée. Écusson cinq fois moins large que la base du prothorax. Élytres légèrement arrondis à la base, largement arrondis aux épaules, alors moins d'une fois et demie aussi larges ensemble que le

prothorax à la base, arrondis régulièrement, assez élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur avant le milieu de la longueur, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués-substriés; stries ponctuées effacées vers le sommet, mieux marquées sur les marges latérales; stries suturales entières, fortement enfoncées vers le sommet; intervalles des stries discoïdales à peine aussi larges que les points des stries; 1er intervalle latéral (en ne comptant pas l'intervalle marginal) costiforme; 1re strie latérale enfoncée, assez densément et fortement ponctuée. Prosternum peu densément et assez fortement ponctué au milieu, plus densément sur les côtés en avant du sillon prosternal, celui-ci irrégulièrement marqué. Métasternum brièvement sillonné au sommet, éparsement et assez fortement ponctué sur le disque, plus fortement sur la marge basilaire et sur la région des angles postérieurs. Premier segment de l'abdomen saillant en angle faiblement obtus, non émoussé entre les hanches postérieures, lisse sur le disque, éparsement ponctué sur les côtés. Lignes fémorales bordant les cavités cotyloïdes.

Sumatra : Palembang, 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **Raffrayi**, n. sp. — *Ovatus, convexus, nitidus, pube brevi, suberecta et flava subdense vestitus, subfusco-testaceus; antennis pedibusque subdilutioribus. Antennae subgraciles, triarticulatae; 1° articulo vix, 2° parum elongato, 3° et 5° sesquilongioribus quam latioribus, 4° vix et 6° parum elongatis, 7° quam 5° paulo breviore, 8° subquadrato; clavae articulis laxatis, paulatim parum incrassatis, 1° et 2° transversis, ultimo subovato, apice acuminato, paulo longiore quam latiore. Caput transversum, convexum, occipite dense ad apicem paulatim minus dense et minus valde punctatum, utrinque ad antennae basin oblique stricteque elevatum; epistomo vix inflexo, transverso; oculis modice prominulis, granis minimis; temporibus brevissimis, anguloso-dentatis. Prothorax capite paulo latior, antice vix, postice subvalde angustus, 1 et 1/3 tam latus quam longus, crebre et validius capite punctatus; punctis in disco in longitudinem spatium sublaeve relinquentibus; margine antico arcuato; angulis anticis obtusis, haud hebetatis; lateribus arcuatis, juxta basin subsinuatis, haud dense crenulatis; angulis posticis subrectis; basi medio modice arcuata, ad extremitates subsinuata. Elytra ad basin prothorace latiora, humeris late rotundata, lateribus valde arcuata, apice conjunctim subacuminata, 1 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-substriata; striis punctatis, ad apicem attenuatis, ad latera paulo*

impressioribus; intervallis discoidalibus punctis haud latioribus; 1° et 2° intervallis lateralibus latis. — Long. : 2 mill.

Ovale, environ deux fois et un tiers aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave-cendrée, modérément fine, peu allongée, relevée, inclinée, plutôt dense; d'un brun de poix peu foncé, avec la tête et le prothorax un peu rougeâtres, les pattes et les antennes plus claires. Antennes modérément grêles, terminées par une massue de trois articles séparés; 1er article de l'antenne à peine allongé, 2e un peu plus long, 3e et 5e une fois et demie aussi longs que larges, 4e et 6e un peu allongés, 7e un peu plus court que 5e, 8e subcarré; articles de la massue progressivement un peu plus larges, les deux premiers subégaux, le 1er faiblement transversal, le 2e un peu plus fortement, le 3e suboblong, acuminé au sommet, un peu plus long que large. Tête un peu moins de deux fois plus large que longue, convexe, couverte d'une ponctuation très dense sur l'occiput, progressivement un peu moins serrée vers l'avant, étroitement et obliquement relevée de chaque côté vers la base de l'antenne, très faiblement infléchie sur l'épistome, celui-ci subarrondi en avant; labre très petit; saillie des yeux notablement inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations petites; tempes très courtes mais marquées et formant un angle aigu. Prothorax plus large que la tête, à peine rétréci en avant, assez fortement à la base, arrondi sur les côtés, subsinué près des angles postérieurs, présentant sa plus grande largeur vers le troisième quart de la longueur à partir de la base, environ une fois et un tiers aussi large dans sa plus grande largeur que long, couvert d'une ponctuation très serrée, à peine plus forte que celle de la tête, laissant libre sur le disque un espace longitudinal peu allongé, étroit; bord antérieur modérément et régulièrement arqué; angles antérieurs obtus, non émoussés; côtés armés de petits denticules subégaux, peu serrés et assez régulièrement espacés; marges latérales convexes; angles postérieurs obtus; base arquée, bordée dans le milieu par une dépression transversale assez large, n'atteignant pas les extrémités. Écusson transversal, pentagonal, égal environ au cinquième de la base du prothorax. Élytres subtronqués à la base, largement arrondis aux épaules, alors très nettement moins de deux fois plus larges que le prothorax à sa base, fortement arrondis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers le tiers de la longueur à partir de la base, subacuminés ensemble au sommet, environ une fois et demie aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués-substriés; stries plus forte-

ment marquées sur les côtés, atténuées vers le sommet; intervalles discoïdaux sensiblement aussi larges que les points; latéraux (surtout le 1er) plus larges que les points; points de la strie marginale assez rapprochés; stries suturales ne devenant pas contiguës à la suture. Prosternum peu densément ponctué en avant des sillons latéraux des hanches antérieures; ceux-ci assez bien marqués; bord antérieur bordé sauf aux extrémités. Métasternum sillonné au sommet, très largement ponctué à la base et aux angles postérieurs. 1er segment de l'abdomen plus court que le métasternum, saillant en angle droit non émoussé entre les hanches postérieures, éparsement pointillé sur les côtés, lignes fémorales bordant les cavités cotyloïdes. Hanches intermédiaires séparées.

Singapore (*A. Raffray*), 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **punctatus**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, convexus, nitidus, pube flava, brevi, inclinata subdense vestitus, testaceo-castaneus; antennis, capite prothoraceque rufescentibus. Antennae incrassatae; clava triarticulata; 1° articulo quadrato, 2° subelongato, 3° et 5° subaequalibus, quam 2° paulo longioribus, 4° transverso, 6° et 8° quam 4° vix longioribus, 7° subquadrato; articulis clavae paulatim latioribus, ultimo subovato, paulo longiore quam latiore. Caput transversum, convexum, in fronte dense et valde punctatum, in epistomo densius et minus valde, utrinque ad antennae basin tenuiter stricteque elevatum; epistomo transverso, subinflexo; oculis modice prominulis, granis minimis; temporibus minutissimis, dentatis. Prothorax capite paulo latior, antice parum, postice valde angustus, 1 et 1/5 tam in maxima latitudine latus quam elongatus, quam caput densius et validius punctatus; punctis in disco spatium minimum, elongatum relinquentibus; margine antico arcuato, ad extremitates subsinuato; angulis anticis rectis, subdentatis; lateribus arcuatis, denticulis minimis, sat separatis armatis; angulis posticis rectis: basi medio arcuata, utrinque subsinuata. Elytra ad basin prothorace paulo latiora, humeris sublate rotundata, lateribus ad basin parum arcuata, modicissime ampliata, apice conjunctim subacuminata, magis duplo longiora quam simul in maxima latitudine latiora, punctato-striata; striis apicem versus attenuatis, ad latera magis impressis; intervallis discoidalibus punctis haud latioribus, subconvexis; 1° intervallo laterali substricto, convexo; marginibus lateralibus medio vix explanato-marginatis.* — Long. : 2 mill.

Ovale, environ trois fois plus long que large dans sa plus grande

largeur, convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave, modérément fine, plutôt courte, relevée-inclinée, peu dense sur la tête et le prothorax, disposée en lignes sur les stries des élytres et sur leurs intervalles; d'un brun testacé un peu rougeâtre sur la tête et le prothorax, plus clair et non teinté de rougeâtre sur les élytres. Antennes courtes, épaisses, terminées par une massue de trois articles séparés; 1er article carré, 2e suballongé, 3e et 5e subégaux, un peu plus courts que le 2e, 4e transversal, 6e et 8e un peu plus courts que le 4e, 7e subcarré; articles de la massue progressivement un peu plus larges, 1er et 2e subégaux, 3e subovale, un peu plus long que large. Tête un peu moins de deux fois plus large que longue, convexe, couverte d'une ponctuation assez forte et presque serrée sur l'occiput et le front, moins forte et plus serrée sur l'épistome, à peine relevée à la base des antennes, subinfléchie sur l'épistome, celui-ci subarrondi en avant; labre très petit; saillie des yeux très notablement inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations très petites; tempes très courtes, anguleuses. Prothorax à peine rétréci en avant, assez fortement à la base, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur au delà du milieu de la longueur à partir de la base, environ une fois et un cinquième aussi large dans sa plus grande largeur que long, couvert d'une ponctuation serrée, plus forte que celle de la tête, laissant libre sur le disque un espace longitudinal court et étroit, à peine subcaréniforme; bord antérieur arqué, sinué aux extrémités; angles antérieurs subrectangulaires, armés d'une dent assez large; côtés armés de petits denticules irrégulièrement espacés; marges latérales convexes; angles postérieurs presque droits; base arquée, sinuée aux extrémités, finement rebordée. Écusson très transversal, subpentagonal, environ trois fois moins large que la base du prothorax. Élytres subtronqués à la base, assez largement arrondis aux épaules, alors moins de deux fois aussi larges que le prothorax à la base, à peine arrondis sur les côtés dans la moitié basilaire, présentant leur plus grande largeur un peu au delà du milieu à partir de la base, subacuminés ensemble au sommet, un peu plus de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués en lignes; lignes ponctuées atténuées vers l'extrémité, plus fortement marquées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux environ aussi larges que les points des stries, subconvexes; 1er intervalle latéral un peu plus large que les points, convexe; strie marginale assez enfoncée, points assez serrés; stries suturales entières; marges latérales fortement infléchies. Prosternum éparsement ponctué sur le milieu, densément sur les côtés devant le sillon latéral des hanches antérieures;

celui-ci assez bien marqué, atteignant presque la marge latérale; bord antérieur à peine rebordé par un bourrelet. Métasternum coupé par un sillon longitudinal atténué à la base, densément et fortement ponctué sur les côtés. 1er segment de l'abdomen beaucoup plus court que le métasternum, saillant en angle arrondi entre les hanches postérieures, éparsement ponctué sur le disque, plus fortement et plus densément sur les côtés; lignes fémorales s'écartant assez notablement de la cavité cotyloïde.

Australie, Nlle-Galles du Sud : Ourimbah, 3 exemplaires envoyés par M. A. Lea. Coll. A. Grouvelle.

M.(s. str.) bisinuatus, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modice convexus, nitidulus, pube flava, brevi, subtenui subdense vestitus; elytris pedibusque testaceis; antennis, capite prothoraceque rufo-testaceis. Antennae subincrassatae; 1° articulo parum elongato, 2° vix elongato, 3°, 5° et 7° subaequalibus, parum elongatis, 4°, 6° et 8° subaequalibus, subquadratis; 1° articulo clavae aliis angustiore, subquadrato, 2° transverso, 3° subovato, subelongato. Caput in fronte crebre ocellato-punctatum, epistomo punctulatum; oculis modice prominulis, granis minimis; temporibus minutissimis, acutis. Prothorax ad apicem capite vix latior, antice parum, postice paulo magis angustus, lateribus rotundatus, antice posticeque subsinuatus, fere tam elongatus quam in maxima latitudine latus, creberrime et parum profunde ocellato-punctatus; punctis in disco lineam strictam, laevem relinquentibus; margine antico arcuato, ad extremitates sinuato; angulis anticis obtusis, subdentatis; lateribus tenuissime denticulatis; angulis posticis obtusis, tenuiter dentatis; basi arcuata. Elytra basi prothorace paulo latiora, humeris rotundata, lateribus ad basin parum arcuata, modicissime ampliata, apice conjunctim subacuminata, magis duplo longiora quam in maxima latitudine simul latiora, punctato-substriata; striis apicem versus attenuatis, ad latera magis impressis; intervallis discoidalibus punctis paulo latioribus, subplanis; intervallis lateralibus 1° et 2° latis; stria marginali valde impressa, subparce punctata; margine laterali substricta.* — Long. : 2 mill.

Oblong, environ trois fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence flave, assez fine, plutôt courte, relevée-inclinée, peu dense sur la tête et le prothorax, disposée en lignes sur les stries des élytres et sur leurs intervalles; testacé, avec les antennes, la tête et le prothorax rougeâtres. Antennes assez épaisses, 1er article un peu allongé

2e suballongé, 3e, 5e et 7e subégaux, un peu allongés, 4e, 6e et 8e subégaux, subcarrés; 1er article de la massue plus étroit que les suivants, subcarré, 2e transversal, presque aussi long que le précédent, 3e subovale, un peu allongé. Tête environ deux fois plus large que longue, longitudinalement convexe, couverte d'une ponctuation grosse, serrée, peu profonde, ocellée, subrugueuse sur l'épistome; labre très petit; saillie des yeux très notablement inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations petites; tempes très petites, en angle aigu. Prothorax un peu plus large en avant que la tête, un peu moins large à la base qu'au sommet, arrondi sur les côtés et subsinué vers les extrémités, présentant sa plus grande largeur vers les 3/5 de la longueur à partir de la base, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation ocellée plus grosse mais moins profonde que celle de la tête, laissant lisse sur le disque un espace longitudinal étroit, subélevé; bord antérieur arqué, sinué aux extrémités; angles antérieurs droits, armés d'un denticule aigu, peu accentué; bords latéraux armés de très petits denticules irrégulièrement espacés; marges latérales convexes; angles postérieurs obtus, armés d'un denticule aigu, peu accentué; base arquée, surtout aux extrémités, à peine visiblement rebordée. Écusson environ trois fois moins large que la base du prothorax. Élytres faiblement convexes sur le disque, subéchancrés à la base, arrondis aux épaules, alors moins de deux fois plus larges que le prothorax à sa base, à peine arrondis sur les côtés dans la moitié basilaire, présentant leur plus grande largeur au delà du milieu de la longueur à partir de la base, subacuminés ensemble au sommet, un peu plus de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, finement ponctués en lignes, lignes ponctuées atténuées vers le sommet, mieux marquées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux un peu plus larges que les points, subdéprimés; 1er et 2e intervalles, surtout le 1er, plus larges que les points, le 1er subconvexe; strie marginale enfoncée plus fortement, ponctuée de points modérément espacés; stries suturales entières; marges latérales assez étroitement rebordées, explanées au milieu. Prosternum assez densément et fortement ponctué au milieu et sur les côtés en avant du sillon latéral des hanches antérieures, celui-ci médiocrement marqué, n'atteignant pas le bord latéral. Métasternum longitudinalement sillonné au sommet, subéparsement ponctué. 1er segmen de l'abdomen saillant en angle subtronqué entre les hanches postérieures, peu densément pointillé sur le milieu, plus fortement sur les côtés; lignes fémorales s'écartant faiblement des cavités cotyloïdes.

Australie, Nouvelle-Galles du Sud : Queverell, 2 exemplaires envoyés par M. A. Lea. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **malaicus**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modice convexus, nitidus, pube flava, subbrevi subdense vestitus, fulvo-testaceus. Antennae subgraciles; 1° articulo subelongato, 2° parum elongato, 3° sesquilongiore quam latiore, 4e et 6° subaequalibus, subelongatis, 5° et 7° modice elongatis, 8° quadrato, 6° et 8° quam 5° et 7° vix perspicue angustioribus; clavae articulis paulatim ad apicem subincrassatis, 1° et 2° articulo subelongatis, ultimo praecedente paulo longiore, apice subacuminato. Caput in longitudinem convexum, ad basin densissime, ad apicem paulatim magis parce, valde et haud profunde punctatum; oculis modice prominulis, granis subminimis; angulis posticis acutis; temporibus minutissimis. Prothorax ad apicem capite paulo angustior, antice vix perspicue, postice subvalde angustus, fere tam elongatus quam in maxima latitudine latus, creberrime, valde et haud profunde ocellato-punctatus, punctis in disco lineam laevem relinquentibus; margine antico modice arcuato; angulis anticis subobtusis, denticulo lato et modice producto armatis; lateribus modice arcuatis, juxta basin subsinuatis, tenuiter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata, tenuiter marginata; margine basilari (praecipue medio) transversim subdepressa. Elytra basi prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus arcuata et sat ampliata, apice conjunctim subrotundata, fere 2 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-lineata; lineis punctatis ad apicem evanescentibus, ad latera magis impressis; 1° intervallo laterali sat lato; stria marginali impressa, sat dense valdeque punctata.* —Long. : 2, 1 mill.

Oblong, un peu moins de trois fois et demie ausi long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave, assez fine, modérément courte, relevée-inclinée, plutôt rare sur la tête et sur le prothorax, disposée en lignes sur les lignes ponctuées des élytres et sur leurs intervalles ; roux-testacé. Antennes assez grêles ; 1er article épais, suballongé, 2e un peu épais, un peu allongé, 3e une fois et demie plus long que large, 4e et 6e subégaux, suballongés, 5e et 7e modérément allongés, 8e carré, 6e et 8e à peine visiblement plus étroits que 5e et 7e ; massue à peu près subégale au tiers de la longueur totale de l'antenne, progressivement un peu plus large, 1er et 2e articles suballongés, 3e un peu plus long que le précédent, sabacuminé au sommet. Tête environ deux fois plus large que longue, longitudinalement convexe, couverte à la base d'une

ponctuation très serrée, forte, peu profonde, ocellée, devenant progressivement plus éparse vers le devant de la tête; labre petit; saillie des yeux notablement inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations presque petites; angles postérieurs aigus; tempes à peine marquées. Prothorax assez nettement plus large en avant que la tête, très faiblement rétréci en avant, assez fortement à la base, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur vers les trois quarts de la longueur à partir de la base, brièvement subsinué contre les angles postérieurs, environ aussi long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation ocellée, très serrée, un peu plus forte sur le disque, laissant sur celui-ci un espace longitudinal lisse, étroit, très légèrement élevé; bord antérieur arqué, très faiblement et très brièvement subsinué aux extrémités; angles antérieurs faiblement obtus, armés d'un denticule large, peu saillant; côtés armés chacun (en comprenant le denticule de l'angle postérieur) de huit denticules très petits; angles postérieurs obtus; base arquée, subsinuée vers les extrémités, bordée par un très fin bourrelet, marqué surtout aux extrémités; marge basilaire subexplanée, principalement au milieu. Écusson presque cinq fois moins large que la base du prothorax. Élytres subtronqués à la base, arrondis aux épaules, arrondis et assez élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers le deuxième tiers de la longueur à partir de la base, puis atténués vers l'extrémité et subarrondis ensemble au sommet, environ deux fois et demie aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, assez fortement ponctués en lignes; lignes ponctuées effacées vers le sommet, un peu moins marquées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux à peu près aussi larges que les points, déprimés; 1er intervalle latéral large; stries marginales enfoncées, fortement et assez densément ponctuées; stries suturales entières, enfoncées au sommet; marges latérales étroitement explanées-rebordées au milieu. Prosternum éparsement ponctué sur le milieu, plus densément et plus fortement sur les côtés en avant du sillon prosternal, celui-ci bien marqué, atteignant le bord latéral contre le denticule de l'angle antérieur. Métasternum à ponctuation forte et profonde, rare sur le disque, presque dense contre la base et sur la région des angles postérieurs, très brièvement sillonné au sommet. Premier segment de l'abdomen éparsement et moins fortement ponctué que le métasternum, saillant en angle obtus, arrondi entre les hanches postérieures; lignes fémorales rebordant la cavité cotyloïde.

Java, 4 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **villosus**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, convexus, nitidus, pube flavo-testacea, sublanuginosa subdense vestitus, rufo-ferrugineus; elytris castaneo-testaceis. Antennae subincrassatae; 1° articulo subelongato, 2° quadrato, 3°, 4° et 5° subaequalibus, modice elongatis, 6° et 8° subquadratis, quam 5° et 7° angustioribus, 7° subelongato; articulis clavae paulatim ad apicem subincrassatis, 1° et 2° subquadratis, 3° apice subacuminato, fere sesquilongiore quam latiore. Caput in longitudinem modice convexum, fronte subparce punctatum; oculis modice prominulis, granis minimis; angulis acutis, temporibus minutissimis. Prothorax apice capite vix latior, lateribus (praecipue versus apicem) arcuatus, ad basin angustus, paulo magis elongatus quam in maxima latitudine latus, in disco crebre valdeque, ad latera creberrime et minus valde punctatus, punctis in disco lineam laevem relinquentibus; margine antico medio arcuato, utrinque ad extremitatem sinuato; angulis anticis obtusis, denticulo lato et modice producto armatis, lateribus evidenter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi modice arcuata, ad extremitates stricte subpulvinato-marginata. Elytra basi prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus (praecipue ad apicem) arcuata, subampliata, apice conjunctim subacuminata, paulo magis duplo longiora quam simul in maxima latitudine latiora, punctato-lineata; striis ad apicem attenuatis, ad latera vix magis impressis; 1° intervallo laterali lato; stria laterali impressa, ad basin valde punctata.* Long. : 1,7 mill.

Oblong, environ trois fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, couvert d'une pubescence testacée-flave, plutôt longue, sublanugineuse, assez dense, fortement inclinée, assez rare sur la tête et le prothorax, disposée en lignes sur les stries des élytres et sur leurs intervalles; roux-ferrugineux. Antennes un peu épaisses; 1er article épais, suballongé, 2e un peu épaissi, carré, 3e, 4e et 5e subégaux, modérément allongés, 6e et 8e subcarrés, très légèrement plus étroits que 3e et 7e, 7e suballongé; massue égale environ au quart de la longueur totale de l'antenne, 1er et 2e articles subégaux, un peu transversaux, 3e presque une fois et demie aussi long que large, terminé par un bouton subacuminé. Tête un peu plus de deux fois plus large que longue, faiblement convexe dans la longueur, couverte d'une ponctuation forte, peu dense, peu profonde, ocellée sur le front, bien moins serrée et moins forte sur l'épistome; labre petit; saillie des yeux notablement inférieure à leur diamètre longitudinal; granulations petites; angles postérieurs aigus, tempes très petites. Prothorax un peu plus large en avant que la tête, très

légèrement rétréci au sommet, fortement à la base, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur vers les deux tiers de la longueur à partir de la base, couvert d'une ponctuation ocellée, très serrée sur les côtés, plus forte et moins serrée sur le disque, laissant sur le milieu de celui-ci un espace longitudinal lisse, étroit, subélevé; bord antérieur fortement arqué dans le milieu, sinué de chaque côté vers les extrémités; angles antérieurs obtus, armés d'un denticule large, peu saillant; côtés armés chacun, en comprenant le denticule de l'angle postérieur, de huit denticules petits mais bien marqués; angles postérieurs obtus; base faiblement arquée, bordée (surtout sur les côtés) par un bourrelet étroit, peu élevé. Écusson presque aussi large que le tiers de la largeur du prothorax à la base. Élytres subtronqués à la base, largement arrondis aux épaules, alors environ deux fois plus larges ensemble que le prothorax à la base, à peine arrondis, élargis sur les côtés pendant les deux premiers tiers de la longueur, puis atténués et subacuminés ensemble au sommet, environ deux fois et demie aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, ponctués-substriés; stries atténuées vers le sommet, un peu plus accentuées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux à peine aussi larges que les points; stries marginales enfoncées, fortement et densément ponctuées; stries suturales entières, enfoncées au sommet; marges latérales étroitement rebordées-explanées au milieu. Prosternum éparsement ponctué au milieu et sur les côtés en avant du sillon prosternal, celui-ci assez bien marqué, atteignant le bord latéral contre le denticule de l'angle antérieur. Métasternum très brièvement sillonné au sommet, substrié sur le reste de la longueur, ponctué de points relativement gros, presque disposés en ligne irrégulière de chaque côté du disque, serrés à la base et sur la région des angles postérieurs. Premier segment de l'abdomen saillant en angle obtus, assez largement émoussé entre les hanches postérieures, presque lisse; lignes fémorales très faiblement écartées des cavités cotyloïdes.

Sumatra : Palembang, 4 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **denticulatus**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, sublatus, modice convexus, nitidus, pube flava, subelongata subdense vestitus, fulvo-testaceus. Antennae subgraciles; articulis 1° et 2° subelongatis, 3° modice elongato, 4° et 6° subaequalibus, parum elongatis, 5° et 7° quam 4° et 6° paulo longioribus, 8° subquadrato; articulis clavae paulatim ad apicem subincrassatis, articulis 1° et 2° subelongatis, 3° apice subacuminato, quam 2° longiore. Caput in longitudinem convexum, fronte dense, epistomo minus valde denseque punctatum; oculis modice*

prominulis, granis minimis; temporibus nullis. Prothorax apice capite vix latior, antice subparallelus, basin versus angustus, fere tam elongatus quam antice latus, creberrime, valde et haud profunde ocellato-punctatus, punctis in disco lineam laevem relinquentibus; margine antico modice arcuato; angulis anticis subrectis, denticulo lato et modice producto armatis; lateribus evidenter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi medio modice arcuata, utrinque subsinuata, tenuiter marginata; margine basilari sat late subexplanato. Elytra basi prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus ad basin parum, ad apicem magis arcuata, parum ampliata, apice conjunctim acuminata, fere 2 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-lineata; lineis apicem versus evanescentibus, ad latera paulo impressioribus; 1° intervallo laterali sat lato; stria marginali impressa, sat dense punctata. — Long. : 2,1 mill.

Oblong, un peu plus de trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave, modérément fine, plutôt longue, relevée-inclinée, plutôt rare sur la tête et sur le prothorax, disposée en lignes sur les lignes ponctuées des élytres et sur leurs intervalles; roux-testacé. Antennes assez grêles; 1er article épais, suballongé, 2e un peu épais, suballongé, 3e modérément allongé, 4e et 6e subégaux, peu allongés, 5e et 7e un peu plus longs que 4e et 6e, 8e subcarré; massue subégale au quart de la longueur totale de l'antenne, progressivement un peu plus large, 1er et 2e articles suballongés, 3e un peu plus long que les précédents, terminé par un bouton subacuminé. Tête environ deux fois plus large que longue, longitudinalement convexe, couverte d'une ponctuation assez forte, peu profonde, ocellée, dense sur le front, moins dense et moins forte sur l'épistome; saillie des yeux notablement inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations petites; tempes à peine marquées. Prothorax un peu plus large en avant que la tête, rétréci à la base, subparallèle en avant, environ aussi long que large en avant, couvert d'une ponctuation ocellée, forte, peu profonde, très serrée, laissant lisse sur le disque un espace longitudinal étroit, subélevé; bord antérieur faiblement arqué; angles antérieurs droits, armés d'un denticule large, peu saillant; côtés armés chacun, y compris le denticule de la base, de 8 denticules petits mais bien marqués; angles postérieurs obtus; base faiblement arquée au milieu, subsinuée de chaque côté vers les extrémités, très finement rebordée. Écusson presque cinq fois moins large que la base du prothorax. Élytres légèrement arqués à la base, arrondis aux épaules, alors un peu moins de deux

fois plus larges ensemble que le prothorax à la base, à peine arrondis sur les côtés, sur les deux premiers tiers de la longueur, plus fortement sur le tiers apical, peu élargis, présentant leur plus grande largeur vers le deuxième tiers de la longueur à partir de la base, acuminés ensemble au sommet, presque deux fois et demie aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, ponctués en lignes; lignes ponctuées effacées au sommet, un peu mieux marquées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux à peine aussi larges que les points, plans; 1er intervalle latéral large; stries marginales enfoncées, assez densément ponctuées; stries suturales entières, enfoncées au sommet; marges latérales étroitement rebordées-explanées au milieu. Prosternum peu densément et fortement ponctué au milieu, plus fortement sur les côtés en avant du sillon prosternal, celui-ci bien marqué, atteignant le bord latéral contre le denticule de l'angle antérieur. Métasternum très brièvement sillonné au sommet, à peine strié sur le reste de la longueur, ponctué de points assez gros et profonds, très rares sur le disque, plus denses mais pourtant peu serrés sur les côtés et contre la base. Premier segment de l'abdomen saillant en angle très largement obtus entre les hanches postérieures, éparsement pointillé; lignes fémorales s'écartant un peu des cavités cotyloïdes.

Tji Solak, Wign Koopsbaad (*Grelak*), 3 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **discoidalis**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modicissime convexus, nitidus, pube flava, brevi tenuique subdense vestitus; antennis, capite prothoraceque rufo-testaceis; elytris testaceis, piceo vix tinctis, pedibus dilutioribus; in elytris, post medium, macula suturali picea, parum saturata, apice angulosa. Antennae subgraciles; 1° et 2° articulis subelongatis, 3° quam 2° paulo longiore, 4°, 6°, 7° et 8° subquadratis, 5° quam 4° et 6° longiore, 6° et 8° quam 5° et 7° vix angustioribus; articulis clavae subaequalibus, 1° subtransverso, 2° quam vicinis parum latiore, subtransverso, 3° fere tam elongato quam lato, apice acuminato. Caput in longitudinem modice convexum, postice dense, ad apicem paulatim parcius punctulatum; oculis magnis, prominulis, granis minimis; temporibus nullis. Prothorax apice vix, postice modice angustus, fere tam elongatus quam apice latus, in disco subdense, ad latera crebre punctatus; punctis in disco lineam laevem relinquentibus; margine antico arcuato; angulis anticis subrectis, denticulo brevi, sat lato armatis; lateribus antice subparallelis, ad basin arcuatis, tenuiter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata, tenuiter marginata. Elytra basi prothorace latiora, humeris late ro-*

tundata, lateribus arcuata et sat ampliata, apice conjunctim subrotundata, duplo longiora quam in maxima latitudine latiora, punctato-lineata; lineis punctatis ad apicem attenuatis, ad latera magis impressis; 1° intervallo laterali lato; stria marginali impressa, sat dense valdeque punctata. — Long. : 1,7 mill.

Oblong, un peu moins de trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, faiblement convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave, courte, fine, inclinée, rare sur la tête et le prothorax, disposée en lignes sur les lignes ponctuées des élytres et sur leurs intervalles; tête, prothorax et antennes roux-testacé, élytres d'un testacé très légèrement teinté de couleur de poix, marqués après le milieu, sur la suture, d'une tache couleur de poix modérément foncée, anguleuse au sommet; pattes plus claires que les élytres. Antennes modérément grêles; 1er article épais, 2e moins épais, tous deux suballongés, 3e article un peu plus long que le 2e, 4e, 6e, 7e et 8e, plus ou moins subcarrés ou subtransversaux, 5e nettement plus long que le 4e et le 6e; 6e et 8e très légèrement plus étroits que 5e et 7e; massue égale au quart de la longueur totale de l'antenne, tous les articles subégaux, le premier transversal, le second un peu plus large que les autres, le dernier subcarré, acuminé au sommet. Tête à peu près deux fois plus large que longue, longitudinalement peu convexe, densément pointillée à la base, progressivement moins densément ponctuée vers le sommet; yeux gros, leur saillie inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations petites; tempes nulles. Prothorax nettement plus large en avant que la tête, à peine rétréci en avant, modérément à la base, subparallèle en avant, arrondi dans la partie basilaire, environ aussi long que large au sommet, couvert d'une ponctuation plus forte que celle de la tête, serrée sur les côtés, plus éparse vers le milieu, laissant lisse sur le disque un espace longitudinal étroit; bord antérieur arqué en avant, sinué de chaque côté vers les extrémités; angles antérieurs presque droits, armés d'une dent peu allongée, assez large à la base, bien détachée; côtés armés chacun, en comptant la dent de l'angle postérieur, de huit denticules peu accentués; angles postérieurs obtus; base arquée, finement rebordée. Écusson environ cinq fois moins large que le prothorax à la base. Élytres subsinués à la base, largement arrondis aux épaules, alors environ 1 et 1/2 aussi larges ensemble que le prothorax à la base, arrondis, assez élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur au delà du milieu de la longueur, subarrondis ensemble au sommet, environ deux fois aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, assez fine-

ment ponctués en lignes; lignes ponctuées atténuées vers le sommet, un peu mieux marquées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux un peu plus larges que les points, plans; 1er intervalle latéral large; stries marginales fortement et assez densément ponctuées; stries suturales entières, peu enfoncées au sommet. Prosternum très éparsement et peu fortement ponctué au milieu, plus fortement et plus densément sur les côtés en avant du sillon prosternal, celui-ci bien marqué, atteignant le bord latéral avant la dent de l'angle antérieur. Métasternum longitudinalement strié sauf à la base, éparsement et finement ponctué sur le disque, plus fortement et plus densément sur les côtés. Premier segment de l'abdomen lisse sur le disque, saillant en angle droit, émoussé entre les hanches intermédiaires; lignes fémorales modérément écartées des cavités cotyloïdes.

Iles Philippines : Manille, 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

M. (**s. str.**) **antennatus**, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modicissime convexus, nitidulus, pube flava, subbrevi subdense vestitus; capite prothoraceque rufo-castaneis, elytris antennisque castaneo-testaceis, pedibus dilutis. Antennae subincrassatae; 1° articulo subelongato, 2° parum elongato, 3° sat elongato, 4°, 6°, 7° et 8° subaequalibus, subquadratis, 5° quam vicinis longiore; clavae 1° articulo angustiore, transverso, 2° latiore quam praecedente, tam elongato, 3° angustiore, subquadrato, apice subacuminato. Caput in longitudinem convexum, parce et tenuiter punctatum; oculis prominulis, granis minimis; temporibus nullis. Prothorax apice vix, postice modice angustus, paulo longior quam antice latior, in disco subdense, ad latera subcrebre, haud valde punctatus; punctis in disco lineam laevem relinquentibus; margine antico arcuato; angulis anticis obtusis, denticulo brevi, paulo longiore quam ad basin latiore armatis; lateribus antice subparallelis, ad basin arcuatis, tenuiter denticulatis; angulis posticis obtusis; basi arcuata, tenuiter marginata. Elytra basi prothorace latiora, humeris late rotundata, lateribus arcuata et sat ampliata, apice conjunctim rotundata, 2 et 1/3 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-lineata; lineis punctatis ad apicem attenuatis, ad latera magis impressis; 1° intervallo laterali lato; stria marginali impressa, sat dense valdeque punctata.* — Long. : 1,9 mill.

Oblong, environ trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, faiblement convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence flave, fine, assez courte, inclinée, plutôt rare sur la tête et sur le prothorax, disposée en lignes sur les lignes ponctuées et sur leurs

intervalles; tête et prothorax roux-testacé assez foncé, élytres et antennes testacé-marron, pattes plus claires. Antennes un peu épaisses; 1er article épais, suballongé, 2e un peu épais, un peu allongé, 3e assez allongé, 4e, 6e, 7e et 8e, subcarrés, 5e plus long que 4e et 6e, articles 6 et 8 un peu plus étroits que les articles 5 et 7; massue égale à peu près au quart de la longueur totale de l'antenne, 1er article plus étroit que le 2e, un peu transversal, 2e plus large que le 1er et le 3e, subégal au 1er, 3e suballongé, subacuminé à l'extrémité. Tête un peu moins de deux fois aussi large que longue, longitudinalement convexe, éparsement et finement ponctuée; saillie des yeux inférieure à leur diamètre longitudinal, granulations petites; tempes nulles. Prothorax assez nettement plus large en avant que la tête, à peine rétréci en avant, assez fortement à la base, subparallèle en avant, arrondi dans la partie basilaire, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation moyenne, serrée sur les côtés, plus éparse vers le milieu, laissant lisse sur le disque un espace longitudinal étroit; bord antérieur assez fortement arqué, brièvement sinué vers les extrémités; angles antérieurs obtus, armés d'une dent peu allongée, moins large à la base que longue; côtés armés chacun, en comptant la dent de l'angle postérieur, de huit petits denticules peu accentués; angles postérieurs obtus; base arquée, bordée (surtout vers les extrémités) par un fin bourrelet. Écusson environ quatre fois moins large que le prothorax à la base. Élytres subéchancrés à la base, largement arrondis aux épaules, alors environ une fois et demie aussi larges ensemble que le prothorax à la base, arrondis, assez élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur peu après le milieu de la longueur, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un tiers aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, assez finement ponctués en lignes; lignes ponctuées atténuées vers l'extrémité, un peu mieux marquées sur les marges latérales; intervalles discoïdaux à peu près aussi larges que les points, plans; 1er intervalle latéral large; stries marginales enfoncées, assez densément et fortement ponctuées; stries suturales entières, enfoncées au sommet; marges latérales très étroitement rebordées. Prosternum peu densément et peu fortement ponctué sur le milieu et en avant du sillon prosternal, celui-ci bien marqué, atteignant presque le bord latéral avant la dent de l'angle antérieur. Métasternum longitudinalement sillonné sur presque toute sa longueur, finement et éparsement ponctué sur le milieu, un peu plus fortement et plus densément vers les côtés. Premier segment de l'abdomen éparsement pointillé, saillant en angle presque droit, à peine émoussé entre les hanches pos-

térieures, stries marginales des hanches postérieures s'écartant un peu de celles-ci et, par suite, s'avançant légèrement sur le 1er segment.

Japon : Taiwan, 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

Tableau synoptique des **Monanus** décrits jusqu'a ce jour.

1. Angles postérieurs de la tête aigus, bien marqués; antennes épaisses, articles 4, 6, 7, 8 carrés, 5 un peu allongé; tête éparsement et finement ponctuée; 1er segment de l'abdomen à peine ponctué (Sumatra)..... ..... **temporalis**, n. sp.
— Angles postérieurs de la tête nuls ou à peine marqués... 2.
2. Élytres environ une fois et demie aussi longs que larges ensemble; côtés du prothorax finement denticulés; angles postérieurs de la tête aigus, mais tempes extrêmement petites (Poulo Pinang)..... **Raffrayi**, n. sp.
— Élytres environ ou un peu plus de deux fois plus longs que larges ensemble..... 3.
3. Au moins un des articles 4-8 des antennes plus long que large..... 4.
— Articles 4-8 des antennes aussi longs que larges..... 9.
4. Cinquième article des antennes seul plus long que large; tempes nulles (1)..... 5.
— Tous les articles 4-8 allongés..... 6.
5. Ponctuation du prothorax séparée par des intervalles subégaux aux points; élytres plus de deux fois plus longs que larges ensemble (Japon)..... **antennatus**, n. sp.
— Ponctuation du prothorax séparée par des intervalles notablement plus larges que les points; élytres au plus deux fois aussi longs que larges (îles Philippines)..... ..... **discoidalis**, n. sp.
6. Pubescence du disque des élytres courte..... 7.
— Pubescence du disque des élytres allongée ou lanugineuse. 8.
7. Ponctuation de la tête et du prothorax très grosse, très serrée; denticulation des côtés du prothorax mieux

(1) *M. brevicornis* Blackb., des îles Hawaï, se place dans ce groupe.

marquée; tempes aiguës, extrêmement petites (Java).. ..... **malaicus**, n. sp.

— Ponctuation de la tête ordinaire, peu serrée; denticulation des côtés du prothorax faiblement marquée; tempes nulles (Singapore)..... **longicornis** Grouv.

8. Plus grand, plus large; prothorax moins rétréci à la base; pubescence relativement longue; tempes extrêmement petites (Tji Solak)..... ..... **denticulatus**, n. sp.

— Plus petit, plus allongé; prothorax plus rétréci à la base; pubescence lanugineuse; tempes à peine marquées (Sumatra)..... **villosus**, n. sp.

9. Prothorax un peu rétréci en avant; côtés très nettement arqués, très finement denticulés (Tasmanie) (1)..... .... **bisinuatus**, n. sp.

— Prothorax non rétréci en avant; côtés faiblement arrondis; tempes nulles..... 10.

10. Disque du métasternum ponctué de quelques gros points. 11.

— Disque du métasternum lisse ou très finement ponctué... 12.

11. Élytres ferrugineux; angles antérieurs du prothorax droits, non saillants; ponctuation du prothorax grosse et serrée; côtés du prothorax nettement crénelés (Australie)..... ..... **punctatus**, n. sp.

— Élytres ferrugineux, coupés par une bande noire; angles antérieurs du prothorax aigus, un peu saillants; ponctuation du prothorax moyenne, plus fine que celle des élytres; côtés du prothorax nettement crénelés (cosmopolite)..... **concinnulus** Walk.

12. Ponctuation de la tête fine, espacée; yeux petits; ponctuation du métasternum très fine (Ceylan).... **Horni** Grouv.

— Ponctuation de la tête assez forte, serrée; yeux gros; métasternum lisse (Indes Orientales)..... **rugosus** Grouv.

Synobius Sharp

Sharp, 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 558.

S. (**Nausibius**) **lobatus** Grouv., 1896, Ann. Soc. ent. Fr., LXV, p. 207. — Il faut rapporter au genre *Synobius* Sharp, 1899, Biol. Cent.-Amer., Col., II, 1, p. 558, le *N. lobatus* Grouv.

D'après l'examen des figures, le *S. lobatus* Grouv. et le *S. lobicollis* Sharp sont très voisins l'un de l'autre.

(1) Ici se place *M. crenatus* Sharp, des îles Hawaï.

En plus des caractères donnés par Sharp, dans la Biologia, le genre *Synobius* se fait remarquer par le développement des extrémités de la marge antérieure du dessous de la tête qui s'avancent en lobes largement arrondis.

En raison de son prothorax rebordé sur les côtés, le genre *Synobius* doit être écarté des *Nausibius* s. str. et rapproché des *Cathartus*. Il rappelle les insectes du groupe *C. advena* Walt. (*Ahasverus* Gozis) et, plus particulièrement, *C. nausibioides* Grouv.

Groupe des **Cathartus**.

Le genre *Cathartus* groupe les *Silvanini* qui ont les tarses lobés, les marges latérales du prothorax rebordées et des lignes fémorales ouvertes sur le premier segment de l'abdomen. Défini dans ces termes, ce groupe réunit des formes tout à fait hétérogènes. Aussi c'est avec raison que Reitter, in Fauna Germ., III, 1911, p. 45, a commencé à le subdiviser, considérant comme appartenant à des genres distincts les *Cathartus* du type *cassiae* (*Cathartus* Reiche) et les *Cathartus* du type *advena* (*Ahasverus* Gozis).

Dans un tableau comprenant toutes les espèces, nous ferons ressortir les divisions génériques qu'il semble utile d'établir pour compléter le travail de Reitter et répartir dans des groupes naturels les anciens *Cathartus*.

Cathartus cassiae Reiche et **gemellatus** J. Duv. — Guérin-Méneville a publié dans l'Iconographie du Règne Animal, 1829-1838, p. 198, un *Silvanus quadricollis* qui, en l'absence de *type* authentique, a donné lieu à diverses interprétations.

Casey, in Trans. Amer. Ent. Soc., XI, 1884, p. 72, pl. IV, fig. 5, adopte le nom de Guérin pour une espèce qui est incontestablement (Reitt., Wien. ent. Zeit., III, 1884, p. 224) le *S. gemellatus* J. Duv. (Ramon de la Sagra, Hist. de l'île de Cuba, VII, 1857, p. 250).

Dans ses Käf. Mitteleur., III, 1899, p. 587, Ganglbauer adopte cette synonymie, la discute et la complète en formulant l'identité des *Cathartus* (*Silvanus*) *gemellatus*, J. Duv. (1857) et *Cathartus cassiae* Reiche (Ann. Soc. ent. Fr., 1854, p. 78).

L'étude de la description de Guérin ne me permet pas d'accepter la première partie des conclusions de Ganglbauer; cette description s'applique à un insecte dont la tête et le corselet sont très finement chagrinés, dont les antennes ont la longueur de la tête et du corselet réunis et dont les élytres, un peu plus larges que le corselet, ont des

stries longitudinales de points enfoncés. Rien, dans cet ensemble, ne désigne le *C. cassiae*, forme *gemellatus*, qui a la tête et le corselet densément pointillés, les antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, les élytres sensiblement de la largeur du corselet et les points des lignes à peine striées des élytres peu enfoncés. Du reste, Guérin place son insecte dans le groupe des *Silvanus* « corselet n'ayant qu'une dent au sommet de chaque côté », et on ne peut pas placer le *Cathartus cassiae* dans ce groupe.

Pour moi, la description de Guérin s'applique plutôt au *Silvanus imbellis* Lec. et plus particulièrement à un exemplaire de cette espèce de petite taille peu coloré. Peut-être pourrait-on rapporter l'insecte de Guérin au *C. opaculus* Lac., mais je pense que la première synonymie est la plus probable.

Du reste, l'exemplaire décrit avait été envoyé à Guérin par Zimmermann, tout comme l'exemplaire qui a servi à la description du *S. Zimmermanni*; il semble probable que Guérin a eu sous les yeux les deux espèces de *Silvanus* les plus répandues de l'Amérique du Nord.

L'examen de *Cathartus gemellatus* Guér., provenant de la collection Chevrolat, confirme la synonymie : *C. cassiae* Reiche = (*gemellatus* J. Duv.). Du reste, il ressort de l'étude d'un grand nombre de *Cathartus* du type *C. cassiae*, que cette espèce varie dans des proportions considérables, soit comme forme, soit comme sculpture. Les grands exemplaires (*C. cassiae* Reiche type) ont le prothorax beaucoup plus long que large, les antennes plus allongées, les pattes plus linéaires et plus longues et en particulier les fémurs des pattes postérieures plus longs que la largeur de l'abdomen au niveau des hanches postérieures; par contre, chez les exemplaires de petite taille, la forme est plus convexe, la ponctuation souvent plus forte, le prothorax est parfois subtransversal, les pattes sont triangulaires et plus courtes, et, en particulier, les fémurs des pattes postérieures sont moins longs que la largeur de l'abdomen.

Malgré tous mes efforts je n'ai pas trouvé de caractères permettant de séparer en plusieurs espèces le groupe des *Cathartus* du type *cassiae*; un observateur plus habile arrivera peut-être à ce résultat, mais, pour moi, ma longue étude me donne la conviction que les formes voisines du *C. cassiae* Reiche sont toutes le résultat de l'extrême variabilité de cette espèce. Dans les diverses races, les mâles bien accentués de *C. cassiae* se distinguent des femelles par les antennes relativement plus longues, la tête souvent un peu plus allongée et les tibias plus recourbés; les marges externes des tibias intermédiaires présentent une courbure plus forte que les marges internes et les ti-

bias postérieurs sont plutôt courbés vers l'extrémité. Dans les races de petite taille, la variation des tibias semble avoir porté plutôt sur la longueur que sur la largeur, aussi leur profil est devenu moins linéaire et par suite plus triangulaire.

Cathartus quadricollis Reitt. (non Guérin), 1875, Col. Hefte, XV, p. 128, est identique, d'après un exemplaire nommé par l'auteur, à *C.* (*Silvanus*) *opaculus* Lec., 1854, Proc. Acad. Phil., p. 78 (1).

Ahasverus nausibioides, n. sp. — *Oblongus, parum convexus, nitidus, tenue flavo-pubescens, testaceus. Antennae breves; 3° articulo sesquilongiore quam latiore; clava subspissa, 1° articulo multo, 3° parum quam 2° brevioribus. Caput fere duplo latius quam longius, subdepressum, antice subtruncatum, in longitudinem vix perspicue impressum; temporibus nullis. Prothorax transversus, basin versus angustus, plus minusve parce punctulatus; margine antico truncato, utrinque ad extremitates sinuato; angulis anticis lobato-subproductis; lateribus vix arcuatis, juxta basin breviter sinuatis, leviter undulatis, tenuiter marginatis, vix perspicue crenulatis, marginibus lateralibus sat late subexplanatis; angulis posticis parum acutis; basi retrorsum arcuata, utrinque sinuata, tenuiter marginata. Elytra basi et post humeros prothorace (in maxima latitudine) haud latiora, humeris rotundata, lateribus arcuata et modice ampliata, haud stricte explanato-marginata, apice conjunctim rotundata, paulo magis sesquilongiora quam simul in maxima latitudine latiora, haud profunde lineato-punctata; punctis apicem attenuatis et confusis; intervallis in disco quam punctis vix latioribus. Mesosternum parce punctulatum. Striae femorales coxarum posticarum arcuatae.* — Long. 1,5-1,7 mill.

Oblong, un peu plus de deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, faiblement convexe, testacé, brillant, couvert d'une pubescence flave, très fine, peu marquée.

Antennes courtes; 1er article épais, un peu allongé, 2e un peu moins épais, environ une fois et un tiers plus long que large, 3e environ une fois et demie plus long que large, 4e et 5e subégaux, un peu allongés, 6e et 7e subégaux, subcarrés, 8e légèrement épaissi vers le sommet, subtransversal, 9e à 11e formant une massue presque compacte, dont le 1er article, à profil de tronc de cône renversé, à peine plus long que large, est un peu plus étroit que le 2e, celui-ci presque à profil de demi-

(1) Erichson, in Berichte der Entomologia, donne la synonymie : *Silvanus quadricollis* Guér. = *S. advena* Walt.

sphère, le 3e transversal, acuminé au sommet, environ de la largeur du 1er à son extrémité.

Tête subtriangulaire, environ deux fois plus large que longue, subdéprimée, subtronquée en avant, plus ou moins éparsement pointillée, très vaguement impressionnée dans la longueur sur le milieu et obliquement sur les côtés; marges latérales convergentes entre la base et la naissance des antennes; diamètre longitudinal des yeux environ deux fois plus grand que le diamètre transversal; tempes nulles. Prothorax transversal, faiblement rétréci à la base, nettement plus large en avant que la tête, plus ou moins éparsement pointillé; bord antérieur subtronqué, sinué aux extrémités; angles antérieurs modérément saillants en lobe arrondi; côtés faiblement arqués, brièvement sinués contre les angles postérieurs, assez largement subexplanés, légèrement onduleux, très finement rebordés, à peine visiblement crénelés; angles postérieurs presque droits, non émoussés; base arquée en arrière, sinuée de chaque côté, finement rebordée sur toute la longueur. Écusson largement arrondi au sommet, environ trois fois plus large que long. Élytres un peu plus larges à la base, après les épaules, que la base du prothorax, arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, relativement assez élargis, arrondis ensemble au sommet, un peu plus d'une fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, présentant leur plus grande largeur peu après le milieu, arrondis ensemble au sommet, ponctués en lignes devenant confuses vers le sommet; points peu enfoncés, atténués vers le sommet et confus; intervalles des lignes ponctuées subégaux aux points sur le disque; marges latérales assez largement rebordées, principalement vers le premier quart de la longueur et vers le sommet. Hanches antérieures séparées par un intervalle plus grand que leur diamètre transversal, séparées de la base par un intervalle subégal à leur diamètre longitudinal; saillie prosternale largement tronquée au sommet, impressionnée entre les hanches. Métasternum éparsement pointillé. Lignes fémorales des hanches postérieures arquées, entières, très divergentes.

Guyane française (*Le Moult*), 2 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

A. plagiatus, n. sp. — *Oblongo-elongatus, convexus, subopacus, pube tenui, strata et setis brevissimis, inclinatis, flavo-aureis vestitus; capite, prothorace antennisque rufo-piceis, elytris pedibusque fulvis, illis in disco macula plus minusve infuscata, ad latera attenuata notatis. Antennae prothoracis basin attingentes; articulo 3° sesquilongiore quam latiore, clava laxata, articulo 2° modice transverso, paulo longiore*

quam 1er et 3e. Caput paulo latius quam longius, antice truncatum, tenuiter scabrum et subdense punctulatum, inter antennarum bases biimpressum; temporibus minutis, acutis. Prothorax subquadratus, basin versus modicissime angustus, lateribus parum arcuatus et ad basin subsinuatus, tenuiter scaber et crebre punctulatus; margine antico truncato; angulis anticis productis, sat valde lobatis, lateribus marginatis, tenuissime crenulatis; angulis posticis subacutis et subproductis; basi retrorsum arcuata, utrinque sinuata et tenuiter marginata. Elytra basi quam prothorax in maxima latitudine paulo latiora, humeris breviter rotundata, lateribus arcuata et subampliata, apice conjunctim subacuminata, paulo magis sesquilongiora quam simul latiora, lineato-punctata; lineis punctatis juxta apicem attenuatis, intervallis vix perspicue scabris, in disco quam punctis parum latioribus, unilineato-setosis. Metasternum parcissime et vix perspicue punctulatum. Ultimum segmentum abdominis maris impressum. — Long. : 1. 6 mill.

Oblong, un peu plus de deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, presque opaque, couvert d'une pubescence flave-dorée très fine et très courte, couchée sur la tête et le prothorax, se redressant sur les élytres en soies inclinées, disposées en lignes sur les intervalles des lignes ponctuées; antennes, tête et prothorax roux un peu enfumé, élytres et pattes fauves, les premiers marqués sur le disque d'une tache plus ou moins enfumée, mal limitée. Antennes atteignant la base des élytres; 1er article épais, un peu plus long que large, 2e moins épais, un peu allongé, 3e environ une fois et demie plus long que large, 4e à 6e subégaux, suballongés, 7e et 8e subcarrés, 9e à 11e formant une massue allongée, lâche, dont le 2e article, un peu transversal, est plus long et plus large que le 1er et dont le 3e subglobuleux est un peu moins large que le précédent. Tête subtriangulaire, moins de deux fois plus large que longue, modérément convexe, tronquée en avant, très finement chagrinée et subdensément pointillée, biimpressionnée entre les naissances des antennes; marges latérales faiblement convergentes devant les naissances des antennes; diamètre longitudinal des yeux plus de deux fois plus grand que le diamètre transversal, tempes petites mais bien marquées, aiguës. Prothorax plus large en avant que la tête à la base, environ aussi long que large, dans sa plus grande longueur et sa plus grande largeur, faiblement arqué sur les côtés, faiblement rétréci, brièvement sinué à la base, très finement chagriné et très densément pointillé; bord antérieur subtronqué, sinué aux extrémités; angles antérieurs droits, terminés en un petit lobe arrondi, saillant;

bords latéraux très finement crénelés et rebordés; angles postérieurs aigus, un peu saillants; base fortement arquée en arrière, sinuée et rebordée de chaque côté. Écusson subrectangulaire, environ quatre fois plus large que long. Élytres un peu plus larges à la base que la base du prothorax, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés et un peu élargis, subacuminés ensemble au sommet, un peu plus d'une fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués en lignes atténuées près du sommet; intervalles finement chagrinés, un peu plus larges que les points des lignes; base et épaules très finement rebordées; marges latérales assez largement rebordées-explanées, surtout vers le milieu de la longueur. Hanches antérieures séparées par un intervalle près de deux fois plus grand que leur diamètre transversal et séparées de la base du prosternum par un intervalle subégal à leur diamètre longitudinal; saillie prosternale largement tronquée au sommet, un peu infléchie longitudinalement au niveau des hanches. Métasternum à peine visiblement pointillé. Lignes fémorales des hanches postérieures presque droites, presque entières, très divergentes. Dernier segment abdominal du mâle impressionné.

Antilles : St-Thomas, plusieurs exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

La tache obscure des élytres placée un peu au delà du milieu de la longueur peut varier comme étendue. Lorsqu'elle disparaît et lorsque l'insecte est immature, la coloration générale est fauve clair, légèrement jaunâtre.

A. subopacus, n. sp. — *Oblongo-elongatus, modice convexus, subopacus, pube flavo-aurea, tenuissima, substrata dense vestitus, fulvo-ferrugineus. Antennae prothoracis basin attingentes, subincrassatae: articulo 3° vix sesquilongiore quam latiore; clava laxata, articulo 2° modice transverso quam 1° paulo longiore et angustiore, quam 3° vix angustiore. Caput fere duplo latius quam longius, antice truncatum, plus minusve dense punctulatum, inter antennarum bases leviter biimpressum; temporibus minutis, acutis. Prothorax parum transversus, basi modice angustus, plus minusve dense punctulatus; margine antico truncato, ad extremitates sinuato; angulis anticis lobato-subproductis; lateribus arcuatis, juxta basin sinuatis, tenuiter marginatis et vix perspicue crenulatis; angulis posticis obtusis, haud hebetatis; basi retrorsum arcuata, utrinque sinuata et tenuiter marginata. Elytra basi quam prothorax in maxima latitudine vix latiora, humeris rotundata, lateribus arcuata et modice ampliata, apice conjunctim rotundata, magis*

duplo longiora quam simul latiora, tenuissime scabra et punctato-lineata; punctis ad apicem attenuatis, intervallis in disco quam punctis vix latioribus. Mesosternum subdense punctulatum. Ultimum segmentum abdominis maris subimpressum. — Long. : 1,8-2,1 mill.

Oblong, plus de trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, presque opaque, couvert d'une pubescence flave-dorée, très courte, couchée sur la tête et le prothorax, presque couchée et disposée en lignes sur les lignes ponctuées et leurs intervalles; couleur fauve très légèrement foncé. Antennes relativement un peu épaisses, atteignant la base des élytres; 1er article épais, un peu plus long que large, 2e moins épais, environ une fois et demie plus long que large, 3e encore un peu plus épais que les suivants, à peine une fois et demie plus long que large, 4e à 6e subégaux, un peu allongés, 7e un peu plus épais que 6e et 8e, 8e subcarré, 9e à 11e formant une massue allongée, lâche, dont le 2e article, assez nettement transversal, est plus long et plus large que le précédent et dont le dernier, subcylindrique, terminé par une partie convexe, est un peu transversal et à peine plus étroit que le 2e. Tête subtriangulaire, presque deux fois plus large que longue, faiblement convexe, tronquée en avant, plus ou moins densément pointillée, à peine biimpressionnée entre les naissances des antennes; marges latérales faiblement convergentes devant la naissance des antennes; diamètre longitudinal des yeux environ deux fois plus grand que le diamètre transversal; tempes petites mais bien marquées, aiguës. Prothorax plus large en avant que la tête à la base, modérément rétréci à la base, un peu moins long que large dans sa plus grande largeur, arqué sur les côtés, d'abord peu rétréci, puis brièvement sinué et rétréci dans la partie voisine de la base, plus ou moins densément et plus ou moins finement pointillé; bord antérieur subtronqué, sinué aux extrémités, angles antérieurs modérément saillants en lobe arrondi; côtés finement rebordés et à peine visiblement crénelés; angles postérieurs obtus, non émoussés; base arquée en arrière dans le milieu, sinuée et finement rebordée de chaque côté. Écusson subrectangulaire, environ trois fois plus large que long. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux épaules, arqués et modérément élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur au delà du milieu, arrondis ensemble au sommet, ponctués en lignes atténuées vers le sommet; intervalles presques lisses, un peu plus larges sur le disque que les points des lignes; base et épaules très finement rebordées; marges latérales très étroitement rebordées. Hanches antérieures

séparées par un intervalle plus petit que leur diamètre transversal et séparées de la base du prosternum par un intervalle plus grand que leur diamètre longitudinal; dépression transversale de la base du prosternum recevant les hanches au repos très marquée; saillie prosternale largement tronquée au sommet, impressionnée entre les hanches. Métasternum assez densément pointillé. Lignes fémorales des hanches postérieures presque droites, entières, très divergentes. Dernier segment de l'abdomen du mâle subimpressionné.

Brésil : Bahia (dans des tabacs en feuilles importés), plusieurs exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

Tableau du groupe des **Cathartus**.

1. Insecte parallèle, plus de quatre fois plus long que large; antennes n'atteignant pas la base du prothorax; massue presque compacte, 1er article plus de deux fois plus large que le précédent; côtés du prothorax sans denticulation; métasternum deux fois plus long que le 1er segment de l'abdomen mesuré dans sa plus grande longueur; saillie prosternale sans inflexion, sillonnée entre les hanches (*Cathartus*)..... **cassiae** Reiche (1).

— Insecte plus ou moins oblong, toujours très nettement moins de quatre fois plus long que large; massue des antennes plus ou moins lâche, 1er article moins de deux fois plus large que le précédent; métasternum moins de deux fois plus long que le 1er segment de l'abdomen mesuré dans sa plus grande longueur..... 2.

2. Insecte brillant; saillie du premier segment de l'abdomen entre les hanches postérieures profondément enfoncée au sommet; côtés du prothorax bisinués, non denticulés; angles antérieurs à peine saillants, non lobés, base rebordée; tempes nulles; saillie prosternale infléchie brusquement au niveau des hanches; métasternum éparsement ponctué (**Silvaninus**, n. gen.) (2)....

(1) A côté du *C. cassiae* Reiche vient se placer le *C. annectens* Sharp, 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 559, remarquable par la sculpture de ses élytres qui rappelle celle du *Nausibius clavicornis*.

(2) **Silvaninus**, n. gen. (prope *Cathartus*). — *Convexus, nitidus; prothoracis lateribus haud denticulatis; angulis anticis vix productis,*

..... **nitidus** Grouv (1).

— Insecte au plus légèrement brillant; saillie du premier segment de l'abdomen entre les hanches postérieures sans enfoncement au sommet..... 3.

3. Prothorax brusquement et fortement rétréci-échancré contre les angles antérieurs, ceux-ci subaigus, côtés finement crénelés; tempes petites, aiguës; hanches antérieures assez rapprochées; saillie prosternale infléchie brusquement au niveau postérieur des hanches; base rebordée; métasternum éparsement ponctué (**Silvanops**, n. gen.) (2)..... **angulicollis** Reitt (3).

— Prothorax sans rétrécissement brusque contre les angles antérieurs, parfois assez fortement sinués; angles antérieurs plus ou moins lobés, fortement saillants, lorsque la limite du bord latéral est accentuée (*Ahasverus* Gozis). 4.

4. Insecte subconvexe; antennes moniliformes; tempes nulles; angles antérieurs du prothorax lobés; côtés légèrement ondulés; base du prothorax finement rebordée; hanches antérieures très rapprochées; saillie prosternale plane; métasternum à peine pointillé..... **nausibioides**, n. sp.

— Insecte nettement convexe..... 5.

5. Angles antérieurs du prothorax armés d'une saillie au moins une fois et demie plus longue que large à la base; antennes moniliformes..... 6.

haud lobatis; temporibus nullis; processu prosternali abrupte inflexo; primi segmenti abdominis processu ad apicem excavato.

Type : *S. nitidus* Grouv.

(1) Dans ce genre vient se placer *C.* (*Silvanus*) *consors* Sharp, 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 561, pl. XVII, f. 28, plus large et plus densément ponctué.

(2) **Silvanops**, n. gen. (prope *Cathartus*). — *Convexus, nitidulus; prothoracis lateribus juxta angulos anticos constricto-sinuatis, his acutis, marginibus tenuiter crenulatis; temporibus minutis, acutis; processu prosternali abrupte inflexo; primo segmento abdominis inter coxas posticas haud excavato.*

Type : *S. angulicollis* Reitt.

(3) Dans ce genre viennent se placer *C.* (*Silvanus*) *colombinus* Grouv., 1881, Ann. Soc. ent. Fr., 6, I, p. 96, pl. IV, fig. 12, remarquable par le développement de sa taille et le *C.* (*Silvanus*) *perforatus* Sharp., 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 562, pl. XVII, f. 27.

— Angles antérieurs du prothorax simples ou armés d'un lobe saillant au plus une fois plus long que large à la base..... 7.

6. Élytres environ une fois et demie plus longs que larges ensemble; base du prothorax finement rebordée, côtés finement crénelés; angles postérieurs de la tête aigus, dépassant presque le niveau longitudinal de l'œil; saillie prosternale presque plane; métasternum éparsement pointillé..... **excisus** Reitt.

— Élytres environ deux fois plus longs que larges ensemble; angles postérieurs de la tête à peine marqués; base du prothorax sans rebord marginal au milieu, côtés très finement crénelés; saillie prosternale légèrement infléchie au niveau postérieur des hanches; métasternum éparsement pointillé..... **cryptophagoides** Reitt.

7. Base du prothorax finement rebordée; tempes à peine marquées; angles antérieurs du prothorax lobés, côtés armés de denticules extrêmement petits, un peu espacés; saillie prosternale plane; métasternum très éparsement pointillé; antennes moniliformes..... **advena** Walt.

— Bordure marginale de la base du prothorax effacée au milieu; antennes allongées..... 8.

8. Élytres environ deux fois plus longs que larges ensemble. 9.

— Élytres environ une fois et demie plus longs que larges ensemble ..... 10.

9. Tempes marquées, aiguës; angles antérieurs du prothorax lobés, côtés finement crénelés; saillie prosternale légèrement infléchie au niveau postérieur des hanches; métasternum subdensément pointillé..... **subopacus**, n. sp.

— Tempes à peine marquées; angles antérieurs du prothorax faiblement lobés, côtés très finement crénelés; saillie prosternale plane; métasternum éparsement pointillé.. ..... **opaculus** Lec.

10. Élytres à peine une fois et demie plus longs que larges ensemble, déprimés sur le disque; angles antérieurs du prothorax sublobés, côtés très finement denticulés; tempes extrêmement petites, non dentées; saillie prosternale sans inflexion au niveau postérieur des hanches; métasternum subdensément pointillé. **Delauneyi**, n. sp.

— Élytres convexes, plutôt un peu plus d'une fois et demie plus longs que larges ensemble..... 11.

11. Angles antérieurs du prothorax lobés (tempes petites); angles postérieurs aigus; côtés du prothorax à peine visiblement denticulés; saillie mésosternale sans inflexion au niveau des hanches; métasternum subdensément pointillé; une tache suturale obscure sur les élytres au delà du milieu..... **plagiatus**, n. sp.
— Angles antérieurs du prothorax sans lobe marqué..... 12.
12. Insecte de couleur foncée, taché de clair aux épaules et à l'extrémité des élytres; tempes à peine marquées; côtés du prothorax finement crénelés; saillie du prosternum sans dépression au niveau des hanches; métasternum éparsement pointillé..... **humeralis**, n. sp.
— Insecte de couleur claire; tempes nulles; côtés du prothorax à denticulation peu marquée, irrégulière; saillie prosternale sans inflexion au niveau des hanches; métasternum densément pointillé..... **rectus** Lec.

Catalogue du groupe des **Cathartus**.

Cathartus Reiche, 1854, Ann. Soc. ent. Fr., p. 77.

cassiae Reiche 1854, Ann. Soc. ent. Fr., p. 78.— *gemellatus* J. Duv., 1857, Hist. île Cuba, Ramon de la Sagra, VII, p. 250..... Cosmopolite.

annectens Sharp, 1899, Biol. Cent.-Amer., Col., II, p. 559.. ..... Amérique centrale.

Silvaninus, n. gen.

nitidus Grouv. (*Cathartus*), 1889, Ann. Soc. ent. Fr., p. 162, pl. 6, f. 6. ..... Amérique centrale.

consors Sharp (*Silvanus*), 1890, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 561, pl. XVII, f. 26..... Amérique centrale.

Silvanops, n. gen.

angulicollis Reitt., 1876, Verhandl. z. b. Ges. Wien, p. 194. ..... Amérique centrale, Brésil.

perforatus Sharp (*Silvanus*), 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 562, pl. XVII, f. 27..... Amérique centrale.

colombinus Grouv. (*Silvanus*), 1881, Ann. Soc. ent. Fr., p. 96, pl. 4, f. 12..... Colombie.

Ahasverus Gozis.

advena Walt. (*Cryptophagus*), Silberm. Rev. Ent., II, p. 256. ..... Cosmopolite.

excisus Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 128..... Cosmopolite.

nausibioides, n. sp..... Guyane française.

cryptophagoides Reitt., 1878, Verhandl. z. b. Ges. Wien, p. 195..... Colombie.

subopacus, n. sp..... Brésil.

opaculus Lec. (*Silvanus*), 1854, Proc. Acad. Phil., p. 78... ..... États-Unis, Mexique.

Delauneyi, n. sp..... Guadeloupe.

plagiatus, n. sp..... Guadeloupe.

humeralis, n. sp..... St-Thomas.

rectus Lec. (*Silvanus*), 1854, Proc. Acad. Phil., p. 78..... ..... États-Unis.

L'espèce suivante m'est inconnue :

Cathartus cairnsensis Blackb., 1903, Trans. R. Soc. S. Austr., XXVII, p. 151..... Australie.

***

Myrabolia Reitt.

Reitt., 1876, Coleopt. Hefte, XV, p. 55 (n. gen. *Cucujidarum*).

Dans ce genre, les épimères mésothoraciques sont écartés des hanches par les marges latérales du mésosternum et les cavités des hanches antérieures sont fermées. Ces caractères écartent les *Myrabolia* des *Cucujidae* et les placent dans les *Erotylidae* (sensu Ganglb.), tribu des *Xenoscelini*.

Le genre *Myrabolia* diffère des *Xenoscelis* et *Xenoscelinus* par le premier segment de l'abdomen, mesuré au niveau de la saillie intercoxale, subégal aux quatre derniers segments réunis. Chez les *Myrabolia*, l'intervalle entre les cavités des hanches et l'épimère mésothoracique est plus accentué que chez les *Xenoscelis*. Ceux-ci sont subtangents aux *Silvanini*.

Tableau des genres des Silvanini.

1. Corps franchement parallèle..... 2.
— Corps plus ou moins ovale ou oblong..... 3.
2. Des sillons antennaires..... **Eunausibius**, n. gen.
— Pas de sillons antennaires..... **Cathartus** Reiche.
3. Antennes sans massue, cylindriques ou s'épaississant progressivement..... 4.
— Antennes terminées par une massue progressive ou brusque..... 9.
4. Insecte très déprimé; élytres ne couvrant pas complètement le pygidium..... **Synoemis** Pasc.
— Insecte plus ou moins convexe; élytres couvrant entièrement le pygidium..... 5.
5. Des sillons antennaires..... **Nepharinus**, n. gen.
— Pas de sillons antennaires..... 6.
6. Tarses simples; côtés du prothorax finement crénelés.... ..... **Airaphilus** Redt.
— Tarses plus ou moins lobés ou imbriqués..... 7.
7. Côtés du prothorax simples..... **Pseudosilvanus**, n. gen.
— Côtés du prothorax crénelés ou ondulés..... 8.
8. Côtés du prothorax ondulés, rappelant jusqu'à un certain point ceux des *Nausibius*..... **Aplatamus**, n. gen.
— Côtés du prothorax crénelés..... **Platamus** Er.
9. Massue des antennes d'un article..... **Nepharis** Cast.
— Massue des antennes plus ou moins brusque, au moins de deux articles..... 10.
10. Massue progressive de 3 ou 4 articles (1)..... 11.
— Massue brusque de 2 ou 3 articles..... 15.
11. Massue progressive de 4 articles..... **Nausibius** Redt.
— Massue progressive de 3 articles..... 12.
12. Côtés du prothorax rebordés, dentés au plus à l'angle antérieur, au plus largement ondulés..... 13.
— Côtés du prothorax denticulés comme *Nausibius*, non rebordés..... 14.
13. Dernier article des antennes beaucoup plus étroit que le précédent..... **Synobius** Sharp.

(1) J'appelle massue progressive la massue dont le 1er article, 8e ou 9e de l'antenne, est d'une largeur comprise nettement entre celle des articles voisins; ainsi une massue qui paraît brusque, mais dont le 1er article est beaucoup moins large que le 2e (*Ahasverus*), est progressive.

— Dernier article des antennes aussi large que le précédent. ..... **Ahasverus** Gozis.

14. Côtés du prothorax simples..... **Acathartus**, n. gen.

— Côtés du prothorax dentés, pour le moins ondulés..... ..... **Silvanopsis** Grouv.

15. Massue des antennes de 2 articles..... **Astilpnus** Perris.

— Massue des antennes de 3 articles..... 16.

16. Côtés du prothorax armés de six dents plus ou moins accentuées..... 17.

— Côtés du prothorax simples ou crénelés..... 18.

17. Des carènes longitudinales plus ou moins accentuées sur le prothorax..... **Oryzaephilus** Gangl.

— Pas de carènes longitudinales..... **Silvanolomus** Reitt.

18. Tarses simples; bords latéraux du prothorax non rebordés..... **Silvanus** Latr.

— Tarses lobés ou imbriqués en dessous..... 19.

19. Côtés du prothorax non rebordés..... 20.

— Côtés du prothorax rebordés..... 21.

20. Antennes plus grêles, plus allongées; 3e article nettement plus long que large; 1er segment de l'abdomen nettement plus court que le métasternum.... **Silvanoprus** Reitt.

— Antennes plus moniliformes; 3e article au plus un peu plus long que large..... **Monanus** Sharp.

21. Côtés du prothorax simples; 1er segment de l'abdomen nettement plus court que le métasternum..... ..... **Neosilvanus**, n. gen.

— Côtés du prothorax finement denticulés; 1er segment de l'abdomen sensiblement aussi long que le métasternum. 22.

22. Côtés du prothorax sans rétrécissement brusque avant les angles antérieurs..... **Silvanops**, n. gen.

— Côtés du prothorax se rétrécissant brusquement avant les angles antérieurs..... **Silvaninus**, n. gen.

Les genres suivants me sont inconnus :

Cathartocryptus Sharp, 1886, Trans. R. Dublin Soc., 2, ser. III, p. 392.

Saphophagus Sharp, loc. cit., p. 393.

Picrotus Sharp, loc. cit., p. 394.

Thortus Broun, 1893, Manual N. Zeal. Col., p. 1345.

Planismus Casey, 1890, Ann. N. York Acad. Sc. V, p. 500.

L'ensemble des observations publiées dans ce mémoire ne permet pas encore de présenter un groupement naturel des *Silvanini*. La relation entre cette tribu et les autres tribus des *Cucujidae* reste obscure; on entrevoit bien une certaine parenté entre le groupe des *Platamus* dont les antennes s'épaississent progressivement vers l'extrémité et les *Uleiota* du groupe *spinicollis* Gory, qui présentent le même caractère, mais c'est une parenté si vague qu'il faut se borner à constater, pour le moment, l'absence de types intermédiaires entre les *Silvanini* et les *Uleiotini*. Quant aux *Silvanini*, on obtient leur répartition en divers groupes (si l'on veut sous-tribus), en faisant intervenir soit la forme des antennes et de leur massue, soit la structure des tarses, etc..., mais le manque d'homogénéité de ces groupes montre qu'ils sont constitués d'éléments provenant de courants différents.

Le tableau qui précède cherche à mettre en évidence les éléments des groupes naturels des *Silvanini* sans toutefois arriver à des résultats réellement précis; sa conséquence la plus claire est de montrer que, pour mettre en évidence les affinités naturelles des espèces, il faut recourir à des divisions génériques encore plus nombreuses et que, pour saisir l'enchaînement des variations qui ont amené la tribu des *Silvanini* à l'état actuel, il faut mieux connaître la structure des espèces et probablement posséder des types encore inconnus.

Comme conclusion de notre travail, nous nous bornerons donc à préciser les liens de parenté qui nous semblent exister entre les divers genres, en les groupant en lignes parallèles cherchant à répondre aux divers courants d'évolution.

1	2	3	4		
Synoemis	*Acathartus*	*Eunausibius*	*Aplatamus*		
		Cathartus	*Nausibius*		
			Oryzaephilus	*Silvanopsis*	*Synobius*
			Nepharis	? *Silvano-*	*Ahasverus*
			Nepharinus	*lomus*	

5					
Platamus					
Neosilvanus	*Pseudosilvanus*	subg. *Monanops*	subg. *Monanus*	*Airaphilus*	
	Silvanus	*Silvaninus*	*Silvanops*		
	Silvanoprus				
	Astilpnus				

FAMILLE DES NITIDULIDAE

Notes synonymiques et rectifications à la nomenclature

par A. Grouvelle.

Le genre *Pleuroneces* Olliff, 1891, in Whymper, Trav. Gr. Equat., Supp. app., p. 59, établi pour *P. montanus* Olliff, loc. cit., p. 60 (fig.) et placé par l'auteur près des *Nitidula* et des *Epuraea*, doit être rangé parmi les *Brachyterini*, à côté des *Heterhelus*. Le *P. montanus* Olliff a les tibias intermédiaires et postérieurs simples et le bord latéral des élytres caché lorsque l'insecte est vu de dessus.

Heterostomus || Jacq. du Val, 1858, Gen. Coléop. d'Eur., II, p. 138 (non Bigot, 1857, Diptères) = **Brachypterolus**, nov. nom.

Brachypterus rotundicollis || Schäffer, 1905, Bull. Brooklyn Inst., I, p. 14 (non Murr., 1864) = **B. Schafferi**, nov. nom.

Brachyleptus Motsch. — Motschulsky publie deux descriptions de ce genre : la première, Bull. Moscou, 1845, XVIII, I, p. 54, donne comme type du genre *B. canescens* Motsch.; la deuxième, Bull. Moscou, 1870, LXII, p. 352, indique comme type *Strongylus tinctus* Mannerh., 1843, Bull. Moscou, XVI, p. 255. Cette dernière espèce appartenant au genre *Amartus* Lec., 1861, Proceed. Acad. Philad., XIII, p. 343, la deuxième description de Motschulsky doit tomber en synonymie de ce genre.

Brachyleptus Motsch., 1870 (non 1845) = *Amartus* Lec., 1861.

Colastus Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr. IV, p. 236 = *Colopterus* Er., 1842, ap. Wiegm. Arch., I, p. 149.

Erichson a changé le nom de *Colopterus* qu'il trouvait trop analogue à *Colobopterus* Muls. ‡. Si le principe d'une semblable rectification était admis, que de noms de genres il faudrait modifier !

Contrairement à l'opinion de plusieurs entomologistes, *Brachypeplus* Er., 1842 [Coléoptères], ap. Wiegm. Arch., I, p. 148, a l'antériorité par rapport à *Brachypeplus* Charp., 1843 [Orthoptères], Orth. desc. et de-

picta, 1841-1845, 9e fascicule, t. 51. D'après Erichson, Bericht, 1845, p. 51, le 9e fascicule de l'ouvrage de Charpentier a été publié en 1843.

Brachypeplus Grouvellei Kr., 1895, Deuts. ent. Zeitschr., p. 145 = *B. ater* Grouv., 1892, Ann. Soc. ent. Fr., LXI, p. 292.

Cillaeus elongatissimus Grouv., 1897, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXVIII, p. 348, doit être plutôt rapporté au genre *Orthogramma*.

Carpophilus ochraceus Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 260, est un *Haptoncus*, voisin d'*H. dispersus* Grouv., d'après un *type* communiqué par le Königl. Zoologisches Museum de Berlin.

Les *Carpophilus acutangulus* Reitt., *C. cingulatus* Reitt. et *C. sibiricus* Reitt. appartiennent au sous-genre *Stauroglossicus* Murr.

Carpophilus Lewisi Reitt., 1884, Wien. ent. Zeit., III, p. 258 et 300 = *C. dimidiatus* F. (*Nitidula*), 1792, Ent. syst., II, 1, p. 261.

Carpophilus lacertosus Murr., 1864, Monogr. Nitid., p. 354 = *C. brevipennis* Blanch. (*Nitidula*), 1842 (1), Voyage d'Orbigny, p. 64.

Carpophilus sordidus Er., 1847, ap. Wiegm. Arch., I, p. 92 = *C. pallens* Blanch. (*Nitidula*), 1842, loc. cit., p. 64.

Carpophilus punctatissimus Reitt., 1877, Deutsche ent. Zeitschr., p. 372 = var. *C. chalybeus* 1864, Murr., Monogr. Nitid., p. 369.

Carpophilus punctatus Fleut., 1887, Ann. Soc. ent. Fr., p. 61. = var. *C. humeralis* (*Nitidula*) F., 1801, Syst. El., I, p. 354.

Reitter a décrit sous le nom de *C. funereus*, 1884, Wien. ent. Zeit., III, p. 259, un *Carpophilus* qui n'est pas le *C. funereus* Murr., 1864, Monogr. Nitid., p. 358.
L'espèce de Reitter doit être rapportée à une des nombreuses variétés de *C. obsoletus* Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 259.

Les Carpophilus (subg. *Eidocolastus*) *plagiatipennis* Motsch. (*Colastus*), 1858, Étud. ent., VII, p. 39, *C. dilutus* Motsch. (*Colastus*), loc. cit., p. 39 et *C. Bosschai* (*Bosschae* emend.) Grouv., 1892, Notes Ley-

(1) D'après le Bericht der Entomologie, les dates de publication des diverses parties du Voyage de d'Orbigny dans l'Amérique méridionale doivent s'établir ainsi qu'il suit : pp. 1-56, 1838 ; 57-88, 1842 ; 89-222, 1844.

den Mus., XIV, p. 43, sont des variétés d'une même espèce. L'antériorité appartient à *C. plagiatipennis*.

Carpophilus ordinatus Olliff, 1883, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 175, de Bornéo, présentant des stries ponctuées sur les élytres, ne peut appartenir au genre *Carpophilus*. Il faut le rapporter au genre *Brachypeplus* et le placer à côté de *B. obesus* Grouv., 1895, Bull. Soc. ent. Fr., p. CCLVIII, dont il doit être bien voisin.

Les genres *Microprium* C. O. Waterh., 1876, Ann. Nat. Hist., 4, ser. XVIII, p. 109 et *Probaenus* C. O. Waterh., loc. cit., p. 110, s'appliquent à la femelle et au mâle d'une même espèce. *Probaenus* tombe donc en synonymie.

Mystrops dispar Murr., 1864, Monogr. Nitidul., p. 413, a des sillons antennaires très courts mais pourtant très nets; il ne doit donc pas rester parmi les véritables *Mystrops* (1); sa place est dans le genre *Microprium*. Ce genre établit la relation entre les *Mystrops* et les *Pria*, *Cryptoraea*, etc.

Mystrops orientalis Olliff, 1884, Notes Leyd. Mus., VI, p. 245, n'appartient pas au groupe des *Mystrops*; c'est une espèce voisine des *Aethina*, qui doit se placer dans un genre nouveau. Nous donnerons à ce genre le nom de *Pseudomystrops*.

Sa diagnose s'établit ainsi qu'il suit :

Pseudomystrops, n. gen.

Antennarum articuli 6-8 paulatim incrassati: clava modice abrupta, elongata, subpiriformi. Labrum magnum, late profundeque emarginatum. Mandibulae simplices. Prothorax basi haud marginatus. Elytra pygidium haud occultantia, vix pubescentia, confuse punctata. Processus prosterni coxas anticas superans. Mesosternum abrupte inflexum, haud carinatum. Tibiae intermediae posticaeque extus biplicatae. Tarsi modice dilatati; unguiculis haud dentatis.

A ce genre appartient également l'*Idaethina humeralis* Grouv., 1890, Ann. Mus. Civ. Genova, XXIX, p. 124.

(1) Les *Mystrops* de l'Amérique ont le 1er article des antennes coudé à la base; cette disposition permet aux antennes de se replier sous la tête, malgré l'absence de sillons antennaires.

Les individus signalés comme variété de cette espèce doivent recevoir un nom spécifique.

Pseudomystrops concolor, n. sp. — (*Idaethina humeralis* Grouv., var., 1896, Ann. Mus. Civ. Genova, XXIX, p. 124). — *Oblongus, convexus, nitidulus, pube flava, strata, subdense vestitus, fulvo-testaceus; clava antennarum infuscata. Antennae subbreves; 1e articulo intus dilatato, 3o quam 2o vix longiore; clava fere duplo longiore quam latiore, articulis paulatim paulo angustioribus. Caput transversum, ante oculos abrupte constrictum, epistomo parallelum; fronte convexa, subparce punctata; epistomo in longitudinem depresso, sublaevi, stria interantennali angulosa; oculis magnis. Prothorax antice sat valde angustus, lateribus arcuatus, 2 et 2/3 latior ad basin quam longior, subdense punctatus; margine antico subtruncato; angulis anticis obtusis; lateribus tenuiter marginatis; angulis posticis acutis, subhebetatis; basi utrinque ad extremitates late subsinuata. Scutellum lateribus arcuatum, apice subacutum. Elytra basi prothorace haud latiora, oblonga, apice separatim latissime rotundata, 1 et 1/5 tam elongata quam in maxima latitudine simul lata, subparce punctata; punctis ad basin quam illis prothoracis validioribus, ad apicem attenuatis; stria suturali apice breviter impressa. Corpus subtus fulvo-testaceum.* — Long. : 3 mill.

Oblong, un peu plus de deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, modérément brillant, couvert d'une pubescence flave, couchée, assez dense, fauve-testacé avec la massue des antennes enfumée. Antennes presque courtes; 1er article épais, dilaté en dedans, 2e moins épais, presque deux fois plus long que large, 3e grêle, un peu plus long que le 2e; 4e à 8e s'épaississant progressivement, les deux premiers allongés, les deux suivants suballongés, le dernier transversal; 3e à 11e formant une massue épaisse, un peu plus d'une fois et demie plus longue large, dont le 1er article est plus long que les deux suivants et dont le dernier est terminé par un bouton subconique, surbaissé. Tête environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue, rétrécie brusquement en avant des yeux, puis parallèle, subsinuée au bord antérieur, longitudinalement convexe sur le front, subdéprimée sur l'épistome, ces deux pièces séparées par un repli interantennaire subanguleux, substrié; ponctuation fine, subéparse, effacée sur l'épistome; labre plus de trois fois plus large que long; yeux gros, assez saillants, leurs bords internes convergents. Prothorax assez fortement rétréci en avant, arqué sur les

côtés, à peine plus large en avant que la tête, environ deux fois et deux tiers plus large à la base que long, subdensément ponctué; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs obtus, rebordés; côtés arqués, presque parallèles à la base, rebordés comme les angles antérieurs; angles postérieurs aigus, embrassant légèrement la base des élytres; base tronquée, finement rebordée, largement subsinuée de chaque côté vers les extrémités. Écusson presque en forme de triangle curviligne, émoussé au sommet, subéparsement pointillé. Élytres faiblement arqués à la base, anguleux aux épaules, arrondis et un peu élargis sur les côtés, formant, avec les côtés du prothorax, un angle obtus, à peine marqué, arrondis aux angles postérieurs externes, très largement et séparément arrondis au sommet, environ une fois et un cinquième plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation subéparse, plus forte à la base que celle du prothorax, atténuée au sommet; marges latérales très étroitement rebordées; stries suturales brièvement marquées au sommet. Dessous du corps fauve-testacé.

Tenasserim : Meetan (*Fea*). Coll. du Musée de Gênes et A. Grouvelle.

P. convexus, n. sp. — *Oblongus, subralde convexus, nitidulus, pube flava, strata, subdense vestitus, testaceus; clava antennarum infuscata. Antennae subbreves: 1° articulo intus dilatato, 3° elongatissimo, quam 2° longiore; clava sesquilongiore quam latiore, articulis paulatim paulo angustioribus. Caput transversum, ante oculos abrupte constrictum, epistomo parallelum; fronte convexiuscula, subparce punctulata; epistomo in longitudinem depresso, sublaevi; stria interantennali subangulosa, impressa; oculis magnis. Prothorax antice sat valde angustus, lateribus arcuatus, fere ter latior ad basin quam longior, subdense punctatus; margine antico late subsinuato; angulis anticis obtusis, vix hebetatis; lateribus tenuiter marginatis; angulis posticis acutis, retrorsum sat productis; basi tenuiter marginata, utrinque juxta scutellum breviter subsinuata, ad extremitates arcuata. Scutellum subtrapezoidale, apice arcuatum. Elytra basi quam prothorax haud latiora, oblonga, lateribus sat ampliata, apice separatim rotundata, vix longiora quam simul in maxima latitudine latiora, subdense punctata, punctis ad basin quam illis prothoracis validioribus, ad apicem attenuatis; stria suturali juxta apicem impressa. Corpus subtus testaceum.* — Long. : 3,2 mill.

Oblong, environ une fois et deux tiers plus long que large dans sa

plus grande largeur, assez fortement convexe, testacé, couvert d'une pubescence flave, couchée, assez dense, massue des antennes enfumée. Antennes presque courtes; 1er article épais, dilaté en dedans, 2e moins épais, suballongé, 3e grêle, trois fois plus long que large, 4e à 8e s'épaississant progressivement, 4e allongé mais moins long que le 3e, 5e à 7e subcarrés, 8e en forme de tronc de cône renversé, 9e à 11e formant une massue épaisse, environ une fois et demie plus longue que large, dont le 1er article est un peu plus long et plus large que les deux autres et dont le dernier, subégal au 2e, mais un peu plus étroit, est terminé par un bouton conique en forme de tronc de cône surbaissé. Tête un peu moins de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, rétrécie brusquement en avant des yeux, puis parallèle, subtronquée au bord antérieur, longitudinalement convexe sur le front, subdéprimée sur l'épistome, ces deux pièces séparées par un repli interantennaire subanguleux, substrié; ponctuation fine presque dense, effacée sur l'épistome; labre moins de trois fois plus large que long; yeux peu saillants, leurs bords internes convergents. Prothorax assez fortement rétréci en avant, arqué sur les côtés, un peu plus large en avant que la tête, presque trois fois plus large à la base que long, subdensément ponctué; bord antérieur largement subsinué; angles antérieurs obtus, à peine émoussés; côtés arqués, convergents dès la base, finement rebordés; angles postérieurs aigus, assez saillants en arrière; base finement rebordée, tronquée au milieu, brièvement subsinuée de chaque côté, puis arquée vers les extrémités. Écusson subtrapézoïdal, arrondi au sommet, éparsement pointillé. Élytres faiblement arqués à la base, à peine visiblement anguleux aux épaules, assez élargis sur les côtés, continuant presque sur les côtés la courbure des côtés du prothorax, arrondis séparément au sommet, environ aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation assez dense, plus forte à la base que celle du prothorax, atténuée vers le sommet; marges latérales très étroitement rebordées; stries suturales brièvement marquées au sommet. Dessous du corps testacé.

Sumatra : Palembang (*S. Bouchard*), 2 exemplaires. Collection A. Grouvelle.

Meligethes atomus || Grouv., 1906, Ann. Soc. ent. Fr., LXXV, p. 78, 80 (non Grouv., 1904) = **M. minutus**, nov. nom.

Meligethes rufipes Gyll., 1808, Ins. Svec., I, p. 235 = *M. atratus* Ol. (*Nitidula*), 1790, Ent., II, 12, p. 18, tab. 4, f. 31. La figure d'Olivier ne laisse aucun doute à cet égard.

Gyllenhal, dans le tome IV de ses Ins. Svec., p. 501, indique que *Nitidula atrata* Ol. est (*certe*) la variété *b* de son *Nitidula rufipes*. Cette constatation, exacte en ce qui concerne le rapprochement de *N. rufipes* Gyll. et *N. atrata* Ol., est inexacte quant à l'attribution de la deuxième espèce à la variété *b*, de la première. *N. atrata* Ol., ayant les pattes fauves (*pedibus rufis*), se rapporte au type de l'espèce de Gyllenhal (*pedibus rufo-testaceis*) et non à la variété *b* (*pedibus fusco-piceis*), actuellement le *Meligethes lumbaris* Sturm.

Meligethes atratus || Reitt., 1872, Berliner ent. Zeitschr., XVI, 1872, p. 259 (non Olivier 1790) = **M. translatus**, nov. nom.

Meligethes isoplexidis Woll., 1854, Ins. Mad., p. 123. — Wollaston change ce nom en *M. echii*, 1857, Cat. Mad., p. 40, pour tenir compte d'une erreur de détermination de la plante sur laquelle vit l'insecte. Cette rectification, contraire aux règles de la nomenclature, ne peut être admise; le nom *M. isoplexidis* doit être maintenu.

Heer, 1841, Fn. Helv., I, p. 43, publie sous le nom de *viduatus* un *Meligethes* qu'il attribue à Sturm. Ce dernier auteur publie à son tour, 1845, Deutschl. Fn. Ins., XVI, p. 23, t. 307, f. E, un *Meligethes viduatus*. Erichson, 1845, Naturg. Ins. Deutschl., III, p. 185, ne semble pas admettre l'identité de ces deux espèces, comme il le fait, dans un cas analogue, pour *Nitidula symphyti* Heer et *Meligethes symphyti* Sturm. D'après les descriptions, le *M. viduatus* Er. a les antennes et les pattes rouges, celui de Sturm a les antennes et les pattes brun rougeâtre et le *Nitidula* de Heer a les antennes brun de poix et les pattes noires. En raison de la grande variabilité du *M. viduatus* des catalogues, ces différences ne s'opposent pas, à priori, à l'identité des espèces de Heer et de Sturm. Si elle n'était pas admise, il faudrait donner un nom nouveau au *M. viduatus* des catalogues.

Pour le moment la synonymie doit s'établir comme suit :

Meligethes viduatus Heer, 1841 (*Nitidula*).
?*viduatus* Sturm, 1845, Erichson, 1845, etc.

Meligethes subopacus || Reitt. (*Micrurula*), 1891, Deuts. ent. Zeits., p. 24, (non Reitt., 1874) = **M. transmutatus**, nov. nom.

Meligethes tropicus || Rey, 1889, l'Échange, V, 52, p. 18 (non Reitt., 1871) = **M. infidus**, nov. nom.

Meligethes bicolor || Reitt., 1896, Wien. ent. Zeit. [non Lucas, 1849 (*Cercus*)] = *M. capucinus* Robert, 1909, Bull. Soc. Linn. Prov., I, p. 42.

Pria pygidialis Grouv. et *P. parvula* Grouv., 1906, Ann. Soc. ent. Fr., LXXV, p. 76 et 77, sont : le premier le mâle, le second la femelle d'une même espèce. *P. parvula* tombe donc en synonymie.

Nitidula mollicena Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn., XII, p. 44. = *N. maculosa* Fairm., 1866, Ann. Soc. ent. Fr. (4), VI, p. 19. Les *types* des deux descriptions sont conservés dans la collection A. Grouvelle.

Omosiphora Reitt., 1875, Verh. Nat. Ver. Brünn, XIII, p. 56. = *Epuraeanella* Crotch (*Epuraea* subg.) 1874, Trans. Am. Ent. Soc., p. 76.

Epuraea (olim *Omosiphora*) *limbata* est attribué à tort à Olivier, 1790; la description de cet auteur est primée, comme il l'indique lui-même, par *E. limbata* F. (*Nitidula*), 1787, Mantissa, p. 52.

Epuraea alticola || Fall., 1909, Trans. Amer. Ent. Soc., XXXVIII, p. 222 (non Sharp, 1907) = **E. alternans**, nov. nom.

Epuraea deleta Er. et *E. ochracea* Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 269, figurant dans cet ouvrage sans descriptions, doivent être attribués à Sturm qui, le premier, les a décrits.

Epuraea decemguttata F. (*Nitidula*), 1792, Ent. syst., I, 1, p. 258 = *E. guttata* Ol. (*Nitidula*), 1811, Encycl. méth., VIII, p. 214. Fabricius, en décrivant son espèce, se réfère au *Nitidula decemguttata* Ol., 1790, Ent., II, 12, p, 10, t. 3, f. 24, qui est une variété de *N. quadriguttata* Ol., loc. cit., p. 10, t. 3, f. 25, rapportée actuellement au genre *Glischrochilus*.

Epuraea ornata Grouv., 1903, Ann. Soc. ent. Fr., p. 109 (non Reitt., 1872) = **E. exculta**, nov. nom.

Epuraea nana Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 19, ne peut remplacer comme nom d'espèce *E. binotata* Reitt., 1872, loc. cit., XI, p. 15. *E. nana* Reitt. reste comme variété d'*E. binotata* Reitt.

Epuraea obsoleta F. (*Nitidula*), 1792, Ent. syst., I, 1, p. 256. = *E. unicolor* Ol., 1790 (*Nitidula*), II, 12, p. 17, t. 2, f. 9. — Cette synonymie a déjà été indiquée par Schönherr, Gyllenhal, Castelnau. Le nom d'Olivier semble lui-même primé par *biguttata* Thünb. (*Silpha*), 1794, N. Acta Upsal, IV, p. 9.

Epuraea pellax Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 25,

33 = *E. obsoleta* F. = *E. unicolor* Ol.; synonymie vérifiée sur le *type* de l'*E. pellax* Reitt., conservé au British Museum.

Pria japonica Motsch., 1860, Étud. ent., IX, p. 12, d'après un *type* conservé au Musée de l'Académie impériale de St-Pétersbourg, obligeamment communiqué par M. le Dr Ph. Zaitzev, appartient au genre *Epuraea* subg. *Micrurula* et est identique à *Micrurula fusciceps* Reitt., 1884, Wien. ent. Zeit., III, p. 261.

La synonymie des *Epuraea* (*Micrurula*) *japonica* Reitt. et *E.* (*Micrurula*) *fusciceps* Reitt., 1875, Verh. Nat. Ver. Brünn, XIII, p. 307, doit par suite s'établir ainsi qu'il suit.

E. (*Micrurula*) *japonica* Motsch., 1860, (*Pria*).
fusciceps Reitt., 1884.
E. (**Micrurula**) **commutata**, nov. nom.
japonica || Reitt., 1875.

Epuraea bifasciata Kr., 1895, Deuts. ent. Zeitschr., p. 148 = *Haptoncus ocularis* Fairm., 1849, Rev. Zool., sér. 2, I, p. 363; sep. p. 28.

Psilotus tenebrosus Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXVII, p. 356 = *P. costatus* Blanch. (*Nitidula*), 1842, Voy. d'Orbigny, p. 64.

Lobiopa decumana Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 295 = *L. insularis* Cast. (*Nitidula*), 1840, Hist. Nat. Col., II, p. 10.

Lobiopa scrobiculata Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 297 = *L. peruviana* Guér. (*Nitidula*), 1829-1838, Ic. Règne anim., p. 63, t. 18, f. 6.

Lobiopa chiliensis Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 49 = *L. setulosa* Er., ap. Wiegm. Arch., I, p. 93.

Lobiopa peltidea Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 293 = *L. nigromaculata* Blanch. (*Nitidula*), 1842, Voy. d'Orbigny, p. 62.

Camptodes nigrita Cast. (*Strongylus*), 1840, Hist. Nat. Col., II, p. 9. — Brullé, 1842, Voy. d'Orbigny, Col., p. 66.

D'après le *type* de Brullé (Muséum de Paris) cette espèce n'est pas le *C. scutellatus* Sturm, comme l'indique le catalogue Gemminger et Harold. Elle se caractérise plus particulièrement par sa couleur noire, la présence de stries suturales sur les élytres, la ponctuation relativement forte de ces derniers et la faible dent des crochets des tarses. L'espèce de Brullé semble bien la même que celle de Castelnau; mais, comme le fait remarquer le premier de ces deux auteurs, la description

originale est trop courte pour qu'il soit possible de déduire de son étude une certitude d'identité.

Camptodes arduus Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 333 = *C. thoracicus* Cast. (*Strongylus*), 1840, Hist. Nat. Col., II. p. 9. — Blanch. (*Strongylus*), 1842, Voy. d'Orbigny, Col., p. 67.

Camptodes melanurus Blanch. (*Strongylus*), 1842, Voy. d'Orbigny, Col., p. 67, est un petit *Camptodes* voisin du *C. rutilus* Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 332, mais distinct par la coloration foncée de l'abdomen et par la ponctuation des intervalles des stries des élytres médiocre et éparse. L'étude d'un individu ne permet pas de décider si les deux formes sont une variété d'une même espèce.

Camptodes M-rubrum Brullé (*Strongylus*), 1842, Voy. d'Orbigny, Col., p. 65, t. 5, f. 1. — Cette espèce se fait remarquer par sa grande taille; il ne m'a pas été donné d'examiner de petits exemplaires; les pattes sont très larges, la saillie prosternale se termine en forme de spatule, la pubescence de la poitrine et de l'abdomen est longue, fine et ne masque pas la couleur du tégument, les angles suturaux des élytres sont plus ou moins arrondis suivant le sexe, et le métasternum, mesuré entre sa saillie sur le mésosternum et celle du 1er segment de l'abdomen, est moins long que celui-ci; les exemplaires femelles présentent souvent une impression à l'extrémité du pygidium. Je n'ai pas vu d'individus entièrement noirs, mais l'existence de cette variété ne fait aucun doute. Les individus à élytres entièrement rouges constituent la variété *rubripennis* Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 110.

Camptodes onustus Lacord., Gen. Col., atlas, t. 18, f. 5. — Grouv., 1898, Ann. Soc. ent. Fr., LXVII, p. 365. — Cette espèce large, relativement courte, est caractérisée par la tache subcarrée qui s'étend sur les régions humérales des élytres. Le *C. onustus* a les pattes très larges, sa saillie prosternale est terminée en forme de spatule, la pubescence du dessous du corps est dense, fine et assez courte, les angles suturaux des élytres sont subdentés et le métasternum est plus long que le 1er segment de l'abdomen. Tous les individus examinés ont le pygidium impressionné au sommet. Les mâles sont un peu plus mats que les femelles et l'extrémité de leurs élytres est plus largement arrondie. Cette espèce doit avoir une variété entièrement noire.

Camptodes vittatus Er., 1843, ap. Germ. Zeits., IV, p. 327. — Cette espèce, relativement plus longue que *C. onustus*, a les pattes moins

larges et la pubescence du dessous du corps moins épaisse, ne masquant pas la couleur du tégument; sa saillie prosternale est terminée en forme de spatule et les angles suturaux des élytres sont subdentés; le métasternum et le 1er segment de l'abdomen sont subégaux. Les femelles sont, en général, plus brillantes que les mâles et l'extrémité de leurs élytres est moins largement arrondie. Tous les individus examinés ont le pygidium impressionné au sommet, plusieurs sont presque entièrement noirs.

Camptodes rubrovittatus Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 111. — Contrairement à l'opinion émise, Ann. Soc. ent. Fr., XII, 1898, p. 365, cette espèce est distincte de *C. vittatus* Er.; ses pattes sont plus allongées, sa saillie prosternale est presque parallèle, son métasternum est plus long que le premier segment de l'abdomen et la pubescence du dessous du corps est plus dense. L'extrémité des élytres est arrondie presque de la même manière dans les deux sexes et l'impression apicale du pygidium manque dans l'un et l'autre. Les angles suturaux des élytres sont obtus, à peine émoussés.

Camptodes trilineatus Reitt., 1878, Verh. z. b. Ges. Wien, 1877, p. 169. — Cette espèce se fait remarquer au milieu des espèces voisines par les pattes un peu élargies et par la pubescence du dessous du corps longue et serrée. La saillie prosternale est légèrement en forme de spatule et le métasternum est plus long que le premier segment de l'abdomen. Les extrémités des élytres et du pygidium rappellent celles du *C. vittatus* Er. Les exemplaires testacés, avec écusson et taches prothoraciques noirs, constituent la variété *C. multipunctatus* Reitt., 1875, Verh. Nat. Ver. Brünn, XIII, p. 16 qui, décrite en premier, doit donner son nom à l'espèce.

Camptodes humeralis Brullé (*Strongylus*), Voy. d'Orbigny, Col., 1842, p. 66, t. 5, f. 2. — Cette espèce bien distincte des précédentes se caractérise par ses pattes assez larges, la pubescence du dessous du corps fine, assez longue, peu serrée, la saillie prosternale légèrement en spatule et le métasternum un peu plus long que le premier segment de l'abdomen. Le pygidium est impressionné, en général, au sommet et les élytres sont arrondis à l'extrémité, comme chez le *C. vittatus* Er. La forme typique de l'espèce a le prothorax rouge en dessus et en dessous, sauf à l'extrémité de la saillie prosternale et les épaules marquées d'une tache également rouge, s'avançant en dehors sur le bord latéral, coupée obliquement en dedans et enfermant un point noir placé sur le calus huméral. Les taches des élytres disparaissent

parfois, l'insecte est alors noir avec le prothorax rouge. Comme variété de passage, on trouve des individus ayant une petite tache rouge de chaque côté du calus huméral; parfois la coloration noire envahit tout l'insecte.

Camptodes politus || Sharp, 1890, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 333 (non Reitt., 1873) = **C. mutatus**, nov. nom.

Camptodes signaticollis || Sharp, 1891, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 345 (non Reitt., 1873) = **C. transfuga**, nov. nom.

Camptodes nigriceps || Grouv., 1898, Ann. Soc. ent. Fr., LXVII, p. 363 (non Grouv., 1896) = **C. subnigriceps**, nov. nom.

Cyllodes dubius || Grouv., 1892, Ann. Mus. Civ. Genova, XXXII, p. 846, 849 (non Reitt., 1877) = **C. dubitabilis**, nov. nom.

Nitidula abbreviata F., 1781, Sp. Ins., I, p. 91, doit être rapporté au genre *Aethina* Er. Le *type* de la collection Banks porte une étiquette « N^lle^-Zélande ». Cette provenance est probablement fausse.

Pallodes Smithi || Grouv., 1898, Notes Leyden Mus., XX, p. 35 (non Sharp, 1891) = **P. translatus**, nov. nom.

Pallodes Harmandi || Grouv., 1903, Ann. Soc. ent. Fr., LXXII, p. 117 (non *Neopallodes Harmandi* Grouv., 1902) = **P. falsus**, nov. nom.

Horn, in Amer. Ent. Soc., I, 1885, p. 90, rapporte le *Pallodes silaceus* Er. au *Sphaeridium unistriatum* Palisot, Ins. Afr. et Amer., 1805-1821, p. 158, t. 6, f. 5; cette réunion ne semble pas justifiée. La figure de Palisot représente un insecte allongé, très finement ponctué en lignes sur les élytres, alors que l'espèce d'Erichson est relativement courte, médiocrement ponctuée sur les élytres; de plus l'insecte de Palisot est noir, alors que celui d'Erichson l'est très rarement et enfin la figure de Palisot représente un insecte sans épine à l'extrémité des tibias, alors que les *Pallodes* en présentent tous. Dans la circonstance, on ne peut invoquer un oubli du dessinateur, car dans les figures 3 et 4 de la même planche les épines apicales des tibias ont été respectées.

Platychorinus || Grouv., 1906, Bull. Soc. ent. Fr., p. 201 (non *Platychorina* Grouv., 1905) = **Platychoropsis**, nov. nom.

Nitidula maculata Palisot, Ins. Afr. et Amer., 1805-1821, p. 160, t. 6, f. 7 = ♂ *Lasiodactylus inquinatus* Er. (*Lordites*), 1843, ap. Germ.

Zeitschr., IV, p. 317. La figure de Palisot ne peut laisser aucun doute. Le nom *inquinatus* Er. tombe par suite en synonymie.

Axyra brunnea Er., 1843, ap. Germ. Zeitschr., IV, p. 286 = *A. africana* Palisot (*Nitidula*), Ins. Afr. et Amer., 1805-1821, p. 161, t. 6, f. 8.

Lordites parallelus Fairm., 1880, Le Naturaliste, p. 181, doit être rapporté au genre *Axyra*.

Silpha limbata F., Sp. Ins., I, p. 89. — Ol., 1790, Ent., II, 11, t. 2, f. 14, appartient au genre *Lasiodactylus* Er.; Le *type* est au British Museum (collection Banks) où je l'ai vu.

Lasiodactylus americanus Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 92 = *L. villosus* Blanch. (*Nitidula*), 1842. Voy. d'Orbigny, Col., p. 62.

Lasiodactylus stelidotoides Oll. (*Lordites*), 1875, The Entomol., XVI, p. 99, f. 97) = *L. procerus* Reitt. (*Stelidota*), 1875, Verh. Nat. Ver. Brünn, XIII, p. 103, sep., p. 7.

Strongylus villosus Blanch., 1842, Voy. d'Orbigny, Col., p. 67, doit être rapporté au genre *Hebascus*. Cette espèce, qui semble différente de toutes les espèces du genre décrites jusqu'à ce jour, a les élytres subacuminés vers l'extrémité et arrondis séparément, la ponctuation du disque du prothorax très peu enfoncée et assez écartée et la pubescence des stries et de leurs intervalles sur le disque sensiblement égale.

Les Cychramus variegatus Herbst (*Strongylus*) et *C. quadripunctatus* Herbst (*Strongylus*), 1872, Käf., IV, p. 184, 185, t. 34, f. 4 et 5, appartiennent à la même espèce; l'examen des figures ne laisse aucun doute à cet égard. *C. variegatus* publié avant *quadripunctatus* doit être le nom de l'espèce.

Cychramus variegatus ‖ Reitt., 1876, Deuts. ent. Zeitschr., p. 306 (non Illig.) = **C. distinctus**, nov. nom.

Paromidia nigerrima Reitt., 1873, Verh. Nat. Ver. Brünn, XII, p. 158 = *P. ebenina* Blanch. (*Nitidula*), 1842, Voy. d'Orbigny, Col., p. 62.

Cryptarcha imperialis F. (*Nitidula*), 1792, Ent. syst., I, 1, p. 257 = *C. undata* Ol. (*Nitidula*), 1790, Ent., II, 12, p. 14, t. 3, f. 17.

La synonymie *C. strigata* F. (*Nitidula*) = *C. undata* Ol., admise par Ganglbauer dans ses Käfer Mitteleuropa, III, p. 550, est certainement inexacte.

Glischrochilus quadriguttatus, ancien *Ips*, est attribué à tort à Olivier, 1790. La priorité doit revenir à *Ips quadriguttatus* F., 1796, Gen. Ins., p. 214.

Cryptarcha subcaudata Fairm., 1861, Col. Chili, II, p. 1, doit être rapporté au genre *Cnips* Philippi.

CONTRIBUTION A LA FAUNE

DES ORTHOPTÈRES DE LA GUYANE FRANÇAISE

par L. Chopard.

(2e mémoire. *Gryllidae*) [1].

GRYLLIDAE.

CURTILLINAE.

Scapteriscus Scudd.

S. didactylus (Latr.). — 3 ♂, 4 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier; mai à septembre.

Neocurtilla Kirby.

N. hexadactyla (Perty). — 4 ♂, 12 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier, la Forestière; février à octobre.

var. **spinosa**, n. var. — Diffère du type par la présence d'une épine au milieu du bord interne des tibias postérieurs.

Nouveau-Chantier, St-Jean du Maroni. 3 ♀.

TRIDACTYLINAE.

Rhipipteryx Newm.

R. trilobata Sauss. — 2 ♀. St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier; décembre.

R. pulicaria Sauss. — 2 ♂, 1 ♀. Nouveau-Chantier; septembre.

GRYLLINAE.

Nemobius Serv.

N. brasiliensis Walk. — 1 ♂, 1 ♀. Nouveau-Chantier, St-Laurent.

(1) Cf. Ann. Soc. ent. Fr. [1911], p. 315.

N. albipalpus Sauss. — 1 ♂, 1 ♀. St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier.

Le ♂ de cette espèce n'a pas été décrit :

Aspect et couleur de la ♀ ; un peu plus grand. Comme chez celle-ci les deux derniers articles des palpes sont blancs ; le dernier triangulaire, évasé, tronqué au sommet. Abdomen et pattes comme chez la ♀. Plaque sous-génitale échancrée en croissant au sommet. Ailes caudées. Élytres atteignant l'extrémité de l'abdomen. Miroir arrondi, la cellule interne n'atteignant pas le bord antérieur ; aire apicale très réduite.

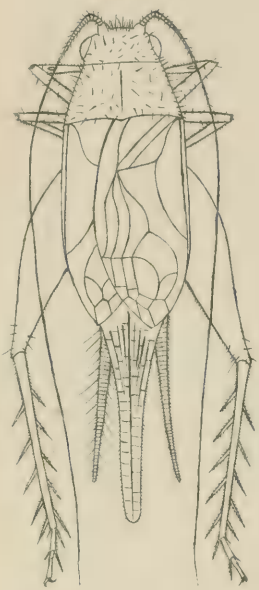

N. albipalpus Sauss. ♂ (× 6).

Long. avec ailes : 11,5 mill. ; l. el. 4,5 mill. ; fém. post. 5 mill.

N. longipennis Sauss. — 2 ♂, 2 ♀. St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier ; avril, juin.

Je crois pouvoir considérer comme appartenant à cette espèce deux ♂ présentant comme forme et comme coloration des caractères très voisins de ceux de la ♀. Le miroir est grand, à angles arrondis ; la cellule interne n'atteignant pas le bord antérieur ; dans l'un des deux individus elle est divisée en son milieu par une petite nervure. Aire apicale assez réduite.

Anurogryllus Sauss.

A. muticus (De Geer). — 4 ♂, 8 ♀. St-Jean du Maroni, St-Laurent, Nouveau-Chantier, La Forestière, Charvein ; toute l'année.

Gryllus L.

G. argentinus Sauss. — 3 ♂. St-Jean, Nouveau-Chantier.

Je rapporte à cette espèce un individu ♂ à élytres n'atteignant pas tout à fait l'extrémité de l'abdomen et à ailes à peine caudées, un peu plus longues que les élytres.

G. assimilis F. — 1 ♂, 3 ♀. St-Jean, Nouveau-Chantier; mai.

Miogryllus Sauss.

M. pusillus (Burm.). — 1 ♂, 2 ♀. Gourdonville, Nouveau-Chantier, St-Jean du Maroni.

M. brevipennis Sauss. — 6 ♂, 5 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier, Gourdonville, La Forestière; avril à octobre.

Gryllodes Sauss.

G. subapterus, n. sp. — ♂. *Flavo-testaceus; fronte inter antennas fascia brunnea. Pronotum antice leviter arcuatum; lobis lateralibus obliquis; margine postico brunneo. Elytra alaeque squamiformes. Tibiae anticae tympano unico.*

Long. corp. : 14 mill.; pronot. 2,7 mill.; l. el. 2 mill.; fem. post. 9 mill.

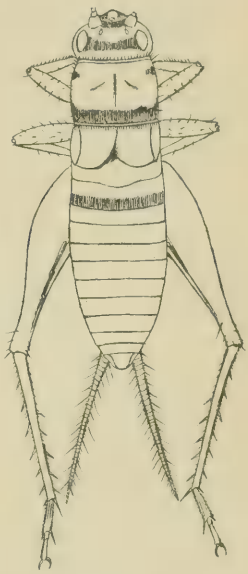

G. subapterus ♂ (× 4).

♂. Testacé, varié de brun et de jaunâtre, plus clair en dessous. Tête un peu plus large que le pronotum, jaunâtre avec une bande brune interantennaire. Yeux petits, ovalaires. Ocelles testacés, le médian transversal. Antennes...? Joues marquées d'une bande brune en avant des yeux. Pièces buccales testacées. Pronotum légèrement transversal, le bord antérieur un peu arqué, rebordé et portant de longues soies; bord postérieur droit, rebordé et précédé d'une ligne transversale brune; lobes latéraux obliques, jaunâtres en avant, rembrunis en arrière, la partie brune se continuant avec la bande du bord postérieur du disque; angle antérieur arrondi; une tache humérale brune et quelques poils bruns épars. Abdomen un peu aplati, brun jaunâtre, velu. Plaque suranale triangulaire, arrondie au sommet. Cerques longs, velus, portant, outre la pubescence générale, de longs cils dirigés en arrière. Élytres très courts, en carré à angles arrondis, se recouvrant un peu sur la ligne médiane; leur bord externe est recou-

vert par un petit lobe squamiforme, étroit, qui semble représenter une aile rudimentaire. Pattes jaunâtres, velues; tibias antérieurs présentant à la face externe un tambour ovalaire très près de la base et portant deux épines apicales en dessous; tibias intermédiaires présentant 4 épines à l'apex. Fémurs postérieurs renflés, peu pubescents; tibias postérieurs portant 5 épines internes, 6 externes, légèrement arquées, brunes à l'extrémité; éperons forts, un peu pubescents; intermédiaire externe très long; intermédiaire interne un peu plus long que le supérieur.

Nouveau-Chantier. 1 ♂.

Cette espèce est voisine de *G. patagonus* Sauss., dont elle diffère surtout par sa taille plus grande, par ses tibias antérieurs perforés et par ses élytres se croisant légèrement sur la ligne médiane.

MOGOPLISTINAE.

Ectadoderus Guér.

E. varicolor Sauss. — 2 ♂. Nouveau-Chantier; juin.

Tous les caractères de ces deux individus concordent parfaitement avec la description de de Saussure (**1877**, p. 307 pl. 15 (XXIX), fig. 4) sauf en ce que la face est testacée et non noire. Cette différence semble peu importante et, bien que n'ayant pu les comparer au *type*, je crois pouvoir les rapporter avec certitude à cette espèce dont le seul habitat certain est le Pérou (Bolivar, **1881**, p. 475).

OECANTHINAE.

Laranda Walk.

L. aptera, n. sp. — ♀. *Fusca. Frons inter antennas anguste rostrata. Ovipositore brevi, dimidium femoris postici vix aequans; valvis acutis; cercis longissimis. Tibiae posticae serratae, utrinque 4-spinosae.*

Long. corp. : 13 mill.; pronot. 3 mill.; fem. post. 12,5 mill.; tib. post. 10 mill.; ovipos. 6 mill.

♀. Aptère, brune variée de testacé, très velue. Front prolongé en un rostre étroit; occiput marqué de 5 lignes claires dont la médiane très fine et ondulée. Ocelles testacés, antérieurs à l'extrémité du rostre latéraux à la base, très rapprochés l'un de l'autre. Yeux assez gros,

un peu saillants, dirigés en avant. Face obscure; pièces buccales testacées; palpes bruns, leur dernier article très long, un peu élargi au sommet et tronqué obliquement. Antennes d'une longueur au moins double de celle du corps, brunes. Pronotum à peine plus large que long présentant un sillon médian testacé; lobes latéraux obliques et légèrement divergents (1), à angle antérieur arrondi. Abdomen un peu aplati; plaque suranale assez grande, triangulaire, arrondie au sommet. Dessous du corps plus clair; plaque sous-génitale non échancrée. Oviscapte relativement très court, droit, à valves acuminées. Cerques très longs, velus et ciliés. Pattes antérieures et intermédiaires assez faibles, brunes, variées de bandes et taches plus claires; fémurs à peine renflés, tibias grêles, armés, les antérieurs de 2, les intermédiaires de 3 (1 supéro-interne, 2 inférieurs) éperons apicaux; tibias antérieurs non perforés; métatarses de la longueur des deux autres articles du tarse. Fémurs postérieurs bien renflés à la base, non filiformes vers l'apex; tibias serrulés, portant 4 épines de chaque côté; éperons internes : intermédiaire et supérieur égaux, inférieur extrêmement court; éperons externes : inférieur un peu plus long que le supérieur, moyen environ deux fois plus long que l'inférieur. Métatarse un peu plus long que les deux autres articles du tarse, biserrulé en dessus.

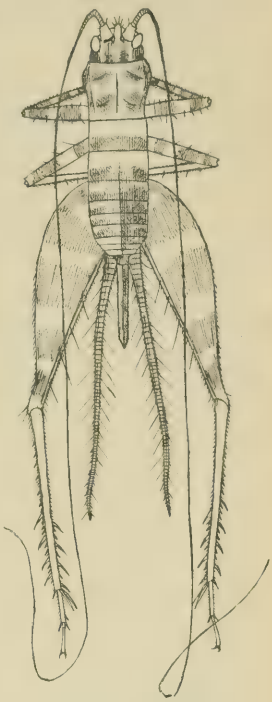

L. aptera ♀ (× 3).

St-Laurent du Maroni; octobre. 1 ♀.

Cette espèce est surtout caractérisée par la brièveté de son oviscapte.

(1) Suivant la nomenclature proposée par H. de Saussure (**1877**, p. 7), j'appelle lobes obliques, les lobes latéraux remontant soit antérieurement soit postérieurement; par lobes divergents, je désigne ici les lobes s'écartant en dehors, non perpendiculaires au plan du disque du pronotum.

Ectecous Sauss.

E. hedyphonus Sauss. — 1 ♀. St-Laurent; novembre.

Phalangopsis Serv.

P. longipes Serv. — 3 ♀. St-Laurent, Nouveau-Chantier; septembre.

TRIGONIDIINAE.

Metioche Stål.

M. americana, n. sp. — ♂. *Pallide flavo-testacea; valde pubescens. Pronoti lobi laterales antrorsum late rotundati. Elytra angusta, parallela, area dorsali venis 4. Alae longe caudatae. Tibiae anticae leviter dilatatae; foramine utrinque oblongo, extus minore.*

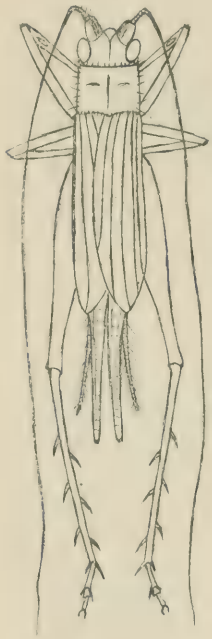

M. americana ♂ (× 5).

Long. : 6 mill.; L. cum al. : 10,5 mill.; l. cum el. : 7 mill.; pronot. 1,3 mill.; lat. pron. 1,5 mill.; fem. post. 5 mill.

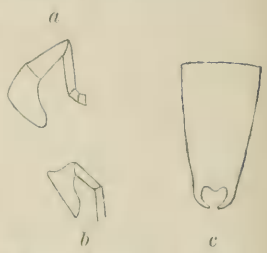

M. americana. — *a*, palpe maxillaire; *b*, palpe labial; *c*, plaque s.-génitale (× 10).

♂. Jaune pâle, pubescent. Tête déprimée, brun rougeâtre; rostre assez étroit, arrondi à l'extrémité. Yeux moyens, peu saillants. Premier article des antennes transparent dans la moitié externe. Dernier article des palpes très évasé, triangulaire. Pronotum un peu plus large que long, à bord antérieur droit, bord postérieur sinué; lobes latéraux peu élevés, angle antérieur très arrondi. Abdomen velu; plaque sous-génitale longue, très échancrée à l'apex. Cerci longs, velus. Élytres étroits, parallèles, jaunes, transparents sur la ligne suturale; 4 nervures

dorsales et 3 latérales. Ailes longuement caudées. Pattes grêles, pubescentes; tibias antérieurs un peu dilatés; tambour externe petit, presque rond, interne plus grand, ovalaire. Fémurs postérieurs grêles; tibias portant 3 épines de chaque côté; épines et éperons rembrunis à l'apex.

La Forestière; avril. 1 ♂.

Cette espèce est intéressante, étant la première du genre trouvée en Amérique.

Cyrtoxipha Brunn.

C. Gundlachi Sauss. — 9 ♂, 4 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier, La Forestière; février à août.

C. cayennensis Sauss. (**1897**, p. 235). — 2 ♀. Nouveau-Chantier.

C. Smithi Sauss. — 4 ♂, 10 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier, La Forestière; février à août.

C. Championi Sauss. — 2 ♂, 2 ♀. St-Jean, St-Laurent; juin à septembre.

C. tolteca Sauss. — 7 ♂, 1 ♀. St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier, La Forestière; mai à août.

C. angusticollis Sauss. — 2 ♂. St-Jean du Maroni.

C. variegata, n. sp. — *Minuta, brunnea pallide variegata. Caput rotundatum, prothorace latius. Palporum articulus ultimus triangularis. Antennae nigrae, basim versus annulo albo, lato notatae. Pronotum postice dilatatum. Pedes fusco- et luteo-variegati; tibiis anticis utrinque foramine oblongo. Alae longe caudatae.*

♂. *Elytra latiuscula; speculo paulo longiore quam latiore; area laterali venis 4.*

♀. *Elytra elevato-venosa; area dorsali venis 4; ovipositore brevi; valvis apicalibus subdimidiam partem ejus longitudinis efficientibus.*

♂. Long. cum el. : 6,5 mill.; l. cum al. : 9 mill.; fem. post. 4,75 mill.

♀. Long. cum al. : 8,5 mill.; fem. post. 4,5 mill.; ovip. 2 mill.

Gris, varié de brun et de jaunâtre, pubescent. Tête un peu plus

large que la partie antérieure du pronotum; rostre très court, oblique. Yeux globuleux, saillants; ocelles petits, disposés en triangle. Face noire, glabre; palpes jaunes, à dernier article triangulaire. Antennes noires, présentant dans leur tiers antérieur une partie blanchâtre. Pronotum noirâtre, velu, assez fortement dilaté en arrière; ses lobes latéraux à angle antérieur arrondi. Pattes variées de brun et de jaunâtre. Tibias antérieurs entièrement jaunes, renflés et présentant de chaque côté un grand tambour ovale; tibias intermédiaires jaunes. Fémurs postérieurs jaunes marqués de deux larges bandes brunes, assez forts; tibias jaunes, grêles, présentant 3 épines de chaque côté. Ailes longuement caudées.

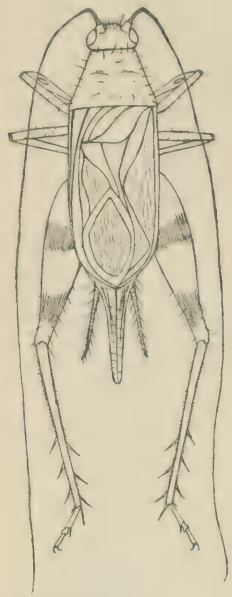

C. variegata ♂ (× 5).

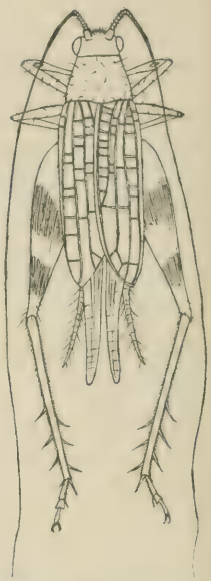

C. variegata ♀ (× 5).

♂. Élytres assez larges, testacés; speculum un peu plus long que large; 3 veines dans le champ latéral.

♀. Élytres bruns, à veines très saillantes au nombre de 4 dans le champ dorsal, 4 dans le champ latéral. Oviscapte court, arqué, à valves finement dentées, formant presque la moitié de sa longueur totale.

a *b*

C. variegata. — *a*, palpe maxillaire; *b*, oviscapte (× 12).

St-Laurent, Nouveau-Chantier; octobre à janvier. 1 ♂, 2 ♀.

C. nitida, n. sp. — ♀. *Nigra, nitida. Caput convexum; oculis globosis. Pronotum postice leviter dilatatum; lobis lateralibus*

margine infero anterius ascendente. Tibiae anticae basi nigrae, leviter dilatatae; utrinque foramine minuto, oblongo. Femora postica gracilia, lutea, apice infuscata, in medio vitta nigra, angusta. Elytra nigra, apice angustissime albo-limbata, nitidissima; area laterali venis 4, vena mediastina a vena humerali approximata; area dorsali venis tantum tribus, sinuatis. Alae longissime caudatae, nigrae; apice albo. Ovipositor brevis, curvatus; valvis subtilissime denticulatis, dimidiam partem ejus occupantibus.

Long. cum el. : 5,5 mill.; l. cum al. : 9,5 mill.; fem. post. 4,5 mill.; ovipos. 2 mill.

♀. Noire, glabre, brillante. Tête un peu plus large que le pronotum en avant; rostre étroit, très oblique; yeux saillants. Palpes maxillaires...?; palpes labiaux à dernier article long, un peu évasé au sommet, tronqué obliquement. Pronotum dilaté postérieurement, noir, un peu rugueux; bord antérieur droit; bord postérieur sinué; lobes latéraux à angle antérieur très arrondi. Abdomen testacé, glabre; oviscapte court, arqué, ses valves apicales très finement dentées et occupant la moitié de la longueur totale. Élytres étroits, noirs, luisants; apex finement bordé de blanc; nervures d'un brun testacé; champ latéral présentant 4 nervures, la médiastine à égale distance de la veine humérale et de la 2e latérale; champ dorsal présentant seulement trois nervures incurvées vers la ligne suturale; réticulation entre les nervures presque nulle. Ailes longuement caudées, noires, bordées de blanc à l'apex. Pattes grêles, testacées; tibias antérieurs rembrunis à la base, un peu renflés et présentant deux tambours ovalaires à peu près égaux. Fémurs postérieurs marqués d'une bande transversale noire médiane.

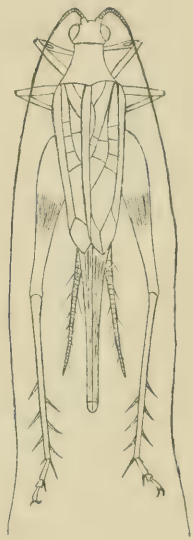

C. nitida ♀ (× 5).

C. nitida ♀. Oviscapte (× 12).

Nouveau-Chantier. 1 ♀.

Cette petite espèce est très remarquable par la nervation réduite des élytres.

C. aptera, n. sp. — *Testacea, pubescens. Palporum articulus ultimus elongatus, apice leviter dilatatus. Elytra ut in* C. Gundlachi *venosa. Alae nullae.* — ♀. *Ovipositor brevis, gracilis; valvis apicalibus*

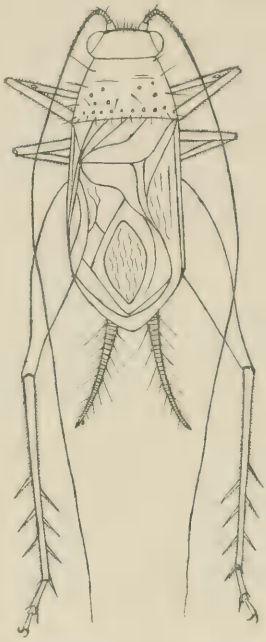

C. aptera ♂ (× 7).

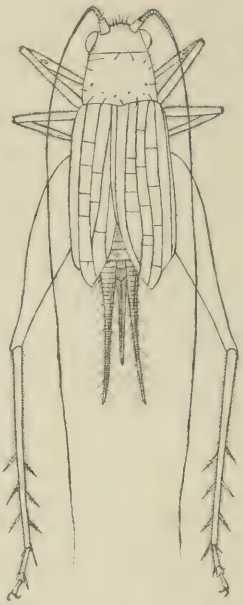

C. aptera ♀ (× 7).

tertiam partem ejus longitudinis efficientibus. Pedes graciles; tibiis anticis utrinque foramine minuto, subrotundato.

♂. Long. cum el. : 6 mill.; pronot. 1,25 mill.; fem. post. 4 mill.

♀. Long. cum el. : 5 mill.; fem. post. 4 mill.; ovipos. 2 mill.

Testacé, pubescent. Tête un peu plus large que le pronotum, déprimé; rostre oblique. Yeux médiocres, peu saillants; palpes à dernier article long, un peu dilaté à l'apex. Pronotum un peu rétréci en avant, hérissé de longues soies brunes et présentant quelques petits tubercules bruns surtout le long du bord postérieur; bord antérieur

légèrement concave; bord postérieur droit; lobes latéraux peu élevés, à angles arrondis. Pattes grêles; tibias antérieurs non dilatés, présentant près de la base 2 petits tambours presque ronds. Ailes nulles.

♂. Élytres dépassant un peu l'abdomen, déprimés, à miroir allongé; 4 veines obliques dans le champ latéral; plaque sous-génitale longue, arrondie à l'apex, marquée de noir sur la ligne médiane.

♀. Élytres convexes, atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen; 4 nervures latérales; 5 nervures dorsales; champ latéral plus court que le champ dorsal, tronqué obliquement au sommet. Oviscapte plus court que les cerci, grêle, arqué, ses valves atteignant un peu plus du tiers de la longueur totale.

C. aptera ♀. — *a*, palpe maxillaire; *b*, oviscapte (× 12).

Charvein, St-Laurent, Nouveau-Chantier; mai à décembre. 1 ♂, 2 ♀.

Cette petite espèce se distingue de tous les autres *Cyrtoxipha* américains par l'absence des ailes. Elle rappelle beaucoup par la forme du prothorax et la nervation des élytres *C. Gundlachi* Sauss.

STENOGRYLLINAE, n. subf.

Il me semble indispensable de réunir dans un groupe spécial le genre *Stenogryllus* Sauss. et les formes voisines. Ce groupe est caractérisé par ses formes beaucoup plus allongées que chez les *Gryllinae* et, surtout, par l'armature des tibias postérieurs qui ne sont pas serrulés et présentent de nombreuses épines sur chaque angle. Les éperons apicaux sont disposés suivant le type des *Eneopterinae* du groupe de *Podoscirtus* Serv. Le deuxième article des tarses est déprimé, subcordiforme.

Pseudogryllus, n. gen. (1).

♀. *Elongatus. Caput globosum. Pronotum cylindricum; lobis lateralibus rotundatis, haud attenuatis. Elytra elongata. Alae vix caudatae. Tibiae anticae foramine nullo. Tibiae posticae non serratae, tota longitudine utrinque spinosae. Tarsi brevissimi: articulo 2° deplanato, cordiformi.*

(1) Ψευδής, faux; *Gryllus*, nom générique.

♀. Forme allongée. Tête globuleuse; rostre très court, oblique. Pronotum cylindrique, les lobes latéraux à angles très arrondis, mais non obliques, peu élevés. Élytres allongés, dépassant l'abdomen; ailes peu caudées. Pattes assez fortes, courtes, le deuxième article des tarses déprimé, subcordiforme. Tibias antérieurs non perforés. Tibias postérieurs non serrulés et présentant des épines sur toute leur longueur; éperons internes forts, les 2 inférieurs très rapprochés, velus, le supérieur plus grand et ressemblant aux épines; éperons externes courts, l'intermédiaire un peu plus long que les deux autres. Tarses très courts. Métatarses postérieurs portant 2 épines externes et 1 interne; éperons assez forts. Oviscapte un peu courbé à la base, allongé; ses valves aplaties, tronquées à l'extrémité.

Ce genre présente encore plus d'affinités avec les *Gryllinae* que le genre *Stenogryllus* Sauss. La forme du pronotum et de la tête rappelle absolument ce groupe; l'armature des tibias postérieurs comme celle de *Stenogryllus* est intermédiaire entre les *Gryllinae* et les *Encopterinae*. La forme de l'oviscapte se rattache nettement au deuxième groupe (1) ainsi que celle du second article des tarses.

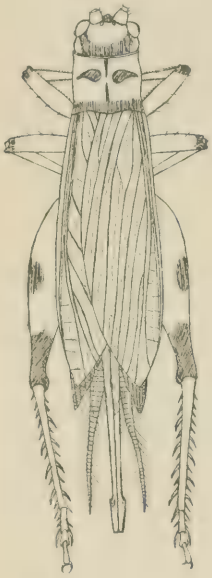

P. elongatus ♀.

P. elongatus, n. sp. — ♀. *Elongatus, fulvus. Caput occipite nigro; fronte inter antennas macula nigra. Prunotum fulvum, postice vitta nigra, disco utrinque macula nigra notatum. Elytra elongata, fusca: vena mediastina 8-ramosa. Pedes compressi; tarsis brevissimis; tibiis posticis intus 9, extus 12-spinosis. Ovipositor subrectus, femori aequilongus.*

Long. : 33 mill.; l. cum el. : 37 mill.; pronot. 6 mill.; lat. pron. 7 mill.; fem. post. 18,5 mill.; tib. post. 12,5 mill.; ovipos. 19 mill.

♀. Corps allongé, fauve, velouté. Tête globuleuse, le front prolongé en un rostre court, oblique; yeux petits, ovalaires; ocelles disposés en triangle, le médian plus petit, situé au fond d'une fossette au milieu du rostre. Occiput noir; front fauve sauf une tache noire entre les antennes. Pièces buc-

(1) Particulièrement au genre *Metrypus* Brunn.

cales testacées; palpes à dernier article allongé, triangulaire, marqué d'une ligne brune. Pronotum cylindrique, un peu plus large que long, rebordé tout autour et muni d'un fin liséré noir; bord antérieur un peu concave; bord postérieur sinué de chaque côté; lobes latéraux plus longs que hauts, non obliques, à angles très arrondis. Bord postérieur largement bordé de noir; disque légèrement sillonné au milieu et présentant de chaque côté une tache noire. Abdomen brun; cerques assez longs, velus; plaque sous-génitale fortement échancrée. Oviscapte droit, un peu aplati; valves plus long que les cerques, presque plates, tronquées. Élytres longs, assez étroits, brunâtres à nervures foncées, offrant une pubescence veloutée très fine. Champ latéral assez large; veine médiastine portant 8 rameaux; champ dorsal à veines longitudinales parallèles, un peu sinuées, au nombre de 6; veinules transversales nulles. Ailes un peu caudées. Pattes courtes et fortes, très velues. Fémurs comprimés; les antérieurs et intermédiaires fauves avec les genoux rembrunis; les postérieurs de même couleur, mais marqués à la face externe d'une tache noire s'étendant du genou jusqu'au tiers postérieur du bord inférieur et d'une autre occupant le bord supérieur vers le milieu. Tibias courts, arrondis, brunâtres; les antérieurs non perforés, armés de 3 épines apicales inférieures (1 médiane, 2 latérales); les intermédiaires portant à l'apex 2 épines externes et 1 interne; les postérieurs non serrulés, portant au bord interne 9 épines dont les 2 premières à partir de la base

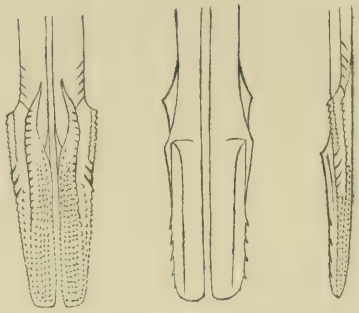

P. elongatus ♀. Extr. de l'oviscapte (× 12).

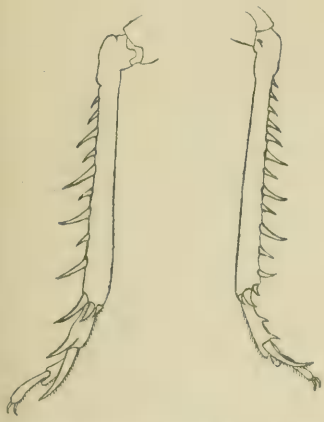

P. elongatus ♀. Tibia et tarse postérieurs, faces interne et externe (× 3).

plus courtes, puis les suivantes alternativement longues et courtes; au bord externe 12 épines dont les 5 premières croissent régulièrement de longueur et les suivantes alternent plus longues et plus courtes. Armature apicale telle qu'elle a été décrite pour le genre. Tarses très courts à deuxième article cordiforme. Métatarses postérieurs portant 2 fortes épines au bord externe et 1 au bord interne.

Nouveau Chantier. 1 ♀.

ENEOPTERINAE.

Eneoptera Burm.

E. surinamensis (De Geer). — 3 ♂, 5 ♀. St-Jean, Nouveau-Chantier, Les Hattes, St-Laurent, Gourdonville; février à juillet.

Phyllogryllus Sauss.

P. pipilans Sauss. — 1 ♂. St-Laurent du Maroni.

Diatrypa Sauss.

D. annulicornis, n. sp. — ♂. *Fulvo-ochracea, pubescens; caput et pronotum rufa, nigro-notata; antennae annulis fuscis ornatae. Pronotum postice leviter dilatatum. Elytra venis obliquis 3 + 2; speculo subrhomboidali, antice obtusangulato, postice rotundato; area apicali longiuscula. Alae leviter caudatae. Pedes breves; tibiis anticis utrinque tympano oblongo, intus vix minore.*

Long. corp.: 17 mill.; l. cum el.: 18,5 mill.; pronot. 3,5 mill.; fem. post. 8 mill.

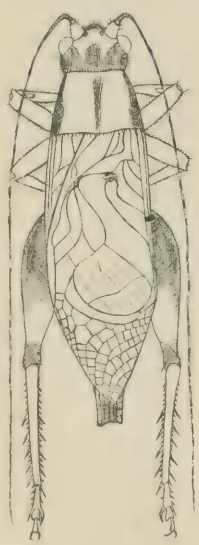

D. annulicornis ♂ (×3).

♂. Brun rougeâtre, très velu. Tête un peu plus large que le pronotum dans sa partie antérieure, rousse, marquée de taches noires sur l'occiput; rostre large, oblique. Yeux saillants; ocelles très petits, disposés en triangle. Pièces buccales brunes; palpes courts, à dernier article un peu renflé, tronqué au sommet. Antennes rousses, ornées d'anneaux noirs irrégulièrement espacés. Pronotum dilaté postérieurement, roux avec une bande médiane et les lobes latéraux noirs. Élytres plus longs que

l'abdomen, présentant 3 + 2 veines obliques; miroir un peu plus large que long, arrondi postérieurement et présentant un angle un peu obtus antérieurement; veine médiastine émettant 12 branches; aire apicale longue, réticulée en carrés. Ailes caudées, un peu plus longues que les élytres et dépassant les cerques. Pattes fortes, velues; tibias antérieurs un peu renflés, présentant deux tympans presque égaux, ovalaires, l'externe un peu plus allongé que l'interne. Fémurs postérieurs renflés; tibias portant 4 épines internes, 5 externes. Métatarses courts, les postérieurs jaunâtres avec l'extrémité noire et portant sur leur bord externe une rangée de 3 épines.

D. annulicornis. — Palpe maxillaire (× 6).

St-Jean du Maroni; octobre. 1 ♂.

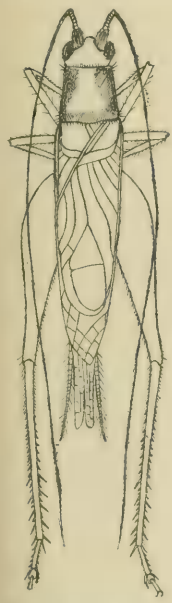

D. pallidilabris ♂ (× 4).

D. pallidilabris, n. sp. — *Brunnea, pubescens. Caput breve; rostro obliquo, quam articulo primo antennarum vix angustiore. Os pallide lutea. Palporum articulus ultimus infundibuliformi-trigonalis. Pronotum transversum, deplanatum; lobis lateralibus parum altis; angulis rotundatis. Elytra angusta. Alae caudatae. Tibiae anticae tympano utrinque oblongo. Tibiae posticae utrinque spinis 5.*

♂. Elytra area anali breviuscula; venis obliquis 5 + 2; speculo elongato, antice acutangulo, postice rotundato.

♀. Ovipositor rectus; apice nigro; valvis 3-dentatis.

♂. Long. cum el. : 11 mill.; l. cum al.: 13 mill.; pronot. 2 mill.; fem. post. 6,5 mill.

♀. Long. cum al. : 14 mill.; ovipos. 6,5 mill.; fem. post. 6 mill.

♂. Brun, allongé, velu. Tête brune avec toute la partie inférieure de la face jaunâtre; la partie supérieure est, au contraire, assez foncée et marque un ligne nette et droite d'un œil à l'autre. Rostre court, presque aussi large que le 1er article des antennes; yeux gros, un peu saillants. Palpes jaunes, le dernier article

triangulaire, évasé. Antennes testacées, unicolores. Pronotum déprimé, à peine rétréci antérieurement, cilié aux bords antérieur et postérieur; celui-ci sinué, celui-là droit; lobes latéraux peu élevés, à angles arrondis. Abdomen lisse; plaque sous-génitale un peu échancrée à l'extrémité. Élytres étroits, présentant 5 + 2 veines obliques; miroir allongé, à angle antérieur très aigu, arrondi postérieurement. Champ apical assez court, réticulé irrégulièrement. Ailes caudées. Pattes testacées, pubescentes. Tibias antérieurs un peu renflés, présentant de chaque côté un tympan ovale, l'interne à peine plus grand que l'externe. Fémurs postérieurs assez grêles; tibias armés de chaque côté de 5 épines. Métatarses postérieurs assez longs, portant 4 épines sur le bord externe.

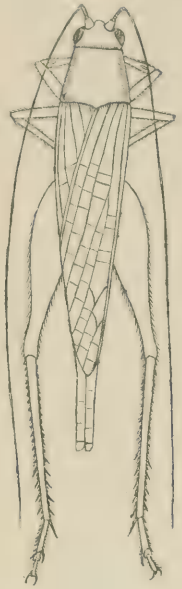

D. pallidilabris ♀ (× 4).

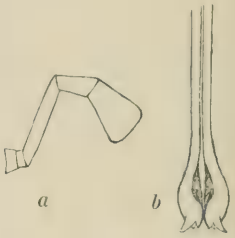

D. pallidilabris ♀. — *a*, palpe maxillaire; *b*, extrémité de l'oviscapte (× 8).

♀. Semblable au ♂, un peu moins grêle; fémurs postérieurs plus renflés. Élytres un peu convexes, présentant 4 veines longitudinales dans l'aire dorsale, dont la plus interne bifurquée; veine discoïdale à 2 rameaux apicaux; réticulation assez régulière, en carrés allongés. Champ latéral occupé par 4 branches de la veine médiastine et 3 petites veines libres. Oviscapte long, un peu courbé, renflé et noir à l'apex. Valves peu aiguës, tridentées.

Nouveau-Chantier, La Forestière; février, juin. 2 ♂, 1 ♀.

D. Jansoni Sauss. — 1 ♂, 1 ♀. La Forestière, St-Laurent; octobre.

Ces deux insectes me semblent pouvoir être rapportés à l'espèce décrite par de Saussure (**1897**, p. 259, pl. XIII, fig. 4) sur un seul individu ♂ provenant du Nicaragua.

Le ♂ de Guyane présente très exactement les caractères indiqués dans la description; le dernier article des palpes est assez court, élargi à l'extrémité, à angles arrondis; fémurs postérieurs velus, ren-

flés; tibias portant 5 épines internes, 4 externes; métatarses portant au bord externe 4 épines.

♀. Forme et coloration générale du ♂. Pronotum orné de chaque côté de trois taches noires. Élytres velus, moins cependant que chez le ♂, allongés; champ dorsal présentant 4 nervures longitudinales dont la plus externe (2e discoïdale) est trifurquée; réticulation assez irrégulière, en carrés allongés; veine discoïdale bifurquée tout à fait à l'extrémité; veine médiastine portant 5 rameaux. Oviscapte un peu plus court que les fémurs postérieurs, à valves tridentées et séparées par un intervalle ayant à peu près leur largeur.

Long. av. les ailes : 13,5 mill.; fem. post. 6 mill.; ovisc. 5,25 mill.

D. Jansoni. Extr. de l'oviscapte (× 8).

Je crois pouvoir rapporter cette ♀ à *D. Jansoni* Sauss., dont elle se rapproche par la forme générale, par la pubescence très accentuée, la forme du dernier article des palpes et des tibias antérieurs. Les taches du pronotum n'existent pas chez le ♂, mais ne présentent pas un caractère distinctif très important.

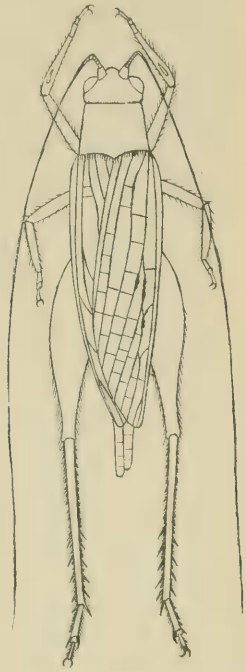

D. Jansoni Sauss. ♀ (× 4).

D. brunnea, n. sp. — ♂. *Brunneo-ochracea, valde pubescens. Vertex deplanatus; rostro angusto, lateraliter sulcato. Pronotum postice dilatatum. Elytra lata; venis obliquis 5 + 2 ; speculo oblique transverso, postice rotundato, antice rectangulato; vena mediastina 6-ramosa. Tibiae anticae utrinque tympano oblongo majore. Alae caudatae.*

♀. *Pronotum minus dilatatum. Ovipositor rectus; valvis tridentatis.*

♂. Long. cum el. : 16,5 mill.; l. cum al. : 18 mill.; pronot. 2,75 mill.; fem. post. 7,5 mill.

♀. L. cum el. : 15 mill.; l. cum al. : 17,5 mill.; fem. post. 7,5 mill.; ovipos. 7,5 mill.

♂. Brun ochracé, pubescent. Tête un peu plus large que le pronotum, déprimée. Rostre un peu moins large que le 1er article des antennes, horizontal, tronqué à l'extrémité; de chaque côté, le long de la fossette antennaire, se trouve un petit sillon très net, bordé intérieurement par une ligne noire. Yeux saillants; ocelles très petits. Pièces buccales jaunâtres; dernier article des palpes triangulaire, court. Pro-

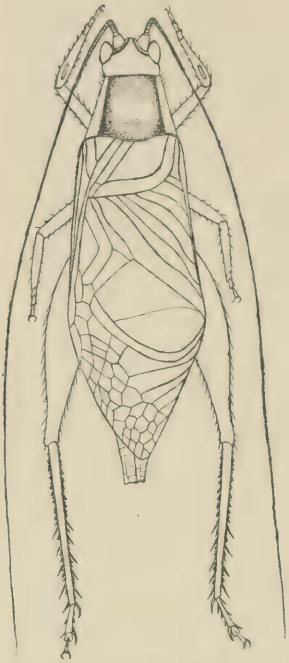

D. brunnea ♂ (× 3).

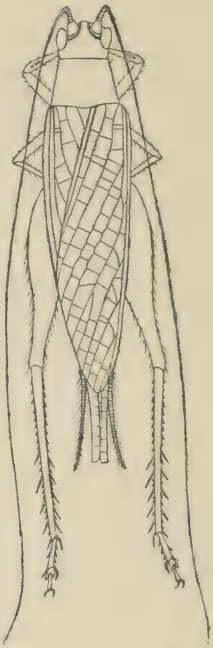

D. brunnea ♀ (× 3).

notum très dilaté postérieurement; bord antérieur droit, bord postérieur sinué; lobes latéraux peu élevés, à angles arrondis; disque présentant une teinte un peu foncée qui tranche nettement avec la couleur claire des lobes latéraux. Abdomen brun, pubescent; plaque sous-génitale grande, arrondie. Élytres larges, présentant 5 + 2 veines obliques; miroir obliquement transversal, arrondi postérieurement, à angle droit antérieurement; champ apical très développé, présentant 5 secteurs. Ailes légèrement caudées. Tibias antérieurs renflés et portant deux tympans égaux, oblongs. Fémurs postérieurs médiocres;

tibias portant 4 épines externes, 5 internes; métatarses tridentés sur le bord externe.

♀. Plus allongée que le ♂; pronotum à peine dilaté en arrière. Tête et pattes semblables. Élytres moins longs que chez le ♂, à 4 nervures dorsales, dont la 1re trifurquée; veine discoïdale à 2 rameaux; réticulation en carrés assez réguliers; veine médiastine à 6 rameaux. Ailes caudées, dépassant bien les élytres Oviscapte de la longueur des fémurs postérieurs, droit; valves noires, tridentées.

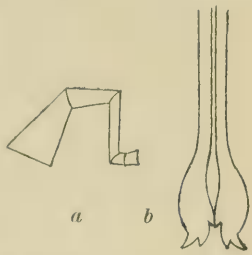

D. brunnea ♀. — *a*, palpe maxillaire; *b*, extrémité de l'oviscapte (× 8).

Nouveau-Chantier, St-Laurent; janvier. 1♂, 2♀.

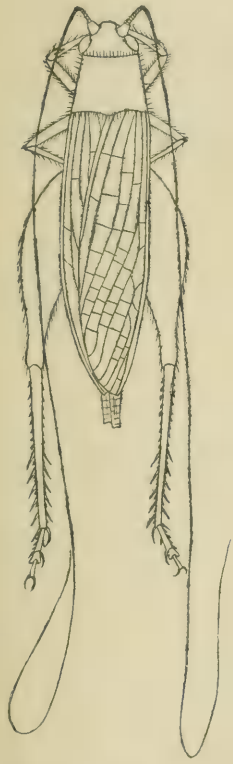

D. guyanensis ♀ (× 4).

Cette espèce est bien caractérisée dans les deux sexes par la forme du vertex et du rostre; le ♂ est très voisin de *D. Championi* Sauss.; outre les caractères de la tête, il s'en éloigne par le pronotum sinué au bord postérieur, par les élytres plus allongés, la plaque sous-génitale arrondie, le métatarse postérieur présentant au bord externe 3 dents au lieu de 5.

D. guyanensis, n. sp. — ♀. *Fusco-testacea, pubescens. Caput vertice deplanatum. Oculi parum prominuli. Antennae testaceae, subtiliter fusco annulatae. Pronotum postice sinuatum. Elytra area dorsali venis 5, interna 3-furcata; vena mediastina 4-ramosa. Tibiae anticae foramine utrinque oblongo. Ovipositor breviusculus, leviter curvatus; valvis nigris, inferis prominulis.*

Long. cum al.: 13 mill.; pronot. 2,5 mill.; fem. post. 8 mill.; ovipos. 4,5 mill.

♀. Brun testacé pâle, pubescente. Tête de la largeur du pronotum; vertex oblique,

déprimé. Yeux peu saillants. Antennes très longues, filiformes, jaunâtres, annelées de brun à l'extrémité des articles. Palpes à dernier article très allongé, à peine dilaté à l'apex. Pronotum un peu plus large que long, légèrement dilaté postérieurement; bord antérieur droit, bord postérieur sinué; lobes latéraux peu élevés, à angles très arrondis. Élytres allongés, déprimés; champ dorsal portant 5 nervures dont l'interne trifurquée; veine médiastine à 4 rameaux; le champ latéral présente en outre 3 petites nervures dont la 3e est bifurquée. Pattes concolores, pubescentes; tibias antérieurs peu renflés, portant deux tambours oblongs, égaux. Fémurs postérieurs forts; tibias portant 5 épines de chaque côté; métatarses à 4 dents au bord externe. Oviscapte beaucoup plus court que les fémurs postérieurs, légèrement incurvé à l'apex; valves noires, dentées, les inférieures s'avançant de toute leur longueur au delà des supérieures.

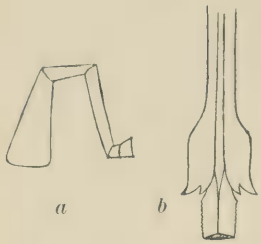

D. guyanensis ♀. — *a*, palpe maxillaire; *b*, extrémité de l'oviscapte (× 8).

Nouveau-Chantier; août. 1 ♀.

Espèce très caractérisée par la forme et la brièveté de son oviscapte.

Paroecanthus Sauss.

P. vicinus, n. sp. — ♂ P. podagrosi Sauss. *similis at major. Fulvus; capite, pronoto pedibusque obscure rufis. Caput supra convexum. Oculi prominuli. Antennae obscurae, basi testaceae. Palporum articulus ultimus trigonalis. Pronotum postice leviter dilatatum, utrinque punctis impressis, nitidis notatum; lobis lateralibus parum altis, obscurioribus. Elytra longiuscula; speculo paulo longiore quam latiore, vena mediastina 12-ramosa. Alae leviter caudatae. Pedes validi; tibiis anticis inflatis; tympano externo minuto, subrotundato, interno lineari.*

Long. cum el. : 18 mill.; l. cum al. : 20 mill.; pronot. 2,75 mill.; fem. post. 8 mill.

♂. Brun ochracé, pubescent; tête et pronotum roux. Front convexe; rostre oblique, un peu plus étroit que le 1er article des antennes, légèrement sillonné à l'apex. Yeux petits, saillants; ocelles latéraux gros, situés à la base du rostre près des yeux, l'antérieur invisible.

Antennes brun foncé, non annelées, plus claires vers leur base. Face lisse, glabre ; dernier article des palpes court, triangulaire, à bord supérieur courbe. Pronotum rétréci en avant, présentant vers le milieu, de part et d'autre de la ligne médiane, une impression triangulaire lisse ; disque légèrement sillonné au milieu ; bord antérieur un peu concave, bord postérieur sinué ; lobes latéraux foncés, peu élevés, à angles arrondis, légèrement divergents dans la partie antérieure. Élytres assez larges ; miroir à peine plus long que large, arrondi ; aire apicale courte ; veine médiastine à 12 rameaux ; champs latéraux très larges, recourbés le long de l'abdomen qui se trouve presque entièrement caché. Ailes caudées. Pattes assez fortes, rembrunies aux articulations. Tibias antérieurs fortement renflés dans la partie médiane ; tambour externe petit, presque rond ; tambour interne presque linéaire, occupant toute la longueur de la dilatation. Fémurs postérieurs médiocres ; tibias postérieurs portant 4 épines de chaque côté. Tous les tarses courts et épais ; métatarses postérieurs présentant 3 dents sur l'arête externe.

P. vicinus ♂. — Palpe maxillaire (× 8).

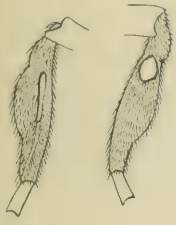

P. vicinus ♂. — Tibia antérieur, faces interne et externe (× 6).

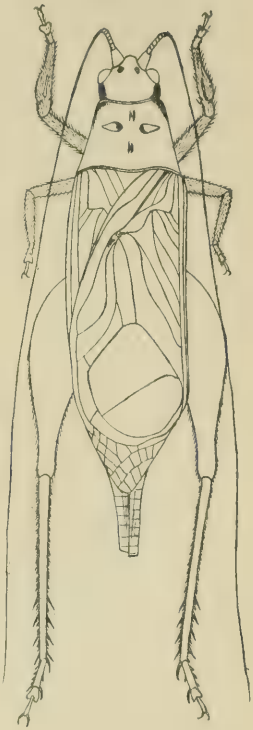

P. vicinus ♂ (× 3).

St-Jean, Nouveau-Chantier. 2 ♂.

Cette espèce est très voisine de *P. podagrosus* Sauss. Elle s'en distingue par sa taille plus grande, ses antennes non annelées et par la forme des tympans des tarses antérieurs.

Stenoecanthus, n. gen. (1).

Corpus elongatissimum. Caput supra deplanatum; rostro horizontali, apice quam primo articulo antennarum aequilato. Oculi minuti, leviter prominuli. Ocelli minimi. Antennae longissimae. Pronotum gracile, longius quam latius; lobis lateralibus paulo altis; margine infero antrorsum ascendente. Alae caudatae. Pedes graciles; tibiis anticis utrinque foramine oblongo. Femora postica gracillima. Tibiae posticae spinis extus 2-3, intus 5-6. Calcaria externa minuta, subaequalia; interna longiuscula, intermedium maximum, superum minimum. Tarsi breves; articulo 2 tarsorum deplanato. Metatarsus posticus teres, haud spinosus. Cerci longissimi.

♂. Elytra elongata; venis obliquis 2 divergentibus; speculo longiore quam latiore.

♀. Ovipositor leviter curvatus; valvis acutis.

Ce genre est très caractérisé par la forme de l'oviscapte qui est très exceptionnelle parmi les *Eneopterinae*. Par son facies, il rappelle beaucoup certaines formes du genre *Oecanthus* Serv., mais tous ses caractères le rapprochent de *Paroecanthus* Sauss., dont il diffère par son corps extrêmement grêle, les bords latéraux du pronotum remontant en avant et surtout par la forme de l'oviscapte (2).

S. gracillimus, n. sp. — *Fusco-testaceus, elongatissimus. Caput pronoto aequilatum. Ocelli vix perspicui. Antennae longissimae, concolores. Palporum articulus ultimus triangularis. Pronotum elongatum, postice leviter dilatatum, punctis nigris 4 notatum. Elytra abdomine longiora. Alae longissime caudatae. Cerci longissimi. Pedes graciles, testacei, sparse nigro-punctati. Tibiae anticae foramine utrinque, intus majore; tibiae posticae femorum longitudine.*

♂. Elytra elongata; area apicali longiuscula; speculo elongato; venis obliquis 2 + 2 non parallelis; vena mediastina 11-ramosa.

♀. Elytra in campo dorsali venis 4, interna 4-ramosa; vena mediastina 9-ramosa.

♂. Long. cum el. : 16,5 mill.; l. cum al. : 21,5 mill.; pronot. 2,75 mill.; fem. post. 9,5 mill.

(1) στενός, étroit; *Oecanthus*, nom générique.

(2) Il est probable que l'espèce décrite par H. de Saussure (**1874**, p. 470, pl. 7, f. 15) sous le nom de *Paroecanthus fallax* pourrait être rapportée à ce genre, mais la ♀ étant inconnue il est préférable, étant donné le caractère important fourni par l'oviscapte, de ne pas rapprocher cette espèce de celle qui me sert de type pour le genre *Stenoecanthus*.

♀. Long. cum el. : 16,5 mill. ; l. cum al. : 21,5 mill. ; fem. post. 9,5 mill. ; ovipos. 8 mill.

♂. Brun testacé, de formes très grêles. Tête de la largeur du pronotum, aplatie ; rostre court, tronqué au sommet. Yeux peu proéminents ; ocelles très petits, à peine visibles. Antennes sétacées, très

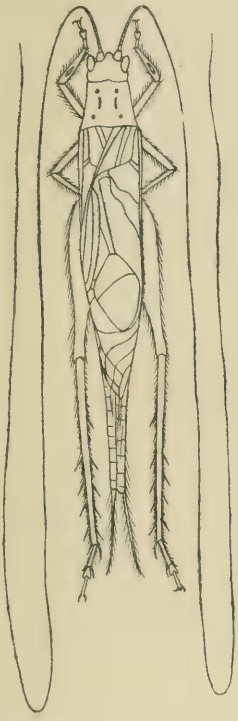

S. gracillimus ♂ (× 3).

S. gracillimus ♀ (× 3).

longues, plus du double de la longueur du corps. Palpes à dernier article triangulaire. Pronotum plus large que long, un peu dilaté postérieurement ; disque marqué de 4 points noirs ; lobes latéraux peu élevés, bord inférieur remontant en avant. Abdomen velu ; plaque sous-génitale allongée, tronquée au sommet. Cerci très longs, dépassant les ailes. Pattes grêles, testacées, ponctuées de brun, pubescentes. Tibias antérieurs légèrement renflés à la base, présentant deux tam-

bours ovales, l'interne un peu plus grand. Fémurs postérieurs extrêmement grêles, à peine renflés à la base. Tibias postérieurs de la longueur des fémurs, très fortement serrulés, à armature assez irrégulière, 2-3 épines externes, 5-6 internes; éperons externes très courts et presque égaux; internes assez longs, l'intermédiaire beaucoup plus long que les deux autres; le supérieur le plus court. Tous les tarses courts; métatarses postérieurs cylindriques, non serrulés en dessus. Élytres très allongés, testacés, marqués de points bruns, surtout le long de la veine humérale et dans l'angle inféro-interne du miroir; champ latéral se repliant largement sous l'abdomen; veine anale brisée à angle droit; 4 veines obliques seulement dont 2 très petites à la base et 2 grandes divergentes et sinuées. Miroir plus long que large, divisé au-dessus du milieu par une nervure oblique; aire apicale assez allongée, grossièrement réticulée; veine médiastine à nombreux rameaux (11-12). Ailes longuement caudées.

S. gracillimus. Palpe max. (× 6).

♀. Forme et caractères généraux du ♂. Pronotum à lobes latéraux un peu divergents en avant. Élytres déprimés, testacés, présentant le long de la nervure humérale 3 points noirs; champ dorsal occupé par 4 nervures dont l'interne trifurquée; champ latéral moins large que chez le ♂ et moins replié sous l'abdomen; veine médiastine à 9-10 rameaux. Oviscapte un peu moins long que les fémurs postérieurs, un peu courbe, à valves aiguës, égales, non dentées.

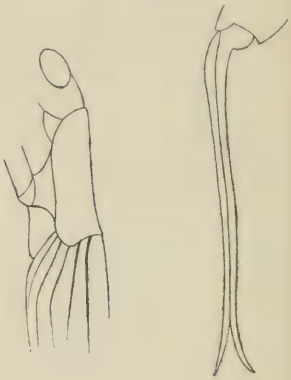

S. gracillimus. — *a*, profil du pronotum; *b*, oviscapte (× 6).

St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier; juin. 1 ♂, 3 ♀.

Orocharis Uhl.

O. livida, n. sp. — ♂. *Statura valida: pallide flavo-testacea, valde pubescens. Caput leviter convexum; rostro brevi, quam articulo primo antennarum latiore. Oculi prominuli: ocellis magnis, triangulariter dispositis. Ultimus articulus palporum maxillarium maxime dilatatus, securiformis. Antennae subtilissime annulatae. Pronotum*

posterius dilatatum; margine antico arcuato, lobis lateralibus anticis et posticis late rotundatis; vitta longitudinali sulfureo-lutea. Elytra sat lata, vitta medio-humerali sulfurea; venis transversis leviter retro-obliquis; venis obliquis supplementaribus 4 minutis; speculo oblique transverso, antice rectangulo, vena dividente arcuata; area apicali elongata, dense reticulata; vena mediastina ramos 15-16 sinuatos emittente. Alae caudatae. Tibiae anticae dilatatae; utrinque foramine oblongo, intus majore. Femora postica subgracilia Tibiae posticae utrinque spinis 6 armatae; metatarsis intus 1-extus 2-spinosis. Lamina infra-genitalis elongata, apice incisa.

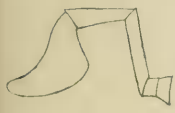

O. livida ♂. — Palpe maxillaire (× 6).

Long. corp. : 18,5-21 mill.; l. cum el. : 25-27 mill.; l. cum al. : 30-33 mill.; pronot. 3,25-3,5 mill.; fem. post. 12-15 mill.; tib. post. 12-14,5 mill.; elyt. 21-22 mill.

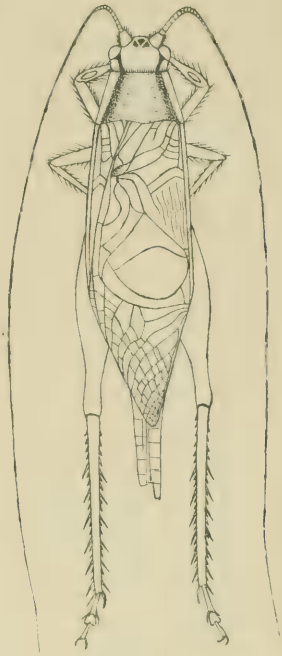

O. livida ♂ (× 2).

♂. De grande taille; testacé très pâle, pubescent. Tête de la largeur du pronotum, un peu convexe; rostre court, plus large que le 1er article des antennes. Yeux médiocres, globuleux, proéminents; ocelles assez grands, très rapprochés, disposés en triangle; une ligne brune longitudinale derrière chaque œil; ocelles bordés de noir en arrière. Face jaune; dernier article des palpes maxillaires très dilaté au sommet, plus large que long, sécuriforme. Antennes jaunâtres, présentant quelques anneaux noirs très étroits. Pronotum dilaté postérieurement; bord antérieur un peu convexe, bord postérieur sinué; lobes latéraux à angles très arrondis, marqués d'une bande jaune longitudinale, cette bande est bordée de brun vers le disque. Élytres assez larges, presque transparents; champ médio-huméral jaune opaque, formant une bande qui fait suite à celle des lobes latéraux du pronotum; nœud anal calleux, jaune; veines transverses un peu obliques vers la

base de l'élytre; 4 petites veines obliques supplémentaires; miroir transverse, oblique, rectangulaire antérieurement, arrondi postérieurement. Aire apicale allongée présentant 7 secteurs, densément réticulée. Champ latéral très large; veine médiastine émettant 15-16 rameaux sinués; 4 veinules libres. Ailes caudées. Abdomen velu; plaque sous-génitale en triangle allongé, incisée à l'apex. Cerci longs, velus. Pattes concolores, recouvertes d'une abondante pubescence blanchâtre. Tibias antérieurs un peu aplatis, renflés à la base et présentant de chaque côté un tambour ovale, l'interne sensiblement plus grand. Fémurs postérieurs peu renflés; tibias postérieurs de la longueur des fémurs, portant 6 épines de chaque côté; éperons externes courts, le médian dépassant un peu les deux autres; éperons internes assez longs, augmentant de longueur de l'inférieur au supérieur. Tous les tarses courts; métatarses postérieurs portant 2 dents externes, 1 interne et 2 éperons égaux.

St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier; juin à août. 4 ♂.

Cette espèce, très distincte des autres *Orocharis* Uhl., se rapproche par la forme du dernier article des palpes maxillaires de *O. maxillaris* Sauss.

Laurepa Walk.

L. maroniensis, n. sp. — ♂. *Elongata, grisea, fusco-punctata. Caput rostro antice truncato. Oculi paulo prominuli; ocellis minutis. Palporum articulus ultimus apice dilatatus, oblique truncatus; margine supero arcuato. Pronotum transversum, pilosum, corrugatum; disco impressionibus obsoletis; lobis lateralibus sat elevatis, margine infero retrorsum ascendente, antice rectangulatis. Elytra grisea, fusco-punctata, in venis luteo et fusco punctulata; vena transversa unica, vena obliqua minuta, recta; speculo elongato, antice acutangulo; vena dividente obsoleta, subangulata; area apicali longissima; vena mediastina 12-ramosa. Alae caudatae. Pedes fusco-punctati, pilosi. Femora antica et intermedia compressa. Tibiae anticae utrinque foramine oblongo, extus majore. Femora postica gracilia, compressa. Tibiae posticae spinis intus 8, extus 6; metatarsus posticus apice 2-dentatus.*

Long. cum. el. : 21,5 mill.; l. cum. al. : 25 mill.; pronot. 2,5 mill.; fem. post. 12,5 mill.; tib. post. 13 mill.

♂. Gris varié de brun, pubescent. Tête de la largeur du pronotum; occiput bombé, vertex déprimé, formant avec le front une dénivellation assez brusque; rostre horizontal, tronqué au sommet. Yeux

petits, peu saillants; ocelles petits. Palpes maxillaires à dernier article dilaté, obliquement tronqué à l'apex, à bord supérieur légèrement incurvé. Pronotum plus large que long à bord antérieur droit, bord postérieur légèrement sinué; disque un peu rugueux, présentant de part et d'autre de la ligne médiane une impression ovalaire peu marquée; lobes latéraux assez élevés, à angle antérieur droit; angle

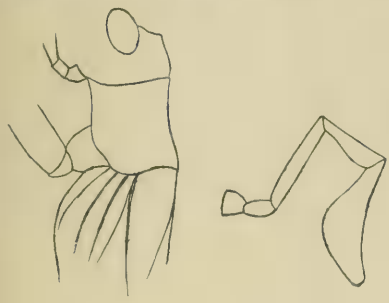

a *b*

L. maroniensis ♂. — *a*, profil du pronotum; *b*, palpe maxillaire (× 5).

postérieur largement arrondi. Abdomen pubescent; plaque sous-génitale grande, conique. Élytres allongés, gris varié de brun; veines ponctuées de brun et de jaune; une seule veine transverse sinuée et une petite veine oblique supplémentaire droite; miroir allongé, arrondi postérieurement, terminé en angle aigu antérieurement, divisé par une veine peu nette, sinuée; aire apicale très longue, irrégulièrement réticulée; champ dorsal sauf l'aire apicale plissé longitudinalement; veine médiastine à 12 rameaux. Ailes caudées. Pattes testacées, mouchetées de brun. Fémurs antérieurs et intermédiaires très aplatis; tibias antérieurs à tambour interne petit, presque rond, externe plus grand, ovalaire. Fémurs postérieurs grêles, comprimés; tibias très longs, portant 8 épines internes, 6 externes; éperons externes très courts, subégaux; internes augmentant de longueur de l'inférieur au supérieur; métatarses postérieurs présentant deux spinules apicales.

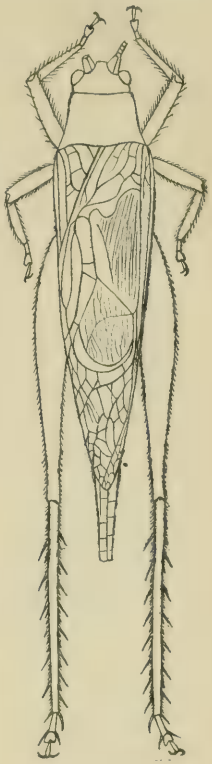

L. maroniensis ♂ (× 3).

St-Laurent du Maroni. 1 ♂.

Cette espèce est très remarquable par la nervure transverse unique; elle se rapproche de *L. corrugata* Sauss. par l'ensemble de ses caractères.

Aphonomorphus Rehn.

A. Telskii (Sauss.). — 2 ♂. Nouveau Chantier; juillet, septembre.

A. variegatus, n. sp. — ♂. *Griseus, fusco-variegatus, dense pilosus. Caput depressum. Oculi prominuli; ocellis magnis, in lineam subrectam exsertis. Palporum articulus ultimus securiformis. Antennae flavo-annulatae. Pronotum transversum; impressionibus 2 piriformibus; margine antico recto: margine postico triangulariter retroproducto. Elytra fusco-maculata; vena mediastina 7-ramosa. Alae caudatae. Tibiae anticae leviter dilatatae, intus foramine oblongo. Lamina infra-genitalis leviter canaliculata, apice bilobata.*

A. variegatus ♂ (× 2).

Long. cum. el. : 23 mill.; l. cum. al. : 27,5 mill.; pronot. 3 mill.; fem. post. 12,5 mill.

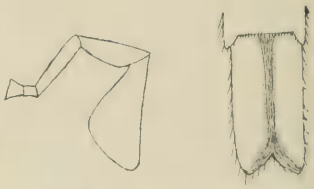

a *b*

A. variegatus ♂. — *a*, palpe maxillaire; *b*, plaque sous-génitale (× 5).

♂. Gris varié de brun et de jaunâtre, très velu. Tête déprimée, en grande partie jaune; rostre assez étroit. Yeux saillants; ocelles grands, disposés presque en ligne droite; dernier article des palpes sécuriforme, plus long que large. Antennes irrégulièrement annelées de brun et de jaune. Pronotum transversal, présentant 2 impressions piriformes lisses; bord antérieur droit, bord postérieur angulaire au milieu; lobes latéraux carrés, à angles arrondis. Élytres un peu déprimés, très pubescents, irrégulièrement réticulés; veine discoïdale tachetée de

jaune; veine médiastine à 7 rameaux. Ailes caudées. Pattes très velues; tibias antérieurs un peu renflés, à tympan ovalaire prolongé par un sillon. Fémurs postérieurs assez grêles; tibias portant 5 épines de chaque côté; métatarses à 1-3 dents. Plaque sous-génitale bilobée à l'apex et légèrement sillonnée dans toute la longueur.

St-Jean du Maroni; février. 1 ♂.

Cette espèce est voisine de *A. Telskii* (Sauss.) et de *A. mutus* (Sauss.). Elle en diffère cependant par sa taille un peu plus grande et par sa coloration: le pronotum est angulaire en arrière comme chez *A. mutus*, mais le dernier article des palpes est un peu allongé comme chez *A. Telskii*; la plaque sous-génitale est moins fortement sillonnée que dans ces deux espèces.

A. major, n. sp. — ♂. *Validus, griseus, fusco punctulatus, pubescens. Caput deplanatum; rostro truncato. Oculi globosi, prominuli; ocellis majusculis. Ultimus articulus palporum maxillarium securiformis. Pronotum transversum; margine postico sinuato; lobis lateralibus subquadratis; margine infero arcuato. Elytra elongata; vena mediastina 7-ramosa. Alae caudatae. Tibiae anticae leviter dilatatae, intus foramine oblongo. Femora postica robusta. Tibiae posticae spinis utrinque 5; metatarsis posticis intus 1, extus 3-dentatis. Lamina infragenitalis magna, canaliculata, apice incisa.*

Long. cum. el. : 27 mill.; l. cum. al. : 31 mill.; pronot. 4 mill.; fem. post. 14 mill.

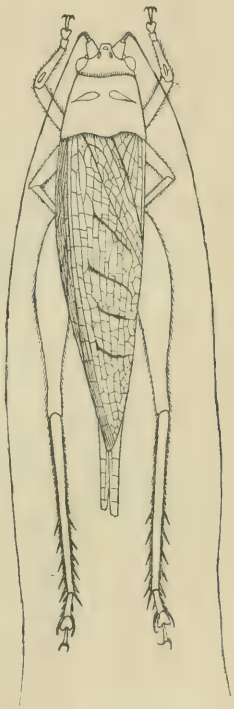

A. major ♂ (× 2).

♂. De grande taille, gris ponctué de brun, pubescent. Tête de la largeur du pronotum, déprimée; rostre oblique, assez étroit; yeux saillants, globuleux; ocelles assez gros, disposés presque en ligne droite, l'antérieur un peu plus petit que les latéraux. Palpes maxillaires à dernier article large, sécuriforme. Pronotum transversal, très velu; bord antérieur droit, bord postérieur sinué; disque présentant deux impressions piriformes; lobes latéraux assez élevés, à angles très arrondis. Abdomen presque lisse; plaque sous-

génitale sillonnée sur toute sa longueur, incisée à l'apex et présentant, en arrière de l'incision, une profonde impression triangulaire faisant suite au sillon. Élytres un peu aplatis, finement réticulés; veine médiastine à 7 rameaux; 5 nervures libres dans le champ latéral. Ailes caudées. Pattes robustes, testacées, ponctuées de brun, pubescentes. Fémurs antérieurs et intermédiaires un peu aplatis; tibias antérieurs légèrement dilatés, présentant à la face interne un tambour ovale, allongé. Fémurs postérieurs robustes; tibias postérieurs portant dans la moitié apicale 5 épines de chaque côté, dont la dernière externe petite et très rapprochée de l'éperon supérieur; entre les épines, les denticules sont au nombre de 4, 3, 2, 1 au bord externe, 3, 1, 1, 0 au bord interne; métatarses postérieurs armés de 3 dents externes et 1 interne.

a *b*

A. major. — *a*, palpe maxillaire; *b*, plaque sous-génitale (× 5).

St-Laurent du Maroni; février. 1 ♂.

Cette grande espèce est voisine de *A. silens* Sauss.; elle s'en distingue par les tibias anétrieurs dilatés, la forme de la plaque sous-génitale; les fémurs postérieurs plus forts et les denticules des tibias et surtout des métatarses postérieurs moins grands.

A. griseus, n. sp. — ♂. *Statura mediocris. Griseus, maxime pubescens. Caput deplanatum; rostro brevi. Ocelli majusculi, in lineam arcuatam exserti. Ultimus articulus palporum dilatatus, aeque latus ac longus. Pronotum maculis 2 piriformibus; margine antico recto; margine postico fortiter sinuato; lobis lateralibus elevatis; margine infero arcuato. Elytra angusta, dense pilosa; vena discoidali nigro maculosa, vena mediastina 7-ramosa. Alae caudatae. Lamina infra-genitalis elongata, apice incisa. Pedes anteriores et intermedii robusti. Tibiae*

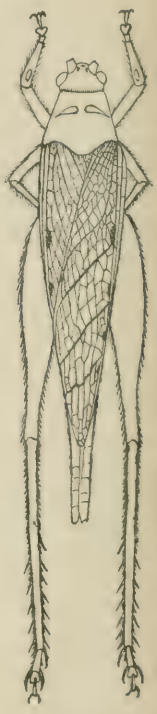

A. griseus ♂ (× 3).

anticae inflatae, intus speculo oblongo; tarsis brevissimis. Femora postica subgracilia. Tibiae posticae spinis extus 5, intus 7; metatarsis dentibus extus 3, intus 1.

Long. cum el. : 15 mill.; l. cum al. : 18,5 mill.; pronot. 2,5 mill.; fem. post. 9 mill.; tib. post. 9 mill.

♂. Taille médiocre, gris, pubescent. Tête un peu aplatie; rostre court, oblique. Yeux assez gros, saillants; ocelles grands, ovales, très rapprochés, insérés sur une ligne courbe; face pâle; dernier article des palpes triangulaire, aussi long que large. Pronotum un peu rétréci antérieurement; bord antérieur droit, bord postérieur très fortement sinué, sa partie médiane prolongée sur la base des élytres; disque marqué de 2 impressions piriformes; lobes latéraux plus hauts que longs, à bord inférieur très arrondi. Abdomen finement pubescent; plaque sous-génitale longue, incisée à l'apex. Élytres étroits, allongés, gris, très finement et densément pubescents; nervures brunes; discoïdale jaunâtre, marquée de taches noires; réticulation fine, irrégulière, formant trois fausses nervures obliques de la discoïdale au bord sutural; veine médiastine à 7 rameaux. Ailes caudées. Pattes antérieures et intermédiaires robustes; tibias antérieurs renflés, présentant un tambour interne ovale; tarses très courts. Fémurs postérieurs assez grêles; tibias armés de 7 épines internes, 5 épines externes; métatarses portant 3 dents externes et 1 interne.

A. *griseus* ♂. — Profil du pronotum (× 6).

La Forestière; août. 1 ♂.

A. testaceus, n. sp. — ♂. *Ochraceo-testaceus, paulo pubescens. Pronotum margine postico fortiter sinuato, in medio retroproducto; lobis lateralibus subquadratis; angulis rotundatis. Elytra ochracea; area laterali subhyalina; area dorsali dense reticulata; vena mediastina 7-8-ramosa. Alae caudatae. Tibiae anticae breves, basi vix dilatatae; tympano intus oblongo. Femora postica gracilia. Tibiae posticae extus 7, intus 9-spinosae; metatarsis posticis dentibus extus 1, intus 3 armatis.*

Long. cum el. : 19 mill.; l. cum al. : 22,5 mill.; pronot. 3 mill.; fem. post. 11 mill.; tib. post. 11 mill.

♂. Fauve-ochracé, peu pubescent. Tête un peu convexe, rostre oblique. Palpes...?. Pronotum transversal, à bord antérieur droit, bord

postérieur très fortement sinué, prolongé en arrière dans la partie médiane; lobes latéraux élevés, à angles arrondis; disque présentant 2 légères impressions piriformes. Élytres assez étroits en dessus, à bords presque parallèles; champ dorsal ochracé, très finement réticulé en mailles longues ; champ latéral large, presque transparent, à veine médiastine portant 7 ou 8 rameaux dont les derniers peu nets se perdant dans une réticulation irrégulière; veine discoïdale marquée de quelques taches noirâtres. Ailes caudées. Pattes antérieures fortes; tibias épais mais à peine renflés à la base, présentant un tympan très allongé à la face interne. Fémurs postérieurs grêles; tibias portant 7 épines externes, 9 internes; métatarses à 1-3 dents.

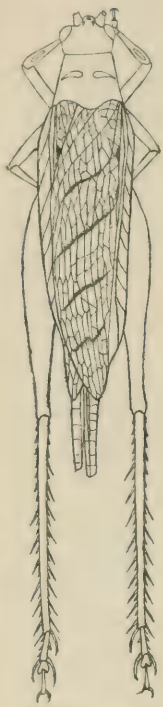

A. testaceus ♂.

St-Jean du Maroni; juin 1 ♂.

Cette espèce se rapproche de la précédente par la forme du pronotum qui est prolongé en arrière; elle s'en distingue par la forme et la réticulation des élytres et par les tibias antérieurs non renflés.

Ouvrages cités.

1874. H. de Saussure. — Recherches zoologiques pour servir à l'histoire de la faune de l'Amérique Centrale et du Mexique. Orthoptères.

1877. H. de Saussure. — Mélanges orthoptérologiques, 5e et 6e fasc., in *Mem. Soc. Genève*, XXV.

1881. Bolivar. — Notas Entomologicas, in *An. Soc. Esp.*, X, p. 462, 507.

1897. H. de Saussure. — Biologia Centrali Americana. Orthoptères (*Gryllidae*).

ÉTUDE SUR LES ANCISTRIA

[Col. Passandridae]

par A. Grouvelle.

Gen. **Ancistria** Er.

Er., 1845, Naturg. Ins. Deutsch., III, p. 305, note. — Sharp, 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 541. — Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 453.

Syn. *Prionophora* Westw., 1848, Cabinet or. Ent., p. 85.

Les *Ancistria* forment un groupe nettement isolé au milieu des *Passandridae*. Leur forme et leur sculpture qui rappellent celles de certains Colydiens, la structure de leurs tibias fortement épineux au côté interne et le développement de leurs tarses les séparent si complètement des *Passandridae* connus, qu'il est nécessaire de leur donner une place spéciale dans cette famille.

Sharp (Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 541), a formulé cette opinion que j'ai reproduite dans les Annales de la Société entomologique de France, 1908, LXXVII, p. 316; l'étude des diverses formes d'*Ancistria* que j'ai pu examiner n'a fait que confirmer pour moi l'opportunité de la division proposée par Sharp.

Les *Ancistria* ont été placés dans les *Passandridae* en raison de la conformation de leurs pièces jugulaires larges, cachant la base des mandibules; mais lorsqu'on étudie l'ensemble de l'ancienne famille des *Cucujidae*, ce caractère perd de son importance et ne semble plus l'expression absolue d'une proche parenté. Pour le moment, les *Ancistria* restent très isolés et aucune forme de transition ne permet d'établir entre eux et les autres *Passandridae* une relation directe rapprochée.

Les *Ancistria* connus proviennent : de l'Asie, depuis l'Inde jusqu'au Japon ; de l'Archipel Malais et de l'Australie. Un exemplaire appartenant au Britsh Museum (coll. Pascoe) est étiqueté : Natal, mais, jusqu'à nouvelle découverte, je considère cette provenance comme inexacte.

***

Caractères généraux.

Allongé ou très allongé, subcylindrique, corps glabre, au moins

assez brillant, noir ou noir de poix; extrémité des élytres souvent plus ou moins longuement rougeâtre; base des antennes, tibias et tarses parfois roux. Antennes de 11 articles, progressivement très comprimées vers l'extrémité, progressivement et presque régulièrement dilatées en dedans à partir du 6e ou 7e article; 1er article épais, un peu comprimé transversalement, suboblong, strié-caréné sur la partie externe; 2e beaucoup moins épais, en général au plus aussi long que large, 3e un peu plus épais que le 2e, plus ou moins allongé, claviforme, 4e, 5e et parfois 6e subclaviformes, s'épaississant progressivement en dedans, les suivants s'élargissant plus ou moins brusquement et prenant très vite la forme subtriangulaire, bord externe alors très faiblement arrondi, devenant progressivement droit, base étroitement, sommet largement tronqués; bord interne arqué presque en angle droit, émoussé à l'angle apical interne; bordés vers cet angle par une marge feutrée; sommet et côté interne du 11e article arrondis ensemble, bordés par un biseau feutré. Tête convexe, faiblement oblongue, souvent subparallèle à la base, atténuée tout à fait en avant, portée sur un cou nettement marqué, présentant en dessus trois sillons : l'intermédiaire (sillon médian) droit, en général plus accentué en avant qu'en arrière, entier en avant, atteignant parfois le cou; les deux externes (sillons externes) rapprochés en avant de l'extrémité du sillon médian, plus accentués en avant, divergents, plus ou moins courts et arqués, souvent subparallèles en arrière. Dessus de la tête limité de chaque côté par une strie (stries latérales de la tête) plus ou moins fine, parfois plus accentuée en avant, passant en dedans de la base de l'antenne et rejoignant le sillon médian correspondant. Front s'infléchissant brusquement entre les bords internes des sillons externes, formant une dépression verticale par rapport au plan de l'insecte, limitée latéralement par le prolongement de la marge externe des sillons externes, réunissant les extrémités des trois sillons, parfois redressée à la partie inférieure et laissant voir de dessus le sommet de l'épistome, d'autres fois ne présentant pas de redressement apical et, par suite, ne permettant pas de voir de dessus le sommet de l'épistome. Prolongement des marges externes des sillons externes (saillies latérales du front) parfois subcaréniforme, parfois s'avançant en forme de lobe subdéprimé en avant des bases des antennes. Antennes insérées sur les côtés du front dans une double fossette oblique, arquée, qui reçoit le 1er article de l'antenne lorsque celle-ci est orientée soit en avant soit en arrière; fossette antennaire limitée en avant par le bord antérieur de la face latérale de la tête relevé en bourrelet, atteignant en arrière presque l'orbite de l'œil. Bord antérieur du dessous de la

tête s'avançant de chaque côté, contre la jonction avec le côté, en un lobe modérément saillant, plus ou moins arrondi (pièces jugulaires), cachant la base de la mandibule, limitant latéralement la fossette antennaire; intervalle entre ces lobes échancré, enfoncé; languette très courte, cornée; palpes maxillaires et labiaux en partie cachés par les pièces jugulaires : les palpes maxillaires de quatre articles, 1 et 2 un peu plus longs que larges; 3 environ deux fois plus long que large, 4 légèrement oblong, à peine arqué, plus long que les trois premiers réunis; les palpes labiaux également de 4 articles, article 1 et 2 suballongés, 3 plus long que 1 et 2 pris ensemble, 4 très légèrement arqué, suboblong, plus long que 3; mandibules courtes, robustes, obtusément bidentées au bord interne. Prothorax plus ou moins allongé, en général rétréci vers la base; pronotum séparé du prosternum par une arête partant de l'angle postérieur, d'abord plus ou moins caréniforme et visible de dessus, s'infléchissant vers le dessous et s'atténuant progressivement, alors cachée par la convexité des angles antérieurs du pronotum, s'effaçant généralement avant le bord antérieur. Sutures pleuro-sternales s'effacent en général avant le bord antérieur du prosternum, mais l'atteignant toujours soit effectivement, soit, au moins comme direction, en dedans de l'arête latérale ou de sa direction. Saillie prosternale fortement et presque brusquement infléchie. Hanches antérieures transversales, suboblongues, un peu saillantes; Épisternes allongés, plus ou moins subquadrangulaires. Épimères se réduisant à une bande s'étendant contre la base, entre la hanche et l'arête latérale correspondante, et fermant en partie la cavité cotyloïde de la hanche. Écusson suborbiculaire, convexe. Élytres subparallèles, subcylindriques, striés-ponctués sur le disque, plus ou moins régulièrement ponctués sur les marges latérales, en général légèrement déhiscents au sommet. Stries ponctuées simples ou crénelées au bord externe par leur ponctuation, devenant plus profondes vers le sommet. Intervalles plans ou un peu convexes, coupés plus ou moins densément par des strioles transversales; 1er intervalle atteignant le sommet, 2e à 5e progressivement plus courts, laissant au sommet de l'élytre une marge concave plus ou moins développée, limitée en dedans par l'intervalle sutural, au sommet par un bourrelet apical et, latéralement, par le 6e intervalle soudé à l'extrémité avec les intervalles externes et relevé en un fort bourrelet. Mésosternum s'enfonçant entre les hanches intermédiaires; épisternes triangulaires, n'atteignant pas la cavité cotyloïde de la hanche (1); épimères réduits à une bande étroite en dehors,

(1) Ce caractère sépare les *Passandridae* des *Cucujidae* et les rapproche des *Cryptophagidae*.

dilatés en dedans. Hanches intermédiaires modérément écartées, suborbiculaires. Métasternum allongé, longitudinalement sillonné sur la partie apicale, présentant, sur les côtés, des sillons longitudinaux plus ou moins accentués qui reçoivent les tarses intermédiaires au repos. Hanches postérieures transversales, atteignant l'épipleure, faiblement écartées. Premier segment de l'abdomen plus long que le 2e, celui-ci plus long que le 3e, 3e et 4e subégaux. Premier segment présentant, sur les côtés, une dépression subconcave recevant les pattes au repos; saillie entre les hanches très aiguë, s'engageant dans l'extrémité du sillon longitudinal du métasternum. Fémurs épais, suboblongs, sillonnés en dedans pour recevoir les tibias au repos, séparés de la hanche par le trochanter. Tibias s'élargissant vers le milieu de la longueur, environ aussi longs que les fémurs, terminés en dehors par une dent marquée et, en dedans, par une épine très allongée, arquée pour les tibias antérieurs, progressivement moins longue pour les autres. Tarses de cinq articles; le 1er très allongé, parfois plus long que le tibia, les 2e à 4e progressivement plus courts, le 5e environ aussi long que le 3e et 4e réunis; crochets simples.

*
* *

Descriptions des espèces.

Les *Ancistria* connus jusqu'à ce jour évoluent autour de quatre types différents, caractérisés par la forme de la partie antérieure de la tête :

1. Front commençant à s'infléchir progressivement avant le niveau des bases des antennes; forme subcylindrique, très allongée..... **Obancistria**.
2. Front s'infléchissant brusquement au niveau des naissances des antennes; épistome à peine visible lorsque l'insecte est vu de dessus; forme subcylindrique, relativement courte..... **Anancistria**.
3. Front s'infléchissant brusquement au niveau des naissances des antennes; marge externe des sillons latéraux de la tête formant en avant des naissances des antennes une saillie en forme de carène émoussée; épistome visible lorsque l'insecte est vu de dessus; forme subcylindrique, allongée..... **Ancistria** s. str.
4. Front s'infléchissant en avant des naissances des antennes;

marges externes des sillons latéraux de la tête se prolongeant en avant des naissances des antennes en lobes plus ou moins longs, subdéprimés..... **Parancistria.**

Ancistria (**Anancistria**) **Arrowi**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco subdepressa, atra. Antennae graciles ; articulis 2-5 intus paulatim subdilatatis, 3° et 5° subaequalibus, quam 4° brevioribus, 3° sesquilongiore quam latiore, 6° abrupte dilatato, 6°-11° intus paulatim dilatatis, 11° subquadrato. Caput ovatum, subelongatum, in disco subparce, ad latera dense punctatum; punctis ad apicem minimis, ad latera obliquis, plus minusve confluentibus; sulco intermedio antice impresso, ad basin capitis paulatim attenuato, subintegro, sulcis externis impressis, subrectis, divergentibus. Prothorax subelongatus, antice quam postice paulo latior, antice breviter arcuatus, postice sat longe sinuatus, plus minusve dense irregulariterque punctatus; punctis in antico margine et angulorum anticorum regione et in spatio discoidali, irregulari, postice longe abbreviato evanescentibus, utrinque spatii majoribus et sparsioribus, juxta basin lateribusque densatissimis; pulvino basilari subvalido; sulco marginali medio carinula brevi, vix indicata secato. Elytra quater longiora quam simul latiora, apice extus rotundata, angulis suturalibus breviter et subconjunctim acuminata, longe stricteque excavata, in disco punctato-striata, ad latera dense subconfuseque punctata; striis ad apicem impressioribus; 2° intervallo medium apicalis convexitatis attingente, apice valde pulvinato-elevato, 3° et 4° apice conjunctis, quam 2° admodum brevioribus. Caput subtus medio late subimpressum, dense punctulatum. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* — Long. : 10 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, brillant, noir. Antennes grêles, atteignant la base du prothorax; 1er article suballongé, 2e à 5e progressivement un peu dilatés en dedans, 2e subcarré, 3e et 4e subégaux, plus courts que 4e, 3e environ une fois et demie plus long que large, 6e brusquement plus large que 5e, 6e à 11e progressivement un peu plus dilatés en dedans, 6e, 7e, 8e subégaux, 6e sensiblement aussi long que large dans sa plus grande largeur, 9e et 10e subégaux, légèrement plus courts que les précédents, 10e environ une fois et un quart plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e suballongé. Tête ovale, atténuée en avant, un peu plus longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation un peu éparse sur le disque, plus serrée vers les côtés, composée de points plus petits vers le sommet, plus forts, obliques, plus ou moins con-

fluents vers les côtés; sillon médian subentier, bien marqué en avant, progressivement atténué vers la base de la tête; sillons externes bien marqués, presque droits, divergents; stries latérales de la tête entières, rejoignant le sillon externe correspondant; tempes moins longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax un peu plus large en avant qu'à la base, brièvement arrondi sur les côtés en avant, subparallèle sur un peu plus de leur moitié antérieure, sinué sur leur partie basilaire, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre la marge apicale, la région des angles antérieurs, une étroite bande discoïdale fortement atténuée à la base et, de chaque côté de cette bande, un très étroit espace linéaire, mal défini; ponctuation relativement forte, un peu espacée sur le disque, plus serrée et moins forte vers les côtés, surtout près des bords latéraux et de la base; angles antérieurs, vus de dessus, largement obtus, subémoussés, postérieurs presque droits; côtés bordés par un bourrelet un peu marqué vers la base, s'atténuant en avant, s'effaçant sur la région de l'angle antérieur qui présente une convexité continue entre le pronotum et le prosternum; base bisinuée, bourrelet basilaire bien marqué, strie marginale coupée au milieu par un très faible carinule longitudinale. Élytres de la largeur du prothorax à la base, brièvement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux angles apicaux externes, brièvement déhiscents au sommet, et par suite acuminés séparément et faiblement, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, terminés par une marge concave, étroite, remontant latéralement, ponctués-striés sur le disque, subconfusément ponctués sur les marges latérales, stries ponctuées plus accentuées au sommet. Écusson un peu enfoncé. Intervalle sutural étroit, convexe, déprimé et un peu élargi à partir de la déclivité apicale, puis rétréci et légèrement relevé à l'extrémité, contre la partie déhiscente de la suture; 1er et 2e intervalles larges, subdéprimés presque jusqu'à la déclivité apicale de l'élytre, confusément ponctués, coupés par des strioles transversales bien marquées, 1er intervalle subentier, 2e atteignant le milieu de la déclivité apicale, assez fortement relevé en bourrelet vers l'extrémité, réfléchi en dehors; 3e et 4e réunis à l'extrémité, sensiblement plus courts que 2e, 5e plus long que 3e et 4e, plus court que 2e. Dessous de la tête densément ponctué sur les pièces jugulaires, bordé entre ces pièces par un étroit bourrelet déprimé, presque lisse en avant de ce bourrelet, substrié de chaque côté. Premier article des tarses antérieurs un peu plus court que le tibia, premier article des tarses intermédiaires et postérieurs beaucoup plus court.

1. Makiaw et Kaisa, 1 exemplaire. Coll. du British Museum.

A. (Anancistria) Beccarii Grouv., 1882, Ann. Mus. Civ. Genova, XIII, p. 277, t. VII, f. 2. — *Elongata, subcylindrica, depressa, atra. Antennae ad apicem paulatim dilatatae; 3° articulo sesquilongiore quam latiore, ultimo subelongato. Caput ovatum, subtransversum, in disco subparce, antice multo levius, ad latera praecipue versus basin dense, substrigose et plus minusve transversim punctatum; punctis late angulis anticis evanescentibus; sulco intermedio integro, antice quam postice magis impresso, sulcis externis antice impressis, subrectis, divergentibus. Prothorax fere 1 et 1/4 tam elongatus quam in maxima latitudine latus, angulis anticis rotundatus, lateribus antice subparallelus, postice angustus, subarcuatus, juxta angulos posticos brevissime sinuatus, punctatus; punctis in spatio elongato, discoidali plus minusve sparsissimis, utrinque in primo sparsis, dein praecipue ad posticos angulos densatis, late in margine antico et angulis anticis evanescentibus; pulvino basilari subvalido; sulco marginali lato, medio brevi carinula secato. Elytra minus quater longiora quam simul latiora, apice breviter dehiscentia, angulo externo rotundata, angulo suturali breviter acuminata, ad apicem subquadratim excavata, in disco punctato-striata, ad latera punctato-lineata; striis apicem versus impressioribus; intervallis in disco punctis vix latioribus, subconvexis, apicem versus convexioribus et plus minusve elevatis; intervallo suturali integro, apice dilatato, subelevato; 1° depressionem apicalem attingente, 2° in depressione apicali interrupto, apice valde elevato, extus valde inflexo, 3°, 4° et 5° quam 1° paulatim paulo longioribus, 4° apice subelevato. Caput subtus medio subdepressum, antice pulvinato-marginatum, parcissime punctulatum. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* — Long. : 11-12 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, brillant, noir. Antennes modérément épaisses, atteignant la base du prothorax; 1er article suballongé, 2e transversal, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans, 3e et 4e faiblement, 5e assez brusquement, 5e à 11e lentement, 3e article environ une fois et demie plus long que large, 4e à 7e subégaux, plus courts que le précédent, 8e et 9e un peu plus longs que 7e, 10e un peu plus court, 11e suballongé, 10e environ une fois et un tiers plus large que long. Tête ovale, atténuée en avant, un peu moins longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation peu serrée sur le disque, beaucoup plus fine en avant, plus forte et plus dense sur les côtés, surtout vers les angles posté-

rieurs, composée alors de points plus ou moins oblongs et plus ou moins transversaux; sillon médian entier, un peu plus fortement marqué en avant qu'en arrière; sillons externes plus fortement accentués en avant que l'interne, à peine arqués, divergents; stries latérales entières, s'atténuant fortement avant le sillon externe correspondant; tempes moins longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax assez largement arrondi aux angles antérieurs, subparallèle environ jusqu'au premier tiers de la longueur, puis rétréci et faiblement arqué sur les côtés, très brièvement sinué contre les angles postérieurs, environ une fois et un quart aussi long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation plus ou moins très éparse sur la région longitudinale médiane du disque, irrégulièrement un peu plus serrée de chaque côté de cet espace, puis subeffacée et devenant plus forte et plus dense vers les marges latérales, largement effacée contre le bord antérieur et sur la région des angles antérieurs; arête des bords latéraux s'arrêtant loin du bord antérieur, laissant libre, entre le pronotum et le prosternum, une marge assez large, à convexité continue; angles postérieurs droits; base faiblement arquée en arrière, subsinuée de chaque côté, bordée par un bourrelet assez marqué, limité en avant par un sillon assez large, peu profond, coupé au milieu par une courte carène. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis aux angles apicaux externes, brièvement acuminés aux angles suturaux, brièvement déhiscents au sommet, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, terminés chacun par une partie concave, un peu moins longue contre la suture que large, s'étendant à peine le long des bords latéraux, ponctués-striés sur le disque, ponctués en lignes sur les marges latérales, stries ponctuées plus enfoncées vers le sommet; intervalles discoïdaux à peine plus larges que les points dans la partie basilaire de l'élytre, subconvexes, devenant convexes et plus ou moins élevés vers l'extrémité; région scutellaire un peu enfoncée. Intervalle sutural entier, élargi vers l'extrémité, subélevé; 1er atteignant l'inflexion apicale; 2e atteignant le milieu de l'inflexion apicale, fortement élevé en bourrelet vers le sommet et fortement infléchi en dehors; 3e, 4e et 5e un peu plus longs que le 1er, 4e subélevé à l'extrémité. Dessous de la tête subdéprimé au milieu, rebordé en bourrelet entre les pièces jugulaires, très éparsement pointillé; pièces jugulaires sans épaississement brusque vers le sommet. Partie enfoncée du métasternum lisse, longitudinalement sillonnée. Premier article des tarses

antérieurs et postérieurs beaucoup plus court que le tibia des tarses intermédiaires, relativement plus allongé.

Nouvelle-Guinée : Ramoi (*Beccari*), 3 exemplaires. Coll. du Musée de Gênes et A. Grouvelle.

A. (**Anancistria**) **Castelnaui**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco depressa, atra. Antennae ad apicem paulatim dilatatae; 3° articulo sesquilongiore quam latiore, ultimo modice transverso. Caput ovatum, subtransversum, dense punctatum; punctis antice minoribus, ad latera oblique confluentibus, substrigosis; sulco intermedio basin capitis attingente, antice valde impresso, ad basin paulatim attenuato, sulcis externis subvalde impressis, subarcuatis. Prothorax subelongatus, antice quam postice paulo latior, lateribus ad basin parum, ad apicem magis arcuatus, plus minusve dense punctatus; punctis in disco spatium laeve relinquentibus, utrinque spatii majoribus et sparsioribus, ad anticum marginem et ad anticos angulos evanescentibus, ad latera antice majoribus et sparsioribus, postice minoribus et densioribus; pulvino basilari subvalido; sulco marginali medio brevi carinula secato. Elytra vix quater longiora quam simul latiora, apice subconjunctim rotundata et subquadratim excavata, in disco punctato-striata, ad latera punctato-lineata; striis ad apicem impressioribus; intervallo suturali, integro, striato, apice subcomplanato, 1° et 2° medium apicalis convexitatis attingentibus, 2° apice valde pulvinato-elevato, 3° et 5° apice conjunctis, 4um includentibus, quam 2° vix brevioribus. Caput subtus medio late subimpressum, dense punctulatum. Primus articulus tarsorum tibia multo brevior.* — Long. : 13 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, brillant, noir. Antennes modérément épaisses, n'atteignant pas la base du prothorax; 1er article suballongé, 2e transversal, 3e environ une fois et demie plus long que large, 4e à 8e subégaux, progressivement dilatés en dedans, 9e et 10 plus courts, presque deux fois plus larges que longs, 11e modérément transversal. Tête ovale, atténuée en avant, un peu moins longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation serrée, faible en avant, obliquement confluente et strigueuse sur les côtés; sillon médian entier, fortement marqué en avant, très atténué à la base; sillons externes bien marqués, faiblement arqués; stries latérales entières, rejoignant le sommet externe du sillon externe correspondant; tempes moins longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax un plus large en avant qu'à la base, assez

fortement arrondi sur les côtés en avant, très faiblement et un peu irrégulièrement sur le reste de la longueur, présentant sa plus grande largeur un peu avant le sommet, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque un espace longitudinal étroit, irrégulier, forte et espacée de chaque côté de cet espace et à la base de la région des angles antérieurs, effacée sur cette région et sur la marge antérieure, très serrée, plus fine, parfois confluente sur les côtés et vers les angles postérieurs; bords latéraux étroitement rebordés jusqu'à la région des angles antérieurs, s'effaçant sur cette région qui présente une convexité continue entre le pronotum et le prosternum; base bisinuée, bourrelet basilaire bien marqué, strie marginale coupée au milieu par une courte carène longitudinale; angles antérieurs vus de dessus obtus, postérieurs aigus. Élytres de la largeur du prothorax à la base, brièvement arrondis aux épaules, subparallèles, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, un peu moins de quatre fois plus longs que larges ensemble, terminés chacun par une partie concave, subtransversale, ponctués-striés sur le disque, ponctués en lignes sur les marges latérales, stries ponctuées plus accentuées vers le sommet; région scutellaire un peu enfoncée. Intervalle sutural déprimé, élargi sur la déclivité apicale, strié, légèrement redressé à l'extrémité; 1er et 2e intervalles élargis, déprimés sur la moitié basilaire, puis convexes, s'arrêtant vers le milieu de la déclivité apicale, 2e fortement relevé au sommet en bourrelet un peu infléchi en dehors, 3e, 4e et 5e intervalles étroits, convexes, 3e et 5e réunis au sommet enfermant le 4e, un peu plus courts que le 2e, intervalles des marges latérales plans, confusément ponctués; tête densément pointillée en dessous, légèrement bordée en bourrelet au bord antérieur, entre les pièces maxillaires, brièvement et sublongitudinalement striée de chaque côté de ce bourrelet, puis subimpressionnée entre ces stries. Partie enfoncée du mésosternum longitudinalement sillonnée. Premier article des tarses plus court que les tibias.

Malacca (coll. Castelnau). 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

A. (Obancistria) longior, n. sp. — *Elongatissima, subcylindrica, nigro-brunnea; basi antennarum tarsisque piceis. Antennae graciles; articulis 2-6 intus vix paulatim dilatatis, 7° abrupte dilatato, 7°-10° paulatim latioribus, 11° subelongato, quam praecedente vix angustiore. Caput ovatum, elongatum, plus minusve parce punctatum; punctis antice minimis, sparsis, ad latera majoribus, densioribus, obli-*

que confluentibus et strigosis; sulco intermedio basin capitis haud attingente, antice impresso, postice paulatim attenuato, sulcis externis vix arcuatis, divergentibus, impressis. Prothorax antice longe parallelus, postice constrictus, subsinuatus, 2 et 1/2 tam elongatus quam latus, plus minusve parce punctatus; punctis in margine antico, ad angulos anticos et in linea discoidali stricta evanescentibus, utrinque lineae irregulariter validis densatisque; pulvino basilari bene indicato; sulco marginali medio brevi carinula secato. Elytra circiter sexies longiora quam simul latiora, apice conjunctim breviter rotundata, dehiscentia, longe excavata, in disco tenuiter striata et extus juxta striam lineato-punctulata, ad apicem paulatim valde striato-punctata, ad latera tenuiter lineato-punctulata; intervallis in disco transversim, ad latera oblique striolatis; intervallo suturali integro, ante dehiscentem partem subincrassato et subelevato, dein angustiore, 1° apicalem excavationem attingente, 2° breviore, apice extus valde inflexo et pulvinato-elevato, 3° et 5° apice conjunctis, quam 2° brevioribus, 4um includentibus. Caput subtus parce punctulatum, late impressum et in longitudinem striolatum. Primus articulus tarsorum anticorum et posticorum tibia parum, intermediorum multo longior. — Long. : 6 mill.

Très allongé, subcylindrique, assez brillant, noir, pattes brunâtres. Antennes grêles, atteignant le milieu de la longueur du prothorax; 1er article à peine plus long que large, 2e suballongé, 3e une fois et demie plus long que large, 4e à 6e progressivement un peu saillants en dedans, 7e très nettement plus large que le 6e, 7e à 10e progressivement plus saillants en dedans, subégaux, 11e un peu plus long que large, à peine plus étroit que le précédent. Tête ovale, environ une fois et demie plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation plus ou moins éparse, très fine en avant et très espacée, plus dense à la base et sur les côtés, comprenant sur le disque des points longitudinaux devenant, vers les côtés, obliques, confluents et strigueux; sillon médian n'atteignant pas la base de la tête, marqué en avant, s'atténuant vers l'arrière; sillons externes marqués, faiblement arqués, divergents; stries latérales de la tête marquées aux naissances des antennes, rejoignant presque le bord externe des sillons latéraux; tempes un peu plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax parallèle en avant presque sur les trois quarts de la longueur, rétréci et très légèrement sinué sur la partie basilaire, environ deux fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation irrégulière comme densité et comme force, laissant libre sur le disque une

très étroite bande longitudinale, effacée ou presque effacée sur la marge apicale et sur la partie antérieure des marges latérales, plus dense et plus forte sur la moitié basilaire; bords latéraux étroitement rebordés presque jusqu'au bord antérieur, cessant d'être marqués dans leur partie apicale; base assez fortement sinuée de chaque côté, bourrelet basilaire bien marqué, sillon marginal profond, coupé au milieu par une courte carène longitudinale; angles antérieurs vus de dessus obtus, émoussés, postérieurs presque droits. Élytres de la largeur du prothorax à la base, très faiblement dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, brièvement arrondis ensemble au sommet, assez longuement déhiscents, présentant chacun à l'extrémité une marge concave, allongée; environ six fois plus longs que larges ensemble, finement striés sur les trois quarts de la longueur à partir de la base, finement ponctués contre le côté externe de chaque strie, progressivement assez fortement ponctués-striés sur la partie apicale, très finement ponctués en lignes sur les marges latérales; intervalles coupés par des strioles, transversales sur les intervalles discoïdaux et obliques sur les intervalles latéraux; plans sur la majeure partie de la longueur, devenant convexes vers le sommet. Intervalle sutural entier, un peu élargi et déprimé jusqu'à la partie déhiscente de la suture, alors un peu rétréci; 1er intervalle atteignant l'excavation apicale, 2e plus court, élevé en bourrelet vers l'extrémité et fortement infléchi en dehors, 3e et 5e réunis au sommet, plus courts que le 2e, enfermant le 4e. Dessous de la tête éparsement pointillé, faiblement bordé en bourrelet entre les pièces jugulaires, largement impressionné et longitudinalement striolé dans l'impression. Partie enfoncée du mésosternum faiblement impressionnée, non ponctuée au milieu. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs un peu plus long que le tibia, premier article des tarses intermédiaires nettement plus long.

Sumatra : Si-Rambé. 2 exemplaires. Coll. du Musée de Gênes et A. Grouvelle.

A. (**s. str.**) **bostrychoides** Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 454. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco sublate depressa, nigra. Antennae subincrassatae; articulis 2°-6° paulatim, 7° sat abrupte, 7°-11° paulatim intus dilatatis. Caput subparallelum, subquadratum, in disco basin versus parce, antice densius et levius, ad latera validius et plus minusve parcius punctatum; punctis ad latera elongatis, plus minusve obliquis, vix perspicue strigosis; sulco inter-*

medio antice modice impresso, postice paulatim abbreviato, ante basin evanescente, sulcis externis antice modice impressis, brevibus, subparallelis. Prothorax basin versus angustus, lateribus juxta angulos anticos subvalde arcuatus, dein subrectus, ad basin subsinuatus, sesquilongior quam latior, punctatus; punctis in disco spatium minimum relinquentibus, utrinque plus minusve densatis, juxta marginem anticum minimis et latissime in angulos anticos parcissimis; pulvino basilari sublato, depresso; sulco marginali medio carinula minima secato. Elytra fere quinquies longiora quam simul latiora, apice conjunctim rotundata, sat valde dehiscentia, quadratim excavata, disco juxta suturam tenuiter striata, dein punctato-striata, ad latera sublineato-punctata; intervallis ad basin planis, latis, apicem versus paulatim magis convexis et plus minusve elevatis, parcissime transversim striolatis; intervallo suturali apice subelevato, striato, 1° apicalem declivitatem attingente, vix elevato, 2° apicalem excavationem attingente, apice pulvinato-elevato, extus valde inflexo, 3°, 4° et 5° inflexam partem 2ᵢ intervalli subattingentibus, 3° et 4° apice subconjunctis, 5° apice brevissime incrassato et subelevato. Primus articulus tarsorum anticorum et posticorum tibia multo brevior, tarsorum tibiae intermediorum subaequalis. — Long. : 8 mill.

Allongé, subcylindrique, assez largement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir. Antennes un peu épaisses, atteignant le milieu de la longueur du prothorax; 1ᵉʳ article un peu allongé, 2ᵉ aussi long que large, 3ᵉ à 11ᵉ progressivement dilatés en dedans, 3ᵉ à 6ᵉ faiblement, 7ᵉ brusquement, 7ᵉ à 11ᵉ modérément; 3ᵉ article plus d'une fois et demie plus long que large, 4ᵉ et 5ᵉ subégaux, plus courts que le 3ᵉ, 6ᵉ un peu plus long, 7ᵉ un peu plus long que le précédent, 7ᵉ-10ᵉ progressivement plus courts; 10ᵉ environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, 11ᵉ environ aussi long que large. Tête subparallèle, environ aussi longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation éparse vers la base du disque, plus fine et plus dense en avant, plus forte sur les côtés et formée alors de points allongés, obliques, à peine strigueux; sillon médian modérément marqué en avant, atténué vers l'arrière, s'arrêtant sensiblement avant le cou; sillons externes modérément marqués en avant, courts, subparallèles dans la partie postérieure; stries latérales fines, s'accentuant à la base de l'antenne, devenant alors un sillon qui se réunit au sillon externe correspondant en limitant un bourrelet arqué, soudé à la saillie latérale caréniforme du front; tempes environ une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal

de l'œil. Prothorax tronqué en avant, brièvement subtronqué aux angles antérieurs, se rétrécissant en ligne très faiblement arquée vers la base, subsinué près des angles postérieurs, une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation modérément forte sur le disque, laissant libre sur celui-ci un petit espace sublongitudinal, serrée de chaque côté, surtout vers la base, très fine contre la marge antérieure, très éparse sur une région comprenant les angles antérieurs et s'étendant obliquement assez en arrière; arête des bords latéraux atteignant presque le bord antérieur du prothorax, laissant libre une marge très étroite, à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; angles postérieurs aigus, légèrement saillants; base arquée en arrière, sinuée de chaque côté, bordée par un bourrelet assez large, déprimé, limité en avant par un sillon coupé au milieu par une très courte carène. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, arrondis aux épaules, alors visiblement plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, assez largement arrondis ensemble au sommet, assez largement déhiscents, presque cinq fois plus longs que larges ensemble, marqués sur le disque de stries très fines, bordées au côté externe de points plus accentués vers l'extérieur et, vers le sommet et sur les marges latérales, de points serrés presque disposés en lignes; stries discoïdales complétées par la ligne externe de points s'accentuant progressivement vers le sommet; intervalles des stries larges, plans sur la base, plus ou moins convexes et relevés vers le sommet, coupés transversalement par des strioles peu nombreuses; inflexion apicale des élytres allongée, terminée par une excavation concave un peu plus longue contre la suture que large, s'étendant très légèrement contre la marge latérale de l'élytre. Intervalle sutural entier, déprimé, subélevé au sommet; 1er intervalle s'arrêtant à la déclivité apicale, 2e s'étendant jusqu'à l'excavation apicale, élevé en bourrelet, fortement infléchi en dehors, venant presque se souder au 6e intervalle; 3e, 4e et 5e atteignant presque la partie infléchie du 2e, 3e et 4e presque soudés; 5e brièvement sinué, infléchi et subélevé à l'extrémité. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs plus court que le tibia, premier article des tarses intermédiaires subégal au tibia.

Sikkim, 1 exemplaire défectueux. Coll. A. Grouvelle.

A. (**s. str.**) **Albertisi**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco sublate depressa, nigra; tibiis tarsisque plus minusve piceis. Antennae subgraciles; articulis 3°-6° paulatim modicissime, 7° et 8°*

sat abrupte, 8°-11° vix paulatim intus dilatatis. Caput subparallelum, antice vix attenuatum, subelongatum, in disco parce, antice crebre, fortiusque, ad latera dense fortiusque punctatum; punctis ad latera oblique, modice strigosis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, paulo ante basin evanescente, sulcis externis antice modice impressis, parum arcuatis, postice subconvergentibus. Prothorax basin versus angustus, lateribus juxta angulos anticos subvalde rotundatus, dein subrectus, parallelus, ad basin vix perspicue subsinuatus, fere duplo longior quam latior, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, strictissimum, antice valde abbreviatum relinquentibus, utrinque plus minusve sparsis vel densatis, juxta marginem anticum et in angulis anticis minoribus, ex parte suboblongis et obliquis; pulvino basilari depresso; sulco marginali modice impresso, medio carinula brevi secato. Elytra fere quinquies longiora quam simul latiora, apice sat late conjunctim rotundata, sat valde dehiscentia et transversim excavata, in disco tenuiter striata et extus, juxta strias, subleviter lineato-punctata, ad latera lineato-punctata; intervallis ad basin sat planis, latis, apicem versus paulatim magis convexis et plus minusve elevatis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, apice modice pulvinato-elevato, 1° fere integro, 2° quam 1° breviore, apice modice pulvinato-elevato, extus subinflexo, 3° et 4° apice conjunctis quam 2° paulo brevioribus, 5° etiam magis breviore. Caput subtus dense punctatum, antice transversim et medio late subimpressum. Primus articulus tarsorum anticorum posticorumque tibia multo brevior, tarsorum intermediorum tibiae subaequalis. — Long. : 8 mill.

Allongé, subcylindrique, assez largement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir, tibias et tarses brun de poix. Antennes assez grêles, atteignant largement la base du prothorax; 1er article suballongé, 2e aussi long que large, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans, 3e à 6e faiblement, 7e et 8e assez rapidement, 8e à 11e très faiblement, 3e article plus d'une fois et demie plus long que large, 4e un peu plus court, 5e et 6e subégaux au 3e, 7e à 10e subégaux, un peu plus longs que les précédents, 11e nettement plus long que large, 10e à peine plus large que long. Tête à peine atténuée vers l'avant, presque parallèle, un peu plus longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation relativement forte, éparse sur le disque, progressivement très serrée et plus forte vers l'avant, progressivement serrée, un peu plus forte et obliquement strigueuse vers les côtés; sillon médian marqué en avant, atténué vers l'arrière, s'effaçant près de la base de la tête; sillons externes assez marqués en avant, modé-

rément arqués, légèrement convergents dans la partie postérieure; stries latérales fines, s'accentuant en avant des antennes, se réunissant au sillon externe correspondant et limitant un bourrelet arqué, soudé à la saillie latérale caréniforme du front; tempes un peu plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax subtronqué en avant, assez largement subarrondi aux angles antérieurs, puis droit, subparallèle sur un peu plus de la moitié de la longueur, puis rétréci vers la base et très faiblement sinué contre les angles postérieurs, près de deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation en général plus forte que celle du devant de la tête, laissant libre sur le disque un espace longitudinal très étroit, irrégulier et fortement atténué en avant, dense et très fine sur le milieu de la marge antérieure, presque effacée sur les angles antérieurs, irrégulièrement serrée de chaque côté, formée de points plus forts vers les angles postérieurs, souvent oblongs et en partie orientés plus ou moins obliquement; arête des bords latéraux s'arrêtant assez loin du bord antérieur, laissant libre une marge médiocrement étroite, à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; angles postérieurs modérément obtus; base faiblement arquée, bordée par un bourrelet assez large, déprimé, limité en avant par un sillon peu marqué sauf au milieu, coupé par une courte carinule longitudinale. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, assez largement déhiscents, presque cinq fois plus longs que larges ensemble, marqués sur le disque, de stries fines, accompagnées au côté externe d'une ligne de points médiocres qui donne à l'ensemble l'aspect d'une strie ponctuée, crénelée d'un côté; marqués sur les marges latérales de lignes ponctuées plus accentuées vers le sommet; stries discoïdales progressivement enfoncées vers le sommet; intervalles larges et plans sur la base, plus ou moins convexes et relevés vers le sommet; excavation apicale moins longue contre la suture que large, s'étendant un peu sur le bord de la marge latérale de l'élytre. Intervalle sutural entier, modérément élevé en bourrelet au sommet; 1er intervalle presque entier; 2e s'arrêtant sur la déclivité apicale, modérément élevé en bourrelet à l'extrémité, légèrement infléchi en dehors; 3e et 4e soudés à l'extrémité, plus courts que le 2e, 5e encore plus court. Dessous de la tête densément ponctué, relevé en un bourrelet étroit entre les pièces jugulaires, transversalement subsillonné contre ce bourrelet et largement impressionné en arrière de son milieu; pièces jugulaires

brusquement épaissies vers l'extrémité. Partie enfoncée du mésosternum sans impression, marquée d'une courte strie longitudinale. Premier article de tarses antérieurs et postérieurs nettement plus court que le tibia; premier article de tarses intermédiaires subégal au tibia.

Nouvelle Guinée : Ramoi (*d'Albertis*), Andai (*Doherty*), 4 exemplaires. Coll. du Musée de Gênes et A. Grouvelle.

A. (**s. str.**) **Gestroi**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco stricte depressa, nigra; tarsis piceis. Antennae subincrassatae; articulis 3°-6° paulatim modicissime, 7° et 8° sat abrupte, 8°-11° vix paulatim intus dilatatis, 11° transverso. Caput suboratum, parum elongatum, in disco parce, antice et ad latera subdensius et fortius punctatum; punctis ad latera oblique strigosis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, paulo ante basin evanescente, sulcis externis antice impressis, modice arcuatis, postice subparallelis. Prothorax basin versus angustus, lateribus juxta angulos anticos valde rotundatus, dein vix arcuatus, ad basin subsinuatus, magis sesquilongior quam latior, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, strictissimum, antice valde abbreviatum relinquentibus utrinque plus minusve sparsis vel densatis, juxta marginem anticum et in angulis anticis minoribus, plerumque suboblongis, ex parte obliquis; pulvino basilari sublato; sulco marginali medio carinula depressa secato. Elytra fere quinquies longiora quam simul latiora, apice conjunctim rotundata, sat valde dehiscentia et subquadratim excavata, in disco punctato-striata, ad latera lineato-punctata; intervallis ad basin sat latis, subplanis, apicem versus paulatim magis convexis et plus minusve elevatis, transversim striolatis; intervallo suturali apice pulvinato-elevato, 1° fere integro, 2° quam 1° breviore, apice sat valde pulvinato-elevato et extus inflexo, intervallo 4° quam 2° breviore sed quam 3° et 5° longiore, apice subelevato. Caput subtus subdense punctulatum, antice vix pulvinato-marginatum, in longitudinem valde convexum. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* — Long. : 6-8 mill.

Allongé, subcylindrique, étroitement déprimé sur le disque des élytres, brillant, noir, tarses brun de poix. Antennes un peu épaisses, atteignant environ le premier tiers de la longueur du prothorax; 1er article ovale, un peu allongé, 2e subcarré, 3e à 6e progressivement et très faiblement épaissis en dedans, 6e à 8e s'élargissant assez rapidement, 8e à 11e à peine de plus en plus larges, 3e article environ une fois et demie aussi long que large, 4e à 10e subégaux, un peu plus courts que le 3e, 10e une fois et un tiers plus large dans sa plus

grande largeur que long, 11e modérément transversal. Tête subovale, un peu plus longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation fine et éparse sur le disque, devenant plus forte et plus dense en avant et sur les côtés, accompagnée alors de strigosités obliques s'accentuant progressivement vers le bord latéral; sillon médian marqué en avant, atténué vers l'arrière, s'effaçant près de la base de la tête; sillons externes marqués en avant, modérément arqués, subparallèles en arrière; stries latérales très faiblement marquées sur les côtés, effacées vers la base des antennes; tempes environ une fois et demie aussi longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax subtronqué en avant, en angle obtus aux angles antérieurs, assez fortement arrondi sur les côtés en avant, puis se rétrécissant faiblement presque en ligne droite et enfin devenant très nettement plus étroit à la base, légèrement sinué de chaque côté vers les angles postérieurs, plus d'une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation plutôt forte, laissant libre sur le disque un espace longitudinal très étroit, irrégulier et fortement atténué en avant, en partie effacé sur la marge antérieure et sur la région des angles antérieurs, cette ponctuation irrégulièrement serrée de chaque côté du disque, formée en général de points plus ou moins oblongs, orientés parfois obliquement; arête des bords latéraux atteignant presque le bord antérieur, laissant libre une marge très étroite, à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; angles postérieurs obtus; base arquée, bordée par un bourrelet assez large, limité en avant par un sillon coupé au milieu par une carinule très déprimée. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis ensemble au sommet, assez largement déhiscents, environ cinq fois plus longs que larges ensemble, ponctués-striés sur le disque, ponctués en lignes sur les marges latérales; stries faiblement crénelées au bord externe sur le disque, progressivement enfoncées vers le sommet; intervalles plans à la base, au moins deux fois plus larges que les points des stries, progressivement plus ou moins convexes vers le sommet; excavation apicale sensiblement aussi large que longue contre l'intervalle sutural, s'étendant faiblement contre la marge latérale de l'élytre. Intervalle sutural relevé en bourrelet à l'extrémité; 1er intervalle atteignant l'excavation apicale, 2e plus court, fortement élevé en bourrelet vers l'extrémité, infléchi en dehors, 4e plus court que 2e, mais plus long que 3e et 5e, subélevé à l'extrémité. Dessous de la tête longitudinalement et assez fortement convexe dans la partie basilaire,

transversalement subimpressionné en avant, sans rebord en bourrelet entre les pièces jugulaires, celles-ci brusquement épaissies vers l'extrémité. Partie enfoncée du mésosternum lisse, faiblement impressionnée-striée dans la longueur. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs nettement plus court que le tibia; premier article des tarses intermédiaires un peu plus court.

Célèbes : Kandari (*Beccari*), 4 exemplaires. Coll. du Musée de Gênes et A. Grouvelle.

A. (**s. str.**) **strigosa**, n. sp. — *Elongatissima, subcylindrica, elytrorum disco haud depressa, nigra; tibiis tarsisque piceis. Antennae subgraciles, subbreves; articulis 3°-11° intus paulatim dilatatis, 3° tam elongato quam lato, 10° magis sesquilongiore quam latiore, 11° subtransverso. Caput suboblongum, parum elongatum, in disco parce, ad apicem densius et paulo fortius, ad latera subdense punctatum; punctis ad latera valde oblique strigosis; sulco intermedio antice valde impresso, postice paulatim attenuato, sat longe ante basin evanescente, sulcis externis antice impressis, modice arcuatis, postice subparallelis. Prothorax subcordiformis, circiter duplo longior quam in maxima latitudine latior, plus minusve crebre valdeque punctatus, in longitudinem vix perspicue carinatus; punctis juxta marginem anticum et in angulis anticis minimis et sparsis; pulvino basilari subelevato, antice subsulcato-marginato, sulco medio carinula brevi et sublata secato. Elytra fere sexies longiora quam simul latiora, apice latissime conjunctim rotundata, breviter dehiscentia, subquadratim excavata, in disco punctata, striata, ad latera postice lineato-punctata, antice striata; striis ad apicem paulatim impressioribus, in disco extus crenulatis; intervallis punctis haud latioribus, in disco subconvexis, ad apicem plus minusve elevatis, transversim et sparsim striolatis; intervallo suturali integro, intus striato, apice depresso et subdilatato; 1° subintegro, 2° excavationem apicalem attingente, apice subelevato et extus subinflexo, 3°, 4° et 5° magis magisque brevibus. Caput subtus parce punctulatum, antice haud pulvinatum, utrinque breviter striolatum, medio sat late longeque impressum. Primus articulus tarsorum intermediorum tibia vix brevior.* — Long. : 11 mill.

Très allongé, subcylindrique, sans dépression sur le disque des élytres, assez brillant, noir, tibias et tarses brun de poix. Antennes assez grêles, atteignant environ le milieu de la longueur du prothorax; 1er article suballongé, 2e subtransversal, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans, 3e et 4e subégaux, 3e un peu plus long que large,

5e à 8e subégaux, très faiblement plus courts que 4e, 9e et 10e plus courts que les précédents, le dernier plus d'une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e sensiblement aussi long que large. Tête suboblongue, un peu plus longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation fine et éparse sur le disque, progressivement plus forte et plus serrée vers l'avant, modérément éparse sur les côtés, accompagnée sur presque toute la surface de strigosités obliques progressivement plus fortes vers les bords latéraux; sillon médian bien marqué en avant, atténué vers l'arrière, s'effaçant relativement loin de la base; sillons externes marqués en avant, modérément arqués, subparallèles en arrière; stries latérales de la tête faiblement marquées sur les côtés, se relevant chacune, en avant des antennes, en un fin bourrelet se soudant à la carène antérieure correspondante de la tête; tempes un peu plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax subcordiforme, environ une fois et demie plus large en avant qu'à la base, deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert sur presque toute la surface d'une ponctuation assez forte, très serrée, laissant libre sur le disque un espace longitudinal très étroit, à peine caréniforme : cette ponctuation fine, en partie effacée contre le bord antérieur et sur l'angle antérieur, plus forte sur les angles postérieurs, points en général arrondis, suballongés sur la partie antérieure du prothorax; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs vus de dessus obtus, à peine émoussés, postérieurs obtus; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'à une faible distance du bord antérieur, laissant libre une marge étroite, à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; base modérément marquée, bordée par un bourrelet assez bien marqué, limité en avant par un sillon peu accentué, coupé au milieu par une courte carène déprimée. Élytres un peu plus larges à la base que la base du prothorax, dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors plutôt un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, presque subtronqués ensemble au sommet, brièvement déhiscents, presque six fois plus longs que larges ensemble, ponctués-striés sur le disque, ponctués en lignes à la base des marges latérales, striés vers leur sommet; stries s'accentuant progressivement vers le sommet; stries discoïdales crénelées au bord interne dans leur partie basilaire; intervalles à peine plus larges que les points, subconvexes sur le disque à la base, progressivement plus convexes vers le sommet; excavation apicale de chaque élytre subcarrée. Intervalle sutural dilaté, subdéprimé à l'extrémité; 1er intervalle subentier, très déprimé dans l'ex-

cavation apicale; 2e atteignant cette excavation, faiblement relevé en bourrelet à l'extrémité, légèrement infléchi en dehors, 3e à 5e de plus en plus courts. Dessous de la tête éparsement pointillé, creusé d'une forte impression s'appuyant sur la marge antérieure, striolé de chaque côté; sommet des pièces jugulaires brusquement épaissi. Partie enfoncée du mésosternum légèrement concave, sans impression. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs nettement plus court que le tibia, 1er article des tarses intermédiaires sensiblement aussi long.

Nouvelle-Guinée : Amberbaki, 3 exemplaires. Coll. du Musée de Gênes et A. Grouvelle.

A. (s. str.) tarsalis Waterh., 1876, Ent. Monthl. Mag., XIII, p. 121. — *Elongatissima, subcylindrica, elytrorum disco stricte depressa, atra; spina tibiarum anticarum rufo-picea. Antennae graciles; articulis 3°-6° paulatim et modice, 7° abrupte, 7°-11° paulatim et leviter intus dilatatis, 3° articulo sesquilongiore quam latiore, ultimo vix elongato. Caput oblongum, modice elongatum, plus minusve subdense punctatum: punctis ad latera oblique elongatis; sulco intermedio integro, antice impresso, ad basin paulatim attenuato, sulcis externis brevissimis, valde impressis. Prothorax antice subparallelus, postice constrictus, 1 et 2/3 tam elongatus quam latus, plus minusve subparce punctatus; punctis utrinque spatii discoidalis laevis, stricti et antice abbreviati majoribus et densioribus, ad marginem anticum et latissime ad angulos anticos attenuatis vel evanescentibus, ad angulos posticos majoribus et irregulariter sparsis; pulvino basilari valido: sulco marginali brevi carinula secato. Elytra fere sexies longiora quam simul latiora, apice dehiscentia, simul late rotundata et quadratim excavata, longe ad basin tenuiter striata et juxta striam punctulata, ad apicem breviter et paulatim subvalde punctato-striata, ad latera parcissime sublineato-punctulata: intervallis dorsalibus transversim, lateralibus oblique striolatis: intervallo suturali integro, apice subcomplanato, 1° excavationem apicalem attingente, 2° paulo breviore, apice modicissime pulvinato-elevato, 3°, 4° et 5° paulo brevioribus, apice conjunctis, 6°-8° apice conjunctis, dein valde pulvinato-elevatis et cum pulvino apicali junctis. Caput subtus, utrinque ad apicem, breviter in longitudinem obtuse carinatum, medio profunde striolato-impressum, parcissime punctulatum. Primus articulus tarsorum anticorum et intermediorum valde, posticorum subvalde tibia longior.* — Long. : 8,5 mill.

Très allongé, subcylindrique, étroitement déprimé sur le disque des

élytres, assez brillant, noir. Antennes grêles, atteignant le milieu de la longueur du prothorax; 1er article un peu allongé, 2e subcarré, 3e environ une fois et demie plus long que large, 3e à 6e progressivement un peu saillants en dedans, 7e nettement plus large que le 6e, 7e à 11e progressivement à peine plus saillants en dedans; 7e et 8e subégaux, un peu plus longs que 9e et 10e, ceux-ci environ une fois et demie plus larges que longs; 11e à peine allongé. Tête oblongue, environ une fois et demie plus longue que large en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation plus ou moins serrée, plus faible en avant, formée sur les côtés de points allongés, obliques, peu serrés; sillon médian entier, fortement marqué en avant, très atténué à la base; sillons externes très courts et très marqués; stries latérales de la tête atteignant la face externe de la carène latérale correspondante; tempes deux fois plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax subparallèle sur les deux tiers antérieurs des côtés, rétréci et faiblement sinué sur le dernier tiers, environ une fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque un espace longitudinal étroit, atténué en avant, irrégulier, plus forte et irrégulièrement serrée de chaque côté de cet espace et sur la marge basilaire, effacée ou presque effacée sur la marge antérieure et sur la partie antérieure des marges latérales, très serrée sur le bord de la partie basilaire de ces marges; bords latéraux étroitement rebordés jusqu'à la région extrême des angles antérieurs, s'effaçant alors et laissant continue la convexité entre le pronotum et le prosternum; base fortement sinuée de chaque côté; bourrelet basilaire bien marqué; sillon marginal coupé au milieu par une courte carène longitudinale; angles antérieurs, vus de dessus, arrondis, postérieurs faiblement obtus, bien marqués. Élytres de la largeur du prothorax à la base, obtusément dentés aux extrémités du bourrelet marginal de la base, modérément arqués aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, mais assez longuement déhiscents, présentant chacun à l'extrémité une marge concave, subquadrangulaire, presque six fois plus longs que larges ensemble, finement striés sur le disque, et sur les trois quarts de la longueur à partir de la base, assez finement ponctués en lignes au côté externe des stries, progressivement assez fortement ponctués-striés sur la partie apicale, vaguement et très éparsement pointillés en lignes sur les marges latérales, coupés transversalement sur le disque, obliquement sur les côtés, par de courtes strioles relativement serrées, leur donnant un aspect rugueux. Intervalle sutural entier, un peu élargi

et déprimé vers l'extrémité; 1er intervalle atteignant l'excavation apicale; 2e un peu plus court, relevé à l'extrémité en bourrelet médiocrement saillant, infléchi en dehors; 3e, 4e et 5e encore un peu plus courts, soudés ensemble au sommet. Dessous de la tête éparsement pointillé, présentant à la base des pièces jugulaires une courte carène longitudinale, obtuse, et, entre les extrémités de ces carènes, une impression longitudinale linéaire assez forte. Partie enfoncée du mésosternum longitudinalement striée-impressionnée. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires notablement plus long que les tibias, premier article des tarses postérieurs à peine plus long.

Sumatra : Si-Rambé, 3 exemplaires. Coll. du Musée de Gênes.

A. (s. str.) atra, n. sp. — *Elongatissima, subcylindrica, elytrorum disco substricte depressa, nigra; tarsis piceis. Antennae subgraciles; articulis 6° et 7° subabrupte, 8°-11° paulatim levissimeque intus dilatatis, 11° subelongato. Caput subparallelum, antice vix attenuatum, parum elongatum, in disco parce, ad apicem lateraque densius validiusque punctatum; punctis ad latera oblique strigosis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, sublonge ante basin evanescente, sulcis externis antice magis impressis, arcuatis, postice subconvergentibus. Prothorax basin versus angustus, fere sesquilongior quam in maxima latitudine latior, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, inaequaliter angustum, antice attenuatum relinquentibus, utrinque plus minusve sparsis vel densatis, juxta marginem anticum et late in angulis anticis attenuatis, in angulis posticis validioribus; pulvino basilari subvalde indicato; sulco marginali medio brevi carinula secato. Elytra fere quinquies longiora quam simul latiora, apice breviter dehiscentia, fere conjunctim late rotundata et haud longe excavata, in disco tenuiter striata et juxta striam extus lineato-punctata, ad latera antice sublaevia, postice tenuiter lineato-punctata; intervallis ad basin sat latis, subplanis, apicem versus paulatim magis convexis et plus minusve elevatis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, apicem versus subdilatato et modice elevato, 1° subintegro, 2° depressionem apicalem attingente, apice pulvinato-elevato et extus modice inflexo. 4° quam 2° breviore, sed quam 3° et 5° longiore, apice subelevato. Caput subtus plus minusve parce punctulatum, subimpressum. Primus articulus tarsorum tibia multo brevior.* — Long. : 7-9 mill.

Très allongé, subcylindrique, étroitement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir, tarses brun de poix. Antennes assez grêles, atteignant environ le premier tiers de la longueur du prothorax;

1er article suballongé, 2e à 5e progressivement et très faiblement épaissis en dedans, 6e et 7e se dilatant plus brusquement, 8e à 11e progressivement à peine plus larges ; 2e transversal, 3e environ une fois et demie plus long que large, 4e et 6e subégaux, plus courts que le 3e et plus longs que le 5e, 6e à 10e progressivement un peu plus courts, 10e presque une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e à peine plus long que large. Tête à peine atténuée en avant, subparallèle, un peu plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation éparse sur le disque, plus dense et plus forte en avant et sur les côtés, accompagnée de strigosités obliques sur ceux-ci; sillon médian marqué en avant, atténué vers l'arrière, s'effaçant assez loin de la base ; sillons externes un peu plus accentués en avant que le sillon médian, arqués, très légèrement convergents dans la partie arrière ; stries latérales externes faiblement marquées vers la base de l'antenne, atteignant le sillon externe correspondant ; tempes environ deux fois plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax arrondi en avant, à angles antérieurs obtus, subémoussés, rétréci vers la base, très faiblement arqué sur les côtés, brièvement sinué contre les angles postérieurs, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque une espace longitudinal écourté en avant, irrégulièrement étroit, cette ponctuation plus ou moins dense et éparse de chaque côté de cet espace, atténuée étroitement contre le bord antérieur, largement sur la région des angles antérieurs, plus forte, plus dense vers les angles postérieurs, points en général suballongés, irrégulièrement orientés ; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'à une faible distance du bord antérieur, laissant libre une marge assez étroite, à convexité continue entre le pronotum et le prosternum ; angles postérieurs obtus, non émoussés ; base modérément arquée en arrière, bordée par un bourrelet modérément large, limité en avant par un sillon coupé au milieu par une courte carène. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis très largement et presque ensemble au sommet, brièvement déhiscents, presque cinq fois plus longs que larges ensemble, très finement striés sur le disque, pointillés en lignes subeffacées vers la base sur les marges latérales ; stries crénelées sur le disque, au côté externe, par une ligne de points, progressivement plus enfoncées vers le sommet ; intervalles presque plans vers la base, au moins deux fois plus larges que les points des stries, progressive-

ment plus ou moins convexes vers le sommet; excavation apicale courte contre la suture, s'étendant obliquement contre le 6e intervalle. Intervalle sutural entier, subdilaté et subélevé à l'extrémité; 1er intervalle subentier, 2e notablement plus court, élevé en bourrelet à l'extrémité et un peu infléchi en dehors, 4e nettement plus court que 2e et nettement plus long que 3e et 5e, très légèrement élevé à l'extrémité. Dessous de la tête plus ou moins éparsement ponctué, sans bourrelet marginal entre les pièces jugulaires, substrié de chaque côté entre ces pièces et faiblement impressionné; pièces jugulaires brusquement épaissies. Partie enfoncée du mésosternum profondément impressionnée dans la longueur. Premier article des tarses nettement plus court que le tibia correspondant.

Nouvelle Guinée, plusieurs exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

A. (s. str.) Reitteri Lewis, 1893, Ent. Monthl. Mag., XIX, p. 83. — *Elongata, cylindrica, nigra; antennarum basi, tibiis tarsisque piceis. Antennae subincrassatae: articulis 2°-5° levissime, 6° et 7° sat abrupte, 7°-10° subleviter intus dilatatis, 11° subtransverso. Caput postice parallelum, antice attenuatum, circiter 1 et 1/4 tam elongatum quam in maxima latitudine latum, in disco parcissime, antice paulo densius, ad latera densius fortiusque punctatum; punctis ad latera obliquis, strigosis; sulco intermedio subintegro, sulcis externis antice impressis, arcuatis, postice parallelis. Prothorax lateribus subrectus, postice parum angustus, fere sesquilongior quam latior, punctatus; punctis in disco spatium strictum, postice abbreviatum relinquentibus, utrinque plus minusve dense impressis, ad angulos posticos creberrimis; pulvino basilari parum manifesto; sulco vix impresso, medio carinula secato. Elytra circiter 3 et 1/2 tam elongata quam simul lata, apice conjunctim rotundata, in disco punctato-striata, ad latera tenuissime lineato-punctata; striis basi tenuioribus; intervallis juxta basin depressis, apicem versus paulatim convexioribus et plus minusve subelevatis; intervallo suturali integro, apice magis elevato, 1°, 2°, 3°, 4° et 5° magis magisque brevioribus, 1° subintegro, 2° vix magis elevato, conjunctis. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* Long. : 9 mill.

Allongé, cylindrique, assez brillant, noir, base des antennes, tibias et tarses roux de poix. Antennes un peu épaisses, n'atteignant pas la base du prothorax; 1er article un peu allongé, 2e subsphérique, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans, 3e-5e très faiblement, 6e et 7e assez brusquement, 7e à 11e très modérément; 3e article une fois et demie plus long que large, un peu plus long que le 4e, 4e à 8e sub-

égaux, un peu plus longs que 9e et 10e, 11e légèrement transversal. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant, environ une fois et un quart plus longue, sans les mandibules, que large dans sa plus grande largeur, couverte d'une ponctuation très éparse sur le disque, un peu plus dense en avant, plus dense et plus forte sur les côtés, alors oblique et strigueuse; sillon médian subentier, sillons externes marqués en avant et arqués, subparallèles en arrière; stries latérales fines, effacées avant de rejoindre le sillon externe; tempes environ aussi longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax tronqué en avant, arrondi aux angles antérieurs, faiblement rétréci à la base, presque droit sur les côtés, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation serrée sur les régions des angles antérieurs et postérieurs, laissant libre sur le disque un espace longitudinal étroit, peu régulier, n'atteignant pas la base; arête des bords latéraux s'arrêtant contre le bord antérieur du prothorax; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet peu accentué, limité en avant par un faible sillon coupé au milieu par une courte carène. Élytres aussi larges à la base que le prothorax, modérément arrondis aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis ensemble au sommet, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble, marqués, sur le disque, de stries ponctuées très fines à la base et, sur les côtés, de fines lignes ponctuées; intervalles déprimés contre la base, puis progressivement plus convexes vers le sommet, plus ou moins subélevés dans cette partie, coupés par de rares strioles transversales; excavation apicale réduite à une gouttière remontant le long du bord latéral. Intervalle sutural entier, élevé vers le sommet; 1er à 5e progressivement plus courts, 1er subentier, 2e à peine plus élevé, 3e et 4e soudés à l'extrémité. Premier article des tarses plus court que le tibia.

Japon : Higo Yuyama, 1 exemplaire (*type* Lewis). Coll. du British Museum.

A. (**s. str.**) **filiformis**, n. sp. — *Elongatissima, cylindrica, nigra; antennarum basi, tibiis tarsisque rufescentibus. Antennae incrassatae, apicem versus intus paulatim dilatatae, articulo 3o plus sesquilongiore quam latiore, 6o-9o subaequalibus, 6o subquadrato, aliis paulatim transversioribus (10o et 11o deficiunt). Caput oblongum, modice elongatum, plus minusve dense punctatum; punctis in disco minimis et sparsis, ad latera paulatim majoribus, densioribus, obliquis et strigosis; sulco intermedio sat longe ante basin capitis interrupto, postice quam*

antice paulo minus impresso, sulcis externis arcuatis, parum divergentibus, intermedio minus impressis. Prothorax postice quam antice angustior, lateribus praecipue in medio parum angustus, paulo magis duplo longior quam latior, plus minusve dense punctatus; punctis in disco haud densatis, spatium strictum, irregulare, antice posticeque abbreviatum relinquentibus, ad latera irregulariter densatis, subelongatis, ad angulos anticos minimis; pulvino basilari indicato; sulco marginali brevi carinula medio secato. Elytra magis quinquies longiora quam simul latiora, apice breviter dehiscentia, sat longe excavata et late subconjunctim modicissime acuminata, in disco punctatostriata, ad latera parce et subconfuse punctato-lineata; intervallis striarum modice latis, transversim subvalde striolatis, in disco vix perspicue, apicem-versus paulatim validius convexis; intervallo suturali integro, apice subdepresso et subelevato, 1° et 2° excavationem apicalem attingentibus, 2° apice elevato, 3° et 4° apice conjunctis, quam 2° brevioribus, 5° admodum breviore. Caput subtus margine apicali modice pulvinatum, late subimpressum, punctatum. Primus articulus tarsorum tibia paulo brevior. — Long. : 6,5 mill.

Très allongé, cylindrique, brillant, noir, base des antennes, tibias et tarses rougeâtres. Antennes épaisses, dépassant le milieu de la longueur du prothorax, progressivement dilatées en dedans à partir du 3e article; 1er article suboblong, 2e subcarré, 3e plus d'une fois et demie plus long que large, 4e à 9e subégaux, 4e un peu moins long que le 2e un peu allongé, 9e une fois et un tiers plus large dans sa plus grande largeur que long (les articles 10 et 11 manquent). Tête oblongue, environ une fois et un tiers plus longue que large en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation relativement forte, espacée sur le disque, devenant progressivement plus serrée sur les côtés, formée alors de points obliques, confluents, formant des rides obliques coupées par de fins traits sublongitudinaux; sillon médian atteignant environ le premier quart de la longueur de la tête, bien marqué, sensiblement aussi fort en arrière qu'en avant; sillons externes arqués, peu divergents, un peu moins accentués que le sillon médian; sillons latéraux atténués en avant, rejoignant le sillon externe correspondant; tempes un peu plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax un peu rétréci en avant, un peu plus fortement à la base, subparallèle dans la majeure partie de sa longueur en avant, un peu plus de deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation assez forte, un peu éparse sur le disque laissant libre un espace longitudinal étroit, irrégulier, atténué aux extré-

mités, cette ponctuation plus dense et suballongée sur les côtés, surtout vers les angles, mais alors plus faible en avant qu'en arrière; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet assez marqué et par une strie coupée au milieu par une courte carène longitudinale; angles antérieurs, vus de dessus, arrondis, postérieurs obtus; bords latéraux bordés par une strie entière rejoignant le bord antérieur en se courbant fortement en dedans; région des angles antérieurs sans convexité spéciale. Élytres de la largeur du prothorax à la base, très faiblement dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, brièvement déhiscents au sommet, arrondis aux angles apicaux externes, en angle faiblement aigu aux angles suturaux, présentant chacun à l'extrémité une marge concave, subcarrée, plus de cinq fois plus longs que larges ensemble, ponctués-striés sur le disque, éparsement et peu régulièrement ponctués en lignes sur les côtés; intervalles discoïdaux presque plans, convexes vers le sommet, assez larges, uniponctués, coupés par des strioles transversales, assez serrées, qui leur donnent un aspect raboteux. Intervalle sutural entier, subélargi, subdéprimé et légèrement redressé au sommet; 1er et 2e intervalles atteignant l'excavation apicale, 2e élevé dans la partie apicale, 3e et 4e réunis à l'extrémité, plus courts que le 2e, 5e encore plus court. Tête bordée en dessous par un bourrelet modérément accentué entre les pièces jugulaires, largement subimpressionnée en arrière de ce bourrelet, ponctuée; partie apicale des pièces jugulaires brusquement épaissie. Partie enfoncée du mésosternum subimpressionnée. Premier article des tarses plus court que le tibia.

Cook Town, 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

A. (**s. str.**) **cylindrica** Westw. (*Prionophora*), 1848, Cab. or. Ent., p. 85, t. 41, f. 6 a-e. — Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 453, 455. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco sublate depressa, nigra; elytris apice longe rufis, tarsis piceis. Antennae subgraciles; articulis 2°-5° levissime, 6° et 7° sat abrupte, 7°-11° subleviter paulatim intus dilatatis; 11° vix perspicue transverso. Caput ad basin subparallelum, antice attenuatum, fere 1 et 1/3 tam elongatum quam in maxima latitudine latum, in disco parcissime, antice densius subfortiusque, ad latera subdensius fortiusque punctatum; punctis ad latera obliquis, strigosis; sulco intermedio antice modice impresso, postice paulatim attenuato, longe ante basin evanescente, sulcis externis antice impressis, arcuatis, postice convergentibus. Prothorax basin versus angustus, lateribus modicissime arcuatus, ad angulos posticos vix perspicue sinua-*

tus, fere sesquilongior quam latior, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, strictissimum relinquentibus; utrinque plus minusve dense vel parce punctatus; punctis ad angulos posticos creberrimis; pulvino basilari substricto; sulco marginali medio carinula depressa secato. Elytra fere quinquies longiora quam simul latiora, apice conjunctim latissime rotundata, breviter dehiscentia, transversim excavata, disco subtenuiter punctato-striata, ad latera (praecipue ad basin) tenuissime lineato-punctata; intervallis ad basin subconvexis, latis, apicem versus paulatim magis convexis et plus minusve elevatis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, apice modice elevato, 1°, 2°, 3°, 4° et 5° magis magisque brevibus, 1° excavationem apicalem attingente, 2° apice elevato, 3° et 5° apice conjunctis, subelevatis. Primus articulus tarsorum tibia brevior. — Long. : 9 mill.

Allongé, subcylindrique, assez largement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir, extrémité des élytres longuement rougeâtre, tarses brun de poix. Antennes un peu grêles, atteignant environ le tiers de la longueur du prothorax ; 1er article suballongé, 2e un peu plus long que large, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans, 3e à 5e faiblement, 6e à 7e brusquement, 7e à 11e modérément, 3e article deux fois pfus long que large, 4e à 7e subégaux, plus courts que 3e, 8e à 9e subégaux, un peu plus longs que les précédents, 10e environ une fois et un quart plus large dans sa grande largeur que long, 11e un peu plus long que large. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant, environ une fois et un tiers plus longue que large dans sa plus grande largeur, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation très fine et très éparse sur la base du disque, assez dense et plus forte en avant, encore plus forte, obliquement strigueuse sur les côtés; sillon médian modérément marqué en avant, progressivement atténué vers la base, effacé loin du cou; sillons externes marqués en avant, arqués, convergents dans la partie postérieure; stries latérales fines, mais pourtant assez nettement marquées, rejoignant le sillon externe correspondant; tempes plus de deux fois plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax tronqué en avant, assez largement arrondi aux angles antérieurs, se rétrécissant en ligne très faiblement arquée vers la base, à peine visiblement sinué près des angles postérieurs, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation en général modérément forte, laissant libre sur le disque un espace longitudinal très étroit, irrégulier, plus ou moins éparse de chaque côté de cet espace, devenant serrée sur les marges latérales et surtout sur les angles pos-

térieurs, effacée sur l'extrême marge antérieure et la convexité des angles antérieurs; arête des bords latéraux s'arrêtant notablement avant le bord antérieur du prothorax, laissant libre entre le pronotum et le prosternum, une marge assez large, à convexité continue; angles postérieurs faiblement obtus; base modérément arquée en arrière, bordée par un bourrelet plutôt étroit, déprimé, limité en avant par un sillon coupé au milieu par une courte carène déprimée. Élytres aussi larges à la base que le prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, très largement arrondis ensemble à l'extrémité, brièvement et étroitement déhiscents, environ cinq fois plus longs que larges ensemble, marqués, sur le disque, de stries très fines bordées aux côtés d'une ligne de points qui donne à l'ensemble l'aspect d'une strie crénelée au côté externe, devenant une véritable strie ponctuée vers l'extrémité; marges latérales presque lisses à la base, ponctuées en lignes sur la partie apicale; intervalles des stries ponctuées larges, subdéprimés à la base, plus ou moins convexes et relevés vers le sommet, coupés par des strioles transversales; inflexion apicale des élytres terminée par une excavation concave moins longue contre la suture que large, remontant obliquement contre les marges latérales des élytres. Intervalle sutural entier, modérément élevé au sommet; 1er à 5e progressivement plus courts, 1er s'arrêtant à l'excavation apicale, 2e élevé en bourrelet à l'extrémité, à peine infléchi en dehors, 3e et 4e soudés à l'extrémité, à peine relevés. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs beaucoup plus court que le tibia, celui des tarses intermédiaires un peu plus court.

Assam (exemplaire *type*, Coll. du British Museum); un exemplaire comparé au *type*, coll. du Muséum de Paris.

Cette description a été faite sur l'exemplaire du Muséum de Paris

A. (**s. str.**) **Leai**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco haud depressa, brunneo-nigra, elytrorum apice longe fusco-rufa; tibiis tarsisque plus minusve rufo-piceis. Antennae subincrassatae; articulis 2°-6° intus paulatim dilatatis, 7° abrupte modice dilatato, 7°-11° intus paulatim sublatioribus, 11° subtransversissimo. Caput oblongum, subquadratum, in disco parce, ad apicem lateraque validius punctatum; punctis plus minusve oblique strigosis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, longe ante basin evanescente, sulcis externis antice impressis, arcuatis, postice parallelis. Prothorax angulis anticis sublate rotundatus, lateribus antice subarcuatus, dein ad*

basin constrictus, 1 et 1/3 tam elongatus quam in maxima latitudine latus, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, substrictum relinquentibus, utrinque plus minusve sparsis, ad angulos posticos densioribus et validioribus, saepe oblongis, plus minusve obliquis et strigosis; pulvino basilari sublato, subdeplanato; stria marginali medio brevi carinula secata. Elytra saltem quater longiora quam simul latiora, apice late conjunctim rotundata, longe excavata, in disco tenuiter striata et juxta striam extus lineato-punctulata, ad latera dense sublineato-punctulata; striis apicem versus impressioribus; intervallis ad basin latis, planis, apicem versus paulatim plus minusve elevatis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, apice subelevato, 1°-2° depressionem apicalem attingente, 2° multo longiore, apice valde pulvinato-elevato, extus inflexo, 3° et 4° quam 1° vix brevioribus, 4° paulo longiore, apice subelevato. Caput subtus parce punctatum, antice transversim subimpressum. Primus articulus tarsorum tibia brevior. — Long. : 6-8 mill.

Allongé, subcylindrique, sans dépression sur le disque des élytres, assez brillant, noir légèrement brunâtre, extrémité des élytres longuement roux enfumé, tibias et tarses plus ou moins roux de poix. Antennes un peu épaisses, atteignant environ le premier tiers de la longueur du prothorax; 1er article suballongé, 2e à 5e progressivement et faiblement épaissis en dedans, 6e et 7e se dilatant plus brusquement, 8e à 11e progressivement un peu plus larges, 2e légèrement transversal, 3e moins d'une fois et demie aussi long que large, 4e moins long que 3e, 5e à 11e subégaux, 10e environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e à peine transversal. Tête subparallèle à la base, à peine plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation écartée sur le disque, plus forte et plus serrée en avant et sur les côtés, formée sur presque toute la surface de points réunis par des strigosités obliques; sillon médian marqué en avant, progressivement atténué vers l'arrière, s'effaçant assez loin de la base de la tête; sillons externes marqués en avant, arqués, parallèles en arrière; stries latérales de la tête atteignant le sillon externe correspondant, faiblement marquées en avant des bases des antennes; tempes à peine plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax assez largement arrondi aux angles antérieurs, puis très faiblement arrondi, légèrement rétréci jusqu'au milieu de la longueur et, enfin, très nettement rétréci en ligne presque droite vers la base, subsinué contre l'angle postérieur, environ une fois et un tiers plus long que large

dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque un espace longitudinal, relativement large, à peine écourté en avant, un peu irrégulier, plus ou moins éparse de chaque côté de cet espace, plus fine contre la marge antérieure et sur les angles antérieurs, plus marquée vers la base et les angles postérieurs, comprenant des points plus ou moins allongés, diversement orientés, parfois substrigueux; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'auprès du bord antérieur, laissant libre une étroite marge à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet assez large, subdéprimé; strie marginale coupée au milieu par une carinule assez épaisse. Élytres de la largeur du prothorax à la base, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, longuement excavés, plus de quatre fois plus longs que larges ensemble, très finement striés sur le disque à la base, densément ponctués en lignes sur les marges latérales; stries progressivement plus fortes et plus enfoncées vers le sommet, accompagnées d'une ligne de points sur le disque, au côté externe; intervalles plans, larges, uniponctués sur le disque, devenant progressivement plus ou moins convexes vers le sommet; excavation apicale commençant avant le dernier quart de la longueur, se terminant par une marge concave, subcarrée. Intervalle sutural entier, subélevé dans la partie apicale; 1er intervalle atteignant le commencement de la déclivité apicale, 2e beaucoup plus long, relevé vers l'extrémité en un fort bourrelet infléchi en dehors, 3e et 5e subégaux, un peu plus longs que le 1er, 4e un peu plus long que le 3e et 5e, subélevé à l'extrémité. Dessous de la tête subéparsement ponctué, relevé en un faible bourrelet entre les pièces jugulaires, longitudinalement convexe, subimpressionné au milieu contre le bourrelet antérieur; pièces jugulaires brusquement épaissies. Partie enfoncée du mésosternum impressionnée à la base. Premier article des tarses plus court que les tibias.

Australie : Morton B. Coll. du British Museum, des Musées de Paris, Gênes, Leyde, A. Grouvelle.

A. (**s. str.**) **excavata**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco haud depressa, nigra, elytrorum apice longe fusco-rufa; tarsis rufo-piceis. Antennae incrassatae; articulis 6° et 7° subvalde, 8°-11° lente paulatim intus dilatatis, 11° transverso. Caput basin versus parallelum, antice attenuatum, subquadratum, in disco*

parce, ad apicem densius, ad latera densius validiusque punctatum; punctis ex parte oblique strigosis; sulco intermedio antice sat valde impresso, postice paulatim attenuato, paulo ante basin evanescente, sulcis externis antice impressis, arcuatis, postice parallelis. Prothorax angulis anticis sublate rotundatus, lateribus antice subparallelus, vix arcuatus, dein ad basin constrictus, fere sesquilongior quam latior, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, substrictum, antice attenuatum relinquentibus, utrinque plus minusve sparsis vel densatis, juxta marginem anticum et late in angulis anticis subvalde attenuatis; pulvino basilari sublato, subdeplanato; stria marginali medio carinula brevi secata. Elytra fere 4 et 1/2 tam elongata quam simul lata, apice breviter dehiscentia, latissime conjunctim rotundata, sat longe excavata, in disco subtenuiter striata et juxta striam extus lineato-punctata, ad latera haud dense sublineato-punctata; striis apicem versus impressioribus; intervallis ad basin modice latis, subconvexis, apicem versus paulatim plus minusve elevatis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, apice elevato, 1° depressionem apicalem attingente, 2° multo longiore, apice valde pulvinato-elevato, extus parum inflexo, 3° et 5° quam 1° vix longioribus, 4° vicinis longiore, vix perspicue elevato. Caput subtus dense punctatum, antice subpulvinatum et in longitudinem late subimpressum. Primus articulus tarsorum tibia brevior. — Long. : 7-8,5 mill.

Allongé, subcylindrique, sans dépression sur le disque des élytres, assez brillant, noir, extrémité des élytres longuement roux enfumé, tarses roux de poix. Antennes relativement épaisses, dépassant le milieu de la longueur du pronotum; 1er article suballongé, 2e à 5e progressivement et très faiblement épaissis en dedans, 6e et 7e se dilatant plus brusquement, 8e à 11e progressivement à peine plus larges, 2e légèrement transversal, 3e une fois et demie plus long que large, 4e subégal au 3e, 5e plus court que 4e et 6e, 6e à 10e subégaux, 11e à peine transversal, 10e environ une fois et un tiers plus large dans sa plus grande largeur que long. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant, à peine plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation écartée sur le disque, plus serrée en avant, plus forte et plus serrée sur les côtés, formée en grande partie de points réunis par des strigosités obliques plus marquées vers les côtés; sillon médian bien marqué en avant, atténué vers l'arrière, s'effaçant un peu avant la base de la tête; sillons externes marqués en avant, arqués, parallèles en arrière; stries latérales atteignant le sillon externe correspondant, faiblement mar-

quées en avant des bases des antennes; tempes nettement plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax assez largement arrondi aux angles antérieurs, puis subparallèle, très faiblement arqué sur un peu plus de la moitié antérieure de sa longueur, puis nettement rétréci vers la base, à peine visiblement subsinué contre les angles postérieurs, environ presque une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque un espace longitudinal, écourté en avant, un peu irrégulier, plus ou moins éparse ou dense de chaque côté de cet espace, atténuée contre le bord antérieur et largement sur la région des angles antérieurs, plus dense et un peu plus forte vers les angles postérieurs, points parfois allongés, confluents; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'auprès du bord antérieur, laissant libre une très étroite marge à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; angles postérieurs obtus; base fortement arquée en arrière, bordée par un bourrelet assez large, subdéprimé; strie marginale coupée au milieu par une courte carène. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, très largement arrondis ensemble au sommet, brièvement déhiscents, presque quatre fois et demie plus longs que larges ensemble, finement striés sur le disque, peu densément ponctués en lignes sur les marges latérales; stries bordées sur le disque, au côté externe, par une ligne ponctuée, progressivement plus enfoncées vers le sommet; intervalles légèrement convexes, au plus deux fois plus larges que les points des stries, progressivement plus ou moins convexes vers le sommet; excavation apicale commençant avant le dernier quart de la longueur, se terminant par une marge concave, moins longue que large. Intervalle sutural entier, élevé dans la partie apicale; 1er intervalle atteignant le commencement de la déclivité apicale, 2e beaucoup plus long, fortement en bourrelet à l'extrémité, faiblement infléchi en dehors, 3e et 5e subégaux, un peu plus longs que le 1er, 4e plus long que le 3e et le 5e à peine visiblement élevé à l'extrémité. Dessous de la tête densément ponctué, relevé en un faible bourrelet entre les pièces jugulaires, longitudinalement convexe, largement et très faiblement impressionné au milieu contre le bourrelet antérieur; pièces jugulaires brusquement épaissies. Partie enfoncée du mésosternum fortement impressionnée. Premier article des tarses plus court que le tibia.

Java, 2 exemplaires. Coll. A. Grouvelle.

A. retusa Fabr. (*Colydium retusum*) 1801, Syst. Eleut., II, p. 555. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco subdepressa, atra, elytrorum apice longe rufa; tibiis tarsisque plus minusve rufo-piceis. Antennae subgraciles; articulis 2°-6° intus paulatim dilatatis, 7° abrupte, modice dilatato, 7°-11° intus paulatim sublatioribus, 11° subquadrato. Caput oblongum, parum elongatum, in disco parce, ad apicem lateraque densius validiusque punctatum: punctis plus minusve oblique strigosis; sulco intermedio subintegro, antice quam postice paulo magis impresso, sulcis externis subrectis, divergentibus. Prothorax angulis anticis breviter rotundatus, antice subparallelus, dein ad basin modice constrictus, 1 et 1/3 tam elongatus quam in maxima latitudine latus, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, strictum relinquentibus, utrinque validioribus et minus densatis, juxta marginem anticum et late in angulis anticis plus minusve minimis et sparsissimis, marginibus lateralibus et juxta basin densatis et paulo validioribus, in angulis posticis creberrimis; pulvino basilari sublato, subdeplanato; stria marginali medio brevi carinula secata. Elytra vix quater longiora quam simul latiora, apice lata, conjunctim rotundata, haud excavata, in disco tenuiter striata et juxta striam extus punctulata, ad latera sublineato-punctata; striis apicem versus impressioribus; intervallis planis, latis, unilineato-punctulatis, transversim striolatis; intervallo suturali apicem versus subelevato, 1°-5° paulatim brevioribus, 1° apice modice elevato, extus subinflexo, 3° et 4° apice conjunctis. Caput subtus dense punctatum, antice transversim impressum, utrinque striolatum. Primus articulus tarsorum anticorum tibia paulo brevior, intermediorum posticorumque multo brevior.* — Long. : 7,9 mill.

Allongé, subcylindrique, très étroitement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir; extrémité des élytres longuement rougeâtre, tibias et tarses plus ou moins roux de poix. Antennes assez grêles, atteignant presque la base du prothorax; 1er article suballongé, 2e à 6e progressivement un peu plus épais, 6e légèrement dilaté en dedans, 7e s'élargissant assez rapidement, 8e à 11e progressivement un peu plus larges; 2e suballongé, 3e plus d'une fois et demie plus long que large, 4e un peu plus court que 3e, 4e à 10e progressivement un peu plus longs, 11e suballongé, 10e environ une fois et un tiers plus plus large que long dans sa plus grande largeur. Tête oblongue, environ une fois et un cinquième plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation peu serrée sur le disque, plus dense en avant et sur les côtés, formée sur presque toute la surface de points réunis par des strigosités obliques; sillon médian

atteignant presque la base de la tête, bien marqué en avant, à peine moins marqué en arrière; sillons externes sensiblement aussi marqués, à peine arqués, divergents; stries latérales de la tête atteignant le sillon externe correspondant, mais à peine marqués en avant de la base de l'antenne; tempes environ une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax brièvement arrondi aux angles antérieurs; subparallèle jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur à partir de la base, puis rétréci presque sans sinuosités, environ une fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque un espace longitudinal étroit, irrégulier, un peu écartée en avant, assez forte et assez serrée de chaque côté de cet espace, fine et écartée sur l'extrême marge apicale et sur la région des angles antérieurs, plus dense, plus forte contre les marges latérales, vers la base et sur les angles postérieurs, composée alors de points plus ou moins allongés et plus ou moins obliques, parfois confluents; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'auprès du bord antérieur, alors brièvement arquée en dedans et limitant en dessous la convexité relativement forte de la région des angles antérieurs; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet assez large, subdéprimé; strie marginale coupée au milieu par une courte carinule. Élytres de la largeur du prothorax à la base, à peine visiblement dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, avec une très étroite marge apicale concave, remontant le long du bord latéral, à peine quatre fois plus longs que larges ensemble, très finement ponctués-striés sur le disque, presque ponctués en lignes sur les marges latérales; stries progressivement plus fortes et plus enfoncées vers le sommet, accompagnées d'une ligne de points sur le disque, au côté externe; intervalles plans, larges, uniponctués sur le disque, devenant progressivement convexes vers le sommet. Intervalle sutural subélevé dans la partie apicale, 1er à 5e progressivement plus courts, 1er subentier, 2e un peu relevé vers l'extrémité, alors à peine infléchi en dehors; 3e et 4e soudés à l'extrémité. Dessous de la tête densément ponctué, relevé en un faible bourrelet entre les pièces jugulaires, longitudinalement convexe avant ce bourrelet, striolé, légèrement relevé de chaque côté vers le bord interne de la pièce jugulaire qui se trouve ainsi brusquement un peu épaissie. Partie enfoncée du mésosternum lisse, sans impression. Premier article des tarses antérieurs presque aussi long que les tibias; premier article des tarses intermédiaires et postérieurs très nettement plus court.

Java et Sumatra. Coll. du British Museum, des Musées de Leyde et de Gênes et A. Grouvelle.

Cette espèce semble relativement commune à Java; c'est en raison de ce fait que je la considère comme le *Colydium retusum* F.

Je rapporte à cette même espèce, sous le nom de var. **propinqua**, nov., une série d'exemplaires provenant de Bornéo et de Palavan, en général de couleur plus foncée que les exemplaires de Java et de Sumatra, présentant des antennes plus épaisses, plus déprimés sur la région suturale des élytres, moins excavés au sommet et ayant le 3e et le 4e intervalles des stries ponctuées des élytres soudés au sommet.

A. (**s. str.**) **brevis**, n. sp. — *Elongata, cylindrica, nigro-picea; elytrorum apice, antennarum basi, tibiis tarsisque plus minusve rufescentibus. Antennae graciles; articulis 2-6 levissime, 6-8 sat valde, 8-11 leviter intus paulatim dilatatis, 11o subelongato. Caput subparallelum, fere quadratum, haud dense punctatum; punctis ad latera paulo validioribus, obliquis, strigosis; sulco intermedio antice valde impresso, basin versus paulatim attenuato, paulo ante basin capitis evanescente, sulcis externis antice impressis, arcuatis. Prothorax basin versus modice angustus, lateribus subrectus, circiter sesquilongior quam latior, punctatus; punctis ad angulos anticos minimis et sparsissimis, ad angulos posticos densatis, validioribus, in disco ante basin spatium elongatum, irregulare relinquentibus; pulvino basilari manifesto; sulco marginali medio impresso, carinula secato. Elytra fere 3 et 1/2 tam elongata quam simul lata, apice conjunctim latissime rotundata, breviter dehiscentia et breviter concavo-marginata, punctato-striata; striis ad basin tenuissimis, apicem versus paulatim magis impressis; intervallis transversim striolatis, ad basin depressis, apicem versus plus minusve subelevatis; intervallis 3o et 4o apice conjunctis. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* — Long. 4,5 mill.

Allongé, cylindrique, à peine déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, brun noir; extrémité des élytres rougeâtres; base des antennes, tibias et tarses plus ou moins roux. Antennes grêles, atteignant environ le premier quart de la longueur du prothorax; 1er article suballongé, 2e aussi long que large, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans, 3e à 5e faiblement, 6e et 7e plus brusquement, 7e à 11e modérément, 3e article une fois et demie plus long que large, 4e à 6e subégaux, un peu plus courts que le précédent, 7e à 9e subégaux, un peu plus longs que 6e, 10e un peu plus long que 9e, environ une fois et un

tiers plus large que long, 11e nettement plus long que large. Tête subparallèle, un peu plus longue que large, couverte d'une ponctuation très fine et très éparse sur le disque, un peu plus dense et plus forte en avant, encore plus forte, oblique et strigueuse sur les marges latérales; sillon médian bien marqué en avant, progressivement atténué vers la base, effacé très près du cou; sillons externes marqués en avant, arqués, légèrement convergents en arrière; stries latérales fines, presque effacées avant d'atteindre le sillon externe correspondant; tempes à peine plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax subtronqué en avant dans le milieu, assez largement arrondi aux angles antérieurs, se rétrécissant en ligne presque droite vers la base, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation presque effacée sur la marge antérieure et sur la région des angles antérieurs, plus forte, irrégulièrement espacée sur le disque, laissant libre sur la moitié basilaire de ce dernier un espace longitudinal étroit et irrégulier, plus forte et irrégulièrement serrée sur les marges latérales, très serrée sur la région des angles postérieurs; arête des bords latéraux s'arrêtant contre le bord antérieur du prothorax; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet nettement indiqué, limité en avant par un sillon bien marqué dans le milieu, coupé par une courte carène. Élytres aussi larges à la base que la base du prothorax, à peine dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, très largement arrondis ensemble à l'extrémité, brièvement déhiscents, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble, marqués sur le disque de stries ponctuées très fines à la base, progressivement plus fortes et plus enfoncées vers le sommet; marges latérales très finement ponctuées en lignes; intervalles des stries discoïdales larges, subdéprimés à la base, progressivement plus ou moins convexes et élevés vers le sommet, coupés par des strioles transversales; inflexion apicale des élytres terminée par une marge concave, étroite, remontant contre les bords latéraux des élytres, deuxième intervalle élevé en bourrelet à l'extrémité, à peine infléchi en delors, 3e et 4e soudés à l'extrémité, à peine élevés à l'extrémité. Premier article des tarses beaucoup plus court que le tibia.

Bornéo, 2 exemplaires. Coll. du British Museum.

A. (**s. str.**) **magna**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco stricte depressa, atra, elytrorum apice plus minusve rufo-picea; tibiis tarsisque piceis. Antennae subgraciles, apicem versus paulatim*

intus dilatatae; 3° articulo fere duplo longiore quam latiore, 4°-10° subaequalibus, 4° parum elongato, 10° transverso, 11° subelongato. Caput ovatum, parum elongatum, in disco parce tenueque, antice et ad latera densius fortiusque punctatum; punctis oblique strigosis; sulco intermedio ante basin capitis interrupto, aequaliter impresso, sulcis externis minus impressis, arcuatis, postice parallelis. Prothorax basin versus angustus, lateribus subrectus, juxta angulos anticos breviter arcuatus, 1 et 1/2 tam elongatus quam in maxima latitudine latus, plus minusve dense punctatus; punctis in longitudinem spatium strictum, irregulare, laeve relinquentibus, utrinque paulo validioribus, sparsioribus, juxta marginem anticum et ad angulum anticum minimis et sparsissimis, ad latera et praecipue ad angulos posticos, densatis, obliquis, interdum confluentibus; pulvino basilari substricto; stria marginali medio brevi carinula secata. Elytra circiter quater longiora quam simul latiora, apice late conjunctim rotundata, haud excavata, in disco punctato-striata, ad latera sublineato-punctata et vix perspicue striata; striis ad apicem impressioribus; intervallis dorsalibus latis, subplanis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, apicem versus elevato, 1° subintegro, 2° quam 1° breviore, ad apicem subvalde elevato, extus haud inflexo, 3° et 4° apice conjunctis, praecedente brevioribus. 5° paulo breviore. Caput subtus dense punctatum, in longitudinem modice striato-impressum. Primus articulus tarsorum tibia multo brevior. — Long. : 8.5 mill.

Allongé, subcylindrique, étroitement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, brun noir; extrémité des élytres longuement rougeâtre, tibias et tarses brun de poix. Antennes assez grêles, atteignant presque la base du prothorax; 1er article suballongé, 2e à 11e progressivement dilatés en dedans, 2e subtransversal, 3e presque deux fois plus long que large, 4e à 10e subégaux, 4e plus court que 3e, un peu allongé, 10e environ une fois et un quart plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e suballongé. Tête ovale, environ une fois et un quart plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation éparse et fine sur le disque, plus forte et plus dense sur les côtés, oblique et strigueuse sur ces derniers; sillon médian n'atteignant pas la base de la tête, également marqué sur toute la longueur; sillons externes un peu moins marqués, arqués, subparallèles dans leur partie basilaire; stries latérales de la tête effacées vers la base de l'antenne; tempes plus d'une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax rétréci à la base, presque droit sur les côtés, brièvement arrondi près des

angles antérieurs, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque un espace longitudinal étroit, irrégulier, atténué aux extrémités, plus forte et plus écartée de chaque côté de cet espace, très fine et très éparse contre la marge antérieure et sur la région des angles antérieurs, plus dense sur les côtés et principalement vers les angles antérieurs, composée alors de points obliques, parfois confluents; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'à la région des angles antérieurs, brièvement interrompue et continuée par une strie fortement arquée en dedans et venant se souder au bord antérieur; région des angles antérieurs fortement convexe; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet moyen; strie marginale coupée au milieu par une courte carinule longitudinale. Élytres un peu plus larges à la base que la base du prothorax, faiblement dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, presque sans marge apicale concave, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, assez finement ponctués-striés sur le disque, presque ponctués en lignes sur les côtés et à peine visiblement striés; stries ponctuées plus accentuées vers le sommet; intervalles des stries larges, subplans sur le disque, coupés transversalement par des strioles bien marquées, devenant plus ou moins convexes vers l'extrémité. Intervalle sutural élargi vers l'extrémité, modérément relevé, 1er presque entier, 2e plus court que 1er, relevé en carène émoussée vers l'extrémité, non infléchi en dehors, 3e et 4e réunis à l'extrémité, plus courts que 2e, 5e un peu plus court que le précédent. Dessous de la tête densément ponctué, à peine rebordé en avant entre les pièces jugulaires, modérément impressionné-strié avant la marge antérieure; pièces jugulaires brusquement épaissies vers l'extrémité. Premier article des tarses nettement plus court que le tibia.

Singapore, 2 exemplaires. Coll. du British Museum.

A. (**s. str.**) **alternans**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco sublate depressa, subopaca, nigra, elytrorum apice longe fusco-rufa. Antennae subincrassatae; articulis 2-5 intus vix paulatim dilatatis, 6° abrupte dilatato, 6°-11° paulatim latioribus, 11° transverso. Caput oratum, sat valde elongatum, plus minusve dense punctatum; punctis antice minoribus, ad latera densioribus, haud elongatis et strigosis; sulco intermedio basin capitis subattingente, antice valde impresso, postice paulatim attenuato; sulcis externis subarcuatis, mo-*

dice divergentibus, antice quam sulco intermedio minus impressis. Prothorax ad angulos anticos breviter subtruncatus, lateribus subparallelus, basin versus constrictus, vix sinuatus, 1 et 2/3 tam elongatus quam in maxima latitudine latus, fere omnino crebre punctatus; punctis in angulis anticis late et ad latera minoribus, ad basin majoribus; margine antico stricte laevi; basi subpulvinato-marginata; stria marginali nulla. Elytra paulo magis quater longiora quam simul latiora, angulis posticis rotundata, apice subsinuata, juxta suturam breviter acuminata, breviter dehiscentia, ad basin subvalde, apicem versus fortius punctato-striata; intervallis striarum ad basin sublatis, subconvexis, lineato-punctatis et subdense transversim striolatis, apicem versus alternatim magis elevatis; apice subquadratim excavato; intervallo suturali integro, apice subincrassato et subdepresso, 1°-5° paulatim brevioribus, 1° subintegro, stricto, 2° vix breviore, apice subelevato, 3°, 5° strictis, apice conjunctis, 4um includentibus, 4° apice subelevato. Caput subtus medio late subimpressum et sat dense punctatum. Primus articulus tarsorum anticorum tibia paulo, tarsorum intermediorum et posticorum distincte brevior. — Long. : 14 mill.

Allongé, subcylindrique, assez largement déprimé sur le disque des élytres, très faiblement brillant, noir; extrémité des élytres longuement d'un roux légèrement enfumé. Antennes un peu épaissies, atteignant le 1er tiers de la longueur du prothorax à partir de la base; 1er article oblong, presque une fois et demie plus long que large; articles 2e à 5e progressivement un peu dilatés au côté interne, 6e brusquement plus large que 5e, 6e à 11e progressivement un peu plus larges, 2e transversal, 3e un peu allongé, 4e et 5e subégaux, un peu plus courts que le précédent, 6e à 10e subégaux, 6e environ une fois et un quart plus large dans sa plus grande largeur que long, 10e environ une fois et demie, 11e nettement transversal. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant devant les yeux, plus d'une fois et demie plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, dans la longueur, couverte d'une ponctuation relativement forte, plus dense sur les côtés que sur le disque, atténuée en avant; sillon médian bien marqué en avant, progressivement atténué vers l'arrière, s'effaçant avant d'atteindre la base de la tête; sillons externes moins marqués que le sillon médian en avant, faiblement arqués, divergents; stries latérales de la tête rejoignant presque le sillon externe correspondant, légèrement relevées au bord externe en avant de la base des antennes; tempes plus de trois fois plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax obliquement subtronqué aux angles

antérieurs, subparallèle environ jusqu'au premier tiers de la longueur, puis se rétrécissant sensiblement en ligne droite vers la base, légèrement sinué contre les angles postérieurs, environ une fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation relativement forte, très serrée sauf sur deux très petits espaces, l'un discoïdal, l'autre devant l'écusson, marges latérales moins fortement ponctuées que le disque, extrême marge apicale lisse; bord antérieur modérément arqué; angles antérieurs obtus, émoussés, postérieurs presque droits; bords latéraux bordés par un bourrelet assez bien marqué à la base, s'atténuant vers l'avant, n'atteignant pas le bord antérieur et laissant en avant une zone transversale à convexité continue entre le pronotum et le prosternum; convexité de la région des angles antérieurs relativement accentuée; base très faiblement arquée, bordée par un faible bourrelet, sans strie marginale. Élytres un peu plus larges que le prothorax à la base, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors nettement un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux angles apicaux externes, puis sinués et terminés contre la suture par une légère saillie anguleuse, brièvement déhiscents au sommet, creusés chacun à l'extrémité d'une marge concave, subcarrée, prolongée légèrement contre le bord latéral; environ un peu plus de quatre fois plus longs que larges ensemble, ponctués-striés sur la partie basilaire, plus fortement vers l'extrémité. Intervalles des stries relativement larges sur la partie basilaire, subconvexes, ponctués en lignes et coupés par des strioles transversales rapprochées, ce qui leur donne un aspect ridé; intervalles suturaux 2e, 4e, etc., convexes, plus ou moins relevés, surtout sur la partie apicale; intervalles 1-3, etc., prolongeant un peu avant le milieu le bord externe de l'intervalle basilaire, étroits, moins élevés. Intervalle sutural entier subélargi et subdéprimé au sommet; 1er à 5e progressivement plus courts, 1er subentier, 2e droit, plus relevé dans la partie apicale que l'intervalle sutural, 3e et 4e soudés au sommet, 4e un peu plus accentué que 3e et que 5e. Dessous de la tête sans bourrelet entre les pièces jugulaires, largement impressionné-ponctué. Partie enfoncée du mésosternum lisse, substriée. Premier article des tarses antérieurs un peu plus court que le tibia, premier article des tarses intermédiaires et postérieurs nettement plus court.

1 exemplaire. Coll. Castelnau, sans localité, coll. A. Grouvelle.

A. (**Parancistria**) **Bouchardi**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco depressa, nigro-brunnea, elytrorum apice plus*

minusve longe rufescens. Antennae subgraciles; articulis 2°-5° intus paulatim vix dilatatis, 6° sat abrupte dilatato, 6°-11° paulatim latioribus, 7°-10° subaequalibus, 10° modice transverso, 11° parum elongato. Caput ovatum, elongatum, in disco parcissime tenuissimeque, ad latera paulatim densius validiusque punctatum, tum punctis obliquis, strigosis; sulco intermedio integro, in longitudinem aequaliter impresso, sulcis externis parum impressis, divergentibus. Prothorax postice quam antice angustior, lateribus, praecipue in medio, parum arcuatus, circiter sesquilongior quam in maxima latitudine latior, plus minusve tenuiter denseque punctatus; punctis in discoidali strictoque spatio evanescentibus, ad ultimum marginem apicalem et in angulorum anticorum regione minutissimis; pulvino basilari integro, apicibus subprojecto; sulco marginali medio carinula brevi secato. Elytra circiter quater longiora quam simul latiora, apice extus rotundata et conjunctim latissime acuminata, parum excavata, in disco subtenuiter punctato-striata, ad latera dense lineato-punctulata; intervallis striarum latis, planis, sat leviter transversim striolatis, ad apicem plus minusve convexis; intervallo suturali integro, apice subincrassato et modice elevato, 1° subintegro, 2° praecedente paulo breviore, apice elevato, 3°, 4° et 5° paulo ante apicem conjunctis, quam 2° brevioribus. Caput subtus parce punctulatum, antice transversim impressum, in longitudinem sulco profundo, lato, antice cum impressione transversali juncto, postice abbreviato notatum. Primus articulus tarsorum tibia paulo brevior. — Long. : 5-9 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noirâtre; extrémité des élytres plus ou moins longuement rougeâtre. Antennes un peu grêles, atteignant le premier tiers basilaire du prothorax; 1er article oblong, à peine allongé, 2e subcarré 3e presque une fois et demie aussi long que large, 4e un peu plus court que 3e, 5e que 4e, 2e à 5e progressivement à peine dilatés en dedans, 6e à 11e devenant assez brusquement plus larges que les précédents, progressivement un peu dilatés en dedans; 7e à 10e subégaux, un peu plus longs que 6e, 10e environ une fois et un quart plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e un peu allongé. Tête ovale, assez largement arrondie aux angles postérieurs, presque une fois et demie plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation très fine et très écartée sur le disque, devenant progressivement plus forte et plus serrée sur les côtés, alors oblique et strigueuse; sillon médian atteignant la base de la tête, également marqué sur toute sa longueur, sillons externes peu marqués, divergents; stries latérales de la tête peu accentuées, atteignant pres-

que le sillon externe correspondant; tempes presque deux fois plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax à peine rétréci au sommet, assez fortement à la base, brièvement arqué sur les côtés en avant, faiblement sur la majeure partie de la longueur, alors subparallèle, plus fortement sur la partie basilaire, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation fine, plus ou moins dense, laissant libre sur le disque un espace longitudinal étroit et, sur la marge antérieure, une faible bordure, très fine, très espacée, à peine marquée sur la région des angles antérieurs; bord antérieur tronqué; angles antérieurs, vus de dessus, obtus, presque émoussés; bord latéraux bordés par un bourrelet assez marqué à la base, s'atténuant vers l'avant, s'arrêtant assez loin du bord antérieur et laissant alors entre le pronotum et le prosternum une région à convexité continue plus accentuée sur les angles antérieurs; bourrelet marginal bien marqué, subsaillant aux extrémités; strie marginale coupée au milieu par une courte carène. Élytres un peu plus larges à la base que la base du prothorax, subdentés aux extrémités du bourrelet basilaire, arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux angles apicaux externes, très largement acuminés ensemble au sommet, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, présentant chacun, à l'extrémité, une marge concave modérément développée, assez finement ponctués-striés sur le disque, densément pointillés en lignes sur les marges latérales; intervalles discoïdaux assez larges, plans, ponctués en lignes, coupés transversalement par des strioles peu serrées, présentant un aspect légèrement onduleux, devenant convexes vers le sommet. Intervalle sutural entier, un peu élevé à l'extrémité, 1er subentier, 2e un peu plus court que 1er, élevé dans la partie apicale, 3e, 4e et 5e réunis un peu avant leur extrémité, plus courts que 2e (parfois le 5e intervalle reste isolé). Dessous de la tête éparsement pointillé, assez fortement et brusquement infléchi en avant, coupé transversalement à la base de cette inflexion par un sillon irrégulier et creusé d'une impression triangulaire lisse, s'appuyant à la base sur ce sillon, longitudinalement striée, marquée de chaque côté d'une strie oblique n'atteignant pas la base de la tête. Partie enfoncée du mésosternum sans impression. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs presque égal au tibia, très nettement plus court pour les tarses postérieurs.

Sumatra : Palembang (*Bouchard*), 2 exemplaires. (Coll. A. Grouvelle.

A. (**Parancistria**) **stricta**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco depressa, nigra, elytrorum apice longe rufa. Antennae subincrassatae: articulis 2°-5° paulatim intus subdilatatis, 6° abrupte dilatato, 6°-11° paulatim intus modice dilatatis, articulo 3° magis sesquilongiore quam latiore, 5° subelongato, 6°-10° subaequalibus, 10° modice transverso, 11° vix transverso. Caput ovatum, elongatum, plus minusve tenuiter punctatum; punctis in disco subdensatis, antice minoribus, ad latera paulo majoribus, obliquis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, longe a basi capitis interrupto, sulcis externis minus impressis, subrectis, divergentibus. Prothorax cordiformis, in maxima latitudine basi duplo latior, 1 et 1/2 tam elongatus quam latus, plus minusve tenuiter punctatus; punctis in disco spatium elongatum, minimum relinquentibus, utrinque sparsis et ad latera paulatim densioribus et majoribus, juxta marginem anticum et in angulis anticis minoribus et sparsioribus; pulvino basilari subtenui; stria marginali carinula parum manifesta secata. Elytra circiter quater longiora quam simul latiora, apice breviter dehiscentia, extus rotundata et angulo suturali vix acuminata, in disco punctato-striata, ad latera sublineato-punctata; intervallis striarum latis et subplanis, juxta apicem plus minusve convexis, transversim striolatis; intervallo suturali integro, paulo ante apicem a sutura vix remoto, 1° subintegro, 2° subbreviore, parum elevato, 3°, 4° et 5° apice conjunctis, praecedente brevioribus. Caput subtus subparce punctatum, antice vix perspicue pulvinato-marginatum, late et levissime impressum. Primus articulus tarsorum anticorum et intermediorum parum, posticorum multo tibia brevior.* — Long. : 7-8 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, brillant, noir, extrémité des élytres longuement rougeâtre Antennes un peu épaisses, atteignant le milieu de la longueur du prothorax; 1er article suballongé, 2e à 5e progressivement un peu dilatés au côté interne, 2e subtransversal, 3e plus d'une fois et demie plus long que large, 4e et 5e subégaux, un peu plus courts que 3e, 6e brusquement plus large que 5e, 6e à 11e progressivement dilatés au côté interne; 6e à 10e subégaux, un peu plus longs que 5e, 6e à peu près aussi long que large dans sa plus grande largeur, 10e une fois et un quart plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e subtransversal. Tête ovale, largement arrondie aux angles postérieurs, atténuée en avant, environ une fois et un tiers plus longue, sans les mandibules, que large, couverte d'une ponctuation plus ou moins fine, subserrée sur le disque, plus dense et plus forte en avant, en dehors des sillons externes, plus

fine entre ceux-ci, presque effacée contre la marge antérieure et sur la région des angles antérieurs, progressivement plus dense et un peu plus forte vers les marges latérales; sillon médian interrompu vers le premier tiers de la longueur de la tête, bien marqué en avant, atténué vers l'arrière; sillons externes moins marqués, à peine arqués, divergents; stries latérales atteignant presque le sillon externe correspondant; tempes trois fois plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax cordiforme, présentant sa plus grande largeur vers le deuxième tiers de la longueur à partir de la base, alors environ deux fois plus large que long à la base, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation effacée sur une très étroite bande discoïdale, atténuée aux extrémités contre le bord antérieur et sur la région des angles antérieurs, plus écartée sur le disque et sur la partie antérieure, plus forte et plus serrée vers la base, sur les côtés et principalement sur les angles postérieurs; bord antérieur tronqué; angles antérieurs, vus de dessus, obtus, subarrondis, postérieurs assez largement obtus; strie marginale des bords latéraux s'étendant jusqu'à la région des angles antérieurs et laissant alors entre le pronotum et le prosternum une surface à convexité continue; base fortement arquée en arrière, bourrelet basilaire médiocre; strie marginale coupée au milieu par une carène peu marquée. Élytres à la base de la largeur du prothorax, à peine dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, assez largement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux angles apicaux externes, brièvement déhiscents au sommet et faiblement acuminés aux angles suturaux, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, sans marge apicale concave bien marquée, finement ponctués-striés sur le disque, subconfusément ponctués sur les marges latérales; stries mieux marquées vers le sommet; intervalles discoïdaux des stries larges, ponctués en lignes, coupés par des strioles transversales, présentant, par suite, un aspect ondulé, devenant plus ou moins convexes vers le sommet. Intervalle sutural entier, médiocrement élevé vers l'extrémité, un peu écarté de la suture dans la partie apicale; 1er intervalle subentier, 2e un peu plus court, subélevé, non réfléchi en dehors, 3e, 4e et 5e réunis à l'extrémité; encore plus courts. Dessous de la tête subéparsement ponctué, à peine rebordé en bourrelet entre les pièces jugulaires, vaguement et largement impressionné contre ce bourrelet. Partie enfoncée du mésosternum densément et fortement ponctuée, faiblement impressionnée. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires un peu plus court que le tibia, beaucoup plus court pour les tarses postérieurs.

Singapore, 2 exemplaires. Coll. du British Museum et A. Grouvelle.

A. (Parancistria) apicalis Reitt. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco depressa, nigra, elytrorum apice longe rufa. Antennae subincrassatae, ad apicem intus paulatim dilatatae; art. 11° subtransverso. Caput postice subparallelum, antice attenuatum, elongatum, in disco parce, antice paulo densius, ad latera (praecipue ad angulos posticos) densius validiusque punctatum; punctis ad latera elongatis, plus minusve obliquis, vix perspicue strigosis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, paulo ante basin evanescente, sulcis externis submodice impressis, arcuatis, postice parallelis. Prothorax subcordiformis, in maxima latitudine quam basi fere duplo latior, 1 et 2/3 tam elongatus quam latus, punctatus; punctis in disco spatium elongatum, strictum, antice posticeque abbreviatum relinquentibus; utrinque subparce, juxta marginem anticum et ad latera densius et levius, in posticis angulis crebre punctatum; punctis haud saepe subelongatis; pulvino basilari medio stricto. Elytra circiter quater longiora quam simul latiora, apice separatim subsinuata et conjunctim breviter acuminata, brevissime et oblique excavata, in disco subtenuiter punctato-striata, ad latera tenuiter lineato-punctulata; intervallis ad basin planis, latis, apicem versus paulatim magis convexis et plus minusve subelevatis, parce transversim striolatis; interrallo suturali apice modice elevato, 1°-5° paulatim brevioribus, 1° subintegro, 2° apice subelevato, 3° et 5° apice conjunctis, 4um includentibus. Caput subtus medio subparce punctatum, antice haud pulvinatum, transversim impressum. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* — Long. : 6,5 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir; extrémité des élytres longuement rougeâtre. Antennes un peu épaisses, atteignant presque la base du prothorax, progressivement élargies en dedans à partir du 2e article; 1er article suballongé, 2e carré, 3e moins d'une fois et demie plus long que large, 4e un peu plus court que le 3e, 5e à 8e subégaux, un peu plus courts que le précédent, 9e et 10e subégaux, encore un peu plus courts; 10e environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e subtransversal. Tête parallèle à la base, atténuée en avant, environ une fois et un quart plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation fine et éparse sur le disque, un peu plus dense en avant, plus forte, plus serrée, oblique, à peine strigueuse sur les côtés; sillon médian marqué en avant, pro-

gressivement atténué vers l'arrière, s'effaçant près du cou; sillons externes un peu moins accentués en avant que le sillon interne, arqués, subparallèles dans la partie postérieure; stries latérales fines, un peu plus accentuées en avant, rejoignant le sillon externe correspondant; tempes environ une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax subcordiforme, presque deux fois plus large dans sa plus grande largeur que large à la base, assez longuement subparallèle dans sa partie la plus large, environ une fois et deux tiers plus long que large dans cette partie, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque une bande longitudinale, étroite, irrégulière, atténuée aux extrémités, relativement forte et plus ou moins espacée de chaque côté de cette bande, puis plus dense et plus forte, surtout vers la base, en se rapprochant des côtés, fine contre le bord antérieur, ne comprenant pas, en général, de points allongés; arête des bords latéraux se recourbant fortement en dedans en avant et venant se souder au bord antérieur; angles antérieurs, vus de dessus, assez largement arrondis, postérieurs obtus; base assez fortement arquée en arrière, bordée par un bourrelet large, déprimé aux extrémités, fortement rétréci au milieu. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, à peine dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, assez largement arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux angles apicaux externes, subsinués séparément au sommet, très légèrement acuminés ensemble à l'extrémité de la suture, environ quatre fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, finement striés-ponctués sur le disque, faiblement ponctués en lignes sur les marges latérales; stries progressivement plus marquées vers le sommet; intervalles des stries plans et larges sur la base du disque, devenant peu à peu plus convexes et plus ou moins élevés vers le sommet; excavation apicale très courte, remontant obliquement contre le bord latéral. Intervalle sutural entier, modérément élevé à l'extrémité; 1er à 5e progressivement plus courts, 2e subélevé à l'extrémité, 3e et 5e soudés au sommet, enfermant le 4e. Dessous de la tête sans bourrelet entre les pièces jugulaires, transversalement subimpressionné-plié en avant, longitudinalement substrié à la base, présentant en avant une large dépression superficielle, subcordiforme, limitée par une strie à peine marquée, subéparsement ponctué sur cette dépression, plus fortement en dehors; pièces jugulaires sans épanouissement brusque à l'extrémité. Partie enfoncée du mésosternum lisse au milieu, grossièrement ponctuée de chaque côté. Premier article des tarses plus court que les tibias.

Japon, plusieurs exemplaires. Coll. du British Museum et A. Grouvelle.

A. (**Parancistria**) **Fouqueti**, n. sp. — *Elongata, subcylindrica, elytrorum disco depressa, nigra, elytrorum apice plus minusve rufescens. Antennae subincrassatae, apicem versus intus paulatim dilatatae; art. 11° subtransverso. Caput ovatum, elongatum, plus minusve tenuiter sparseque punctatum; punctis in disco minoribus, ad angulos posticos majoribus, densioribus et substrigosis; sulco intermedio antice impresso, postice paulatim attenuato, basin capitis fere attingente, sulcis externis valde divergentibus. Prothorax subcordiformis, in maxima latitudine quam basi fere duplo latior, 1 et 2/3 tam elongatus quam latus, punctatus; punctis in disco spatium elongatum utrinque relinquentibus, irregularibus, minimis et plus minusve sparsis, ad angulos posticos majoribus et densioribus; pulvino basilari medio interrupto. Elytra circiter quater longiora quam simul latiora, breviter dehiscentia, apice extus rotundata, intus sinuata et juxta suturam acuminata, parum excavata, in disco punctato-striata, ad latera parce et fere lineato-punctata; intervallis striarum latis, subplanis, transversim striolatis, ad apicem plus minusve convexis; intervallo 1° subintegro, 2° quam 1° paulo magis brevi et vix magis elevato, 3°, 4° et 5° apice conjunctis, quam 2° brevioribus. Caput subtus parce punctulatum, late, vix perspicue impressum et in longitudinem postice striolatum. Primus articulus tarsorum tibia brevior.* — Long. : 9 mill.

Allongé, subcylindrique, déprimé sur le disque des élytres, brillant, noir, extrémité des élytres longuement rougeâtre. Antennes un peu épaisses, atteignant presque la base du prothorax, modérément et progressivement élargies en dedans à partir du 2e article; 1er article oblong, 2e carré, 3e environ une fois et demie aussi long que large, 4e subégal au 3e, 5e un peu plus court, à peine allongé, 6e à 8e subégaux, progressivement plus subtransversaux, 9e et 10e subégaux, un peu plus courts que les précédents, environ une fois et un quart plus larges que longs, 11e subtransversal. Tête ovale, environ une fois et un tiers plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation fine, plus ou moins éparse sur le disque, plus forte, plus serrée, légèrement strigueuse sur les côtés; sillon médian atteignant presque la base de la tête, marqué en avant, atténué progressivement vers l'arrière; sillons externes marqués, fortement divergents; stries latérales de la tête atteignant le sillon externe; tempes nettement plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil.

Prothorax subcordiforme, presque deux fois plus large dans sa plus grande largeur qu'à la base, environ une fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation laissant libre sur le disque une bande longitudinale assez large, irrégulière, plus ou moins espacée de chaque côté de cette bande, plus dense et plus forte sur les marges latérales et principalement sur les angles postérieurs; bord antérieur tronqué; angles antérieurs, vus de dessus, largement obtus, postérieurs obtus; bords latéraux bordés par un bourrelet assez marqué à la base, s'atténuant vers l'avant, s'effaçant assez loin du bord antérieur et laissant alors entre le pronotum et le prosternum une région à convexité continue, reparaissant contre le bord antérieur sous la forme d'une courte strie arquée en dedans; bourrelet marginal bien marqué aux extrémités, brièvement interrompu au milieu. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis aux angles apicaux externes, puis subsinués en dedans et subacuminés à l'angle sutural, brièvement déhiscents, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, présentant chacun à l'extrémité une marge concave médiocrement développée, ponctués-striés sur le disque, éparsement et finement ponctués presque en lignes sur les marges latérales, surtout vers le milieu et vers le sommet; intervalles discoïdaux larges, très éparsement et peu régulièrement ponctués en lignes, coupés transversalement par des strioles assez espacées, présentant un aspect plan, légèrement ondulés, devenant convexes vers le sommet. Intervalle sutural entier; 1er subentier, 2e un peu plus court que le 1er, un peu élevé vers le sommet, 3e, 4e et 5e réunis au sommet, plus courts que le 2e. Dessous de la tête à concavité longitudinale bien marquée, éparsement pointillé, vaguement impressionné, longitudinalement striolé vers la base. Partie enfoncée du mésosternum ponctuée de chaque côté, brièvement striolée-impressionnée. Premier article des tarses nettement plus court que le tibia pour les pattes antérieures et postérieures, à peine pour les pattes intermédiaires.

Tonkin : Pha-Vi (cl *Fouquet*), 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

A. (Parancistria) micros, n. sp. — *Subelongatissima, subcylindrica, elytrorum disco haud depressa, nigra; tibiis piceis, antennarum basi pedibusque rufis. Antennae subincrassatae; articulis 2°-5° paulatim levissime, 6° et 7° subabrupte, 7°-11° subleviter intus dilatatis, 11° subelongato. Caput suboblongum, 1 et 1/3 tam elongatum quam in maxima latitudine latum, parcissime tenuiterque punctulatum; punctis*

ad latera vix perspicue oblique strigosis; sulco intermedio antice magis impresso, subintegro, sulcis externis antice parum impressis, modice arcuatis, postice subparallelis. Prothorax antice longe parallelus, postice angustus, lateribus subsinuatus, magis duplo longior quam latior, plus minusve subdense punctatus; punctis ad latera paulo validioribus; basi haud pulvinato-marginata. Elytra fere quater longiora quam simul latiora, apice conjunctim rotundata, breviter excavata, disco tenuiter punctato-striata, ad latera vix perspicue lineato-punctulata; striis ad apicem paulatim impressioribus; intervallis in disco latis, planis, transversim substriolatis, ad apicem convexis, plus minusve elevatis; intervallo suturali integro, apice elevato, 2° quam 1° paulo longiore, fere integro, apice modice elevato, 3° et 4° apice conjunctis, quam 2° brevioribus, 5° etiam breviore. Caput subtus parce punctulatum, antice late et longe subimpressum et in longitudinem subsulcatum. Primus articulus tarsorum intermediorum tibiae subaequalis, anticorum posticorumque tibia brevior. — Long. : 4 mill.

Presque très allongé, subcylindrique, sans dépression sur le disque des élytres, assez brillant, noir, extrémité des élytres longuement brun rougeâtre, tibias brun de poix, tarses rougeâtres. Antennes un peu épaisses, atteignant le premier tiers de la longueur du prothorax; 1er article suballongé, 2e un peu plus long que large, 3e à 11e progressivement dilatés en dedans; 3e à 5e très faiblement, 6e et 7e assez brusquement, 7e à 11e modérément; 3e article un peu moins d'une fois et demie plus long que large, 4e à 6e subégaux, un peu plus courts que 2e, 7e à 10e subégaux, à peine plus longs que les précédents, 10e un peu plus large dans sa plus grande largeur que long, 11e très modérément allongé. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant, environ une fois et un tiers plus longue que large dans sa grande largeur, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation extrêmement fine, très espacée, oblique, à peine visiblement strigueuse sur les côtés; sillon intermédiaire subentier, très fortement marqué, à peine progressivement atténué vers l'arrière; sillons externes modérément arqués, assez allongés, subparallèles en arrière; stries latérales fines, effacées vers la base des antennes; tempes environ une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax tronqué en avant, obtus, subémoussé aux angles antérieurs, puis brièvement arrondi, élargi sur les côtés, subparallèle presque jusqu'au premier tiers de la longueur, puis rétréci, subsinué jusqu'à la base, couvert d'une ponctuation relativement forte, surtout vers la base, plus ou moins modérément serrée, très dense sur les angles pos-

térieurs ; arête des bords latéraux s'arrêtant assez loin du bord antérieur, laissant libre entre le pronotum et le prosternum une marge assez large, à convexité continue ; angles postérieurs obtus ; base assez fortement arquée en arrière, non rebordée. Élytres de la largeur du prothorax à la base, modérément arrondis aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis ensemble au sommet, environ quatre fois plus longs que larges ensemble, finement ponctués-striés sur le disque, à peine visiblement pointillés en lignes sur les côtés ; stries progressivement accentuées vers le sommet ; intervalles des stries larges et plans à la base, devenant progressivement convexes et plus ou moins élevés vers le sommet ; excavation apicale très courte contre la suture, s'étendant obliquement contre les marges latérales des élytres. Intervalle sutural entier, élevé à l'extrémité ; 2e un peu plus long que le 1er, presque entier, modérément élevé vers l'extrémité, 3e et 4e réunis à l'extrémité, plus courts que le précédent, à peine infléchis en dehors, 5e encore plus court. Dessous de la tête presque lisse, presque échancré en demi-cercle entre les pièces jugulaires, marqué en avant d'une large impression subtriangulaire, subsillonné longitudinalement en arrière ; pièces jugulaires non épaissies vers le sommet. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs plus court que le tibia, celui des tarses intermédiaires subégal au tibia.

Perak (*Doherty*), 1 exemplaire. Coll. A. Grouvelle.

A. (Parancistria) filum, n. sp. — *Elongatissima, cylindrica, nigra ; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-piceis. Antennae subincrassatae ; articulis 2°-6° intus paulatim subdilatatis, 7° abrupte dilatato, 7°-10° paulatim paulo latioribus, 11° subelongato, quam praecedentibus vix angustiore. Caput ovatum, modice elongatum, plus minusve dense subvaldeque punctatum ; punctis antice minoribus, ad latera majoribus, obliquis, strigosis ; sulco intermedio multo ante basin capitis interrupto, antice impresso, postice paulatim attenuato, sulcis externis arcuatis, postice parallelis, modice impressis. Prothorax antice longe subparallelus, postice constrictus, vix sinuatus, paulo magis duplo longior quam latior, plus minusve dense valdeque punctatus ; punctis in disco et ad medium lateris minus densatis, juxta margines anticos et laterales magis densatis et paulo minoribus, juxta angulum posticum majoribus ; basi haud pulvinato-marginata. Elytra circiter quinquies longiora quam simul latiora, apice vix dehiscentia et conjunctim rotundata, breviter excavata, in disco tenuissime, apicem versus validius punctato-striata, ad latera sublaevia ; interrallis striarum in disco latis, planis, tenuiter*

transversim striolatis, apicem versus convexis; intervallo suturali integro, apice subincrassato et modice elevato, 1° et 2° subintegris, 2° apice vix elevato, 3°, 4° et 5° apice conjunctis, brevioribus. Caput subtus parce punctatum, late et haud profunde impressum. Primus articulus tarsorum anticorum tibiae subaequalis, intermediorum tibia paulo longior, posticorum brevior. — Long. : 5,5 mill.

Très allongé, cylindrique, assez brillant, noir, base des antennes, tibias et tarses roux de poix. Antennes un peu épaisses, atteignant presque le milieu de la longueur du prothorax; 1er article à peine allongé, 2e à 6e progressivement subdilatés en dedans, 7e à 10e brusquement plus larges que 6e et progressivement à peine dilatés en dedans; 2e subtransversal, 3e et 5e subégaux, à peine plus courts que 4e, 3e un peu plus long que large, 6e légèrement plus long que 5e, 7e à 10e subégaux, 7e à peu près aussi long que large dans sa plus grande largeur, 11e suballongé, à peine plus étroit que le précédent. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant devant les yeux, environ une fois et un tiers plus longue que large dans la longueur, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation plus ou moins dense, relativement assez forte; points plus petits en avant, plus forts, obliques et strigueux sur les côtés; sillon médian interrompu notablement avant la base de la tête, bien marqué en avant, progressivement atténué vers l'arrière; sillons externes moins accentués, arqués, parallèles en arrière; stries latérales atténuées en avant, mais visibles jusqu'à leur jonction avec le sillon externe correspondant; tempes un peu plus d'une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax parallèle en avant sur un peu plus de la moitié de la longueur, rétréci et très faiblement sinué sur la partie basilaire, à peine deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation relativement forte, moins dense sur le disque et le milieu des marges latérales, plus dense et un peu plus faible contre les bords antérieurs et latéraux, plus forte contre les angles postérieurs; bord antérieur faiblement arqué en avant; angles antérieurs, vus de dessus, obtus, subarrondis, postérieurs obtus; bords latéraux étroitement rebordés par une strie nettement marquée jusque auprès du bord antérieur, alors subeffacée, arquée en dedans et réunie à ce bord; jonction du pronotum et du prosternum sans convexité continue dans sa partie antérieure; base arquée en arrière, sans bordure en bourrelet. Élytres de la largeur du prothorax à la base, très faiblement dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors sensiblement aussi larges que le pro-

thorax dans sa plus grande largeur, arrondis ensemble au sommet et brièvement déhiscents, présentant chacun une petite marge concave, suballongée, environ cinq fois plus longs que larges ensemble, très finement striés-ponctués sur le tiers basilaire, puis progressivement plus fortement striés vers l'extrémité, presque lisses sur les marges latérales. Intervalles des stries larges, déprimés sur le disque, devenant convexes vers l'extrémité, coupés sur le disque par des strioles transversales peu marquées, plus accentuées sur les intervalles externes. Intervalle sutural entier, subélevé et subépaissi vers le sommet; 1er intervalle subentier, 2e un peu plus court que le 1er, subélevé dans sa partie apicale, sans inflexion externe, 3e, 4e et 5e soudés à l'extrémité, plus courts que le précédent. Dessous de la tête éparsement ponctué, largement et peu profondément impressionné, sans bourrelet entre les pièces jugulaires. Partie enfoncée du mésosternum lisse, impressionnée à la base. Premier article des tarses antérieurs subégal au tibia, celui des tarses intermédiaires un peu plus long, celui des tarses postérieurs nettement plus court.

Nouvelle Guinée : Dorey, 1 exemplaire. Coll. du British Museum.

A. (Parancistria) tenuis, n. sp. — *Elongatissima, subcylindrica, nigro-brunnea; antennarum basi pedibusque plus minusve piceis. Antennae subincrassatae; articulis 2-6 intus vix paulatim dilatatis, 7° abrupte dilatato, 7°-10° paulatim latioribus, 11° sublongato, quam praecedente subangustiore. Caput ovatum, elongatum, plus minusve dense punctatum; punctis antice minutissimis et sparsissimis, postice et praecipue juxta basin validis et ad latera suboblique confluentibus et substrigosis; sulco intermedio basin capitis haud attingente, antice valde impresso, postice paulatim evanescente, sulcis externis arcuatis, subvalde impressis. Prothorax antice vix arcuatus, fere parallelus, postice parum constrictus, fere ter longior quam latior, plus minusve dense valdeque punctatus; punctis ad angulos densioribus, in summi reliquo passim evanescentibus; pulvino basilari et stria marginali deletis. Elytra circiter quinquies longiora quam simul latiora, apice conjunctim late rotundata, dehiscentia, parum excavata, in disco tenuiter striata, juxta apicem paulatim subvalde striato-punctata, ad latera sublaevia; intervallo suturali ad apicem subincrassato et subelevato, 1° et 2° subintegris, 2° apice subelevato, 3° et 5° apice conjunctis, secundo brevioribus, 4um includentibus. Caput subtus parce punctatum, subimpressum. Primus articulus tarsorum anticorum tibia parum longior, intermediorum longior, posticorum brevior.* —Long. : 3-7 mill.

Très allongé, subcylindrique, étroitement déprimé sur le disque des élytres vers le sommet, brillant, brun foncé, base des antennes, et pattes et plus ou moins roux de poix. Antennes un peu épaisses; 1er article oblong, suballongé, 2e subcarré, 3e une fois et un tiers aussi long que large, 4e à 6e progressivement un peu saillants en dedans, 7e très nettement plus large que 6e, 7e à 10e progressivement plus saillants en dedans, 7e et 8e subégaux, un peu plus courts que 9e et 10e, ceux-ci environ une fois et un tiers plus larges que longs, 11e suballongé, un peu plus étroit que le précédent. Tête ovale, environ une fois et un tiers plus longue que large, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte d'une ponctuation plus ou moins serrée, très fine et très éparse en avant, plus serrée et relativement forte sur les marges basilaires et latérales, composée alors, surtout sur ces dernières, de points subobliquement confluents et strigueux; sillon médian n'atteignant pas la base de la tête, bien marqué en avant, atténué progressivement vers l'arrière; sillons externes relativement longs, arqués, subparallèles vers l'arrière; sillons latéraux de la tête effacés vers la naissance des antennes; tempes environ aussi longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax très faiblement arrondi, subparallèle, sur les deux premiers tiers antérieurs des côtés, faiblement rétréci et à peine sinué sur le dernier tiers, environ trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation irrégulière, plus dense et un peu moins forte vers les angles, plus forte sur le reste de la surface et laissant libres des espaces plus ou moins grands; base sans bourrelet apical et sans sillon marginal; angles antérieurs, vus de dessus, un peu obtus, postérieurs largement. Élytres de la largeur du prothorax à la base, obtusément dentés aux extrémités du bourrelet marginal de la base, modérément arqués aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, largement arrondis ensemble au sommet, mais assez longuement déhiscents, présentant chacun à l'extrémité une très faible marge concave, environ cinq fois plus longs que larges ensemble, finement striés sur le disque, progressivement plus fortement ponctués-striés vers l'extrémité; presque lisses sur les marges latérales, sans trace de strioles transversales; intervalles très larges, plans, à peine pointillés sur le disque, convexes vers l'extrémité. Intervalle sutural entier, légèrement épaissi et déprimé vers l'extrémité, 1er et 2e subentiers, 2e un peu élevé, épaissi vers l'extrémité, infléchi en dehors, 3e et 5e réunis à l'extrémité, plus courts que le 2e, enfermant le 4e. Dessous de la tête éparsement ponctué, faiblement bordé en bourrelet entre les pièces jugulaires, largement subimpressionné avant ce bour-

relet. Partie enfoncée du mésosternum longitudinalement carénée, ponctuée. Premier article des tarses antérieurs un peu plus long que le tibia, celui des tarses intermédiaires nettement plus long, et celui des tarses postérieurs plus court.

Nouvelle Guinée : M. Astrolabe (*Loria*), 1 exemplaire. Coll. Musée de Gênes.

A. (Parancistria) Lewisi Reitt. — *Elongatissima, subcylindrica, elytrorum disco stricte depressa, brunneo-nigra ; antennarum basi pedibusque rufo-piceis. Antennae graciles ; articulis 2°-6° intus paulatim subdilatatis, 7° abrupte dilatato, 7°-11° paulatim latioribus, 11° subelongato. Caput ovatum, modice elongatum, punctatum ; punctis in disco minoribus, sparsioribus, subelongatis, ad latera majoribus, longioribus, obliquis, substrigosis, antice minutissimis, sparsissimis ; sulco intermedio multo ante basin capitis interrupto, antice impresso, postice paulatim attenuato, sulcis externis arcuatis, postice convergentibus, minus impressis. Prothorax antice longe subparallelus, postice constrictus, modice sinuatus, fere 2 et 1/2 tam elongatus quam in maxima latitudine latus, subvalde et plus minusve dense punctatus ; punctis disci medio subsparsis, ad margines densioribus, juxta apicem minoribus, ad latera basinque paulo validioribus ; basi pulvinato-marginata ; stria marginali medio brevi carinula secata. Elytra circiter sexies longiora quam simul latiora, apice breviter dehiscentia, late rotundata, juxta suturam conjunctim breviter acuminata, oblique separatim stricte excavata, in disco tenuissime, ad apicem validius punctato-striata, ad latera subtilissime punctulata ; intervallis striarum in disco latis, planis, transversim striolatis, apicem versus convexis ; intervallo suturali integro, apice subincrassato et modice elevato, 1° subintegro, 2° notabiliter breviore, apice subelevato, 3° et 4° apice conjunctis, quam praecedente brevioribus, 5° paulo breviore. Caput subtus in longitudinem impressum. Primus articulus tarsorum anticorum et intermediorum tibia longior, posticorum paulo brevior.* — Long. : 5,5 mill.

Très allongé, subcylindrique, étroitement déprimé sur le disque des élytres, assez brillant, noir un peu brunâtre ; base des antennes et pattes roux de poix. Antennes grêles, atteignant le premier tiers de la longueur à partir de la base ; 1er article à peine allongé, 2e à 6e progressivement un peu dilatés en dedans, 7e brusquement plus large que 6e, 7e à 11e progressivement un peu dilatés en dedans ; 2e subcarré, 3e un peu allongé, 4e nettement plus long que 3e, 5e subégal au 3e, 6e un peu plus long que 5e, 7e à 10e progressivement à peine un peu

plus longs, 7e aussi long que large dans sa plus grande largeur, 10e environ une fois et un quart plus large que long, 11e un peu allongé. Tête subparallèle à la base, atténuée en avant devant les yeux, environ une fois et un tiers plus longue que large dans la longueur, en ne tenant pas compte des mandibules, couverte sur le disque d'une ponctuation éparse, un peu allongée, mieux marquée vers la base, devenant progressivement, vers les marges latérales, oblique, allongée, substrigueuse; sillon médian interrompu notablement avant la base de la tête, bien marqué en avant, progressivement atténué vers l'arrière; sillons externes moins accentués, arqués, convergents dans leur partie arrière; stries latérales n'atteignant pas le sillon externe correspondant; tempes un peu moins de une fois et demie plus longues que le diamètre longitudinal de l'œil. Prothorax parallèle en avant sur presque les deux tiers de la longueur, brièvement arrondi contre les angles antérieurs, rétréci et faiblement sinué sur la partie basilaire, presque deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une ponctuation relativement forte, irrégulièrement éparse sur le disque et le milieu des marges latérales, plus dense, suballongée, plus ou moins confluente sur les marges antérieures et basilaire, plus forte sur la moitié apicale des marges latérales; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs, vus de dessus, obtus, subémoussés, postérieurs obtus; bords latéraux étroitement rebordés par une strie fortement arquée en dedans, près du bord antérieur et venant se souder à celui-ci; base arquée en arrière, bordée par un faible bourrelet; strie marginale coupée au milieu par une courte carène. Élytres de la largeur du prothorax à la base, à peine dentés aux extrémités du bourrelet basilaire, modérément arrondis aux épaules, alors sensiblement aussi larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis séparément au sommet, brièvement acuminés à l'angle sutural et brièvement déhiscents, chacun avec une marge concave, étroite, remontant le long du bord latéral, environ six fois plus longs que larges ensemble, très finement ponctués-striés sur les deux tiers de la longueur à partir de la base, puis progressivement plus fortement striés vers l'extrémité, très finement et éparsement pointillés sur les marges latérales. Intervalles des stries larges, déprimés sur le disque, devenant convexes vers l'extrémité, coupés par des strioles transversales plus fines sur les marges latérales; intervalle sutural entier, subépaissi et modérément élevé vers l'extrémité; 1er subentier, 2e très nettement plus court que le 1er, subélevé à l'extrémité, sans inflexion en dehors; 3e et 4e réunis au sommet, plus courts que 2e, 5e encore un peu plus court. Dessous de la tête

éparsement ponctué, longitudinalement bisubstrié entre les pièces jugulaires, longitudinalement et assez fortement impressionné. Partie enfoncée du mésosternum lisse au milieu, impressionnée à la base. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires plus long que les tibias, celui des tarses postérieurs un peu plus court.

Japon : Higo Yuyama, 4 exemplaires. Coll. du British Museum.

Tableau des espèces d'**Ancistria** connues de l'auteur.

1. Front commençant à s'infléchir progressivement avant le niveau des bases des antennes; forme subcylindrique, très allongée (*Obancistria*) (Sumatra)..... **longior**, n. sp.
— Front s'infléchissant brusquement au niveau ou en avant du niveau des bases des antennes..... 2.
2. Marge externe des sillons latéraux de la tête formant, en avant des antennes, une saillie très faible; épistome à peine visible lorsque l'insecte est vu de dessus (*Ananistria*)..... 3.
— Marge externe des sillons latéraux de la tête formant, en avant des antennes, une saillie en forme de carène émoussée; épistome visible lorsque l'insecte est vu de dessus (*Ancistria*, s. str.)..... 5.
— Marge externe des sillons latéraux de la tête se prolongeant, en avant des naissances des antennes, en lobe plus ou moins long, subdéprimé; épistome très visible lorsque l'insecte est vu de dessus (*Parancistria*)..... 18.
3. Intervalles de la 1re et de la 2e strie des élytres fortement atténués vers la base de l'élytre; 3e, 4e et 5e intervalles se réunissant sur la déclivité apicale (Malacca)..... ..... **Castelnaui**, n. sp.
— Intervalles de la 1re et de la 2e strie des élytres normaux jusqu'à la base..... 4.
4. 3e, 4e et 5e intervalles des stries des élytres s'arrêtant à la déclivité apicale (Nouvelle Guinée)..... **Beccarii** Grouv.
— 3e intervalle aussi long que 2e, 4e et 5e plus courts (îles Makiaw et Kaisa)..... **Arrowi**, n. sp.
5. Prothorax au moins deux fois plus long que large..... 6.
— Prothorax moins de deux fois plus long que large..... 9.
6. Stries marginales de la tête recourbées contre la naissance

des antennes et coupant nettement l'espace entre le sillon latéral et la strie marginale..... 7.

— Stries marginales de la tête s'atténuant avant de rejoindre le sillon latéral correspondant..... 8.

7. Élytres presque 4 fois plus longs que larges ensemble; intervalles des stries déprimés (Nouvelle Guinée)..... ..... **Albertisi**, n. sp.

— Élytres environ 3 fois plus longs que larges ensemble; intervalles des stries convexes (Sikkim)..... ..... **bostrychoides** Grouv.

8. Élytres moins de 4 fois plus longs que larges ensemble; intervalles discoïdaux des stries déprimés (Célèbes).... ..... **Gestroi**, n. sp.

— Élytres plus de 4 fois plus longs que larges ensemble; intervalles des stries convexes (Nouvelle Guinée)..... ..... **strigosa**, n. sp.

9. Impression frontale s'infléchissant brusquement avant le niveau de la naissance des antennes; 1er article des tarses très allongé (Sumatra)..... **tarsalis** Waterh.

— Impression frontale s'infléchissant au niveau de la naissance des antennes..... 10.

10. Intervalles des stries des élytres convexes, au plus subdéprimés à la base; insectes noirs..... 11.

— Intervalles des stries des élytres nettement déprimés; insectes en général plus ou moins rougeâtres vers l'extrémité des élytres..... 12.

11. Insecte très allongé; élytres plus de 4 fois plus longs que larges ensemble (Nouvelle Guinée)..... **atra**, n. sp.

— Insecte moins allongé; élytres très nettement moins de quatre fois plus longs que larges ensemble (Japon).... ..... **Reitteri** Lewis.

12. Insecte noir; intervalles des stries plus larges que les points (Australie septentrionale)..... **filiformis**, n. sp.

— Extrémité des élytres rougeâtre..... 13.

13. Stries des élytres très fines, accompagnées d'une ligne de points qui leur donne l'apparence d'un sillon; intervalles des stries à peu près de la largeur des points... 14.

— Stries des élytres accompagnées d'une ligne de points qui leur laisse l'aspect de stries très fines; intervalles des stries plus larges que les points..... 16.

14. Élytres déprimés sur la partie basilaire du disque (Assam).

..... **cylindrica** Waterh.

— Élytres convexes sur toute la longueur..... 15.

15. Tête densément ponctuée en dessous (Java)..... ..... **excavata**, n. sp.

— Tête éparsement ponctuée en dessous (Australie)..... ..... **Leai**, n. sp.

16. Élytres à peine deux fois plus longs que le prothorax (Bornéo)..... **brevis**, n. sp.

— Élytres nettement plus de deux fois plus longs que le prothorax..... 17.

17. Élytres environ 4 fois plus longs que larges ensemble; 5e intervalle discoïdal des stries, intervalle sutural non compris, plus court que 3e et 4e (Java, Sumatra)..... ..... **retusa** F.

— Élytres environ 3 fois et demie plus longs que larges ensemble; 5e intervalle discoïdal des stries, intervalle sutural non compris, aussi long que 3e et 4e (Singapore).. ..... **magna**, n. sp.

18. Intervalles alternes des stries des élytres costiformes..... ..... **alternans**, n. sp.

— Intervalles des stries des élytres simples..... 19.

19. Prothorax subparallèle, rétréci très près de la base, celle-ci à peine rebordée au milieu (Sumatra). **Bouchardi**, n. sp.

— Prothorax cordiforme..... 20.

— Prothorax subtrapézoïdal..... 22.

20. Tête subtriangulaire en avant; sillons latéraux plus rapprochés de la base des antennes que du sillon interne; base du prothorax rebordée (Singapore)..... **stricta**, n. sp.

— Tête subdemioblongue en avant; sillons latéraux à égale distance de la base de l'antenne et du sillon interne; milieu de la base du prothorax non rebordé..... 21.

21. Antennes courtes, 3e article à peine plus long que large (Japon)..... **apicalis** Reitt.

— Antennes plus longues, 3e article plus d'une fois et demie plus long que large (Tonkin)..... **Fouqueti**, n. sp.

22. Intervalles des stries des élytres de la largeur des stries; base du prothorax rebordée (Perak)..... **micros**, n. sp.

— Intervalles des stries des élytres plus larges que les stries, celles-ci fines; base du prothorax non rebordée..... 23.

23. Élytres environ 4 fois plus longs que larges ensemble; tête densément et fortement ponctuée (Nouvelle Guinée)....

..... **filum**, n. sp.
— Élytres plus de 4 fois plus longs que larges ensemble; tête finement ponctuée..... 24.
24. Intervalles 1 à 4 des stries des élytres à peine marqués à l'extrémité..... **tenuis**, n. sp.
— Intervalles 1 à 4 des stries des élytres marqués à l'extrémité (Japon)..... **Lewisi** Reitt.

L'*Ancistria Fabricii* Reitt., 1877, Münch. ent. Ver., I, p. 134, n'a pu être compris dans ce tableau.

***

Catalogue des **Ancistria**.

Ancistria Er.

Er., 1845, Naturg. Ins. Deutschl., III, p. 305, not. — Sharp, 1899, Biol. Centr.-Amer., Col., II, 1, p. 541. — Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 453.

Syn. *Prionophora* Westw., 1848, Cab. or. Ent., p. 85.

Subg. **Anancistria**.

Arrowi, n. sp..... Iles Makiaw et Kaisa.
Beccarii Grouv., 1882, Ann. Mus. Civ. Genova, XIII, p. 277, pl. 7, f. 2..... Nouvelle Guinée.
Castelnaui, n. sp..... Malacca.

Subg. **Obancistria**.

longior, n. sp..... Sumatra.

Subg. **Ancistria** (s. str.).

Albertisi, n. sp..... Nouvelle Guinée.
atra, n. sp..... Nouvelle Guinée.
bostrychoides Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 454, 455..... Sikkim.
cylindrica Westw. (*Prionophora*), 1848, Cab. or. Ent., p. 85, pl. 41, f. 6 a-e. — Grouv., 1908, Ann. Soc. ent. Fr., LXXVII, p. 454, 455..... Assam.

excavata, n. sp. ..... Java.
Fabricii Reitt., 1877, Münch. ent. Ver., I, p. 134 .....
..... Indes Orientales.
filiformis, n. sp. ..... Australie septentrionale.
Gestroi, n. sp. ..... Célèbes.
Leai, n. sp. ..... Australie.
magna, n. sp. ..... Singapore.
Reitteri Lewis ..... Japon.
brevis, n. sp. ..... Bornéo.
retusa F. (*Colydium*), 1801, Syst. El., I, p. 555 .... Java, Sumatra.
var. **propinqua**, nov. ..... Java, Sumatra.
strigosa, n. sp. ..... Nouvelle Guinée.
tarsalis Waterh., 1876, Ent. Monthl. Mag., XIII, p. 121. Sumatra.

Subg. **Parancistria**.

alternans, n. sp. ..... ?
apicalis Reitt., 1889, Wien. ent. Zeit., VIII, p. 314 ..... Japon.
Bouchardi, n. sp. ..... Sumatra
filum, n. sp. ..... Nouvelle Guinée.
Fouqueti, n. sp. ..... Tonkin.
Lewisi Reitt., 1889, Wien. ent. Zeit., VIII, p. 315 ..... Japon.
Reitteri Lewis, 1893, Ent. Monthl. Mag., XXIX, p. 83 ..... Japon.
stricta, n. sp. ..... Singapore.
tenuis, n. sp. ..... Nouvelle Guinée.

NOTES SUR QUELQUES COCCINELLIDES

DE L'INDE ET DE BIRMANIE

appartenant à la collection de M. Andrewes, de Londres

et description d'espèces et de variétés nouvelles

par le Dr A. Sicard.

Epilachna indica Muls.

Gokteik (Birmanie).

E. dodecastigma Muls.

Inde : Nilgherries, Birmanie : Rangoon.

E. pytho Muls.

Nilgherries, Anamalais.

Les exemplaires de cette espèce nommés : *E. decastigma* (in litt.) par M. Weise ne m'ont pas paru différer des exemplaires d'*E. pytho* de Java.

E. gradaria Muls.

Birmanie.

E. Wissmanni Muls.

Inde : Belgaum.

E. Delesserti Muls.

Nilgherries.

E. loculosa, n. sp. — *Breviter ovalis, convexa, rufa, pubescentia rubida sat longe vestita; elytris nigris, simul septem-maculatis, maculis flavorubris, magnis 1. 2 1/2 positis.* — Long. : 6-7 mill.

Voisine de l'*E. Delesserti*, plus petite, plus atténuée en arrière, de couleur plus rouge et de dessin légèrement différent, avec l'écusson clair, plus allongé, et les épipleures marqués en dehors d'une bordure noire d'égale largeur, au lieu d'être roux, tachés de noir au niveau des bandes. D'un roux jaune sur la tête et le prothorax, plus rouge sur les élytres et couverte d'une assez longue pubescence rou-

geâtre. Élytres noirs avec quatre grandes taches, la dernière apicale, commune : tache 1 grande, transversale, couvrant toute la base, sauf une étroite bordure noire, jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, légèrement échancrée en arrière, avancée sur l'épaule jusqu'au calus huméral; taches 2 et 3 en ovale court, formant avec leurs pareilles une rangée convexe en avant; tache 4 couvrant toute la partie postérieure de l'élytre, convexe en avant, formant avec celle du côté opposé une tache semi-lunaire. On peut aussi considérer que les élytres sont roux, avec un réseau noir formé d'une étroite bordure noire étendue sur toute la base où elle est un peu plus large, et couvrant environ jusqu'aux trois quarts de la suture et du bord externe; de deux lignes transversales noires, situées : l'une aux deux cinquièmes, l'autre aux trois quarts de la longueur, et réunies par un trait sur le milieu de chaque élytre, ce réseau devenant plus large au niveau des croisements des lignes qui le composent. Dessous roux; poitrine noire, milieu du ventre parfois rembruni. Épipleures roux, bordés de noir. Ongles avec une plantule dentée et bidentés eux-mêmes, la dent interne plus grosse que l'externe. Pieds roux.

Nilgherries.

E. bis 4-punctata Schönh. — Cette espèce varie beaucoup quant à la forme des taches : celles du milieu sont transversales chez les exemplaires semblables à ceux décrits par Schönherr.

Les individus décrits par Mulsant sous le nom de *E. herbigrada* ont les taches arrondies.

E. bis-4-punctata ab. **semisqualens**, nov. — Corselet roux; élytres d'un brun foncé, avec les taches noires à peine distinctes, couvertes d'un duvet noir.

Nilgherries.

Bien distincte du type par la couleur foncière noirâtre de ses élytres.

Solanophila 8-maculata Thunb.

Birmanie : Tarawady.

S. admirabilis Cr.

Gokteik (Birmanie).

S. incauta Muls.

Birmanie, forme typique.

J'avais déjà indiqué de l'Inde (Ann. Soc. ent. Fr., 1910, p. 377) une forme légèrement différente comme dessin.

S. Dumerili Muls.

Birmanie.

S. simia, n. sp. — *Breviter ovalis, rufa; metasterno abdominisque medio nigris: elytris fulvis, lineis nigris (areolis octo incompletis includentibus) notatis; pedibus rufis, unguiculis bifidis.* — Long. : 6 mill.

En ovale court, atténué en arrière, avec les élytres présentant vers le cinquième antérieur leur plus grande largeur. Tête rousse, à ponctuation extrêmement fine, l'extrémité des mandibules et les yeux noirs, les antennes et les palpes roux. Prothorax transversal, d'un roux fauve, à pubescence dorée, à ponctuation très fine et très dense; légèrement sinué de chaque côté de la base, tronqué au-devant de l'écusson. Écusson roux, triangulaire, ponctué. Élytres plus larges que le corselet à la base, arrondis aux épaules, puis légèrement rétrécis jusqu'à l'extrémité où ils s'arrondissent séparément; d'un roux fauve, à pubescence dorée et marqués d'un réseau noir divisant leur surface en huit aréoles dont plusieurs incomplètement séparées. Ce réseau formé : d'une bordure suturale étendue de la base au milieu; d'une bordure basale à peu près aussi large que la suturale; d'une bordure externe très inégale, étroite, mais élargie au milieu et aux trois quarts du bord externe; de deux bandes transversales, l'une au milieu, l'autre aux trois quarts, convexes en avant et assez étroites, sauf au niveau de la suture et du bord externe; de deux lignes longitudinales, l'une partant du calus et étendue à peu près jusqu'au tiers de la longueur sans atteindre la bande transversale antérieure, l'autre réunissant au milieu de chaque étui les deux bandes transversales. Chaque élytre est ainsi divisé en cinq aréoles dont les deux médianes sont communes et les deux antérieures incomplètement fermées en arrière. Dessous noir sur le métasternum (sauf la partie antéro-médiane) et le milieu des trois premiers arceaux ventraux, roux sur le reste; plaques abdominales petites, prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau en arc de cercle régulier, leur branche externe remontant vers l'angle externe de la hanche. Pieds roux, ongles bifides, leur partie externe très légèrement plus mince que l'interne et aussi longue.

Anamalais (Madras).

Cette espèce ressemble tout à fait à l'*Epilachna Delesserti*. Elle s'en

distingue par ses ongles non dentés à la base, sa petite taille, son dessin légèrement différent.

S. congener Gorh.

Nilgherries.

Semiadalia Andrewesi, n. sp. — *Ovalis, parum convexa, postice acuminata, nigra; macula transversa undulata frontis, macula anteriori media, maculis quatuor in angulis prothoracis, epimeris mediis et posticis albis; elytris nigris, maculis quatuor* (*1. 2. 1. sitis*) *ornatis.* — Long. : 5,5 mill.

Ovalaire, acuminée en arrière. Tête noire, avec une bande transversale blanche, ondulée, étendue d'un œil à l'autre, et l'épistome avec une fine bordure jaune. Antennes rousses, à massue brune. Corselet rétréci en avant, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis; légèrement sinué à la base de chaque côté de ces derniers; ponctuation extrêmement fine et superficielle; noir luisant avec, dans les angles antérieurs, une grande tache triangulaire sinuée postérieurement, couvrant environ le tiers du bord antérieur et des côtés, une petite tache triangulaire au milieu du bord antérieur et une très petite tache oblongue en dedans des angles postérieurs d'un blanc brillant. Élytres oblongs, avec un rebord relevé très étroit, prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité, finement alutacés, noirs avec 4 taches rouges : la tache antérieure transversale, couvrant la base depuis l'écusson jusqu'au bord externe, sur le sixième environ de la longueur à ses deux extrémités, mais fortement concave en arrière; la tache 2 au bord externe, presque carrée, étendue à peu près du tiers jusqu'après le milieu de la longueur et n'atteignant pas tout à fait le milieu du disque; 3, plus petite, près de la suture, en ovale oblique, sur la même ligne transversale que 2; 4 en forme de bande, concave en arrière, anguleuse en avant, prolongée du bord externe jusqu'auprès de la suture qu'elle n'atteint pas, parfois unie à la tache 3 par une bande juxtasuturale étroite. Dessous noir, avec une tache sous les angles antérieurs du corselet et les épimères des medi et postpectus d'un blanc jaunâtre. Pieds noirs.

Kashmir.

Adalia Hopei Muls. ab. **fallens**, nov. — Diffère du type par la présence d'un seul point sur les élytres, ce qui pourrait la faire confondre avec l'*A. bipunctata* L. dont la distinguent sa forme plus parallèle, sa taille plus petite, son aspect plus luisant et le dessin de

son corselet, noir avec une bordure latérale parallèle de couleur blanche.

Synharmonia conglobata L. — Un exemplaire de Kashmir, avec les points 1 + 2 et 4 + 5 + 6 + 7 réunis. C'est le point le plus oriental d'où j'ai vu un exemplaire de cette espèce.

Harmonia 4-punctata Pont. var. **expalliata** Weise. — Par sa forme plus déprimée, son aspect plus luisant et surtout par ses élytres acuminés et non arrondis en arrière, cet insecte, décrit par M. Weise comme une variété d'*H. 4-punctata*, me semble devoir être considéré comme une espèce distincte.

Dalhousie.

Leis dimidiata F. — Espèce très variable. La belle série d'exemplaires que m'a communiquée M. Andrewes permet d'y rattacher à titre de variété les *L. 15-maculata* et *15-spilota* Hope. Les différentes variétés peuvent être classées d'après le tableau suivant :

1. Élytres jaunes à taches noires..... 6.
— Élytres noirs dans leur partie postérieure, jaunes antérieurement..... 2.
2. Partie noire des élytres ne renfermant pas de points jaunes..... 3.
— Partie noire des élytres renfermant un point jaune latéral, et fortement entaillée en avant par la couleur jaune... ..... ab. **Andrewesi**, nov.
3. Partie noire des élytres à peu près rectiligne en avant.... 4.
— Partie noire des élytres étendue jusqu'au tiers antérieur de la longueur et au tiers de la largeur sur la suture, puis brusquement entaillée par la couleur jaune..... ..... ab. **lintraria**, nov.
4. Élytres avec un gros point noir huméral.... ab. **basalis** Redt.
— Élytres sans point huméral..... 5.
5. Corselet sans tache..... **dimidiata** F.
— Corselet avec une tache noire de chaque côté de la ligne médiane, ces taches parfois réunies..... ab. **dimidia** Hope.
6. Corselet sans tache..... ab. **simplicicollis**, nov.
— Corselet avec une tache noire de chaque côté de la ligne médiane, ces taches parfois réunies..... 7.
7. Élytres à 13 taches (1.3.2. 1/2)..... 8.
— Élytres à 12 taches (1.3.2)..... ab. **10-notata** Muls.

— Élytres à 10 taches (3.2).... ..... ab. **Kirbyi** Muls.
8. Taches élytrales grosses, l'interne de la rangée intermédiaire liée à la suture, l'externe au calus..... 9.
— Taches élytrales ponctiformes..... ab. **15-spilota** Hope.
9. Taches des élytres non confluentes.... ab. **15-maculata** Hope.
— Taches des élytres en partie confluentes.. ab. **Mulsanti**, nov.

M. Andrewes m'a communiqué des exemplaires des aberrations *dimidia* Hope, *basalis* Redt., *Andrewesi* Sic., *15 maculata* Hope, *15-spilota* Hope, *10-notata* Muls.

Je possède des exemplaires de la forme typique de Kulu District (ex *Rost*) et des aberrations *lintraria* de Tuyen Quan, *simplicicollis* de Mungphu (ex coll. *de Tring*).

Les aberrations *Kirbyi* et *Mulsanti*, cette dernière sans nom, sont citées par Mulsant (Species, p. 247 et 249).

Coelophora luteopustulata Muls. — La *C. pedicata* Muls. est une aberration de cette espèce si variable. Les quatre exemplaires à dessin différent communiqués par M. Andrewes ne laissent aucun doute sur la légitimité de cette réunion.

Birmanie.

C. sexareata Muls. ab. **lacerata**, nov. — Lignes noires des élytres interrompues.

Birmanie.

Synia melanaria Muls. ab. **Rougeti** Muls.

Nilgherries.

Bothrocalvia Lewisi Cr.

Birmanie.

Verania discolor F. ab. **bifurcata** Gorh.

Nilgherries.

V. Feae Gorh. (sub *Halyzia*).

Bengale.

Chilocorus Hauseri Weise.

Birmanie.

J'en possédais déjà un exemplaire venant de Tali (Yunnam).

Platynaspis flavoguttata Gorh. (sub *Scymnus*). — Espèce très voisine de *P. stictica* Crotch, de Singapour, dont elle se distingue par sa couleur foncière brune et non noire et son prothorax marqué de trois petites taches jaunes.

Inde : Belgaum.

P. Lewisi Cr.

Birmanie.

Aspidimerus trioblitus Gorh.

Birmanie.

A. nigrovittatus Mots. — Cet insecte est bien un *Aspidimerus*. Les élytres sont d'un jaune brun, avec la suture et une tache longitudinale le long du bord externe partant de l'épaule et terminée brusquement après le milieu.

Birmanie.

Ortalia Maeklini Muls. — Variété à élytres rougeâtres.

Birmanie : Maymyo.

O. Andrewesi, n. sp. — *Ovata, modice convexa, albido pubescens; supra rufa, maculis binis in elytro singulo nigris; subtus flavo-testacea, pedibus flavis.* — Long. 3 mill.

Brièvement ovale, modérément convexe, couverte d'une pubescence blanchâtre. Tête d'un jaune flave, avec les antennes et les palpes plus clairs et les yeux verdâtres. Corselet à côtés presque droits, faiblement rétréci en avant, avec les angles postérieurs droits et bien marqués, la base sinuée de chaque côté à sa partie externe, à ponctuation fine, dense et superficielle, à courte pubescence blanchâtre, assez épaisse; d'un jaune brunâtre unicolore. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, arrondis aux épaules, en ovale large et régulier jusqu'à l'extrémité où ils s'arrondissent séparément à l'angle apical, sans rebord relevé ou tranche explanée, à ponctuation fine et dense, luisants, à pubescence d'un blanc jaunâtre, courte et clairsemée; d'un jaune brunâtre clair avec deux grosses taches noires : la première arrondie, légèrement transversale, touchant presque la base, couvrant les deux tiers de la largeur et le quart au moins de la longueur, deux fois plus rapprochée de la suture que du bord latéral; la deuxième plus grande, irrégulièrement arrondie, commençant après le milieu et

s'étendant jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur et couvrant les trois quarts de la largeur. Dessous d'un fauve brunâtre clair avec les pieds un peu plus roux.

Birmanie : Thirrawady.

Cette espèce est voisine d'*O. 4-punctata* Gorh., dont elle se distingue par sa forme beaucoup plus parallèle et moins élargie, sa couleur générale plus foncée, la disposition et la taille des taches noires des élytres, et ses dimensions un peu moindres.

Scymnus fuscatus Bohem. — Je rapporte à cette espèce un *Scymnus* foncé, à extrémité élytrale brunâtre; il en existe une forme plus claire, à élytres plus ou moins largement bordés de noir sur la suture et sur les côtés; cet insecte semble répandu dans toute la région Indo-Malaise.

Inde, Birmanie.

S. lateralis, n. sp. — *Breviter ovalis, albido pubescens, nitidus, niger; capite lateribusque prothoracis rufis; elytris rufis, limbo suturali limboque brevi in medio dilatato laterali nigris, notatis; pedibus abdominisque apice rufis.* — Long. : 1,7 mill.

En ovale court et couvert d'une pubescence courte, peu dense, de couleur blanchâtre et qui ne masque pas la couleur foncière. Tête, antennes et palpes roux. Prothorax noir, avec une fine bordure antérieure et une grosse tache latérale jaunes, la tache couvrant le quart externe du sommet et se prolongeant jusqu'à la base en se retrécissant environ de moitié. Écusson noir. Élytres d'un jaune brunâtre clair, avec une bordure suturale et latérale noires : la bordure suturale étendue en avant jusqu'au calus, puis se rétrécissant brusquement jusqu'au sixième antérieur de la longueur où elle couvre à peu près le septième de l'élytre et restant à peu près parallèle jusque vers l'extrémité où elle se termine en pointe sans atteindre tout à fait le bord postérieur; la bordure latérale commençant en arrière de l'épaule et prolongée jusqu'aux trois quarts, ovalairement renflée au milieu du bord latéral. Dessous noir, avec les deux derniers segments abdominaux roussâtres. Plaques abdominales incomplètes, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau, remontant en avant jusque vers le milieu de la longueur où elles deviennent indistinctes. Carènes du prosternum légèrement convergentes, atteignant le bord antérieur sans se réunir. Métasternum à ponctuation grosse et peu dense. Épipleures roux, avec une fine bordure externe noire. Pieds roux.

Birmanie.

La couleur ne permet pas de le confondre avec les variétés du *S. nubilus* chez lesquelles les bordures ne sont pas faites de la même façon. Il ressemblerait plutôt au *S. tristigmaticus* Gorham, dont le distinguent sa petite taille et la forme de sa bordure suturale.

S. posticalis, n. sp. — *Breviter ovalis, modice convexus, cinereo-pilosus; capite rufo; prothorace rufo, macula basali nigra notato; elytris nigris, apice late rufescentibus. Subtus niger; epipleuris prothoracis, abdomine lateribus apiceque rufis. Lamellae abdominales integrae, magnae, marginem posteriorem segmenti fere attingentes; pedibus rufis.*

En ovale court et régulier, médiocrement convexe, couvert d'une pubescence d'un gris cendré, peu dense et assez longue. Tête, antennes et palpes roux. Prothorax d'un rouge roux, avec une grosse tache noire à la base, cette tache, nettement limitée, couvrant plus du tiers de la largeur et avancée presque jusqu'au bord antérieur qui reste étroitement rouge. Écusson noir. Élytres à ponctuation fine et dense, avec deux petites lignes obliques de points un peu plus gros, partant des bords de l'écusson et se dirigeant en dehors et en arrière jusque vers le milieu de l'élytre; à calus huméral saillant; d'un noir profond avec une tache d'un rouge jaune, étendue environ sur le tiers postérieur de la suture, convexe en avant sur chaque élytre. Dessous noir, avec les côtés du prosternum, les côtés des deux premiers arceaux de l'abdomen et les derniers en entier d'un rouge jaune. Prosternum avec deux fines carènes parallèles. Plaques abdominales complètes, grandes, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur de l'anneau. Pieds d'un jaune rouge.

Birmanie.

Parmi les espèces asiatiques, seul le *S. pyrochellus* Muls. pourrait être comparé à cette espèce, à cause de sa couleur. Il en diffère par la forme de la tache postérieure des élytres qui couvre les deux cinquièmes du bord latéral et le tiers postérieur de la suture et par l'absence de points enfoncés sur les élytres.

Le *Scymnus birmanicus* Gorh., dont je possède les *types*, est un *Cryptogonus fulvoterminatus* Boh. à tache postérieure très grosse.

S. hilaris Mots.

Birmanie.

S. pallidicollis Mots. — Un exemplaire à élytres brunâtres au lieu d'être noirs (probablement immature).

Birmanie.

Clitostethus lividipes, n. sp. — *Subrotundatus, minimus, pube luteo-grisea vestitus, niger; labro, antennis, palpis, tibiis, tarsis, abdominis ultimis duobus segmentis testaceis.* — Long. : 1,5 mill.

En ovale très court, convexe, couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Noir, avec le labre, les palpes, les antennes, les tibias, les tarses et les deux derniers segments abdominaux testacés. Tête assez grosse, avec le front à peine plus large que le diamètre transversal d'un œil. Prosternum carré, se terminant en avant au niveau des hanches antérieures. Métasternum convexe, à ponctuation grosse, peu dense, superficielle. Plaques abdominales aplaties, complètes, atteignant environ les trois quarts de l'arceau.

Birmanie.

Ne peut être confondu qu'avec les *S. rotundatus* Mots., dont le distinguent ses élytres à angle huméral bien net, ou *S. rotundulus* et *gracilis* qui sont plus étroits et qui ont les pieds entièrement roux.

Oridia pubescens Gorham.

Birmanie : Maymyo.

Ce genre n'a pas été caractérisé par M. Gorham (Mus. Gen., XXV, p. 694, 1895) qui ne le place qu'avec doute dans les Coccinellides. Il appartient cependant indubitablement à cette famille et, par ses yeux grossièrement granulés, doit être placé parmi les Rhizobiides.

Corps ovalaire, convexe, pubescent. Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord antérieur des yeux; épistome entaillé en demi-cercle, voilant les côtés du labre. Yeux à granulations grosses; antennes de 11 articles, le premier avec une dilatation semicirculaire aplatie; massue grande, de trois articles, ovoïde, plus renflée à la partie interne; palpes maxillaires à dernier article très grand, sécuriforme. Corselet échancré à sa partie antérieure avec le fond de l'échancrure très légèrement convexe et les bords obliques, finement rebordé sur les côtés qui sont droits, non rétrécis en avant, avec la base à peine sinuée et non avancée au-devant de l'écusson, les angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus et bien marqués; une grande fossette ovalaire peu profonde, ridée dans le fond, sous les angles antérieurs. Écusson en triangle équilatéral, petit. Élytres plus larges à la base que le pro-

thorax, arrondis aux épaules, à calus huméral petit et peu marqué, très légèrement ovalaires, arrondis séparément à l'extremité; épipleures concaves, avec un rebord externe et surtout interne assez élevés; plans dans le fond, sans fossettes, prolongés jusqu'à l'extrémité des élytres en se rétrécissant graduellement. Prosternum convexe, échancré en arc de cercle large à sa partie antérieure, rétréci postérieurement et finement rebordé au milieu des hanches. Mésosternum petit, anguleusement échancré en avant, droit postérieurement. Métasternum convexe, sans sillon, rebordé en avant. Abdomen de cinq arceaux, le premier plus long que les deux suivants réunis, à saillie intercoxale grande, en arc de cercle large en avant. Plaques abdominales grandes, en arc de cercle à la partie interne, n'atteignant pas tout à fait la partie postérieure de l'arceau, en ligne droite à leur partie externe qui rejoint le bord antérieur au niveau de l'angle interne de l'épimère. Fémurs ne dépassant pas les épimères, sillonnés profondément tout le long de leur partie interne pour loger les tibias; ceux-ci fortement comprimés, marqués d'un sillon dont la paroi postérieure mince est beaucoup plus large que l'interne pour abriter le tarse. Ongles munis à la base d'une très large dent.

Trois exemplaires m'ont été communiqués par M. Andrewes.

Sticholotis-4-signata Weise.

Inde : Belgaum. — Décrit de Hué.

Clanis dorsalis Weise.

Inde, Birmanie.

C. opaca Weise.

Inde.

C. pallidula Weise.

Inde.

C. soror Weise.

Inde.

La *Coccinella simplex* Walker, dont j'ai vu le *type* au British Museum et dont la description ne saurait permettre aucune identification, m'a semblé se rapporter à cette espèce ou à la précédente.

C. suturalis, n. sp. — *Subhemisphaerica, nigra, albido-pubes-*

cens; elytris brunneis, limbo laterali maculaque suturali communi nigris; pedibus rufo-brunneis. — Long. : 2 mill.

Subhémisphérique, d'un noir peu brillant, couverte d'une pubescence blanchâtre peu dense. Élytres d'un roux brun, avec une bordure externe noire, de largeur égale, couvrant environ le sixième externe de la largeur en laissant l'extrême rebord jaunâtre, et étendue de la base à la suture; et un tache suturale commune, un peu plus large que l'écusson à la base, s'élargissant légèrement jusqu'au tiers, puis rétrécie en pointe pour se terminer au milieu de la longueur. Dessous noir, avec l'extrême rebord des épipleures et l'extrémité du dernier segment abdominal brunâtres. Pieds d'un brun roux.

Birmanie : Maymyo.

COCCINELLIDES NOUVEAUX

de la collection de M. Walter, de Rägern (Moravie)

par le Dr A. Sicard.

Solanophila Walteri, n. sp. — *Subcordata, griseo pubens, atra; elytris rufis, limbo irregulari maculaque mediana, juxtasuturali, nigris ornatis; pedibus nigris.* — Long. : 8 mill.

Subcordiforme, noire, à élytres jaunes tachés et bordés de noir. Tête noire, avec les palpes de même couleur; antennes à articles intermédiaires roux. Corselet noir, à ponctuation dense et bien marquée. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, cordiformes, ayant leur plus grande largeur vers le tiers antérieur, en ogive postérieurement, à tranche élargie en arrière des épaules, prolongée jusqu'à l'extrémité en se rétrécissant de façon régulière; à ponctuation double, presque ruguleuse, les gros points très nombreux; à pubescence jaunâtre, longue et assez dense; d'un jaune roux, avec le pourtour et une tache noire : la tache en ovale transversal, presque liée à la suture, un peu avant la moitié de la longueur; la bordure suturale égale à peu près au huitième de la largeur d'un élytre, un peu anguleusement dilatée au niveau de la tache; la bordure basale de la même largeur que la bordure suturale auprès de l'écusson, dilatée au niveau du calus huméral qu'elle englobe entièrement; la bordure externe à peu près deux fois plus large que la bordure suturale, envoyant, vers le milieu de la longueur, un prolongement en forme de bande transversale jusque vers le tiers ou un peu moins de la largeur et un autre vers les cinq sixièmes de la longueur, dans la direction du milieu de la suture, en forme de bande étroite, de la même dimension que le premier. Dessous noir; plaques abdominales dépassant à peine la moitié de l'arceau. Pieds noirs.

Colombie.

Du groupe de *S. axillaris*, distincte par sa taille plus petite, sa forme moins ovale, plus élargie en avant et plus acuminée en arrière et par le dessin de ses élytres.

S. mysticoides, n. sp. — *Breviter ovalis, pube grisea vestita; capite fulvo, immaculato; prothorace fulvo, macula magna, transversa, nigra notato; elytris rufis, maculis nigris septem ornatis : prima jux-*

tasuturali, subbasali, oblongo-ovata, secunda arcuata, callum humeralem cingente; tertia quartaque mediis (tertia transversa, pone suturam, quarta quadrata, pone marginem), quinta magna, triangulari, tertiam partem longitudinis attingente. Subtus nigra: prosterno rufo; pedibus, palpis, antennisque luteis. — Long. : 3,5 mill.

En ovale court, de petite taille, jaune, tachée de noir et couverte d'une pubescence grisâtre qui ne masque pas la couleur foncière. Tête rousse, sans tache. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, sinué à la base qui est tronquée au-devant de l'écusson; d'un roux fauve, avec une grande tache transversale anguleuse en arrière, qui en couvre presque toute la surface, laissant en avant un liséré étroit, et, sur les côtés et en arrière, une bordure plus large de la couleur foncière; cette tache couvrant les deux tiers de la longueur au milieu et les trois quarts de la largeur. Écusson roux, un peu plus long que large. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à côtés peu arrondis, en ogive large à l'extrémité; calus huméral petit et peu saillant, tranche étroite, parallèle, prolongée jusqu'auprès de l'extrémité; d'un roux un peu plus foncé que le corselet, avec cinq taches noires : la première en ovale allongé, ne touchant ni la base ni la suture dont elle reste voisine, couvrant à peu près le sixième de la longueur et le tiers de la largeur; la seconde en forme de croissant, à concavité antéro-interne contournant l'épaule dont le rebord reste étroitement jaune, couvrant le sommet du calus huméral, atteignant par son extrémité antérieure la partie externe de la base et par son extrémité postérieure la partie externe de la tache 1; taches 3 et 4 au milieu de l'élytre, la tache 3 à peu près aussi éloignée de la suture par sa partie interne que la tache 1, en carré transversal, deux fois aussi large que longue, un peu plus courte que la tache 1, couvrant environ le septième de la longueur et un peu plus de la moitié de la largeur, la tache 4 de même longueur, presque carrée, avec les angles postérieurs émoussés, et rapprochée du bord externe; la tache 5 un peu plus éloignée de la suture que la tache 1, étendue du tiers au sixième postérieur, deux fois plus près de la suture que du bord externe, en forme de triangle arrondi dont la base serait dirigée en avant et un peu en dehors. Dessous noir avec le prosternum fauve. Palpes, antennes et pieds roux. Plaques abdominales en arc de cercle régulier, à extrémité très rapprochée du bord de l'arceau, à partie interne plus oblique que l'externe. Ongles bifides.

Inde.

Cette espèce rappelle comme dessin la *S. mystica* Muls., dont elle se

distingue par sa petite taille, la couleur du prothorax, la grosseur et la forme des taches postérieures qui sont très grosses et séparées, et non linéaires et réunies.

Bulaea 19-notata Gebl. — Un exemplaire de Nouvelle-Zélande, appartenant absolument à la forme typique, probablement importé, et qui semble correspondre à peu près à la description de *Coccinella Novae Zelandiae* Colenso.

Caria Schoutedeni Sicard, var. **concentrica**, nov. — Distincte du type par la présence d'une grosse tache subcirculaire commune, noire, un peu entaillée en avant et en arrière au niveau de la suture et étendue du sixième au milieu de la longueur.

Afrique orientale anglaise : île Sese.

Coelophora Walteri, n. sp. — *Subrotundata, modice convexa, glabra; capite flavo* (♂?), *macula media nigra* (♀?); *prothorace flavo, limbo basali maculisque duabus juxtamedianis, limbo basali et inter se connexis, nigris; elytris flavis, limbo suturali angusto, limbo laterali latiore, fasciaque transversa, angulata, nigris. Subtus nigra; angulis anticis prothoracis flavis; epipleuris elytrorum macula magna flava, oblonga, basali ornatis; pedibus nigris.* — Long. : 4,5-5 mill.

Subarrondie, peu convexe, glabre, luisante, à bords assez largement explanés. Tête flave (♂?) ou avec une tache médiane longitudinale et le vertex noirs (♀?). Corselet flave, avec une bande basale et deux taches arrondies situées sur le disque, de chaque côté du milieu, noires : la bande étendue d'un angle postérieur à l'autre et prolongée étroitement le long des côtés jusqu'au milieu en se rétrécissant, et présentant sur les côtés deux légers renflements; les taches arrondies, unies ou presque unies entre elles et au renflement interne de la bande basale, englobant ainsi une tache triangulaire à pointe dirigée en avant, à base légèrement concave, à angles postérieurs arrondis. Écusson noir. Élytres peu convexes, à ponctuation extrêmement fine et peu dense, à tranche légèrement explanée, un peu dilatée vers le tiers postérieur; flaves, avec : 1° une étroite bordure suturale aussi large que l'écusson à la base et s'élargissant faiblement jusqu'à l'extrémité; 2° une bordure externe plus large, couvrant la tranche de la base au milieu et un peu élargie du milieu à l'extrémité; 3° une bande transversale assez large, fortement coudée en avant, concave en arrière, commençant au milieu de la suture et aux trois cinquièmes du bord externe; ce dessin noir enclosant sur chaque élytre deux taches, l'une

à la base, très grande, fortement échancrée en arrière, l'autre en ovale court, située sur la moitié postérieure. Dessous noir, avec les angles antérieurs du prothorax largement flaves et une tache oblongue de même couleur, prolongée sur les trois quarts internes de la base à la moitié de la longueur des épipleures. Pieds noirs, parfois avec la tranche interne de l'extrémité des tibias roussâtre.

La collection de M. Walter renferme deux exemplaires de cette espèce, portant comme étiquette de patrie « Afrique anglaise » ; mais c'est une erreur. J'ai reçu autrefois cet insecte de Shembaganour et elle est manifestement voisine de *C. sexareata* Muls., de l'Inde.

C. parvula, n. sp. — *Subrotundata, convexa, glabra; thorace nigro, lateribus late flavo-limbatis; elytris nigris, macula discali magna, rotunda, flava ornatis. Subtus nigra; prosterno flavo; pedibus anticis et mediis rufis, posterioribus nigris.* — Long. : 2,5 mill.

Subarrondie, convexe, glabre, luisante. Tête flave, avec les palpes et les antennes roux. Corselet noir, avec une grosse tache latérale arrondie, d'un jaune blanchâtre, laissant un peu plus du tiers médiaire de la couleur foncière qui se prolonge le long de la base sur les deux tiers de la longueur. Écusson noir. Élytres convexes, à rebord très étroit, à ponctuation bien marquée, peu dense, simple sur le disque, avec de gros points le long du bord latéral ; à calus huméral petit et bien marqué ; d'un noir luisant, avec une tache arrondie d'un jaune pâle couvrant le tiers de la longueur et plus du tiers de la largeur, un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture. Dessous noir, sauf sur le prosternum qui est roux; pieds antérieurs et intermédiaires roussâtres, les postérieurs noirs. Ventre noir.

Kina Balu.

Cette espèce est extrêmement voisine de la *C. congener* Schœnh. Elle s'en distingue par sa petite taille, sa forme plus arrondie, la position de la tache qui est plus postérieure et d'une couleur plus jaune et moins rougeâtre.

Cleothera Poortmanni Muls., var. **bis-3-maculata**, nov. — Dans cette variété, les deux taches antérieures sont réunies sur chaque élytre en une tache carrée, coupée droit en arrière, échancrée anguleusement en avant, à peu près également éloignée de la base, de la suture et du bord externe, et couvrant par son angle antéro-externe le calus huméral.

Brésil : Saö Paulo.

Chnoodes centralis, n. sp. — *Breviter ovalis, pubescens, nigra, supra aeneomicans; thoracis angulis anticis rufo-limbatis; elytris rubris, limbo externo irregulari, limbo basali maculaque communi media subrotundata nigris; abdominis segmentis quatuor ultimis rubris; pedibus nigris, tarsis rufescentibus.* — Long. : 2,7 mill.

En ovale court, convexe, recouvert d'une pubescence grisâtre assez dense. Tête noire, avec les antennes et les palpes roux. Corselet noir, à reflet bronzé, avec les angles antérieurs étroitement bordés de roux. Écusson noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, à calus huméral petit et bien marqué, à ponctuation simple, bien marquée, régulièrement dense; d'un rouge roux, avec une bordure basale et externe et une tache médiane commune d'un noir à reflets bronzés : la bordure partant de l'écusson et se dirigeant en ligne droite en dehors, limitée en arrière par le sommet du calus huméral et atteignant le tiers antérieur du bord externe, dilatée ensuite en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur, puis légèrement rétrécie et anguleusement dilatée jusqu'à la suture; la tache presque arrondie sur sa partie antéro-externe, aplatie et légèrement entaillée en arrière, étendue sur le quart de la largeur à peu près, et du tiers aux trois cinquièmes de la longueur, commençant au point culminant de la convexité des élytres. Dessous noir, avec les angles antérieurs du corselet, les quatre derniers arceaux du ventre et la partie latérale des deux premiers d'un jaune rouge. Pieds noirs avec les tarses roussâtres.

Cayenne.

Voisine du *C. pentagona* Crotch, dont la distinguent sa petite i lle et le dessin de ses élytres.

Walteria, n. gen.

Genus novum Rhizobiinarum apterorum. — *Antennarum clava latissima, depressa, rotunda unguiculisque simplicibus distinctum videtur, thorace linea juxtasuturali impressa notato.*

En ovale court, régulièrement convexe, pubescent, aptère. Tête grosse, inclinée; palpes maxillaires à dernier article grand, plus long que large, légèrement sécuriforme. Antennes à premier article gros, renflé en avant, le 2e petit, le 3e allongé, les articles 4 à 8 un peu plus larges que longs, les trois derniers soudés en une massue aplatie, absolument ronde, en forme de disque; la soudure entre les trois articles à peu près indistincte. Yeux à granulation grosse, recouverts à

leur partie postérieure par le corselet, petits, convergents en arrière; front large, légèrement convexe; épistome échancré en avant en arc de cercle large; labre deux fois aussi large que long, arrondi en avant; mandibules fortes, bidentées à l'extrémité, recouvertes par le labre en avant. Corselet échancré en arc de cercle en avant, arrondi sur les côtés, en arc de cercle large à la base, marqué le long du bord externe d'une ligne enfoncée qui n'atteint pas la base. Écusson moyen, en triangle équilatéral. Élytres de la largeur du corselet à la base, très convexes, à calus huméral peu distinct, munis d'un fin rebord. Prosternum large, un peu rétréci en arrière, coupé droit à ses deux extrémités, muni sur les côtés d'un fin rebord saillant. Mésosternum très court, transversal, à peu près droit en avant, largement concave en arrière. Métasternum court, convexe, non sillonné. Abdomen de 6 segments, le premier aussi long au milieu que les trois suivants réunis, à prolongement intercoxal large, tronqué, le cinquième et le sixième arceau un peu plus courts chacun que les troisième et quatrième réunis. Plaques abdominales en ogive large, leur partie interne un peu plus inclinée que l'externe qui rejoint le bord antérieur du segment en dedans de l'épimère. Pieds robustes; fémurs sillonnés pour recevoir les tibias; ceux-ci non sillonnés en dehors; onychium long et coudé; ongles grêles, simples.

Les antennes de ce genre sont très anormales; leur massue en forme de disque semble l'éloigner de la famille des Coccinellides, mais il s'y rapporte évidemment par ses tarses de 3 articles, ses palpes sécuriformes, ses hanches non globuleuses, non contiguës, l'existence de plaques abdominales.

W. antennalis, n. sp. — *Breviter ovalis, nigra, rufo-variegata, griseo-pubescens; capite rubro, fronte in medio nigra; thorace nigro, angulis anticis lineaque longitudinali media rubris; elytris nigris, fascia obliqua basali (maculam scutellarem nigram includente), macula longitudinali humerali, fascia transversa interrupta pone medium fasciaque subapicali angulata rubris. Subtus nigro-picea; metasterni medio abdominisque lateribus dilutioribus; pedibus, antennis, palpisque rubris.* — Long. : 6,5 mill.

En ovale court, couverte d'une pubescence grisâtre. Tête d'un rouge sombre, avec le front noir au milieu; palpes et antennes d'un rouge plus clair. Corselet d'un noir brun, avec les angles antérieurs et une tache près des angles postérieurs rougeâtres, une ligne médiane de même couleur. Écusson brunâtre. Élytres d'un noir brun, de la lar-

geur du corselet à la base, régulièrement et faiblement arrondis sur les côtés, en ogive large à l'extrémité; à pubescence longue et grisâtre; à ponctuation très fine, entremêlée de nombreux gros points; d'un noir brun, avec dessin d'un rouge sombre comprenant : 1° une bande oblique partant du milieu de la base et atteignant le tiers antérieur de la suture, englobant ainsi une tache juxtascutellaire de la couleur foncière et paraissant formée de deux taches, l'une allongée, basale, en forme de croissant à concavité antéro-interne, l'autre commune, triangulaire, réunie par les angles antérieurs à l'extrémité postérieure de la première; 2° une bande transversale, située juste après le milieu et interrompue au niveau du tiers externe, formée ainsi d'une tache juxtasuturale transversale et d'une tache externe presque carrée; 3° d'une tache anguleuse n'atteignant ni la suture ni le bord externe (dont elle est plus rapprochée), fortement échancrée en avant, en pointe en arrière, sa partie interne parallèle à la suture. Dessous d'un brun de poix foncé, avec le milieu du métasternum et les côtés de l'abdomen plus clairs. Pieds rougeâtres.

Kina Balu.

DESCRIPTION

d'un Coccinellide nouveau de Sarawack (Bornéo)

par le Dr A. Sicard.

Walteria Moultoni, n. sp. — *Breviter ovata, tenue sparseque albido-pilosa; capite rufo-brunneo; thorace nigro, apice lateribusque dilutioribus, linea longitudinali media, obscure rubra ornato. Elytris nigro-brunneis, sutura obscure rubra, maculis quinque (2.2.1. instructis) in singulo ornatis. Subtus brunneo-fusca; pedibus brunneis; tarsis omnibus tibiisque anterioribus rubris.* — Long. : 5,2 mill.

En ovale court, convexe, couverte d'une fine pubescence grisâtre, peu dense. Tête d'un rouge brunâtre à vertex plus foncé, marquée en dedans de chaque œil d'un sillon peu profond, légèrement courbe; palpes et antennes rougeâtres. Corselet d'un noir brunâtre, plus clair sur les côtés et au bord antérieur, marqué dans son milieu d'une ligne rougeâtre peu distincte; côtés légèrement incurvés; base en arc de cercle, non sinuée; marqué d'un bourrelet juxtasutural bien marqué; à ponctuation double. Écusson brun, ponctué, plus large que long. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, convexes, à rebord très étroit et très fin, à ponctuation double, à calus huméral peu saillant; d'un noir brun, avec la suture étroitement d'un rouge sombre de la base à l'extrémité (cette bordure un peu élargie au niveau du tiers antérieur) et cinq taches jaunes : 1 à l'épaule, triangulaire, en dehors du calus, touchant la base et laissant le bord externe étroitement noirâtre; 2 arrondie, ne touchant pas tout à fait la base, couvrant environ le tiers de la largeur, à peu près à égale distance du calus huméral et de la suture; 3 au milieu de la longueur, couvrant le cinquième médian du bord latéral, légèrement transversale, droite en arrière, arrondie en avant, couvrant le tiers externe de la largeur; 4 arrondie, un peu en arrière de 3, à égale distance de cette dernière et de la suture; 5 plus grosse, couvrant l'angle apical. Dessous d'un brun plus ou moins foncé; épipleures des élytres rougeâtres; pieds bruns, avec les tibias antérieurs et tous les tarses rougeâtres.

Sarawak, un seul exemplaire.

C'est la deuxième espèce du genre *Walteria*; elle est bien distincte de *W. antennalis* Sic., décrite ci-dessus, par son dessin élytral.

NOUVEAUX COLÉOPTÈRES DU NORD-AFRICAIN

(quinzième note [1] : faune marocaine)

par P. de Peyerimhoff.

PSELAPHIDAE [2].

39. **Tychus niger-paludum**, n. subsp. — Long. : vix 1,2 mill. — *Brunneus, coleopteris appendicibusque corporis pallide rufis. Caput longius quam latius, antice valde attenuatum, tuberculis antennariis connatis, antennarum articulis 4-6 transversis.* — Signa maris : *antennarum articulus 5us quam 4us et 6us major, trochanteres medii dente acuto praemuniti.*

Tycho nigro (*var.* dichroo) *vicinus, sed minor et gracilior, pronoto versus ad basin angustiore, appendicibusque corporis tenuibus distinctus.*

Patria : regio Tingitana Africae Minoris.

Marécages de Boucharen, près Larache, recueilli en petit nombre, le 3 mai 1910, par M. R. de Borde et par moi.

Vient représenter dans le Nord de l'Afrique le *Tychus niger* Payk., si répandu dans toute l'Europe ; M. Raffray et moi sommes d'accord pour le considérer comme une race locale bien distincte du type.

SCYDMAENIDAE.

40. **Stenichnus occidentalis**, n. sp. — Long. : 1,3 mill. — St. protervo Coq. *peraffinis, corpore autem postice latiore, antennis longioribus, versus apicem planissime crescentibus, coleopteris levibus pube longiuscula erecta indutis, punctis nullis.* — Signa maris : *femora primi paris paullo clavata, angulo apicali demisso.*

Patria : provincia Tingitana Africae Minoris.

Cet insecte a du être confondu jusqu'ici avec le très vulgaire *St. protervus* Coq., qui abonde dans tout le Nord de l'Afrique, et notam-

(1) Pour les quatorze premières notes, voir Bull. Soc. ent. de France [1905-1911].

(2) Je regrette de ne pouvoir donner ici les descriptions de plusieurs *Staphylinidae* nouveaux, provenant des environs de Larache ; mais ils se trouvent « en communication », depuis près de trois ans.

ment à Tanger. Il s'en distingue immédiatement par l'absence de ponctuation aux élytres, couverts par contre d'une longue pubescence soulevée. Il paraît propre aux régions marécageuses, surtout celles de la côte atlantique (environs de Larache), où M. de Borde et moi l'avons découvert. J'en possède un exemplaire de Tanger même, provenant des récoltes de H. Vaucher.

LIODIDAE.

41. **Liodes maura**, n. sp. — Long. : 2,60 mill. — *Ovata, convexa, flava, antennarum clava nigra. Caput punctulatum, medio sublaeve, fronte punctis quaternis consuetis instructa. Antennarum brevium articuli 2 et 3 subaequales, clava spissa, articulo 2° (8° inter cunctos) minutissimo, latiore quam longiore quintuplo, aegre visibili, ultimo praecedenti vix minore. Pronotum totum punctatum, versus ad basin attenuatum, angulis posticis obtusis, summo rotundatis. Scutellum punctulatum. Coleoptera leviter striato-punctata, interstitiis (1°, 3°, 5°, 7° punctis distantibus sat grandibus exceptis) sublaevibus. Pedes breves, tibiis cunctis rectis, anticis vix, posticis versus ad apicem valde latioribus, spinis summo congestis (♀ verisimiliter).*

Patria : provincia Tingitana Africae Minoris.

Distinct de tous les *Liodes* s. str. actuellement connus du Nord de l'Afrique par l'épaisseur relative de la massue antennaire, dont le 2e article (8e de l'antenne) est presque imperceptible, et par l'élargissement apical des tibias postérieurs, d'ailleurs presque droits.

Un seul exemplaire, trouvé en mai 1910 dans la forêt de chênes-liège de Rhamna, à 10 kil. au sud de Larache.

LATHRIDIIDAE.

42. **Lixella**, Merophysiinorum nov. gen. — *Oculi evanidi. Antennae contractae, articulis 3-7 latioribus quam longioribus triplo. Scutellum minutum, triangulum. Processus prosternalis angustus, bicarinatus, apice vix latior, mesosternumque nullo modo obtectans. Mesosternum antice vix angustissime emarginatum, carinulis nullis. Metasternum primumque abdominis segmentum absque lineis coxalibus. Tibiae latissimae, femoribus crassis infra recipiendae. Tarsorum articulus secundus minutissimus. Corporis species* Coluocerae *similis.*

L. crassipes, n. sp. — Long. : 1 mill. — *Elongato-ovata, pallide*

rufa, supra laevis, subnitida, convexissima. Pronotum et coleoptera in ipsa basi latiora, ibique ejusdem latitudinis. Corpus infra nitidissimum, metasternum laeve, abdomen vix perspicue punctillatum, ultimo segmento apice foveolato (an signum sexuale ?).

Patria : provincia Tingitana Africae Minoris.

Un seul exemplaire, provenant de débris tamisés dans le marécage de Boucharen près Larache, en mai 1910.

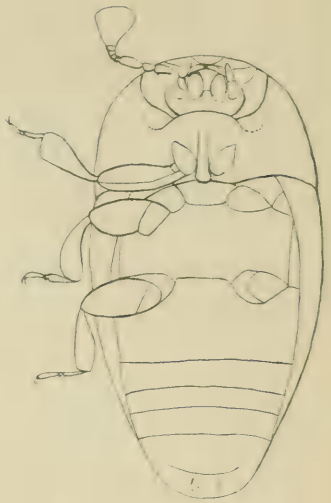

Fig. 1. — *Lixella crassipes* (dessous du corps).

Cet insecte a tout l'aspect d'un *Coluocera*, mais à contours très réguliers, à forme plus allongée et plus convexe, à sculpture nulle et à pronotum très ample. En réalité, il en diffère profondément par toute sa structure (fig. 1), notamment le prosternum bien plus étroit entre les hanches antérieures et recouvrant à peine le mésosternum, par le métasternum dépourvu de lignes coxales, par l'extraordinaire élargissement des fémurs et surtout des tibias, par la forme des trochanters intermédiaires, par la réduction du 2e article des tarses, par les antennes extrêmement raccourcies, et en somme par une rétractilité des membres beaucoup plus prononcée.

C'est, dans l'adaptation des *Merophysiini* à la vie myrmécophile, un stade très avancé, comparable, par exemple, à *Synaulus* (*Silphidae*) vis-à-vis de *Catopomorphus*. Ayant recueilli l'insecte dans des conditions accidentelles, j'ignore, malheureusement, de quelle fourmi il peut être commensal.

HYDROPHILIDAE.

43. **Limnobius Theryi**(1)-**fretalis**, n. subsp. — *Proles a*

(1) La récente consultation du véritable *type* de cette espèce (coll. Guillebeau > Fréminville), que M. de Fréminville a bien voulu me communiquer, me permet de rectifier une importante erreur que j'ai commise (l'Abeille,

typica tibiis posticis apud marem rectis, ad trientem posticum absque penicillis, mucroneque terminali abdominis majore (fig. 2) *differt.*

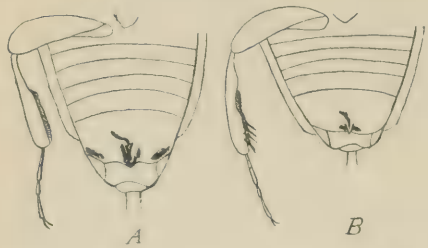

Fig. 2. — Abdomen et tibia postérieur : *A*, chez *Limnobius Theryi* Guilleb. subsp. *fretalis* ; *B*, chez *L. Theryi* f. typica.

Hab. utramque freti Gaditani ripam.

A part les différences relevées dans la structure des deux derniers segments abdominaux (1) et surtout des tibias postérieurs chez le ♂, il paraît impossible de séparer cette race du *L. Theryi* typique, qu'elle remplace sur les deux rives du détroit de Gibraltar (fretum Gaditanum), où M. de Borde et moi l'avons recueillie, à Tanger en avril, et en mai à Algeciras. C'est donc une espèce nouvelle pour l'Europe.

BYRRHIDAE (ANOBIIDAE ol.).

44. **Rhamna**, Dorcatominorum nov. gen. — *Corporis emortui*

XXXI, p. 123) à son propos. Trompé par un exemplaire provenant de la collection Théry, étiqueté « *Theryi* » de la main même de Guillebeau, et indûment qualifié « *type* », j'avais rapporté l'espèce à *L. furcatus* Baudi, malgré sa description, reconnue depuis parfaitement exacte. En réalité, le vrai *L. Theryi* est identique à *L. coxalis* Guill. (1893). Mais le nom de *Theryi* (1891) a l'antériorité.

J'ai donc prêté à Guillebeau une distraction qu'il n'a pas eue et fourni des commentaires en partie inexacts sur ces deux espèces, dont la synonymie devra être rectifiée comme il suit :

1. L. *furcatus* Baudi.
   nitidus Muls.
   similis Baudi.
   fallax Kuw.
   uncigaster Kuw.
   Mauritii Guill.
   Theryi Peyrh., non Guill.

2. L. *Theryi* Guill. (1891).
   coxalis Guill. (1893).

(1) On remarque que l'impression précédant le mucron terminal est toujours — l'insecte étant examiné par-dessous — déjetée à gauche. C'est encore une de ces asymétries sexuelles dont M. Raffray a signalé de si nombreux exemples chez les *Pselaphidae*.

et exsiccati appendices omnino retractae. Caput post mentum haud excavatum. Oculi margine capitis antico apud acetabula antennarum fissi. Antennae 10-articulatae, clavae magnae articulis liberis. Pronoti anguli antici acutissimi et deflexi, postici retroproducti, summo rotundati. Scutellum triangulum, plane latius quam longius. Coleopterorum estriatorum calus humeralis demissus, epipleurae brevissimae et ad pedes posticos recipiendos foveatae. Prosternum invisum. Mesosternum ut lamina transversa processu antico metasterni connexa tantum visibile. Metasternum antice trapezoidum, haud canaliculatum, utrinque ad pedes medios recipiendos fossum. Abdominis primum segmentum utrinque pariter profundissime fossum, suturis ceterorum paene rectis. Coxae anticae contiguae, posticae processu metasterni truncato sejunctae. Femora secundi et tertii paris ad tibias recipiendas in lata lamina increscentia.

R. semen, n. sp. — Long. : 1,8 mill. — *Corpus convexissimum, antice et postice aeque declive ovatum, submitidum, impunctatum, brun-*

Fig. 3. — *Rhamna semen*. contours inférieur et supérieur, antenne, et patte postérieure (vue de dessous).

neum, coleopteris (sutura excepta) dilutioribus, antennis palpisque flavis, pube adpressa flava supra et subtus indutum. Caput in pronoto cucullato retractum, clypeo antice emarginato. Antennarum brevium articulus 1us elongatus, secundus valde brevior et humilior, 3us-7us triangulares et minuti, ultimis subaequalibus, singulis longioribus quam latioribus et clavam magnam efformantibus. Pronotum a basi ad

apicem attenuatum, haud carinatum nec foveatum. Metasternum nitidum, medio foveatum (an sexus signum?). Femora secundi et tertii paris ovata, perparum convexa, infra foveata, tibiis subrectis, tarsis crassiusculis.

Patria : provincia Tingitana Africae Minoris.

Sans avoir pu étudier, sur deux exemplaires plus ou moins mutilés, la morphologie complète de ce très curieux Anobiide, je pense l'avoir suffisamment caractérisé dans la diagnose qui précède, et dans les croquis (fig. 3) ci-joints. Il est remarquable, entre autres, par ses antennes de 10 articles, ses yeux échancrés, ses hanches postérieures très distantes, et surtout l'extraordinaire conformation des fémurs des deux dernières paires, qui sont élargis en lames minces et évidés sur leur face interne pour recevoir le reste du membre en contraction. Il représente, comme *Ascutotheca* Lesne et *Chondrotheca* Lesne (1), un type d'évolution très poussé, qui n'a point d'analogue parmi les formes paléarctiques jusqu'ici décrites.

Il a été recueilli par M. R. de Borde dans la forêt de Rhamna près Larache, probablement parmi des débris ligneux tamisés.

TENEBRIONIDAE.

45. **Pachychile Cardaillaci** n. sp. — Long. : 10,5-12,5 mill. — *Corpus ovatum, convexiusculum, subopacum. Caput subtiliter punctulatum, epistomate crasse pulvinato, fronte transversaliter depressa, sulco gulari sat profundo, antennis brevibus, tantum haud tenuibus, oculis planatis. Pronotum convexum, ut caput subtilissime punctulatum, latius quam longius minimum duplo, lateribus rotundatum, antice valde angustius, angulis posticis omnino demissis. Coleoptera brevia, vix perspicue punctulata, ad suturam late depressa, postice non acuminata, humeris demissis, carina laterali versus ad basin paullo producta. Corpus subtus laeve, pronoti pleuris laxe punctatis, processu prosternali plano, immarginato.*

Patria : regio maroccana orientalis.

Cette espèce offre l'aspect de *Pachychile curtula* Gebien (*breviuscula** Desbr., non Haag), décrit d' « Oran » (provenant plutôt, peut-être, des confins marocains). Mais tout un ensemble de caractères l'en éloigne

(1) *Ascutotheca*, in Revista Chilena de Historia natural, XV [1911], p. 22. — *Chondrotheca*, in Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle [1910], p. 305.

analytiquement : épistome plus épaissi, pattes plus fines, pronotum bien plus transversal, beaucoup plus rétréci en avant qu'en arrière (au lieu de présenter une courbure latérale symétrique), à angles postérieurs nuls (au lieu d'être parfaitement indiqués), à lobe basal large et plat (au lieu d'être étroit et relevé en ourlet). Elle est peut-être plus voisine de *P. maroccana* Haag (du Maroc occidental), dont elle se distingue par sa forme lourde, son pronotum presque aussi large que les élytres et la dépression juxta-suturale constante.

Plaine des Trifas, recueilli notamment à Oudjda par M. Delpéré de Cardaillac, bords de la Moulouya et massif des Beni-Snassen (Muséum de Paris, une série d'exemplaires).

CURCULIONIDAE.

46. **Thylacites lixensis**, n. sp. — Long. : 5,5 mill., lat. coleopterorum : 2,25 mill. — *Breviter ovatus, postice convexus, squamis cinereis interdum albidis ut marmoratus, pube brevi reclinata (supra caput longiuscula) indutus, pedibus introrsum longius ciliatis. Caput parce punctulatum, rostro aeque longo ac lato, subplanato, antice canaliculato, oculis prominulis, antennis tenuibus, articulis 4-7 transversis et rotundatis, clava ovata. Pronotum transversum, subconvexum, medio canaliculatum, basi depressum et constrictum, lateribus rotundatis, squamis albidis in duabus vittis congestis. Coleoptera convexa, breviter ovata, absque striis, punctis profundis sparsa, humeris omnino demissis, pube lutea reclinata parcissime induta. Femora spissa, penultimo tarsorum articulo crassatissimo, quam praecedenti triplo latiore.*

Hab. provinciam Tingitanam, ad fines agri Lixensis Africae Minoris.

M. Desbrochers, qui a spécialement étudié le genre *Thylacites* (Le Frelon, XI et XII) et à qui j'ai communiqué cette espèce, la considère comme distincte de toutes celles actuellement connues, notamment de *T. Rolphi* Fairm., dont la forme générale est analogue, mais qui présente une pubescence hérissée, un pronotum plus ample, les élytres inégaux et striés, le 3e article des tarses médiocrement élargi, etc.

Un seul exemplaire, pris à Larache (Lixus de la Mauritanie Tingitane), en avril 1910.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME

CHOPARD (L.). — Contribution à la faune des Orthoptères de la Guyane française (2e mémoire : *Gryllidae*) (fig.), 401.

GROUVELLE (A.). — Étude sur les *Ancistria*, 433.

ID. — Famille des *Nitidulidae*. Notes synonymiques et rectifications à la nomenclature, 387.

ID. — Notes sur les *Silvanini*. Synonymies et descriptions de genres nouveaux et de nouvelles espèces, 313.

ID. et RAFFRAY (A.). — Supplément à la liste des Coléoptères de la Guadeloupe, 3e supplément, 289.

HOUARD (C.). — Les Zoocécidies du Nord de l'Afrique (fig.) [pl. 1, 2], 1.

KUNCKEL D'HERCULAIS (J.). — Notice nécrologique sur Alfred Giard [avec portrait], 237.

PEYERIMHOFF (P. DE). — Nouveaux Coléoptères du Nord-Africain (15e note), faune marocaine (fig.), 515.

PIC (M.). — Anthicides et Hylophilides, provenant des chasses de M. G. E. Bryant (îles Ceylan et Trinité. — Australie), 271.

SICARD (Dr A.). — Coccinellides nouveaux de la collection de M. Walter, de Rägern (Moravie), 507.

ID. — Description d'un Coccinellide nouveau de Sarawack (Bornéo), 514.

ID. — Notes sur quelques Coccinellides de l'Inde et de Birmanie, appartenant à la collection de M. Andrewes, de Londres, 495.

TABLE

DES FAMILLES, GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DÉCRITS DANS CE VOLUME.

Nota. — Les noms en caractères normands désignent les familles nouvelles; les noms en caractères égyptiens désignent les genres nouveaux; les noms en caractères italiques désignent les espèces et variétés nouvelles.

COLÉOPTÈRES

Acathartus Grouvelle, 315.
Adalia *fallens* Sic. (ab.), 498.
Ahasverus *nausibioides* Grouv., 374.
plagiatus Grouv., 375.
subopacus Grouv., 377.
Airaphilus *abnormis* Grouv., 326.
madagascariensis Grouv., 324.
Vaulogeri Grouv., 327.
Ancistria *Albertisi* Grouv., 446.
alternans Grouv., 472.
Arrowi Grouv., 437.
atra Grouv., 455.
Bouchardi Grouv., 474.
brevis Grouv., 469.
Castelnaui Grouv., 441.
excavata Grouv., 464.
filiformis Grouv., 458.
filum Grouv., 484.
Fouqueti Grouv., 481.
Gestroi Grouv., 449.
Leai Grouv., 462.
longior Grouv., 442.
magna Grouv., 470.
micros Grouv., 482.
propinqua Grouv.(var.), 469.
stricta Grouv., 477.
strigosa Grouv., 451.
tenuis Grouv., 486.
Anthicus *luteitarsis* Pic, 272.
Aplatamus Grouvelle, 314.
Aprostomis Grouvelle, 306.
cephalotes Grouv., 306.

Botrodus *Dufaui* Grouv., 297.
Brachypterolus Grouvelle (sub Heterostomus J. du Val), 387.
Brachypterus *Schaefferi* Grouv. (sub rotundicollis Schaeff.), 387.

Camptodes *mutatus* Grouv. (sub politus Sharp), 398.
subnigriceps Grouv. (sub nigriceps Grouv.), 398.
transfuga Grouv. (sub signaticollis Sharp.), 398.
Caria *concentrica* Sic. (var.), 509.
Carpophilus *ovatus* Grouv., 291.
Cathartosilvanus Grouvelle, 340.

Cathartus *Delauneyi* Grouv., 300.
humeralis Grouv., 301.
Chnoodes *centralis* Sic., 511.
Clanis *suturalis* Sic., 505.
Cleothera *bis-3-maculata* Sic. (var.), 510.
Clitostethus *lividipes* Sic., 504.
Coelophora *lacerata* Sic. (ab.), 500.
parvula Sic., 510.
Walteri Sic., 509.
Cychramus *distinctus* Grouv. (sub variegatus Reitt.), 399.
Cyllodes *dubitabilis* Grouv. (sub dubius Grouv.), 398.

Derolathrus *Sharpi* Grouv., 310.

Epilachna *loculosa* Sic., 495.
semisqualens Sic. (ab.), 496.
Epuraea *alternans* Grouv. (sub alticola Fall.), 394.
exculta Grouv. (sub ornata Grouv.), 394.
commutata Grouv. (sub japonica Reitt.), 395.
Eunausibius Grouvelle, 314.

Hylobaenus *fasciatus* Pic, 272.
Hylophilus *Bryanti* Pic, 277.
ceylonicus Pic, 275.
dentaticornis Pic, 282.
dentatifemur Pic, 273.
diversiceps Pic (var.), 276.
laticornis Pic, 278.
mucronatus Pic, 275.
nigronotatus Pic, 276.
palliditarsis Pic, 274.
subcrassicornis Pic, 277.

Ithris *perplexa* Grouv., 293.

Laemophloeus *commixtus* Grouv., 304.
permixtus Grouv., 303.
Leis *Andrewesi* Sic. (ab.), 499.
lintraria Sic. (ab.), 499.
Mulsanti Sic. (ab.), 500.
simplicicollis Sic. (ab.), 499.
Limnobius *Theryi-fretalis* Peyerimh. (subsp.), 517.
Liodes *maura* Peyerimh., 516.
Lixella Peyerimhoff, 516.
crassipes Peyerimh., 516.

Meligethes *infidus* Grouv. (sub tropicus Rey), 393.
minutus Grouv. (sub atomus Grouv.), 392.
translatus Grouv. (sub atratus Reitt.), 393.
transmutatus Grouv. (sub subopacus Reitt.), 393.
Metacerylon *Dufaui* Grouv., 296.
Microsilvanus Grouvelle, 332.
Monanops Grouvelle, 345.
Monanus *antennatus* Grouv., 368.
bisinuatus Grouv., 359.
Bouchardi Grouv., 347.
denticulatus Grouv., 364.
discoidalis Grouv., 366.
insolitus Grouv., 350.
longipennis Grouv., 348.
malaicus Grouv., 361.
punctatus Grouv., 357.
Raffrayi Grouv., 355.
telephanoides Grouv., 345.
temporalis Grouv., 353.
villosus Grouv., 363.
Mystrops *Dufaui* Grouv., 290.

Nausibius *Wagneri* Grouv., 316.
Neosilvanus Grouvelle, 323.

Nepharinus Grouvelle, 322.
Notoxeuglenes Pic, 281.
impressithorax Pic, 281.

Ortalia *Andrewesi* Sic., 501.
Oryzaephilus *maximus* Grouv., 319.

Pachychile *Cardaillaci* Peyerimh., 520.
Pallodes *falsus* Grouv. (sub Harmandi Grouv.), 398.
translatus Grouv. (sub Smithi Grouv.), 398.
Parasilvanus Grouvelle, 335.
Platychoropsis Grouvelle (sub Platychorinus Grouv.), 398.
Protosilvanus Grouvelle, 336.
Pseudomystrops Grouvelle, 389.
concolor Grouv. (sub Idaethina humeralis Grouv., var.), 390.
convexus Grouv., 391.
Pseudosilvanus Grouvelle, 315.
Pycnomerus *longior* Grouv., 294.

Rhamna Peyerimhoff, 518.
semen Peyerimh., 519.

Scalenarthrus *guadelupensis* Raffray, 289.
Scymnus *lateralis* Sic., 502.
posticalis Sic., 503.
Semiadalia *Andrewesi* Sic., 498.
Silvaninus Grouvelle, 379.
Silvanoprus *insidiosus* Grouv., 342.
Silvanops Grouvelle, 380.
Silvanus *carinatus* Grouv., 336.
hebetatus Grouv., 339.
minimus Grouv., 334.
pumilus Grouv., 332.
Solanophila *mysticoides* Sic., 507.
simia Sic., 797.
Walteri Sic., 507.
Stenichnus *occidentalis* Peyerimh., 515.

Telmatoscius *Dufaui* Grouv., 308.
Thylacites *lixensis* Peyerimh., 521.
Tychus *niger-paludum* Peyerimh. (subsp.), 515.

Walteria Sicard, 511.
antennalis Sic., 512.
Moultoni Sic., 514.

HYMÉNOPTÈRE

Inostemma *maura* (Kieff.) Houard, 143.

DIPTÈRES

Asphondylia *calycotomae* (Kieff.) Houard, 106.
salsolae (Kieff.) Houard, 77.
Baldratia *Houardi* (Kieff.) Houard, 66.
hyalina (Kieff.) Houard, 74.
Halidodiplosis (Kieff.) Houard, 78.
salsolae (Kieff.) Houard, 78.

Houardiella (Kieff.) Houard, 69.
salicorniae (Kieff.) Houard, 69.
Oligotrophus *tamaricum* (Kieff.) Houard, 126.
Rhopalomyia *producticeps* (Kieff.) Houard, 180.
Schizomyia *deverrae* (Kieff.) Houard, 141.

ORTHOPTÈRES

Aphonomorphus *griseus* Chop., 430.
major Chop., 429.
testaceus Chop., 431.
variegatus Chop.,428.
Cyrtoxipha *aptera* Chop., 410
nitida Chop., 408.
variegata Chop., 407.
Diatrypa *annulicornis* Chop., 414.
brunnea Chop., 417.
guyanensis Chop., 419.
pallidilabris Chop., 415.
Gryllodes *subapterus* Chop., 403.
Laranda *aptera* Chop., 404.
Laurepa *maroniensis* Chop., 426.
Metioche *americana* Chop., 406.
Neocurtilla *spinosa* Chop. (var.), 401.
Orocharis *livida* Chop., 424.
Paroecanthus *vicinus* Chop., 420.
Pseudogryllus Chop., 411.
elongatus Chop., 412.
Stenoecanthus Chop., 422.
gracillimus Chop., 422.
Stenogryllinae Chop., 411.

III

Dates d'apparition des Annales en 1912.

Le 3e trimestre de 1911 a paru le 29 février.
Le 4e trimestre de 1911 a été déposé le 24 avril.
Le 1er trimestre de 1912 a été déposé le 24 juillet.
Le 2e trimestre de 1912 a été déposé le 23 octobre.

C. Houard del. et pinx.t E. Tarlund sc.

Zoocécidies du Nord de l'Afrique

Imp. Geny Gros. Paris

C. Houard phot. *Héliogr. Mauge.*

Zoocécidies du Nord de l'Afrique.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXXI. — ANNÉE 1912

1er TRIMESTRE

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

—

JUILLET 1912

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (le premier prix est pour membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société).

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1910). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre. . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin 1895 à 1911, chaque année. . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. II (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1er fasc., pp. 1-160 (1907, 1909). . . . 3 et 4 fr.
T. IV 1er fasc. (*Scarabaeidae*) . . . . . 4 et 5 fr.
T. V (*Phytophaga*). . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902. . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (Suppl. au Catalogus) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (Monogr. des), par de Marseul, 2 pl. :
— noires . . . . . 4 et 5 fr.
— coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides, par de Marseul. 1 pl. n. 4 et 5 fr.

Silphides (Précis des genres et especes des), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histérides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. *Colydiides, Rhysodides, Trogositides* (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé au **Secrétaire** de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
2° Collection Ch. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° Collection Peyerimhoff (*Microlépidoptères*);
4° Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
5° Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
6° Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société par M. A. Finot;
7° Collections E. Gobert et L. Pandellé (*Diptères*);
8° Collection entomologique française de tous les ordres;
9° Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*

Table des matières du 1er trimestre 1912.

C. Houard. — Les Zoocécidies du Nord de l'Afrique (fig.). [*A suivre*] 1

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes*, rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXXI. — ANNÉE 1912

2e TRIMESTRE

LIBRARY OF CONGRESS
DEC 1 1913
SERIAL RECORD

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

—

OCTOBRE 1912

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (le premier prix est pour membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société).

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1910). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre. . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin 1895 à 1911, chaque année. . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. II (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1er fasc., pp. 1-160 (1907, 1909). . . . 3 et 4 fr.
T. IV 1er fasc. (*Scarabaeidae*) . . . . . 4 et 5 fr.
T. V (*Phytophaga*). . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902. . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— noires . . . . . 4 et 5 fr.
— coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides, par de Marseul, 1 pl. n. 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Pselaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n. . . . . 2 et 3 fr

Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul). . . . . 1 et 2 fr.

Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie. . . . . 2 et 3 fr.

Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul). . . . . 1 et 2 fr.

Histerides de l'Archipel Malais, par de Marseul. . . . . 1 fr.

Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul. . . 1 50 et 2 fr.

Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges. . 1 50 et 2 fr.

Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville. . 1 50 et 2 fr.

Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*) 1 50 et 2 fr.

Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre). . . . . 0 fr. 50

Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel. . . 0 fr. 50

Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker . . . . . 3 et 4 fr.

Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe

I. *Nécrophages* (traduit de Reitter). . . . . 1 fr. 50

II. *Colydiides*, *Rhysodides*, *Trogositides* (traduit de Reitter). . . . . 0 fr. 50

Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier. . . . . 2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé au **Secrétaire** de la Société, 28, *rue Serpente.*

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*

Table des matières du 2e trimestre 1912.

C. Houard. — Les Zoocécidies du Nord de l'Afrique (fig.) [Pl. 1 et 2] 129

J. Künckel d'Herculais. — Notice nécrologique sur A. Giard, [avec portrait]. 237

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes*, (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXXI. — ANNÉE 1912

3e et 4e TRIMESTRES

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

AVRIL 1913

Les Annales paraissent trimestriellement

Le Secrétaire-gérant : Ph. Grouvelle.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (le premier prix est pour **membres** de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société).

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1910). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre. . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin 1895 à 1911, chaque année. . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. II (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1er fasc., pp. 1-160 (1907, 1909). . . . 3 et 4 fr.
T. IV 1er fasc. (*Scarabaeidae*) . . . . . 4 et 5 fr.
T. V (*Phytophaga*) . . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902. . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— noires . . . . . 4 et 5 fr.
— coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides, par de Marseul, 1 pl. n. 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n. . . . . 2 et 3 fr

Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul). . . . . 1 et 2 fr.

Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie. . . . . 2 et 3 fr.

Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul). . . . . 1 et 2 fr.

Histerides de l'Archipel Malais, par de Marseul. . . . . 1 fr.

Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul. . . 1 50 et 2 fr.

Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges. . 1 50 et 2 fr.

Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville. . 1 50 et 2 fr.

Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*) 1 50 et 2 fr.

Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre). . . . . 0 fr. 50

Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel. . . 0 fr. 50

Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker . . . . . 3 et 4 fr.

Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe

I. *Nécrophages* (traduit de Reitter). . . . . 1 fr. 50

II. *Colydiides*, *Rhysodides*, *Trogositides* (traduit de Reitter). . . . . 0 fr. 50

Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier. . . . . 2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, *rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé au **Secrétaire** de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société** par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.

Table des matières des 3e et 4e trimestres 1912.

M. Pic. — Anthicides et Hylophilides provenant des chasses de M. G. E. Bryant (îles Ceylan et Trinité. — Australie) 271
A. Grouvelle et A. Raffray. — Supplément à la liste des Coléoptères de la Guadeloupe, 3e supplément 289
A. Grouvelle. — Notes sur les *Silvanini*. Synonymies et descriptions de genres nouveaux et de nouvelles espèces 313
Id. — Famille des *Nitidulidae*. Notes synonymiques et rectifications à la nomenclature 387
L. Chopard. — Contribution à la faune des Orthoptères de la Guyane française (2e mémoire : *Gryllidae*) (fig.) 401
A. Grouvelle. — Études sur les *Ancistria*. 433
A. Sicard. — Notes sur quelques Coccinellides de l'Inde et de Birmanie, appartenant à la collection de M. Andrewes, de Londres 495
Id. — Coccinellides nouveaux de la collection de M. Walter, de Rägern (Moravie) 507
Id. — Description d'un Coccinellide nouveau de Sarawack (Bornéo). 514
P. de Peyerimhoff. — Nouveaux Coléoptères du Nord-Africain (15e note) : faune marocaine (fig.). 515
Table alphabétique par noms d'auteurs. 523
Table des genres, sous-genres, espèces, etc., décrits dans ce volume. 524
Dates de dépôt des Annales. 527

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

AUT

TITL

MAR 29 1918

JAN 16 1921

Feb 26 1921

8-26-53

Binding

~~X-9-62~~

10-12-66

11-28-87

8—896

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4789